
FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
XII
220
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III


BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine

CORRESPONDANCE

DE

NAPOLÉON IER

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR, RUE GARANCIÈRE, 8.

CORRESPONDANCE

DE

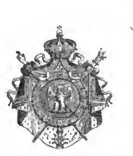
NAPOLÉON IER

PUBLIÉE

PAR ORDRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III.

TOME TREIZIÈME.







PARIS

HENRI PLON,
ÉDITEUR DES OEUVRES DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

J. DUMAINE,
LIBRAIRE-ÉDITEUR DE L'EMPEREUR,
RUE DAUPHINE, 30.

MDCCCLXIII.

CORRESPONDANCE



DE

NAPOLÉON PREMIER.

10547. — A LA PRINCESSE STÉPHANIE DE BADE.

Saint-Cloud, 25 juillet 1806.

Ma Fille, je vois avec plaisir que vous vous plaisez à Carlsruhe, et que tout le monde cherche à vous plaire. Aimez le vieil Électeur, parce qu'il est votre père, et parce qu'il est un des princes les plus respectables de son temps, dont l'amitié ne s'est jamais démentie pour moi. Soyez aimable pour ses enfants du second lit, parce que c'est une manière de lui être agréable. Soyez bien pour la comtesse. Je sais combien vous aimez votre mari; mettez tout votre esprit à lui plaire.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10548. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 25 juillet 1806.

Mon Cousin, si vous n'avez point d'argent pour le million d'indemnités que je veux accorder aux cantons de la Bavière qui ont le plus souffert, vous pouvez tirer sur le trésor public pour cette somme.

Si le roi de Bavière n'a point donné l'Ordre du Lion au général Verdière, il fera bien de ne pas le lui donner. S'il ne déclare pas qu'il n'accordera de décorations qu'à ceux pour qui je les lui demanderai, ils l'ennuieront tous.

Je suis fort surpris que M. de la Rochefoucauld donne ainsi des passe-ports à des officiers autrichiens; témoignez-lui-en mon mécontentement.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10549. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 25 juillet 1806.

Monsieur Dejean, j'approuve les forts A et B de Boulogne. Je n'adopte point l'ouvrage C pour le moment, sans me refuser à le faire construire un jour. Je préfère, cette année, faire l'ouvrage 11 en fortification permanente, c'est-à-dire appuyer une ligne composée des ouvrages 15, 14 et 13 par un fort avec escarpe et contrescarpe, bien fermé à la gorge.

L'ennemi attaquera-t-il ce fort? Il le trouvera appuyé de toute la force de la ligne et essuiera les feux de flanc du fort B, et cheminera dans un rentrant de 600 toises. Attaquera-t-il le fort B? C'est ce que je désire; car, lorsqu'il l'aura pris, il n'aura rien, et les forts A et 11, éloignés l'un de l'autre de 6 à 700 toises, seront deux points forts qui protégeront toute ma ligne. S'il veut marcher le long de la mer, il faudra encore qu'il prenne l'ouvrage A, et c'est encore ce que je désire. S'il veut, au contraire, cheminer sur l'ouvrage 11, cet ouvrage opposera toute sa résistance. L'ouvrage A ne laissera pas de servir, soit pour favoriser les sorties, soit par quelques feux de flanc; mais enfin tout ce qu'on peut avec si peu de dépense, c'est d'obliger l'ennemi à perdre huit jours pour prendre l'ouvrage B et dix jours pour prendre l'ouvrage 11 : on compte dans ce temps les préparatifs. Au bout de ce temps, la France doit avoir offert des moyens de dégager Boulogne.

Dans la situation des ouvrages A, B, C, l'ouvrage C pris, tout est pris, parce que je n'évalue que pour peu de chose l'ouvrage 11 en terre, sans eau dans les fossés. Je préfère donc décidément travailler cette année à l'ouvrage 11. Si le génie peut trouver le moyen que, cet ouvrage 11 pris, il y ait encore derrière des retranchements en terre de la nature de l'ouvrage 12, qui se flanquent entre eux et qui offriront encore des moyens de retarder l'ennemi, je le trouve très-bien. L'ouvrage D a un but, soutenir le fort *la Crèche*. Les ouvrages E, F paraissent trop en avant. On désirerait que l'ouvrage E se trouvât tout au plus à 300 toises de l'ouvrage 3, ce qui lui permettrait de voir dans le ravin. Il serait alors à 500 toises de la haute ville et à 500 toises de l'ouvrage D, qui le protégerait. L'ouvrage F paraît aussi fort éloigné; ne serait-il pas bien placé dans l'ouvrage 4, qui n'est guère qu'à 400 toises de la haute ville? Il se trouverait à moins de 400 toises de l'ouvrage E dans sa nouvelle position; donc il serait encore protégé.

NAPOLÉON.

Comme on a sans doute le projet d'occuper l'ouvrage 4, ce ne sera pas du travail perdu; rien n'empêchera qu'un jour on occupe le point F, si Boulogne prend plus d'importance.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10550. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 26 juillet 1806.

Monsieur Dejean, je ne vois pas d'inconvénient à construire, dans le fossé de la demi-lune 40 de la citadelle d'Anvers, un mur pour clore l'arsenal. En cas d'attaque, ce mur serait aisément démoli.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10551. — A M. PORTALIS, MINISTRE DES CULTES.

Saint-Cloud, 26 juillet 1806.

Monsieur Portalis, mon intention est d'organiser sans délai les neuf séminaires métropolitains. A défaut de ceux-ci, chaque évêque en forme à sa guise, et le nombre en est d'ailleurs insuffisant. L'éducation des ecclésiastiques destinés à remplacer le grand nombre de vieillards actuellement consacrés au culte doit fixer toute ma sollicitude. Je désire que les séminaires métropolitains soient organisés en grand, de manière à former neuf grandes écoles de théologie, qui, si elles ne rendent pas les séminaires diocésains inutiles, dominent au moins sur eux et influent sur l'instruction qui y sera donnée. Dans un rapport que vous me présenterez mercredi sur cet objet, vous me ferez connaître le nombre des prêtres nécessaires pour le culte, le nombre des remplacements probables pour chaque année, et celui des élèves qui recevront l'instruction dans les séminaires. Votre rapport sera rédigé de manière qu'il puisse être imprimé. Vous y exposerez l'importance d'avoir des prêtres instruits et attachés, les maux que produisent la mauvaise théologie et les controverses sur cette matière. Vous en induirez la nécessité d'une instruction saine et uniforme. Vous appuierez dans vos développements sur les principes de l'Église gallicane.

Mon intention étant aussi que le catéchisme paraisse sans délai, et qu'il soit distribué avant le 10 du mois d'août, je désire que vous m'en présentiez mercredi le premier exemplaire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10552. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 26 juillet 1806.

Mon Fils, depuis plusieurs jours je ne reçois point de vos nouvelles. Le général Lemarois m'envoie une lettre du général Lauriston qui m'apprend qu'il n'est plus bloqué, qu'il a battu les Monténégrins et fait sa jonction avec le général Molitor; mais il ne me donne point les détails de ces affaires.

Je vous ai déjà fait connaître que le général Marmont commandait le général Lauriston et les bouches de Cattaro. Recommandez-lui bien d'étriller les Monténégrins s'il en trouve l'occasion, mais d'une manière sûre et dont ces brigands puissent se souvenir; il faut qu'il soit sévère envers les habitants des Bouches qui ont pris les armes contre nous, et qu'il les châtie d'importance.

Donnez ordre aux généraux Lemarois et Duhesme, par des courriers extraordinaires, d'être attentifs aux mouvements de Naples, où il paraît qu'une insurrection considérable a eu lieu dans la Calabre. Recommandez à Lemarois de bien centraliser ses troupes et de se mettre à même de se porter dans l'occasion à Pescara, au secours de cette place si elle était menacée. Il doit donner l'ordre au général Tisson de se tenir sur les confins du royaume de Naples, du côté de Pescara, avec une bonne colonne de son monde.

Si la mer est libre de Venise à Ancône, faites-y passer de la poudre et des cartouches. Une soixantaine de milliers de poudre paraîtrait nécessaire. En général, tenez-vous alerte sur tous les mouvements de Naples. Organisez sur-le-champ huit pièces d'artillerie attelées et bien servies, et dirigez-les sur Rimini, pour pouvoir servir à une colonne de 4 ou 5,000 hommes des dépôts de l'armée de Naples, s'il devient nécessaire de les faire marcher sur Naples.

Napoléon.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10553. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 26 juillet 1806.

Mon Fils, vous avez écrit au général Marmont que les troupes du général Lauriston ne sont pas sous ses ordres. Cela n'a pas de sens. J'ai fait de la Dalmatie et de l'Albanie une armée. Toutes les troupes qui sont en Dalmatie, à Raguse, aux bouches de Cattaro, sont sous les ordres du général en chef.

Napoléon.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10554. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 26 juillet 1806.

Je reçois votre lettre du 17. Je vois que vous dirigez toutes vos opérations de guerre à contre-pied. Je ne puis concevoir qu'ayant autour de vous tant de personnes qui ont l'expérience de la guerre, il y en ait si peu qui puissent vous donner un bon conseil. Vous avez une armée telle que non-seulement vous pouvez faire le siége de Gaëte et garder Naples, mais encore repousser tout débarquement et reconquérir la Calabre. Mais tout cela n'a point de mouvement ni de vie, point d'organisation ni de direction. Jusqu'à cette heure, vous prenez le mauvais parti. Mais j'ai tort de vous affliger. Je vous avais prévenu de ne pas trop écouter Dumas, qui n'a aucune habitude de la guerre. Il paraît que personne ne sait où sont vos troupes, qu'elles sont disséminées partout, et en force nulle part. Le général Reynier a mal fait ses dispositions de bataille et n'a pas su diriger 6,000 hommes contre l'ennemi. Mais depuis il a été abandonné d'une manière affligeante; qu'est-ce qu'il deviendra n'ayant pas même contenu le chef-lieu de la province? Quant à moi, tout ce qui arrive en Calabre ne m'étonne pas; il y a longtemps que je connais ce genre d'esprit, la politique que vous suivez avec les peuples de Naples est l'inverse de la politique à suivre avec les peuples conquis.

Marchez donc en force. Ne disséminez donc point vos troupes. J'imagine que vous avez armé tous les châteaux de Naples. Que veut dire cette garde nationale de Naples? C'est s'appuyer sur un roseau, si ce n'est pas donner une arme à ses ennemis. Oh! que vous connaissez peu les hommes! Prenez donc enfin un parti vigoureux et tenez vos troupes dans vos mains, en échelons, de manière à pouvoir réunir 18,000 hommes sur un point et écraser vos ennemis. Je ne vois dans votre lettre aucune réunion de forces; tout cela ne me paraît pas clair.

Napoléon.

La Sicile, à ce qu'il paraît, est accordée et n'est plus un obstacle. Il serait possible qu'avant dix jours tout cela fût à vous.

Archives de l'Empire.

10555. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 28 juillet 1806.

Monsieur de Talleyrand, vous ferez connaître à l'ambassadeur ottoman que les Monténégrins ont violé le territoire turc par la faute

du commandant du petit fort turc de Zarina, près de Raguse; vous demanderez la destitution de ce commandant, et en même temps qu'il en soit envoyé un nouveau qui ait ordre de bien s'entendre avec les généraux français. Vous demanderez qu'une force de 1,000 à 1,200 Turcs soit envoyée pour défendre le territoire ottoman contre les violations des Monténégrins et contenir les Grecs du district de Trebigne, qui se sont déclarés contre les Français et les Turcs. Si la Porte le désire, je ferai payer ces 1,200 hommes en leur donnant une bonne paye par jour à chacun. Demandez le renvoi du petit pacha de Trebigne, et en même temps que son successeur ait des ordres pour agir de concert avec les Français; enfin qu'il soit envoyé au pacha de Scutari des ordres pour s'entendre avec les Français et coopérer à la réduction des Monténégrins. Demandez qu'on témoigne de la satisfaction au petit pacha d'Utovo, qui s'est bien conduit envers les Français. L'ambassadeur turc pourra envoyer ses dépêches par le courrier extraordinaire que vous enverrez aussitôt au général Sebastiani, que vous chargerez de presser vivement l'exécution de toutes ces demandes relatives aux divers petits pachas de l'Herzegovine.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10556. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Saint-Cloud, 28 juillet 1806.

Monsieur le Général Lemarois, le premier vous m'avez appris des nouvelles de Lauriston; je n'en ai point encore reçu d'autres. Vous voyez donc de quelle importance il est que vous ayez toujours en mer de petits avisos. Veillez sur Naples et sur les États du Pape. Envoyez une partie de ce que vous avez de disponible sur les frontières de Naples. Faites annoncer dans les Abruzzes et à Rome que 25,000 hommes de troupes françaises marchent sur Naples. Je suis étonné que vous ne vous soyez pas mis en correspondance avec l'officier qui commande à Pescara; vous ne vous donnez pas assez de mouvement. Tenez le général Tisson de ce côté avec deux régiments de cavalerie, de l'artillerie et une portion de votre infanterie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10557. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 28 juillet 1806.

Mon Fils, j'ai reçu votre dépêche de Venise, en date du 21. Le commandant de la marine a montré en général peu d'activité. Il n'avait pas besoin de grand ordre pour expédier à Raguse quelques chaloupes avec des munitions, du moment qu'on a su que cette place était bloquée. Je vous ai écrit, par ma dernière lettre, que mon intention n'était pas qu'on évacuât Raguse. Écrivez au général Marmont qu'il en fasse fortifier les hauteurs. Qu'il organise son gouvernement et laisse son commerce libre; c'est dans ce sens que j'entends reconnaître son indépendance. Qu'il fasse arborer à Stagno mes drapeaux italiens; c'est un point qui dépend aujourd'hui de la Dalmatie. Donnez-lui ordre de faire construire sur les tours de Raguse les batteries nécessaires, et de faire construire au fort de Santa-Croce une redoute fermée en maçonnerie. Il faut également construire dans l'île de Lacroma un fort ou redoute; les Anglais peuvent s'y présenter, il faut être dans le cas de les y recevoir.

Le général Marmont fera les dispositions qu'il jugera nécessaires; mais recommandez-lui bien de laisser les 3es et 4es bataillons des 5e et 23e à Raguse, car il est inutile de traîner loin de la France des corps sans soldats. Aussitôt qu'il le pourra, il renverra en Italie les cadres des 3es et 4es bataillons. Si cela pouvait se faire avant l'arrivée des Anglais, ce serait un grand bien. Écrivez au général Marmont qu'il doit faire occuper les bouches de Cattaro par le général Lauriston, le général Delzons et deux autres généraux de brigade, par les troupes italiennes que j'ai envoyées et par les troupes françaises, de manière qu'il y ait aux bouches de Cattaro 6 ou 7,000 hommes sous les armes. Ne réunissez à Cattaro que le moins possible des 5e et 23e; mais placez-y les 8e et 18e d'infanterie légère et le 11e de ligne, ce qui formera six bataillons qui doivent faire 5,000 hommes; et, pour compléter 6,000 hommes, ajoutez-y le 60e.

Laissez les bataillons des 5e et 23e à Stagno et à Raguse, d'où ils pourront se porter sur Cattaro au premier événement.

Après que les grandes chaleurs seront passées et que le général Marmont aura rassemblé tous ses moyens et organisé ses forces, avec 12,000 hommes il tombera sur les Monténégrins pour leur rendre les barbaries qu'ils ont faites; il tâchera de prendre l'évêque; et, en attendant, il dissimulera autant qu'il pourra. Tant que ces brigands n'auront pas reçu une bonne leçon, ils seront toujours prêts à se déclarer contre nous. Le général Marmont peut employer le

général Molitor, le général Guillet et les autres généraux à ces opérations. Il peut laisser pour la garde de la Dalmatie le 81e.

Ainsi le général Marmont a sous ses ordres, en troupes italiennes, un bataillon de la Garde, un bataillon brescian et un autre bataillon; ce qui, avec les canonniers italiens, ne fait pas loin de 2,400 hommes. Il a, en troupes françaises, les 5e, 23e et 79e, qui sont à Raguse et qui forment, à ce qu'il paraît, 4,500 hommes, le 81e, et les hôpitaux et détachements de ces régiments, qui doivent former un bon nombre de troupes. Il a enfin les 8e et 18e d'infanterie légère et les 11e et 60e de ligne.

Je pense que le général Marmont, après avoir bien vu Zara, doit établir son quartier général à Spalatro, faire occuper la presqu'île de Sabioncello, et se mettre en possession de tous les forts des bouches de Cattaro. Il doit dissimuler avec l'évêque de Monténégro, et, vers le 15 ou le 20 septembre, lorsque la saison aura fraîchi, qu'il aura bien pris ses précautions et endormi ses ennemis, il réunira 12 ou 15,000 hommes propres à la guerre des montagnes, avec quelques pièces sur affûts de traîneaux, et écrasera les Monténégrins. L'article du traité relatif à Raguse dit que j'en reconnais l'indépendance, mais non que je dois l'évacuer.

Des quatre généraux de division qu'a le général Marmont, il placera Lauriston à Cattaro et Molitor à Raguse, et leur formera à chacun une belle division. Il tiendra une réserve à Stagno, fera travailler aux retranchements de la presqu'île et au fort qui doit défendre Santa-Croce, ainsi qu'à la fortification du vieux Raguse et aux redoutes sur les hauteurs de Raguse. Il est fâcheux que le général Molitor ait emmené des troupes; il aurait mieux fait de laisser tous ses renforts à Lauriston.

Faites-moi connaître où se trouvent les 3es bataillons du 11e et du 60e, les 3es bataillons des 8e et 18e légers, et si les ordres que j'ai donnés pour la formation des réserves en Dalmatie sont déjà exécutés.

Vous ne m'avez pas envoyé l'état de situation depuis le 1er juillet. Demandez au général Lauriston des plans des ports et du pays de Raguse. J'ai accordé 400,000 francs pour l'approvisionnement de cette place. Faites-y passer tout cela en munitions de bouche.

Écrivez au sénat de Raguse qu'il fasse faire l'évaluation des pertes de la ville, mon intention étant de lui accorder un secours.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10558. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 28 juillet 1806.

Je suis dans la confiance que vous ne tarderez pas à avoir Gaëte. Cette place vous devient importante.

Le général Reynier a dû s'attendre qu'on irait à son secours. Il peut avoir manœuvré en conséquence et se trouver très-exposé. Il est important que, le plus tôt possible, une force imposante de 10,000 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, se rende à Cassano pour dégager ce général et se réunir à lui, car ils sont incalculables les événements qui peuvent lui être arrivés. La première cause de tout ceci, c'est d'avoir tenu des troupes à Naples. Je vous en avais prévenu. Des commandants dans les forts, des vivres, des munitions, des dépôts, voilà tout ce qu'il faut à Naples, avec un ou deux régiments de cavalerie et un d'infanterie. On s'est trop établi comme en pleine paix. Vous avez trop ajouté confiance aux Napolitains. C'est une première faute qui a eu des suites. Il faut s'en corriger, entrer en Calabre, désarmer les rebelles et faire des exemples qui restent. L'ancienne reine, en faisant ce qu'elle fait, fait son métier de reine. C'est par de la vigueur et de l'énergie qu'on sauve ses troupes, qu'on acquiert leur estime et qu'on en impose aux méchants. Une fois le général Reynier dégagé et réuni à vos renforts, il faut tenir vos troupes en échelons, par brigades, à une journée de distance entre elles de Naples à Cassano, de manière qu'en trois jours quatre brigades formant 10 ou 12,000 hommes puissent se réunir. Vous avez trois régiments français qui ont donné avec Reynier. Il vous en reste onze qui n'ont rien fait; en y réunissant deux régiments d'infanterie et un de cavalerie, les Italiens, les Corses et vos Napolitains, cela peut très-bien vous faire huit brigades de plus de 3,000 hommes chacune, sous les ordres de deux lieutenants généraux et de quatre généraux de division, qui peuvent se correspondre et se réunir en peu de temps. C'est par ce placement en échelons qu'on est sur la défensive, à l'abri de tous les événements; en ce que, lorsqu'on veut ensuite prendre l'offensive pour un but déterminé, l'ennemi ne peut le savoir, parce qu'il vous a vu sur une défensive redoutable, et qu'avant les changements qui se sont passés sur la défensive, les dix ou douze jours d'opérations seront terminés. Je ne sais si l'on comprendra quelque chose à ce que je dis là. On a fait de grandes fautes dans la défensive; on n'en fait jamais impunément; l'homme exercé s'en aperçoit du premier coup d'œil; mais les effets s'en font sentir deux mois après. Puisque les deux points im-

portants étaient Gaëte et Reggio, et que vous avez 38,000 hommes, il fallait avoir en échelons des brigades formant cinq divisions qui, placées à une journée ou deux s'il le fallait, pouvaient se correspondre. L'ennemi vous eût trouvé dans une position telle qu'il n'eût pas osé bouger, car dans un moment vous eussiez pu réunir vos troupes à Gaëte, à Reggio, à Sainte-Euphémie, et sans qu'il y eût un jour de perdu. Voilà les dispositions qu'il faut prendre pour l'expédition de Sicile. Vous devez partir d'un ordre défensif tellement redoutable que l'ennemi n'ose vous attaquer, et abandonner toute position derrière vous, hormis les dispositions défensives de votre capitale, et être tout offensif contre l'ennemi, qui, la descente faite, ne pourrait rien tenter. C'est là l'art de la guerre. Vous verrez beaucoup de gens qui se battent bien et aucun qui sache l'application de ce principe. S'il y avait eu à Cassano une brigade de 3 ou 4,000 hommes, rien de ce qui est arrivé n'aurait eu lieu. Elle aurait été à Sainte-Euphémie en même temps que le général Reynier, et les Anglais auraient été culbutés, ou plutôt ils n'auraient pas débarqué. C'est la fausse position de votre défensive qui les a enhardis.

Quand je vous enverrais des recrues mal organisées, qui dans cette saison tomberont malades, cela achèverait de perdre votre armée. J'ai organisé en réserve vos dépôts; j'en forme deux corps, qui se réuniront avec de l'artillerie à Ancône, pour se joindre aux troupes du général Lemarois et être à même de se porter à votre secours partout où il sera nécessaire.

Enfin je ne ferai jamais la paix sans avoir la Sicile. S'il est nécessaire, je me rendrai à Naples au moment où il sera convenable de le faire; mais je ne suis pas sans espérance qu'avant dix ou douze jours la paix sera signée avec cette cession.

Je dois vous dire que le général Mathieu Dumas emploie dans les administrations des jeunes gens d'un mauvais esprit, dans le genre réacteur, entre autres les enfants de Lafont-Ladebat; tout cela a un esprit détestable.

Les fausses dispositions de la Calabre me coûteront plus de monde que ne m'en a coûté la Grande Armée. Tout l'art de la guerre consiste dans une défensive bien raisonnée, extrêmement circonspecte, et dans une offensive audacieuse et rapide.

Aussitôt que vous aurez Gaëte, retirez vos troupes de Naples, garnissez vos châteaux, approvisionnez-les pour un mois; laissez-y un régiment de cavalerie, 1,500 hommes d'infanterie pour faire la police. Laissez votre première brigade à deux journées de Naples

et en échelons comme je vous l'ai dit, en consultant un peu les localités.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10559. — A M. CAMBACÉRÈS.

Saint-Cloud, 29 juillet 1806.

Je vous envoie toutes les pièces relatives à la législation des émigrés. Je désire que vous me fassiez connaître votre opinion sur l'influence qu'aura toute cette législation sur le bien-être des familles dont les parents sont émigrés, d'ici à quatre ou cinq ans et d'ici à douze ou quinze ans, et sur les moyens à prendre, soit cette année, soit l'année prochaine, soit dans deux ans, pour qu'il ne reste plus de traces actives de l'émigration, et pour qu'elle rentre dans le droit commun.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10560. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 29 juillet 1806.

Le ministre directeur de l'administration de la guerre rend compte à l'Empereur des ordres qu'il a expédiés pour que l'on mette dans la plus grande activité la poudrerie de Monte-Chiarugolo près Parme.

Cette fabrique de Monte-Chiarugolo n'est pas la seule qui existait; le roi de Sardaigne en avait d'autres. Me faire un rapport sur chacune d'elles pour les années XI, XII, XIII et XIV. La république de Gênes avait aussi les siennes. Il n'y a pas trop de poudrières en Italie; on ne peut point y envoyer des poudres de France; le transport est trop cher, et d'ailleurs, en France même, il n'y en a pas trop.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10561. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 29 juillet 1806.

Le ministre de la guerre demande si le général Junot, nommé gouverneur de Paris, commandera la 1re division.

Il commandera la 1re division, non pas en conséquence de ce qu'il est gouverneur, mais par une

décision particulière. Le ministre lui fera, en conséquence, connaître par une lettre que je lui ai accordé le commandement de la 1re division.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10562. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 29 juillet 1806.

Monsieur Dejean, je reçois les états des armes portatives au 1er juin. J'y vois qu'il n'est porté que 4,300 fusils neufs dans mes places d'Italie, ce qui n'est pas le sixième de ce que j'y ai; qu'il n'en est point porté dans la citadelle de Turin. En général, il y a aujourd'hui assez de fusils à Grenoble et en Italie; dirigez ceux de la première fabrication sur Metz, Strasbourg, Mayence, Wesel, Venloo, Juliers, Charlemont, etc. Faites mettre sur vos états les fusils que j'ai à Palmanova, Venise, Mantoue, etc. Je vois que ces états, en général, ne sont pas faits avec exactitude. Il y a à Alexandrie quarante-huit mortiers à la Gomer de 8 pouces et sept cents bombes de 8 : faites-moi connaître pourquoi il y a une si grande quantité de mortiers; à mon dernier voyage, il n'y en avait pas du tout. Si le nombre de bombes de 8 pouces est exact, il y a un grand déficit dans cet approvisionnement important. Il y a quatre milliers de cartouches en Batavie : j'imagine que vous avez donné ordre qu'elles soient évacuées sur Wesel. Il y a 186,000 cartouches dans les places d'Italie : c'est une erreur. Il n'en est point porté pour l'armée d'Italie : c'est encore une erreur. La poudre qui m'appartient dans les places d'Italie n'est point portée, ou du moins il n'en est porté que 1,780 kilogrammes : c'est une autre erreur. Il n'est porté que seize milliers de poudres à Plaisance : il y en a certainement davantage. Ces états sont faits avec une extrême imperfection; portez-y attention, et qu'il n'y ait point de fautes aussi grossières. Je désire que vous y fassiez comprendre une colonne de tout ce qui m'appartient en Italie comme roi d'Italie. Dans votre état n'est point comprise l'artillerie étrangère appartenant à la France; j'en ai beaucoup à Palmanova, à Venise, etc. Selon cet état, il n'y aurait que deux mortiers à Gênes : il y en a plus de vingt. Je remarque qu'il y a à Toulon bien peu de poudre; peut-être serait-il convenable d'y envoyer une portion des cent cinquante milliers qui sont à Auxonne. Il y en a aussi très-peu dans la direction de Strasbourg. Je ne sais

pourquoi la place de Wesel n'est pas comprise dans votre état; je l'avais cependant ordonné. Faites-le vérifier et portez-moi les réponses à mes différentes observations au prochain conseil d'administration.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10563. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 29 juillet 1806.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 22 juillet. Mon intention est que le général Marmont garde les deux bataillons du 18e, les deux bataillons du 11e et du 60e, et qu'il vous renvoie les 3es et 4es bataillons des 5e, 23e et 79e. Quant aux deux bataillons du 35e, je désire qu'il les renvoie; mais, comme il ne faut point fatiguer inutilement des troupes sans rien faire, il faut qu'il les laisse reposer à Zara, et qu'il les fasse revenir par mer, si cela est possible, pour reprendre leur poste dans le Frioul. Vous voyez que nous retirons aujourd'hui le fruit des soins que vous avez portés aux dépôts de l'armée de Naples, puisque nous avons 5,000 hommes en état de former une bonne réserve, au lieu qu'il n'y aurait personne si on n'y avait pas donné ces soins. Continuez à porter la plus grande attention aux dépôts de Dalmatie; faites-en passer des revues particulières, et envoyez-m'en des états particuliers. Ces états bien faits et raisonnés m'occupent plus agréablement que la lecture du plus beau conte. Organisez ces dépôts en brigades, sous les ordres d'inspecteurs, et placez-les dans vos principales villes sur vos derrières. Je me trouve, par le départ du 35e, sur lequel je ne comptais pas, un peu faible sur l'Isonzo; faites-le revenir par mer, s'il est possible. Il ne faut point trop entasser de troupes en Dalmatie, surtout la paix avec la Russie étant faite.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10564. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 29 juillet 1806.

Il n'est pas d'usage à Paris de changer des ambassadeurs sans avoir pressenti si celui qu'on veut envoyer est agréable. Je ne veux point du général que vous m'envoyez; laissez-moi l'ambassadeur

actuel. Je suis surpris que vous ayez assez peu de tact pour oublier des égards que la Russie et l'Autriche ont pour moi.

On m'assure que vous voulez raser vos places fortes : j'espère que vous ne ferez rien là-dessus sans me consulter. Déjà vous avez dérangé tous mes plans de campagne. Vous allez comme un étourdi, sans envisager les conséquences des choses.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10565. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 29 juillet 1806.

Je lis dans les journaux que vous avez suspendu toute exécution de sentence à mort dans votre royaume. Si cela est, vous avez fait une grande faute. Du droit de faire grâce ne dérive pas la nécessité de reviser tous les procès. C'est une manie d'humanité déplacée. Le premier devoir des rois, c'est la justice.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10566. — NOTES POUR LE MINISTRE DES CULTES.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

Il faut coordonner les séminaires diocésains avec les séminaires métropolitains.

Les séminaires diocésains doivent appartenir à l'évêque, être sous sa direction immédiate et ne rien coûter à l'État. On ne doit y prendre aucun grade, mais seulement entrer dans les ordres.

Les séminaires métropolitains doivent être considérés sous deux rapports différents : 1° comme écoles spéciales de théologie ; 2° comme séminaires.

Comme écoles spéciales de théologie et ayant le droit de conférer les grades, ils doivent être regardés comme membres de l'université impériale. Le grand maître et le conseil auront droit d'expédier les grades, ainsi qu'ils le font pour les facultés de jurisprudence, de sciences, de belles-lettres et d'arts. Il paraît que cette sorte de dépendance ne sera pas une innovation.

Comme séminaires, les séminaires métropolitains se trouveront sous la direction de l'autorité ecclésiastique, c'est-à-dire de l'archevêque.

Quand un élève d'un séminaire diocésain voudra prendre des grades, il se présentera à l'école spéciale de théologie qui fera partie du séminaire métropolitain. Il subira les examens, et son brevet lui sera conféré par les officiers de l'université impériale. Cette marche

aura cet avantage, que, si un séminaire métropolitain avait adopté des principes contraires à l'autorité de l'État, un corps rival pourrait intervenir et refuser les grades. En suivant ce mode, les grades ne seraient pas conférés par une autorité ecclésiastique; et, comme on l'a déjà dit plus haut, cela ne répugne point aux usages anciens, puisque les grades, qui étaient autrefois donnés par les universités, se trouveraient conférés par une autorité civile. Lorsqu'un séminariste, soit diocésain, soit métropolitain, voudra se faire prêtre, son admission dans les ordres ne dépendra que du jugement de ses supérieurs, de l'évêque ou de l'archevêque, c'est-à-dire de l'autorité ecclésiastique. Si on pose en principe que, pour être chanoine, vicaire général ou évêque, il faut être licencié ou docteur, que, pour être curé de 1re classe, il faut être bachelier, il s'ensuivra qu'un homme qui, pour être prêtre, n'aura été sous aucune autre dépendance que celle de ses supérieurs ecclésiastiques, ne pourra avoir les grades nécessaires pour occuper des places du premier rang dans le ministère des cultes que si l'université impériale les lui confère : ce qu'elle pourra refuser dans le cas où il serait connu pour avoir des idées ultramontaines ou dangereuses à l'autorité.

Ces bases générales établies, il faudra déterminer l'âge de l'admission dans les séminaires diocésains. Il faudra examiner aussi si l'on permettra d'y établir des écoles où les enfants soient admis, pour y apprendre les éléments du latin; ce qui ne paraît pas nécessaire. Il paraîtrait plus convenable de ne recevoir que des élèves de quatorze ans, dont la première instruction aurait été faite dans les pensions particulières, les écoles secondaires et les lycées.

Quant aux séminaires métropolitains, on n'y admettrait que des élèves sortant, par examen, des séminaires diocésains et des lycées, ou des pensionnaires âgés de plus de quatorze ans et ayant l'instruction que cet âge comporte.

Le but principal de ces observations est d'éviter l'inconvénient d'avoir deux corps enseignants qui se placeraient en concurrence, et probablement en opposition.

Des prêtres ne doivent pas avoir de colléges, et un petit séminaire serait un véritable collége. On peut seulement tolérer, dans les séminaires diocésains, une seule classe de latin, comme moyen de perfectionner l'enseignement des élèves âgés de plus de quatorze ans qui y seraient admis.

Les frais d'établissement des séminaires métropolitains seront sans doute fort considérables; il n'y a probablement pas d'exagération à estimer à 150,000 francs les dépenses à faire, tant pour

approprier les bâtiments à cette destination que pour les meubler. Il faudra donc se borner, cette année, à l'établissement des séminaires métropolitains de Paris, Lyon, Tours et Malines; les six autres séminaires seront établis l'année suivante.

M. Portalis se concertera avec le ministre de l'intérieur pour faire la désignation des maisons convenables, en connaître l'état, et proposer, mercredi prochain, un projet de décret pour les mettre à sa disposition.

Il s'entendra aussi avec M. Fourcroy pour avoir, sur l'organisation définitive de l'université impériale, les notions qui lui sont nécessaires afin de déterminer positivement, dans son projet de décret, les rapports des séminaires métropolitains, comme écoles de théologie, avec le grand maître et le conseil de l'enseignement.

M. Portalis présentera mercredi prochain :

1° Un état nominatif des cures, par préfectures et sous-préfectures, en indiquant les différentes classes;

2° L'état nominatif des succursales, également par préfectures et sous-préfectures, en distinguant les succursales à la charge du trésor et celles à la charge des communes.

Il fera connaître, en marge de ces états, le montant de la pension dont jouit le titulaire, et ce que les cures et succursales coûtent au trésor et aux communes.

Il établira, dans un rapport par lequel il proposera de mettre toutes les succursales à la charge du trésor, ce que coûterait cette disposition et le montant des pensions dont jouissent actuellement les succursales à la charge des communes.

M. Portalis présentera en même temps deux autres rapports et projets de décrets :

1° Pour fixer le lieu de l'établissement des missions étrangères, et pour organiser définitivement les missions de l'intérieur, qui ont déjà fait beaucoup de bien dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée;

2° Pour donner aux dames de la Charité une maison convenable, l'encouragement nécessaire, et une assez grande extension pour qu'elles rendent les mêmes services qu'elles rendaient jadis.

M. Portalis est invité à envoyer à M. Aldini le catéchisme, pour qu'il soit traduit en italien et répandu dans le royaume d'Italie.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10567. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

Mon Cousin, je suis fâché que vous ayez donné de l'argent à la ville d'Augsbourg. J'aurais pu y lever une contribution de deux millions, et elle n'a rien payé. Vous donnez 90,000 francs au margraviat d'Anspach : c'est beaucoup trop. Vous ne donnez pas assez à Stubingen et à Passau ; ce sont les frontières qu'il faut le mieux traiter, puisque ces malheureux pays ont autant souffert de la présence des Français que de celle des Autrichiens. Vos lettres de change seront acquittées à la trésorerie. J'aurais préféré que vous eussiez employé les fonds qui sont à Augsbourg. Au reste, cela est égal. Votre lettre parle de l'omission du 13e régiment d'infanterie légère : c'est une erreur de copie, car je l'avais porté. Au reste, j'ai donné contre-ordre à Anvers, à Boulogne, à Paris, etc. Si ces détachements devaient marcher, cela serait assez tôt décidé.

Si je devais aller à Munich, je pense que je pourrais trouver deux ou trois chevaux chez vous. Voyez aussi, sans faire semblant de rien, ce que le roi de Bavière pourrait me prêter dans ce cas.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10568. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

Mon Fils, j'ai en Istrie trois ports qui peuvent contenir des vaisseaux de ligne, celui de Porto-delle-Rose, celui de Porto-Quieto et celui de Pola. Comme mon intention est d'avoir une place forte en Istrie pour y réunir les dépôts et troupes qui seraient dans les chefs-lieux de la province, au commencement d'une nouvelle guerre, je désire que vous donniez l'ordre aux officiers du génie de faire dresser les plans de ces trois localités, en faisant connaître celles des trois qui sera la plus facile à fortifier. Ils traiteront aussi la question sous le point de vue maritime, et n'oublieront pas surtout la grande considération de l'air. Il me semble que Pola n'a que 600 âmes, Porto-Quieto 800, et Pirano 6,000. Vous ferez aussi traiter la même question par les plus habiles officiers de marine de Venise, sous le rapport maritime, et leur demanderez un mémoire sur la facilité ou la difficulté que présentent ces ports à être bloqués, et sur la nature de leurs communications avec Venise et Ancône.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10569. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

Mon Fils, traitez bien les patriotes de Bologne et ceux que vous appelez les partisans de Somenzari. Somenzari ne retournera pas à Bologne, puisque cela vous déplaît. Dans les événements sérieux, le parti patriote est celui qui a toujours montré le plus d'énergie pour la France et pour le trône. La considération est un mot vide de sens; à entendre les différents partis, il n'y en a nulle part. Mettez-vous au-dessus de ces petits préjugés et de ces petites idées.

Je suis fort étonné que vous n'ayez pas encore reçu le décret sur la nomination des préfets.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10570. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

Mon Fils, je vois par les états qu'on a envoyé 6,000 fusils dans le mois de mars en Dalmatie : cela est absurde; que désormais on n'y envoie aucune arme ni munitions sans mon ordre. Il y a aussi beaucoup trop de cartouches; il y en a trois millions; c'est ainsi qu'on épuise les arsenaux en pure perte. Faites-moi connaître qui a fait ces dispositions. Est-ce le ministre de la guerre de mon royaume d'Italie, ou mon général d'artillerie?

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10571. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

Mon Fils, je vois avec plaisir ce que vous avez fait à Venise pour les hôpitaux et les établissements publics; cela était très-urgent. Vous aurez reçu plusieurs décrets sur Venise relatifs à la dette et à d'autres objets.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10572. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

Je vous ai déjà fait envoyer 500,000 francs; je viens de donner ordre qu'on vous en envoie 500,000 autres. J'ai aussi donné ordre qu'on réunisse cinq bataillons, de 1,000 hommes chacun, à Ancône, d'où ils se mettront en marche pour vous soutenir immédiatement après leur arrivée.

J'ai vu avec plaisir la prise de Gaëte.

J'attends des nouvelles du général Reynier. Je ne puis trop vous répéter de ne pas tenir vos troupes à Naples. Faites former des camps ou cantonnements à une ou deux journées de Naples, en tenant juste le nombre d'hommes nécessaire pour la défense de la ville et des châteaux. Vous-même placez-vous dans une maison de campagne. Cette mesure, qui n'était pas bonne avant la prise de Gaëte, est convenable à présent que les esprits sont rassurés. Donnez-vous bien de garde d'écouter les conseils de ceux qui voudraient vous placer entre Bénévent et Capoue. Placez-vous entre Naples et la Calabre; réunissez vos forces et envoyez des expéditions pour brûler les villages insurgés. J'imagine que vous avez rejeté dans la mer les Anglais qui auraient débarqué du côté de Salerne. Ne vous soumettez pas à l'initiative des mouvements des Calabrais et des ennemis. Vous avez assez de forces pour conquérir le royaume de Naples et toute l'Italie. Les Anglais ne sont pas redoutables; mais lorsqu'on les attaque sans artillerie et en désordre avec la plus grande partie de mauvaises troupes comme les Polonais, il n'est pas étonnant qu'on réussisse mal.

Le gouverneur de Naples doit avoir une maison en ville; mais il doit avoir aussi un logement dans les châteaux, qui doivent être approvisionnés pour trois mois.

Vous devez ne jamais faire aucun pas rétrograde et périr, s'il le faut, sur le territoire napolitain.

Toutes les dispositions qui ont été faites ne sont pas bonnes.

Il ne faut point de troupes à Naples; avec 100,000 hommes, vous ne garderiez pas cette ville, et avec 15,000, vous n'y feriez pas la police, qui peut se faire tout aussi bien avec 1,500. Des mesures vigoureuses rassureront plus la capitale que de voir des troupes encombrées dans son sein et qu'elle s'accoutumera à croire à peine suffisantes pour la police.

Vous pouvez prendre l'offensive en Calabre sans vous précipiter au fond de la botte, à moins que cela ne soit nécessaire pour dégager

le général Reynier. Vos troupes marcheront avec plaisir. De Cassano à Naples il n'y a pas plus de 50 lieues. Il n'y a pas un moment à perdre pour placer là votre avant-garde. Cela seul peut mettre en repos votre royaume. Il serait même dangereux pour les négociations que cela ne se fît pas bientôt. Cette position, occupée par 6,000 hommes pouvant être renforcés dans un jour par 3,000 autres et dans deux jours par 6,000 autres, qui, en cas d'attaque par des troupes très-supérieures, pourraient se retirer d'une marche et se réunir encore à 3,000 hommes, vous rendra la tranquillité et fera que les affaires de Calabre n'auront plus d'influence sur la politique. Pendant ce temps, vous organiserez votre service, vous ferez des expéditions pour soumettre les villages, et enfin, si l'ennemi prétendait vous attaquer sur Naples, en deux jours vous auriez 9,000 hommes sur cette capitale. Mais toutes ces choses ne se font pas ainsi; un débarquement n'est pas une chose facile; on le verra toujours précédé par les mouvements de l'intérieur. Je suis très-impatient d'apprendre que vous avez occupé Cassano. La saison va devenir supportable, et l'armée reprendra de l'ardeur. D'ailleurs faites piller deux ou trois gros bourgs, de ceux qui se sont le plus mal conduits; cela fera des exemples et rendra aux soldats de la gaieté et le désir d'agir. En supposant que les Anglais eussent beaucoup de forces en Calabre et voulussent soutenir sérieusement une guerre si disproportionnée, avec une avant-garde à Cassano, appuyée, à quelques marches, de deux ou trois brigades, vous seriez renforcé en trois jours par 9,000 hommes; et, si enfin ils ne se croyaient pas suffisamment forts, ils se retireraient d'une marche et seraient encore rejoints par 3,000 hommes. C'est ainsi que l'on fait la guerre, lorsqu'on a plusieurs points à garder et qu'on ne sait pas sur lequel l'ennemi vous attaquera. Vous-même pouvez porter votre séjour à dix ou douze lieues de Naples. Des postes de cavalerie, des signaux doivent être établis, afin de correspondre avec les points de la côte, qui sont sur votre flanc droit; et, quand enfin il en sera temps, que la saison sera rafraîchie, vous vous mettrez en mouvement et vous reprendrez toute la Calabre.

Je ne ferai jamais la paix sans avoir la Sicile; cela n'entre pas dans mes projets. Si les affaires de Calabre y mettent obstacle, et que les affaires du continent ne m'appellent point ailleurs, je me rendrai à Naples à la fin de septembre.

Vous avez d'aussi bons généraux qu'il peut y en avoir en France. Saint-Cyr est un général très-prudent. Il est vrai que Reynier a fait des fautes de toute espèce et auxquelles je ne m'attendais pas; l'art

d'être tantôt audacieux et tantôt très-prudent est l'art de réussir. Du moment que Reynier vous aura rejoint, faites passer les trois régiments qui sont avec lui, sur les derrières, dans des positions où ils puissent se reposer; ce doit être à l'un des échelons intermédiaires, ni le plus près de Cassano, ni le plus près de Naples.

Je ne vois pas d'inconvénient que vous employiez à votre service des officiers français et que vous en preniez pour votre Garde comme vous le jugerez convenable, sans trop affaiblir les cadres. Vous m'en donnerez avis et m'en enverrez la note, afin que je les fasse remplacer dans leurs corps.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10573. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

J'ai reçu votre lettre du 19 juillet. Je vois avec plaisir que vous avez fait partir six régiments d'infanterie et deux de cavalerie pour Cassano. Il y a de quoi soumettre toute la Calabre et culbuter les Anglais. Il est assez inquiétant de savoir ce qu'est devenu le général Reynier; peut-être se maintient-il aux environs de Cotrone. Il est urgent de le dégager, car il doit avoir très-peu de vivres. Par les différentes lettres que je vous ai écrites, je vous ai fait connaître les dispositions que votre position comportait : des échelons et des échelons, les châteaux de Naples approvisionnés et armés, vos dépôts enfermés dans Gaëte et dans Capoue, et vos 25 ou 30,000 hommes placés de manière à pouvoir être réunis en quatre jours, pour les trois quarts, et en cinq marches forcées, sur Naples ou sur Cassano. Vous avez des côtes, sans doute, mais j'en ai partout; et, s'il était vrai que des vaisseaux donnassent tant d'avantage aux Anglais, il s'ensuivrait qu'avec les 40,000 hommes qu'ils ont de disponibles ils pourraient tenir en échec un bien plus grand nombre de troupes. Mais pour chaque chose il faut un plan.

Il y a longtemps que je vous ai dit que vous disséminiez trop vos troupes. Tenez-les réunies, et il vous arrivera ce qui est arrivé en France : les Anglais ont débarqué plusieurs fois, mais ils ont été bien rossés et n'osent plus débarquer.

Si vous n'aviez pas laissé Cassano sans forces, et que vous y eussiez tenu deux régiments, au lieu de les tenir dans la Pouille et disséminés sur les côtes, les Anglais eussent été rejetés dans la mer, et vous eussiez assuré votre tranquillité pour longtemps. L'idée que Naples ne peut être défendue contre une puissance maritime est une

idée ridicule. Si vous dites ensuite que vous devez choisir pour séjour habituel une autre ville que Naples, plus avant dans les terres, je suis de votre opinion. J'aurais bien désiré avoir les plans des forts de Naples avec une dissertation des officiers du génie, et les plans de Capoue avec des mémoires qui me fassent connaître les points environnants.

Vous aurez Naples et la Sicile, vous serez reconnu par toute l'Europe; mais, si vous ne prenez point des mesures plus vigoureuses que celles que vous avez prises jusqu'ici, vous serez détrôné honteusement, à la première guerre continentale. Vous êtes trop bon, surtout pour le pays où vous êtes. Il faut désarmer, faire juger et déporter. A mon sens, les premiers travaux à faire, lorsque vous serez maître de la Sicile, c'est d'établir un fort au phare et un autre à Scilla. Au reste, soyez sans inquiétude, je vous tiendrai ce que je vous ai promis. Je serai moi-même à la fin de septembre à Naples, s'il le faut.

Le royaume d'Italie me rend cent quarante millions de Milan; il faut que les royaumes de Naples et de Sicile me rendent autant, sans cela vous n'aurez rien. Il faut avoir à votre service 3,000 Corses, 6,000 Suisses et pas plus de 6,000 Napolitains. Vous n'employez pas assez les officiers napolitains qui ont servi dans l'armée d'Italie. Suivez mes principes politiques; faites l'armée patriote; employez les officiers partisans de la France et qui ont montré de l'énergie; ceux-là ne vous trahiront jamais pour la reine Caroline. Si vous gouvernez votre pays avec vigueur, et que vous en retiriez cent quarante à cent cinquante millions de Milan de contributions, vous aurez six vaisseaux de guerre et autant de frégates, qui, joints à ma marine de Toulon, rendront plus difficile et plus chanceuse aux Anglais leur domination sur la Méditerranée. N'employez pas trop de troupes napolitaines, qui vous abandonneraient si j'étais battu en Italie; il faut calculer ainsi : employez des troupes qui ne vous abandonneront pas.

Le 1er régiment suisse est composé d'hommes qui ont servi en France, et qui seront fidèles. Les Corses vous seront fidèles, et vous pouvez facilement les recruter. Les Napolitains patriotes, qui ont été en France lors de la révolution de l'an VII, seront fidèles. Je ne parle pas de l'armée française; puisque les destins de la France ne peuvent être mis en balance que par l'Europe réunie, elle aurait besoin de toutes ses troupes, et probablement je ne pourrais vous laisser que deux ou trois régiments. Souvenez-vous bien de ce que je vous dis : le destin de votre règne dépend de votre conduite à

votre retour dans la Calabre. Ne pardonnez pas. Faites passer par les armes au moins 600 des révoltés. Ils m'ont égorgé un plus grand nombre de soldats. Faites brûler les maisons de trente des principaux des chefs de villages, et distribuez leurs propriétés à l'armée. Désarmez tous les habitants et faites piller cinq ou six gros villages de ceux qui se sont le plus mal comportés. Recommandez aux soldats de bien traiter les villes qui sont restées fidèles. Privez de leurs biens communaux les villages révoltés, et donnez ces biens à l'armée. Surtout désarmez avec rigueur.

Puisque vous comparez les Napolitains aux Corses, souvenez-vous que, lorsqu'on entra dans le Niolo, quarante rebelles furent pendus aux arbres, et que la terreur fut telle que personne ne remua plus. Plaisance s'était insurgée; à mon retour de la Grande Armée, j'y envoyai Juno, qui prétendait que le pays ne s'était pas insurgé et m'envoyait de l'esprit à la française : je lui ai envoyé l'ordre de faire brûler deux villages et de faire fusiller les chefs de la révolte, parmi lesquels étaient six prêtres. Cela fut fait et le pays fut soumis, et le sera pour longtemps.

Vous voyez la terreur qu'inspire la reine; certes, je ne vous propose pas son exemple à imiter; mais il n'en est pas moins vrai que c'est une puissance. Si vous vous conduisez avec vigueur et énergie, les Calabrais ni autres ne bougeront de trente ans.

Je finirai ma lettre comme je l'ai commencée. Vous serez roi de Naples; vous aurez trois ou quatre ans de paix. Si vous vous faites roi fainéant, si vous ne tenez pas les rênes d'une main ferme et décidée, si vous écoutez l'opinion du peuple, qui ne sait ce qu'il veut, si vous ne détruisez pas les abus et les anciennes usurpations de manière que vous soyez riche, si vous ne mettez pas des impositions telles que vous puissiez entretenir à votre service des Français, des Corses, des Suisses, des Napolitains, et armer des vaisseaux, vous ne ferez rien du tout; et, dans quatre ans, au lieu de m'être utile, vous me nuirez, car vous m'ôterez de mes moyens. Vous avez une place à construire à Scilla; envoyez-m'en au plus tôt les plans, pour que je les approuve. Arrivé en Sicile, ne perdez pas un mois sans faire travailler à un pareil fort sur le rivage opposé à Scilla, pour lier ensemble vos deux royaumes.

Puisque la Calabre s'est révoltée, pourquoi ne prendriez-vous pas la moitié des propriétés de ce pays pour distribuer à l'armée? Ce serait une ressource qui vous serait d'un grand secours, et en même temps un exemple pour l'avenir. On ne change et réforme pas les États avec une conduite molle; il faut des mesures extraordinaires

et de la vigueur. Comme les Calabrais ont assassiné mes soldats, je prendrai moi-même le décret par lequel je confisquerai, au profit de mes troupes, la moitié des revenus de la province, particuliers et publics. Mais si vous commencez à prendre pour principe qu'ils ne se sont pas révoltés et qu'ils vous ont toujours été attachés, votre bonté, qui ne sera que faiblesse et timidité, sera très-funeste à la France. Vos amis le disent : vous n'inspirez pas de confiance; vous êtes trop bon.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10574. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

Je ne vois pas de difficulté que vous preniez les 600 hommes que vous désirez, pour former votre Garde, parmi les troupes françaises qui sont en Hollande. Mais vous mettez dans tout cela beaucoup trop de précipitation; marchez donc plus doucement. Vous devez vous rappeler que vous m'avez fait beaucoup de tort dans votre commandement de mon armée du Nord. Vous m'avez ôté des moyens de ma Grande Armée, et vous avez dissous mon armée du Nord avec une précipitation sans exemple.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10575. — AU PRINCE JOACHIM.

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

J'ai reçu vos lettres. J'ai été surpris de vos observations sur Wesel. Je dépenserai cette année plus de deux millions sur cette place; je dépenserai encore beaucoup d'argent pour la garantir des mouvements du Rhin. Wesel ne peut appartenir qu'à une grande puissance. Quant à la garantie de vos enfants, c'est un raisonnement pitoyable et qui m'a fait hausser les épaules; j'en ai rougi pour vous. Vous êtes Français, j'espère, vos enfants le seront; tout autre sentiment serait si déshonorant que je vous prie de ne m'en jamais parler. Il serait fort extraordinaire qu'après les bienfaits dont le peuple français vous a comblé vous pensiez à donner à vos enfants les moyens de lui nuire. Encore une fois ne me parlez plus de cela, c'est trop ridicule.

Je vous recommandé beaucoup de sagesse avec les Prussiens; point de démarches hasardées, parce que vous serez désavoué; beaucoup de prudence dans vos discours, parce que vous êtes très-

observé. Veuillez bien aussi ne vous éloigner en rien du recès de l'Empire sur l'octroi du Rhin et n'y faire aucune innovation, sans quoi vous vous attirerez un affront. Il faut marcher avec beaucoup de prudence, et faire davantage ce que je vous dis. Vous me connaissez assez pour savoir que je suis homme à faire exécuter ce que je crois utile à mon empire, et que je n'agis pas sans de bons motifs, parmi lesquels vous devez compter l'amitié que je vous porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10576. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 31 juillet 1806.

Mesdames Laura Cornaro-Mocenigo; Delfin, née Gradenigo; Elisabetta da Mulla, née Pisani; Maria Tiepolo, née Priati; Chiara Contarini, née Correo; Catarina Manin, née Pesaro, dame du palais de la princesse Auguste, ayant reçu la croix étoilée d'Autriche, demandent à l'Empereur d'être autorisées à la porter.

Joseph Josy, premier dignitaire du Dôme de Milan, demande l'autorisation de porter l'ordre de Saint-Étienne de Toscane.

Renvoyé à M. Marescalchi, pour répondre à ces dames que mon intention est qu'aucun de mes sujets italiens ne porte d'ordres étrangers; que, si elles avaient ces décorations pendant le temps que l'Autriche régnait sur Venise, je n'y aurais fait aucune attention; mais que je ne puis regarder que comme une inconvenance qu'elles leur soient données depuis la paix, et que je désire que ces dames les renvoient, en faisant sentir le refus que j'ai fait de leur permettre de les porter.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10577. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 31 juillet 1806.

Monsieur Decrès, je désire qu'on mette en place du vaisseau *le Commerce-de-Paris* un vaisseau à trois ponts, en construction à Toulon, qui sera appelé *la Ville-de-Vienne*. Je désire qu'en place du *Robuste* on mette un vaisseau de 80 canons, qui sera appelé, comme vous le proposez, *le Donawert*. Les deux vaisseaux de 74, que vous mettrez sur les cales qui sont vacantes, s'appelleront *l'Ulm* et *le Danube*.

Faites remplacer *l'Ajax*, à Rochefort, par un vaisseau de 74, qui s'appellera *le Vénitien*.

Les deux premiers vaisseaux que vous mettrez sur le chantier à Anvers s'appelleront *le Dalmate* et *l'Albanais;* je dis à Anvers, parce que je veux que ce soient de petits vaisseaux. Je vous recommande de veiller à ce que beaucoup de constructions soient commencées.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10578. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 31 juillet 1806.

Je reçois votre lettre du 22 juillet, par laquelle vous me faites connaître l'entrée à Naples des troupes du siége de Gaëte. J'ai vu avec plaisir que vous avez donné 10,000 hommes au maréchal Masséna pour aller en Calabre; mais j'ai vu avec peine que vous ne placiez pas vos troupes en échelons pour pouvoir en trois jours les réunir, si cela est nécessaire, et tomber sur les Anglais. Je suppose Masséna arrivé à la hauteur de Cassano; qu'il apprenne que les Anglais cernent le général Reynier avec 12,000 hommes et 4 ou 5,000 révoltés : il prendra une position et sera obligé de perdre quinze jours à attendre que vous lui renvoyiez des renforts. Au contraire, en plaçant en échelons ces troupes, qui, en trois ou quatre jours, pourront le joindre ou revenir sur Naples et Salerne, s'il le fallait, il ne perdra point de temps pour dégager Reynier. Vous savez bien que Reynier n'a pas aujourd'hui plus de 4,000 hommes de troupes désorganisées et découragées. Quelle honte et quel malheur si ces braves gens, après s'être défendus, étaient obligés de rendre leurs drapeaux! Je vous ai écrit deux longues lettres là-dessus.

J'ai donné ordre que les Polonais vous rejoignissent, ainsi que le dépôt. J'ai donné ordre que 6,000 hommes soient réunis à Ancône, sous les ordres du général Lemarois, pour se porter sur Naples; mais il faut le temps qu'ils se réunissent à Ancône. J'ai également donné ordre au général Lemarois de vous envoyer tous les détachements qu'il a de la légion corse et des Polonais, et le bataillon suisse qui est à Ancône. Je donne ordre au général Duhesme de vous faire passer le bataillon du régiment de la Tour d'Auvergne qui est à Civitâ-Vecchia. Les deux autres bataillons de ce régiment sont à Gênes et vont filer incessamment pour rejoindre le premier. Mais ce ne sont pas les troupes qui vous manquent, c'est la manière de les rassembler, de les tenir réunies et de les faire agir avec vigueur.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10579. — AU GÉNÉRAL RAPP,

COMMANDANT LA 5e DIVISION MILITAIRE, A STRASBOURG.

Saint-Cloud, 1er août 1806.

J'ai reçu votre lettre avec le livret, qui y était joint, des trois colonnes que vous avez fait partir pour la Grande Armée, se montant à 4,200 hommes d'infanterie et 2,000 chevaux. Je désire que vous me fassiez connaître, par un livret pareil, ce qui reste aux dépôts en officiers, sous-officiers et soldats, et en chevaux, et ce qui leur manque pour qu'ils fournissent un plus grand nombre de troupes et de chevaux.

J'ai confronté votre livret avec mes états de situation; j'y vois,

Que le 3e de ligne devait avoir 800 hommes à son dépôt : vous en avez fait partir 400, il doit en rester 400;

Que le 4e de ligne devait avoir 500 hommes : il n'en est rien parti;

Que le 18e de ligne avait 600 hommes : il en est parti 300, il en doit rester 300;

Que le 24e de ligne avait 470 hommes : il n'en est parti que 140, je suis étonné que vous n'ayez pas fourni les 200 hommes demandés;

Que le 34e avait 650 hommes : il n'en est parti que 270; pourquoi n'a-t-il pas fourni les 300 demandés? est-ce défaut d'habillement ou d'équipement? que le 40e avait 800 hommes : il n'en a fourni que 400, est-ce par la même raison?

Que les 57e, 88e et 96e n'ont rien fourni;

Que vous n'avez fait partir que 300 hommes du 24e d'infanterie légère, qui est porté à 900 hommes;

Que le 26e n'a fourni que 400 hommes : il doit avoir beaucoup de monde disponible, il a 850 hommes;

Que le 17e de dragons, qui est porté sur mes états comme ayant 143 chevaux, n'en a fait partir que 63 : pourquoi cette différence? que le 18e, qui avait 108 chevaux, n'en a fourni que 41; que le 19e, qui avait 200 chevaux, n'en a fourni que 124; que le 27e, qui avait 137 chevaux, n'en a fourni que 89;

Que le 10e de cuirassiers, qui avait 217 chevaux, n'en a fait partir que 129; que le 11e de cuirassiers, qui avait 157 chevaux, n'en a fourni que 123;

Que le 8e de dragons, qui avait 160 chevaux, n'en a fourni que 100; que le 12e de dragons, qui en avait 139, n'en a fourni que 93; que le 16e de dragons, qui en avait 188, n'en a fourni que 149; que le 21e, qui avait 135 chevaux, n'en a fourni que 120;

Que le 11e de chasseurs, qui avait 137 chevaux, n'en a fourni

que 87; que le 16ᵉ, qui en avait 157, n'en a fourni que 109; que le 13ᵉ, qui en avait 207, n'en a fourni que 62 : celui-là me paraît le plus extraordinaire; on en avait demandé 180; le régiment paraît en état de les fournir; que le 21ᵉ de chasseurs avait 240 chevaux : il n'en a fourni que 187;

Que le 8ᵉ de hussards, qui en avait 93, n'en a fourni que 52; que le 10ᵉ, qui en avait 149, n'en a fourni que 109; enfin que le 8ᵉ, qui en avait 138, n'en a fourni que 98.

Faites-moi connaître les raisons de ces différences.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10580. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 1ᵉʳ août 1806.

Mon Fils, je reçois votre état de situation au 15 juillet. Je suis fâché que le général Marmont ait emmené une artillerie inutile, qui me consomme des chevaux sans raison.

L'officier du génie Somis est trop vieux pour faire utilement un service de montagne. Donnez-lui ordre de se rendre à Venise, où il dirigera les travaux; il y a là le général Poitevin, qui est un officier distingué.

Je vous ai fait connaître que mon intention était que le 2ᵉ corps de la Grande Armée se tînt prêt à marcher; il n'y a donc pas un moment à perdre pour l'organiser.

Donnez ordre au 3ᵉ bataillon du 8ᵉ d'infanterie légère, aux 3ᵉˢ et 4ᵉˢ bataillons des 11ᵉ, 35ᵉ et 60ᵉ de ligne de se rendre à Trévise, Padoue et Vicence, comme je l'ai déjà ordonné. Mon intention est qu'il n'y ait aucun dépôt ni embarras entre la Piave et l'Isonzo. Vous continuerez à laisser sur l'Isonzo les deux divisions du 2ᵉ corps de la Grande Armée, l'une composée des 9ᵉ de ligne, 84ᵉ et 92ᵉ, l'autre des 106ᵉ, 53ᵉ et 13ᵉ.

Vous donnerez ordre que le 3ᵉ bataillon du 13ᵉ rentre également du côté de Trévise ou de Padoue, de manière que vous aurez au second corps de la Grande Armée trois bataillons du 9ᵉ, autant du 84ᵉ autant du 92ᵉ; deux bataillons du 106ᵉ, deux du 53ᵉ.

Vous composerez la garnison de Venise de tous les 3ᵉˢ et 4ᵉˢ bataillons, qui vont s'augmenter successivement par la rentrée des malades laissés en Italie, et maintenant en route pour rejoindre leurs 3ᵉˢ bataillons. Mon intention est qu'aucun homme détaché ne rejoigne l'armée qui est en Dalmatie. Tous les individus sortant des hôpitaux en deçà de l'Isonzo doivent se rendre à leurs dépôts, et, en attendant

que vous en ayez un pour les 5e, 23e, 79e et 81e régiments, vous en formerez un provisoire. Je donnerai ensuite des ordres pour que ces individus se rendent en Dalmatie, si cela entre dans nos projets; mais aucun mouvement d'hommes isolés ne doit avoir lieu d'Italie sur l'Istrie sans un ordre positif. Veillez à ce que cela soit ainsi, car j'apprends avec peine qu'un grand nombre d'hommes isolés traversent tous les jours la Croatie pour se rendre en Dalmatie.

Le général Broussier commandera une des divisions du second corps d'armée. Je vous enverrai incessamment un général de division distingué pour commander l'autre division, et un officier d'expérience pour commander tout le corps.

Je vous recommande de nouveau de donner l'ordre qu'il n'y ait en Istrie aucun dépôt, et qu'on n'y laisse que le matériel et l'artillerie strictement nécessaires pour la défense des ports et de la côte.

Que tous les dépôts des 3es et 4es bataillons repassent la Piave, et qu'il n'y ait dans le Frioul que le second corps de la Grande Armée, composé de six régiments d'infanterie, de deux de cavalerie, ayant son artillerie en état et se trouvant enfin de la même force que celui que le général Marmont commandait.

Le général Marmont a emmené trop de troupes. Je n'avais pas compté sur le 35e; je vous ai déjà mandé de le faire revenir par mer, s'il y avait moyen, et au moins les 3es bataillons des 5e, 23e et 79e.

Dans votre état de situation, vous ne me parlez pas de la formation que les dépôts des corps qui sont en Dalmatie et en Italie ont dû recevoir, d'après les ordres que j'ai donnés il y a déjà quinze jours. Ayez soin de vous occuper sans relâche de cet objet et de m'apprendre que tous les dépôts sont organisés et inspectés; il est urgent qu'ils préparent tous les moyens dont ils peuvent disposer, car ils vont recevoir beaucoup de conscrits dans l'automne.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10581. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 1er août 1806.

Toutes les hypothèses que vous faites sont inutiles. Un an plus tôt, un an plus tard, vous serez maître de la Sicile, et cette Médée n'y aura pas un pouce de terre.

Le général Campredon vient d'arriver; il m'a paru extrêmement fatigué. Du moment qu'il sera reposé, je vous le renverrai; mais je

voudrais arrêter avant quelques idées sur les fortifications de Naples. Il est donc convenable que vous lui envoyiez tous les plans nécessaires.

Il vous faut une grande place où toute l'artillerie, tous les dépôts puissent être en sûreté et soutenir un long siége, pour donner le temps à des secours d'arriver.

Où doit être située cette place? Prendra-t-on Capoue ou toute autre? C'est une question assez importante. Enfin on ne peut rester en l'air au milieu d'un peuple ennemi qui est inconstant, qui l'a toujours été, et qui, pendant les premières années, sera sans consistance.

Supposez les Français battus en Italie, et qu'on fût obligé de faire la guerre dans le royaume de Naples : il serait convenable d'y avoir une place qui pût renfermer les dépôts, les hôpitaux, les munitions de guerre, et où l'armée pût se rallier et concentrer sa défense.

Il peut y avoir des avis pour mettre cette place à Naples même, non qu'aucun homme sensé puisse avoir l'idée d'enfermer cette immense ville dans la place, mais aux approches de la ville et dans une situation à avoir des feux sur la rade. On aurait le double avantage que la ville serait défendue et qu'elle-même serait contenue, ce qui serait d'un grand résultat. Mais il ne s'agit pas d'avoir une simple citadelle qui ne signifie rien, mais une localité d'une étendue au moins de 3,000 toises. Causez là-dessus avec quelques officiers du génie. Il serait très-avantageux de pouvoir, par une seule place, contenir la capitale, avoir des batteries sur le port, mettre à l'abri tous les établissements d'artillerie, les magasins et les dépôts de l'armée. En travaillant trois ou quatre ans à cette place, en y mettant trois ou quatre millions par an, on aurait une place qui se défendrait six mois, et qui, contenant 12 à 15,000 hommes, occuperait une armée considérable. Beaucoup de places ne servent de rien. Soit qu'on établisse cette place à Naples, soit qu'on l'établisse à Capoue, il vous en faudra encore deux autres aux extrémités de la Calabre, à Charybde et Scilla, pour lier ces deux parties du royaume, et enfin une à Tarente et dans un meilleur point, s'il est possible d'en trouver, qui puisse, même en perdant la supériorité sur terre, mettre à l'abri nos magasins et nos flottes qui arriveraient à Tarente pour la discussion des affaires du Levant. Il sera ensuite nécessaire d'établir des forts dans les îles et de bonnes redoutes revêtues à la gorge dans le mouillage le plus près de la côte; mais cela n'est que d'un intérêt secondaire. Les plans de Tarente sont déjà faits. Ce qui est le plus important, c'est une belle place de dépôt telle que le roi lui-même puisse s'y enfermer et s'y défendre pendant des années, avec les

hommes qui lui sont le plus attachés; car, une fois le royaume de Naples soumis, le principe d'une famille qui y règne est de n'en jamais dépasser les frontières, et d'y périr, s'il le faut, en défendant le territoire; et cette seule idée doit donner une autre direction à l'esprit public.

Une dynastie élevée dans ce principe ne sera jamais vaincue et conservera le trône intact. Vous voyez que, si le roi avait eu une place pareille et s'y fût renfermé au lieu d'aller en Sicile, vous auriez eu deux siéges à faire; vous n'auriez trouvé aucune ressource ni aucune artillerie; en deux ans vous n'eussiez pas pris ces places, et la paix ou d'autres événements continentaux auraient pu le sauver.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10582. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 1er août 1806.

Je reçois votre lettre du 27 juillet. Les reproches que je vous ai faits sont relatifs à la précipitation que vous mettez dans vos délibérations. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous vous fassiez faire un rapport général sur vos places fortes. Je désire que vous me le soumettiez. Vous devez penser que je puis avoir un jour la guerre avec la Prusse et l'Autriche réunies, et que des places du côté de l'Allemagne me seront utiles. Je ne puis vous donner mon opinion sur les capitulations que vous avez avec les princes de Waldeck et de Saxe-Gotha pour des régiments. Songez bien que vous avez besoin de troupes pour vous former une armée de 30,000 hommes qui vous défende contre les descentes des Anglais et dans toutes les autres circonstances, et qui garde vos colonies. Il ne faut rien précipiter; ce n'est que lorsque vous m'aurez fait connaître la situation de vos troupes, votre manière de les recruter, que je pourrai vous donner mon opinion sur cette question.

Les meilleures troupes, celles auxquelles vous pouvez avoir le plus de confiance, sont les Suisses; elles sont fidèles et braves; mais en général elles ne veulent point aller aux colonies. Lorsque vous m'aurez fait un rapport général sur votre armée et sur vos conditions, on pourra voir s'il est possible de mettre à votre service quelques régiments, soit de Bade, soit de Wurtemberg, soit de Hesse-Darmstadt, lesquels, appartenant à des princes plus puissants, seraient bons et déserteraient moins.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.



10583. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 1er août 1806.

Les circonstances peuvent exiger que vous réunissiez à Utrecht un camp de troupes hollandaises, le plus considérable que vous pourrez, de 18,000 hommes, si cela est possible. J'ai donc besoin que vous me fassiez connaître de quels corps et de quelles armes il sera composé. Il pourrait occuper les mêmes positions qu'occupait le corps du général Marmont.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10584. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 1er août 1806.

Le 21e régiment d'infanterie légère qui arrive à Wesel n'a point ses carabiniers; j'avais cependant donné ordre que ce qu'il y avait de ce régiment en Hollande s'y rendît. Que voulez-vous que je fasse d'un régiment sans carabiniers qui va marcher à l'ennemi? Je suis fort mécontent de cette inexécution de mes ordres, qui me paralyse un régiment.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10585. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 1er août 1806.

Mon Cousin, il n'y a pas d'inconvénient, puisque vos ordres sont partis, que la Grande Armée se trouve sur un pied respectable. J'ai seulement retenu les détachements et les 3es et 4es bataillons qui sont à Boulogne, Anvers, Paris, et j'ai laissé continuer tout le reste des mouvements. Rapp, à qui j'ai donné provisoirement le commandement de la 5e division, me rend compte que trois colonnes, formant 4,200 hommes d'infanterie et 2,000 chevaux, ont passé le Rhin.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10586. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 2 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie des lettres du duc de Clèves. Je vous prie de me les renvoyer lorsque vous en aurez

pris connaissance. Mon intention est que vous expédiiez à Berlin un courrier extraordinaire à M. Laforest, pour l'informer confidentiellement de ce qui se passe. J'envoie l'ordre positif au duc de Clèves de ne se permettre aucune espèce d'hostilité directe ni indirecte envers la Prusse. Le but de votre dépêche à M. Laforest sera donc de lui faire connaître que, si le cabinet prussien apprenait qu'il fût arrivé quelque chose de grave, il doit déclarer que, dans un moment où je ne fais point ma paix avec l'Angleterre pour ne pas priver la Prusse du Hanovre, je n'ai certainement point le dessein de rien faire contre elle; que, si le duc de Clèves n'a point été prévenu, c'est que l'on n'avait pas prévu que les pays fussent occupés par des troupes prussiennes. Je n'ai pas besoin de vous dire que, s'il ne se passe rien, M. Laforest ne doit rien dire. Réitérez-lui qu'à tout prix je veux être bien avec la Prusse, et laissez-le, s'il le faut, dans la conviction que je ne fais point la paix avec l'Angleterre à cause du Hanovre.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10587. — AU PRINCE JOACHIM.

Saint-Cloud, 2 août 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre. La résolution où vous êtes de repousser par la force les Prussiens du pays qu'ils occupent est une véritable folie; ce serait alors vous qui insulteriez la Prusse, et cela est très-contraire à mes intentions. Je suis en bonne amitié avec cette puissance, je cesse de faire la paix avec l'Angleterre pour lui conserver le Hanovre; jugez après cela si je voudrais me brouiller avec elle pour des bêtises. Je veux m'entendre à l'amiable avec elle. S'il y a des troupes prussiennes dans les pays que vous devez occuper, gardez-vous de leur faire aucune offense, et ne donnez aucun prétexte. Je suis, encore une fois, en bonne harmonie avec la Prusse. Vos propos doivent être très-rassurants. Je ne puis vous exprimer la peine que j'éprouve en lisant vos lettres; vous êtes d'une précipitation désespérante. Votre rôle est d'être conciliant et très-conciliant avec les Prussiens, et de ne faire aucun pas qui leur nuise. Le premier mal vient de l'occupation de Werden, que vous ne deviez pas occuper. Ce n'était pas votre affaire.

La division Dupont se rend sur l'Inn; vous ne devez en disposer en rien. Vous ne savez pas ce que je fais. Restez donc tranquille. Avec une puissance comme la Prusse, on ne saurait aller trop doucement. La division Dupont a ordre de se cantonner depuis Cologne

jusqu'à Coblentz, et de là rejoindre l'armée. Ne dérangez aucune de mes dispositions.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10588. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 3 août 1806.

Je reçois vos lettres du 24. Vous pouvez dire au maréchal Masséna que j'ai fait mettre en liberté Ardant.

Après avoir vu avec attention tout le profil de Gaëte, je crois que c'est une trop mauvaise place pour l'occuper. Une place quo l'on bat en brèche sans que l'on ait couronné le chemin couvert, et dont la brèche est praticable sans passer le fossé et sans faire sauter la contrescarpe, est une mauvaise place. Je n'ai aucune idée de Capoue; je ne connais pas Pescara : j'ai peine à croire cependant qu'il faille 3,000 hommes pour défendre cette place.

Quand même la guerre renaîtrait sur le continent, je me contenterais de reprendre à l'armée de Naples le même nombre de troupes que je lui enverrais de ses dépôts, c'est-à-dire la valeur de quatre régiments et les trois qnarts de la cavalerie qui s'y trouve; avec cela j'aurais suffisamment.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10589. — A M. CAMBACÉRÈS.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Mon Cousin, je vous prie de lire avec attention ce rapport sur Bordeaux. Faites-moi connaître ce que vous pensez du maire et des adjoints. Causez-en avec Pérignon, Jaubert et Grammont. Mon intention est au reste de ne point souffrir dans ces places des hommes opposés aux opérations du Gouvernement et beaux-frères d'agitateurs. Éclairez-vous là-dessus, et faites-moi connaître comment on pourrait les mieux remplacer.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10590. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Si le baron de Vernazza est à Turin, faites-le arrêter et conduire à Paris, comme étant retourné auprès du roi de l'île de Sardaigne.

S'il n'y est pas, faites mettre le séquestre sur ses biens, par la même raison, et faites-le inscrire sur la liste des émigrés.

Donnez ordre que l'abbé Pullini se rende en surveillance dans quelque petite ville du Languedoc que vous désignerez. On n'est point assez sévère pour des hommes qui ont eu des intelligences avec le roi de Sardaigne. Donnez ordre au général Menou et aux préfets de correspondre avec vous pour vous faire connaître ces individus; mon intention n'est pas de les ménager. Tout individu ayant correspondu directement ou indirectement avec le roi de Sardaigne ou ses agents doit ne pas être souffert en Piémont et doit être l'objet d'une mesure extraordinaire.

Je suis fâché que vous ayez accordé à Mme Turgot la permission de revenir à Paris; elle a été impliquée dans la conspiration de Georges. Mon intention est que tous les individus compromis dans un si grand attentat soient tenus éloignés de la capitale. Ce n'est pas faire la police que ne pas y tenir la main. Vous autorisez également Beuquet de la Pommeraye à revenir. Quelle est donc cette folie de rappeler à Paris de mauvais sujets incorrigibles? En général, je désire que vous ne laissiez revenir aucune des personnes exilées, sans mon autorisation. Vous jouez trop avec les éléments de la tranquillité publique. Il me semble que Mme Turgot a été tellement compromise qu'elle doit ne jamais revenir dans la capitale et être l'objet d'une surveillance spéciale. Chargez M. Réal de me faire un rapport sur tous les individus qui ont été impliqués directement ou indirectement dans la conspiration de Georges. Pas un ne doit rester à Paris Le moindre mal de cette douceur mal entendue est d'accoutumer ces gens-là à regarder comme des peccadilles ce qui est tramé contre le Gouvernement. Il faut que tous les jours un crime de cette nature devienne plus grave.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10591. — AU ROI D'ESPAGNE.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Monsieur mon Frère, j'ai tardé à répondre à la dernière lettre de Votre Majesté. Je désire contribuer à donner au prince de la Paix une preuve signalée de l'amitié toute particulière que Votre Majesté lui porte. Le roi d'Angleterre m'ayant paru sincèrement animé du désir de mettre fin à la présente guerre, j'ai autorisé M. le général Clarke, mon secrétaire du cabinet et mon conseiller d'État, à entrer en conférence avec lord Yarmouth, et les premières ouvertures ont

3.

été assez satisfaisantes de part et d'autre pour que le cabinet de Saint-James ait jugé convenable de donner un caractère authentique et des pouvoirs pour négocier, conclure et signer un traité définitif, à lord Yarmouth et à lord Lauderdale. Ce dernier est arrivé aujourd'hui même dans ma capitale. Votre Majesté jugera sans doute convenable d'envoyer à Paris un ministre chargé de ses instructions et de ses ordres. Il ne me reste qu'à réitérer à Votre Majesté l'expression des sentiments de la sincère amitié que je lui porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10592. — A LA REINE D'ESPAGNE.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Madame ma Sœur, je ne saurais assez remercier Votre Majesté des choses aimables qu'elle veut bien me dire sur les événements de la dernière campagne. Je la prie d'être convaincue de l'intérêt que je porterai constamment à sa fille la reine d'Étrurie, qui se distingue par tant de belles qualités. Elle ne doutera pas non plus du désir que j'ai de trouver des circonstances qui me mettent à même de lui donner des preuves de la parfaite amitié que je porte à Votre Majesté.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10593. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Le prince de Neufchâtel écrit que les libelles récemment publiés en Allemagne contre l'Empereur ont été répandus par les libraires Kupfer de Vienne, Enrich de Linz et Stein de Nuremberg.

M. le Prince de Bénévent fera une note très-forte à M. de Metternich à ce sujet. Il fera sentir combien je suis indigné que la cour de Vienne ait recours à des moyens si lâches, après que j'ai tenu envers elle une conduite aussi généreuse; il demandera l'arrestation et la punition exemplaire des auteurs et colporteurs de ces libelles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10594. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, tous les libelles qu'on répand en Allemagne sortent de la ville de Nuremberg. Faites connaître au Sénat de cette ville que si, sur-le-champ, il ne fait pas arrêter les libraires et brûler tous ces libelles, avant de quitter l'Allemagne, je punirai la ville de Nuremberg d'une manière exemplaire.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10595. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Vous ferez connaître à l'artillerie et au génie ma satisfaction de la conduite de ces deux corps à Gaëte, ainsi qu'aux régiments composant l'armée assiégeante. J'ai ordonné que quatre places dans la Légion seraient accordées aux officiers et quatre aux sous-officiers et soldats de chacun de ces régiments. Je désire que vous me fassiez un rapport sur les officiers, sous-officiers et soldats du génie et de l'artillerie qui se sont plus particulièrement distingués.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10596. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Il est demandé une place d'élève à l'école militaire de Fontainebleau pour le jeune Fontbonne, fils d'un général mort à l'armée d'Italie.

Le faire interroger pour savoir s'il a les qualités nécessaires, et me le proposer pour une place d'élève à l'école militaire de Fontainebleau.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10597. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Mon Cousin, j'imagine que vous avez fait arrêter les libraires d'Augsbourg et de Nuremberg. Mon intention est qu'ils soient traduits devant une commission militaire et fusillés dans les vingt-quatre heures. Ce n'est pas un crime ordinaire que de répandre des libelles dans les lieux où se trouvent les armées françaises pour exciter les

habitants contre elles : c'est un crime de haute trahison. La sentence portera que, partout où il y a une armée, le devoir du chef étant de veiller à sa sûreté, les individus tels et tels, convaincus d'avoir tenté de soulever les habitants de la Souabe contre l'armée française, sont condamnés à mort. C'est dans ce sens que sera rédigée la sentence. Vous mettrez les coupables au milieu d'une division, et vous nommerez sept colonels pour les juger. Vous ferez constater, dans la sentence, que les libelles ont été envoyés par les libraires Kupfer, de Vienne, et Enrich, de Linz, et qu'ils sont condamnés à mort comme contumax; lequel jugement sera exécuté, s'ils sont saisis, partout où se trouveront les troupes françaises. Vous ferez répandre la sentence dans toute l'Allemagne.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10598. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

J'ai reçu votre lettre du 28 juillet. Vous ne rentrerez à Paris qu'avec l'armée. Si l'on ne se bat pas, il faudra que vous restiez tranquille; si l'on se bat, vous aurez un commandement digne de votre grade et de votre ancienneté.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10599. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Mon Fils, je suis fâché que vous ayez fait rétrograder le 11e régiment de ligne. Dans la saison où nous sommes, rien ne dégoûte plus le soldat que ces marches et contre-marches. Le général Marmont ayant donné ordre aux deux bataillons du 11e de retourner dans le Frioul, il eût mieux valu les laisser revenir. Il faut éviter les contre-ordres; à moins que le soldat n'y voie une grande raison d'utilité, il prend du découragement et perd la confiance. Ce régiment aura donc fait six contre-marches dans un pays ingrat et dans cette horrible chaleur; cela est bien léger.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10600. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Mon Frère, il paraît que les Anglais s'adoucissent. Les négociations sont ouvertes en forme. Lord Lauderdale et lord Yarmouth sont les deux négociateurs anglais. Le premier est arrivé ce matin. Comme le roi d'Angleterre sait que je veux rester maître de Naples et de la Sicile, on peut regarder ce point comme entendu; toutefois rien n'est encore décidé. Vous aurez un beau royaume; ce sera à vous à ne pas vous endormir sur le trône et à organiser vigoureusement vos finances, de manière à avoir une bonne marine et une bonne armée. Il ne faut point perdre de vue que la force et une justice sévère sont la bonté des rois. Vous confondez trop la bonté des rois avec la bonté des particuliers. J'attends de savoir la quantité de biens que vous avez confisqués en Calabre, le nombre de révoltés dont vous avez fait bonne justice. Faites fusiller trois personnes par village, des chefs des rebelles. N'ayez pas plus d'égards pour les prêtres que pour les autres.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10601. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Mon Frère, je sens que vous avez besoin de Français pour votre Garde; mais il ne faut point les prendre dans le même corps, et surtout ne pas organiser votre Garde d'une manière aussi coûteuse que la mienne. Si vous voulez avoir 600 hommes de troupes françaises, je crois que le mieux est de les composer de conscrits de choix pris dans les départements, auxquels vous donnerez une masse plus forte, pour que leur habillement soit plus soigné. J'ai été moi-même obligé d'avoir recours à cette méthode, car l'armée ne peut pas me fournir tous les soldats dont j'ai besoin pour ma Garde. Toutefois, si vous persistez à vouloir d'anciens soldats, il faut en prendre tant par corps; mais le nombre de 600 est bien considérable.

L'organisation de votre armée doit marcher d'un seul pas. Je crois que vous n'avez pas de conscription en Hollande. Vous avez besoin de troupes pour vos colonies et pour le continent. Il faut que vous m'envoyiez un mémoire là-dessus, afin que nous calculions les choses de manière que vous ayez des soldats et non de la canaille, et que cela ne nuise pas trop à l'armée française.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10602. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 5 août 1806.

Monsieur Dejean, mon intention est que tous les militaires qui obtiennent les Invalides pour des blessures reçues dans la guerre de la troisième coalition soient admis à l'hôtel des Invalides de Paris. Donnez des ordres en conséquence.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10603. — NOTE POUR LE MINISTRE DES CULTES.

Saint-Cloud, 6 août 1806.

Le projet sur les missions à l'intérieur, tel qu'il est rédigé, n'organise pas de manière à atteindre le but qu'on se propose.

L'utilité de ces missions se réduit aujourd'hui à quelques départements de montagnes et à ceux de l'ouest. Il faudrait donc avoir une vingtaine de prêtres qu'on élèverait, non point à Lyon, mais à Paris, et qui parleraient le bas-breton et les idiomes particuliers des habitants des montagnes du Languedoc. Ce n'est ni dans les villes, ni dans les autres départements que les missions peuvent être utiles.

Quant aux missions étrangères, il faut voir s'il ne serait pas plus avantageux de les placer à Versailles.

Il ne conviendrait pas de donner les Minimes de la place des Vosges à l'un de ces établissements. Ce local est beaucoup trop étendu. Il serait beaucoup plus propre à placer les sœurs de la Charité, s'il n'était également plus à propos de les établir à Versailles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10604. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 6 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie quelques observations sur le traité de paix avec l'Angleterre [1]. Sa rédaction me paraît encore loin de la maturité.

OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE TRAITÉ AVEC L'ANGLETERRE.

Je ne puis adopter l'article 4, parce qu'il a l'air de subordonner l'article 5 à l'article 4. Je n'ai point d'États à donner au roi de Naples. Je ne puis prendre cette forme. A effacer.

[1] Le projet de traité auquel se rapportent les observations de Napoléon n'a pu être retrouvé aux archives des affaires étrangères; la commission s'est adressée

Article 5 : Pas besoin de m'embarrasser du roi d'Étrurie. Effacer. Ridicule de parler du prince de Neufchâtel et des arrangements d'Italie. Il ne faut pas plus que les Anglais se mêlent des affaires d'Italie que moi des affaires de l'Inde. Ne pas parler de cela.

Article 7 [8] : effacer le roi d'Étrurie.

Article 8 [9] : mettre l'Espagne. Il est vrai qu'elle n'a rien de pris; mais elle pourrait avoir quelque chose de pris dans l'intervalle.

au comte de Flahault, ambassadeur de France à Londres, qui a obtenu du Foreign Office communication du document suivant, lequel porte en marge : *Projet. — R. by Mr. Godard, august* 1 1806. (Voir pièce n° 10662.)

Préambule. — [*One was proposed by general Clarke, but he said that it was ill written, and that the Emperor would adopt any that might suit his Majesty.*]

Article 1er. — [*As usual in treaties, friendship, amity,* etc.]

Art. 2. — [*Cessation of hostilities.*]

Art. 3. — [*Article about the prisoners, as usual; except, after*] « soit par terre, soit par mer, les otages enlevés ou donnés pendant la guerre et jusques à ce jour, et tout sujet des puissances ci-dessus nommées qui aurait pu être retenu, etc. »

Art. 4. — Par suite des circonstances, et de concert avec Sa Majesté impériale de toutes les Russies, la famille qui régnait à Naples et en Sicile devant obtenir d'autres États, les deux hautes parties contractantes se réuniront et se concerteront au sujet du nouvel établissement de cette famille.

Ou bien :

La France et la Russie s'étant entendues sur l'indemnité à donner à la famille royale ci-devant régnante à Naples et en Sicile, S. M. le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande y déclare son adhésion.

Art. 5. — S. M. le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande reconnaît le prince Joseph-Napoléon de France en qualité de roi des Deux-Siciles, le prince Louis en qualité de roi de Hollande, les rois d'Étrurie, de Bavière et de Wirtemberg, les grands-ducs de Bade, de Clèves et de Hesse-Darmstadt, le prince de Neufchâtel et les arrangements faits en Italie jusqu'à ce jour, desquels il a été donné connaissance.

Art. 6. — Quelque chose de très-clair sur les dettes; commissaires, si l'on veut.

Art. 7. — S. M. l'Empereur Napoléon reconnaît S. M. le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande comme souverain du Hanovre. Cette souveraineté comprend toutes les possessions de Sadite Majesté Britannique dans le nord de l'Allemagne avant la présente guerre.

Art. 8. — Le présent traité est déclaré commun à LL. MM. le roi d'Espagne et des Indes; Joseph-Napoléon, roi des Deux-Siciles; S. M. Très-Fidèle la reine de Portugal; Louis-Napoléon, roi de Hollande; le roi de Suède; le roi d'Étrurie, et aux autres rois et princes désignés dans l'article 5, à moins que, par une déclaration expresse, l'un ou l'autre de ces princes ne fasse connaître qu'il ne veut prendre aucune part au présent traité. Les hostilités cesseront parmi ceux qui y participeront. [*An additional article in case of the king of Sweden's refusal.*]

Point d'article 10 [11] : Pourquoi la Suède « conserverait-elle » la Poméranie, puisque personne ne la lui a prise? Chose absurde. Si les Anglais persistent, on pourra dire que je reconnais la séparation faite de la Poméranie et son incorporation aux États de Suède.

Article 14 [15] : ajouter : « Les deux parties contractantes reconnaissent à S. M. le roi de Naples et de Sicile la décoration de l'ordre de Malte et le droit de la conférer à ses sujets, et ce comme un ordre privé et particulier à son royaume, sans que cela puisse lui donner aucun droit à Malte, car l'Empereur des Français renonce pour lui à tout droit de souveraineté et autre sur Malte. »

Art. 9. — S. M. le roi de la Grande-Bretagne restitue à S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, et à S. M. le roi de Hollande, toutes les possessions ou colonies qui leur appartenaient respectivement, dans quelque partie du monde qu'elles soient situées, soit qu'elles aient été occupées ou conquises par les forces britanniques dans le cours de la guerre actuelle, soit qu'elles aient continué à être occupées par S. M. le roi de la Grande-Bretagne depuis le 25 mars 1802, à l'exception du cap de Bonne-Espérance.

Art. 10. — Renonciation par l'Empereur, au nom du roi de Hollande, sur le Cap, etc., en faveur de Sa Majesté Britannique, qui le possèdera en toute souveraineté; Sadite Majesté Britannique s'engage à y former un port franc, ouvert aux vaisseaux et bâtiments de toutes les nations et suffisant pour les recevoir.

Art. 11. — Intégrité de la Suède. [*In the project it was worded* Intégrité de la Poméranie suédoise; *but, on general Clarke being asked whether there would be any objection to the guaranty of all the king of Sweden's dominions, he replied none.*]

Art. 12. — Si l'une des deux hautes parties contractantes, ou si l'une des puissances participant au présent traité avait perdu, au moment de la signature du présent traité ou subséquemment par suite des événements de la guerre actuelle, une ou plusieurs possessions, elles lui seraient restituées dans le délai prescrit par l'article.

Art. 13. — Les deux hautes parties contractantes se garantissent réciproquement l'indépendance et l'intégrité entière et absolue de l'Empire Ottoman. [*This article was said to be framed in conformity to an idea which prevails in the French government, that Great-Britain has sent out an expedition against some part of Spanish America.*

It was asked whether the words se *and* réciproquement *might be omitted. The reply was « probably they might. »*]

Art. 14. — Les deux hautes parties contractantes ne reconnaissent plus l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans leurs États, considérant l'impossibilité de le restituer dans l'île de Malte, déclarent qu'elles le regardent comme dissous quant à sa réunion en diverses Langues et nations et quant à l'obligation jadis contractée par ces Langues et nations unies de combattre les infidèles. En conséquence, S. M. l'Empereur des Français ne s'opposant plus à ce que Malte reste entre les mains de S. M. le roi de la Grande-Bretagne, il reconnaît que les îles de Malte, Gozzo et Comino appartiennent à Sadite Majesté en toute propriété et souveraineté.

Effacer l'article 15 [16], comme contraire à l'unité respective des deux puissances; c'est un article d'armistice et non d'un traité de paix.

Article 16 [17] : effacer, *idem*.

Article 17 [18] : effacer. Qu'est-ce qu'une république que j'ai cédée à la Russie? C'est ridicule.

L'article 18 [19] est mal rédigé. On pourrait mettre : « Les deux parties contractantes reconnaissent l'acte de médiation comme unique constitution et droit public de la Suisse. » Si cette rédaction conduit le négociateur anglais à ne pas vouloir de cet article, j'y consens.

ARTICLES SECRETS.

L'article 1er paraît vague. Faire aussi intervenir l'Angleterre dans les cessions avec l'Espagne; surtout ne pas parler de la Russie, ce qui est une chose qui ne regarde pas l'Angleterre.

ART. 15. — Renonciation, au nom du nouveau roi des Deux-Siciles, sur tout droit de souveraineté sur Malte, Gozzo et Comino.

ART. 16. — S. M. le roi du royaume uni, etc., déclare qu'elle ne tiendra pas en Malte plus de 3,000 hommes en temps de paix. Les bâtiments armés des puissances barbaresques ne pourront être admis dans les ports de Malte, de Gozzo et de Comino, lorsqu'ils seront en guerre avec la France ou avec le royaume des Deux-Siciles.

ART. 17. — S. M. l'Empereur des Français déclare que la garnison de Pondichéry n'excédera pas 3,000 hommes.

ART. 18. — La république des Sept-Iles est reconnue. [*As it is in the Russian treaty with France.*]

ART. 19. — S. M. l'Empereur Napoléon déclare qu'il ne sera porté aucune atteinte à l'indépendance de la Suisse régie par l'acte de médiation. [*The words underlined were the Emperor's own.*]

ART. 20. — Les territoires et possessions de S. M. Très-Fidèle sont maintenus dans leur intégrité, tels qu'ils étaient en vertu des traités existants, etc., reconnus par S. M. Britannique à l'époque du 25 mars 1802.

ARS. 21. — [*Evacuations, cessions, etc., as usual.*]

ART. 22. — [*The 13th article of the treaty of Amiens*, sauf rédaction.]

ART. 23. — [*14th of the same treaty.*]

ART. 24. — [*15th of the same treaty.*]

ART. 25. — [*16th of the same treaty.*]

ART. 26. — [*17th of the same treaty.*]

ART. 27. — [*20th of the same treaty.*]

ART. 28. — [*22nd of the same treaty.*]

ARTICLES SECRETS.

La France et la Russie s'étant engagées à obtenir de la cour de Madrid la cession des îles Baléares au fils de Ferdinand IV, pour en jouir ainsi que ses héritiers, successeurs, etc., il aura le titre de roi en dédommagement de celui dont il devait hériter de Naples. S. M. le roi de la Grande-Bretagne déclare ne point s'opposer à cet arrangement, et l'aura pour bon et agréable. Il est convenu

Article 3 : évidemment ridicule.

S. M. le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne comme roi de Hanovre n'est rien; c'est avec le roi d'Angleterre que je stipule. D'ailleurs il n'y a pas assez de franchise dans cette rédaction. Mettre dans ce sens : « Les deux hautes parties contractantes s'engagent à réunir leurs efforts pour que S. M. le roi de Prusse restitue le Hanovre à l'Angleterre, sans délai, moyennant, 1° une restitution de toutes les prises, etc., comme à la fin de l'article second; 2° une indemnité prise autour de lui et équivalant à 400,000 âmes de population. » Surtout ne parler en rien d'Anspach, ni de Clèves, ni de Neufchâtel.

Article 7 : si on ne veut rien dire de plus, inutile. Y suppléer par cet article patent : « Les deux parties contractantes prendront de bonne foi les mesures nécessaires pour que ce qui intéresse l'honneur des deux nations ne soit blessé d'aucune manière par les écrivains, ora-

que le roi des îles Baléares ne pourra recevoir, ni en paix ni en guerre, d'autres troupes que celles d'Espagne.

Autre article [2]. — S. M. l'Empereur ne s'oppose point à ce que le roi prenne le titre de grand-duc ou roi de Hanovre, et le reconnaîtra en cette qualité dès qu'il le désirera. Le roi s'engage à indemniser les sujets prussiens des pertes éprouvées sur terre ou mer. [*It was observed to MM. Talleyrand and Clarke that this was absolutely impraticable. Upon which M. Talleyrand said that these stipulations were usual in treaties, but seldom observed.*]

Autre article [3]. — S. M. l'Empereur et Roi et S. M. le roi de la Grande-Bretagne réuniront leurs efforts pour faire avoir au roi de Prusse, en Allemagne, une indemnité territoriale suffisante avec population de 400,000 âmes pour Clèves, Anspach et Neufchâtel, qu'il n'a plus.

Autre article [4]. — Le roi pensionnera les chevaliers de Malte et autres attachés à l'ordre qui avaient des pensions sur Malte, Gozzo, Comino, et s'oblige à dédommager par un équivalent ceux de ses propres États.

Autre article [5]. — Le roi de la Grande-Bretagne, etc., déclare que, pour montrer ses intentions amicales envers S. M. l'Empereur des Français, elle a résolu d'interdire aux membres de la famille Bourbon l'entrée de l'Angleterre proprement dite; et, si la cour se rendait en Écosse ou en Irlande, ils seraient tenus de s'en éloigner de 40 milles. [*General Clarke declared that this article was by no means founded on any personal hatred against the Bourbon family, but for the purpose of preventing a similar scene to that which took place at the lord Mayor's dinner four years ago, when M. Otto was here, and also to prevent their intriguing spirit from having food for itself as hitherto.*]

Autre article [6]. — S. M. le roi de la Grande-Bretagne déclare qu'elle fixera au Canada, ou qu'elle ne souffrira pas enfin dans ses possessions d'Europe, les principaux chouans qui seront désignés par la France ou dont l'existence en Europe paraît contraire à la bonne harmonie rétablie entre les deux États.

Autre article [7]. — Les hautes parties contractantes prendront de bonne foi et sincèrement tous les moyens que la constitution et les lois de leur pays leur

teurs, etc., de chaque nation. Toutefois il ne sera pas licite à l'une ni à l'autre de s'attribuer tout ce qui pourrait être fait et dit dans l'intérieur de leur gouvernement et de leurs assemblées, de part ou d'autre. »

De sorte que ce traité est bien loin de me paraître encore mûr.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10605. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 6 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, il ne faut pas souffrir que le consul d'Angleterre retourne à Livourne.

Autorisez mon consul à Tanger à faire partir sur un bâtiment neutre les chevaux arabes que veut m'envoyer l'empereur de Maroc, et chargez-le d'y joindre quelques muffoli, s'il y en a dans le pays.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10606. — AU MARÉCHAL SOULT.

Saint-Cloud, 6 août 1806.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 28 juillet. J'apprends avec plaisir la formation des magasins autrichiens. Si la cour de Vienne n'adhère pas à l'ultimatum que je lui ai fait notifier, ces magasins nous serviront; mais la paix avec la Russie et les négociations que j'ai avec l'Angleterre me font croire que tout va se calmer, et qu'une paix profonde succédera à tous ces mouvements guerriers. Je n'en ai pas moins fait passer du renfort à mon armée; elle a près de

permettent d'employer pour faire cesser, dès à présent, toutes invectives, personnalités et excès qu'on pourrait vouloir insérer soit dans les feuilles périodiques, soit dans tout autre écrit publié dans leurs États respectifs.

Elles s'appliqueront principalement à empêcher la publication et le cours de toutes feuilles périodiques ou écrits publics contenant de telles invectives, personnalités et excès qui seraient imprimés dans une autre langue que celle dont on se sert habituellement dans les pays qui leur sont soumis.

AUTRE ARTICLE [8]. — Les dispositions de l'article des évacuations, etc., sont déclarées communes aux habitants des possessions de S. M. Britannique en Allemagne, lesquels voudront en sortir dans l'espace de trois ans. [*It was observed to MM. Talleyrand and Clarke that neither by the public nor secret articles was any engagement taken by the Emperor to compel Prussia to evacuate Hanover; nor any time fixed for such evacuation. They replied that the « bonne foi de l'Empereur » was a sufficient guarant, but that they apprehended an article to this effect might be introduced.*]

30,000 hommes de cavalerie. J'ai placé des réserves sur les différents points de la côte pour prévenir toute descente. J'ai une assez bonne armée en Italie, indépendamment des 40,000 hommes que j'ai dans le royaume de Naples, et j'ai signé un décret pour la levée de 60,000 conscrits. Je crois tout cela ensemble des raisons de paix plus que de guerre. Toutefois il vaut mieux en finir tout d'un coup que de poser le glaive et être tous les jours à recommencer.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10607. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 6 août 1806.

Monsieur Decrès, je vous ai demandé un rapport sur Saint-Domingue; je vous prie de le faire et de répondre à ces questions :

1° Quels sont les ports sur la partie espagnole de l'île; s'en trouve-t-il où les frégates puissent entrer?

2° Qu'est-ce que c'est, l'île de la Tortue? Donnez-moi sa description, son étendue; y a-t-il des mouillages ou des ports où des frégates puissent entrer? Y a-t-il quelque établissement, de l'eau, du bois?

3° Les mêmes questions sur l'île de la Gonave, sur l'île à Vache et sur la petite île de Cayemite. Donnez-moi une note sur cette question : Qu'est-ce que c'est que le fort de l'Ilet dans la rade du Port-au-Prince, ainsi que toutes les petites îles qui sont situées dans cette rade? Donnez-moi la description de toutes les localités qui environnent le Port-au-Prince, le môle Saint-Nicolas et le Port et Fort-Liberté [1]; quel nombre d'hommes serait nécessaire dans chacune de ces places pour les défendre contre les noirs; les plans détaillés de ces trois villes; quelle est la largeur de l'isthme depuis le Port-au-Prince jusqu'au morne Rouge; quel nombre de troupes devrait occuper la presqu'île du sud, et de quel avantage serait l'occupation de cette presqu'île? Quel plan le ministère de la marine propose-t-il pour soumettre Saint-Domingue; et, lorsque la paix sera faite, quel plan doit-on suivre pour que le commerce tire tout le parti possible de cette île?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] Port et Fort-Dauphin.

10608. — OBSERVATIONS SUR VENISE

CONSIDÉRÉE COMME PLACE FORTE.

Saint-Cloud, 6 août 1806.

On peut venir sur les monti di Sabbia et au village de Cava Zuccarina. De là, on peut placer des batteries et passer il porto di Piave Vecchia, qui paraît ne pas avoir plus de 50 à 60 toises de large. La batterie n° 14 ne peut en empêcher, puisqu'on en serait à plus de 1,000 toises. On se trouve sur-le-champ maître de tout le littoral de Cavellino, et on arriverait à la première heure du blocus sur le porto di Tre Porti. La batterie n° 14 tomberait ainsi d'elle-même ou serait enlevée. Ainsi l'aile gauche du blocus serait appuyée au porto di Tre Porti.

D'un autre côté, il paraît que rien ne peut empêcher de se porter sur le bord des paludi di Mella; que la petite île de Torcello ne paraît pas suffisamment défendue, et qu'on se trouve assez facilement maître de Burano; ce qui appuierait la gauche du blocus. Mestre en formerait le centre, et la droite serait à l'embouchure de la Brenta. Il paraît que des ouvrages aussi légers ne pourraient empêcher de pénétrer jusqu'à Chioggia. Ainsi on serait bientôt maître de Chioggia. Là on trouverait le fort San-Felice. Comme on n'a pas de plan en grand, on ignore quelle espèce de respect on peut lui porter; cependant, cet ouvrage étant revêtu, il paraît qu'il serait susceptible de résister huit à dix jours.

Maître de Chioggia, on trouve des matériaux et des moyens pour organiser en deux mois une flottille avec des bâtiments tout plats. Maître de Burano, on ferait même chose de l'autre côté, et Venise se trouverait assiégée sur trois points et par deux flottilles, dans le temps qu'on attaquerait le fort de Malghera.

On aurait d'autant plus de facilité que, par la prise de porto di Piave Vecchia, on ferait entrer jusqu'à Burano les bateaux qu'on aurait construits à Trieste et ailleurs, et que, par Chioggia, on ferait entrer ceux qu'on aurait fait construire sur l'Adige et la Brenta. En moins d'un mois de temps, l'assiégeant serait maître des lagunes par la grande supériorité de ses forces et de son monde. Alors toutes les petites batteries et bastions seront pris les uns après les autres, et Venise sera prise sans avoir touché ni au fort San-Nicolò, ni à San-Lazaretto, ni à Alberoni, ni à San-Pietro, ni aux ouvrages de Malghera. Il faut donc, pour qu'on se fasse une idée de la résistance dont Venise est susceptible, un plan de tous les forts, avec un mémoire, et de chaque batterie ou bastion dans l'eau.

Les porti di Malamocco, di San-Nicolò, di Sant' Erasmo, paraissent assez bien défendus.

Le siége de Venise est d'un genre particulier; mais, pour pouvoir y confier 12,000 hommes de troupes et le matériel considérable qu'il y faut, cette place doit offrir quelque perspective de défense.

Deux mois de temps qu'il faut pour construire un matériel propre aux lagunes offrent d'autant moins de sûreté que l'ennemi, pouvant avoir dès longtemps médité l'attaque de cette place, peut s'y présenter dès les premiers jours du blocus avec 200 chaloupes canonnières et 200 bateaux plats. Si on lui laisse il porto di Piave Vecchia libre ou les Tre Porti, il fera entrer cet immense matériel par là, ainsi que par Chioggia, si on la laisse si faiblement défendue.

Il prendra le fort San-Felice, et tout le matériel tirant plus d'eau pourra sur-le-champ s'introduire dans les lagunes. Alors la batterie de Caroman tombera d'elle-même, et tout le littoral de Pelestrina, et Venise sera bien près d'être prise.

Il faut donc considérer Venise, 1° sous le point de vue de la difficulté à la bloquer et de la difficulté de faire des sorties; 2° sous celui de la défense de ses six entrées ou bouches, et ces six entrées ne sont pas les seules qui doivent attirer l'attention, car la Cava Zuccarina, qui se jette dans la mer, peut remonter des bateaux jusqu'au palude di Maggiore Valle.

On n'a pas besoin de dire que, pour peu qu'il y ait d'eau, cela sera suffisant, parce qu'on aura des bateaux plats, qu'on s'aidera par un fort halage, et qu'on amènera les bateaux où il y aura plus d'eau.

Maître de la mer, on peut se maintenir maître de toutes les embouchures; mais, comme l'hypothèse où nous raisonnons est celle où on serait bloqué par terre et par mer, il est à croire que les mêmes moyens qui rendront l'ennemi maître de la mer lui donneront de grandes facilités, s'il y a quelques passages, de s'étendre dans les lagunes et d'en être maître.

Une escadre de 10 vaisseaux de guerre anglais, d'autant de frégates, d'une centaine de chaloupes, offrira une quantité immense de matelots, caronades, canons; ce qui n'empêchera pas l'armée de terre de faire construire sur la Piave et la Brenta une grande quantité de bateaux, qu'on pourrait même construire sur les lagunes. Avec les seuls constructeurs qu'on trouverait sur les rivières, on aurait bien des bateaux de cette espèce en un mois et demi ou deux mois.

Les Autrichiens ont voulu conserver Venise; mais ils ne l'ont fait

que parce qu'ils étaient certains d'être maîtres de la mer. Dans cette hypothèse-là même, ils ont fait une opération hasardeuse.

Aujourd'hui on pose toujours la question : Peut-on concevoir l'espérance de se maintenir dans Venise comme place forte si on n'est pas maître de la mer? Les 12 ou 15,000 hommes qu'on laissera dans cette place ne seront-ils pas en l'air? Et enfin quelles sont les dépenses, les travaux à faire pour se maintenir à Venise?

Il faut une place à Malghera. Il paraît qu'il n'y a rien aujourd'hui. Cette place ne peut coûter moins de trois millions à construire; il en faudrait une à Chioggia, qui coûtera à peu près autant, il en faudra une qui garantisse Burano, c'est-à-dire bien occuper l'île de Torcello. Enfin il faudrait des forts pour occuper toutes les passes.

Cela ne paraîtrait pas suffisant; il faudrait en outre douze ou quinze forts, non en simples batteries de bois, mais des forts en règle, en maçonnerie et même avec contrescarpe, contenant chacun au moins huit pièces de canon, avec une casemate à l'abri de la bombe, pouvant se défendre et résister aux prames ou espèces de radeaux qu'on fabriquerait pour venir les attaquer. Mais que coûtera chacun de ces forts?

Alors on comprend que la défense de Venise se trouve circonscrite; Chioggia prise, Malghera prise, on appuie la gauche de sa défense à Malamocco, la droite aux Tre Porti, et le centre sur la circonférence de douze à quinze forts. On ne peut pas supposer que ces forts pourraient se faire pour moins de 300,000 francs l'un. Ce ne serait jamais qu'une dépense de cinq à six millions. Ces forts seraient ainsi éloignés de 1,000 toises l'un de l'autre. Il y a des bastions revêtus 33, 34, 32. Il faudrait savoir ce que c'est, ce que coûterait un fort pareil. Sant' Angelo della Polvere et Poveglia, éloignés l'un de l'autre de 2,500 toises, appuieraient bien cette ligne de forts. San-Giorgio in Alga, San-Secondo, Murano, San-Giacomo, il Lazaretto novo, la Madona del Rosario, San-Francesco del Deserto sont autant de points dont il faut avoir les détails.

Ainsi donc on considère qu'il n'est possible de mettre sa confiance dans Venise, d'y confier 12 à 15,000 hommes et un grand matériel, qu'autant qu'on aurait à Chioggia un fort qui défende bien la passe et donne des facilités pour les sorties, une place à Malghera, et qu'on se procure pour cette place des inondations telles qu'elles fussent d'une grande défense, qu'on construirait des forts à tous les canaux ou bouches qui entrent dans les lagunes, et qu'à cette défense, extrêmement incertaine, on en ajouterait une plus sûre et infaillible : des forts en maçonnerie appuyant la gauche au fort

Alberoni, venant de là sur Poveglia, passant ensuite à Sant' Angelo della Polvere, San-Giorgio, San-Secondo, San-Giacomo, l'île de Torcello, et enfin un fort qui serait établi dans l'île Sant' Erasmo pour bien défendre le passage di Tre Porti; ce qui formerait la défense immédiate de Venise, ce qui lui conserverait le passage de ses trois grandes bouches et formerait une enceinte de 10 à 12,000 toises.

Cette enceinte serait flanquée à 1,000 toises par des forts en arrière, formant une ligne de douze à quinze batteries en bois, avec une estacade à fleur d'eau protégée et couverte par les forts. Cela donnerait à Venise une sûreté convenable.

Il ne resterait plus qu'à trouver un point central pour toute la défense.

Le plan et le mémoire qu'on a envoyés sont faits pour des personnes qui connaissent déjà Venise; il faut des détails sur les lagunes : combien de profondeur? y a-t-il de la vase? si un homme tombe, se noie-t-il? est-il difficile d'y piloter, d'y fonder une maçonnerie?

Pour bien raisonnner, il ne faut pas considérer les lagunes comme une défense insurmontable; il ne serait pas juste non plus de considérer comme s'il n'y avait pas de lagunes. Cependant on peut faire un raisonnement approché, vu que les lagunes peuvent être rendues praticables par une construction de 100 à 150 bateaux plats, ne tirant que 6 pouces d'eau, lesquels bateaux ne craindraient même pas d'être échoués pendant les basses eaux, parce qu'ils s'échoueraient les uns près des autres et formeraient un front inattaquable, et que toutes ces suppositions, un peu plus difficiles si on n'est pas maître de la mer, sont très-faciles si on est maître de la mer.

Il faut considérer Chioggia comme une petite place à part qui contribue à la défense de Venise, avec laquelle il faut toujours conserver une communication par le littoral.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10609. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 6 août 1806.

Mon Fils, je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous employiez à Milan M. Pugnani. Je n'ai point de renseignements sur le compte de M. Kevenhuller; vous pouvez le recevoir comme il vous conviendra. Au moindre sujet de plainte qu'il vous donnera, vous n'avez qu'à le chasser.

La disposition que vous vous proposez de prendre contre les sujets italiens qui ont porté les armes contre leur patrie est bonne; mais, au lieu d'une mesure partielle, je ferai rédiger un décret général que je vous enverrai. Au préalable, faites arrêter ceux dont la police aurait à se plaindre, et retenez-les en prison jusqu'à ma décision. Envoyez-m'en la liste. En général, il n'y a pas de mal de montrer un peu de fermeté dans l'administration.

Le demande du général Lauriston me paraît sensée. Donnez ordre que tous les objets qui seront demandés par l'ordonnateur, pour le service de sa division, lui soient envoyés en argent. Comme je sais que le général Lauriston a un grand besoin d'argent, envoyez-lui un fonds de 50,000 francs pour dépenses secrètes et imprévues. Vous prendrez cet argent sur les fonds que j'ai destinés aux dépenses extraordinaires des généraux, et, s'ils ne sont pas suffisants, vous prendrez le reste sur mon trésor d'Italie. Envoyez-lui tout cet argent le plus promptement possible et en bons sequins.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10610. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Lancez un mandat d'arrêt contre le nommé Fragneau accusé, dans votre bulletin du 2 août, d'avoir distribué, à la porte du théâtre de Montauban, des billets aux armes des Bourbons, et faites-le conduire à Paris sous bonne et sûre garde. Donnez ordre qu'on joue *Richard Cœur-de-Lion* à Montauban tant qu'on voudra. Faites arrêter six des jeunes gens les plus tumultueux et qui se sont le plus mal comportés dans cette affaire, et faites faire une liste de six autres à éloigner à trente lieues de la ville. Le maire doit avoir des renseignements sur tout ce qui s'est passé. Vous lui ferez dire que j'ai connaissance de cette affaire et que je n'entends pas que cela finisse ainsi. Vous me ferez connaître, avant dix jours, le nom des individus que vous aurez fait arrêter, et les familles à renvoyer de Montauban. Vous aurez soin qu'on saisisse les papiers de ceux qu'on arrêtera. Il faudrait s'assurer de deux ou trois meneurs comme celui qui est désigné dans votre rapport. Mon intention est, quand le crime sera bien constaté, de les punir de manière qu'ils servent d'exemple aux agitateurs. Envoyez à Montauban un observateur, qui donnera de fréquents rapports sur ce qui se passe, et ordonnez qu'un officier de

gendarmerie s'y rende avec quelques brigades, si cela est nécessaire. Vous ferez expédier, dans la même nuit, pour Paris les individus qui seront arrêtés.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10611. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Monsieur Dejeau, j'adopte le projet pour l'île de Büderich. Je préfère l'hexagone à tous les autres projets. Je désire qu'il y ait une lunette immédiatement à la tête de pont, à peu près à la hauteur de la maison de Noé, que cette lunette se rattache à l'île de Büderich et qu'elle soit jointe par une caponière ayant fossé et palissade au bastion P de l'hexagone, et que cela soit fait de manière que l'hexagone, par la nouvelle flèche, soit entier et exige une attaque séparée. Mon intention est que, cette année, on ne travaille qu'à l'île de Büderich et à la lunette formant la tête de pont de Wesel, et qu'on emploie la fin de la campagne à étudier les projets de l'hexagone pour m'en soumettre les devis, afin qu'on sache bien en détail la dépense dans laquelle on s'engagera, laquelle devra être terminée l'année prochaine. Comme j'approuve la masse des travaux, le génie les fera faire comme il l'entendra; mais comme, en fait de fortifications, le présent ne doit pas être perdu de vue, il faut que, cette année, on mette en état de défense l'île de Büderich et la lunette de la tête de pont; ce qui m'établira, dès cette année, une communication sûre entre la rive gauche et Wesel. Dans les nouveaux tracés de l'hexagone, on verra à tracer la lunette D de manière qu'elle dépende de Büderich et que, l'île prise, la lunette ne tombe pas pour cela.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10612. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Monsieur Dejeau, j'approuve le fort projeté pour Kehl. Je désire cependant qu'on agrandisse le réduit H qui doit couvrir le pont éclusé sur la Kintzig, et qu'on y travaille cette année. Il sera nécessaire de construire les deux demi-lunes qui flanquent ce réduit.

Si les fonds faits pour le fort de Kehl étaient dépensés avant la

fin de la saison des travaux, je déciderais alors s'il convient d'affecter un fonds supplémentaire pour ces travaux.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10613. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Monsieur Dejean, je désire qu'on travaille, cette année, aux contrescarpes de l'enceinte de Palmanova et aux neuf lunettes, afin qu'elles puissent être finies l'année prochaine. On a dû travailler, cette année, à réparer les casernes existantes. Ce qu'on propose pour les établissements militaires ne doit pas être pressé, excepté les magasins à poudre, s'il n'en existait pas à l'épreuve de la bombe.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10614. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Monsieur Dejean, dans les projets envoyés pour Osoppo, je n'en vois pas pour la citadelle; c'est un projet que je désire surtout avoir. Il me paraît assez inutile d'occuper par une enceinte bastionnée le bas de la hauteur d'Osoppo. Cette hauteur est impraticable; elle demande d'être améliorée dans plusieurs points, et je crois qu'il est nécessaire d'établir au pied des flèches qui protégent les sorties. Un chemin couvert, qui contournerait le pied de la hauteur en forme de camp retranché, ne peut être que convenable.

Le but de ces flèches serait aussi d'avoir des batteries rasantes, qui flanqueraient bien le pied de la montagne, de manière que tous les accès du rocher soient vus, découverts et battus.

On ne voit pas ce que l'ennemi pourrait faire pour prendre un point de cette force, tandis que, si on portait les trois ou quatre millions qu'on propose de dépenser en bas, ce serait en pure perte. Quatre ou cinq petites lunettes ayant le but développé ici sont tout ce qu'il faut. Ces lunettes seraient des points forts, appuieraient le camp retranché, éclaireraient le bas des hauteurs, protégeraient les sorties, donneraient des feux rasants.

Quant au projet d'établir une place qui embrasse les deux hauteurs, il faut l'ajourner. Si on prend le parti d'occuper Venise comme

place forte, il sera impossible de faire une place à Osoppo. Le grand avantage d'Osoppo, c'est qu'avec très-peu d'argent 500 hommes peuvent s'y défendre pendant un temps déterminé, et qu'une division tout entière doit pouvoir y trouver son refuge, s'y réorganiser sous sa protection, y avoir ses magasins et son dépôt.

Le général Lery ne fait pas connaître la situation de la forteresse, les points qui ont besoin d'être escarpés, les batteries faites ou à faire, la situation des bâtiments militaires, et ce qu'on fait aujourd'hui. Il faut lui demander un travail sur ces divers objets.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10615. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Monsieur Dejean, il est inutile de travailler à la ville de Monfalcone, qui est dominée de tous côtés. Quant au château situé sur une hauteur, il faut connaître, 1° si elle n'est pas dominée; 2° si de cette hauteur on peut se rendre sur les hauteurs de Gradisca en suivant le plateau, ce qui supposerait qu'on empêcherait l'ennemi de garnir le plateau jusqu'à la crête des hauteurs, puisque cela fournirait une bonne position.

Quant à l'enceinte bastionnée, elle paraît inutile. Il faut que l'ingénieur fasse connaître la situation actuelle du fort, si les fossés sont profonds et les contrescarpes bonnes. Il ne s'agirait plus alors que de faire un chemin couvert.

Je donnerai des ordres lorsque j'aurai une description de ce point. On comprend que 100 ou 150 hommes en vedette, occupant ce fort avec cinq ou six pièces de canon, protégeraient le chemin de l'Istrie à Palmanova, et, pendant les moments qui précèdent la reprise des hostilités, seraient une cause d'inquiétude pour l'ennemi. Mais cela ne peut jamais valoir la peine de dépenser plus de 10 à 12,000 francs.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10616. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Monsieur Dejean, le prytanée de Saint-Cyr va mal. Comme il est placé dans les attributions du ministre de la guerre, je désire que

vous vous y transportiez un jour où l'on ne vous y attendra pas. On m'assure qu'il y a malpropreté et peu de discipline.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10617. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Le ministre directeur de l'administration de la guerre présente un rapport sur la demande du colonel des chasseurs hanovriens à cheval qui sollicite l'autorisation d'enrôler des Français dans ce corps.

Défendre à ce régiment d'admettre aucun Français. Recommander aux inspecteurs aux revues d'être très-sévères sur cet objet, puisque ce n'est pas un corps français que j'ai voulu former. Me rendre compte de la situation de ce régiment, qu'il est convenable de réduire à raison de 150 hommes par escadron. Le ministre de la guerre me fera un rapport là-dessus mercredi prochain. Le Hanovre n'étant plus en notre pouvoir, il est clair qu'il ne sera pas possible de maintenir ce régiment à quatre escadrons.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10618. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Mon Fils, je ne sais pas pourquoi je ne reçois qu'aujourd'hui, 7 août, vos lettres du 2; il me semble que j'aurais dû les recevoir hier.

Je vous ai déjà dit que c'était une très-grande maladresse que d'envoyer des hommes isolés en Dalmatie; c'est les exposer à périr. Réunissez-les aux dépôts, et, lorsqu'il y en aura un certain nombre, vous m'en rendrez compte; je les ferai passer par mer, quand la saison sera moins chaude. Envoyer un conscrit ou un homme sortant des hôpitaux faire vingt lieues sur le littoral de la Dalmatie par le temps qu'il fait, c'est l'envoyer à la mort.

Les Croates sont voleurs; il ne faut donc pas s'étonner de toutes les voleries qu'ils peuvent avoir faites à nos troupes. Il n'y a là de sérieux que d'avoir attaqué les derrières de nos troupes. Il faut en

écrire à M. de la Rochefoucauld, qui en portera plainte à la cour de Vienne.

En général, tout ce qui est contenu dans le rapport du général Charpentier me paraît un peu ridicule. Nous sommes au mieux avec les Turcs, et je ne vois pas là de faits qui puissent faire suspecter beaucoup les Autrichiens.

Il faut faire arrêter les déserteurs brescians, et faire en sorte qu'ils ne restent point tranquilles chez eux.

Napoléon.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10619. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Mon Fils, je vous envoie un exemplaire du catéchisme qui vient d'être adopté pour toute la France; s'il pouvait, sans inconvénient, l'être pour le royaume d'Italie, ce serait un grand bien; mais ce sont des matières très-délicates sur lesquelles il faut être très-circonspect. Consultez le ministre des cultes. Le mieux serait que quelque évêque le publiât dans son diocèse comme catéchisme diocésain; mais il faut mettre à cela beaucoup de prudence et de secret.

Napoléon.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10620. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 7 août 1806.

Je reçois votre lettre du 29 juillet. Je vois avec plaisir que les troupes étaient arrivées à Lagonegro; d'où je conclus qu'elles sont, à l'heure qu'il est, réunies à Cosenza avec le général Reynier, et que les Anglais auront été ou jetés dans l'eau ou obligés de se rembarquer.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10621. — A M. GAUDIN.

Saint-Cloud, 8 août 1806.

Monsieur Gaudin, je désirerais avoir un état général, par départements, de tous les terrains vagues qui, en vertu de l'article 560 du Code civil, appartiennent au domaine et dont je puis disposer par concessions, tels que les polders, etc. A l'endroit où la Garonne se divise en deux branches, entre les communes de Coutures et de

Sainte-Bazeille, se trouve un gravier qui est dans ce cas. Je désirerais avoir l'évaluation de ce terrain. On m'assure qu'il est assez considérable et que j'ai à ma disposition une grande quantité de terrains de cette nature qui pourraient servir de récompenses pour les personnes qui ont rendu le plus de services dans toutes les carrières.

Vous aurez soin d'établir dans cet état la valeur approximative de chaque objet.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Lefebvre, libraire.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10622. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 8 août 1806.

Faites démentir dans le *Journal de l'Empire* l'article qui dit que lord Lauderdale a été présenté à l'Empereur. Faites dire que ce lord n'aurait pu m'être présenté qu'au cas que la paix fût faite, parce qu'il n'est pas d'usage qu'un plénipotentiaire ennemi soit présenté à un souverain; que, quant à la nouvelle que la paix est signée, c'est une grande inconvenance de la part du *Journal de l'Empire* de favoriser par ces bruits des spéculations d'agiotage; que les négociations sont commencées, il est vrai, mais qu'elles ne sont pas près de finir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10623. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 8 août 1806.

Je lis dans le bulletin du 6 août des choses fort extraordinaires sur une dame Beaugeard. Je trouve que c'est une étrange manière de faire la police que de permettre à une femme qui reçoit une pension de l'Angleterre d'aller et venir aussi librement qu'elle le fait, à moins que le but de la police ne soit de la faire épier pour l'arrêter avec tous ses papiers; mais alors il ne faudrait pas la manquer. Faites-moi un rapport là-dessus. La conduite de cette dame est très-extraordinaire et doit exciter au plus haut degré la surveillance de la police.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10624. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 8 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie une lettre qui enfin vous fera connaître tout entier ce coquin de Lucchesini. Il y a

longtemps que mon opinion est faite sur ce misérable. Il vous a constamment trompé, parce que j'ai reconnu depuis longtemps que rien n'est plus facile que de vous tromper. Je pense qu'il est nécessaire d'envoyer un courrier à M. Laforest, en lui confiant la dépêche pour qu'il soit à même d'éclairer le cabinet prussien, et en lui faisant sentir toute la discrétion qu'il doit mettre dans cette affaire. Il dira, de plus, à M. de Haugwitz que Lucchesini voit ici fort mauvaise compagnie, et qu'il n'a que les renseignements les plus ridicules sur tout ce qui se fait. Je crois qu'il est difficile, en effet, de donner une plus grande preuve de l'imbécillité de ce Pantalon; parce qu'il est faux et bas, il n'y a pas de bassesse ni de fausseté dont il ne me suppose capable, jusqu'à me lier avec la Russie et la Suède pour ôter la Poméranie prussienne à la Prusse. En vérité, il y a là de quoi mettre un ministre aux petites maisons! Cela cependant fait voir de quelle nature doivent être nos relations avec la Suède. Ils voient bien que nous sommes toujours fâchés de la déclaration du 3 novembre; que nous ne sommes point revenus de ce système; qu'ainsi il faut considérer que, lorsqu'ils nous ont cédé Wesel, c'est qu'ils ont pensé qu'ils ne pouvaient faire autrement; qu'ils ont bien senti le coup, et qu'ils regardent le traité comme un sacrifice. Voilà un plaisant conseil que celui qu'on donne au roi de Prusse de se rendre à Saint-Pétersbourg.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10625. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 8 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie mes lettres pour le roi et la reine d'Espagne[1]. Expédiez M. de Barante, auditeur en mon Conseil d'État, pour remettre ces lettres. Vous écrirez par la même occasion une lettre au prince de la Paix, pour lui annoncer officiellement l'ouverture des négociations et lui faire connaître le désir que j'ai de lui être agréable.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

[1] Voir pièces nos 10591 et 10592.

10626. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 8 août 1806.

Le ministre de la guerre expose que la direction de Strasbourg avait expédié déjà sur Wesel les douze canons autrichiens avant l'arrivée du contre-ordre.

Mon intention est qu'on ne fasse pour le matériel que ce qu'on fait pour le personnel, où aucun mouvement, même de 10 hommes, ne se fait jamais sans m'avoir été soumis.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10627. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 8 août 1806.

Le ministre de la guerre demande à l'Empereur quelles sont ses intentions à l'égard des officiers français qui accepteront des emplois civils ou militaires dans les royaumes de Naples et de Hollande.

On ne peut occuper deux places. Tout officier qui sera employé au service des rois de Naples ou de Hollande perdra le traitement qu'il recevait en France, mais aura l'assurance de le reprendre si, par des raisons majeures, il était obligé de quitter le service de l'un ou de l'autre de ces princes. De même, tout particulier qui accepterait de l'emploi des mêmes princes sera remplacé dans celui qu'il occuperait en France, toujours avec la promesse de le reprendre si, par des circonstances majeures, il était obligé de quitter leur service.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10628. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 9 août 1806.

Mon Fils, les compagnies qui composent les réserves que j'envoie à Ancône doivent conserver la correspondance avec les bataillons de dépôt. Ce que je fais là n'est pas nouveau; j'ai eu pendant la guerre 40,000 hommes organisés de cette manière; les réserves des maréchaux Kellermann et Lefebvre étaient ainsi composées.

Dandolo a mal fait de ne pas voir le général Marmont. Je ne sais où il va chercher ses prétentions; c'est mal faire les fonctions de sa charge que de ne pas protéger ses administrés auprès d'un général étranger qui a la force en main. De cette conduite il faut attendre la plus grande désunion. Cependant je loue différentes dispositions que Dandolo a prises pour soulager le pays. Écrivez de votre côté à Marmont que cette conduite de Dandolo vient, dans le fond, d'un bon principe; dites-lui d'avoir quelques égards pour le provéditeur et de lui donner de la considération dans le pays, parce que c'est un homme sur l'attachement et la probité duquel je peux me fier; en même temps, recommandez-lui de ménager le pays autant que possible. Je ne sais, vu l'immense quantité d'argent envoyée en Dalmatie, comment il peut se faire qu'il n'y en ait pas suffisamment. Veillez à ce que l'ordonnateur Aubernon retourne au 2e corps d'armée. J'ai envoyé en Dalmatie l'ordonnateur qui était à Parme.

Dites confidentiellement à Marmont que les affaires de comptabilité sont revues ici avec la plus grande rigueur; que tout désordre pourrait le perdre, lui et ses amis; que, dans les distributions qui seront faites pour la Grande Armée, il n'aura rien à désirer; qu'il a une réputation d'intégrité à conserver; qu'il soit l'homme que j'ai connu au sac de Pavie en l'an V, et qu'il réprime les abus auxquels les militaires se portent en l'an XIV.

Je vois avec peine, dans vos réponses à mes questions, l'ordre que vous avez donné au 3e bataillon du 60e régiment de revenir; comment pourra-t-il revenir par terre dans cette saison? Vous êtes trop vif. Quand on fait partir des troupes, il faut les organiser; vous devez sentir que le bataillon du 60e était mal placé là. Réunissez les deux bataillons et faites-les partir.

Prévenez le général Lemarois que, selon toutes les apparences, cette réserve de 6,000 hommes restera longtemps là.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10629. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 9 août 1806.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 30 juillet. Je vois avec peine le système que vous suivez. A quoi vous serviront 50,000 gardes provinciales armées et organisées? A rien qu'à vous dépenser de l'argent, à s'opposer à vos volontés, à élever et avoir beaucoup de

prétentions. Il n'y a point de système plus faux, qui, en dernière analyse, soit plus funeste. Au premier bruit de guerre sur le continent, ces individus seront au moins neutres, et leurs chefs ouvriront des négociations avec l'ennemi. A la nouvelle d'une bataille perdue sur l'Isonzo ou sur l'Adige, ils se tourneront contre vous; suis-je vainqueur ou en paix, qu'en avez-vous besoin? Eh! mon Dieu! je ne regarderais pas ce système comme sans inconvénient en France. Combien ne peut-il pas être dangereux chez des peuples dont l'antipathie ne se vaincra que par le temps et les années? Tout cela est de la précipitation. Quelques malheureux galériens, quelques débarquements partiels seront arrêtés : à quels frêles avantages sacrifiez-vous la sûreté et la souveraineté de votre royaume! Ne craignez donc pas que ces débarquements partiels se renouvellent sans cesse et renaissent comme la tête de l'hydre. Quelques avantages marqués inspireront une terreur telle, que personne n'osera débarquer chez vous. J'ai vu la Vendée qu'on croyait ne devoir pas finir; j'ai vu les Bédouins inquiéter et harceler mon armée en Égypte : quelques grands échecs ont mis fin à tout. Mais ceux qui vous entourent n'ont point de connaissance des hommes. Vous n'écoutez pas un homme qui a beaucoup fait, qui a beaucoup vu, qui a beaucoup médité. Ne suivez pas le système des gardes provinciales; rien ne sera plus dangereux. Ces gens-là s'enorgueilleront et croiront n'être pas conquis. Tout peuple étranger qui a cette idée n'est pas soumis. Quand vous les appelez les 50,000 ennemis de la Reine, cela me fait rire; Naples est un pays d'intrigues où l'on revient sur tout. Vous vous exagérez le degré de haine que la Reine a laissé à Naples; vous ne connaissez pas les hommes. Il n'y a pas vingt personnes qui la haïssent comme vous le pensez, et il n'y a pas vingt personnes qui ne se rendissent à un de ses sourires, à une de ses avances. Le premier sentiment de haine d'une nation est d'être ennemie d'une autre. Vos 50,000 hommes seront ennemis des Français. Le rapprochement ne se fait qu'avec le temps, avec de la prudence et des liaisons de famille. Vous levez 50,000 hommes; quand vous leur faites croire qu'ils vous sont nécessaires, vous vous mettez dans une fausse position; vous gâtez votre conquête.

Je ne suis point satisfait de la distribution de vos troupes. Dans les régiments que vous avez en Calabre, les 1er et 42e ont beaucoup souffert et sont réduits à moitié. Vous y avez envoyé cinq régiments d'infanterie; ce serait assez si vous aviez à trois jours en arrière 2,500 hommes, et à deux autres journées 2,500 autres. Je vous ai expliqué là-dessus la manière dont se fait la guerre. Je suis fâché de

ne pas voir Masséna assez fort et en mesure de recevoir des renforts, car il n'est pas douteux que les Anglais ne se soient renforcés dans le bas de la Calabre.

Je vois que vous avez trop de troupes partout. Votre réserve serait bien si elle était à moitié chemin de Naples et de Cassano. Le monde que vous avez à Naples est une chose ridicule. L'ennemi ne débarquera jamais devant la ville. Il ne sera pas plus curieux que vous de s'enfermer dans une grande ville sans avoir battu l'armée d'observation. Il doit y avoir une brigade à deux lieues de Naples, de manière à pouvoir s'y porter en quatre heures de temps. Vous n'aviez pas en réserve assez de cavalerie au camp de Sainte-Euphémie; elle eût fait là merveille.

Vous avez trop de monde à Gaëte, dans les Abruzzes et dans la Pouille. L'art de la guerre est de disposer ses troupes de manière qu'elles soient partout à la fois. Par exemple, vous mettez plus de 2,600 hommes dans la Pouille; il faut que les trois quarts de ce monde soient placés de manière qu'une partie en deux jours, une partie en quatre, puissent se porter sur Cassano. Tout ce que vous aviez à Gaëte doit être placé de manière à pouvoir en un jour retourner à Gaëte, s'il le faut, ou se rendre à Naples. Je voudrais avoir une armée moitié moindre de la vôtre et avoir plus de monde à Cassano, à Gaëte, s'il était nécessaire, dans les Abruzzes et dans la Pouille. Je vous prie de ne pas lire cela légèrement. L'art du placement des troupes est le grand art de la guerre. Placez toujours vos troupes de manière que, quelque chose que fasse l'ennemi, vous vous trouviez en peu de jours réuni. C'est le défaut de cette première connaissance de la guerre qui a causé les malheurs arrivés à Reynier et le malaise où vous vous trouvez avec des troupes considérables. Tant que vous ne prendrez pas pour principe d'avoir des dépôts dans Naples, deux régiments de cavalerie et un d'infanterie aux portes (vous pouvez encore y mettre les Napolitains que vous avez à Capoue et ailleurs), vous n'aurez point assez de troupes; une armée ne suffirait pas pour garder cette capitale, et deux bataillons seraient suffisants si le peuple y était accoutumé.

Votre correspondance est régulière, mais insignifiante.

Je vois sur vos états 1,200 hommes de la Garde : sont-ce des Français ou des Italiens? Vous ne m'en avez pas parlé. Ne désorganisez point mes cadres sans que j'en sache rien. Si vous m'aviez consulté, je vous aurais dit, à cette occasion, qu'il est inutile de payer chèrement votre Garde; que vous ne devez pas la composer de 1,200 vieux soldats, dont on ne saurait priver les corps avec trop

de circonspection; qu'il m'est impossible, à moi-même, de recruter ma Garde dans les régiments de l'armée, et que je suis obligé d'avoir recours à des conscrits, que je paye comme des troupes ordinaires; qu'enfin c'est de l'argent jeté que de payer si chèrement votre Garde. Je vois que vos régiments de cavalerie sont très-faibles. Si vous en retirez des hommes pour votre Garde, comptabilité, ordre, tout sera perdu. Vous auriez dû me faire faire un rapport par mon ministre de la guerre et me faire proposer un décret : j'aurais fait tout ce qui était convenable. Si des quatorze régiments que vous avez vous en prenez la meilleure partie pour votre Garde, je n'aurai plus d'armée.

Tout ce que vous me dites de l'argent répandu par les Anglais est faux; je n'ai pas pris le change; je suis fait à toutes ces rumeurs. Tout ce qu'on dit qu'ils font en sens inverse est également faux. Ma vieille expérience m'éclaire encore plus que tous les renseignements qu'on peut me donner.

S'il vous faut 4,000 Napolitains à Naples, n'en prenez pas davantage. Prenez des pères de famille bien lâches et bien vieux, qui sont bons pour la garde de la maison quand on crie au voleur! Faire autre chose, c'est vous préparer de grands malheurs. La révolte n'a pas gagné, parce que les Anglais ne se sont pas avancés dans l'intérieur. Ils ont craint avec raison de perdre leur monde dans les montagnes par les grandes chaleurs, d'être coupés et d'éprouver un grand échec.

Vous avez beaucoup trop de généraux. Je ne puis vous en dire davantage que ce que je vous ai dit, de renvoyer tous ceux que vous voudrez. Vous avez à Naples des régiments qui, par la manière dont ils sont employés, ne vous serviront pas. Des sots vous diront que la cavalerie ne sert à rien en Calabre; à ce compte, elle ne sert nulle part. Si Reynier avait eu 1,200 chevaux et les eût bien employés, il aurait fait un mal affreux aux Anglais, surtout s'il eût eu des dragons, qui sont armés de fusils et qui combattent à pied. Mais vos dragons sont éparpillés et ne vous rendent aucun service. Vous avez cinq régiments de dragons disséminés; vous devez les réunir et en former une réserve avec quatre pièces d'artillerie légère, attelées. Ces 4,000 hommes, capables de faire trente lieues en deux jours, peuvent se porter sur Naples et sur tout autre point qui serait menacé. Que faites-vous de 300 dragons isolés qui perdront l'esprit de leur arme et ne vous serviront de rien? 2 ou 3,000 dragons placés à quarante lieues de Naples, sur le chemin de Cassano, qui se fussent mis en marche pour se porter sur Cassano et Sainte-Euphémie,

y fussent arrivés en même temps que Reynier. Je vous le répète, réunissez vos dragons, donnez-leur quatre ou six pièces d'artillerie légère, avec des caissons et des cartouches; considérez-les comme infanterie, et organisez-les de manière à être promptement partout. Il y a, de Cassano à Naples, cinquante lieues. En les plaçant par deux régiments en échelons, vous les aurez, au bout de trente-six heures, sur Naples et sur Cassano; en les tenant sous les ordres d'un seul commandant, qui les exercera tous les jours à pied, vous aurez là une excellente infanterie.

Il me reste une autre chose à vous dire : formez des brigades napolitaines, mais n'en formez pas trop. A quoi vous serviraient-elles si j'étais battu sur l'Isonzo? C'est là l'étoile polaire de toutes vos opérations politiques et militaires; c'est à cette perspective que vous devez tout rapporter.

Je n'ai fait que rire de toutes les alarmes sur Naples lors des derniers événements, et, quoique j'aie vu l'armée extrêmement mal placée, j'ai cependant compris que le danger obligerait par instinct à faire de meilleures dispositions. Il est résulté seulement de ce défaut de direction la perte de quelques hommes et quelques malheurs partiels. Mais il n'en serait pas de même si j'avais la guerre et que je fusse battu sur l'Isonzo. Ne croyez pas que chaque régiment napolitain que vous formerez soit un accroissement de forces. Du moment que je suis obligé de vous envoyer de l'argent, je ne puis lever des corps, ni régler mes dépenses.

Je me flatte que vous n'avez rien à craindre aujourd'hui. Vous serez roi de Naples et de Sicile; mais prenez des mesures sérieuses. En signant chaque acte, dites-vous bien : « Cela serait-il bon, si l'armée française était acculée sur Alexandrie? » Si vous ne vous pénétrez pas de ce principe, vous ne régnerez pas longtemps, vous vous préparerez des malheurs, à vous et à tous les hommes qui s'attacheront à votre cause à Naples. Quelles sont les troupes qu'il vous faut pour vous? Des Corses d'abord, qui serviront mieux à Naples qu'en France, parce qu'ils s'arrangeront mieux avec les Napolitains qu'avec les Français; des Suisses tant que vous en voudrez : ce sont de bonnes troupes et qui ne vous trahiront pas; peut-être quelques régiments allemands pris chez Hesse-Darmstadt ou chez quelque autre prince de ma confédération germanique; aussi des Napolitains, mais graduellement et insensiblement, choisis parmi les hommes qui ont servi en France, qui ont fait partie de l'armée de réserve en l'an VIII, et qui, dès lors, ont fait leurs preuves. Tout le reste vous manquera. Un seul cri italien de chasser les barbares

au delà des Alpes vous arrachera toute votre armée. Je désire que vous me consultiez sur des matières aussi importantes. Il ne s'agit pas de dire que vous viendrez à mon camp. Un roi doit se défendre et mourir dans ses États. Un roi émigré et vagabond est un sot personnage. Je coordonnerai d'ici à peu d'années mon système, de manière à vous laisser un nombre de Français tel, qu'avec votre armée royale de Suisses, de Corses et de Napolitains, vous puissiez faire tête à l'orage.

Une chose également importante, c'est de rappeler les agents de l'ancienne dynastie qui sont à l'extérieur. Il n'est pas convenable de les y laisser. Ils vous trahissent partout; et, de fait, un honnête homme ne peut, du soir au matin, changer de visage. Vous avez beaucoup de consuls qui font dans leur résidence une assez triste figure.

Le mois d'août va tirer à sa fin; d'ici à un mois, au 15 septembre, la saison sera belle; à la fin d'octobre, tous vos hôpitaux se guériront. Le temps de faire agir les Français à Naples, c'est depuis octobre jusqu'au mois de juin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10630. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 10 août 1806.

Vous avez des régiments qui ont des détachements à Gaëte, à Naples, dans les Abruzzes et en Calabre. Alors il n'y a ni comptabilité, ni ordre, ni esprit de corps. Le premier soin est de réunir les bataillons, sans quoi l'on n'a pas d'armée; c'est un soin que vous devez prendre tous les jours.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10631. — AU GÉNÉRAL JUNOT.

Saint-Cloud, 10 août 1806.

Mon intention est de réunir autour de Paris, dans un seul camp, les 2e, 4e et 12e d'infanterie légère et le 58e d'infanterie de ligne, formant douze bataillons et près de 9,000 hommes. Je désire qu'il y ait campés avec eux un général de brigade et un adjudant commandant, pour les exercer et soigner leur instruction.

Le camp sera dressé le 16 août et durera jusqu'au 1er octobre. Faites-moi connaître le général qu'on pourrait charger du com-

mandement de ce camp, ainsi que le lieu où l'on pourrait le placer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10632. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 10 août 1806.

Témoignez mon mécontentement au capitaine de vaisseau Lamarre-Meillerie, de ce qu'étant tombé au milieu d'un convoi ennemi il n'a pas manœuvré de manière à s'emparer d'une partie de ce convoi; que c'est ignorer le premier élément du métier. Témoignez-lui également mon mécontentement sur le trop long séjour qu'il a fait à Cayenne, où il ne devait pas rester plus de vingt-quatre heures, et sur sa rentrée au mois d'août, exposant ainsi mes frégates à être prises, puisqu'il paraît qu'il m'en a fait prendre une. Il devait attendre la fin d'octobre ou le commencement de novembre. Je l'avais autorisé à cela.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10633. — AU PRINCE JOACHIM.

Saint-Cloud, 11 août 1806.

Je ne saurais croire que votre territoire ait été violé par des officiers de hussards prussiens. Envoyez-en la plainte à M. Laforest avec le nom de ces officiers, et le roi de Prusse les fera très-certainement destituer. Quant aux propos du général Blücher, n'y ajoutez aucune foi, non plus qu'aux rapports des personnes qui veulent brouiller.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10634. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 11 août 1806.

J'ai reçu votre lettre. Je crois qu'il ne faut pas se presser d'écrire à aucun souverain. Il sera temps d'y penser au mois d'octobre. Toutes les affaires politiques doivent être faites lentement et avec mesure.

La paix se traite ici, mais les négociations vont très-lentement. Soyez persuadé que vos intérêts ne seront pas oubliés.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10635. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 12 août 1806.

La maladie de M. Fox met beaucoup de lenteur dans les négociations avec l'Angleterre. Le parti de M. Grenville, qui dominerait, paraît peu disposé pour la paix. Je viens d'apprendre que M. Fox a été opéré d'une fistule, ce qui l'éloignera encore pendant quelques semaines des discussions du conseil; mais cette opération garantit sa vie.

Le roi de Prusse vous a reconnu comme roi des Deux-Siciles et a nommé M. de Humboldt pour son ministre près de vous. Ce ministre est parti. Si, comme il le pense, vous ne vouliez pas envoyer un ministre près de lui, vous pourrez donner des lettres de créance à M. Laforest.

L'Autriche vous a reconnu; la Russie vous a reconnu par les articles secrets de son traité. Ainsi, vous voilà reconnu à peu près par toutes les puissances de l'Europe.

Vous savez que je ne reconnais plus d'Empire d'Allemagne. L'empereur s'est désisté lui-même de son titre, et il ne conserve plus que celui d'empereur d'Autriche.

Les princes d'Allemagne, réunis sous le titre de Confédération du Rhin, à Francfort, tiennent une assemblée composée de deux Colléges, présidée par l'archichancelier de l'Empire, dont je me suis attribué la nomination. J'ai pris la qualité de Protecteur de la Confédération du Rhin.

Je vous ai déjà fait connaître que je forme huit bataillons de tout ce qui était disponible dans vos dépôts. Ces huit bataillons, formant une force de plus de 5,000 hommes, sont en marche pour Ancône et seront bientôt dirigés sur Naples. Cela réparera toutes les pertes de votre armée. Vous gagnerez 6,000 hommes dans les mois d'octobre et de novembre, parce que vos maladies finiront. Je pense qu'il est convenable que vous laissiez une grosse armée dans la Calabre, afin de pouvoir vous occuper sérieusement de l'expédition de Sicile.

Je pense que vous serez pénétré de l'importance des conseils que je vous ai donnés sur le parti à tirer de vos régiments de dragons, en les plaçant à mi-chemin de Naples à la Calabre. Avec les 5 ou 6,000 hommes que vous allez recevoir de vos dépôts, il est hors de doute que vous aurez plus de 40,000 hommes. Il faut maintenir 20,000 hommes dans la Calabre, de Reggio à Cassano, et 20,000 hommes de Cassano à Naples. Je viens de faire un appel de

50,000 hommes de la conscription. Ils auront rejoint en octobre. Tous les corps de votre armée y sont compris pour de fortes portions. D'un autre côté, les malades que vos corps avaient laissés en Italie, et qui rejoindront vos dépôts, permettront, à la fin de septembre, de vous envoyer un nouveau secours. Enfin il faut sérieusement s'occuper de l'expédition de Sicile. Vous verrez que le découragement des troupes, que produisent les grandes chaleurs, est facile à arrêter en Italie par le retour de la fraîche saison; cette influence est incalculable.

Il faut que vous organisiez une bonne division au général Reynier, et que vous le laissiez à Reggio. Il faut avoir en Calabre trois bonnes divisions, chacune commandée par un général de division et au moins par deux généraux de brigade. Il ne faut mettre en Calabre ni Polonais ni Italiens, et, peut-être, ni le 1er ni le 42e de ligne, qui paraissent avoir beaucoup souffert à Sainte-Euphémie. Il vaut mieux les faire revenir à Naples, d'où même on pourrait les faire revenir en France s'ils ont effectivement beaucoup souffert; et je les ferais remplacer par deux autres régiments d'infanterie légère. Vous avez un bataillon de la Tour d'Auvergne que je désire que vous gardiez dans le royaume de Naples. Les deux autres, forts de 2,000 hommes, sont à Gênes, et je vais également les faire filer sur Naples.

Je vous recommande de passer tous les matins une heure à lire vos états de situation pour connaître la position de toutes les parties de votre armée et pour rappeler les parcelles éparses de droite et de gauche, de manière que tous les corps soient réunis; sans cela, on n'a point d'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10636. — A LA PRINCESSE STÉPHANIE DE BADE.

Saint-Cloud, 13 août 1806.

Le prince m'a appris que vous étiez grosse. J'en ai éprouvé une véritable satisfaction. Je n'apprends que de bonnes nouvelles de vous. Continuez donc à être sage et bonne pour tout le monde. Il me paraît qu'on avait donné à la margrave des torts qu'elle n'avait pas et que je ne pouvais supposer à une princesse aussi accomplie. Aimez le grand-duc et cherchez à lui plaire. La plus grande consolation qu'on puisse avoir à son âge est d'avoir des enfants aimables et bons.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10637. — AU PRINCE PRIMAT.

Saint-Cloud, 13 août 1806.

J'ai reçu la lettre de Votre Altesse, du 4 août. Je ne veux pas tarder un moment à lui exprimer tout le plaisir que j'éprouve des nouveaux liens qui viennent de s'établir. J'ai contracté l'obligation de protéger les États de la Confédération : le bonheur des peuples et des souverains qui composent cette Confédération fera partie du mien propre; leurs droits et leurs intérêts me seront constamment sacrés, et je les défendrai avec énergie. Je me plais à lui donner cette assurance, ainsi que celle de la parfaite amitié que je lui porte. Je lirai avec la plus grande attention les statuts fondamentaux que Votre Altesse m'envoie, et je les tiens déjà, par cela seul qu'ils viennent d'elle, comme propres à remplir le but que se propose la Confédération. Je ne tarderai pas, du reste, à lui écrire plus particulièrement sur cet objet. Je sais que Votre Altesse aurait préféré que la Confédération embrassât tous les États de l'empire germanique; mais comment y faire entrer la Suède, la Prusse et l'Autriche? Quant à la Hesse et à la Saxe, je n'ai pu faire autre chose que ce que j'ai fait, de leur laisser pleine et entière liberté. Il est bon qu'ils sachent qu'ils sont parfaitement libres, qu'aucune puissance ne sera dans le cas de leur forcer la main, et qu'ils sont maîtres de suivre sans réserve l'intérêt de leur souveraineté. Mais, du moment que ces princes témoigneront directement ou indirectement le désir de faire partie de la Confédération, vous pouvez les mettre, en mon nom, à l'abri de toute crainte du ressentiment de qui que ce soit. Je n'ai point manifesté mes intentions à mon cabinet; mes ministres près de ces princes n'ont reçu aucune instruction, tant il est dans ma volonté de leur laisser liberté entière et absolue.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10638. — AU GRAND-DUC DE HESSE-DARMSTADT.

Saint-Cloud, 13 août 1806.

J'ai reçu la lettre de Votre Altesse, du 28 juillet. Je la remercie des choses aimables qu'elle contient. Je ne veux pas tarder d'un moment à l'assurer du désir que j'ai de lui donner, dans toutes les circonstances, des preuves de la parfaite amitié que je lui porte. Elle sait qu'au fond je n'ai jamais douté de ses sentiments personnels, et je regarderai comme une fête le jour où je pourrai faire personnellement sa connaissance. J'ai pris l'obligation de protéger

ses États et ses intérêts; je maintiendrai fidèlement une obligation si douce pour mon cœur. Son bonheur et celui de ses peuples feront partie du mien propre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10639. — A L'ANCIEN ÉLECTEUR DE TRÈVES.

Saint-Cloud, 13 août 1806.

J'ai reçu votre lettre de 1er août; je m'empresse d'y répondre pour vous donner l'assurance formelle que vous n'avez rien à craindre pour des intérêts aussi justes. Je n'ai pas lieu de douter que les princes de la Confédération ne continuent de remplir comme précédemment les engagements contractés; mais, à tout événement, je me rends volontiers garant. Je me plais à vous en renouveler l'assurance, et je serai fort aise de vous donner cette preuve de l'amitié que je vous porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10640. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 13 août 1806.

J'ai reçu votre lettre du 8 août. Ce tableau que vous faites de la situation de la Hollande est chargé. Si elle ne peut entretenir une armée pour sa défense, il lui arrivera infailliblement d'être conquise. Songez qu'au milieu de mes victoires j'ai mis des impositions sur mes peuples. Une imposition sur le vôtre est nécessaire et infaillible pour sauver la Hollande; et les Hollandais sont trop jaloux d'être une nation, et sont trop attachés à leur indépendance, pour ne pas sentir la nécessité d'avoir une armée et une flotte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10641. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 13 août 1806.

J'ai vu dans votre lettre du 8 août ce que vous me dites sur la Prusse. Vous sentez que j'ai bien suivi tous les mouvements de cette cour et que je suis bien instruit de ce qui s'y passe. Je ne vous en remercie pas moins des détails que vous m'avez donnés. Il n'en faut pas moins que vos frontières d'Allemagne, de ce côté, soient tenues en bon état, et que vous ayez un corps d'armée pour vous défendre. Vous êtes aimé en Hollande, mais ce n'est pas tout; il faut que la

nation joue un rôle au moins aussi considérable que la Bavière, et puisse enfin aider, soit à la conquête de la paix maritime, soit à la prospérité de l'Empire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10642. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

M. Duroc fera payer au kâchef Ahmed 300 francs par mois jusqu'à ce qu'on ait trouvé moyen de l'employer. Il le payera depuis le 1er janvier 1806, afin de lui donner les moyens de payer ses dettes et de s'habiller.

M. Duroc autorisera le nommé Barthélemy, d'Égypte, à se rendre à Paris, s'il le juge convenable, et lui fera donner à son arrivée une gratification de 2,000 francs.

NAPOLÉON.

Bibliothèque impériale.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10643. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

Vous ferez appeler samedi au ministère M. de Narbonne; vous lui ferez connaître que ses liaisons avec lord Lauderdale sont suspectes au Gouvernement, et vous lui donnerez l'ordre de se retirer à quarante lieues de Paris. Vous veillerez à ce qu'il ne retourne point dans la capitale.

Vous enverrez chercher également Mme de Balbi; vous lui ferez choisir sa résidence à quarante lieues de Paris. Vous lui ferez connaître que mon mécontentement vient de l'accueil fait à un émigré non amnistié venant de Londres. Il est temps que ces manéges-là cessent.

Vous ferez partir Mme Beaugeard pour Menton, où elle sera placée en surveillance.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10644. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, la première chose à faire à Francfort est une déclaration, dont je vous prie de me faire la minute ; que le territoire de la Confédération est inviolable; qu'aucune puissance, quelle qu'elle soit, ne peut entrer, armée ni désarmée, sur

ce territoire, sans se mettre en état de guerre avec la Confédération; qu'aucun membre de la Confédération ne peut accorder passage à aucun homme armé, ni envoyé des puissances étrangères aux confédérés; que, quant aux États enclavés dans le territoire de la Confédération, les souverains peuvent en jouir, mais en n'y employant que des troupes du pays, et sans qu'elles puissent communiquer avec celles de leurs autres États.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10645. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, il paraît que M. Lesseps est parti de Livourne pour le Caire. Il faut donc bien se garder de lui envoyer ses lettres de nomination au consulat de Livourne, et me présenter un autre sujet pour cette place. J'ai lu avec attention la dépêche du consul général de France à Livourne. Parlez-en à M. de Masserano. Dites-lui que, si la reine d'Étrurie continue à donner protection au commerce anglais, je finirai par lui déclarer la guerre. Demandez que le corsaire anglais soit arrêté et fait prisonnier, et que toutes les marchandises anglaises soient saisies. Écrivez dans le même sens par l'estafette à Livourne. Donnez des ordres pour que, avant le 20 août, mes ministres à Florence et à Madrid soient partis pour leur destination. Proposez-moi sur-le-champ un consul pour Livourne, afin d'empêcher qu'aucune marchandise anglaise n'entre dans cette ville. Faites-moi un rapport sur la lettre du prince Primat relative aux statuts de la Confédération. Faites-moi connaître ce que c'est que ce curé Carapelli dont parle le consul de Salonique; s'il en est ainsi, il faut écrire à Constantinople pour qu'on destitue cet individu, et qu'on le renvoie en France rendre compte de sa conduite.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10646. — AU GÉNÉRAL MOUTON.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

Monsieur Mouton, mon Aide de camp, je désire que vous parliez au contre-amiral Allemand : il est trop dur; ses capitaines et ses officiers ne l'aiment pas et le quittent. Tâchez de lui faire comprendre qu'il est avantageux pour le bien du service d'être aimé.

Voyez le chantier de Rochefort; il va lentement. Combien de vaisseaux mettra-t-on à l'eau cette année? Le vaisseau qui est en armement, quand pourra-t-il aller en rade?

Allez à Bordeaux; voyez l'embouchure de la Gironde, visitez-en les batteries; visitez Blaye; observez l'esprit des habitants de Bordeaux; il est des personnes qui m'assurent qu'il y a des malveillants dans cette ville.

Visitez les trois frégates qui sont à Bordeaux. Quand pourront-elles prendre la mer? *La Pénélope*, quand sera-t-elle finie?

NAPOLÉON.

Comm. par M. de Blanry.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10647. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

Mon Fils, j'ai reçu votre lettre du 9 août. Je vous remercie de ce que vous me dites pour ma fête. Les affaires s'arrangent. Je vous enverrai bientôt des instructions pour votre voyage à Paris, où je sais que vous avez grande envie de venir. Vous y verrez la reine de Hollande. Nous garderons la princesse jusqu'à ses couches.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10648. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

Mon Fils, faites-moi connaître, par un état particulier, le nombre de conscrits qui sont arrivés, soit aux quatorze régiments de l'armée de Naples, soit aux autres régiments qui sont en Italie, depuis le 1er vendémiaire an XIV; le nombre d'hommes qui ont été ou seront renvoyés chez eux comme inhabiles à servir; si ce nombre est considérable; s'ils sont partis et s'ils ne le sont pas; me donner des éclaircissements qui me fassent connaître d'où vient cet abus si ruineux et si contraire au bien du service; combien il est revenu d'hommes ayant droit à des pensions de retraite ou de réforme, des fonds de la France; si la revue de l'inspecteur pour l'armée d'Italie a eu lieu; le nombre des militaires réformés, et s'ils sont partis; s'ils ne le sont pas, qui empêche qu'ils le soient.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10649. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

Mon Fils, j'ai envoyé MM. Prony, Sganzin et un Hollandais habitué au mouvement des chameaux pour me faire un rapport sur le port de Venise. Dès que le Hollandais aura fait connaître qu'il se charge de faire sortir des vaisseaux de 74, vous ferez exécuter mon décret et vous ferez mettre les vaisseaux sur le chantier. Je désire que vous me fassiez un rapport sur les mesures à prendre pour mettre en construction, cette année, 8 vaisseaux et 2 frégates sur les chantiers de Venise pour le compte de la France. Cela répandra considérablement d'argent dans le pays et y donnera de l'occupation, et l'on verra dans quinze mois sortir 10 vaisseaux du port de Venise, dont 8 pour mon compte et 2 pour l'Italie, comme sous peu on en verra sortir ici 10 des chantiers d'Anvers.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10650. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

Je fais faire de grands travaux à Flessingue, afin d'y faire entrer tous les vaisseaux que je fais construire à Anvers. J'ai donné des ordres pour qu'on construisît à Flessingue un vaisseau de 74, une frégate et un brick. Je désire réunir à Flessingue une grande quantité de munitions navales. Vous avez plus de magasins et d'arsenaux que vous n'en pouvez occuper à Amsterdam, Rotterdam et Helvoet-Sluys. Donnez ordre qu'on remette à mes agents les magasins dont ils auront besoin, sans porter préjudice à la marine hollandaise. Comme Flessingue m'est indispensable pour mon port d'Anvers, vous pourriez, en vous tenant au traité de la Haye, supprimer l'administration de la marine hollandaise, mais laisser subsister l'administration civile. Vous aurez de l'économie à prendre cette mesure. L'argent que je dépenserai à Flessingue y donnera autant de mouvement et de vie, sans que cela coûte rien.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10651. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 14 août 1806.

J'ai écrit au roi de Hollande pour les chantiers de Flessingue. J'ai pris un décret pour y mettre en construction un vaisseau, une frégate

et un brick. Je vous prie de faire toutes les dispositions nécessaires afin que la prise de possession de Flessingue devienne entière et absolue. J'y fais d'abord supprimer l'administration de la marine hollandaise. Il faut que vous mettiez de l'art en n'envoyant à Flessingue, par économie et simplicité, que ce qu'il faut pour en faire à présent un chantier, jusqu'au moment où les armements puissent être assez considérables pour faire dépendre entièrement Flessingue d'Anvers.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10652. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Saint-Cloud, 15 août 1806.

Mon Frère, j'ai reçu votre lettre du 9 août. Je vous ai accordé les officiers que vous m'avez demandés. Je pense que, dans votre position, il est convenable d'organiser tout doucement votre état militaire. Vous êtes dans un pays où l'on est accoutumé au service, et il faut vous mettre à même de fournir votre contingent à la Confédération. La considération se base en Allemagne, parmi les princes, sur le nombre de bonnes troupes qu'ils peuvent fournir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10653. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 15 août 1806.

Le ministre de la guerre propose de nommer capitaine le lieutenant Simon, aide de camp du maréchal Ney.

Je ne puis que témoigner mon mécontentement au ministre, qui m'assure que cet officier a bien servi à la Grande Armée, lorsqu'il est resté sur les derrières.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10654. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 16 août 1806.

Monsieur Dejean, je vous envoie des notes sur quelques places d'Italie. Envoyez-les au premier inspecteur du génie, pour joindre aux autres plans. J'imagine que le premier inspecteur veille à ce qu'on suive le décret que j'ai pris pour les travaux. Il faut que de bonne heure le génie me présente un projet pour les ouvrages qui devront être faits la campagne prochaine. Quant à Osoppo, je ne veux pour le moment qu'une forteresse. Il me semble que je n'ai

encore adopté aucun projet pour cela; je désire que le génie m'en présente un. La position d'Osoppo me paraît si avantageuse que je crois que cette forteresse serait à peu près imprenable. Mon intention est donc d'y dépenser peu de chose, et, avec ce peu de dépense, d'avoir à la fin de cette campagne une localité où les magasins, les dépôts se trouveraient à couvert et à l'abri de tout événement. Mais il n'est pas suffisant de fortifier simplement les hauteurs; il faut faire des lunettes dans le bas pour flanquer le pied de ces hauteurs et pour servir d'appui à un camp protégé par un chemin couvert. Le plus important est qu'on me présente, dès cette année, un projet pour que 5 ou 600 hommes, les magasins de toute une division, et enfin les hauteurs d'Osoppo, se trouvent à l'abri de tout événement et en état de soutenir un siége.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10655. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 16 août 1806.

Mon Fils, le mémoire de votre aide de camp sur Venise ne comprend pas assez de détails. J'ai ordonné au général Bertrand de correspondre avec le général Sorbier. Quand je viendrai à Venise, j'aurai besoin de quelqu'un qui connaisse parfaitement les localités; renvoyez Sorbier les parcourir toutes. Il faut qu'il visite avec attention, et prenne des notes détaillées sur toutes les localités de la plage, des bouches du Pô à Chioggia et de Malamocco à l'embouchure du Tagliamento et même de l'Isonzo. Il faut qu'il ait tout vu, tout sondé. Vous savez que je ne me contente pas de notions légères. Avec les projets de constructions que j'ai pour Venise, il serait malheureux que, par la plus petite faute militaire, mes établissements se trouvassent perdus. Je ferai un voyage en Italie, ne fût-ce que pour cela. Il faut que tous les bastions, batteries en bois, canaux, enfin toutes les positions, Sorbier les ait vues. Indépendamment du travail de cet officier, chargez trois ou quatre ingénieurs de s'occuper chacun d'une localité, afin qu'à mon arrivée je puisse décider. Si la présence du général Lery n'est point nécessaire à Palmanova, je verrai avec plaisir qu'il aille passer une quinzaine de jours à Venise pour rectifier ces idées. Mais il faut concevoir un projet assez sérieux pour pouvoir défendre Venise par terre et par mer.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10656. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 16 août 1806.

Vous trouverez ci-joint le travail du général Charpentier sur la formation du corps du général Lemarois. Je viens d'envoyer l'ordre que la 1re brigade que commande le général Tisson se rende à Pescara. Je compte qu'elle y sera rendue avant le 1er septembre. Je ne pense pas que vous ayez un besoin pressant de ces troupes. Dans ce cas, laissez-les se reposer quelque temps à Pescara, et ne leur faites rejoindre leurs corps, surtout ceux qui sont en Calabre, qu'au mois d'octobre, sans quoi tout cela ira à l'hôpital. J'ai pensé, en les mettant à Pescara, que leur présence ferait un effet sur le pays. Si vous en avez besoin cependant, comme ce corps est bien organisé et en bon état, vous pouvez le faire venir d'abord à Naples, mais à très-petites journées; et vous ne devez l'incorporer dans les régiments, surtout pour ceux qui sont en Calabre, que dans le mois d'octobre. Dès que cette incorporation sera faite, vous aurez soin de renvoyer les officiers et sous-officiers à leurs dépôts dans le royaume d'Italie, afin qu'ils puissent s'occuper de l'organisation et de l'habillement des conscrits que je leur envoie. Ce n'est pas avec un grand nombre de troupes, mais avec des troupes bien organisées et bien disciplinées, qu'on obtient des succès à la guerre. Vous pouvez apprécier la différence qu'il y a à vous envoyer ainsi en masse un secours de 5,000 hommes, qui est une réserve avant d'être incorporée, à vous avoir envoyé des hommes isolés qui n'auraient fait que remplir vos hôpitaux. Je ne mets pas encore à votre disposition la 2e demi-brigade, parce qu'il faut que je tienne en respect l'État romain et que je n'ai pas d'autres troupes à y envoyer; car les dépôts, comme vous le verrez par la situation que je vous envoie, ne contiennent plus que des hommes hors d'état de servir. Je vous recommande surtout de renvoyer aux dépôts les officiers et sous-officiers; car je veux que vos quatorze dépôts me forment une réserve de 14,000 hommes, qui sera probablement destinée à renforcer vos cadres, ou à servir ailleurs, selon les événements. Par ce moyen, votre armée se trouvera, tous vos corps étant portés au complet de guerre, à l'effectif de 45,000 hommes. Vous sentez bien que, si je ne portais pas ce soin à l'entretien de mon armée, quelque grande qu'elle soit, je ne pourrais jamais suffire à tous mes besoins. Vous avez aujourd'hui beaucoup de malades; en octobre tout va sortir des hôpitaux.

Je vous recommande de bien ménager vos armes; songez que cela est rare, même en France.

Organisez lentement vos troupes napolitaines. Ce sont de bons soldats qu'il vous faut, et non des soldats infidèles ou qui lâchent pied. Vous voyez que je ne me presse pas pour mon armée italienne; je n'en ai encore jeté que le noyau. Il est vrai que j'ai en France trois régiments italiens qui sont beaux et instruits, mais j'en fais de la différence d'avec mes vieux cadres français.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10657. — AU ROI DE NAPLES.

Rambouillet, 17 août 1806.

Personne ne m'a dit du mal du général Dumas; et, puisque vous ne le croyez pas un grand guerrier, pour la probité et la moralité je pense tout comme vous sur son compte. Toute ma peur était que vous ne vous fissiez une trop grande idée de ses talents militaires. Vous m'avez donc d'un seul mot réconcilié avec lui.

Je désirerais bien que la canaille de Naples se révoltât. Tant que vous n'en aurez pas fait un exemple, vous n'en serez pas maître. A tout peuple conquis il faut une révolte, et je regarderai une révolte à Naples comme un père de famille voit une petite vérole à ses enfants, pourvu qu'elle n'affaiblisse pas trop le malade. C'est une crise salutaire. C'est donc dans cette vue que les châteaux doivent être armés et approvisionnés. La partie de votre royaume la plus près d'être tranquille, c'est la Calabre, si l'on en fait une sévère justice.

Je suis venu passer ces huit jours à Rambouillet.

Je fais lever partout la conscription, et j'en fais diriger près de la moitié sur mes dépôts des armées de Naples et d'Italie. Ménagez vos fusils : 4 ou 5,000 hommes, avant la fin de novembre, vont vous sortir des hôpitaux, et, si les corps n'ont pas eu soin de leurs fusils, vous en aurez une grande pénurie.

Les négociations avec l'Angleterre continuent à se traîner. Je ne puis vous en dire plus que vous n'en aurez vu dans *le Moniteur.* Lord Yarmouth est rappelé. Lord Lauderdale reste seul chargé de la négociation; mais les négociations sont au delà de la Sicile, car je n'ai voulu entendre à aucun *mezzo termine.* Paix ou guerre, vous aurez Naples et la Sicile.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10658. — A M. DARU,

INTENDANT GÉNÉRAL DE LA MAISON DE L'EMPEREUR.

Rambouillet, 17 août 1806[1].

Monsieur Daru, les travaux qui se font et qui se feront encore à Rambouillet sont assez considérables pour nécessiter un architecte particulier. Celui de Versailles n'y est jamais ou est quatre mois sans y venir, et tout s'y fait mal. Je pense que la meilleure manière est d'avoir un architecte, jeune homme qui débuterait dans la carrière, qui résiderait à Rambouillet et qui travaillerait sous M. Fontaine, mon premier architecte, qui reverrait tous les plans. Il faudrait que ce fût un homme d'un mérite à devenir un jour premier architecte. Présentez-moi un homme pour cette place. Présentez-moi aussi un architecte pour Compiègne, qui sera sur le même rang que celui de Saint-Cloud. Il faut que cet architecte soit nommé promptement et se rende sur-le-champ à Compiègne, pour y dresser les devis qu'il y a à faire pour commencer les travaux avant le mois d'octobre. M. Villesurarce n'a encore rien fait à Rambouillet. Donnez-lui des ordres pour l'arrangement du jardin anglais, et pour planter des arbres partout où cela est nécessaire pour rétablir les allées dans le même ordre où elles étaient.

Donnez les mêmes ordres à l'administrateur de mes forêts pour que les allées du petit parc soient replantées comme elles étaient. Ordonnez les mêmes travaux à Compiègne. C'est en octobre que se font les plantations; Villesurarce n'a pas un moment à perdre. Faites cultiver Saint-Cloud; rien n'est plus contraire à l'agrément que de voir de belles plaines stériles, quand elles pourraient produire soit du blé, soit toute autre chose, soit former des prairies.

Comme j'irai dans les premiers jours de septembre à Fontainebleau, donnez ordre que tout soit prêt. Prévenez aussi M. Desmasis.

Il est important que M. Trepzat ne soit plus chargé de Rambouillet, et qu'un architecte particulier y surveille les ouvriers.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

10659. — A M. DE TALLEYRAND.

Rambouillet, 17 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, répondez à M. de Metternich que vous m'avez mis sous les yeux sa note du 16 août; que j'ai sur-le-champ donné des ordres pour la rentrée de l'armée française en

[1] Date présumée.

France, et pour que les prisonniers autrichiens soient reconduits aux frontières d'Autriche; qu'il peut en donner l'assurance la plus parfaite à sa cour.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10660. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Rambouillet, 17 août 1806.

Mon Cousin, je suis venu passer quelques jours à Rambouillet. Il faut songer sérieusement au retour de la Grande Armée, puisqu'il me paraît que tous les doutes d'Allemagne sont levés. Je crois qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce que vous fassiez continuer leur marche aux prisonniers autrichiens; cela débarrassera d'autant le territoire de nos alliés. Vous pouvez annoncer que l'armée va se mettre en marche; mais, dans le fait, je ne veux rendre Braunau que quand je saurai si le traité avec la Russe a été ratifié. Il a dû l'être le 15 août; ainsi dans dix jours j'en aurai la nouvelle. Cependant il faut cesser tout préparatif de guerre et ne faire passer le Rhin à aucun autre détachement, et que tout le monde se tienne prêt à repasser en France.

Je ne sais pas encore comment l'amiral russe qui croise devant Cattaro a reçu la nouvelle de la paix, et s'il a cessé les hostilités. Cependant, le 25 juillet, la nouvelle de la paix est partie de Vienne, et le 27, d'Ancône. Il me semble donc que je ne devrais pas tarder à en avoir des nouvelles. En général, vous pouvez annoncer que dans les premiers jours de septembre on se mettra en marche pour rentrer en France.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10661. — AU PRINCE EUGÈNE.

Rambouillet, 17 août 1806.

Mon Fils, j'ai désiré que tous les chefs-d'œuvre d'art restassent à Venise, pour ne pas humilier cette ville. Il n'y a pas d'inconvénient à ce que vous fassiez mettre ceux qui appartiennent au Domaine dans le palais royal de Venise; et, par la suite, vous pourrez les faire venir au palais de la Brenta ou à Monza. Quant aux livres, faites-en faire le dépôt à Padoue d'où vous les distribuerez ensuite comme vous l'entendrez. Le principe de traiter Venise comme Brescia et Bologne est juste; mais il ne faut rien précipiter, surtout dans un temps où

Venise souffre dans son commerce par la présence des croisières ennemies. Ce n'est que de la prudence que je demande. Tous les chefs-d'œuvre qui ne sont point propriété particulière, faites-les prendre par l'intendant général de la couronne, et alors vous serez le maître de les faire porter où vous voudrez.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10662. — A M. DE TALLEYRAND.

Rambouillet, 18 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je suis surpris qu'on nous ait communiqué officiellement la nomination de M. Goddard. Il me semble que cela n'est pas d'usage. Les secrétaires de légation ne montrent point leur nomination, hors les cas particuliers où cette nomination est renfermée dans les lettres mêmes des plénipotentiaires. Faites-moi un rapport sur cet objet. Faites-moi connaître comment il en a été agi à Campo-Formio, à Lunéville, à Amiens, et lors de la mission de lord Malmesbury. Ce n'est qu'après ce rapport que je prendrai un parti. Je ne sais que penser de l'assimilation de M. Goddard à M. Merry. Veut-on me faire conclure des préliminaires, ou rompre la négociation en laissant ce fil pour pouvoir renouer à volonté? Cela ne peut me convenir. Je ne veux point conserver de liaisons avec l'Angleterre si elle ne fait pas la paix. Je sais fort bien que Londres est un coin du monde et que Paris en est le centre, et qu'il serait avantageux pour l'Angleterre d'y avoir un agent, même en temps de guerre. Je compte rester toute la semaine à Rambouillet. « L'Empereur chasse, il ne reviendra qu'à la fin de la semaine; » voilà toute la réponse à faire. Il faut même marquer cette allure lente et pesante jusque dans les passe-ports à donner à lord Yarmouth. Il faut mon autorisation et je n'ai pas encore répondu. Cependant, s'il était très-pressé de partir, vous pourriez les lui donner, mais pas avant jeudi ou vendredi.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10663. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Rambouillet, 18 août 1806.

Je reçois votre lettre du 10 août. Je ne suis pas content du rapport que vous me faites sur Pescara et sur les Abruzzes. Je ne le

sois pas davantage du rapport sur Lauriston et même de celui de l'officier que vous avez envoyé. Je ne sais point la date des nouvelles de Lauriston. Vous n'écrivez pas assez en détail. Donnez-moi des renseignements détaillés sur la situation des corps, sur l'état des hôpitaux, sur la nature des routes, leur largeur, sur les ponts, etc., depuis Ancône jusqu'à Pescara. Vous savez que j'aime les détails. Parlez aussi de la population des villes et villages de la route.

Vous devez avoir reçu l'ordre de départ de la brigade du général Tisson et l'avis de l'arrivée à Ancône de celle du général Laplanche-Mortière, qui était à Rimini. Faites-moi connaître sa situation à son arrivée. Les bataillons qui la composent sont formés de détachements de différents corps, mais seulement pour la police. Ces détachements sont destinés à être envoyés à leurs corps, auxquels ils se confondront dès le moment qu'ils rejoindront.

Vous me donnez si peu de détails sur l'amiral russe, que vous ne me dites pas s'il suspend les hostilités, oui ou non.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10664. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Rambouillet, 18 août 1806.

Monsieur Decrès, je vous envoie des notes d'un homme qui arrive de Saint-Domingue. Ce que j'y vois de plus important, c'est l'idée de faire un port à Samana. Je désire que vous recueilliez tous les renseignements possibles sur cette baie et sur tout le local environnant, afin de connaître la facilité qu'elle offre à être fortifiée.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la duchesse Decrès.

10665. — AU ROI DE NAPLES.

Rambouillet, 18 août 1806.

Le 1er régiment de ligne, qui est un des meilleurs régiments de l'armée, est à Pescara, où il ne fait rien. Appelez-le à Naples sans délai. Comme il est déjà acclimaté, il vaut mieux que ce soit ce régiment qui fasse le chemin de Pescara à Naples que les quatre bataillons du général Tisson. D'ailleurs, si les circonstances vous obligeaient à appeler la brigade du général Tisson, celle du général Laplanche-Mortière, composée de quatre bataillons, qui se rend à Ancône, recevrait l'ordre de se rendre en ce cas à Pescara. Voyez ce que c'est que le placement des troupes et ce qu'aurait fait ce

régiment de plus du côté de Cosenza. Certainement il n'est à Pescara que d'une utilité bien hypothétique.

La division des Abruzzes n'a point de solde depuis cinq mois.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10666. — DÉCISION.

Rambouillet, 19 août 1806.

Il est soumis à l'Empereur une note relative à la manière dont on a forcé le palais Negreto à Gênes, pour y loger le colonel du génie Morlaincourt.

Renvoyé au ministre de la guerre, pour rappeler cet officier et pour me faire un rapport sur les logements militaires de Gênes. Mon intention est que cette ville soit traitée, à cet égard, comme les autres villes de France. Je désire que le ministre me fasse connaître ce que les règlements prescrivent pour cela. Des vexations aussi étranges auraient pu à peine être tolérées lorsque Gênes était étrangère et avait une armée pour la défendre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10667. — A M. FOUCHÉ.

Rambouillet, 20 août 1806.

Je vois beaucoup de déclamations du département de la Loire-Inférieure contre la gendarmerie. Il y a de l'ingratitude à ce département, qui a eu plusieurs cantons chouannés, à déclamer contre cette arme. Pourquoi ne pas citer devant les tribunaux les gendarmes auteurs des délits? Quant à l'idée qu'ils sont tellement redoutés dans les campagnes qu'on ne trouve pas de preuves contre eux, je n'y ajoute aucune foi, cela est trop ridicule. D'ailleurs, ils ont des capitaines, des lieutenants, etc. Je suis fâché pour ce département qu'il cherche à me donner des préventions contre une partie aussi importante de la force publique.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.



10668. — NOTE POUR LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Rambouillet, 20 août 1806.

Il faut penser à défendre le chantier d'Anvers; à mesure qu'il devient considérable, la nécessité de relever les fortifications de cette ville s'accroît.

La citadelle défend la gauche de cette place; mais les chantiers qu'on projette ont l'inconvénient de dépasser la citadelle, et ils sont en danger, en supposant même la place fortifiée.

Il serait donc préférable de continuer à construire les cales le long du front de la citadelle qui regarde l'Escaut, et cela sans dépasser l'écluse B. Par ce moyen, la citadelle défendrait le chantier.

Le front de la citadelle qui regarde l'Escaut n'est pas susceptible d'attaque, pourvu qu'on ne touche pas à la contrescarpe.

La première chose à laquelle il convient de s'arrêter, c'est de détruire le chemin RR, et de le faire passer près de la citadelle. Il n'y aurait pas de sûreté, surtout en cas de fermentation dans les esprits, tant que l'arsenal serait ainsi ouvert.

On peut construire trois ou quatre cales, depuis le chantier actuel jusqu'à l'écluse B.

On désignerait pour l'arsenal l'espace demandé, jusqu'au point C. Le mur serait remis au génie, afin qu'il fût fortifié, pour tirer sa défense de la demi-lune.

Il convient aussi de construire, à deux cents toises en avant du bastion K, une lunette qui éloignerait d'autant l'ennemi qui voudrait attaquer sur la rive droite; plus elle sera en avant, plus elle tiendra l'ennemi loin du chantier, mieux cela vaudra.

Mais ces objets, concernant tout à fait le ministre de la guerre, seront la matière du rapport demandé sur la fortification d'Anvers.

Sa Majesté désire que les anciens plans, faits il y a deux ans, soient remis sous ses yeux.

Il est absurde que la ville d'Anvers soit exposée à être enlevée d'un coup de main, et que les 5 à 6,000 hommes de la marine qui s'y trouvent aujourd'hui, et les dépôts des corps qui sont dans le cas d'y être, ne puissent pas la défendre.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10669. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Rambouillet, 20 août 1806.

Monsieur Dejean, je verrai avec plaisir le dépôt central d'artil-

lerie; mais je désire que tous les trophées pris par la Grande Armée soient exposés au Musée Napoléon; nous verrons ensuite quelle est la destination définitive qu'il conviendra de leur donner. Je désire connaître la nature des armures, l'époque et la circonstance où elles ont été prises, car il faut bien établir une différence entre les armures qui auraient été conquises et celles que l'on aurait eues ici.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10670. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Rambouillet, 20 août 1806.

Monsieur Dejean, donnez ordre au prince Borghèse, colonel du 1er régiment de carabiniers, de se rendre au camp sous Meudon, pour y faire les fonctions de colonel chargé des détails. Il y campera, et vous ordonnerez au gouverneur de Paris de lui faire faire le service avec toute l'exactitude militaire.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10671. — AU PRINCE EUGÈNE.

Rambouillet, 20 août 1806.

Mon Fils, je vous autorise à faire passer une des deux divisions sur la rive gauche du Pô. Codogno est un bon pays et qui me plaît. Crémone n'est pas sain; tant qu'il n'aura pas plu, ne mettez point de monde là. Mais ne perdez pas un moment pour faire aller vos chevaux dans des lieux où les fourrages sont à bon marché. Recommandez bien aux généraux Scalfort et Duprés de faire exercer leurs troupes à pied. L'un et l'autre ont été à la Grande Armée et savent comment j'entends que les troupes manœuvrent. Il y a près de 2,000 dragons; sont-ils aux manœuvres de ligne? Annoncez que vous irez les voir manœuvrer à pied et à cheval à la fin de septembre, pour les tenir en haleine. Vous pouvez dire aussi que je pourrais bien y aller. Les chasseurs doivent savoir aussi manœuvrer à pied. Je pense qu'il vaut mieux faire revenir sur la rive gauche les chasseurs, et laisser les dragons sur la rive droite; ils sont les plus nombreux, surtout en hommes, et, s'il était convenable de faire marcher quelque chose sur Rome, ce serait toujours autant de chemin de fait.

Je suis fâché que vous ne me donniez aucune nouvelle de Lauriston

ni de Marmont. Je n'entends pas plus parler de la Dalmatie que si elle n'existait pas. Je ne sais pas encore comment l'amiral russe a reçu l'avis de la paix, et si la navigation est libre.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10672. — AU ROI DE NAPLES.

Rambouillet, 20 août 1806.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 9 août, avec un état par lequel je vois que le 10e de ligne est porté comme ayant 58 hommes hors du gouvernement de Naples; le 52e, 145; le 101e, 15; le 1er régiment napolitain, 668. Il faut faire rejoindre ces détachements, et porter le plus grand soin à tenir vos corps réunis. Dans un pays comme Naples, ils se dissémineraient selon la fantaisie des commandants de place, et vous n'auriez plus d'armée. Il y a trop d'infanterie à Naples et pas assez d'un régiment de cavalerie. Que faites-vous donc de toute votre cavalerie?

Je pense qu'il est très-possible que les Anglais aient pris Reggio et Scilla, et se soient fortifiés dans une de ces deux places. Il serait possible aussi que, lorsqu'ils connaîtront la force du maréchal Masséna, ils réunissent leurs forces; de sorte que je désire que vous ayez des échelons suffisants pour aller à son secours, si cela est nécessaire. Quand je vois que vous gardez un aussi beau régiment que le 1er de ligne à Pescara, je pense qu'il est possible que vous en ayez du côté de Tarente qui ne font rien. Quelque chose que vous disiez, vous avez près de 40,000 hommes en comptant les Napolitains. Vous avez 6,000 hommes de cavalerie; mais elle est disséminée et désorganisée, elle n'est point où elle doit être. Il est d'une importance majeure, pour le succès des négociations, que les Anglais soient chassés de Reggio et de Scilla, et que les apprêts du débarquement soient recommencés. Toute entreprise de l'ennemi sur la côte de Pescara ou de Tarente ne peut aboutir à rien; il ne peut faire que des opérations ayant pour but de défendre l'extrémité de la Calabre. Il faut donc avoir vos forces entre Naples et la Calabre. C'est désormais la grande affaire.

Je n'ai pas encore reçu un rapport sur Gaëte ni un plan entier qui me fasse connaître la nature de son port.

Du reste, tout va changer en votre faveur. L'automne va donner de la vigueur et de la gaieté à vos soldats; vos malades vont guérir;

l'agitation de la mer rendra les Anglais plus circonspects et leurs opérations plus difficiles.

Enfin je vous envoie un renfort assez considérable, puisque vos différents corps vont recevoir près de 5,000 hommes. Si vous ne partez pas du principe que tout point qui n'a pas de but l'ennemi ne l'attaquera pas en force; si vous gardez tous les points, vous n'arriverez à rien. Réunissez tous vos dragons et faites-en une réserve.

Je vous recommande de vous plaire à lire vos états de situation. La bonne situation de mes armées vient de ce que je m'en occupe tous les jours une heure ou deux, et, lorsqu'on m'envoie chaque mois les états de mes troupes et de mes flottes, ce qui forme une vingtaine de gros livrets, je quitte toute autre occupation pour les lire en détail, pour voir la différence qu'il y a entre un mois et l'autre. Je prends plus de plaisir à cette lecture qu'une jeune fille n'en prend à lire un roman. C'est pour moi une chose horrible de voir dans vos états vos corps n'être pas réunis dans une même province. Les 3es et 4es bataillons sont en Italie et organisés; les deux premiers bataillons doivent être bien réunis ensemble. Il faut promptement donner l'ordre que tel ou tel détachement rejoigne son corps.

J'attends avec impatience d'apprendre que Reggio et Scilla aient pu résister si longtemps.

Je vous ai envoyé de vos dépôts près de 5,000 hommes. Il m'est impossible de vous en envoyer autant avant le mois de février, si toutefois cela devient nécessaire. Je vous recommande de nouveau d'avoir bien soin de renvoyer les officiers et les sous-officiers des huit bataillons provisoires que je vous ai envoyés. Beaucoup de vos dépôts en Italie n'ont pas leurs chefs de bataillon; je ne sais d'où cela provient.

Vous avez quatorze régiments français; mettez-en quatre de ceux qui ont le meilleur esprit et le plus de moral depuis Sainte-Euphémie jusqu'à Reggio; quatre également de bonnes troupes entre Cosenza et Cassano; et de ces huit régiments formez deux divisions. Appelez la première l'avant-garde de l'armée de Sicile. Des six autres régiments français formez deux divisions, chacune de trois, savoir : une division à une demi-journée de Naples, et l'autre à deux journées de Naples sur le chemin de Calabre. Donnez à chacune de ces deux divisions un régiment de cavalerie et de l'artillerie. Ensuite réunissez tous mes régiments de dragons, formant 2 ou 3,000 hommes; placez-les de Lagonegro à Naples, en en composant trois brigades de deux régiments, chacune à une journée l'une de l'autre. Ayez soin que ces hommes s'exercent souvent à pied. Quant aux garnisons

de Naples, des îles, de Pescara, de Gaëte, de Capoue, de Tarente, mettez-y vos Polonais, Italiens, Napolitains, Corses, Suisses. Voyez de plus que ce que vous avez de troupes auxiliaires peut garder Tarente et se porter sur Cassano, si cela devenait nécessaire, et, de même, ce qui serait à Cassano, se porter sur Tarente.

Vos troupes ne seraient pas plutôt réunies ensemble pour se refaire et évoluer à la fin de septembre, qu'elles auraient une grande opinion de leurs forces, qui se répandrait dans le royaume, opinion qui se maintiendrait davantage que par l'aspect même des forces. Ce qui est nécessaire pour la politique générale, c'est d'être maître de Reggio et de Scilla le plus tôt possible, et de s'occuper de la Sicile. Je pense que les 1er et 42e régiments doivent revenir du côté de Naples.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10673. — AU ROI DE NAPLES.

Rambouillet, 20 août 1806.

Le ministre me transmet un état de la nouvelle organisation de l'armée de Naples, que lui a envoyé votre chef d'état-major. Je vois qu'il n'y a qu'un bataillon du 14e léger en Calabre, tant pis; réunissez les deux. Il ne faut point séparer les bataillons sans une grande nécessité. Réunissez donc ce régiment.

Je vois que vous conservez dans la Calabre le 1er et le 42e; c'est un mal; il faut les faire revenir du côté de Naples, les encourager par votre présence et en avoir soin. L'infanterie polonaise est peu propre à des expéditions de montagne aussi fortes; faites-la revenir pour Naples, Tarente et les Abruzzes.

Je vois avec peine que la cavalerie légère et les dragons soient mêlés; ce sont deux armes bien différentes. Un régiment de dragons ainsi isolé ne peut rien faire; quatre ou cinq réunis, forts de 2,000 hommes, manœuvrant parfaitement à pied, vous seront très-utiles. Le 1er de ligne dans les Abruzzes est une chose qui jure; c'est un de vos meilleurs régiments. Le 24e de dragons est inutile là. Le 1er bataillon du 3e de ligne italien et les chasseurs royaux italiens sont plus que suffisants sur ce point. Le 5e de ligne italien et les dragons Napoléon sont suffisants dans la Pouille. Vous pouvez retirer du côté de Naples le 6e de chasseurs à cheval.

Vous trouverez ci-joint la distribution que je voudrais faire de votre armée, afin que vous menaciez la Sicile et que vous soyez en mesure contre tout. Indépendamment des 5,000 hommes de vos dé-

pôts qui sont en marche, du bataillon de la Tour d'Auvergne qui est en marche pour Gaëte, des uhlans polonais et du bataillon suisse qui, d'Ancône, doit être arrivé à Pescara, vous ne tarderez pas à recevoir les 2e et 3e bataillons du régiment de la Tour d'Auvergne, forts de 1,000 hommes chacun, qui sont à Gênes, ainsi que le bataillon suisse qui, de Corse, doit débarquer à Piombino, pour de là se rendre à Cività-Vecchia.

L'armée une fois placée ainsi, pas un homme ne débarquera en Calabre, et on pourra punir sévèrement les brigands; cela est plus nécessaire que tout le reste. En mettant les Polonais à Naples, il sera convenable d'y placer le général Dombrowski; d'ailleurs, vous en serez plus sûr quand ce général sera là. Il ne vous manque pas de généraux; mais un général de brigade suffit dans les Abruzzes. Son premier soin est de garder Pescara, de l'approvisionner de vivres et de munitions pour un mois. On serait d'ailleurs presque aussi près de le secourir d'Ancône et de Rimini que de Naples. J'ai donné des ordres en conséquence à Lemarois. Il faut que le général qui sera à Pescara s'entende avec lui pour le placement des signaux et petits postes de cavalerie qui maintiennent une correspondance ouverte et fréquente.

Aujourd'hui la question est tout entière dans la Calabre. Il faut que tout le monde soit dans la conscience qu'on y est assis de manière à ne pouvoir être ébranlé. Cela encouragera l'armée et commencera à influer sur la Sicile, et même sur les négociations.

Pour commander la légion corse, nommez un Corse.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10674.

ANNEXE A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE.

PROJET DE PLACEMENT DE L'ARMÉE DE NAPLES.

Avant-garde de l'armée de Sicile. — 1re division. — Reynier, général de division. Les 14e et 23e légers, 29e et 52e de ligne, 6e de chasseurs.

2e division. — Verdier, général de division. La légion corse, le 22e léger, les 10e et 20e de ligne, le 4e de chasseurs.

3e division. — Réserve. — Gardanne, général de division. 1er léger napolitain, les 101e et 102e, le 14e de chasseurs.

Ces trois divisions seraient sous les ordres d'un maréchal.

La 1re serait placée à Reggio et depuis Sainte-Euphémie jusqu'à Marina di Catanzaro.

La 2e, depuis Cotrone, ayant son quartier général à Cosenza.

La 3e, à Cassano jusqu'aux confins de la Calabre.

Réserve de dragons. — Mermet, général de division, commandant.

Les 7e, 23e, 24e, 28e, 29e et 30e régiments de dragons formeraient trois brigades, chacune commandée par un général de division, qui seraient placées selon le détail des localités, depuis Auletta jusqu'aux confins de la Calabre. Chacune de ces brigades aurait deux pièces de canon et un détachement d'infanterie légère; et, à cet effet, le bataillon du 32e d'infanterie légère serait mis à la disposition du général commandant la réserve de dragons.

Tous les dragons à pied, qui sont à Naples ou ailleurs, rejoindraient là. On aurait soin qu'ils fussent tous armés, que les maréchaux des logis eussent leurs armes et cinquante cartouches. On les ferait manœuvrer plusieurs fois par semaine à pied.

Par ce moyen, la tête de ces 2 ou 3,000 dragons pourrait être, en un jour et demi de marche forcée, sur Cassano, et les brigades en échelons arriveraient en huit heures d'intervalle, et, en mouvement inverse, marcheraient sur Salerne et Naples, ou se porteraient par un à-droite sur la côte, et de là seraient opposées contre tout débarquement; enfin, par une marche de gauche, elles pourraient se porter sur Matera et la Pouille, si les circonstances le voulaient.

A Salerne serait placée une division sous les ordres du général Girardon, qui serait composée de la Garde royale à cheval et à pied, du 6e et 62e de ligne et du 2e régiment d'infanterie italienne. Ce corps serait cantonné de manière à pouvoir se réunir et manœuvrer.

Une autre division, commandée par le général Espagne, et composée du 1er de ligne, du 42e et du 1er d'infanterie légère, serait placée dans une bonne position, à deux heures de distance de Naples. S'il y a des bois et une localité favorable, on la ferait camper.

Dans Naples on placerait les Polonais, un régiment napolitain, le bataillon suisse qui est en Calabre, celui qui arrive d'Ancône, celui qui va arriver de Corse afin de reformer tout ce régiment, et les 9e et 25e de chasseurs.

A Gaëte, on placerait les pionniers noirs, le régiment de la Tour d'Auvergne, et dans les environs les uhlans polonais.

A Pescara et dans les Abruzzes, le 3e italien de ligne et les chasseurs royaux italiens.

Dans la Pouille, le 5e de ligne italien, les dragons Napoléon et le 1er de chasseurs napolitains.

Il y aurait une correspondance établie entre Tarente et Cassano, de manière que de Cassano on puisse se porter à Tarente, et, *vice versa*, de Tarente à Cassano.

A Capoue, dépôt général de l'armée. A cet effet, chaque régiment d'infanterie enverra un capitaine, deux lieutenants et trois sergents.

Tous les hommes malades sortant des hôpitaux s'y réuniront. Il sera désigné quatorze locaux pour les quatorze régiments. On réarmera là les hommes des hôpitaux, après les avoir laissés reposer une quinzaine de jours. Ils ne rejoindront que quand il y aura 100 hommes en état de partir, de manière qu'aucun homme isolé n'errera sur les routes, et qu'aux extrémités de la Calabre il n'en arrivera pas sans armes, mal habillés ni à demi malades. Chaque détachement de 100 hommes marchera sous la conduite d'un officier, sur une route qui sera tracée par l'état-major général. On leur donnera du pain blanc, du vin, et on imitera ce que j'ai fait sur l'Adda dans mes campagnes d'Italie. Par là il n'y aura pas d'hommes assassinés ni compromis. La correspondance des corps avec les dépôts qui sont en Italie se fera par Capoue, de manière qu'il n'arrivera rien à Capoue que par l'ordre de l'état-major général, qui saisira des circonstances opportunes et des événements favorables.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10675.

DEUXIÈME ANNEXE A LA PIÈCE N° 10673.

Par le placement qu'on vient de faire de l'armée de Naples, on peut voir que l'on a le tiers de troupes de trop, plutôt que pas assez. L'ennemi, débarquât-il avec 30,000 hommes, ne débarquera nulle part impunément.

Le roi ne doit jamais coucher dans Naples jusqu'à la paix. Sa vraie position paraît être Salerne; enfin, demeurât-il à Caserta ou à Portici, la ville serait tenue dans le devoir, parce que, avec deux pièces de canon et un régiment de cavalerie, on pourrait rétablir partout la tranquillité. Il faut que le général qui commande la division de Labour ait des piquets de correspondance avec le général Duhesme, afin que ce général puisse se porter à son secours si cela était nécessaire; le général qui commandera dans les Abruzzes et à Pescara doit en avoir avec Ancône pour le même objet.

Une escadre anglaise se présentât-elle devant Naples pour tenter

un bombardement, voulût-elle insurger la populace : les forts, les Suisses, les Napolitains sont sur-le-champ soutenus par la division campée à deux heures de Naples; vingt-quatre heures après, tout le camp de Salerne peut y être rendu, et la réserve des dragons y arrive dans la nuit. Au même moment, toute la cavalerie de Gaëte se met en marche et y arrive aussi, ainsi que tout ce qui est disponible dans Capoue. On se trouve donc sur-le-champ avoir 3,000 hommes de cavalerie, les 4,000 hommes de diverses troupes qui sont dans la ville, et les six régiments français de bonne infanterie, c'est-à-dire plus de 15,000 hommes de toutes armes. Enfin, si le mouvement de l'ennemi était caractérisé, la réserve elle-même de l'armée de Sicile se met en mouvement de Cassano, et, en six ou sept jours de bonne marche, renforce l'armée de Naples. Mais cette hypothèse paraît folle : comment l'ennemi serait-il assez insensé pour faire un débarquement dans la capitale, n'ayant pas les forts, ou entre Salerne et Gaëte, n'ayant pas Capoue? Ira-t-il à Tarente? la division de Cassano y est sur-le-champ portée; et, sur toutes les côtes de Naples, il y a de petites places où 200 hommes peuvent se maintenir, témoin Scilla et Reggio, où il paraît qu'un petit nombre d'hommes se sont maintenus plus d'un mois.

Quant à Gaëte, il faut prendre un parti. Cette place a l'inconvénient, une fois prise par l'ennemi, d'empêcher les communications avec Rome. Si le port de Gaëte ne contient pas de vaisseaux de guerre, il faut en démolir les fortifications, en transporter l'artillerie à Capoue. Mais il faut laisser la citadelle, de manière que 4 ou 500 hommes l'occupant ôtent l'envie à l'ennemi de venir s'emparer de cet isthme.

Moyennant les 5,000 hommes qui, à l'heure de cette lettre, arriveront à Pescara, chaque bataillon de guerre qui est à Naples doit avoir un effectif de plus de 1,000 hommes.

Les dépôts de dragons qui sont en Italie sont très-forts, les 24e et 22e ont 400 hommes chacun. Le roi de Naples pourrait garder ces deux régiments, et, dans l'hiver, il serait convenable de renvoyer les deux escadrons de guerre, pour les remplacer par les deux escadrons du dépôt et qui seront forts de 800 hommes. Mais, dans la position actuelle des choses, ce n'est pas le plus pressant. On regarde ces dispositions comme avantageuses pour le pays et pour l'armée. Leur seule connaissance les rendra redoutables à l'ennemi, qui concevra qu'on pense sérieusement à la Sicile, et produira de l'ardeur et de la joie parmi les troupes, parce qu'elles se sentiront en force et réunies.

Quant aux petites insurrections partielles, il faut employer les

Napolitains, les Corses, les Italiens, etc. On perd, dans ces escarmouches, beaucoup de braves qu'il faut garder pour des affaires plus importantes. Faites rétablir les batteries de Reggio et de Scilla et fortifiez ces deux points, afin que, dans le cas où l'armée fût obligée de se replier sur Naples, ils puissent défendre longtemps les batteries qu'on y aurait construites.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10676. — AU ROI DE NAPLES.

Rambouillet, 20 août 1806.

J'autorise les généraux Dedon et Campredon à passer à votre service. Ce sont de bons choix que ceux-là. Quant à Rœderer, je crois que vous lui accordez une confiance beaucoup trop grande. Il a la tête trop active pour être bon administrateur, je dirai plus, pour être constant dans ses affections. Prenez-le, mais souvenez-vous de ceci : je crois que vous vous en repentirez. Vous êtes un jeune homme; la nature vous a fait trop bon. Il ne faut pas se guider uniquement par la manière dont nous sommes frappés, mais aussi par les souvenirs du passé. Je ne puis vous en dire davantage, parce qu'il m'est revenu que mes lettres n'étaient pas lues par vous seul, et qu'on les voyait à Paris. Puisque vous écrivez vous-même vos lettres, il faut également que vous lisiez mes lettres vous-même. Cela est certain, j'ai reconnu mes propres expressions. On vous reproche de parler trop de vos affaires à trop de monde. Dedon est honnête homme, ainsi que Campredon. J'imagine que vous êtes sûr du consentement de ces deux officiers. Vous pouvez déclarer que je verrai avec plaisir mes officiers prendre du service chez vous, et qu'ils reprendront leurs places en France, s'ils étaient obligés de quitter votre service par force majeure, ou s'ils le quittaient avec votre permission sans force majeure. Si vous pouviez vous attacher Masséna, ce serait un bien. Sans avoir de grands talents militaires, c'est un homme vigoureux dont vous pouvez avoir besoin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10677. — A M. DE TALLEYRAND.

Rambouillet, 21 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, il est indispensable, pour éviter toute difficulté avec la cour de Vienne, de déterminer nos limites en Italie. Ce qu'il y a de plus simple, c'est de prendre le thalweg de

l'Isonzo, de manière que toute la rive droite appartienne au royaume d'Italie, et la rive gauche à l'empereur d'Autriche. Je crois qu'il y gagnera quelque chose et qu'il sera bien aise de cette démarcation de territoire. Parlez-en à M. de Metternich. M. de la Rochefoucauld pourrait être chargé de la signature. Cela finirait toutes les difficultés. Il y a une infinité de petites enclaves qui seraient une occasion de dispute de part et d'autre.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10678. — A M. DE TALLEYRAND.

Rambouillet, 21 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, il est essentiel d'écrire à mon chargé d'affaires à Florence, et de parler ici au ministre d'Espagne, pour exiger que trente individus des plus coupables, et connus pour les auteurs de l'insurrection d'Arezzo, soient exilés à trente lieues de la ville, et que quelques-uns soient sévèrement punis. Le chargé d'affaires dira que voilà plusieurs fois que la ville d'Arezzo donne des exemples de mauvais sentiments, et que, si cela continue, l'Empereur enverra 10,000 hommes la saccager et la brûler.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10679. — A M. MOLLIEN.

Rambouillet, 21 août 1806.

Monsieur Mollien, il est convenable que vous joigniez au livret que vous me remettrez le 15 septembre un état particulier qui suivra celui des dépenses, et qui relatera l'état des dépenses faites, pendant les mois de janvier, février, mars et avril et jusqu'au 1er mai, à l'armée d'Italie, sur les fonds provenant de l'extraordinaire. Cet état sera classé par ministères et par articles du budget. Vous joindrez également au livret un état qui constate ce qui a été dépensé à la Grande Armée sur les fonds provenant des contributions d'Allemagne, en faisant connaître en quelle monnaie, et en la réduisant en monnaie de France, comme elle a été abonnée aux troupes. Vous ferez dresser un semblable état, pour l'armée d'Italie, des dépenses faites sur les ressources du pays, depuis le moment où elle a passé l'Adige jusqu'en janvier.

Vous me ferez faire un autre état des recettes, en établissant les

recettes avec lesquelles on a fait le service en Italie avant janvier et dans les mois de janvier, février, mars et avril, et de même en Allemagne pour la Grande Armée.

Vous sentez que les recettes et les dépenses doivent se balancer; mais il n'en est pas moins important d'avoir ces états, pour que les ministres sachent ce qui a été payé et que les fournisseurs ne fassent pas comme ils ont toujours fait. Vous intitulerez les états de recettes : *Recettes en pays ennemis;* et ceux des dépenses : *Dépenses en pays ennemis.*

Une fois ce travail fait, je verrai s'il convient de faire entrer les recettes au trésor sous un titre quelconque et de les imputer aux budget des ministres; car, enfin, une partie de la solde qui a été payée en Italie et en Allemagne, provenant de l'étranger, devait l'être sur les fonds provenant du trésor et des contributions de la France.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10680. — DÉCISION.

Rambouillet, 21 août 1806.

Le ministre de la guerre demande où il faut prendre les 800 chevaux du train qui doivent être envoyés à Alexandrie pour les travaux de cette place.

Il y a, au second corps de la Grande Armée, le 7e bataillon *bis* du train qui a 1,000 chevaux, et dont on pourra se servir lorsque la Grande Armée sera rentrée, et que ce corps sera mis toutefois sur le pied de paix.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10681. — AU PRINCE EUGÈNE.

Rambouillet, 21 août 1806.

Mon Fils, vous me parlez de mouvements des Autrichiens du côté de Laybach : ce ne peut être que de très-peu d'importance. Il faut bien vous garder de faire faire aucun mouvement à mes troupes de ce côté. Il suffit que Palmanova soit bien armée, bien approvisionnée, et que le service s'y fasse bien; il n'y a pas d'autre précaution à prendre. Il serait très-malheureux de faire des dispositions qui seraient évidemment ridicules, puisque nous sommes en paix avec l'Autriche, et que cela montrerait de la faiblesse et de l'inquiétude.

Deux mois après que l'ennemi aurait commencé à faire des préparatifs, nous serions encore à même de nous y opposer.

Vous avez toute la vivacité du jeune âge. Quand les Anglais ont débarqué à Naples, vous avez cru qu'ils viendraient à Milan, et vous avez levé avec beaucoup de précipitation des gardes nationales, ce qui a fait une dépense d'argent sans utilité. Il faut être lent dans la délibération et vif dans l'exécution.

Quant au 2e corps de la Grande Armée, je n'ai rien compris à ce que vous voulez dire, et je n'ai vu là qu'une abondance de susceptibilité qui n'a pas de sens. Que savez-vous que je veuille faire de ce corps? Votre premier devoir, comme votre premier métier, est de garder l'Italie, de pourvoir à l'entretien de vos places, et peut-être, lorsque vous acquerrez plus d'âge et d'expérience, de commander le corps de troupes destiné à la défense de ce royaume.

Il faut donc que vous portiez un soin particulier à faire armer, approvisionner et garantir Osoppo et Palmanova. Quant à Osoppo, je ne veux qu'une forteresse; je désapprouve entièrement le plan du général Lery de placer en bas une ligne magistrale, en forme d'enveloppe pour les hauteurs. Si je fortifie Venise, comme je serai obligé de le faire pour garantir mon arsenal, je me contenterai du simple fort d'Osoppo.

Les occasions de faire la guerre et de vous distinguer ne vous manqueront pas. Ne perdez pas de vue vos manœuvres d'infanterie et de cavalerie, et tout le détail des troupes; mais nous n'aurons pas de guerre de tout ce temps-ci.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Empire.)

10682. — AU ROI DE HOLLANDE.

Rambouillet, 21 août 1806.

Vous avez donné ordre aux officiers d'artillerie de quitter la Hollande. Vous agissez toujours avec une précipitation qui n'est pas convenable. Il est indispensable qu'il reste constamment en Hollande trois officiers d'artillerie et trois du génie, pour inspecter les places de Berg-op-Zoom, Breda, et me garantir qu'elles sont en bon état et ont les moyens d'artillerie nécessaires pour les armer d'un moment à l'autre. Cela est pour moi d'une importance particulière et excite tout mon intérêt.

J'ai chargé le général Drouas d'inspecter les places qui bordent

ces frontières, depuis Nimègue jusqu'à Berg-op-Zoom; de constater l'armement de ces places et leur approvisionnement en poudre et munitions de guerre, et les maintenir en état d'être promptement armées. J'ai chargé également trois officiers du génie de s'occuper du même objet, de bien étudier le système d'inondation et la défense de vos places.

Vous êtes animé par de trop petites vues. Vous croyez avoir tout fait quand vous avez économisé 100,000 francs. Par ce moyen, votre pays se trouvera dépourvu de moyens de défense. Ne désorganisez pas votre armée, je vous le répète, puisque, si les événements arrivent, vous vous trouverez sans ressources pour défendre votre pays; d'ailleurs l'armée de terre sera la partie de vos forces qui vous sera le plus attachée.

Vous avez de même désorganisé plusieurs de mes régiments. Vous avez retiré du 65e et du 72e plusieurs soldats pour votre Garde. Ce n'est pas ainsi que cela se fait. Il fallait un ordre du ministre de la guerre; il fallait ne tirer qu'un petit nombre d'hommes de ces corps, qui n'ont que très-peu de monde. Il faudrait aussi savoir les conditions que vous leur faites, et si vous avez leur agrément. Mais vous agissez toujours sans avoir délibéré.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10683. — A M. DE TALLEYRAND.

Rambouillet, 22 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, la lettre de M. Laforest, du 12 août, me paraît une folie. C'est un excès de peur qui fait pitié. Il faut rester tranquille jusqu'à ce que l'on sache positivement à quoi s'en tenir. Ne dites rien à M. Lucchesini; s'il vient vous parler, faites-lui des reproches sur sa conduite personnelle, sur ce qu'il va prendre des renseignements chez des agioteurs, et qu'il écrit à sa Cour des choses absurdes et bêtes qui lui font faire des folies. S'il vous parle de la Saxe et de la Hesse, vous lui direz que vous ne connaissez pas mes intentions; s'il vous parle de Hambourg, Brême et Lubeck, vous lui direz que ma résolution est qu'elles restent villes hanséatiques. Vous écrirez dans ce sens à M. Bourrienne, et vous en parlerez aux députés de ces villes à Paris. Vous enverrez un courrier à M. Laforest pour lui faire connaître qu'il doit rester tranquille, observer tout en me mandant tout; battre en froid; que, si on lui parle de la confédération du Nord, il dise qu'il n'a pas d'instructions; que, s'il est question des villes hanséatiques, il déclare que je ne souffrirai pas

qu'il soit rien changé à leur état actuel, vu que le commerce de la France y est trop intéressé; que, du reste, il porte une grande attention à m'instruire exactement et en détail des progrès de l'armement.

Quant à la confédération du Rhin, il faut écrire à M. Hédouville que les bases que m'a envoyées le prince Primat me paraissent bonnes; mais qu'il faut les faire goûter aux autres princes de la Confédération, et faire en sorte qu'ils soient lésés le moins possible dans leur indépendance; qu'il faut donc attendre encore un peu que tout se débrouille; que le premier acte qu'il paraît convenable de faire est un acte d'inviolabilité du territoire de la Confédération, pour en interdire le passage à qui que ce soit, et convenir de se secourir mutuellement s'il était violé. Je désirerais n'être point chargé seul de l'initiative des décrets, mais qu'ils me fussent demandés par la Confédération, et que, lorsqu'ils me seraient adressés, je fisse une espèce de dictature à peu près dans le sens de votre rapport. Mon intention est qu'aucun Prussien, ni autre, ne puisse passer sur le territoire de la Confédération, et qu'aucun confédéré n'accorde le passage sans le consentement de tous. Préparez-moi tout ce que je dois faire pour la prochaine réunion.

Il paraît que lord Lauderdale n'est pas bien pressé. Je crois, dans le fait, qu'il n'est possible de rien faire avant qu'on ne connaisse la ratification de la Russie. Cependant je ne verrais pas d'inconvénient que lundi prochain les ministres répondissent pour demander une conférence, et qu'il s'en établît une sur les moyens d'arriver à un résultat.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10684. — A M. DE TALLEYRAND.

Rambouillet, 22 août 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, l'ordre de Malte peut être considéré comme détruit. Il n'a pas aujourd'hui de grand maître; il ne possède plus de biens ni dans l'Empire ni dans mon royaume d'Italie; les Anglais ont l'île et ne la veulent point lâcher; le roi de Naples s'emparera incessamment de toutes les commanderies. Dans cet état de choses, je désirerais que vous écrivissiez à M. Otto et au prince Primat. Du moment que je serai d'accord avec la Bavière, je déclarerai, par un acte authentique, l'ordre de Malte dissous, et je conférerai le droit de donner la décoration de l'ordre au roi de

Naples; je motiverai cela sur ce que, par la possession de la Sicile et des côtes, le roi de Naples est le vrai défenseur de l'Italie contre toute espèce de piraterie. On dira, pour ôter toute difficulté, que ceux qui portent la décoration auront le droit de continuer à la porter. Il faudrait cependant que la Bavière, en faisant réunir les biens de l'ordre de Malte à quelqu'un de ses ordres, en fît remplacer la décoration par celle de cet ordre. Je le ferai comme protecteur, mais aussi comme ayant toutes les Langues dans mes États. Il sera facile d'avoir l'agrément de l'Espagne, qui ne demanderait pas mieux. Peut-être vaudrait-il mieux faire un traité entre l'Espagne, la Bavière et moi comme représentant les Langues de France, d'Auvergne, de Provence, l'Espagne représentant celles d'Aragon et de Catalogne, et la Bavière, les Langues d'Allemagne. Ainsi l'ordre se trouverait détruit, et la décoration ne pourrait se porter que conférée par le roi de Naples.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10685. — AU ROI DE NAPLES.

Rambouillet, 22 août 1806.

Je reçois votre lettre du 12 août avec le détail de la prise de la ville de Lauria et son saccage. Il faut surtout ordonner que les villages du côté de Sainte-Euphémie éprouvent le même sort; mais il faut qu'on s'attache à prendre les chefs. Par le détail officiel que les Anglais répandent sur le continent, ils prétendent qu'ils n'étaient que 5,000 contre le général Reynier. Si cela est vrai, cela est une chose bien extraordinaire et qui prouve ce que c'est que les troupes françaises, combien elles ont besoin d'être bien menées, soutenues et encouragées.

Tous les dépôts qui sont en Italie envoient aux corps tout ce qu'ils ont de disponible en habillement. Je vous ai écrit de faire un dépôt à Capoue. Faites envoyer dans cette place tous ces effets, dont beaucoup ont besoin d'être confectionnés. Vous trouverez ci-joint les deux états de situation des effets expédiés.

Pescara paraît être dans le plus mauvais état de situation. Envoyez-y un officier d'artillerie et quelques petites sommes pour réparer les affûts et mettre un nombre suffisant de batteries pour armer les bastions et mettre cette place à l'abri d'un coup de main.

Il paraît que Reggio s'est rendu le 10 juillet. Le combat de Sainte-Euphémie a eu lieu le 4; ainsi cette place s'est rendue six jours

après. Je ne conçois pas qu'on ait pu laisser des troupes dans un poste si peu défendu, que l'ennemi n'a fait aucune batterie contre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10686. — A M. DE CHAMPAGNY.

Rambouillet, 23 août 1806.

Monsieur Champagny, je vous envoie des notes qui vous feront connaître la direction que je désire donner à l'assemblée des Juifs, et ce que les commissaires près cette assemblée ont à faire en ce moment.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte de Montalivet.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

NOTES ANNEXÉES A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE.

Depuis la prise de Jérusalem par Titus, un aussi grand nombre d'hommes éclairés, appartenant à la religion de Moïse, n'avaient pu se réunir; on avait exigé des Juifs dispersés et persécutés, soit des rétributions, soit des abjurations, soit enfin des engagements ou des concessions également contraires à leurs intérêts et à leur foi. Les circonstances actuelles ne ressemblent à aucune des époques qui ont précédé. On n'exige des Juifs ni l'abandon de leur religion, ni aucune modification qui répugne à sa lettre ou à son esprit.

Lorsqu'ils étaient persécutés, ou cachés pour se soustraire à la persécution, diverses sortes de doctrines et d'usages se sont introduits. Les rabbins se sont arrogé le droit d'expliquer les principes de la foi, toutes les fois qu'il y a eu lieu à explication. Mais le droit de la législation religieuse ne peut appartenir à un individu; il doit être exercé par une assemblée générale de Juifs légalement et librement réunie et renfermant dans son sein des Juifs espagnols et portugais, italiens, allemands et français, représentant les Juifs de plus des trois quarts de l'Europe.

On pense, en conséquence, que la première chose à faire est de constituer l'assemblée actuellement réunie à Paris en un grand sanhédrin dont les actes seront placés à côté du Talmud, pour être articles de foi et principes de législation religieuse.

Cette première chose ainsi établie, tous les Juifs, de quelque nation qu'ils soient, seront invités à envoyer des députés à Paris et à concourir par leurs lumières aux opérations du grand sanhédrin. En conséquence, il sera fait, par une sorte de proclamation, une noti-

fication à toutes les synagogues de l'Europe. Cette notification sera adressée officiellement aux synagogues de France. Les représentations qui seront faites aux questions proposées seront alors converties en décisions théologiques réglementaires ou préceptes, de manière à avoir force de loi ecclésiastique et religieuse et à former une seconde législation des Juifs, qui, conservant le caractère essentiel de celle de Moïse, s'adapte à la situation présente des Juifs, à nos mœurs et à nos usages.

Les questions ci-après ont été proposées, savoir :

1re *Question*. Est-il licite aux Juifs d'épouser plusieurs femmes? — Il faut que la réponse négative soit positivement énoncée, et que l'assemblée actuelle ou le grand sanhédrin défende en Europe la polygamie.

2e *Question*. Le divorce est-il permis par la religion juive? Le divorce est-il valable sans qu'il soit prononcé par les tribunaux et en vertu de lois contradictoires à celles du peuple français? — Il faut que l'assemblée constituée en grand sanhédrin défende le divorce, hors les cas permis par la loi civile ou Code Napoléon, et qu'il ne puisse avoir lieu qu'après avoir été prononcé par l'autorité civile.

3e *Question*. Une Juive peut-elle se marier avec un Chrétien et une Chrétienne avec un Juif? Ou la loi veut-elle que les Juifs ne se marient qu'entre eux? — Il faut que le grand sanhédrin déclare que le mariage religieux ne peut avoir lieu qu'après avoir été prononcé par l'autorité civile, et que des Juifs ou Juives peuvent épouser des Français ou des Françaises. Il faut même que le grand sanhédrin recommande ces unions comme moyen de protection et de convenance pour le peuple juif.

4e *Question*. Aux yeux des Juifs, les Français sont-ils leurs frères ou des étrangers? — Le sanhédrin reconnaissant, comme l'a fait l'assemblée, que les Français et les Juifs sont frères, établira ce principe : que les Juifs sont frères des habitants de tous les pays où on leur accorde non-seulement tolérance, mais protection, et où ils sont admis à jouir de tous les priviléges attachés à l'existence politique et civile. Il fera, à cet égard, la différence qui existe entre la législation française et l'italienne, et celle des autres pays.

5e *Question*. Dans l'un et l'autre cas, quels sont les devoirs que la loi leur prescrit avec les Français qui ne sont pas de leur religion? — La réponse à cette question est une conséquence de ce qui est dit ci-dessus.

6e *Question*. Les Juifs nés en France et traités par la loi comme citoyens français regardent-ils la France comme leur patrie; ont-ils

l'obligation de la défendre, d'obéir aux lois et de suivre toutes les dispositions du Code civil? — Il faut que le sanhédrin déclare que les Juifs doivent défendre la France comme ils défendraient Jérusalem, puisqu'ils sont traités en France comme ils le seraient dans la cité sainte; que le rachat de la conscription ne pourra avoir lieu que pour la moitié des conscrits de chaque année, et que les autres devront servir personnellement.

7e *Question.* Qui nomme les rabbins? — Il faut que le sanhédrin décide par qui seront nommés les rabbins, comment ils seront organisés et payés, et qu'il établisse à Paris un conseil de rabbins dont les membres seront réputés les supérieurs, les surveillants des Juifs. Ce comité, résidant à Paris, pourra être nommé Comité des rabbins ou appelé de tout autre nom.

8e *Question.* Quelle juridiction de police exercent les rabbins parmi les Juifs? Quelle police judiciaire exercent-ils parmi eux?

9e *Question.* Les formes d'élection et la juridiction de police judiciaire sont-elles voulues par la loi des Juifs, ou seulement consacrées par l'usage? Le sanhédrin fera les règlements nécessaires pour déterminer les formes d'élection des rabbins, leurs fonctions et leur juridiction, etc.

10e *Question.* Est-il des professions que la loi des Juifs leur défende?

11e *Question.* La loi des Juifs leur défend-elle de faire l'usure à leurs frères?

12e *Question.* Leur défend-elle ou leur permet-elle de faire l'usure aux étrangers? — Le sanhédrin défendra l'usure envers les Français et envers les habitants de tous les pays où les Juifs sont admis à jouir de la loi civile. Il expliquera ainsi la loi de Moïse, en établissant que les Juifs doivent considérer, comme s'ils étaient à Jérusalem, tous les lieux où ils sont citoyens; qu'ils ne sont étrangers que là où ils sont maltraités et vexés en vertu de la loi du pays, et que c'est dans ces lieux seulement que des gains illicites peuvent être tolérés par la législation religieuse. Lorsque ce point aura ainsi été réglé par le sanhédrin, on verra à rechercher encore s'il y a des moyens efficaces pour retenir et comprimer cette habitude d'agiotage, cette organisation de fraude et d'usure.

Tout ceci ne doit servir que d'instruction aux commissaires; ils reconnaîtront ce qu'on désire, et chercheront d'abord les moyens d'y parvenir, en conférant particulièrement avec les membres les plus influents de l'assemblée. Lorsque leurs idées seront assises, ils se rendront à l'assemblée; ils diront que je suis content du zèle qui l'anime; ils feront sentir que les circonstances sont extraordinaires;

que je désire prendre tous les moyens pour que les droits qui ont été restitués au peuple juif ne soient pas illusoires, et, enfin, pour leur faire trouver Jérusalem dans la France. Ils demanderont qu'il soit formé un comité de neuf membres choisis parmi les plus éclairés de l'assemblée, avec lesquels ils puissent travailler et amener de grands résultats. Ce comité fera ses rapports à l'assemblée. Le premier aura pour objet la formation du grand sanhédrin.

Napoléon.

Comm. par MM. de Champagny.

10687. — A M. FOUCHÉ.

Rambouillet, 23 août 1806.

Écrivez au général Menou que, lorsqu'il arrive qu'un homme, arrêté pour avoir tenu des propos contre le Gouvernement ou tenté de troubler la tranquillité générale, est acquitté par les tribunaux, il le fasse sur-le-champ écrouer de nouveau et vous en rende compte;

Qu'il prenne des mesures pour faire arrêter tous les individus ayant des correspondances avec le roi de l'île de Sardaigne, et fasse mettre le séquestre sur les biens des individus qui sont avec le roi de l'île de Sardaigne;

Que M. Cosmo Pazzi fils étant âgé de vingt-huit ans, il doit lui laisser toute liberté de venir en France et partout où il voudra.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10688. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Rambouillet, 23 août 1806.

Monsieur Dejean, je désirerais que le premier inspecteur du génie me remît sous les yeux les plans de Brest, Toulon, Lorient, Cherbourg, avec les devis, et en me faisant connaître le temps nécessaire pour les exécuter; car il est convenable de penser, dans les moments de paix et de prospérité où nous nous trouvons, à l'avenir et à améliorer notre système défensif. Une ligue de plusieurs puissances est toujours formée par l'Angleterre; elle exige de notre part un grand déploiement de forces sur le continent, et expose nos côtes aux entreprises de nos ennemis. Il faut calculer notre système de manière que, dans un mois ou six semaines qui suivraient un débarquement, il ne pût rien être entrepris qui nous produise un tort irréparable. De toutes les opérations que peut avoir pour but un débarquement, la prise de nos ports et de nos chantiers de construction est la plus

attrayante pour les Anglais, et celle qui nous causerait le plus de dommages. Nos chantiers et arsenaux les plus importants sont Anvers, Rochefort, Brest, Toulon, Cherbourg, Lorient. Je vous ai déjà donné des ordres pour les deux premiers, et je suis bien aise d'avoir des plans et des mémoires raisonnés sur les quatre derniers.

Je désire également avoir sur le Havre, Nantes, Marseille et Bordeaux des mémoires qui me fassent connaître les fortifications intermédiaires et directes de ces quatre points. Je crois que, depuis la révolution, la défense de ces quatre ports a été dérangée et culbutée.

Il est convenable de s'occuper aussi des îles Saint-Marcouf, d'Ouessant, de l'île d'Aix, de l'île d'Yeu, des îles d'Hyères; ce sont des points importants; je désire connaître les fortifications actuelles de ces îles et les projets du génie. Je désire aussi que le premier inspecteur appelle mon attention sur les îles et les points destinés à protéger notre cabotage et les mouillages, soit sur l'Océan, soit sur la Méditerranée.

Mettez-moi sous les yeux le projet de défense de la rade de Vado et du golfe de la Spezzia, où des escadres peuvent, d'un moment à l'autre, chercher un refuge contre des forces supérieures. Quand le premier inspecteur m'aura soumis ces plans, je désirerais qu'il s'occupât de dresser des plans et de rédiger un mémoire sur la frontière du bas Rhin, depuis la Moselle jusqu'à la Hollande, dont la défense se lierait aux places frontières de la Hollande qui défendent la Belgique, et sur lesquelles je désire également des plans et des mémoires, et sur les places de la Hollande du côté de l'Allemagne, afin de pouvoir conseiller le roi de Hollande dans une guerre suscitée par une nouvelle coalition, ou de s'aider des moyens des places fortes pour la conjurer.

Je lirai aussi avec plaisir tout ce que le premier inspecteur aura à me proposer soit sur la frontière du haut Rhin, soit sur celle de la Suisse, mon intention étant de profiter de la situation prospère de mes finances et des moments de paix que je pourrai avoir pour employer les moyens de l'art à m'assurer de nouvelles chances de succès dans les circonstances à venir.

Comme tout ce que je demande par la présente lettre est un ouvrage de très-longue haleine, je désire que vous me remettiez chaque travail à mesure qu'il sera rédigé, place par place, frontière par frontière, à peu près comme il a été fait jusqu'à cette heure pour les nouveaux travaux.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10689. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Rambouillet, 23 août 1806.

Monsieur Dejean, donnez ordre au général Chasseloup de se rendre à Venise, d'y séjourner quinze jours et de faire un projet pour fortifier cette place, de voir lui-même tous les forts qui y existent, afin de pouvoir m'en rendre un compte détaillé. Il aura bien soin de parcourir lui-même le pays, depuis Chioggia jusqu'à l'embouchure du Pô, et depuis la Piave jusqu'au Tagliamento, et de déterminer de quelle manière on peut s'opposer à l'attaque de l'ennemi tant de ce côté que de l'autre. Maîtres de la mer, la défense de Venise serait facile; mais il faut supposer qu'elle est bloquée par douze vaisseaux de ligne et deux cents chaloupes canonnières et par 30 ou 40,000 Autrichiens. Lorsque le général Chasseloup aura passé quinze jours à Venise et aura terminé son travail, il se rendra à Paris, où il portera les projets pour Peschiera, Mantoue, Legnago et la Rocca d'Anfo, avec la note des ouvrages et des fonds à faire l'année prochaine. Vous donnerez ordre au général Lery de se rendre à Venise, immédiatement après que le général Chasseloup en sera parti, pour y faire un plan sur les mêmes données, et vous me le soumettrez, afin que je choisisse et que j'assoie la défense de cette ville, avant le mois de novembre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10690. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Rambouillet, 23 août 1806.

Monsieur Dejean, répondez au roi de Hollande que je n'approuve point que 159 hommes du 21e d'infanterie légère entrent dans sa Garde, que 300 hommes sont suffisants; que, s'il prend ainsi les sous-officiers et les grenadiers de chaque corps, c'est le moyen de rendre nuls 9,000 hommes; que d'ailleurs, s'il traite sa Garde comme les miennes, c'est une très-grande folie, que c'est dépenser l'argent sans raison; qu'il lui faut une Garde peu nombreuse et quelques hommes à cheval; qu'en ayant une Garde de 6,000 hommes et leur donnant une paye si considérable, j'ai eu pour but de récompenser l'armée; que le roi de Hollande ne peut avoir ce but, puisqu'il prend des troupes françaises et les premiers venus; que, si ce n'était cette considération de récompenser l'armée, je n'aurais pas eu plus de 400 hommes de Garde, ou du moins j'aurais eu des régi-

ments un peu plus soignés que les autres, mais qui n'auraient pas été payés davantage.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10691. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Rambouillet, 23 août 1806.

Je vous renvoie l'état des transports qui existent dans mes ports. Si l'on pouvait transporter 300,000 pieds cubes de bois à la fois, en faisant dix voyages par an, on rassemblerait trois millions de pieds cubes; ce qui nous permettrait d'avoir, en deux années, quatre millions de bois d'approvisionnement à Brest et à Toulon. Il paraît que cela emploierait 5 ou 6,000 hommes d'équipage. Je ne pense pas que votre état soit exact. Les corvettes de pêche de Calais sont très-propres à transporter des bois à Anvers et à Brest, et presque toutes les écuries sont dans le même cas. *Le Calcutta*, de vieilles frégates, de vieilles corvettes de construction originale, telles que *le Vulcain*, etc., peuvent également être dans le même cas, et je ne sais jusqu'à quel point il ne conviendrait pas d'envoyer trois vieilles carcasses de 74, de Brest à Copenhague, se charger de bois. J'y verrais l'avantage d'exercer mes équipages, d'utiliser de vieilles carcasses qui pourrissent dans le port, ne feraient-elles que trois voyages par an. J'ai vu ainsi des bâtiments espagnols venir chercher à Trieste du vif-argent. Je ne sais pourquoi on n'enverrait pas ces carcasses de 74, armées en flûte, à Flessingue. On emploierait tous les petits bâtiments de la flottille à porter des bois d'Anvers à Flessingue, où les gros bâtiments se chargeraient pour Brest et Toulon; et, comme nous devons calculer de nous approvisionner en peu d'années, et que la France ne nous fournirait pas assez de bois, nous serons obligés de nous approvisionner à Hambourg, en Albanie, à Naples, etc. On peut employer à ces transports des frégates et des bâtiments de guerre. Quant aux bois qu'on fera venir de Venise à Toulon, on les fera venir sur des bâtiments du pays. Mais il faut adopter des moyens plus larges, voir les choses plus en grand, et faire ressource de tout, et, s'il est nécessaire, construire en six mois un nombre de flûtes convenable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10692. — AU PRINCE EUGÈNE.

Rambouillet, 23 août 1806.

Mon Fils, dans l'état de situation que vous m'envoyez de la réserve de Dalmatie, en date du 1er, je remarque qu'il n'y est porté que 480 hommes et un officier aux hôpitaux. Il est possible qu'il n'y ait que 480 hommes aux hôpitaux appartenant aux 3es et 4es bataillons; mais il doit y en avoir un bien plus grand nombre appartenant à tous les corps existant au delà de l'Isonzo. Il est convenable que tous ces hommes, en sortant des hôpitaux, rejoignent leurs dépôts. La division de réserve de l'armée de Dalmatie, placée à Vicence et à Trévise, se trouve donc être composée de treize bataillons; avec les conscrits qu'ils vont recevoir, ils seront bientôt portés à 13,000 hommes présents sous les armes et à 18,000 hommes effectifs. Ces treize bataillons seront une des grandes ressources de votre armée et une partie assez considérable des forces qui doivent défendre et contenir l'Italie. C'est à l'organisation de cette réserve et à l'habillement des conscrits qu'il faut porter tous vos soins et occuper la surveillance du général Charpentier. Ne laissez partir aucun homme pour la Dalmatie; tout doit rester aux dépôts pour s'y organiser et se reposer.

Vous avez quatorze bataillons de l'armée de Naples. Ces quatorze bataillons, qui forment déjà un effectif assez considérable, auront bientôt, par les conscrits, 14,000 hommes sous les armes. La bonne organisation de ces bataillons vous donnera une autre réserve bien importante pour dominer l'Italie. Veillez à ce que les majors et les officiers et sous-officiers des 3es et 4es bataillons restent aux dépôts.

L'espèce de guerre de brigandage que l'on fait au roi de Naples rend nécessaire l'envoi à Naples de la brigade du général Laplanche-Mortière, qui est à Ancône. Le bataillon suisse doit y être rendu. Le général Lemarois resterait donc sans infanterie; il est cependant très-important qu'il en ait. Envoyez-lui sans délai un bataillon de 800 hommes d'infanterie italienne; vous pouvez lui envoyer soit le bataillon dalmate, soit le bataillon italien que je destine pour la Dalmatie, soit le bataillon brescian. Pourvu que Lemarois ait 800 hommes à Ancône, c'est tout ce qui m'intéresse.

Faites partir sur-le-champ la seconde brigade, commandée par le général Laplanche-Mortière, pour Naples. Jusqu'à ce que le bataillon italien que vous enverrez à Ancône y soit arrivé, un bataillon de la brigade du général Laplanche-Mortière y restera. Le général Lemarois gardera le 22e d'infanterie légère, qu'il fera partir

au moment même où les 800 Italiens que vous allez lui envoyer seront arrivés.

Il faut que le général Lemarois vous envoie fréquemment des nouvelles de Cattaro et de Raguse, en grand détail. Il paraît qu'il est le mieux placé pour avoir tous les renseignements possibles. Il sera convenable que vous lui envoyiez de Venise quatre ou cinq avisos ou trabacchi, qui seront employés à faire les traversées d'Ancône à Raguse et à Cattaro.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10693. — AU ROI DE NAPLES.

Rambouillet, 23 août 1806.

J'ai reçu votre lettre du 13 août. Je suis fâché que vous croyiez ne pouvoir retrouver votre frère qu'aux Champs-Élysées. Il est tout simple qu'à quarante ans il n'ait pas pour vous les mêmes sentiments qu'à douze. Mais il a pour vous des sentiments plus réels et plus forts : son amitié a les traits de son âme.

Tous ces débarquements de troupes napolitaines dans les Calabres ont peu d'inconvénient; ce sont de faibles ressources, et la saison, qui va devenir fraîche, vous mettra à même d'en faire bonne justice et de les poursuivre dans tous les points.

La brigade du général Tisson doit être arrivée à Pescara et se trouver sur le territoire de votre armée. Vous êtes le maître d'en faire ce qui vous conviendra. Vous pouvez renvoyer le général Tisson ou le garder; mais renvoyez tous les officiers et sous-officiers du moment que l'incorporation aura eu lieu avec les régiments.

La brigade du général Laplanche-Mortière est en marche aussi pour Naples. Vous avez dû recevoir le bataillon suisse qui était à Ancône, et celui de la Tour d'Auvergne, qui était à Civitâ-Vecchia. Le 2e bataillon de la Tour d'Auvergne est en marche, et un autre bataillon suisse, qui est en Corse, est également en marche; ce qui, en septembre et en octobre, doit porter vos présents sous les armes à l'armée à plus de 45,000 hommes.

J'ai levé en France 50,000 hommes, et j'en envoie près de la moitié tant à vos dépôts qu'à ceux de Dalmatie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10694. — AU ROI DE HOLLANDE.

Rambouillet, 23 août 1806.

Votre couronnement ne peut avoir lieu qu'à la paix maritime. Vous devez donc dire qu'il n'aura lieu que dans un an; ce qui ne vous empêche pas d'aller à Amsterdam, quand vous le jugerez convenable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10695. — DÉCISION.

Rambouillet, 24 août 1806.

Le ministre de la guerre rend compte des arrêts ordonnés par le général Durutte au directeur d'artillerie de l'île d'Elbe, pour refus de délivrer des objets d'artillerie qu'il n'était point autorisé à fournir.

L'on doit blâmer le général de disposer ainsi de l'artillerie destinée à la défense de la place; mais l'officier d'artillerie est blâmable d'avoir désobéi. Il devait faire des remontrances, obéir et rendre compte au ministre. L'île d'Elbe est en état de siége et bloquée fréquemment par l'ennemi.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10696. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Rambouillet, 26 août 1806.

Mon Cousin, j'imagine que vous n'avez pas perdu un moment à mettre en possession les princes de la Confédération du Rhin. Si vous ne l'avez pas fait, faites-le sans délai. Placez les troupes bavaroises dans Nuremberg et dans le territoire. Faites planter sur les limites les poteaux portant d'un côté les armes de Bavière et de l'autre *Confédération du Rhin*. Cela fait, vous ferez éloigner mes troupes de Nuremberg, ayant l'air de se rapprocher du Rhin, et vous laisserez les Bavarois en contact avec Baireuth. Vous conseillerez au roi de Bavière de placer un bon corps de troupes à Nuremberg et environs.

Vous engagerez le roi de Wurtemberg à faire de même, de manière que mes troupes soient le moins possible en contact avec le territoire prussien. Enfin vous ferez courir, de toutes manières, le bruit que toutes les troupes rentrent. Vous ferez effectivement mettre en marche quelques charrois d'artillerie, et vous donnerez à tous les

gros bagages un mouvement sur le Rhin. Donnez ordre que rien de ce qui est à Strasbourg et Mayence ne passe le Rhin, et que tout ce qui serait sur le Rhin, venant de l'intérieur, attende à Strasbourg et à Mayence.

Le cabinet de Berlin s'est pris d'une peur panique. Il s'est imaginé que, dans le traité avec la Russie, il y avait des clauses qui lui enlevaient plusieurs provinces. C'est à cela qu'il faut attribuer les ridicules armements qu'il fait, et auxquels il ne faut donner aucune attention, mon intention étant effectivement de faire rentrer mes troupes en France. J'espère enfin que le moment n'est pas éloigné où vous allez revenir à Paris, et je n'ai pas moins d'impatience que vous et l'armée de vous revoir tous en France.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10697. — AU PRINCE EUGÈNE.

Rambouillet, 26 août 1806.

Mon Fils, vous voyez les choses avec trop de vivacité; personne n'a envie de vous déplaire, moins le secrétaire d'État que tout autre. J'ai désiré connaître la législation des jeux; vous dites que vous ne vous en êtes pas occupé; tant pis; vous devez vous mêler de tout et surveiller toutes les branches de l'administration. Vous ne vous faites pas assez d'idée de la confiance que j'ai en vous. Vous vous placez comme un particulier, vous êtes plus que cela. On a toujours en vue, dans les rapports avec vous, le bien du service et le désir de vous être agréable, et jamais l'idée de vous donner ombrage.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10698. — OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE WESEL.

Saint-Cloud, 27 août 1806.

Les bastions L, M, N, qui sont les trois points d'attaque les plus naturels de la place, ne sont pas assez forts. S'il était possible de pratiquer une inondation, de manière que l'argent employé à revêtir les ouvrages pût être économisé, on l'emploierait à pratiquer cette inondation. Si elle n'est pas possible, il faut, dans le projet général, établir ce qui est nécessaire pour rendre les points d'attaque plus forts. On exécuterait plus tard ce qui aurait pour but de donner un plus grand degré de force.

L'ouvrage E étant pris, l'ouvrage K me paraît trop faible. La place prise, la citadelle doit pouvoir se défendre.

On croit qu'il faudrait un front du côté de l'ouvrage D; qu'il faudrait fortifier le point K en le rapprochant davantage de la citadelle et en lui donnant plus de saillie sur la citadelle. Peut-être serait-il plus simple de les réunir par un cinquième front. Le côté de la citadelle ferait un sixième front. Les demi-lunes qui seraient placées sur ces cinquième et sixième fronts seraient placées en D et en E. La bonne position des ouvrages E et D, qu'il faudrait d'abord prendre, la difficulté de cheminer sur la citadelle à 150 toises de l'île de Büderich, quelque autre ouvrage, s'il est nécessaire, donneront une force suffisante à laquelle on peut ajouter un front. Pour ne pas augmenter la dépense, on pense qu'il serait suffisant de porter le point O à 50 ou 60 toises plus sur la droite, en faisant converser toute la place de 50 à 60 toises.

Le plan, qui devra être soumis à mon approbation, sera lavé en trois couleurs, rouge, jaune et vert. Le rouge indiquera ce qui doit être fait cette année et l'année prochaine, c'est-à-dire spécialement la citadelle et quelques masses en forme de camp retranché et quelques déblais nécessaires pour avoir des terres; le jaune, ce qui est nécessaire pour donner à la nouvelle place sa défense; enfin le vert, les ouvrages qu'on fera insensiblement tous les ans, mais qui ne sont pas nécessaires à une bonne et vigoureuse défense de la place, mais qui l'augmentent cependant.

On sent ainsi qu'il est impossible de commencer à maçonner sérieusement les ouvrages de la citadelle sans être certain de l'exécution de ceux de l'île de Büderich. On suppose que, pendant cette discussion, le premier inspecteur a donné des ordres en conséquence; car, si ces ouvrages étaient d'une exécution impossible ou trop dispendieuse, et qu'on prît le parti de détruire l'île de Büderich, tout ce système s'écroulerait.

Lorsque le premier inspecteur aura fait un plan qui renferme toutes mes idées, il pourra ensuite le modifier sur les lieux.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10699. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 27 août 1806.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 22 août. La conscription se lève dans toute la France. Veillez à ce que tous les hommes marqués pour la retraite et pour la réforme soient renvoyés chez eux,

et faites écrire de temps en temps au ministre de la guerre par votre chef d'état-major pour presser l'expédition des congés.

Toutes les difficultés avec l'Autriche sont levées. Il faut vous préparer à placer les troupes du Frioul sur le pied de paix. Faites-moi connaître la distribution la plus convenable à en faire. Il me semble qu'il faut au moins un régiment de trois bataillons à Palmanova, indépendamment de quatre ou cinq compagnies d'artillerie, et un régiment de trois bataillons à Udine. Faites-moi connaître ce qu'il en faut à Gradisca et à Cividale. On pourrait répartir entre ces deux points et Osoppo un régiment, un bataillon à chaque endroit; ce qui ferait trois régiments pour le Frioul. Deux régiments de cavalerie légère devraient être suffisants. Un régiment pourrait continuer à rester dans l'Istrie. Il n'y aurait donc plus que deux ou trois régiments à faire repasser le Tagliamento.

Je fais négocier un traité avec l'empereur d'Autriche par lequel le thalweg de l'Isonzo sera la limite des deux États en Italie. Par cet arrangement, Monfalcone et ce que je possède sur la rive gauche appartiendra à l'Autriche, et toute la rive droite m'appartiendra; ce qui est un moyen de finir toutes les difficultés. Bien loin de faire aucun mouvement qui inquiète les Autrichiens, témoignez-leur, dans toutes les occasions, toutes sortes de prévenances; faites publier dans les journaux que la meilleure harmonie règne entre les deux souverains, et que les troupes du Frioul vont être mises sur le pied de paix.

Napoléon.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10700. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 27 août 1806.

Je reçois votre lettre du 18 août. Je n'ai point envoyé de généraux à votre armée. Je ne sais ce que vous voulez me dire en me parlant du général Marchand. Vous pouvez renvoyer les généraux et officiers qu'il ne vous conviendra pas de garder; cela diminuera votre dépense, et je le verrai avec plaisir.

Les ratifications de la Russie ont dû être échangées le 15, et je reçois des avis qu'on procédait à l'échange. Je vous dis cela parce qu'on a voulu jeter des doutes sur cette ratification. Il ne faut pas non plus faire de cela une nouvelle. Les Anglais paraissent très-divisés sur la paix. Ils ont montré beaucoup de mépris pour le roi

Ferdinand et la reine Caroline. La Sicile paraissait déjà accordée; mais d'autres obstacles rendent douteuse l'issue de la négociation.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10701. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 27 août 1806, 6 heures et demie du soir.

Monsieur le Prince de Bénévent, la nouvelle que je viens de recevoir par le télégraphe de l'arrivée près de Brest du *Vétéran,* vaisseau que monte Jérôme, sans autre nouvelle, me fait désirer de connaître les nouvelles qu'il apporte avant qu'il se passe rien de décisif avec le plénipotentiaire anglais. Et, comme il est possible que vous lui ayez donné rendez-vous, je pense qu'il vaut mieux que je vous écrive que de vous faire venir à Saint-Cloud. Si vous avez une entrevue, profitez-en pour avancer la négociation et voir en quoi consiste la difficulté, sans arriver à rien de décisif. D'un autre côté, il est probable que, dans la journée de demain, je saurai à quoi m'en tenir sur mon escadre qui, rentrant dans ce moment, me donne six vaisseaux de plus disponibles, pouvant agir dans un mois; ce qui, avec l'arrangement des affaires du continent, qui me laissent libres toutes mes troupes de terre, ne laisse pas d'être de quelque considération.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10702. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 28 août 1806.

Monsieur Dejean, faites-moi connaître où est le général Schauenburg; s'il est en Italie, envoyez-lui l'ordre de passer la revue des régiments qui s'y trouvent. Envoyez l'ordre aux colonels des corps de l'armée de Naples d'envoyer exactement leurs états de situation, et témoignez au chef d'état-major de cette armée mon mécontentement de ce qu'il n'envoie pas régulièrement ses états de situation, de sorte que je ne sais point le nombre d'hommes que le roi a pris pour sa Garde, etc., et que je suis à l'obscur sur la situation de ces régiments. Prescrivez de la manière la plus impérieuse au chef d'état-major de vous envoyer toutes les semaines un état très-détaillé des corps.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10703. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 29 août 1806, 10 heures et demie du matin.

Je désire que vous me fassiez connaître de quelle manière il me serait possible de faire transporter 2,600 hommes à la Martinique et à la Guadeloupe, sans y employer des vaisseaux de ligne, mais seulement des frégates, corvettes et bricks. Je désire que la plus grande partie de ces troupes puisse partir dans le courant de septembre, si les vents le permettent, et que les frégates soient en rade, chargées et prêtes à partir. Je juge au moins cette force nécessaire à la Martinique. Je voudrais même pouvoir y envoyer jusqu'à 3,000 hommes, mais toujours sans y employer mes vaisseaux de guerre.

Je désire également qu'à la saison favorable vous prépariez une expédition de deux frégates pour l'île de France, pour y porter des secours dont pourrait avoir besoin cette colonie, porter des nouvelles aux trois qui y sont, et augmenter la croisière.

Apportez-moi cette note ce soir à neuf heures.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10704. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 29 août 1806.

On m'assure qu'un nommé Denis, capitaine, jouissant d'une pension de retraite de 1,500 francs, demeurant à Paris, rue du Martrois, vit d'une manière honteuse et propre à déshonorer l'habit militaire. Envoyez-le dans une petite ville de province où il vive avec sa pension en honnête homme.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10705. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 29 août 1806.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 24 août. Je crois qu'il ne faudrait souffrir à Milan aucune maison attachée à la Maison d'Autriche, et qu'il faudrait prendre le parti de les éloigner à vingt lieues de Milan.

Je reçois une lettre de votre femme; il paraît que sa grossesse est bien avancée et qu'elle aura bien de la peine à faire le voyage de

Paris. Au reste, le Prince de Bavière, son frère, est parti hier, et je crois que son projet est de vous surprendre à Milan.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10706. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 29 août 1806.

Mon Fils, la conduite de l'amiral russe est certainement fort bizarre; mais enfin il est toujours fort heureux qu'il ait cessé les hostilités et qu'il laisse la mer libre. J'espère que vous en avez bien profité et que vous en profitez encore pour envoyer à Zara tout ce qui y est nécessaire. Écrivez au général Marmont de profiter de ce moment pour construire une batterie à l'extrémité de la presqu'île de Sabioncello, batterie qui défendra les îles de Lesina et de Curzola. Je ne doute pas qu'il ait employé ce temps à fortifier Raguse, Stagno et le vieux Raguse. Je désire bien avoir un plan détaillé de Raguse et des environs, avec les côtes. Celui que vous m'avez envoyé de Lauriston dit moins que rien, parce que tous les chiffres des hauteurs et des distances sont en blanc.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10707. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 29 août 1806.

Je reçois votre lettre du 17 août. Il est très-important que vous fassiez envoyer à mon ministre de la guerre l'état des officiers, sous-officiers et soldats que vous avez pris dans les différents corps de l'armée de Naples pour former votre Garde. Il ne faut pas payer votre Garde aussi chèrement que la mienne; c'est une dépense inutile. Je n'ai eu en vue que de récompenser l'armée, et, dans une armée aussi nombreuse, de fournir des récompenses à 5 ou 6,000 hommes. Vous qui n'avez pas le même objet, traitez votre Garde un peu mieux que les troupes de ligne, mais pas beaucoup mieux.

Il n'y a pas de doute que je préfère que vous n'ayez que 12 à 15,000 hommes armés de la milice de Naples à ce que vous en ayez 50,000. C'est à vous à juger vos affaires; mais ne perdez jamais de

vue ceci : si l'on était battu sur l'Isonzo et que l'ennemi fût à Milan, quel parti prendraient ces individus? Une grande quantité de recrues vont arriver à votre régiment suisse. Placez-en le dépôt à Capoue; le bataillon qui est en Corse va s'y rendre; le bataillon qui est à l'île d'Elbe rejoindra aussi incessamment. Au moyen des précautions qui ont été prises, ce corps va bientôt être à 4,000 hommes. Je vois avec plaisir arriver la bonne saison où vos troupes acquerront de la vigueur et où vos malades guériront.

Les négociations traînent; l'issue en est très-douteuse.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10708. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 30 août 1806.

Il est assez ridicule que le *Journal de l'Empire* nous parle sans cesse de Henri IV et des Bourbons. Faites donc comprendre à M. Fiévée qu'il est impossible que je ne voie pas qu'on veut donner une fausse direction à l'opinion. Défendez que, ni dans les annonces de livres, ni dans aucun article de journal, on cherche à occuper le public de choses auxquelles il ne pense plus.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10709. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 30 août 1806.

Mon Fils, l'organisation de l'artillerie s'arrangera comme vous le désirez; mon intention n'est pas d'humilier l'artillerie italienne. Je sais que les officiers d'artillerie italiens ont beaucoup appris; mais ils ont beaucoup à apprendre encore.

J'ai lu avec intérêt l'état de situation de l'armée au 15 août. Les dépôts ont deux bataillons; ils doivent contenir les cadres des 3es et 4es bataillons, et ils doivent aussi être des dépôts de convalescence. Tous les conscrits doivent être dirigés sur les dépôts, pour y être habillés et formés. Les dépôts me paraissent bien répartis : trois à Trévise, trois à Padoue et à Vicence.

Il faut faire faire dans les hôpitaux un dépouillement des malades appartenant aux corps qui sont en Dalmatie. Les 5e, 23e, 60e, 79e, 81e, etc., sont portés comme ayant 500 malades; ils en ont, je crois, dans le pays, plus de 15 ou 1800, sans compter ce qu'ils ont en Dalmatie.

Je ne vois que les 3es et 4es bataillons des 5e, 23e, 60e et 79. Ceux des 8e, 18e et 81e ne vont pas tarder d'arriver à Vicence. Mais il est très-nécessaire que vous écriviez au général Marmont que tous les malades appartenant aux 3es et 4es bataillons des 5e et 23e, qui sont en Dalmatie, ne doivent pas rejoindre les dépôts de leurs régiments en Italie (ce que je déteste le plus, c'est cette navette de troupes,) mais rejoindre les bataillons de guerre à Raguse, par eau et jamais par terre. A cet effet, le général Marmont doit établir, comme je l'avais fait à l'armée d'Italie, et il doit s'en souvenir, des petits dépôts de convalescence, aérés et sains, où il dirigera tout ce qui sortira des hôpitaux de Dalmatie, pour, de là, les envoyer par détachements d'une centaine d'hommes à Cattaro et à Raguse, par eau. Si je déteste ces mouvements d'hommes isolés dans l'intérieur, à plus forte raison lorsqu'il faut passer sur le territoire autrichien. Ce n'est qu'en s'occupant sans cesse de ces petits soins qu'on empêche la destruction d'une armée.

La conscription marche en France avec activité; dans quelques préfectures on a même avancé l'époque du départ. Attendez-vous donc à recevoir beaucoup de monde. Les dépôts de l'armée de Dalmatie, qui ne sont aujourd'hui que de 2,000 hommes, seront bientôt de 8 à 9,000 hommes. Ce sera alors trop pour Vicence. Il faudra diviser ces dépôts en deux brigades de quatre dépôts chacune, qu'il faudra placer dans quelque autre ville. Choisissez pour cela le bon air et vos convenances.

Informez-vous bien si les dépôts de Dalmatie ont leurs majors, leurs trois chefs de bataillon, leurs ouvriers, leurs draps, etc. Je désire que cette division des dépôts de Dalmatie en deux brigades se fasse sans délai, afin qu'il n'y ait point de contre-mouvement. Lorsque les conscrits seront arrivés, si Vérone n'est point trop occupée par l'artillerie, vous pourrez les mettre dans cette ville. Bassano est aussi un endroit fort sain.

Ordonnez au général Charpentier de correspondre avec les majors, pour s'assurer que tout est préparé pour l'habillement; qu'il écrive aussi au ministre Dejean pour les draps. Je crois que tout cela doit partir d'Alexandrie, où il y a un grand dépôt. Il faut que tout le matériel arrive avant les hommes, afin qu'ils puissent être tous habillés immédiatement après leur arrivée.

Quand vous recevrez les généraux de brigade que je vous fais envoyer, vous en placerez un à la tête de chaque brigade de dépôt, et vous aurez soin qu'ils veillent à l'organisation et à l'instruction de ces dépôts. La moitié de l'art de la guerre consiste dans l'art de

reformer rapidement son armée, d'épargner des courses inutiles et, par contre-coup, la santé du soldat.

Les dépôts de l'armée de Naples vont recevoir bien du monde. Je vous ai envoyé les tableaux de la conscription. Je crois que près de 20,000 hommes vont vous arriver.

J'entends dire que de vieux sergents-majors volent les conscrits et les traitent mal. C'est aux généraux à veiller sur cet abus et à ce qu'on traite les conscrits de manière à leur rendre facile le premier pas dans la carrière militaire.

Je m'aperçois que dans l'état des dépôts de l'armée de Naples le 28e de dragons n'y est pas; je crois que c'est une erreur. Ce régiment doit être à Modène. Faites-moi connaître où en est l'instruction des dépôts de dragons. Pourrais-je en former un bataillon de 600 hommes, à raison de 100 hommes par dépôt? Ces 600 hommes pourraient-ils être armés, équipés à la dragonne, à l'école du bataillon et déjà formés à monter à cheval? Si cela est ainsi, formez ce bataillon et tenez-le prêt à partir le 15 septembre, à pied, pour se diriger d'abord sur Ancône, où il tiendra garnison, et être destiné à renforcer les régiments de l'armée de Naples; mais je ne veux pas que ce soit un ramassis d'hommes nuls. Chaque régiment formerait une compagnie de 100 hommes commandée par trois officiers, et vous mettriez le tout sous les ordres d'un chef d'escadron ou d'un major. Je crois que le nombre de chevaux qui est aux dépôts de dragons ne souffrirait point de ce détachement, et qu'il restera encore assez de monde pour les panser. Préparez tout pour former le corps, sans cependant le mettre en mouvement.

Les régiments de dragons de l'armée de Naples ont beaucoup de malades, et ce secours paraît leur être nécessaire.

Recommandez au général Charpentier de faire mettre sur une colonne séparée, en écriture jaune, dans les états de situation qu'il m'enverra, le nombre d'hommes que chaque régiment doit recevoir de la conscription de 1806, et, au fur et à mesure qu'il arrivera du monde dans le courant d'octobre, ce qui reste aux corps à recevoir.

Je ne sais pourquoi vous appelez bataillons d'élite les bataillons formés des dépôts; appelez-les bataillons de la réserve. Il ne faut pas prodiguer le mot *élite* de cette manière.

Il faut aussi que le général Marmont vous envoie régulièrement l'état de situation de son armée, afin que vous me le transmettiez exactement. Il faudrait, indépendamment de cela, que chaque colonel envoyât l'état de situation de son régiment à l'état-major

général à Milan. Sur les états des corps de l'armée de Dalmatie, faites mettre l'époque de leur situation.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mᵐᵉ la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10710. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 30 août 1806.

Mon Fils, faites-moi connaître de quel régiment est le lieutenant italien Neri qui a défendu les îles de Tremiti, et qui s'y est couvert de gloire. Je l'ai fait capitaine et membre de la Légion d'honneur; mettez cela à l'ordre de mon armée italienne.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mᵐᵉ la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10711. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 30 août 1806.

Je reçois votre lettre. Je n'ai pas besoin de vous dire de quelle importance il est de s'emparer rapidement de Reggio et de Scilla; chaque jour de retard est un mal, parce que l'ennemi en fera des forteresses qu'on aura ensuite beaucoup de peine à reprendre.

Les chaleurs vont diminuer, la canicule finit, et vos malades vont guérir. Toutefois, je viens d'ordonner la formation d'un corps de 600 dragons, que vous recevrez à la fin de septembre, composé de détachements de 100 hommes des dépôts de vos six régiments. J'ai ordonné qu'ils soient équipés de tout. Cela réparera les pertes de vos régiments de dragons. Quoiqu'ils soient faibles, n'en exécutez pas moins l'idée que je vous ai donnée. Cela vous servira de réserve de cavalerie dans votre main, et de réserve d'infanterie.

Qu'on ne perde point de temps; que Reynier retourne s'emparer de Reggio et de Scilla.

Envoyez-moi donc vos états de situation tous les quinze jours. Jusqu'à cette heure tous les états que j'ai reçus ont été bien mal faits. Il est cependant bien important que je sois toujours au fait de la situation de votre armée.

Je vous ai écrit d'établir un grand dépôt de convalescents où vous enverrez tous les dépôts de vos corps. Cela est bien important et vous épargnera bien du monde.

Ne permettez pas qu'aucun homme isolé se rende en Calabre.

Ordonnez que tout homme sortant des hôpitaux se rende au grand dépôt, et qu'après un séjour de quinze ou vingt jours ils soient armés et habillés, et qu'on les fasse partir par détachements de 100 hommes pour rejoindre leurs corps.

J'ai fait capitaine, et de la Légion d'honneur, l'officier italien qui commandait aux îles de Tremiti.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10712. — A M. PORTALIS.

Saint-Cloud, 31 août 1806.

J'ai vu avec peine l'événement de Vannes. La conduite du préfet dans cette circonstance est inconcevable. Quant à l'évêque, on me dit qu'il a renvoyé l'anneau que je lui avais donné et la décoration de la Légion d'honneur aux brigands qui l'ont arrêté. Je ne puis croire une telle lâcheté. Toutefois je désire que vous me fassiez un rapport là-dessus. L'évêque comme un autre homme devait savoir mourir plutôt que de commettre une bassesse. J'attends le rapport que vous me ferez pour fixer mes idées.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10713. — A M. DE CHAMPAGNY.

Saint-Cloud, 31 août 1806.

Monsieur Champagny, témoignez mon extrême mécontentement au préfet du Morbihan de ce qu'il a ainsi compromis et déshonoré l'autorité. Il a donné là un exemple funeste et dont d'autres individus seront les victimes. Je n'avais pas le droit d'attendre d'un homme qui a servi dans les armées avec distinction un pareil oubli de ses devoirs et du premier intérêt de l'ordre public. Bien loin de relâcher les brigands, il devait faire courir la gendarmerie et mettre tous les moyens en œuvre pour les arrêter par la force. Ce qui pouvait arriver ensuite ne pouvait être prévu par personne, et quelque précieuse que soit la vie d'un évêque, d'un citoyen, d'un magistrat, quand c'eût été le fonctionnaire le plus élevé en dignité et le plus précieux à l'État, il n'avait pas le droit de compromettre l'autorité et de déshonorer ainsi la loi.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte de Montalivet.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10714. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 31 août 1806.

Monsieur Dejean, j'ai deux régiments allemands, Isembourg et la Tour d'Auvergne. Mon intention est que ces deux régiments soient recrutés tous d'Allemands nés dans les limites de la Confédération du Rhin.

Le régiment d'Isembourg pourrait recruter dans les États de Nassau, d'Isembourg, du prince Primat et de Hesse-Darmstadt; celui de la Tour d'Auvergne, dans les États de Bade, Wurtemberg et Bavière. Entendez-vous sur cet objet avec le ministre des relations extérieures pour faire faire les démarches convenables, car mon intention est que ces régiments soient toujours tenus au complet. Il est nécessaire que les conseils d'administration des régiments de la Tour d'Auvergne et d'Isembourg organisent leur recrutement de manière à tenir ces corps dans un état respectable. Suivez l'affaire du recrutement de ces régiments avec la plus grande activité.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10715. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 31 août 1806.

Monsieur Dejean, donnez ordre au général commandant la 13e division militaire de se rendre avec le directeur de l'artillerie dans la baie de la Forêt pour passer une revue particulière des batteries qui s'y trouvent et en faire construire de nouvelles, s'il est nécessaire, pour mettre en sûreté le vaisseau *le Vétéran* qui est mouillé dans cette rade. Il y laissera un officier d'état-major pour veiller à la défense de cette côte, et cantonnera un bataillon aux environs et une compagnie d'artillerie de ligne pour assurer la défense de terre, de manière que le service des batteries et de la terre soit parfaitement fait pour répondre à ce que pourrait tenter l'ennemi.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10716. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 31 août 1806.

Mon Cousin, je vous prie de m'envoyer un mémoire très-détaillé sur Salzburg, qui me fasse connaître la situation actuelle de ses for-

tifications, la nature du terrain à 1,500 toises autour de la place, et combien de temps et d'argent il faudrait pour en faire une place forte. Ramassez tous les plans, toutes les reconnaissances, tous les renseignements, et faites-moi faire un mémoire que nous puissions consulter souvent.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10717. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 31 août 1806.

Mon Fils, les jeux d'Italie rendent 1,600,000 francs. Je désire connaître la destination que vous donnez à cette somme. Voici celle que je désire que vous lui donniez désormais : 200,000 francs pour frais de police secrète; 400,000 francs pour une cassette qui vous servira à faire des aumônes, et à distribuer des secours, surtout à des femmes ou veuves de militaires français, à de pauvres prêtres; sur cette somme, vous laisserez à la princesse la disposition de 5,000 francs par mois, dont elle se fera une petite cassette de 60,000 francs par an, qu'elle distribuera également en aumônes bien appliquées, pour s'entretenir dans des exercices de bienfaisance. Sur le million restant, vous emploierez 600,000 francs à des travaux d'embellissement dans la ville de Milan, et 400,000 pour des embellissements dans la ville de Venise. Ces projets seront soumis à mon approbation.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10718. — A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Saint-Cloud, 31 août 1806.

Ma Fille, j'ai lu avec plaisir votre lettre du 10 août. Je vous remercie de tout ce que vous me dites d'aimable. Vous avez raison de compter entièrement sur tous mes sentiments. Ménagez-vous bien dans votre état actuel, et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : c'est de boire tous les jours un peu de vin pur.

Enfin toutes les affaires du continent s'arrangent, et j'espère vous envoyer avant peu de jours des instructions pour votre voyage avec Eugène, qu'il faut faire bien lentement pour ne point vous fatiguer.

L'Impératrice m'a remis la lettre que vous lui avez écrite pour

votre grand'mère. J'ai donné les ordres les plus positifs, et j'espère qu'à l'heure qu'il est elle est satisfaite. Vous avez appris aussi que nous avons bien traité votre tante. Le prince votre frère se comporte fort bien : il travaille beaucoup. Je crois qu'il veut faire un voyage dans le midi de la France pour voir les ports de la Méditerranée. J'espère que votre arrivée le fera revenir plus tôt qu'il ne pense.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Planat de la Faye.

10719. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 31 août 1806.

Je reçois votre lettre du 24. L'amiral Dewinter paraît s'être fort bien conduit dans la révolte qui a eu lieu sur votre escadre. Cette révolte a été fomentée par les partisans de l'Angleterre, encore n'était-ce que quelque canaille ameutée. Vous êtes bien bon de croire que c'était contre la royauté; qu'est-ce qu'un matelot peut entendre à ces matières-là?

Je crois que l'Ordre que vous voulez établir ne doit l'être qu'après votre couronnement. Il ne faut rien précipiter. Allez lentement. Ce à quoi vous devez vous attacher, c'est à rétablir vos finances. L'économie est bonne, mais il ne faut point désorganiser vos forces. Consultez Ver-Huell et Dewinter pour savoir s'il serait possible de faire sortir votre escadre avec 3 ou 4,000 hommes et reprendre Surinam, où les Anglais sont très-faibles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10720. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 2 septembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, témoignez mon mécontentement à M. Bignon de ce qu'il a écrit au maréchal Augereau. Il n'a rien à faire avec mes généraux. Il devait vous envoyer la note qu'il a faite et non au maréchal Augereau. Il ne sera donc pas possible, enfin, d'obtenir un peu de prudence et de circonspection des agents diplomatiques? Je ne comprends pas trop la lettre du grand-duc de Berg; mais il me semble qu'il veut s'arranger avec le prince Primat, et prendre la partie de la France. Faites-moi un rapport là-dessus, et écrivez d'une manière très-claire pour que l'octroi du Rhin soit mis en activité. Je ne comprends pas ce que veut dire la dépêche du

30 juin du consul Pouqueville, que la Porte veut changer de Grand-Seigneur; on a mal déchiffré cela.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10721. — A L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Saint-Cloud, 2 septembre 1806.

Monsieur mon Frère, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait remettre par M. le général baron de Vincent. J'ai été parfaitement content de cet officier général pendant le temps qu'il a résidé ici. Je lui ai exprimé tout le désir que j'ai de voir se resserrer les liens de la bonne amitié entre nous. L'union sur le continent est le premier intérêt qui m'anime. Je prie Votre Majesté de croire à mes sentiments de haute considération et d'inviolable amitié, et au désir que j'ai de lui être agréable.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. l'empereur d'Autriche.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10722. — AU PRINCE PRIMAT.

Saint-Cloud, 2 septembre 1806.

J'ai reçu la lettre de Votre Altesse du 15 août. Je me suis empressé d'adhérer à sa demande, et j'ai donné des ordres pour que la ville de Francfort fût exemptée du payement du reste de la contribution qui lui avait été imposée quand elle n'appartenait pas à Votre Altesse. J'ai été fort aise de lui donner une preuve de mon désir de lui être agréable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10723. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 2 septembre 1806.

Vous ne m'avez pas encore remis votre rapport sur l'expédition des frégates de Rochefort. Les jours se passent, et les jours sont bien précieux dans cette saison. Mon intention est donc que vous donniez sans délai l'ordre aux cinq frégates que j'ai à Rochefort de partir. Elles embarqueront 1,900 ou 2,000 hommes. A cet effet, deux de ces frégates seront désarmées dans le port de la Martinique pour ne revenir qu'à la paix, ou être réarmées avec des matelots du pays pour être employées à la défense de l'île. Les trois meilleures frégates

y compléteront leurs agrès et leurs équipages, pour aller croiser devant le Cap, le Môle et le Port-au-Prince. Vous leur donnerez des instructions particulières pour les pirates américains. Elles feront passer leurs prises à Santo-Domingo et même à la Guadeloupe. J'ai donné ordre au ministre de la guerre de remettre à votre disposition 2,000 hommes, qui seront composés de la manière suivante : une compagnie de 300 hommes, officiers compris, du bataillon colonial de l'île de Ré; deux compagnies de 300 hommes, du 3e bataillon du 26e de ligne; deux compagnies de 300 hommes chacune, du 82e de ligne; une compagnie également forte de 300 hommes, du 66e de ligne; ce qui fera 1,800 hommes; enfin la compagnie des canonniers de la légion du Midi, qui sera complétée à 120 hommes, en tout 1,920 hommes, force que je désire envoyer à la Martinique, que je crois devoir être attaquée prochainement.

Écrivez au capitaine général de faire incorporer à son arrivée les deux compagnies du 66e dans les deux bataillons de guerre de ce régiment qui est à la Martinique. Les deux compagnies du 82e seront conservées en dépôt jusqu'à ce qu'on puisse les faire passer à la Guadeloupe, où est ce régiment. Mon intention est qu'au 15 septembre, au plus tard, les troupes soient embarquées et les frégates en rade. sans communication avec la terre et n'attendant que le vent favorable pour partir. Apportez-moi à signer, demain au conseil, au plus tard, l'ordre pour le commandement des frégates.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10724. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 2 septembre 1806.

Je reçois votre lettre du 22 août. Le général Campredon est entré à votre service et va se rendre près de vous. J'ai vu que vos deux officiers du génie penchaient pour Capoue. Je ne me refuse pas à cette idée, mais je trouve qu'ils décident cette question un peu légèrement. Je ne regarde pas le voisinage de Naples comme un inconvénient. Je n'admets point l'idée d'être bloqué par cette immense capitale; j'aurais, au contraire, l'avantage de la contenir et d'enfermer son port dans ma défense.

Voici les trois principaux objets que doit avoir la grande place que je veux établir, pour être la meilleure que possible : 1° contenir la capitale de manière qu'on ne puisse s'en dire possesseur tranquille tant qu'on n'aura pas pris la place; 2° renfermer les arsenaux et les magasins de l'armée de terre; 3° réunir tout l'arsenal et les vaisseaux

de la marine napolitaine. La place de Capoue n'a qu'une de ces propriétés; elle n'influe pas sur Naples, étant hors de la portée de la bombe; n'étant point port, elle ne peut contenir les arsenaux de mer; elle ne peut donc contenir que les arsenaux de terre. Une place située à la portée de la bombe du centre de Naples, et qui en même temps enceindrait le port, aurait seule les trois propriétés. Une place située à Castellamare n'aurait pas l'avantage de contenir Naples, mais aurait les deux autres propriétés, c'est-à-dire qu'elle pourrait contenir l'arsenal de terre et celui de mer. Située à Gaëte, elle aurait aussi le même avantage si des vaisseaux de guerre peuvent entrer dans le port. Je désire que la place soit située sur la mer, parce qu'il n'est point prouvé que je serai toujours inférieur dans la Méditerranée; parce que, même inférieur, il est impossible d'empêcher une place maritime d'être ravitaillée en hiver. J'ai ravitaillée Malte, et si, au lieu du ridicule gouvernement de l'an VII et des temps malheureux de l'an VIII, elle eût été assiégée en l'an XII, elle ne se serait jamais rendue faute de subsistances; à plus forte raison une place située auprès de la Corse, de Toulon, telle que le seraient Gaëte, Naples et Castellamare. Il est ridicule qu'un officier du génie dise que Gaëte est difficile à approvisionner. Je ne sache pas qu'il existe au monde une plus grande rivière et plus praticable que la mer. Mais, si même des frégates ne peuvent pas entrer à Gaëte, alors ce point n'offre plus d'avantage, et il faut chercher sur la côte un point où l'on puisse construire facilement un port, s'il n'y en a point, et où il y ait assez d'eau pour contenir six ou sept vaisseaux de ligne. Quant à la dépense, le royaume de Naples est assez riche pour permettre d'y employer pendant dix ans six millions par an, et l'on aura une place comme Strasbourg, Alexandrie, etc., capable d'une longue résistance et obligeant l'ennemi de l'assiéger avec une armée considérable et des approvisionnements immenses. Les officiers du génie que vous avez consultés n'ont pas des idées assez grandes. Faites-leur tracer sur une carte le terrain autour du fort Saint-Elme et entre le Vésuve et Naples. Faites-leur tracer sur ces deux points un cercle de 1,600 toises de diamètre qui, par l'une de ses extrémités, ait un point de contact avec la mer, et par l'autre avec la ville, de manière que les ouvrages avancés se trouvent à 400 toises des maisons; et qu'on me fasse connaître, non par des raisonnements ni par de hautes combinaisons, mais par les calculs qui appartiennent à l'art de l'ingénieur, les inconvénients de l'un et l'autre tracé. Chargez un autre officier du génie de faire la reconnaissance de Castellamare et de toute la presqu'île dont l'isthme est de Castellamare à Amalfi. En

construisant une place de 4 à 500 toises de développement autour de Castellamare, vous serez maître constamment du port; votre arsenal de terre et de mer sera à l'abri de tous événements. Quelques forts que l'on établirait à Castellamare et à Amalfi rendraient maître de la presqu'île. On établirait un bon fort sur l'île de Capri, et, avec 16 ou 20,000 hommes, on aurait plusieurs avantages. On se défendrait longtemps dans ce camp retranché, qui, selon ma carte, aurait quatre lieues de profondeur sur trois lieues de largeur, sans y compter l'île de Capri. Si l'armée ennemie avait une grande supériorité, il faudrait qu'elle s'emparât de l'île de Capri et des forts qui défendent l'isthme, non sans grande quantité de munitions et sans grande perte de temps. Quand elle en serait maîtresse, il faudrait qu'elle s'emparât du corps de la place. Et qui ne voit pas que des années s'écouleraient dans ce siége, et que l'ennemi y sacrifierait une grande quantité de moyens qui ne seraient pas employés ailleurs? J'ajoute à ces considérations que la position de Castellamare me rend un peu les avantages d'une place près de Naples : située à quatre lieues de Naples par mer, le commerce de cette dernière ville ne serait jamais en sûreté; tant qu'on serait maître de la presqu'île et de Capri, la navigation du golfe serait difficile, et il ne doit pas être possible, dans un certain temps, de louvoyer dans un golfe si étroit; on serait à la vue de Naples, et l'on pèserait sur cette capitale beaucoup plus que de Capoue. Ainsi, abstraction faite du local, que je ne connais pas, mais seulement par la position géographique et la position maritime qui permettraient de faire ce port à quatre lieues de Naples, Castellamare serait mon lieu de choix.

A défaut de Castellamare viendrait Gaëte. J'estime le voisinage de la mer utile, puisque, par ce moyen, près de la moitié de l'enceinte se trouve hors d'attaque. Si l'on prenait Gaëte, on considérerait les fortifications actuelles comme la citadelle, et la place serait établie dans l'isthme à un ou deux milliers de toises en avant, en l'entourant soit par de bons forts, soit par des enceintes contiguës, de manière qu'avant de réduire la garnison il faudrait faire trois ou quatre siéges qui, exigeant chacun trente ou quarante jours de tranchée ouverte, feraient qu'un roi déterminé se défendrait là avec l'élite de ces sujets pendant huit ou neuf mois de tranchée ouverte. Quant aux insultes du côté de la mer, cela ne peut compter pour rien; tant que l'ennemi brûle ainsi sa poudre, il n'y a rien à craindre. Vingt mortiers à grande portée, quelques batteries de pièces de 36, et quelques forts qu'on trouvera toujours moyen de faire à 30 ou 40 toises, dégoûteront bientôt l'ennemi de ce jeu.

Faites aussi voir ce que c'est que Pouzzoles. Il y a là une anse; faites-vous-en faire un rapport. Ce point n'est qu'à deux lieues de Naples. On pourrait s'emparer de cette presqu'île et des îles d'Ischia et de Procida, ce qui ferait un autre système, mais combiné de manière que, ces îles prises, la place serait encore dans toute sa force. Une place de dépôt n'est pas comme un système de places pour défendre une frontière. Qu'elle soit située du côté de Rome, de la Sicile ou de Tarente, cela m'est indifférent; cependant je voudrais qu'elle fût le plus près possible de Naples. Quel est le but que l'on a en organisant cette place? C'est de rendre Naples indépendante des événements de la haute Italie. Je suppose les Autrichiens se relevant de leur abattement actuel et reconquérant l'Adige et le Piémont : je ne veux point que cela produise un sentiment d'alarme dans Naples. Si, envahissant ses frontières et se combinant avec les troupes de débarquement, une armée beaucoup plus forte que celle du roi de Naples l'oblige à abandonner la campagne, que ce prince ait son plan de campagne simple et ses mouvements naturels : qu'il se retire dans sa place forte avec ses richesses, ses archives, quelques sujets dévoués et des otages pris dans le parti contraire. En calculant seulement la quantité effroyable de moyens que l'ennemi sera obligé de réunir, on voit combien 60,000 hommes auront de difficultés à s'emparer de Naples, lors même qu'il n'y aurait plus de Français en Italie. Quand les rois de Naples, militaires comme c'est le premier métier des rois, auront une place centrale dans laquelle ils sauront qu'ils doivent s'enfermer et qu'ils sont chargés de défendre, ils en augmenteront considérablement les fortifications.

Dans cette situation des choses, lorsqu'on verra ce système établi et un roi s'enfermer dans cette place, on le respectera; on fera sa paix et on ne s'engagera pas dans une lutte qui affaiblirait trop les moyens des alliés, qui auront déjà la France en tête. Une place construite dans ce but mérite seule l'emploi de sommes considérables. Cinq millions par an employés à construire, non ce que le baragouinage des ingénieurs appelle des établissements, mais à construire des demi-lunes, rendraient cette place redoutable dans cinq ans.

Ces quatre ou cinq premières années employées, on aura alors le temps de bâtir des casernes, de beaux magasins, qui coûteront n'importe quoi, parce que tout est facile avec le secours des années et des siècles.

Il est une autre place qu'il est nécessaire de faire en Sicile, à Messine ou au Phare. Mais je crois utile qu'on travaille dès aujourd'hui aux fortifications de Scilla. Les 300 hommes que vous y avez

laissés s'y sont défendus quinze jours. Si l'on avait eu la précaution d'y travailler quatre ou cinq mois, ils s'y seraient défendus trois mois. Scilla est le point qui rend maître du détroit. Il ne s'agit pas de disséminer ses moyens de défense sur Reggio et Scilla. Si le général Reynier avait eu 800 hommes à Scilla avec son artillerie et ses magasins, au lieu d'éparpiller ses forces, il ne les aurait point perdus. Toutes les autres fortifications n'ont plus de but; non que je croie que les petits forts qui existent, défendant soit un détroit, soit un mouillage, soient inutiles, mais ils ne sont que secondaires. Tant que l'ennemi ne débarquera pas des forces supérieures à celles qu'on a dans le royaume, quelques forts peuvent être utiles; mais l'ennemi ne tente pas de faire un siége lorsque tous les jours il peut être jeté dans la mer. A mon sens, ce qu'il y a d'important c'est une place de dépôt à tracer dès le mois prochain, en supposant que le plan et l'ordre des travaux soient arrêtés avant ce temps. L'ordre des travaux est de la plus grande importance. Il faut tracer un plan et en régler l'exécution, sans quoi les ingénieurs vous feront une place qui, après dix ans de travaux, ne se défendra pas contre un escadron, parce qu'elle ne sera pas achevée; au lieu que je veux qu'en 1808 elle soit susceptible d'un premier degré de résistance.

En dernière analyse, je désire que vous fassiez travailler à Scilla de manière que 7 à 800 hommes que vous laisserez là, avec toutes les batteries qui protégent le détroit, ne puissent être enlevés par un coup de main et tiennent quinze ou vingt jours de tranchée ouverte; que vous m'envoyiez des mémoires sur Gaëte et le terrain environnant, sur le pays entre le Vésuve, Naples et Portici, sur Castellamare et toute cette presqu'île. Pour tous ces travaux, je vous l'ai déjà dit, vous avez quatre ou cinq ans. Après cela, il faut que votre système soit combiné de manière que, quelque tempête qu'il arrive, vous ne soyez pas pris au dépourvu et que vous soyez en règle.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10725. — NOTE POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Saint-Cloud, 3 septembre 1806.

La formation du grand sanhédrin au moyen de l'éloignement d'une partie des membres de l'assemblée actuelle n'est point une idée heureuse. Ces membres sont la base de l'opération, puisque ce sont eux qui ont fait les réponses. Ainsi l'on quitterait le certain pour l'incertain.

Il y a dans l'assemblée quinze rabbins; si ce nombre ne suffit pas,

on peut en faire venir trente autres. On joindrait à ces quarante-cinq rabbins trente principaux membres de l'assemblée, et ces soixante et quinze individus formeraient le sanhédrin. Mais l'assemblée telle qu'elle est resterait en entier; elle serait seulement augmentée des trente rabbins nouvellement appelés.

La grande discussion aurait lieu dans l'assemblée, et les bases arrêtées par elle seraient converties en décrets ou décisions par le grand sanhédrin. Par ce moyen, on aurait l'avantage de se servir d'un grand nombre d'individus déjà engagés pour influer sur les rabbins. Ce grand nombre engagerait les rabbins timides et agirait sur les rabbins fanatiques, en cas de résistance extraordinaire, en les plaçant entre la nécessité d'adopter les explications, ou le danger d'un refus dont la suite serait l'expulsion du peuple juif. Ces querelles de famille conduiraient vraisemblablement au but qu'on se propose.

Ainsi donc il ne faut renvoyer personne; mais il faut charger l'assemblée de déclarer qu'il sera formé dans son sein un grand sanhédrin composé de telle ou telle manière. On aura de la sorte, au lieu de quelques rabbins qui ne verraient que le ciel et leur doctrine, une assemblée nombreuse qui jugera l'intérêt du peuple juif dans le rapprochement de tous les esprits; une assemblée d'hommes qui craindront de perdre leur fortune; une assemblée des principaux parmi les Juifs, qui ne voudront pas qu'on puisse leur imputer les malheurs de la nation juive.

L'assemblée actuelle serait donc l'assemblée des représentants ou des principaux de la nation juive; le sanhédrin en serait le comité. Ce qui justifiera la nécessité de l'existence de l'assemblée, c'est qu'indépendamment des objets de politique qu'elle doit traiter, elle aura aussi à statuer sur des points de discipline, et à régler l'organisation, la nomination, le traitement, les pensions des rabbins, discussions dans lesquelles les rabbins seront partie.

Mais, avant de faire venir, pour mettre l'assemblée dans le cas de former dans son sein le grand sanhédrin, un nombre aussi considérable de rabbins, il faut s'assurer si les quinze rabbins, députés actuels, sont de l'opinion des réponses faites aux questions, et à quel point ils tiennent à des vues théologiques.

Il serait en effet fort ridicule de faire venir, à grands frais, trente nouveaux rabbins pour déclarer que les Juifs ne sont pas les frères des Français.

Napoléon.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10726. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 3 septembre 1806.

Monsieur Dejean, vous trouverez ci-joint le rapport du directeur du génie en Dalmatie. Je lui ai fait demander comment l'Autriche pourrait attaquer la Dalmatie : il n'a point compris cette question. J'entends que, pour y répondre, il me fasse lever la frontière de la Dalmatie et de l'Autriche; qu'il indique les points où l'armée autrichienne pourrait réunir ses magasins en Croatie, la direction qu'elle donnerait à ses colonnes pour pénétrer en Dalmatie, enfin les positions défensives de la Dalmatie, du côté de l'Autriche.

Je lui avais fait connaître que mon intention était que Zara fût considérée comme le centre de la défensive de toute la Dalmatie : il n'a pas compris davantage ce que j'entendais par cette expression. Il a cru que je voulais que toutes les troupes fussent réunies à Zara, et que je pensais que le point de défense devait partir de cette place, soit que la Dalmatie fût attaquée par l'Autriche, soit qu'elle le fût par la frontière de Turquie, ou par un débarquement.

Le directeur du génie, au lieu de tâcher de répondre aux questions qu'on lui faisait, s'est jeté dans des plans de campagne évidemment ridicules, puisqu'ils dépendent de la force et de la constitution de l'armée ennemie, et de la force et de la constitution de l'armée française.

On a demandé dans le siècle dernier si les fortifications étaient de quelque utilité. Il est des souverains qui les ont jugées inutiles et qui en conséquence ont démantelé leurs places. Quant à moi, je renverserais la question et je demanderais s'il est possible de combiner la guerre sans des places fortes, et je déclare que non. Sans des places de dépôt on ne peut pas établir de bons plans de campagne, et sans des places que j'appelle de campagne, c'est-à-dire à l'abri des hussards et des partis, on ne peut pas faire la guerre offensive. Aussi plusieurs généraux qui, dans leur sagesse, ne voulaient pas de places fortes, finissaient-ils par conclure qu'on ne peut pas faire de guerre d'invasion. Mais combien faut-il de places fortes? C'est ici qu'on se convainc qu'il en est des places fortes comme du placement des troupes.

Prétendez-vous défendre toute une frontière par un cordon? Vous êtes faible partout, car enfin tout ce qui est humain est limité : artillerie, argent, bons officiers, bons généraux, tout cela n'est pas infini, et, si vous êtes obligé de vous disséminer partout, vous n'êtes fort nulle part. Mais renfermons-nous dans la question.

La Dalmatie peut être attaquée par mer, et ses ports et havres ont besoin de batteries qui les défendent. Il est plusieurs îles qui sont importantes. Il existe plusieurs forts auprès des grandes villes et des principaux ports qui peuvent aussi avoir de l'importance; mais cette importance est secondaire.

La Dalmatie, du côté de terre, a une frontière étendue avec l'Autriche et la Turquie. Il existe plusieurs forts qui défendent les défilés ou passages des montagnes. Ces forts peuvent être utiles; mais leur utilité est secondaire.

Les uns et les autres sont des forts de campagne, quoique de fortification permanente, et je les appelle ainsi, parce qu'ils peuvent servir pour mettre à l'abri un détachement, un bataillon, soit contre un débarquement, soit contre une invasion, pendant que l'armée française serait supérieure en Dalmatie, quoique cependant elle se trouvât momentanément inférieure au point du débarquement ou de l'invasion. Avant que la grande supériorité de l'ennemi soit bien constatée, ces forts, soit du côté de mer, soit du côté de terre, si l'on attaque la Dalmatie par mer ou par terre, ces forts, dis-je, peuvent servir et aider aux mouvements et aux manœuvres défensives de l'armée française; mais ils tombent du moment que la supériorité de l'ennemi sur l'armée française est bien constatée.

Il n'est aucun moyen d'empêcher une armée double ou triple en forces de l'armée que j'aurais en Dalmatie d'opérer son débarquement sur un point quelconque de quatre-vingts lieues de côtes, et d'obtenir bientôt un avantage décidé sur mon armée, si sa constitution est proportionnée à son nombre.

Il m'est également impossible d'empêcher une armée plus forte, qui déboucherait par la frontière d'Autriche ou de Turquie, d'obtenir des avantages sur mon armée de Dalmatie.

Mais faut-il que 6, 8 ou 12,000 hommes, que les événements de la politique générale peuvent me porter à tenir en Dalmatie, soient détruits et sans ressources après quelques combats? Faut-il que mes munitions, mes hôpitaux et mes magasins, disséminés à l'aventure, tombent et deviennent la proie de l'ennemi, du moment qu'il aurait acquis la supériorité en campagne sur mon armée de Dalmatie? Non; c'est ce qu'il m'importe de prévoir et d'éviter. Je ne puis le faire que par l'établissement d'une grande place, d'une place de dépôt qui soit comme le réduit de toute la défense de la Dalmatie, qui contienne tous mes hôpitaux, mes magasins, mes établissements, où toutes mes troupes de Dalmatie viennent se reformer, se rallier, soit pour s'y renfermer, soit pour reprendre la campagne, si telles sont la na-

ture des événements et la force de l'armée ennemie. Cette place, je l'appelle place centrale. Tant qu'elle existe, mes troupes peuvent avoir perdu des combats, mais n'ont essuyé que les pertes ordinaires de la guerre; tant qu'elle existe, elles peuvent elles-mêmes, après avoir pris haleine et du repos, ressaisir la victoire, ou du moins m'offrir ces deux avantages, d'occuper un nombre triple d'elles au siége de cette place, et de me donner trois ou quatre mois de temps pour arriver à leur secours; car, tant que la place n'est pas prise, le sort de la province n'est pas décidé, et l'immense matériel attaché à la défense d'une aussi grande province n'est pas perdu.

Ainsi, tous les forts situés aux débouchés des montagnes ou destinés à la protection des différentes îles et ports ne sont que d'une utilité secondaire. Mon intention est qu'on ne travaille, pour améliorer ou augmenter leurs fortifications, que lorsque je connaîtrai les détails de chacun d'eux, et que lorsque les travaux de la place principale seront arrivés à un degré suffisant de force, et que mes munitions de guerre, mes hôpitaux, mes magasins d'habillement et de bouche seront centralisés dans ma place de dépôt, qui doit fournir ce qui est nécessaire à la défense des localités, mais de manière qu'en peu de temps tout puisse se reployer sur cette place, afin d'éprouver, en cas d'invasion de la part de l'ennemi, la moindre perte possible.

Une place centrale une fois existante, tous les plans de campagne de mes généraux doivent y être relatifs. Une armée supérieure a-t-elle débarqué dans un point quelconque, le soin des généraux doit être de diriger toutes les opérations de manière que leur retraite sur la place centrale soit toujours assurée.

Une armée attaque-t-elle la frontière turque ou autrichienne, le même soin doit diriger toutes les opérations des généraux français. Ne pouvant défendre la province tout entière, ils doivent voir la province dans la place centrale.

Tous les magasins de l'armée y seront concentrés, tous les moyens de défense s'y trouveront prodigués, et un but constant se trouvera donné aux opérations des généraux. Tout devient simple, facile, déterminé, rien n'est vague quand on établit de longue main et par autorité supérieure le point central d'un pays. On sent combien de sécurité et de simplicité donne l'existence de ce point central et combien de contentement elle met dans l'esprit des individus qui composent l'armée. L'intérêt de sa conservation agit assez sur chacun pour que l'on sente que l'on est là en l'air : d'un côté, la mer couverte de vaisseaux ennemis; de l'autre, les montagnes de la Bosnie peuplées de barbares; d'un troisième côté, les montagnes âpres de

la Croatie, presque impraticables dans une retraite, lorsque surtout il faut considérer ce pays comme pays ennemi. Trop d'inquiétude anime l'armée si, dans cette position, elle n'a pas pour tous les événements un plan simple et tracé; ce plan simple et tracé, ce sont les remparts de Zara. Quand, après plusieurs mois de campagne, on a toujours pour pis aller de s'enfermer dans une ville forte et abondamment approvisionnée, on a, plus que la sûreté de la vie, la sûreté de l'honneur.

Il est facile, pour peu que l'on médite sur ce qui vient d'être dit et que l'on jette un coup d'œil sur la Dalmatie, de voir que Zara doit être la place centrale ou de dépôt. Elle doit l'être, car, lorsque mes ennemis m'attaqueront en Dalmatie, je serai ami ou ennemi de l'Autriche. Si je suis ami de l'Autriche, la supériorité des ennemis ne sera que de bien courte durée; j'ai trop de moyens d'y faire passer des secours. Cette hypothèse est trop favorable, et, dans ce cas, il convient que la place de dépôt soit le plus près possible de l'Isonzo, par où je puis faire passer mes secours : or la place de la Dalmatie la plus près de l'Isonzo est Zara.

Si, au contraire, je suis en guerre avec l'Autriche, ce qui est l'hypothèse la plus probable, la place de Zara m'offre beaucoup d'avantages. Les 10 ou 12,000 hommes que j'ai en Dalmatie se réunissent à Zara et peuvent se combiner avec mon armée de l'Isonzo, et par là entrent dans le système de la guerre; les Autrichiens ne peuvent pas les négliger; ils seront donc obligés de placer un même nombre d'hommes pour les tenir en échec, et par ce moyen la Dalmatie ne m'affaiblit pas. En occupant par mes armées beaucoup de terrain, je ne dois point perdre de vue de les faire concourir toutes à un plan de campagne général, de n'éprouver aucun affaiblissement, ou que le moindre possible, de cette grande extension que les intérêts du commerce et de la politique générale exigent sous d'autres points de vue.

Si les Autrichiens croient utile d'attaquer la Dalmatie, et l'attaquent en effet avec des forces très-supérieures, mon armée assiégée dans Zara est plus près d'être secourue par mon armée d'Italie.

Enfin Zara doit être la place de dépôt, parce qu'elle l'est; que c'est le seul point de la Dalmatie qui soit régulièrement et fortement fortifié, ou du moins telle est l'idée que j'en ai prise d'après les renseignements et les plans que m'a envoyés le génie; que je ne ferais point en six ans, et avec bien des millions, ce qui déjà existe à Zara; que la province est accoutumée à y voir sa capitale, et qu'il me faudrait de véritables raisons pour y forcer les habitudes.

Mais s'ensuit-il donc que toutes mes troupes doivent être réunies autour de Zara? Certainement non. Mes troupes doivent occuper les positions que mes généraux jugeront les plus convenables pour un camp destiné à se porter sur tous les points de la frontière. Mais l'emplacement que doivent occuper ces troupes dépend de leur nombre, des circonstances, qui changent tous les mois. On ne peut attacher aucune importance à prévoir ce qu'il convient de faire là-dessus.

Conclusion. — Le quartier général permanent sera à Zara. Tous les magasins d'artillerie, du génie, de l'habillement, des vivres, des hôpitaux, seront à Zara; on garnira tous les autres points autant qu'il le faudra pour la défense journalière, mais Zara sera le centre de la défense de la Dalmatie. C'est donc actuellement au génie à me présenter des projets pour rendre Zara digne du rôle qu'elle est appelée à jouer un jour.

On m'a envoyé des plans; mais aucune description du local environnant, et tant que le génie ne donnera pas la description exacte à 1,200 toises autour de la place, je ne comprendrai rien et ne pourrai pas avoir d'idées nettes.

Zara, étant destinée à réunir tout le matériel et le personnel de la division française en Dalmatie, n'aura jamais moins de 3,000 hommes, et peut-être jusqu'à 8,000 hommes de garnison.

On peut prendre beaucoup de maisons nationales puisqu'il y a beaucoup de couvents; et d'ailleurs, quand la garnison est plus forte qu'elle ne devrait être, des baraques et des bliudages logent les troupes.

Il paraît que Zara a 600 toises depuis l'ouvrage à corne jusqu'à la mer, et seulement 200 toises de largeur. Une garnison ainsi renfermée ferait une triste défense; elle n'aurait point de sortie, et, après que l'ennemi aurait construit quelques redoutes, elle se trouverait bloquée par des forces très-inférieures. Ce n'est point s'étendre trop que de donner 5 à 600 toises de largeur à la place de Zara; l'ennemi se trouverait alors éloigné de la ville et du port, serait obligé de donner à sa ligne de circonvallation près de 3,000 toises, et serait, sur chacun de ces points, attaquable par la garnison tout entière.

La fortification actuelle de Zara doit être considérée comme la forteresse; 1,500 hommes seraient aujourd'hui plus que suffisants pour la défendre pendant bien du temps. Il faut établir des fortifications pour une garnison de 4, 5, 6 et 8,000 hommes, qui puisse avoir tous les avantages, harceler l'ennemi et l'obliger à venir l'assiéger avec des forces doubles.

La manière d'exécuter les nouveaux ouvrages est d'une importance majeure; les sommes qu'on peut avoir à y dépenser sont limitées, ainsi que le temps nécessaire pour les achever. Ces ouvrages doivent être conduits de manière qu'à la fin de chaque année ils obtiennent tous un nouveau degré de force. La Dalmatie n'est, après tout, qu'un avant-poste. Quelque importance qu'elle ait, de sa conservation ne dépend point la sûreté de l'Empire. On ne peut donc y dépenser que des sommes très-bornées, lorsque l'on voit surtout que sur nos côtes nos établissements maritimes ne sont pas suffisamment garantis, et que sur une partie de nos frontières notre système de fortification est à créer; 3 ou 400,000 francs paraissent donc être le maximum de ce qu'on peut, chaque année, dépenser à Zara. Il faut donc que tous les ouvrages qu'on établira remplissent deux conditions :

1re *Condition.* — Éloigner l'ennemi du corps de place et lui donner des sorties de tous côtés, de manière que l'ennemi ne puisse pas bloquer aisément la place;

2e *Condition.* — Que l'ennemi soit obligé de prendre les nouveaux ouvrages avant d'entrer dans la place : or il ne peut y entrer que par l'ouvrage à corne; donc il faut que ces ouvrages contribuent à la défense de l'ouvrage à corne.

C'est donc de ce côté qu'il faut porter tous les ouvrages d'une fortification permanente qui ajouteront à la défense réelle. Des camps retranchés, des ouvrages de campagne qu'on peut tracer et préparer, étendront la défense de Zara bien au delà du port, toutes les fois que la garnison sera nombreuse et composée de la réunion de toute l'armée. Mais, comme l'argent et tous les moyens destinés à la fortification de Zara sont bornés, il est convenable que tous les ouvrages de fortification permanente soient employés à augmenter la résistance du seul côté par lequel on peut entrer dans la place. Alors de nouveaux ouvrages d'une bonne fortification, placés de manière à flanquer et protéger le côté de l'ouvrage à corne, exigeront autant de siéges différents. L'ennemi sera obligé de les prendre les uns après les autres. Ainsi se succéderont les mois qui donneront aux secours le temps d'arriver.

Je n'approuve donc point le projet de fortification qu'a tracé le directeur du génie, en qui je reconnais d'ailleurs de l'habileté et la connaissance de son métier. Je n'adopte point les projets proposés, par la seule raison que l'ennemi peut les négliger et s'emparer de la place sans les attaquer. Dès lors ils ne contribuent pas à la défense directe; ils peuvent exiger une armée assiégeante plus forte et rendre

la défense plus meurtrière et plus brillante, mais ils ne retardent pas réellement la reddition de la place.

L'ouvrage qu'on propose de construire au lazaret a l'avantage de défendre l'ouvrage à corne. Mais ce fort est bien faible; situé à 400 toises de la place, il n'en reçoit aucun secours; il n'est pas d'un bon système de mettre ainsi un ouvrage en l'air, à une aussi grande distance des points de protection; il est donc évident qu'il faut le soutenir avec un autre ouvrage placé à la tête de la vallée Vicinoni.

L'ouvrage à corne du projet est l'ouvrage le plus considérable que le directeur propose; il donne des sorties, mais ne contribue en rien à la défense de l'ouvrage à corne de la place. Ne serait-il pas préférable de placer ce nouvel ouvrage à corne de manière qu'il eût des flancs sur celui de la place, et que l'ennemi fût obligé de s'emparer du nouvel ouvrage avant de cheminer sur la place?

S'il n'y avait point de raison de porter sa défense jusqu'au lazaret, le nouvel ouvrage qu'on aurait construit à la tête de Valle Vicinoni pourrait remplir tous les buts et ne faire cependant qu'un seul fort. On appuierait sa droite par un ouvrage à 200 toises de la place, afin que cet ouvrage tirât des feux plus immédiats du fort à la tête des valli et de l'enceinte de la place.

Il aurait encore l'avantage d'appuyer la droite d'un camp retranché qui aurait sa gauche à Valle di Conte. Si la garnison était de plus de 3 ou 4,000 hommes, on pourrait en peu de jours faire des lignes qui deviendraient bientôt assez respectables pour que l'ennemi ne s'amusât point à les attaquer, et fit un meilleur emploi de ses munitions en marchant droit sur la porte qui doit le faire entrer dans la place. Tout ce qu'on pourrait désirer, c'est que ce camp retranché eût un réduit en fortification permanente, tant pour ne pas risquer de perdre son monde si jamais le camp était forcé, que pour avoir des sorties directement sur la rive droite du port. Ces réduits sont très-faciles à faire, puisque la rive droite n'est qu'à 100 toises de l'enceinte. Mais l'intérêt de ces ouvrages est secondaire. Ils ne peuvent être faits que lorsque les autres ouvrages qui remplissent la seconde condition, d'obliger l'ennemi à les attaquer avant de prendre la place, auront déjà un degré de force convenable; or on sait qu'avec 300,000 francs par an on ne pourra atteindre ce but qu'après quelques années.

Ainsi donc il faut, 1° un projet de fortification permanente pour la tête de Valle Vicinoni, qui flanque l'ouvrage à corne et appuie la droite du camp retranché, et puisse donner refuge à une portion de

troupes si jamais ce camp était forcé; 2° un tracé de camp retranché; 3° deux ou trois petites lunettes de fortification permanente sur la rive droite du port, qui servent de réduit au camp retranché.

Je désire que le premier inspecteur me fasse un tracé, sur le plan, qui réalise ces idées, indépendamment des détails de localités qui me sont inconnus, l'explique à un officier du génie intelligent qui se rende sur les lieux et fasse, avec le directeur, le véritable tracé. Cet officier restera quinze à vingt jours à Zara, de manière à voir tout par lui-même à une lieue de distance et dans tous les sens, et à pouvoir répondre à toutes les demandes qu'on lui fera. Il rapportera avant la fin d'octobre un plan de la place, des profils et des sondes tout autour et dans le port, le nivellement du terrain à 1,200 toises, du moins pour les points où cela peut être nécessaire, une description du local qui fasse connaître le terrain.

Le nouveau tracé me sera soumis pour qu'on puisse y travailler sur-le-champ. Comme les fonds sont déjà faits, le directeur peut dès à présent commencer les approvisionnements. Mais il ne fera travailler qu'après avoir reçu les instructions définitives du premier inspecteur. Je présume que l'hiver n'empêchera pas de travailler, et que l'on pourra commencer dès le mois de novembre.

Je désire que vous donniez des instructions conformes à cette dépêche au général Marmont, commandant mon armée en Dalmatie, que vous en donniez également au génie et à l'artillerie et aux vivres, pour que les idées soient fixes et convenues. Quelque chose qui arrive, le général français en Dalmatie a bien manœuvré, lorsque, attaqué par des forces supérieures, il est parvenu à réunir tout son personnel et son matériel à Zara, et qu'il y a trouvé des munitions de guerre et de bouche pour y rester un an; car, 6 ou 8,000 hommes de garnison doivent, contre 12 ou 18,000 hommes, dans une si bonne position et avec les fortifications déjà existantes, faire une longue et vigoureuse défense.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10727. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 3 septembre 1806.

Monsieur Dejean, tout ce que j'ai dit pour la Dalmatie, il faut le dire pour l'Istrie. L'Istrie est importante sous le point de vue de ses ports, de ses marins et de Venise. Puisque son utilité ne vient que de ses ports, c'est un de ses ports qu'il convient de fortifier. Il y en

a trois où peuvent entrer des escadres. Il faut que le génie me fasse des projets pour Pola, qui paraît être le meilleur. L'avantage d'avoir un port est immense, puisque, indépendamment de ce que mes escadres pourront y trouver protection, les 2,000 hommes que je suis obligé de laisser en Istrie n'y seront point en l'air, et formeront la garnison naturelle de cette place. Si je n'avais pas ce point de vue, j'établirais ma place le plus près possible de Trieste, où est actuellement le camp. Mais la considération d'avoir un port qui protége mes escadres doit ici l'emporter.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10728. — AU GÉNÉRAL MARMONT.

Saint-Cloud, 3 septembre 1806.

Je vous ai fait donner, par mon ministre de la guerre, des instsuctions pour la guerre de Dalmatie. Zara doit être considérée comme la place de dépôt. Cette place, bien armée et bien approvisionnée, est susceptible de soutenir un long siége. Les autres places doivent être considérées comme de simples postes. Veillez donc à ce que tous les magasins soient centralisés sur cette place. Les différentes places de la Dalmatie doivent être armées, soit pour défendre un mouillage, soit pour résister à des attaques partielles; mais la place de Zara est destinée à être le réduit de toute la Dalmatie. Je ne parle pas de Raguse ni de Cattaro, qui ne peuvent être considérés, quand vous les occuperez, que comme des forteresses à occuper et à défendre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10729. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 3 septembre 1806.

Mon Cousin, j'ai vu avec peine ce qui est arrivé au bataillon corse; cela est un peu votre faute, jamais on n'a confié aux Corses la garde de l'artillerie. Il faut des bataillons plus disciplinés et plus froids pour de pareilles missions. J'imagine que l'embaucheur sera traduit devant la commission militaire et fusillé.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10730. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 3 septembre 1806.

Mon Cousin, j'allais vous expédier les ordres pour le retour de l'armée quand j'ai appris que l'empereur de Russie avait refusé de ratifier le traité. Il faut donc attendre quelques jours pour voir ce que cela va devenir, et le parti auquel je m'arrêterai. En attendant, ne faites rien. Envoyez des émissaires, quelques officiers polonais, sur la frontière de la Russie, pour s'informer de ce qui se passe. Demandez confidentiellement au roi de Bavière de faire ouvrir les lettres à Nuremberg et à Augsbourg, pour savoir ce que dit le commerce des affaires de Russie, et être instruit des mouvements des Russes, si jamais ils en faisaient.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10731. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 3 septembre 1806.

Mon Fils, je m'empresse de vous prévenir que la Russie n'a pas ratifié le traité de paix; ainsi nous devons nous considérer comme en guerre avec elle. Écrivez au général Marmont par Venise, par Ancône et par terre, en recommandant bien à vos avisos d'éviter les croisières ennemies. Vous sentez combien il est important que cette nouvelle arrive promptement. J'espère qu'on aura profité du temps pour bien approvisionner Raguse; c'est un point bien important dans les circonstances actuelles, puisque l'on croit que la Russie va déclarer la guerre à la Porte et marcher sur Constantinople. Il faut que le général Marmont laisse à Lauriston trois généraux de brigade et un bon corps de troupes. J'imagine que Lauriston n'a pas perdu son temps et qu'il est approvisionné de tout.

Il faut travailler jour et nuit aux fortifications de Raguse et à son approvisionnement, ainsi que de Stagno, par où nous pouvons communiquer avec cette place.

Écrivez au général Marmont que nous sommes si loin qu'il est impossible de lui envoyer pour chaque événement des instructions; que le centre de défense de la Dalmatie est à Zara, où il doit centraliser tous ses magasins de vivres, de munitions de guerre et d'habillement; de sorte qu'une armée supérieure, n'importe de quel côté elle vînt, se portant pour envahir la Dalmatie, si elle parvenait à se rendre maîtresse de la campagne, le général Marmont doit, à

tout événement, conserver par-dessus tout Zara, où il doit pouvoir s'enfermer. Des ouvrages de campagne et des retranchements faits autour le défendront dans cette place, jusqu'à ce que je puisse le secourir. Il ne faut pas qu'il dissémine son artillerie à Spalatro et sur les autres points; il ne doit y laisser que le strict nécessaire pour la défense de la côte. Du reste, je suis dans la meilleure union avec l'Autriche, et je ne prévois aucune expédition contre la Dalmatie. C'est seulement une instruction générale que je lui envoie, pour s'en servir dans l'occasion et à tout événement. Avant même d'écrire au général Marmont par terre, écrivez-lui, par mer et par le canal d'Ancône, la nouvelle de la reprise des hostilités avec les Russes; Lemarois la fera passer par toutes les occasions. Comme je désire avoir ici quelqu'un qui connaisse les localités de Raguse, écrivez au général Marmont de me renvoyer M. de Thiard, qui, ayant assisté à tout, connaît la situation des choses. S'il y a moyen d'écrire par le canal de quelque pacha ou autrement à Sebastiani, dites à Marmont de lui faire savoir que le traité avec la Russie est non avenu, et que tout me porte à croire que la Russie veut attaquer la Porte. Tenez cette nouvelle secrète et recommandez le secret à Lauriston, afin que, si l'ennemi ne le savait pas, Marmont et Lauriston le sachent longtemps avant lui; et, maîtres du secret, ils agiront comme ils le jugeront convenable.

Napoléon.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10732. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 3 septembre 1806.

Je reçois actuellement la nouvelle que le changement de ministère a changé le système du cabinet, et que le traité conclu le 20 juillet avec M. d'Oubril n'a point été ratifié. Il est inutile de divulguer cette nouvelle. Cependant prenez vos précautions pour Corfou, afin qu'aucun de vos bâtiments ne s'y trouve.

Il est bien important d'être promptement maître de toute la Calabre. La saison qui arrive va rendre plus difficile le débarquement sur vos côtes, et, en guérissant vos malades, va mettre à votre disposition un plus grand nombre de troupes. Peut-être, du reste, jugerez-vous convenable de rester quelques jours sans publier cette nouvelle. La seule raison qu'en a alléguée l'empereur à Saint-Pétersbourg est qu'il ne voulait pas faire la paix sans l'Angleterre.

Les deux derniers bataillons de la Tour d'Auvergne ont déjà dépassé Sarzana et vont vous arriver. S'il y a des bâtiments russes dans vos ports, séquestrez-les. Vous pouvez d'abord donner des ordres pour qu'ils soient retenus dans les ports, et ne les prendre qu'au dernier moment, afin que les Russes sachent le plus tard possible cette nouvelle. Il est possible qu'ils ne le sachent pas de quelques jours, et ce retard est avantageux et surtout important pour mon armée de Dalmatie et de Raguse. Ne divulguez la nouvelle qu'à la dernière extrémité.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10733. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 3 septembre 1806.

Le directeur général des postes annonce que le vice-roi d'Italie demande que l'estafette de Paris à Milan ne soit plus dirigée de Turin sur Milan par Alexandrie et Pavie, mais par Verceil.

Refusé. Il ne sera point fait de changement, vu que la direction par Alexandrie a l'avantage de nous faire avoir des nouvelles de ce point central, où sont placés l'intendant du trésor et les principales forces militaires au delà des Alpes, et que, par ce point, l'estafette ne se trouve pas dérangée de sa route sur Gênes, sur Rome et sur Naples.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10734. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 4 septembre 1806.

Monsieur Dejean, je désire que vous me présentiez un projet de décret, avec des états de dépenses à l'appui, afin de donner à l'infanterie de l'armée une formation définitive.

Nous avons aujourd'hui des régiments de trois bataillons et d'autres de quatre bataillons. Nous avons des compagnies de grenadiers, de voltigeurs et de fusiliers qui n'ont point la même organisation. Tout cela est une bizarrerie. Je désirerais que l'armée, à dater du 1er janvier 1807, eût la formation suivante :

Chaque régiment sera composé de trois bataillons, chaque bataillon de huit compagnies, dont une de grenadiers, une de voltigeurs et

six de fusiliers; ce qui ferait vingt-quatre compagnies pour les trois bataillons. De plus, chaque régiment aurait un dépôt de quatre compagnies; ce qui porterait la force de chaque régiment à vingt-huit compagnies. Les compagnies seraient composées d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, d'un sergent-major, d'un caporal-fourrier, de quatre sergents, de huit caporaux, de deux tambours, d'un sapeur par compagnie paire, et d'un musicien par compagnie impaire, de sorte qu'il y aurait quatorze sapeurs et quatorze musiciens par régiment. L'état-major de chaque compagnie serait de vingt hommes. Ce nombre serait constamment le même; mais on distinguerait quatre états d'effectif : 1° le pied de paix; 2° le grand pied de paix; 3° le pied de guerre; 4° le grand pied de guerre.

Au pied de paix, les compagnies seraient de 65 soldats, et, tout compris, de 85 hommes, ce qui porterait le bataillon de huit compagnies à 680 hommes, sans comprendre l'état-major du bataillon, et le régiment à 2,040 hommes, et avec le dépôt à près de 2,400 hommes.

Au grand pied de paix, les compagnies seraient de 75 soldats, et, tout compris, de 95 hommes, ou 2,660 hommes par régiment.

Au pied de guerre, les compagnies seraient de 110 soldats, et, tout compris, de 130 hommes, ou 3,640 hommes par régiment.

Au grand pied de guerre, les compagnies seraient de 120 soldats, et, tout compris, de 140 hommes, ou près de 4,000 hommes par régiment.

Toutes les compagnies seraient égales entre elles.

Les dépôts seraient placés dans des villes de l'intérieur, et ne seraient changés que tous les dix ou douze ans. Le dépôt fournirait un capitaine, quatre lieutenants ou sous-lieutenants, cinq sergents et huit ou neuf caporaux pour la conscription. Il y aurait aussi à chaque dépôt dix hommes par compagnie, comme ouvriers. Le quartier-maître et ses bureaux, les maîtres ouvriers seraient tous attachés au dépôt, mais organisés de manière à avoir des seconds aux bataillons de guerre; ainsi le quartier-maître aurait un second qui correspondrait avec lui; le maître ouvrier resterait au dépôt pour diriger les confections, et son second suivrait les bataillons de guerre.

En supposant un régiment sur le pied de paix, on formerait un bataillon d'élite composé des trois compagnies de grenadiers et des trois compagnies de voltigeurs. A ce bataillon d'élite on nommerait sur-le-champ un chef de bataillon par une promotion extraordinaire. Les six compagnies restantes du 1er bataillon formeraient le premier bataillon; les six compagnies du 2e formeraient le second. Ces dix-

huit compagnies formant trois bataillons seraient complétées avec des hommes du 3e bataillon et du dépôt à 120 hommes par compagnie, de sorte qu'on aurait sur l'heure un régiment de dix-huit compagnies, formant 2,100 hommes à l'ennemi; et l'on aurait dans l'intérieur les cadres de dix compagnies, six du 3e bataillon et quatre du dépôt, qui attendraient la conscription. Si le régiment se trouvait déjà au grand pied de paix à son entrée en campagne, ce qui, avec un peu de prudence de la part du Gouvernement, devrait toujours être, on agirait de même; on ferait entrer en campagne dix-huit compagnies, chacune de 140 hommes, ce qui ferait 2,500 à 2,600 hommes; et dix compagnies resteraient dans l'intérieur. Au moment, enfin, où les conscrits seraient arrivés et où le régiment aurait reçu son complet de guerre, le 3e bataillon rejoindrait les bataillons de guerre; ce qui formerait un effectif de 3,300 à 3,400 hommes. Cette formation rend l'armée plus mobile, propre à entrer plus promptement en campagne, a l'avantage de ne former à la guerre que des bataillons de six compagnies, qui est le maximum de ce qu'ils doivent avoir. Enfin, dans le courant de la première campagne de la guerre, on portera le dépôt à six compagnies au lieu de quatre.

Ces bases doivent servir à rédiger le budget de 1807.

La force qu'auront les corps vous est connue, puisque vous avez leur situation au 1er août, et le nombre des conscrits qu'ils doivent recevoir; mais je crois qu'il faudra en ôter 100 hommes par bataillon, soit à cause des conscrits qui ne rejoindront pas exactement, soit à cause des retraites et des réformes qui seront données d'ici au 1er janvier 1807, soit à cause des morts et des malades. Comme il n'y aura plus de régiment à quatre bataillons, vous me présenterez un projet pour répartir les 4es bataillons dans les corps, en ayant soin le plus possible de faire cette répartition sur les lieux, comme de répartir les 4es bataillons qui sont à Naples dans les corps de cette armée, ceux qui sont en Dalmatie dans les corps de l'armée de Dalmatie, etc., afin d'éviter le plus possible les mouvements et les marches. Je n'ai pas des idées bien précises sur la réduction que doit éprouver l'armée pour l'année prochaine; mais il faut partir du principe que je ne puis y dépenser plus de trois cents millions. Si les calculs que vous m'avez remis sont justes, on peut voir quel devrait être notre état actuel de dépenses. Je vous prie de me faire faire cet état et de le rectifier. Les troupes que j'ai sur pied se montent à vingt-six régiments d'infanterie légère, quatre-vingt-six régiments d'infanterie de ligne, indépendamment de trois régiments, les 82e, 66e et 26e, qui sont aux colonies et qui n'ont que leurs

dépôts en France, lesquels sont payés, hormis les dépôts, par le ministre de la marine.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10735. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 4 septembre 1806.

Monsieur Dejean, la conscription marche partout; avant un mois 20,000 hommes arriveront aux dépôts des armées de Naples, de Dalmatie et d'Italie. Ces hommes passeront-ils l'hiver sans draps et sans habits? Je n'entends pas parler que rien arrive en Italie. Pour la facilité de l'administration, j'ai fixé des dépôts. Envoyez-moi toutes les semaines un rapport qui me tranquillise.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10736. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 4 septembre 1806.

Mon Cousin, je ne vois pas d'inconvénient à donner un congé de vingt jours au maréchal Ney pour assister aux couches de sa femme. Il laissera ses chevaux, ses bagages et ses aides de camp à son quartier général; le plus ancien général de division de son corps en prendra le commandement.

Vous pouvez donner au maréchal Davout également un congé de vingt jours, aux mêmes conditions et sous les mêmes prétextes, s'il veut en profiter.

Le maréchal Lefebvre prendra le commandement du corps du maréchal Mortier, qui reviendra prendre son service près de moi. Il laissera cependant ses chevaux et ses équipages à Munich ou à Augsbourg.

L'armée bavaroise me fournirait-elle 30,000 hommes? Faites-moi connaître son état en détail. Toutes les nouvelles de Russie disent que les Russes veulent attaquer Constantinople et que cette guerre est très-populaire à Saint-Pétersbourg; cela est très-douteux. Faites-moi connaître les nouvelles qui vous arrivent sur cet objet. D'ici à quelques jours je vous accorderai aussi un congé; je sais que vous avez besoin de revenir à Paris, et je le désire autant que vous.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)



10737. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 4 septembre 1806.

Le maréchal Berthier demande la grâce des nommés Schœderer et Merckłay, condamnés à mort par une sentence dont il a suspendu l'exécution.

J'ai écrit au maréchal Berthier que je le laisse maître de faire ce qu'il voudra, et je trouve que la grâce qu'il demande est très à propos.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

10738. — A LA PRINCESSE ÉLISA.

Saint-Cloud, 4 septembre 1806.

Madame et très-chère Sœur, le projet de règlement pour les prisons de la principauté de Lucques que vous m'avez adressé est conforme aux principes d'humanité, de justice et d'économie dont il était susceptible, et je ne puis que l'approuver. Il est convenable cependant de mettre une différence entre les personnes condamnées et celles qui sont seulement en jugement. Avant que la loi ait prononcé sur le sort d'un prévenu, il ne doit être assujetti à d'autres privations que celle de sa liberté. Je pense encore que l'on risque beaucoup à écarter des prisons toute force armée. Les complots ne manquent jamais parmi les condamnés dès qu'ils entrevoient la possibilité de s'évader.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. Mme la princesse Baciocchi.

10739. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 4 septembre 1806.

Mon Fils, j'ai vu, par les états de revues des dépôts de l'armée de Dalmatie que vous m'avez envoyés, qu'ils ont encore beaucoup d'hommes habillés en bourgeois. Faites disparaître au plus tôt cette inconvenance, et faites faire aux conscrits des vestes et des culottes, soit sur les fonds du royaume d'Italie, soit sur des fonds extraordinaires. Il vous en manque pour 2 ou 300 hommes. En général, il serait bon que vous eussiez en magasin des vestes et des culottes pour un millier d'hommes, pour pourvoir aux cas extraordinaires. Le ministre de la guerre d'Italie peut faire porter cette dépense, qui est peu de chose, sur son ministère; mais il ne faut pas souffrir qu'aucun soldat reste en habits bourgeois.

En lisant cette revue, qui est très-bien faite, je vois que les majors, les chefs de bataillon, les chefs ouvriers, les cadres des 3es et 4es bataillons de plusieurs régiments de l'armée de Dalmatie ne sont pas encore arrivés en Italie; s'ils ne le sont pas le 15 septembre, il faudra me présenter un projet de décret pour que les draps soient envoyés à Trévise ou à Vicence dans un des dépôts où doivent se réunir les conscrits, et prendre des mesures pour y envoyer quelques officiers, sous la surveillance immédiate du chef de l'état-major, pour veiller à la confection des habits et à leur distribution aux conscrits qui ne tarderont pas à arriver. Jugez de l'embarras où vous vous trouveriez si vous aviez 20,000 hommes sans moyen de les habiller. Mon intention est qu'on ne fasse pas la faute de l'année passée, où l'on a perdu tant d'hommes pour leur avoir fait continuer la route d'Istrie et de Dalmatie, de la Bretagne et du Nord d'où ils venaient. Je veux les retenir l'hiver et l'été aux 3es bataillons, jusqu'à ce qu'ils soient à l'école de bataillon, que la maladie du pays soit passée, qu'ils soient soldats, et qu'ils aient oublié les fatigues de la route.

Investissez le général Charpentier des pouvoirs nécessaires pour passer une nouvelle revue au 1er octobre, soit des dépôts de l'armée de Naples, soit de ceux de l'armée de Dalmatie, soit des régiments qui sont dans le Frioul, infanterie et cavalerie, afin de les débarrasser de tout ce qui est inutile au service et d'avoir bien présente la situation des corps.

Je vois, dans la revue des corps du Frioul, que le 35e a 108 hommes en habits bourgeois, et que le 92e en a 19. Comment cela a-t-il lieu? Quand un conscrit arrive au corps, on lui donne une première mise de 42 francs, qui sert à lui faire faire une veste, une culotte, des souliers, etc. Donnez sur-le-champ des ordres sur cet objet. Cette négligence est d'autant moins pardonnable que le 35e a des draps en magasin.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10740. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 4 septembre 1806.

Mon Fils, il paraît que la première brigade qui a passé à Ancône a laissé 150 malades; la seconde en laissera autant. Voilà donc 300 malades. Si on laisse ces 300 malades suivre la routine des

commissaires des guerres, la moitié périra en route. On les mettra en chemin pour Naples à peine sortis des hôpitaux; il y en aura d'assassinés, d'autres seront exposés à la fatigue de la route sans être rétablis. Faites établir un hôpital de convalescence ou dépôt à Ancône, où ils séjourneront une vingtaine de jours, où ils seront bien habillés et équipés, et d'où on les fera partir par détachements d'une centaine sous la conduite d'un officier, en les annonçant à l'état-major de l'armée de Naples. Faites sentir à Lemarois l'importance de cette mesure, qui peut épargner la vie à tant de braves gens.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10741. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 4 septembre 1806.

J'ai reçu votre lettre du 26 août. Prenez Rœderer puisqu'il a votre confiance. La demande de M. Collin était ridicule, et quant à celle de l'abbé Louis, s'il avait voulu partir, je ne m'y serais pas opposé. Si vous voulez quelqu'un des douanes, il y a des seconds de M. Collin qu'on pourrait vous envoyer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10742. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 5 septembre 1806.

Sa Majesté a remarqué, Monsieur, dans la feuille des petites affiches ci-jointe, la demande que fait un officier supérieur d'artillerie pour assurer, après lui, quelques moyens de subsistance à ses trois enfants et à leur mère.

Sa Majesté désire que vous fassiez prendre des informations sur cet officier, et que vous voyiez s'il serait possible de lui accorder l'emploi dont il a vraisemblablement un très-grand besoin, puisqu'il se détermine à employer une telle voie pour le solliciter de la pitié publique.

Par ordre de l'Empereur.

Archives de l'Empire.

10743. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 5 septembre 1806.

Mon Cousin, les nouvelles circonstances de l'Europe me portent à penser sérieusement à la situation de mes armées. J'ai déjà levé

50,000 hommes de la conscription de 1806, qui s'opère avec facilité, et ils sont en marche. Mon intention est de faire marcher, sous peu de jours, les 30,000 hommes de la réserve.

Les six régiments du maréchal Bernadotte ont chacun trois bataillons. Donnez ordre qu'ils renvoient à leurs dépôts les cadres des 3es bataillons avec les majors, après avoir complété les deux premiers bataillons à 140 hommes par compagnie. L'existence de ces cadres est nécessaire pour recevoir les nouveaux conscrits que je vais lever.

Donnez le même ordre au maréchal Augereau, mon intention étant que tous les régiments aient au moins un bataillon en France, le 3e pour ceux qui ont trois bataillons, et le 4e pour ceux qui en ont quatre.

Veillez, avec toute l'attention dont vous êtes capable, à ce que les cadres des 3es ou 4es bataillons, les majors et les 3es ou 4es chefs de bataillon quittent la Grande Armée pour se rendre dans l'intérieur.

Il faut faire la même opération pour la cavalerie. Faites former tous les régiments de l'armée à trois escadrons, et envoyez aux dépôts les cadres des 4es escadrons, afin que l'on ait le moyen de lever les chevaux. J'avais donné l'ordre de faire rester à Strasbourg et à Mayence tout ce qui y était; levez cet ordre, et faites venir aux corps non-seulement le personnel, mais même le matériel.

Causez avec le roi de Bavière, et faites-lui sentir de quelle importance il est qu'il ne soit pas exposé à une agression de la Prusse ou de la Russie, et que l'armée ne quitte pas l'Allemagne que tout ne soit pacifié. Le pays de Würzburg a été le plus ménagé; il n'y a pas de mal d'y mettre des troupes pour soulager un peu la Bavière. Je vais lever les prohibitions, et faire passer à l'armée tout ce qui est possible et tout ce qui se trouve dans l'intérieur. Donnez ordre au 21e régiment d'infanterie légère, de la division Gazan, qui est à Dusseldorf, de rejoindre cette division, seulement les deux premiers bataillons; le 3e restera à Wesel. Les 100e et 103e ont, je crois, 2,800 hommes à l'armée; il faut garder les trois bataillons en les organisant à huit compagnies, et renvoyer les cadres de trois compagnies au dépôt; car 2,800 hommes ne peuvent être formés en deux bataillons.

Faites rédiger et envoyez-moi l'état de situation générale de la Grande Armée.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10744. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 5 septembre 1806.

Mon Cousin, envoyez des officiers du génie faire de bonnes reconnaissances, à tout hasard, sur les débouchés des chemins qui conduisent de Bamberg à Berlin. Huit jours après que j'en aurai donné l'ordre, il faut que toutes mes armées, soit celle de Francfort, soit celle de Passau, soit celle de Memmingen, soient réunies à Bamberg et dans la principauté de Baireuth. Envoyez-moi l'itinéraire que chacune suivrait, et la nature des chemins. J'imagine que le maréchal Soult passerait par Straubing, le maréchal Ney par Donauwœrth et le maréchal Augereau par Würzburg. Je conçois qu'en huit jours tous mes corps d'armée se trouveraient réunis au delà de Kronach. Or, de ce point, frontière de Bamberg, j'estime dix jours de marche vers Berlin.

Dites-moi quelle est la nature du pays de droite et de gauche, celle des chemins et des obstacles que l'ennemi pourrait présenter. Qu'est-ce que la rivière de Saale et celle d'Elster, à Gera? Qu'est-ce que la rivière de la Luppe et celle de Pleisse, vis-à-vis Leipzig? Ensuite qu'est-ce que la Mulde à Düben et de là jusqu'à son embouchure dans l'Elbe, au-dessous de Dessau? Enfin qu'est-ce que l'Elbe qu'on passe à Wittenberg? quelle est cette rivière pendant un cours de trente à trente-cinq lieues en descendant depuis les frontières de la Bohême; quels sont les ponts qui la traversent? Comment sont fortifiées les villes de Dresde, Torgau, Magdeburg? Vous pouvez d'abord causer sérieusement de tous ces objets avec quelque officier bavarois qui connaisse bien le pays. Vous ferez ramasser les meilleures cartes qui pourront se trouver à Munich et à Dresde.

Vous enverrez des officiers intelligents à Dresde et à Berlin par des routes différentes; ils iraient demander, de votre part, à MM. Laforest et Durand ce que signifient les mouvements et rassemblements des troupes prussiennes; ils diraient que vous paraissez très-inquiet de tous ces mouvements, n'ayant point reçu de Paris d'ordres relatifs, et que vous ignorez les plans qu'on peut avoir. Celui qui irait à Dresde, dans le cas où il n'apprendrait rien, se rendrait à Berlin aussi. Ils s'arrêteraient partout en route pour déjeuner, dîner, dormir, ne marcheraient point de nuit et étudieraient bien par ce moyen le local. Donnez-moi aussi des détails sur la Sprée. Je n'ai pas besoin de dire qu'il faut la plus grande prudence pour acquérir ces renseignements, car je n'ai aucun projet sur Berlin; je désire être fourni de ces détails uniquement pour être en mesure. J'imagine qu'entre

Bamberg et Berlin il n'y a de forteresse que Magdeburg. Je pense aussi qu'on trouvera de quoi vivre dans le pays de Bamberg. Il me sera facile d'approvisionner Würzburg. Il doit exister de petites forteresses appartenant soit à Würzburg, soit à la Bavière, qu'il serait bon d'occuper d'avance; faites-les-moi connaître.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10745. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 7 septembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, faites-moi connaître si mon ambassadeur près la cour d'Étrurie est parti. J'ai besoin d'avoir quelqu'un à Florence; on s'y conduit on ne peut pas plus mal; tous les Piémontais mécontents s'y réunissent; le nonce, qui est Piémontais, s'y comporte très-mal. C'est un foyer d'intrigues. Faites remettre une note pour demander que le nonce, qui est mon sujet, soit renvoyé de Florence et n'y soit plus employé, que les assemblées religieuses soient dissoutes et les émigrés piémontais contenus. A propos d'émigrés piémontais, faites faire un état de ceux qui se trouvent en Toscane, sur lequel on notera ceux qui entretiennent des correspondances en Piémont et ceux qui y ont des biens. Il est temps enfin de mettre un terme à ces menées.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10746. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 7 septembre 1806.

Monsieur Dejean, j'approuve le fort A-B-C-D, situé à Boulogne, en avant des fronts de la tour d'Ordre.

Les deux redoutes dans l'ouvrage 11, sur les hauteurs d'Outreau, me répugnent en fortification permanente. Il faut donner un peu de consistance à cet ouvrage.

Quant à l'idée d'étendre davantage la défense, ce n'est pas du tout mon intention. Les mortiers à la Gomer vont à 1,600 toises, ceux à grande portée à 2,200 toises; si on voulait donc dans tous les pays, et surtout dans un pays coupé, empêcher l'ennemi de tracer un ravelin pour y placer dix mortiers à 1,500 toises des établissements, il faudrait fortifier une enceinte de 9,000 toises; mais je sais bien aussi que, lorsque le bombardement a lieu à une distance

de plus de 600 toises, il fait du mal, mais il ne détruit rien. Dans la position où est la flottille, je n'ai pas seulement à craindre qu'on vienne bombarder, mais encore qu'on vienne brûler à la main et que tous mes magasins soient pris et mes équipages faits prisonniers.

Si je devais tant craindre les bombes jetées à 1,000 ou 1,500 toises, qui empêcherait l'ennemi de construire de lourdes bombardes et de venir les placer à 300 toises du fort en bois? Il se trouverait à moins de 1,500 toises du fond du port, mais il n'y gagnerait ni d'une manière ni de l'autre; ce que l'on ferait de si loin n'aboutirait à rien; on tuerait des femmes, on ferait crouler quelques maisons ou couler quelques chaloupes canonnières. Si l'ennemi était maître de la campagne et s'amusait ainsi, il serait bien maladroit, puisqu'avec les moyens qu'il mettrait à bombarder il s'emparerait des hauteurs et entrerait même dans la ville. Que l'ennemi ne s'occupe pas de la ligne d'ouvrages en terre, et je suis satisfait. Il est tout simple ensuite qu'en traçant plusieurs ouvrages on occupe des hauteurs sur lesquelles il faut que l'ennemi s'établisse pour arriver à attaquer les retranchements en terre. Au milieu de ces forts, la garnison de Boulogne peut manœuvrer et faire bien du mal à l'ennemi, car, en dernière analyse, Boulogne est un camp retranché.

Quant à l'idée que l'ennemi viendrait se placer à Outreau, ce serait à souhaiter, car le terrain ne permet pas d'y développer plus de 6 ou 8,000 hommes. Si l'ennemi n'avait pas pris les forts, il engagerait un combat sous les feux directs et de flanc de quarante à cinquante pièces de gros canon, dans la position la plus désavantageuse, serait mis en pleine déroute et aurait peine à regagner ses vaisseaux.

On ne voit point que Boulogne est un camp retranché; il n'est donc plus question de 3,000 hommes qui doivent en contenir 60,000, mais de 20,000 hommes qui doivent se défendre contre 40 à 50,000, inquiétés de tous côtés par les mouvements de l'intérieur, et dès lors nécessairement obligés de pousser des avant-gardes, afin d'avoir le temps de voir venir l'ennemi et d'assurer leur position sur les derrières. Si donc l'ennemi fait tant que d'entreprendre une opération si importante, il sera mal conseillé s'il ne s'empare pas, après huit jours de canonnade, des ouvrages A, B, ou bien s'il n'emporte pas également les forts des hauteurs d'Ostrehove ou de la tour d'Ordre, dans le cas où il attaquerait de ces côtés. Quelque nombreux que soit l'ennemi, il n'engagera jamais un combat contre une garnison aussi forte, dans des positions qui lui seront désavantageuses. D'ailleurs peut-être peut-il convenir d'occuper non-seule-

ment les hauteurs du Renard, mais même le mont Lambert; mais l'intérêt de ces positions, qui tendent à éloigner les mouvements de l'ennemi, à maintenir les communications de Boulogne avec l'intérieur, n'est point tel qu'elles doivent passer avant le strict nécessaire. S'il y avait à Boulogne une ligne magistrale quelconque, je n'hésiterais pas à occuper la position C. Mais, sans ligne magistrale, je préfère commencer cette année par faire des ouvrages de fortification permanente pour appuyer la gauche de ma ligne. Je voudrais que ces ouvrages flanquassent toute la ligne, de manière qu'ils rendissent plus fort l'ouvrage 12 et 13. Enfin il devient important de s'occuper de la position d'Ostrehove.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10747. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 7 septembre 1806.

Monsieur Dejean, les projets du premier inspecteur du génie sur Anvers me paraissent bien entendus; mais, par les mêmes observations que le premier inspecteur fait à la fin de son mémoire, il faut porter une grande économie dans les travaux d'Anvers. Ce n'est pas une place de dépôt que je veux y faire. Si l'ennemi vient du Rhin, je dois concentrer mes moyens et mes grands obstacles sur Wesel et Maëstricht; si l'ennemi vient par la Hollande, toutes les places de Hollande nous gardent; si l'ennemi vient par la mer, Nieuport, Ostende et Flessingue sont nos barrières. Mais aussi l'importance que j'attache à Anvers ne vient, à mes yeux, que de son chantier. J'ai rempli mon but lorsque je l'ai véritablement mis à l'abri d'un coup de main.

Pour mettre Anvers à l'abri d'un coup de main, il paraît qu'il faut d'abord nettoyer tous les fossés, et en même temps raccommoder tous les ouvrages en terre qui couvrent l'enceinte de la place. J'imagine que dans ce moment ils doivent être palissadés et fraisés, opération qu'on a dû faire au commencement de cette année. Il faut :

1° Curer les fossés. . . . . 150,000 francs.

2° Revêtir l'escarpe depuis la porte de Malines jusqu'à la citadelle. 300,000

Je désirerais savoir si, au lieu de dépenser 300,000 francs à revêtir le corps de place depuis la porte de Malines jusqu'à la citadelle, il ne serait

A reporter. . . 450,000

Report. . . 450,000 francs.

pas préférable, dans le cas où les fossés seraient profonds et qu'on pût toujours y maintenir de l'eau, de construire la lunette E, qui ne coûterait pas davantage, mettrait toute cette partie à l'abri d'un coup de main, et servirait même pour un siége.

3° Revêtir la contrescarpe du front de Lillo coté 3 et 7. 150,000

4° Faire le pont des Béguines. 60,000

660,000

La Tête-de-Flandre paraît de première nécessité, ainsi qu'un ouvrage quelconque vis-à-vis les chantiers.

Est-il nécessaire de revêtir ces ouvrages? Cela dépend du plus ou moins de facilité d'inonder toute cette partie. En mettant 300,000 francs pour les ouvrages de la rive gauche, ci 300,000

cela ferait. 960,000

qu'il serait nécessaire de dépenser à Anvers.

Ces ouvrages-là faits, on aurait le temps de s'occuper de ceux que propose le premier inspecteur, lunettes et ouvrages à cornes; mais il faut le nécessaire avant le superflu, et même ce million doit être dépensé de manière que, dès la fin de cette année, on ait un résultat. Ainsi le curement des fossés en sera un. Lorsqu'on revêtira le front de Lillo, on aura soin de commencer par les points saillants, dès cette année, s'il est possible. En revêtissant les fronts depuis la porte de Malines jusqu'à la citadelle, on revêtira ainsi les points saillants. Cette disposition d'ateliers donnera un résultat avant que toute la somme destinée à ces travaux soit dépensée.

A la Tête-de-Flandre, on commencera également par revêtir les bastions.

En me présentant un projet sur Anvers, je désire que vous me fassiez un petit mémoire qui me mette sous les yeux la situation de la place. L'inondation a-t-elle lieu sur la rive gauche? Sans elle, les petits ouvrages projetés sur cette rive ne seraient d'aucune défense. Jusqu'à quel point l'inondation peut-elle protéger les différents fronts de la ville? J'ai dans l'idée que tout le front de Lillo est susceptible d'une grande inondation : si cela était, comment serait-il urgent de dépenser 150,000 francs à sa contrescarpe? Si, au contraire, il ne peut pas être inondé, ce front me paraît être extrêmement faible.

Peut-il y avoir de l'eau dans tous les fossés de la place? Les batardeaux et les jeux des eaux sont-ils en bon état?

Je désire que vous puissiez me présenter un mémoire avec un projet mercredi prochain. Vous me feriez aussi connaître la situation actuelle du palissadement et de l'armement. On a pris beaucoup de bois à la marine : je suppose qu'on les a employés à palissader.

Il est une chose bien importante, c'est que l'artillerie de campagne puisse aller au trot sur le rempart, et, autant que je puis m'en souvenir, il y a quelques empêchements.

Lorsqu'on dit qu'Anvers doit être à l'abri d'un coup de main, cela veut dire qu'il doit l'être avec très-peu de monde. Je veux que 4,000 hommes rendent inutiles les efforts de 50,000 hommes, si l'armée ennemie n'est abondamment approvisionnée et pourvue d'un bon équipage de siége. Or un tel but ne peut se remplir qu'avec des communications très-faciles.

Je désire que vous fassiez faire, par l'artillerie et le génie réunis, un projet pour l'armement de la place d'Anvers, et que vous m'en présentiez la situation actuelle. Il y a dans la citadelle des magasins à poudre et des souterrains. Faites-moi connaître ce qu'ils peuvent contenir de poudre, ce que sont les magasins d'artillerie et les autres établissements militaires. Si la terre n'a pas de manutention, j'imagine que la marine en a une. La marine va relever les bâtiments de la citadelle. Si, en temps de guerre, on faisait entrer à Anvers un supplément de garnison, on ne manquerait pas de locaux pour le loger.

L'ennemi ne peut être vraiment attiré sur Anvers qu'à cause des établissements de la marine; dans un cas aussi imprévu, la marine fournirait plus de la moitié de la garnison et un grand supplément de bois, de fer et d'objets de toute espèce.

Le projet de la citadelle est trop cher pour être exécuté de suite; je trouve aussi qu'il n'éloigne pas assez l'ennemi des chantiers.

Le long de la rivière, les fortifications ne débordent les chantiers actuels que de 200 toises; du côté de la rive gauche, je suppose que l'inondation et l'ouvrage qu'on y fera éloigneront suffisamment l'ennemi; d'ailleurs, sans supposer l'inondation, le fleuve seul a une largeur de 200 toises.

L'ennemi ne peut pas approcher des autres côtés à plus de 600 toises, puisque les fortifications débordent de plus de 400 toises. Je voudrais donc qu'un petit ouvrage quelconque donnât le même avantage aux fronts de la citadelle sur le haut Escaut, c'est-à-dire que, de la porte de fer, où finissent les chantiers, jusqu'à la batterie

la plus avancée que nous aurions de ce côté, il y eût 400 toises de distance; ce qui ferait que l'ennemi serait aussi éloigné de ce côté que des autres. Je sais bien qu'il ne suffit pas d'éloigner les batteries ennemies de 600 toises; mais toujours vaut-il mieux les voir à cette distance qu'à 200 toises; le tir est infiniment plus incertain; on est plus à l'abri de tous les moyens de campagne.

Comme la marine désire avoir son arsenal fermé de ce côté, il faudrait faire un projet de mur qui le ferme. Peut-être faudrait-il que cette muraille fût enfilée de la demi-lune, afin qu'elle ne gênât pas la citadelle et qu'elle ne pût être forcée pendant tout le temps que l'ouvrage M N ne serait pas construit.

En supposant un million de dépensé, et les travaux qu'on vient d'indiquer étant terminés, quel est l'emploi à faire du second million? Quel serait l'emploi du troisième million?

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10748. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 7 septembre 1806.

Mon Fils, j'approuve beaucoup que vous ayez mis en réquisition deux bataillons de la garde nationale de Mantoue pour garder la place. Cette mesure est bonne dans les circonstances actuelles. Ce sont des gens accoutumés au climat, qui ne tomberont point malades et qui soulageront le soldat; si l'on pouvait avoir des hommes acclimatés à Mantoue parmi les militaires qui ont des pensions de retraite ou de réforme, on en formerait un bataillon dont on serait sûr, parce qu'on serait sûr des chefs, et cela nous épargnerait des troupes. Je n'approuve pas que vous fassiez revenir des officiers et sous-officiers qui sont en France : pourquoi faire venir des hommes de si loin? Un ordre est bientôt donné; mais on ne pense pas à toutes les peines qu'il en coûte pour l'exécuter. Il vaut mieux que vous formiez des 3es bataillons en Italie. Il doit y avoir beaucoup de Vénitiens qui désirent entrer au service. Vous aurez ainsi sept bataillons de réserve, et les dépenses ne seront pas plus fortes, puisque vous n'avez plus à votre solde les Polonais à cheval et à pied. Voici le décret que j'ai pris sur cet objet. Par ce moyen, l'armée italienne aura sept régiments à trois bataillons; ce qui fera 21,000 hommes sur le pied de guerre, et 15 ou 16,000 hommes sur le pied de paix.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10749. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Saint-Cloud, 8 septembre 1806.

Monsieur mon Frère, empressé de saisir toutes les occasions qui se présentent de donner à Votre Majesté des témoignages de l'amitié qui m'unit à elle et du vif intérêt que je porte à tous les princes de sa famille, j'avais eu le dessein de faire assigner au prince Ferdinand, frère de Votre Majesté, l'abbaye de Wiblingen, qu'il aurait possédée à titre d'apanage reversible à la couronne de Wurtemberg. Je voyais dans cet arrangement un moyen d'offrir au prince Ferdinand une indemnité complète des pertes qu'il a personnellement éprouvées par la cession du pays de Montbéliard à la France, sans que cette indemnité fût à la charge du royaume de Wurtemberg. Je n'ai point hésité, néanmoins, à sacrifier ce projet au désir que Votre Majesté a manifesté de réunir immédiatement à ses domaines l'abbaye de Wiblingen; et il ne me reste que le regret de n'avoir pas pu faire une chose que je savais être agréable au frère de Votre Majesté.

Dans l'impossibilité où je me trouve aujourd'hui de rendre au prince Ferdinand les avantages dont il se voit privé, je ne puis mieux faire que de recommander ses intérêts à votre bienveillance. J'ai conçu pour lui trop d'estime pour ne pas prendre part à ce qui pourrait lui arriver d'heureux, et j'apprendrais avec une vive satisfaction que Votre Majesté l'eût établi dans une situation digne du rang où sa naissance l'a placé, et qui l'indemnisât des pertes qu'il a faites.

Napoléon.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10750. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 8 septembre 1806.

Le chef d'état-major de l'armée de Naples, votre frère, fait beaucoup de sottises et correspond, sans prendre les ordres du roi, qui est le général de l'armée, avec Sidney Smith. Faites-lui sentir combien se livrer est inconséquent. Il arrive de là qu'il se fait dire des sottises par Sidney Smith, dont vous connaissez le caractère, et qui profite de cela pour envoyer bon nombre de libelles.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10751. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 8 septembre 1806.

Il serait bien urgent d'activer les constructions de Toulon et d'avoir *l'Austerlitz* avant le mois d'avril. Faites-moi connaître quand *le Robuste* sera mis à l'eau, ainsi que *l'Alcide;* quand *la Calypso* sera mise à l'eau à Lorient; quand *le Tonnant* sera mis à l'eau à Rochefort. Il paraît que *la Pénélope* est prête à Bordeaux; faites-la mettre à l'eau sur-le-champ.

Napoléon.

Je vous envoie quelques idées sur la campagne, sur lesquelles je serai bien aise de causer demain avec vous, si vous venez à mon lever.

Archives de l'Empire.

10752.

ANNEXE A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE.

PLAN DE CAMPAGNE MARITIME POUR CETTE ANNÉE.

Saint-Cloud, 8 septembre 1806.

Les 6 vaisseaux de Rochefort, les 2 vaisseaux et les 2 frégates qui sont à Lorient se rendant à Rochefort, ainsi que les 4 frégates qui sont à Bordeaux et au Passage, nous aurions donc réunis à Rochefort 8 vaisseaux de ligne et 11 frégates, plus *le Calcutta;* ce qui pourrait porter 9,000 hommes de débarquement. Cette escadre embarquerait 8 à 9,000 hommes, s'emparerait de la baie de Tous-les-Saints et de la partie du Brésil qui se trouve à portée, renouvellerait là ses vivres et y laisserait une partie de ses frégates.

Les 5 vaisseaux et les frégates qui sont à Cadix partiraient également et se rendraient à la baie de Tous-les-Saints.

Mes 4 vaisseaux de Brest se rendraient également à la baie de Tous-les-Saints.

Du moment que ces deux dernières escadres auraient opéré leur jonction avec la première, ce qui la porterait à 17 vaisseaux de ligne, ou si une seulement se réunissait à la première, ce qui la porterait à 12 ou 13 vaisseaux, elle rentrerait dans la Méditerranée, se présenterait devant Naples, où elle serait jointe sur-le-champ par les 5 vaisseaux que j'ai à Toulon, et opérerait la descente en Sicile.

On suppose que cette escadre de Rochefort pourrait partir à la fin

d'octobre ou au commencement de novembre; elle serait arrivée en janvier, et de retour en mars ou en avril.

Si l'escadre de Willaumez, avant cette époque, rentrait à Rochefort ou à Lorient, on pourrait alors porter l'escadre de Rochefort à 12 vaisseaux et augmenter d'un ou deux mille hommes l'expédition.

Comme, au mois de mars, tous les mouvements pour la descente en Angleterre seraient faits, et que, deux mois après le départ de l'expédition, on se mettrait en mouvement pour l'expédition de Portugal, qui aurait lieu en avril, l'attention de l'Angleterre serait partagée de tous côtés. 60,000 Espagnols et Français marcheraient sur Lisbonne. Les Anglais apprendraient que 12,000 Français se sont emparés de la baie de Tous-les-Saints; ils penseraient qu'on veut s'emparer de Rio-Janeiro et du Brésil, et leur armée s'y porterait.

L'armée de Naples, refaite pendant l'hiver, affermie dans le fond de la botte, serait prête pour l'expédition de Sicile.

Ce qu'il y a de certain dans ce projet, c'est la situation politique, militaire et administrative de la baie de Tous-les-Saints, l'abondance des vivres de toute espèce, la certitude de s'en emparer avec 6,000 hommes, la presque impossibilité d'en être chassé avec 12,000 hommes, la probabilité même de s'emparer de toutes les colonies voisines.

Il serait possible de détacher à certaines latitudes 4 frégates avec 1,000 à 1,200 hommes pour Cayenne, pour, avec les moyens du pays, s'emparer de Para et des colonies de la rivière des Amazones. Dans tous les cas, on concentrerait toutes les forces à la baie de Tous-les-Saints. Il est certain que c'est le point le plus important du Brésil, parce que c'est celui qui est l'échelle naturelle de l'Inde.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10753. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 8 septembre 1806.

Ne perdez pas un moment à expédier un courrier au contre-amiral Allemand, pour lui faire connaître qu'il ait ses 5 vaisseaux prêts à appareiller. Jérôme m'a dit que l'amiral Willaumez lui a répété plusieurs fois que son dessein était de donner de nuit dans le Pertuis. Faites part de ce renseignement au contre-amiral Allemand, pour que toutes les précautions soient prises pour reconnaître les vaisseaux de Willaumez. Le contre-amiral Allemand est autorisé à appareiller, si jamais l'ennemi disparaissait de manière à faire conjecturer qu'il se met à la poursuite de Willaumez. Je regrette beaucoup que *le*

Jemmapes soit dans le port; il serait bien plus à propos de désarmer deux frégates de Bordeaux et d'avoir ce sixième vaisseau en rade jusqu'à la rentrée de Willaumez.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10754. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 8 septembre 1806.

Mon Fils, je vous laisse maître de déterminer, comme vous le jugerez convenable, l'affaire de Romagnoli. Si c'est le sieur Pozzi qui a arrêté MM. Maret et Semonville, il a commis un crime contre le droit des gens et l'honneur de la nation; si cela est, dis-je, il faut le faire arrêter et l'envoyer à Fenestrelle.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10755. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 8 septembre 1806.

Je vois avec une extrême surprise que le chef d'état-major, ou tout autre officier dans l'armée, ose correspondre avec l'ennemi sans votre autorisation. C'est une chose étrange. Le général César Berthier ignore donc le premier devoir de son métier? La réponse de Sidney Smith est impertinente, comme tout ce qui vient de cet officier. Vous auriez dû mettre huit jours aux arrêts le général Berthier, et, à la première récidive, le destituer. J'écris à son frère pour lui témoigner combien je suis mécontent de sa conduite.

Défendez de parlementer; ce sont des moyens dont nos ennemis se sont toujours servis contre nous.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10756. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 9 septembre 1806.

Mon Cousin, je remarque sur l'état de situation de la Grande Armée, en date du 1er août (je n'ai pas celui du 1er septembre), que tous les régiments de cavalerie ont plus de chevaux que d'hommes; cependant il existe encore beaucoup d'hommes aux dépôts : donnez des ordres pour qu'on fasse rentrer aux régiments assez d'hommes, non-seulement pour que tous les chevaux soient employés, mais

encore pour qu'il y ait une cinquantaine d'hommes par régiment pour remplacer les premiers blessés ou malades.

Si je faisais la guerre contre la Prusse, ma ligne d'opérations serait Strasbourg, Manheim, Mayence et Würzburg où j'ai une place forte; de sorte que mes convois, le quatrième jour de leur départ de Manheim ou de Mayence, seraient en sûreté à Würzburg. Je voudrais, à quatre journées de Würzburg, sur le territoire bavarois, avoir une petite place qui puisse me servir de dépôt. J'ignore quelles forces peuvent avoir les petites places de Kronach, Lichtenfels, Schesslitz.

Forchheim serait dix lieues trop bas; cependant il faudrait s'en servir si l'on ne pouvait s'établir ailleurs.

Faites reconnaître la place de Kœnigshofen dans le pays de Würzburg, au delà de Schweinfurt; je crois que Bamberg ne conviendrait pas. Faites reconnaître le Mein depuis Würzburg jusqu'aux frontières du pays de Baireuth, d'où il sort. Faites aussi reconnaître le haut Palatinat jusqu'aux frontières de la Saxe; voyez s'il s'y trouve une place où mes convois puissent se rendre depuis le Rhin, et qui puisse servir de point d'appui à mes opérations. Faites reconnaître la Naab et faites faire un grand croquis de cette rivière; dans un cas de guerre, elle peut devenir très-importante. Je ne crois pas qu'il y ait de places fortes sur cette rivière, mais faites-moi connaître ce qui en est. Dans tous les cas, la place de Forchheim ne doit pas être négligée. Concertez-vous avec le roi de Bavière pour qu'il y mette un commandant avec des munitions de guerre et de bouche. Il sera bien de recommander à chacun la plus grande circonspection, et surtout d'être bien avec les Prussiens et de maintenir avec eux la bonne intelligence; mais il n'y aura pas de mal d'annoncer qu'outre les 50,000 hommes qui viennent d'être levés, je demande encore cent nouveaux mille hommes. Faites observer Gotha, Naumburg et Leipzig comme fortifications, et dites-moi quelles places on pourrait trouver à l'abri d'un coup de main, entre Bamberg et Berlin, et qui pourraient servir de centre aux positions de l'armée. Vous sentez combien il faut d'adresse pour cela. Faites voir aux officiers du génie combien j'attachais d'importance à Braunau, et combien j'en ai attaché à Augsbourg. Ainsi il faut que ces reconnaissances soient faites avec le plus grand soin et confiées à des officiers de mérite.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10757. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 10 septembre 1806.

Mon Cousin, les mouvements de la Prusse continuent à être fort extraordinaires. Ils veulent recevoir une leçon. Je fais partir demain mes chevaux, et dans peu de jours ma Garde. Ils partent sous le prétexte de la diète de Francfort. Toutefois il faut bien du temps avant que tout cela arrive. Tâchez donc de vous procurer quelques chevaux pour moi; vous ne m'avez pas répondu sur ce que le roi de Bavière pourrait me prêter, si j'en avais besoin. Si les nouvelles continuent à faire croire que la Prusse a perdu la tête, je me rendrai droit à Würzburg ou à Bamberg. J'imagine que, dans quatre ou cinq jours, le quartier général, vos chevaux et vos bagages seraient rendus à Bamberg. Faites-moi connaître si je me trompe dans ce calcul. En causant avec le roi de Bavière, dites-lui très-secrètement que, si je me brouillais avec la Prusse, ce que je ne crois pas, mais que, si jamais elle en fait la folie, il y gagnera Baireuth. J'imagine que Braunau est toujours approvisionné et en état de défense. Peut-être serait-il convenable que la Bavière fît approvisionner le château de Passau, quoique l'Autriche dise, proteste qu'elle veut rester tranquille. M. de Knobelsdorf me fait toutes protestations; mais je n'en vois pas moins continuer les armements de la Prusse, et, en vérité, je ne sais ce qu'ils veulent.

J'ai ordonné au 28e régiment d'infanterie légère, qui est à Boulogne, et au bataillon d'élite qui est à Neufchâtel, de se rendre à Mayence. Il n'y aura donc plus rien à Neufchâtel. J'ai ordonné au roi de Hollande de former un camp de 25,000 hommes à Utrecht. Si les nouvelles que je reçois continuent à être les mêmes, je compte faire partir vendredi une avant-garde d'un millier de chevaux de ma Garde, et, huit jours après, le reste. Ainsi j'aurai 3,000 chevaux, 6,000 hommes d'infanterie d'élite et trente-six pièces de canon.

Je vous ai écrit pour avoir l'œil sur la citadelle de Würzburg et toutes les petites citadelles environnantes.

Combien faudrait-il de jours pour que le parc d'artillerie qui est à Augsbourg pût se rendre à Würzburg? Combien de temps faudrait-il pour envoyer à Strasbourg la plus grande partie des objets d'artillerie qui sont à Augsbourg?

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10758. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 10 septembre 1806.

Mon Cousin, vous trouverez ci-joint un rapport qui m'est remis sur la compagnie Breidt. Je désire connaître en détail tout ce qui se trouve d'équipages de cette compagnie aux différents corps, et à quel service ils sont affectés; quels sont les corps qui ont les caissons et autres objets qu'ils doivent avoir, conformément à mes décrets. Il est très-important que je connaisse en détail la situation de cette partie du service, si les ambulances sont organisées, et la répartition de toutes les brigades de la compagnie Breidt. Je vois sur les états que le sous-inspecteur aux revues Barbier a deux chevaux appartenant à cette compagnie; que le maréchal Davout en a huit; qu'il y en a une grande quantité à Augsbourg. Vous savez que mon intention est qu'aucun général ni officier n'ait de chevaux ni caissons appartenant à cette compagnie. J'ai donné un ordre à ce sujet à Vienne; faites-le exécuter, et que chacun rende ce qu'il a pris. Ces caissons sont destinés au transport du pain. Ce n'est pas trop que cinq cents caissons pour une armée si considérable. Je désire qu'il y en ait à peu près deux attachés à chaque bataillon, c'est-à-dire pour porter deux mille rations ou deux jours de rations complètes, ou même quatre jours de demi-rations dans des moments pressés. J'ai cent vingt bataillons; cela me ferait donc 240 caissons. Un régiment de cavalerie doit être considéré comme un bataillon, puisque les régiments de cavalerie ont tous moins de 500 hommes. J'ai à l'armée moins de cinquante régiments de cavalerie; cela me ferait donc une centaine de caissons pour la cavalerie. Pour l'artillerie, elle a ses moyens et n'a pas besoin de ceux-là. Il me restera encore environ 200 caissons dont je pourrai disposer pour l'approvisionnement des magasins centraux. Répondez-moi là-dessus. Faites-moi connaître comment se fait le service des ambulances; il me semble que les chariots de la compagnie Breidt ne sont pas propres à ce service. Chaque régiment doit avoir son ambulance. Si on laissait faire la cavalerie, elle n'en aurait jamais assez; mais la cavalerie n'a pas besoin de ces moyens-là. Dans la saison où nous sommes, nous trouverons partout des fourrages.

Je vous rends responsable si, vingt-quatre heures après la réception de cet ordre, il y a des chevaux ou des caissons attachés à des services particuliers. Beaucoup de régiments peuvent avoir de mauvais chevaux; autorisez-les à acheter en Allemagne les chevaux qu'ils pourront trouver. Chaque régiment, par exemple, pourrait acheter

une vingtaine de chevaux. Vous leur ferez donner 10,000 francs à chacun pour cet objet; cela, indépendamment de ce que je fais acheter en France par les dépôts; mais la France est épuisée de chevaux. J'imagine que chaque régiment de toute arme a au moins 20 hommes à pied, tant pour servir aux remontes que pour les circonstances qui nécessiteraient des achats de chevaux. J'imagine que l'artillerie a des forges de campagne, est munie de fer, de manière à avoir non-seulement ce qui lui est nécessaire pour entrer en campagne, mais aussi à avoir un approvisionnement.

Vous m'avez assuré que mon armée est bien approvisionnée en souliers. Il faut désormais que Mayence soit considérée comme le grand dépôt de l'armée; cependant il ne faut pas annoncer ce changement. Causez-en avec l'intendant général de l'armée, pour que beaucoup de choses soient plutôt dirigées sur cette ville que sur Augsbourg.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10759. — AU GÉNÉRAL CAULAINCOURT, GRAND ÉCUYER.

Saint-Cloud, 10 septembre 1806.

Monsieur Caulaincourt, faites arranger toutes mes lunettes. Faites partir demain soixante chevaux de mes écuries, parmi lesquels il y en aura huit de ceux que je monte. Vous me remettrez l'état de ceux de mes chevaux que vous voulez faire partir. Je désire que cela se fasse avec tout le mystère possible. Tâchez qu'on croie que c'est pour la chasse de Compiègne. Ce sera toujours, jusqu'à leur passage à Compiègne, deux jours de gagnés. Faites partir aussi mes mulets, et mes cantines munies de tout ce qui est nécessaire, ainsi mes petits porte-manteaux, dont je me suis servi avec tant d'avantage dans ma dernière campagne. Dans la journée de demain, préparez mes fourgons. Je désire qu'il y en ait un qui porte une tente avec un lit de fer. Si vous n'en avez pas, demandez-les à la princesse Caroline, et vous les ferez remplacer sur-le-champ. Je désire que la tente soit solide et que ce ne soit pas une tente d'opéra. Vous ferez joindre quelques forts tapis. Vous ferez partir demain, avec mes chevaux, mon petit cabriolet de guerre. Mes fourgons avec le reste de mes chevaux, et mes bagages de guerre, habillement, armes, etc., ainsi que toute la partie de ma maison que le grand maréchal aura préparée, seront prêts à partir dimanche. Mais il faut que l'avant-garde gagne quatre jours. Elle se rendra d'abord à Mayence, et de là à

Francfort, où je dois me rendre pour la diète. Le maréchal Bessières, le grand maréchal du palais, vous, le général Lemarois, un aide de camp, le prince Borghèse, l'adjoint du palais Ségur, feront également partir leurs chevaux. En en parlant à ces différents officiers, vous leur direz qu'ils sont destinés à m'accompagner à la diète de Francfort.

Napoléon.

En vous indiquant le jour de dimanche pour le départ de ma maison, mon intention est que vous teniez tout préparé, et que vous preniez mes ordres samedi au lever.

Comm. par M. Lefebvre, libraire.

10760. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 10 septembre 1806.

Vous aurez appris l'armement de la Prusse et la non-ratification de la Russie. Mes négociations avec les Anglais ne sont pas rompues, mais ils ont des prétentions extraordinaires. Ils veulent avoir Surinam, Berbice, et garder toutes vos colonies. Dans cette situation de choses il est important de vous mettre en mesure.

Mon intention, si le guerre recommence, est de vous donner le commandement depuis Boulogne jusqu'à Wesel et de toute la Hollande. Formez sans délai le camp d'Utrecht sous prétexte d'exercer vos troupes et de les préparer à la guerre contre l'Angleterre, et envoyez-moi des plans et des mémoires sur vos places du côté de la Prusse. Il faut qu'en quatre jours de temps vous puissiez vous porter avec la plus grande partie de votre armée sur Wesel. Votre armée n'est pas destinée à faire de grandes marches. Wesel approvisionné, et que vous puissiez tirer des vivres de chez vous par vos canaux, je ne pense pas que vous ayez besoin d'une grande quantité de chariots. Si vous pouvez réunir une division de cavalerie hollandaise de 1,500 à 2,000 hommes, deux divisions d'infanterie hollandaise fortes de 6,000 hommes chacune, une division française de 5,000 hommes, en tout un corps de 18,000 hommes avec vingt-cinq pièces de canon attelées et un approvisionnement, cela sera suffisant. Je mettrai sous vos ordres une autre division française de 12,000 hommes; ce qui vous fera un corps de 30,000 hommes pour défendre Wesel, le nord de vos États, et, selon la marche de mes opérations et les événements de la guerre, vous étendre dans le pays de Münster et de Wesel. Je

n'ai pas besoin de vous dire combien tout ceci doit être tenu secret. En réunissant toutes vos troupes à Utrecht, je suppose que d'Utrecht vous pourrez être en quatre jours sur Wesel; faites-moi connaître là-dessus ce qu'il en est.

Le général Michaud est un fort brave homme, qui pourra très-bien commander ce corps sous vos ordres. Mais il est inutile d'alarmer le pays. Personne ne connaîtra le but réel du camp d'Utrecht. Je vous le confie à vous, parce que je veux que vous soyez instruit de mes projets et que vous preniez toutes vos précautions pour être à même de remplir le but que je me propose, si les circonstances tournaient à la guerre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10761. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 10 septembre 1806.

Monsieur Dejean, les 1er et 2e de chasseurs ont beaucoup d'hommes à leurs dépôts. J'avais donné ordre que des détachements de ces régiments partissent; il paraît qu'il y a eu contre-ordre. L'un a son dépôt à Tournay et l'autre à Gand. Donnez ordre que les hommes et les chevaux de ces régiments qui sont disponibles aux dépôts partent sur-le-champ pour la Grande Armée.

Donnez ordre au 20e régiment de chasseurs de se former à trois escadrons de 200 hommes chacun, de laisser le cadre du 4e escadron avec le dépôt, et faites partir les trois escadrons de guerre commandés par le colonel, ou par le major si le colonel est toujours absent, pour se rendre à Francfort, où ils feront partie du corps du maréchal Augereau.

Donnez ordre au général Watier de faire partir tout ce qui est en bon état et disponible des 1er, 3e, 5e, 9e et 15e régiments de dragons. Vous mettrez tous ces détachements sous les ordres d'un chef d'escadron, qui les conduira à Mayence, où ils recevront de nouveaux ordres du prince de Neufchâtel pour passer le Rhin et rejoindre leurs corps. Donnez ordre au général Watier de prendre des mesures avec les conseils d'administration de ces régiments, qui sont à Paris, pour acheter 200 nouveaux chevaux par régiment. Vous leur ferez les fonds nécessaires au fur et à mesure. Il est convenable que ces 1,000 chevaux puissent être disponibles avant la fin d'octobre.

Vous donnerez ordre au 4e régiment de dragons de se former à trois escadrons de 200 hommes chacun et de laisser son 4e escadron et son dépôt avec le major à Moulins; et vous les ferez partir pour

Strasbourg, où ils recevront des ordres du prince de Neufchâtel pour leur destination ultérieure. Vous ordonnerez à ce régiment d'acheter 200 chevaux de plus qu'il n'a aujourd'hui pour monter son 4e escadron.

Faites-vous mettre sous les yeux les états de situation des dépôts de cavalerie dans la 15e division militaire; faites-en partir tout ce qui est disponible, ainsi que tout ce qui l'est en infanterie dans cette division, en le dirigeant sur Mayence.

Donnez ordre au 14e de ligne de quitter ses travaux à Saint-Quentin et de se compléter avec son dépôt et son 3e bataillon de manière à avoir 1,150 hommes par bataillon de guerre, et dirigez-les sur Mayence, où ils recevront de nouveaux ordres.

Donnez ordre au 22e de ligne, qui est à Wesel, de tenir prêts ses deux premiers bataillons, renforcés de tout ce que peut avoir de disponible le 3e, pour entrer en campagne et faire partie de la Grande Armée.

Vous donnerez ordre au 7e de ligne, qui est à Grenoble, de se rendre à Turin, et au 37e, qui est à Turin, de se rendre à Alexandrie.

Vous donnerez l'ordre au 28e d'infanterie légère, qui est au camp de Boulogne, de se rendre à Mayence, où il recevra de nouveaux ordres.

Vous donnerez le même ordre au bataillon d'élite qui est à Neufchâtel.

Chargez le directeur et l'inspecteur d'artillerie de la division où se trouve Wesel de faire ensemble l'inspection de cette place et de la mettre en situation de soutenir un siége.

Faites-moi connaître l'état de mes approvisionnements à Strasbourg, Mayence et dans les autres places sur le Rhin. Tenez la main à ce que l'approvisionnement que M. Vanlerberghe doit mettre à Wesel soit prêt au plus tard en octobre. Faites-moi connaître s'il y aurait économie à faire verser sur Wesel une partie de l'approvisionnement de biscuit que j'ai dans les places du nord. Il faut que cette place soit approvisionnée pendant deux ou trois mois; mais ce qui me paraît nécessaire d'y mettre, c'est du blé, de la farine, des moyens de les convertir en pain, de l'eau-de-vie.

Le commandant du département de la Roër y ferait bien vite, en en cas d'événements, verser la viande nécessaire.

Il faut que le génie prenne ses mesures pour qu'il y ait une quantité suffisante de palissades et de blindages.

Il est nécessaire qu'avant le 18 septembre j'aie un rapport qui me

fasse connaître si Wesel peut soutenir un siége, sous le point de vue de l'artillerie et du génie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10762. — AU PRINCE PRIMAT.

Saint-Cloud, 11 septembre 1806[1].

Mon Frère, les formes de nos communications en notre qualité de Protecteur avec les souverains réunis en congrès à Francfort n'étant pas encore déterminées, nous avons pensé qu'il n'en était aucune qui fût plus convenable que d'adresser la présente à Votre Altesse Eminentissime, afin qu'elle en fasse part aux deux Colléges. En effet, quel organe pouvions-nous plus naturellement choisir que celui d'un prince à la sagesse duquel a été confié le soin de préparer le premier statut fondamental?

Nous aurions attendu que ce statut eût été arrêté par le congrès et nous eût été donné en communication, s'il ne devait pas contenir des dispositions qui nous regardent personnellement. Cela seul a dû nous porter à prendre nous-même l'initiative pour soumettre nos sentiments et nos réflexions à la sagesse des princes confédérés.

Lorsque nous avons accepté le titre de Protecteur de la Confédération du Rhin, nous n'avons eu en vue que d'établir en droit ce qui existait de fait depuis plusieurs siècles. En l'acceptant, nous avons contracté la double obligation de garantir le territoire de la Confédération contre les troupes étrangères et le territoire de chaque confédéré contre les entreprises des autres. Ces obligations, toutes conservatrices, plaisent à notre cœur; elles sont conformes à ces sentiments de bienveillance et d'amitié dont nous n'avons cessé, dans toutes les circonstances, de donner des preuves aux membres de la Confédération. Mais là se bornent nos devoirs envers elle. Nous n'entendons en rien nous arroger la portion de souveraineté qu'exerçait l'empereur d'Allemagne comme suzerain. Le gouvernement des peuples que la Providence nous a confiés occupant tous nos moments, nous ne saurions voir croître nos obligations sans en être alarmé. Comme nous ne voulons pas qu'on puisse nous attribuer le bien que les souverains font dans leurs États, nous ne voulons pas non plus qu'on nous impute les maux que la vicissitude des choses humaines peut y introduire. Les affaires intérieures de chaque État ne nous regardent pas. Les princes de la Confédération du Rhin sont des

[1] Cette lettre n'a été expédiée que le 22 septembre. (Voir pièce n° 10856.)

souverains qui n'ont point de suzerain. Nous les avons reconnus comme tels. Les discussions qu'ils pourraient avoir avec leurs sujets ne peuvent donc être portées à un tribunal étranger. La Diète est le tribunal politique conservateur de la paix entre les différents souverains qui composent la Confédération. Ayant reconnu tous les autres princes qui formaient le Corps germanique comme souverains indépendants, nous ne pouvons reconnaître qui que ce soit comme leur suzerain. Ce ne sont point des rapports de snzeraincté qui nous lient à la Confédération du Rhin, mais des rapports de simple protection. Plus puissant que les princes confédérés, nous voulons user de la supériorité de notre puissance, non pour restreintre leurs droits de souveraineté, mais pour en garantir la plénitude.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10763. — A L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Saint-Cloud, 12 septembre 1806.

Sérénissime et très-puissant Prince, Monsieur mon très-cher et très-amé bon Frère, nous avons reçu la lettre par laquelle Votre Majesté a bien voulu nous faire part de la résolution qu'elle a prise et effectuée d'abdiquer la dignité de chef suprême de l'empire germanique et la couronne impériale d'Allemagne. Cette communication, à laquelle nous avons été sensible, est pour nous un gage précieux des sentiments de Votre Majesté à notre égard, et nous la prions de croire que nous serons constamment empressé d'y répondre par tous les procédés d'une amitié réciproque. Nous pensons avec plaisir que le nouvel ordre de choses établi en Allemagne et les mesures que Votre Majesté a cru devoir prendre relativement à ses États héréditaires allemands, loin de porter atteinte à la bonne harmonie qui existe heureusement entre nous, ne peuvent, en dégageant les rapports futurs de nos deux empires de tout intérêt étranger, que consolider et resserrer chaque jour davantage les liens qui nous unissent. Notre plus grand désir est de n'avoir, à l'avenir, que des relations de bon voisinage et de parfaite amitié à entretenir avec Votre Majesté; et nous ne cessons de former des vœux pour sa prospérité personnelle et pour celle des peuples soumis à son gouvernement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10764. — AU ROI DE PRUSSE.

Saint-Cloud, 12 septembre 1806.

Monsieur mon Frère, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté. Les assurances qu'elle me donne de ses sentiments me sont d'autant plus agréables que tout ce qui se passe depuis quinze jours me donnait lieu d'en douter. Si je suis contraint à prendre les armes pour me défendre, ce sera avec le plus grand regret que je les emploierai contre les troupes de Votre Majesté. Je considérerai cette guerre comme une guerre civile, tant les intérêts de nos États sont liés. Je ne veux rien d'elle; je ne lui ai rien demandé. Toutes les fois que les ennemis du continent ont fait courir de faux bruits, je lui ai fait donner les assurances les plus positives de ma constance à persister dans les liens de notre alliance. C'est à elle à voir si elle n'a pas donné trop légèrement confiance au parti qui dans sa Cour a été si prompt et si chaud à seconder les desseins de nos ennemis communs. J'ai une telle opinion de sa justice, que je m'en rapporte à elle pour savoir qui a tort, dans cette circonstance, de la Prusse ou de la France. Tous les renseignements qu'on lui a donnés sont faux. Cela seul, dont elle est à présent convaincue, doit lui prouver que je suis à l'abri de tout reproche. Si Votre Majesté m'eût dit que les troupes que j'ai en Westphalie lui donnaient de l'inquiétude, je les eusse retirées pour lui plaire. Je suis ami ou ennemi franchement. Ceux de ses ministres qui ont traité ses affaires et que j'ai admis à mon audience peuvent le lui témoigner. Je tiens plus que par le cœur à Votre Majesté, je tiens à elle par la raison. Toutefois je viens de faire aussi des dispositions pour me mettre en mesure contre ses troupes, qui menacent d'attaquer mon armée d'Allemagne. Je l'ai fait, parce que j'aurais été coupable envers mon peuple si je ne m'étais pas prémuni contre les préparatifs formidables qu'elle fait; préparatifs qui sont si avancés, que les troupes de sa capitale sont parties, même après la lettre qu'elle m'a écrite. Je dois le dire à Votre Majesté, jamais la guerre ne sera de mon fait, parce que, si cela était, je me considérerais comme criminel : c'est ainsi que j'appelle un souverain qui fait une guerre de fantaisie qui n'est pas justifiée par la politique de ses États. Je reste inébranlable dans mes liens d'alliance avec elle. Que, par sa réponse, elle me fasse connaître qu'elle les repousse, qu'elle ne veut mettre sa confiance que dans la force de ses armes, je serai obligé de recevoir la guerre qu'elle m'aura déclarée; mais je resterai le même, au milieu des combats, après des victoires, si la justice de ma cause m'en fait

obtenir. Je demanderai la paix, regardant cette guerre comme une guerre sacrilége, puisqu'elle n'est propre qu'à faire triompher et sourire nos ennemis. Que Votre Majesté me réponde au contraire qu'elle a contremandé ses dispositions, et je contremanderai les miennes de grand cœur; nos ennemis seront déjoués, et, j'ose le dire, ma conduite froide et impassible dans cette circonstance sera pour elle et pour ses ministres une garantie de la confiance qu'elle doit mettre dans mes dispositions, qui ne seront jamais influencées ni par l'intrigue et les instigations étrangères, ni par la chaleur des sentiments effervescents, mais qui seront uniquement dirigées par la saine politique et l'intérêt de mes peuples.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10765. — NOTE POUR UNE DÉPÊCHE A M. LAFOREST.

Saint-Cloud, 12 septembre 1806.

Monsieur, le nouveau ministre de Prusse a remis à S. M. l'Empereur ses lettres de créance, et M. de Lucchesini ses lettres de rappel. Sa Majesté a eu un long entretien avec ces deux ministres et elle doit les avoir convaincus de son désir de vivre en paix avec la Prusse et de l'impossibilité politique de la guerre, parce que, pour un prince qui met autant de réflexion dans ses opérations, faire la guerre à une puissance à laquelle il n'a rien à demander, avec laquelle il n'a rien à démêler, serait un véritable acte de folie. Il faudrait que l'Empereur fût susceptible de céder au désir de jeunes officiers qui voudraient aussi faire la guerre à la Prusse, et aux différents partis qui se forment dans les grandes villes.

L'Empereur ne peut estimer la conduite du cabinet de Berlin; il a cela de commun avec toute l'Europe. Si quelquefois même il ne consultait que son cœur, il ne serait pas impossible qu'il désirât d'humilier le cabinet de Prusse. Mais la raison d'État fera que l'Empereur sera toujours ami de la Prusse. Sa politique s'étend sur le Midi et non sur le Nord. Il est ridicule de penser que l'Empereur voulût faire la guerre à la Prusse pour que la Bavière eût Baireuth, et le duc de Clèves, Münster. La France n'a donc jamais pensé à rien faire qui pût donner de l'inquiétude à la Prusse. Elle lui a donné, au contraire, dans toutes les circonstances, des assurances de sa protection et de l'intérêt qu'elle mettait à rendre plus intimes ses relations avec elle. Cependant la Prusse a couru aux armes sans aucun prétexte; ses mouvements continuent, et, même aujourd'hui

où le cabinet croit avouer qu'il a eu tort et qu'il s'était persuadé sans raison que la France en voulait à la Prusse, on continue le même système. L'Empereur, voyant ainsi son système de paix dérangé, ses troupes qui commençaient à évacuer l'Allemagne contraintes d'y rester, les armements de la Prusse surtout coïncidant avec la non-ratification de la Russie, se trouve dans la nécessité de se préparer à une nouvelle lutte et de lever de nouvelles troupes. Il est vrai que, de différents points de l'intérieur de la France, des troupes sont en marche, et que l'Empereur n'attend plus que votre courrier pour mettre en mouvement la réserve qu'il a à Paris et sa Garde. Nous passerons donc l'hiver en présence. La Prusse s'épuisera pour maintenir sur pied une armée inutile, et le moindre mouvement que fera la Russie ou une autre puissance, des suspicions de part et d'autre décideront du commencement des hostilités.

Faites sentir ces raisons à M. de Haugwitz; dites-lui bien que des armements que l'Empereur considérait comme une folie avant le refus de l'empereur de Russie de ratifier le traité deviennent aujourd'hui une offense. Demandez-lui s'il est vrai que la Prusse veuille de gaieté de cœur la guerre, c'est-à-dire sa ruine. Faites sentir à M. de Haugwitz qu'il sera impossible que l'Empereur reconnaisse rien si ce n'est l'intégrité du royaume de Prusse, et la disposition où il est de ne lui rien demander; qu'il sera impossible qu'il adhère à aucun arrangement, à aucune confédération du Nord, tant qu'on aura l'air de la lui dicter par la force; que, tant qu'on restera dans cette situation hostile, on n'obtiendra rien de lui; que si, au contraire, on désarme, si on déclare que les armements ont été l'effet des craintes qu'ont calmées les assurances que j'ai données, si l'on fait parvenir assez promptement ces déclarations pour que les troupes que Sa Majesté met en marche ne passent pas le Rhin, et surtout Sa Majesté elle-même et le corps de sa Garde, aucun de ces corps ne passera le Rhin; le contre-ordre qui sera donné à tous les mouvements offensifs de la France répondra au désarmement qui sera ordonné par la Prusse, et insensiblement les troupes françaises, comme il était dans l'intention de Sa Majesté, évacueront l'Allemagne; elles seraient déjà bien près du Rhin sans cette nouvelle circonstance. Si on veut la guerre, on peut rester armé; si on veut la paix, on doit désarmer.

Vous ferez ces différentes communications avec prudence, modération et sagesse, car l'Empereur désire véritablement ne pas tirer un coup de fusil contre la Prusse. Il regardera cet événement comme un malheur, parce qu'il vient troubler des intérêts déjà assez compliqués, qu'il l'empêche d'évacuer l'Allemagne avec honneur;

et il est de fait que l'Empereur attendait son armée à Paris pour le 15 octobre.

Mais autant vous mettrez de prudence, de bonnes manières et de raisonnement pour porter la Prusse au désarmement, autant vous serez impérieux, exigeant, si les troupes prussiennes entraient en Saxe et la forçaient à armer contre moi. Vous déclarerez à M. de Haugwitz, par avance et en forme de conversation, que, si ce cas arrivait, vous avez ordre de demander vos passe-ports, et que, dès ce moment, la guerre serait déclarée. Vous en instruirez, par un courrier extraordinaire, le maréchal Berthier, afin que les troupes se mettent en règle; et, si effectivement, après vos instances, la Prusse persistait à occuper le Saxe, vous quitteriez Berlin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10766. — NOTE POUR UNE DÉPÊCHE A M. DURAND.

Saint-Cloud, 12 septembre 1806.

Faites connaître à mon ministre à Dresde l'inconséquence et la folie des armements de la Prusse; que mon intention n'est pas de laisser violer le territoire de la Saxe, qu'il doit s'en expliquer dans ce sens avec le cabinet de Dresde; que je ne souffrirai pas que, soit que la Saxe veuille se déclarer indépendante, royaume de Saxe en réunissant à sa couronne les princes de sa Maison, soit qu'elle veuille faire partie de la Confédération du Rhin ou de celle du Nord, elle soit influencée d'aucune manière; mais ce que je demande, c'est qu'elle ne fasse aucun armement, que les Prussiens n'entrent point sur son territoire; car, à la première entrée en Saxe, M. de Laforest a ordre de quitter Berlin et la guerre est déclarée; que lui-même alors fera comprendre qu'il ne peut regarder cet événement que comme un acte d'hostilité de la Saxe contre la France; que, dans les circonstances présentes, il doit parler avec beaucoup de douceur, tâcher de captiver la Saxe, et, si on lui demande conseil, dire que la Saxe doit être indépendante, sous la protection de la France, de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, réunir à elle les princes de sa Maison et se déclarer royaume de Saxe; qu'elle aura 2,600,000 habitants, et qu'elle sera aussi considérable que le royaume de Suède.

Il ne doit rien mettre par écrit, mais parler avec douceur; car, après tout, je n'attache point à ces affaires une importance majeure : ce qui m'intéresse beaucoup, c'est que la Saxe n'arme pas, que les Prussiens n'entrent pas en Saxe. Le cabinet de Dresde doit dire au cabinet prussien que le ministre de France a déclaré que, si la Saxe

armait et qu'elle reçût les Prussiens chez elle, l'Empereur le regarderait comme une déclaration de guerre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10767. — NOTE POUR UNE DÉPÊCHE A M. BIGNON.

Saint-Cloud, 12 septembre 1806.

Écrire à mon ministre à Cassel que, si l'Électeur arme, il quitte le pays, vu qu'il ne doit pas prendre part à la querelle de la Prusse. Si l'on n'arme pas, il ne dira rien; mais, au premier mouvement, il déclarera à M. de Weiss que, si l'Électeur arme, il a ordre de demander ses passe-ports.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10768. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Saint-Cloud, 12 septembre 1806.

Mon Cousin, faites faire la levée de tous les chevaux que ma Garde a chez les paysans; faites compléter les harnais, de manière à atteler 1,200 chevaux. Faites faire des fers, non-seulement pour les besoins actuels de toute la cavalerie, mais encore pour pouvoir en emporter un bon approvisionnement. Faites lever les boulangers et tout le monde nécessaire pour se mettre en route. Mon intention est que la Garde ait au moins 24 caissons, seulement pour les vivres. Si chaque régiment de cavalerie et d'infanterie avait besoin de caissons pour les bagages, faites-moi connaître le nombre qui serait nécessaire. Donnez ordre à l'officier du génie de se tenir prêt à marcher avec la garde. Qu'il voie le ministre et le général Marescot pour se procurer 2,000 bons outils, lesquels seront chargés sur 6 gros caissons qui suivront la Garde. Remettez-moi une situation claire qui me fasse connaître ce qui pourrait partir d'ici à quatre ou cinq jours. Ayez soin qu'on retrempe les armes qui en auraient besoin, qu'on arrange les épinglettes, qu'on complète les tire-bourre et les petits bidons, tant pour la cavalerie que pour l'infanterie; enfin qu'on fasse tout ce qui est convenable pour se tenir parfaitement en état. Faites-moi connaître le nombre d'outils que porte chaque caisson de la Garde, même les ambulances. Ces ambulances me paraissent une fort bonne institution; il faudrait en avoir vingt au lieu de dix. Si la Garde donnait en réserve, il y aurait beaucoup de blessés; si elle ne donnait pas, ces ambulances serviraient à l'armée. L'expérience de la dernière campagne doit vous faire connaître

ce qu'il faut de boulangers. La Garde aura 8,000 bouches. Je joindrai probablement à la Garde 8,000 hommes de troupes de la ligne, ce qui fera 16,000. Il faut avoir un nombre double de boulangers. L'ordonnateur pourra avoir quelques fours de campagne. Un bon four peut faire du pain pour 3,000 hommes. Ainsi, avec deux fours, on ferait une ration complète pour la Garde, et une demi-ration pour 16,000 hommes. Il faut vous souvenir que la Garde est obligée de laisser souvent des boulangers en arrière et d'envoyer en avant.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc d'Istrie.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10769. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Saint-Cloud, 12 septembre 1806.

Monsieur le Général Lamarois, j'ai vu avec intérêt la réussite de vos expéditions sur l'île de Tremiti. Je vous en sais bon gré. Vous ferez aussi tout ce que vous pourrez pour envoyer des approvisionnements à Raguse. Voici le moment où les mers vont être très-praticables.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10770. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 12 septembre 1806.

Mon Fils, je ne reçois pas d'état de situation ni de nouvelles de la Dalmatie. Marmont, il me semble, se tient trop loin; il pourrait se tenir à Zara. Il serait plus à portée de correspondre avec vous et de surveiller la province.

Il pourra être fâcheux pour la ville de Venise que vous la priviez des ornements que lui a donnés le Pape. Ne pourrait-on pas les placer dans la cathédrale?

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10771. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 12 septembre 1806.

Mon Frère, je vous ai mandé que la Russie n'avait pas ratifié. La Prusse arme d'une manière ridicule; toutefois elle désarmera bientôt, ou elle le payera chèrement. Rien n'est plus indécis que ce cabinet.

La cour de Vienne fait de grandes protestations, auxquelles son extrême impuissance me fait croire. Quoi qu'il en soit, je pourrai faire et ferai face à tout. La conscription que je viens de lever est en marche de tous côtés; je vais appeler ma réserve; je suis muni de tout et je ne manque de rien. Guerre ou paix, je ne diminuerai pas votre armée. Il est possible que, dans peu de jours, je me mette à la tête de ma Grande Armée. J'ai là près de 150,000 hommes, et je puis avec cela soumettre Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg. Il y aura dans le nord de l'Italie une armée assez formidable. Tenez secrètes toutes ces dispositions, qu'il est inutile de laisser connaître : il est bon qu'on ne les apprenne que par la victoire.

Poussez vivement vos ennemis; chassez-les de la presqu'île; reprenez Cotrone, Scilla et Reggio. Les négociations avec l'Angleterre continuent toujours; mais la paix ou la guerre sera décidée dans huit jours. Fox est tout à fait hors des affaires, accablé par la maladie, qui le conduira probablement au tombeau. Jérôme est débarqué; je l'ai reconnu prince; je lui ai donné le grand cordon de la Légion d'honneur; j'ai arrêté son mariage avec la princesse Catherine fille du roi de Wurtemberg. Comme pour lui je serai obligé de provoquer un plébiscite, c'est-à-dire la sanction du peuple sur son droit de succession à la couronne, je désirerais que Lucien ne laissât pas échapper cette occasion.

N'ayez sur les affaires politiques aucune inquiétude; marchez comme si de rien n'était. Si véritablement je dois encore frapper, mes mesures sont bien prises, et si sûres, que l'Europe n'apprendra mon départ de Paris que par la ruine entière de mes ennemis. Il est bon que vos journaux me peignent occupé à Paris de plaisirs, de chasses, de négociations. Si on parle des armements de la Prusse, qu'on laisse entrevoir qu'ils ont eu lieu d'accord avec moi; du reste, M. de Humboldt a dû recevoir ses ordres pour se rendre, comme ministre de Prusse, près de vous. Je ne poserai jamais les armes que vous n'ayez Naples et la Sicile. Je vous ai recommandé Pescara; qu'il y ait suffisamment de poudre, d'affûts, un commandant d'armes, un officier du génie, un d'artillerie, un garde-magasin, un commissaire des guerres, une garnison de 4 à 500 hommes, des vivres pour un mois, l'ordre aux troupes qui sont dans les Abruzzes de s'y renfermer en cas d'événements, en en faisant part au général qui commande à Ancône. Si l'ennemi parvenait à débarquer et à jeter un millier d'hommes dans cette place, il se mettrait bientôt en état d'y soutenir un siége, et cela aurait beaucoup d'inconvénients.

Au milieu de ces événements, je ne néglige pas la mer; il est tels

calculs qui peuvent, d'un mois à l'autre, me rendre maître de la Méditerranée.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

10772. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 13 septembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, apportez-moi demain le projet d'une circulaire à écrire aux rois de Bavière, de Wurtemberg et aux autres princes confédérés, pour leur apprendre l'état de la question. Vous ferez tout rouler sur l'indépendance de la Saxe. Je pense que vous devez envoyer chercher le ministre de Saxe pour lui demander s'il n'a rien à vous dire.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10773. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 13 septembre 1806.

Mon Cousin, j'ai fait donner l'ordre à mon ministre à Berlin d'en partir sur-le-champ si la Prusse envahissait la Saxe. Au premier bruit qui vous en reviendra, vous porterez votre quartier général, les corps des maréchaux Ney, Augereau, Davout et la division Dupont sur Würzburg, où sera la réunion de l'armée. La Bavière fournira 6,000 hommes pour renforcer le corps du maréchal Bernadotte. Hesse-Darmstadt fournira 4,000 hommes pour renforcer le maréchal Augereau. Vous préviendrez sur-le-champ les cours alliées que, la Prusse ayant envahi la Saxe, j'ai donné ordre à mes ministres de se retirer, ayant garanti l'indépendance de la Saxe. Vous donnerez rendez-vous aux corps de Wurtemberg et de Bade à la hauteur de Nœrdlingen sur la route de Würzburg. Vous écrivez à Rapp, à Strasbourg, pour qu'il m'en prévienne par le télégraphe, et une heure après je pars pour Würzburg. Vous vous arrangerez de manière à ce que je trouve de vos nouvelles à Mayence. Cependant toutes les lettres de la Prusse sont amicales, et je ne crois pas qu'elle envahisse la Saxe. Toutefois ma résolution bien déterminée est de ne pas plus laisser envahir la Saxe que je n'ai laissé envahir la Bavière. Vous ne manquerez pas de prévenir le grand-duc de Berg pour qu'il ait à se rendre de sa personne à Würzburg, en prévenant le commandant de Wesel de faire avertir le roi de Hollande, et pour qu'on approvisionne Wesel et qu'on tienne cette place en état. Dans le cas où

M. Laforest quitterait Berlin, la Bavière aurait soin de faire armer et approvisionner les châteaux de Kufstein et de Passau, et de réunir ses troupes, hormis une division de 6,000 hommes, en avant de Munich, de manière à pouvoir se porter au secours du maréchal Soult, mais sans trop alarmer l'Autriche, qui persiste à vouloir rester neutre si la querelle s'engage. Il n'y a pas d'inconvénient que vous préveniez les généraux qui commandent les corps des maréchaux Ney et Davout de se tenir prêts à partir d'un moment à l'autre. Vous ferez partir également toute la cavalerie sans exception; il ne restera, du côté de l'Inn, que le corps du maréchal Soult et 20,000 Bavarois. Les corps wurtembergeois et badois seront du côté de Nordlingen. Tout le reste de mon armée se réunirait entre Würzburg et Bamberg. Le même jour où vous apprendrez que M. Laforest a quitté Berlin, le maréchal Bernadotte entrera dans Baireuth.

Quand je dis l'envahissement de la Saxe, je n'entends pas l'occupation de quelques cantons, mais l'occupation de la province; vous le saurez d'ailleurs par le départ de Laforest et de Durand.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10774. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 13 septembre 1806.

Mon Cousin, lorsque je vous ai ordonné de faire éloigner mes troupes de Nuremberg, les circonstances étaient différentes. Aujourd'hui, au contraire, il me semble qu'il faut réunir beaucoup de troupes autour de cette ville qui, étant riche, est dans le cas d'en supporter les frais. Jusqu'à ce que le bon sens soit revenu à la Prusse et qu'elle ait désarmé, il est bon qu'on y soit en force. Il serait même possible que je donnasse bientôt l'ordre au maréchal Ney de se rapprocher de Würzburg.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10775. — AU PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE.

Saint-Cloud, 13 septembre 1806.

J'ai reçu votre lettre de Genève. J'ai appris avec plaisir votre bonne santé. J'espère ne pas tarder à apprendre que vous avez passé les Alpes et que vous avez trouvé la princesse Auguste bien portante. Elle sera heureuse de vous voir, et je me fais un vrai plaisir de ce

bonheur, dont elle a besoin dans l'état de maladie attaché à sa situation. J'aurais éprouvé du regret de votre départ, si je n'espérais que vous séjournerez encore ici quelque temps, et que j'aurai le plaisir de vous voir à votre retour. Dans quelque circonstance que vous vous trouviez, comptez toujours sur ma parfaite amitié et sur mon désir de vous être agréable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10776. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 13 septembre 1806.

Tout annonce que M. Fox est mort. Lord Yarmouth a été reçu en triomphe à Londres parce que l'on savait qu'il était du parti de la paix. La maladie de M. Fox a consterné la nation. Ces événements ont un peu ébranlé les ministres, et l'espoir de la paix n'est pas perdu. Le ministre anglais qui est ici est malade à ne voir personne; il n'a pu, par conséquent, avoir de conférence depuis son dernier courrier. La Prusse me fait mille protestations, mais je n'en prends pas moins mes précautions. Sous peu de jours elle aura désarmé, ou elle sera écrasée. L'Autriche proteste de ses intentions pacifiques. La Russie ne sait ce qu'elle veut. Son éloignement la rend impuissante. Voilà en deux mots la situation des affaires.

Mon idée est qu'avant deux jours la paix du continent sera plus consolidée que jamais. Quant aux affaires d'Angleterre, je ne puis rien conjecturer. Ce n'est point par la politique que les affaires se décident chez eux, mais par des imbroglios d'intérêt d'intérieur. Cependant les dernières nouvelles portent que M. Fox est à l'agonie et qu'il n'est pas encore mort, mais ses amis le pleurent comme tel.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10777. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Saint-Cloud, 13 septembre 1806.

Je vous envoie un projet de décret pour la formation d'un régiment de fusiliers de la Garde. Il est impossible d'avoir des vélites suffisamment, et cela me coûte trop cher. Formez le tableau des masses de manière que ce régiment ne coûte pas plus que ceux de la ligne, à l'exception des officiers et sous-officiers, qui seront traités comme ceux de ma Garde. Je n'exclus pas cependant quelque amélioration pour les soldats, parce qu'il faut qu'ils soient mieux tenus et un peu plus à leur aise que les soldats de la ligne. Mettez dans

une colonne séparée ce que ce régiment me coûterait en le traitant comme un régiment de ligne, et dans une autre colonne ce que vous pensez qu'il faille lui accorder de plus.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10778. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Saint-Cloud, 13 septembre 1806.

Mon Cousin, j'ai l'intention de former six bataillons de dragons à pied, chacun de six compagnies, chaque régiment de dragons fournissant deux compagnies de 100 hommes chacune. Il faudrait pour l'état-major de ce corps trois majors; chacun commanderait deux bataillons; l'un sera fourni par les grenadiers vélites, et un autre par les chasseurs vélites; ils seront attachés, l'un aux grenadiers sous les ordres du général Hulin, l'autre aux chasseurs sous les ordres du général Soulès. Un autre major serait fourni par la ligne. Il faudrait voir si des corps de la ligne on ne pourrait pas tirer six chefs de bataillon, six adjudants-majors, douze adjudants sous-officiers, intelligents et sachant bien leurs manœuvres. Par ce moyen, ce corps tiendrait par la tête à la Garde.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc d'Istrie.

10779. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 14 septembre 1806.

Il y a une société de Dames de l'institution chrétienne à Poitiers, sous l'influence de prêtres connus sous le nom de Pères de la foi. Le mémoire ci-joint [1] vous fera connaître en détail ce dont il s'agit. Faites faire une enquête sur les faits, et vous m'en rendrez compte. Tout cela me paraît de l'intrigue jésuitique.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10780. — A M. DE BARRAL, ARCHEVÊQUE DE TOURS.

Saint-Cloud, 14 septembre 1806.

J'ai reçu votre lettre, j'ai fait usage des renseignements que vous m'avez donnés; j'agrée le zèle qui vous anime.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] Envoyé par l'archevêque de Tours.

10781. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 14 septembre 1806.

Je vous envoie copie des ordres que je donne au ministre de la guerre pour la formation d'un petit camp volant dans la 13e division militaire. C'est à vous à correspondre sur-le-champ avec le général Boyer, à lui envoyer tous les renseignements dont il aura besoin, et même quelques hommes connaissant bien le pays et qui puissent le guider dans ses recherches. Indépendamment des 6,000 francs que le ministre de la guerre lui fera payer pour dépenses extraordinaires, vous lui enverrez 6,000 francs pour dépenses secrètes, car c'est surtout par l'espionnage qu'on peut arriver à un heureux résultat. C'est à vous à diriger cette petite guerre; c'est à vous à indiquer non-seulement les localités à faire fouiller, mais encore les chemins à occuper. Écrivez au général Boyer ces indications, et suivez vous-même tous ses mouvements sur une grande carte de Cassini, en en raisonnant avec les hommes qui connaissent bien le pays et qui ont fait la guerre avec les chouans.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10782. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 14 septembre 1806.

Monsieur Dejean, mon intention est de former un petit camp volant dans la 13e division militaire. Ce camp volant se réunira à Pontivy.

Il sera composé de trois compagnies de grenadiers et de trois compagnies de voltigeurs du 86e régiment, complétées à 80 hommes; de trois compagnies de grenadiers et de trois compagnies de voltigeurs du 47e; de trois compagnies de grenadiers et de trois compagnies de voltigeurs du 70e; ce qui fera près de 1,500 hommes.

Chacun de ces régiments fournira un chef de bataillon pour commander ses six compagnies.

Le général de brigade Boyer commandera tout le camp volant.

Les vivres de campagne seront fournis à ces troupes.

Le premier inspecteur de la gendarmerie nommera trois chefs d'escadron de la gendarmerie ayant une connaissance parfaite des départements du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Il y joindra le nombre de brigades nécessaire, à pied et à cheval, prises parmi celles qui font partie de la 4e légion, de manière à avoir des gendarmes partout.

Vous ferez remettre 6,000 francs au général Boyer pour dépenses extraordinaires. Vous lui rembourserez tous les mois ses dépenses, à mesure qu'il vous en rendra compte. Les dépenses secrètes lui seront abonnées sur sa simple déclaration. Pour tout brigand arrêté par les colonnes mobiles, allant en Angleterre ou en revenant, pour tout rebelle connu pour avoir fait la guerre dans la Vendée sans avoir été amnistié, il sera accordé une gratification à la colonne qui l'aura arrêté. Les cinq hommes qui ont enlevé l'évêque de Vannes et les deux qui ont été si imprudemment relâchés seront recherchés avec la plus grande activité. Les colonnes qui les arrêteront auront 1,000 écus de gratification pour chacun de ces brigands.

Vous ordonnerez au général Boyer de correspondre avec les préfets des départements où il se trouvera, et directement avec le ministre de la police.

Mon intention est qu'il y ait toujours au moins 800 hommes de ces forces en mouvement par pelotons; qu'ils cernent les forêts de Grandchamp et les repaires où les chouans avaient l'habitude de se retirer; qu'ils ne marchent jamais en grande troupe, puisqu'ils n'ont pas à craindre une grande résistance; mais qu'il y ait constamment en mouvement vingt-sept patrouilles, neuf sous les ordres de chaque chef d'escadron, chacune composée d'une trentaine d'hommes et de 5 ou 6 gendarmes à pied et à cheval. Lorsque le général Boyer croira avoir de bons renseignements, il pourra lui-même marcher avec les vingt-sept patrouilles qui, secondées par la gendarmerie locale, peuvent embrasser un grand espace de terrain. Il arrêtera tous les gens suspects, donnera des passe-ports et fera toutes les recherches qui pourront le conduire à des découvertes. C'est surtout par l'espionnage qu'il pourra parvenir à d'heureux résultats. Les brigands dont il est fait mention ci-dessus, aussitôt après leur arrestation, seront traduits devant une commission militaire que le général Boyer sera autorisé à nommer, et exécutés sur-le-champ. Vous ferez connaître à ce général que j'attends de son zèle et de son activité non-seulement la prise de ces sept brigands, mais encore celle d'un grand nombre d'autres qui infestent ces départements. Il entretiendra une discipline sévère parmi ses troupes, et pourvoira, par les fonds qui lui seront remis, à ce que les soldats ne manquent de rien. Ils jouiront des vivres de campagne et auront le vin. Le général Boyer doit s'entendre avec les curés, les maires, les sous-préfets, et paraître à la fois sur les points les plus éloignés. Il fera un rapport journalier au ministre de la police. Il fera connaître les forêts qu'il a fouillées et la distribution et le nombre de ses patrouilles. En for-

mant les patrouilles à un nombre aussi considérable que celui de trente ou trente-six, c'est afin qu'elles puissent se subdiviser en quatre ou cinq parties. Si les officiers de gendarmerie sont habiles, si l'on s'étudie à faire ces battues sans causer le moindre dommage aux habitants et aux propriétés, si l'on y met autant d'activité que de prudence, on aura les plus heureux résultats de ces petits mouvements. Du reste mon intention est qu'il ne soit fait dans les journaux aucune mention de ces dispositions.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10783. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 14 septembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je désire que vous écriviez à mon ministre à Florence pour qu'il fasse les réclamations les plus fortes contre une réunion de fanatiques qui, sous le prétexte de la religion, veulent troubler l'Italie. Ces individus, dont voici la note, se réunissent en un tribunal d'inquisition. Il est indispensable qu'un tel tribunal soit détruit, et que la police du pays surveille ces individus, qui seront responsables du moindre événement. Ordonnez-lui de demander l'expulsion du nonce du Pape, qui est piémontais et ne cesse de se mal comporter.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10784. — TRAVAIL SUR LA RÉPARTITION DES VÉTÉRANS.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Le décret du 4 germinal an VIII, relatif aux vétérans nationaux, n'a pas été exécuté; mon intention est d'arriver insensiblement à son exécution. En conséquence, vous ordonnerez les dispositions suivantes :

Chaque bataillon de vétérans nationaux sera formé à trois compagnies, ce qui formera neuf compagnies pour chacune des demi-brigades.

Ces neuf compagnies seront réunies en une même administration de bataillon. Ainsi, au lieu qu'il y ait dix demi-brigades de vétérans, il n'y aura plus que dix bataillons de neuf compagnies chacun; ce qui fera quatre-vingt-dix compagnies.

Ce travail se fera de la manière suivante :

PREMIÈRE DEMI-BRIGADE.

Les deux compagnies qui sont à Orléans se rendront à Versailles. Le gouverneur de Paris passera la revue des 1er et 2e bataillons de la 1re demi-brigade, les réduira chacun à trois compagnies, en donnant la retraite aux officiers et sous-officiers les plus hors d'état de servir.

La même opération sera faite pour le 3e bataillon, qui est à Nantes, par le général de division Travot. Ces trois compagnies continueront à rester dans le château de Nantes.

Le gouverneur de Paris choisira dans les trois bataillons de la 1re demi-brigade le meilleur chef de bataillon et les meilleurs officiers pour former l'état-major. Chaque capitaine s'adressera au chef de bataillon pour les affaires administratives.

DEUXIÈME DEMI-BRIGADE.

Le général commandant la 6e division militaire fera, pour le 1er bataillon de la 2e demi-brigade, la même opération qui a été faite pour les bataillons de la 1re; après quoi les trois compagnies de ce bataillon se mettront en marche pour se rendre, deux dans la citadelle d'Alexandrie et une à Gavi.

Le général Menou fera la même opération pour le 2e bataillon; les trois compagnies seront placées, deux à Turin et une à Fenestrelle.

Le général commandant la 8e division militaire fera la même opération pour le 3e bataillon, et ses six compagnies, réduites à trois, se rendront, l'une à Savone, pour y tenir garnison; la seconde à la Lanterne de Gênes, et la troisième à l'Éperon.

Par ce moyen, il y aura au delà des Alpes un bataillon entier, dont le chef de bataillon et l'administration seront à Alexandrie.

TROISIÈME DEMI-BRIGADE.

Le général commandant la 12e division militaire fera la même opération pour le 1er bataillon de la 3e demi-brigade. Ses trois compagnies seront placées, une à l'île de Ré, une à l'île d'Aix et une à l'île d'Oleron.

Le général commandant la 13e division militaire fera la même opération au 2e bataillon. Ses trois compagnies seront placées, une à Saint-Malo, une à Saint-Brieuc et une à Lorient.

Le général commandant la 12e division militaire fera la même opération pour le 3e bataillon. Une des trois compagnies sera placée aux Sables, la seconde à Napoléon et la troisième à Nantes. Le chef de bataillon et l'administration resteront à Nantes.

QUATRIÈME DEMI-BRIGADE.

La 4e demi-brigade, qui est à Paris, sera convertie en un bataillon de neuf compagnies de la même manière.

CINQUIÈME DEMI-BRIGADE.

Le général commandant la 7e division militaire réduira le 1er bataillon de la 5e demi-brigade à trois compagnies, lesquelles se dirigeront sur Plaisance.

Il réduira également le 3e bataillon à trois compagnies, qu'il enverra à Plaisance.

Le général commandant la 8e division militaire fera la même opération pour le 2e bataillon, et dirigera également les trois compagnies de ce bataillon sur Plaisance.

Le chef de bataillon demeurera à Parme.

Arrivées à Plaisance, les neuf compagnies seront ainsi réparties : une à Bardi, une à la citadelle de Plaisance, une à la poudrière de Parme, une à la Spezzia, une à Sarzana, une à Chiavari, trois compagnies resteront à Parme pour le service de l'administration.

Il y aura ainsi deux bataillons au delà des Alpes, le 2e et le 5e.

SIXIÈME DEMI-BRIGADE.

La 6e demi-brigade sera réduite par les généraux des divisions où elle se trouve, chaque bataillon à trois compagnies. Une sera placée à Givet et Charlemont, une à Montmédy et Bouillon, une à Sedan, une à Anvers, une à Maëstricht, une à Venloo, une à Juliers et deux à Wesel. Le chef de bataillon restera à Venloo.

SEPTIÈME DEMI-BRIGADE.

La 7e demi-brigade subira la même réduction, qui sera faite par les généraux des divisions où elle se trouve. Une compagnie sera placée à Perpignan, une à Mont-Louis et Bellegarde, une à Bayonne, une à Blaye, une à Agde, une à Cette, une à Saint-Jean-Pied-de-Port, et deux sur les points les plus importants de cette frontière des Pyrénées, depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à l'embouchure du Rhône.

HUITIÈME DEMI-BRIGADE.

La 8e demi-brigade subira la même réduction. Une compagnie se tiendra à Lille, une à Cambrai, une à Condé, une à Saint-Omer, une au Havre, une à Dieppe, une à Cherbourg, une à Granville et une au Mont-Saint-Michel.

NEUVIÈME DEMI-BRIGADE.

La même opération sera faite pour la 9e demi-brigade. Il sera placé une compagnie à Thionville, une à Longwy, une à Luxembourg, une à Sarrelouis et Bitche, une à Metz, une à Verdun, et trois sur les points les plus importants.

DIXIÈME DEMI-BRIGADE.

La 10e demi-brigade, qui est à Paris, sera réduite de la même manière.

La compagnie ligurienne, qui est à Entrevaux et Colmars, se portera à Briançon.

Les vétérans piémontais qui sont à Turin et Fenestrelle formeront deux compagnies.

NOTE POUR LA RÉPARTITION DES VÉTÉRANS.

En temps de paix, j'ai des troupes dans les places fortes; en temps de guerre, j'y ai des dépôts et des gardes nationales. Mon but est de mettre les vétérans dans les pays où je ne puis me servir des gardes nationales. Ainsi il faudrait un bataillon de neuf compagnies à Alexandrie, un autre bataillon de neuf compagnies dans la citadelle de Turin, lequel fournirait deux compagnies à Fenestrelle et une compagnie à Gavi; ce qui ne ferait que six compagnies, suffisantes pour la garde de la citadelle de Turin et de l'arsenal.

Un bataillon de neuf compagnies serait nécessaire à Gênes. Il fournirait une compagnie à Savone, une au golfe de la Spezzia, une à Sarzana, une à Chiavari. Il ne resterait plus que cinq compagnies pour Gênes.

Un bataillon de neuf compagnies, à Parme, fournirait une compagnie au château de Plaisance, une à Bardi et une à la poudrière; six compagnies resteraient à Parme. En cas d'événement, les compagnies de Bardi, de la poudrière et du château de Plaisance en formeraient la garnison, ou même elles pourraient se replier sur Alexandrie.

Un bataillon à Nice, dont une compagnie à Scarena; une au fort Montalban, une à Vintimille, une à Monaco, une à Antibes, une aux îles Sainte-Marguerite, et trois compagnies à Nice, qui pourraient fournir un détachement à Colmars et à Entrevaux.

Un bataillon dans les îles où il n'y a pas de gardes nationales : deux compagnies aux îles d'Hyères, une au fort Lamalgue, une à Briançon, une aux châteaux d'If et de Ratoneau, deux à Toulon, etc.

Un bataillon à Mayence, dont une compagnie à Wesel, etc.

Un bataillon à Wesel, réparti entre Wesel, Maëstricht, Juliers, Venloo, Ostende et Anvers.

Un bataillon aux îles de Ré, d'Aix, d'Oleron, d'Yeu, à Blaye, Bayonne, etc.

Un bataillon pour Nantes et la partie de la Bretagne jusqu'à Brest.

Un bataillon depuis Brest jusqu'à Cherbourg.

Il paraîtrait qu'il n'y en a pas besoin dans toutes les places des Ardennes, du Nord, de l'Alsace, de la Sarre, parce qu'il y aura des dépôts; et, en temps de guerre, une garde nationale que l'on solde est bientôt formée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10785. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Le général Marescot fait un rapport sur l'état de défense de Wesel. Avec des blindages et quelques réparations, cette place, approvisionnée d'ailleurs de munitions de guerre et de bouche, est en état de soutenir un siége.

Il résulte de ce rapport que l'on a besoin de blindages. Il faut savoir ce qu'il y a, ce qui est nécessaire et ce qui manque. C'est avec des bois qu'on défend les places et qu'on remédie aux inconvénients. La Prusse devait en avoir beaucoup à Wesel. La Lippe en charrie beaucoup, et on pourrait en tirer de la Hollande. Si, à trois lieues de Wesel, sur les deux rives, on pouvait trouver des bois qu'on enfermerait dans la place, cela seul me suffirait. On pourrait, d'ailleurs, faire passer des places du haut Rhin quelque chose qui pourrait manquer. Enfin, donnez des ordres pour que le génie fasse ce qui est nécessaire, et s'arrange comme si la place devait soutenir un siége à la fin d'octobre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

10786. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 9 septembre. Je vous ai écrit avant-hier en détail que M. de Laforest devait quitter Berlin si la Saxe était envahie par la Prusse, et que, dans ce cas, il avait ordre de vous en instruire. Du moment que M. de Laforest aura évacué Berlin, vous aurez soin de mettre en marche les corps des maréchaux Ney, Davout et Augereau sur Bamberg; 4,000 hommes de troupes de Hesse-Darmstadt renforceront le corps du maréchal Augereau, et 6,000 Bavarois le corps du maréchal Bernadotte. Les 24,000 autres Bavarois se réuniront en avant de Munich, hormis ce qui est nécessaire pour garder le fort de Kufstein et les débouchés du Tyrol. Les Wurtembergeois et les Badois se réuniront près de Nœrdlingen. Les quatre divisions de dragons et les divisions de grosse cavalerie se mettront en marche sur Bamberg et Würzburg. Faites-moi connaître, par le retour du courrier, quand tout cela pourra être rendu aux lieux désignés; mais ne faites aucun mouvement que Laforest n'ait quitté Berlin.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10787. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Mon Cousin, j'ai reçu vos lettres du 10 septembre. Je désire que vous m'envoyiez, en détail, l'état des hommes qui partiront de chaque corps pour composer les 3es bataillons et les 4es escadrons. Il ne vous échappera pas que plusieurs régiments de cavalerie et d'infanterie avaient déjà à leurs dépôts beaucoup de monde. J'imagine qu'on aura compris tout ce qui y existait en officiers et sous-officiers, c'est-à-dire, en parlant d'une autre manière, que chaque régiment d'infanterie et de cavalerie aura conservé les officiers et sous-officiers des deux premiers bataillons et des trois escadrons. S'il en était autrement, et qu'on en eût envoyé davantage, il faudrait les faire revenir. Je le répète, il doit y avoir à l'armée le colonel (le major doit être en France), le major si le colonel est absent, les deux chefs d'escadron de cavalerie, les six capitaines, en un mot tous les officiers et sous-officiers qui composent les six compagnies ou les trois escadrons; de même pour l'infanterie.

J'ai lu l'état de situation de l'armée bavaroise. Faites former une

division de 6,000 Bavarois, qui pourrait se réunir à Ingolstadt pour être prête à se ranger sous les ordres du maréchal Bernadotte. Il paraîtrait que quatre régiments de ligne, deux bataillons d'infanterie légère et trois régiments de cavalerie, tout cela ayant quinze à seize pièces de canon, feraient une bonne division de 6,000 hommes. Que le roi en réunisse une pareille à Munich pour pouvoir l'envoyer partout où les circonstances l'exigeront; et que le reste soit placé pour garder les débouchés du Tyrol et former les garnisons de Kufstein et de Passau.

J'ai donné un grand mouvement à la cavalerie. On achète des chevaux de tous côtés, et les dépôts, qui ont été vidés dernièrement, se remplissent de nouveau. Ce matin sont partis 1,000 chevaux de ma Garde.

Toutes les fois que vous m'enverrez l'état de situation de la Grande Armée, ajoutez-y celui de l'armée bavaroise, des deux divisions qui se réunissent aux environs d'Ingolstadt et à Munich, avec le détail des troupes portées dans le Tyrol. Faites-y mettre les noms des généraux et des colonels. Il faut que je me familiarise avec la connaissance de cette armée. Si, dans la dernière campagne, j'en avais bien connu la force, l'affaire d'Iglau ne serait pas arrivée.

Voici comment je désirerais que les divisions bavaroises fussent formées :

Division faisant partie du corps du maréchal Bernadotte :

4 régiments d'infanterie de ligne, que je suppose, présents sous les armes, à.	4,500 hommes.
2 bataillons d'infanterie légère.	1,000
3 régiments de cavalerie à cheval.	1,200
Artillerie.	500
A peu près.	7,000

Division destinée à être placée entre l'Isar et l'Inn :

5 régiments d'infanterie de ligne, que je suppose, présents sous les armes, à.	6,000 hommes.
2 bataillons d'infanterie légère.	1,000
3 régiments de cavalerie.	1,200
A peu près	9 à 1,000

avec l'artillerie.

Cette division pourrait être augmentée de toutes les recrues et des moyens de la Bavière.

Troupes placées dans le Tyrol :

Un régiment de ligue; deux bataillons d'infanterie légère de 1,200 hommes.

A Passau, un régiment d'infanterie de ligne, etc.

Ce qui ferait une vingtaine de mille hommes, et à l'effectif avec les dépôts, environ 25,000 hommes.

S'il y en avait davantage, ce serait un bien. Je désire avoir un état en règle de la situation de ces divisions.

NAPOLÉON.

Vous avez donné bien tard l'ordre au 21e léger de partir; comme j'en avais également donné l'ordre au ministre Dejean, j'espère qu'il l'aura fait partir de bonne heure.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10788. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 11 septembre, par laquelle vous m'annoncez que le général Duhesme vous mande que les Anglais ont débarqué à Fondi. Je vois avec peine la précipitation de toutes vos dispositions. Ne vous mêlez point, je vous prie, des duchés de Parme et de Plaisance. Quant à l'idée que vous avez eue des 8,000 Espagnols, je ne sais où vous avez pu la prendre. Tout cela annonce une tête un peu jeune. Il faut plus de calme dans les délibérations. Ce débarquement ne peut être qu'une excursion de brigands, et, quel qu'il puisse être, vous n'y pouvez rien. Il faut bien des jours avant que la brigade du général Laplanche-Mortière soit arrivée à Terracine. Il n'y a pas grand inconvénient qu'on l'ait fait passer à Rome; mais j'aurais autant aimé qu'elle restât à Ancône pour servir de réserve, ou à Pescara pour se réunir à d'autres forces. Lors du débarquement des Russes et des Anglais à Naples, vous fîtes également des mouvements précipités. Il faut plus de calme et de sang-froid. Vous avez fait une disposition imprudente en faisant évacuer entièrement Ancône et n'appuyant pas la brigade Laplanche-Mortière sur l'autre, qui, réunies, forment un corps de réserve de 4 à 5,000 hommes, et qui, séparées, ne sont rien. Que voulez-vous que fassent 12 ou 1500 hommes, si les Anglais ont débarqué en grande force? S'ils ne sont pas en grande force, comment ne pas penser que le roi de Naples les aurait jetés dans la mer? Ce n'est

pas que je sois très-fâché des mesures que vous avez prises, mais je le suis de ne pas y voir de combinaison et de sang-froid. Si les Anglais avaient débarqué avec 15,000 hommes à Gaëte, et que le roi de Naples ne pût pas les culbuter dans la mer, il est évident que vous affaiblissez inutilement un point comme Ancône ou Pescara. Quant aux renseignements du général Duhesme, ils sont pitoyables : d'abord parce que Gaëte, qu'il dit n'avoir que pour deux jours de vivres, est approvisionnée pour deux mois; et, quand même il n'y aurait pas d'approvisionnements, le commandant en trouve chez le bourgeois, et que d'ailleurs il n'y a que deux jours de marche de Naples. Par mes états de situation, il y a 2,000 hommes à Gaëte. Tout cela veut dire que les brigands ont intercepté la route, et qu'ils suivent les signaux de quelques bâtiments anglais qui ont voulu les compromettre et les laisser là. Qu'avez-vous à faire dans cette situation? Rien, rester tranquille et attendre des nouvelles plus claires.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10789. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Mon Fils, la Prusse continue d'armer; j'espère qu'elle désarmera bien vite ou qu'elle s'en repentira bientôt. Je suis bien avec l'Autriche, qui me proteste de son désir de maintenir la bonne harmonie. Dans cette situation des choses, il faut que Palmanova soit bien approvisionnée, qu'il n'y ait en Istrie que ce que l'ennemi ne pourra prendre, et que ce que je puis évacuer promptement sur Palmanova. Si Osoppo est en état d'être approvisionné, prenez des mesures pour qu'il le soit. Cependant ne faites aucun mouvement. Ces dispositions sont de simples précautions, et rien n'est plus pacifique que le langage de la cour d'Autriche. Donnez l'ordre aux trois régiments de cuirassiers qui se trouvent en Italie de se tenir prêts à partir; chacun de ces régiments formera trois escadrons forts de 160 hommes chacun, et laissera le 4e escadron au dépôt en Italie. Vous donnerez l'ordre que chacun ait sa forge de campagne, et des fers pour faire une route de trente jours, mon intention étant, si les affaires se brouillent, de les faire venir en Allemagne par Inspruck. Faites-moi connaître si, en cas d'événement, on pourrait défendre Venise dans l'état où elle est, en y jetant les dépôts des armées de Naples, de Dalmatie, d'Istrie et du Frioul, et s'il y aurait assez d'approvision-

nements de bouche. Je vous le répète, je n'ai rien à craindre de l'Autriche. Ce sont des précautions qui ne seront sans doute pas nécessaires; mais il faut tout prévoir.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10790. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Mon Fils, vous ne m'instruisez pas de l'assassinat du courrier et de la prise de l'estafette de Naples entre Modène et Reggio. Il y a là cependant une grande quantité de cavalerie qui pourrait faire des patrouilles. Il est bien important que la gendarmerie du pays se mette en mouvement, se fasse seconder par la cavalerie, et parvienne à arrêter les assassins et à savoir d'où ils viennent.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10791. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Je reçois votre lettre du 5 septembre. Je ne vois point d'inconvénient aux armoiries que vous voulez prendre. Il paraît qu'il y a une insurrection du côté de Terracine, qui a intercepté les communications, favorisée sans doute par l'aspect de quelques bâtiments anglais. J'imagine que vous n'avez pas tardé à y mettre ordre. Sur le premier avis, le vice-roi a fait partir trois bataillons d'Ancône pour renforcer le général Duhesme. Comme ils sont tirés des dépôts de votre armée, donnez ordre qu'ils continuent leur route sur Naples, et qu'ils ne restent pas à Civitâ-Vecchia ni aux marais Pontins.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10792. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Je reçois votre lettre du 7. Je ne puis que vous réitérer ce que je vous ai déjà dit : ce n'est pas le moment de créer un Ordre, et le temps de vous faire couronner n'est pas arrivé. Ce n'est pas au milieu des troubles de l'époque actuelle qu'il faut songer à cela. Le prince Murat, qui n'en veut faire qu'à sa tête, ne fait que des

bêtises; vous êtes à portée d'en juger. Je vous ai écrit, il y a peu de jours, pour le camp d'Utrecht. Si le 65e est à Nimègue, il est bien; il faudra bientôt qu'il aille à Wesel. Je suis dans un moment de crise avec la Prusse; mais mes moyens sont prêts. Réunissez les troupes qui sont sur vos côtes à Utrecht et du côté de Nimègue, pour pouvoir les porter rapidement sur Wesel. Je vous ai fait connaître qu'en quatre jours vous pouvez vous porter sur Wesel. Cependant j'imagine que cette crise sera bientôt passée, et que la Prusse désarmera et ne voudra pas se faire écraser. Le succès est certain, et je réunirais à vos États l'Ost-Frise et le port d'Emden. La Prusse pacifiée, soit par des explications, soit par des victoires, il faudra penser à l'expédition de Surinam. Vos calculs sont faux. Un vaisseau hollandais ne porte que 450 hommes et une frégate que 140. Il vous faut 6 vaisseaux de guerre. Les transports ne marcheraient point et embarrasseraient votre expédition; il ne vous en faut tout au plus que 2 des anciens bâtiments du commerce des Indes. Consultez votre ministre de la marine et l'amiral Dewinter. Il faut réunir 5 ou 6 vaisseaux de ligne, 3 ou 4 frégates et 2 ou 3 transports, y embarquer à peu près 3,000 hommes et vous emparer de cette colonie, ce qui est très-important, parce que les Anglais ne veulent pas la rendre.

J'approuve votre idée d'empêcher toute communication de la Hollande avec l'Angleterre. J'approuve aussi que vous ne communiquiez vos journaux anglais à qui que ce soit et que vous me les envoyiez.

Ne point instituer d'Ordre et retarder votre couronnement ne constitue point un régime provisoire. Il est tout simple que vous annonciez que votre couronnement n'aura lieu que dans un an et à une époque agréable aux Hollandais. Je n'ai été couronné que six ou sept mois après mon avénement à la couronne; il y a des princes qui ont été six ans sans l'être; le roi de Bavière ne l'est pas encore. Croyez-en mon expérience et mon tact des affaires: qui va lentement va bien; qui se presse fait des sottises. En fait de gouvernement, le principe est de ne jamais revenir. Dans un an la paix aura lieu, ou des victoires auront agrandi vos États, et votre couronnement sera brillant.

Je vous ai demandé un mémoire sur vos places du côté de a Prusse. Approvisionnez-les, mais sans faire de grandes dépenses; vous n'avez pas grand'chose à craindre de ces gens-là.

Hâtez-vous de mobiliser vos troupes; réunissez les forces que vous avez disponibles, afin de leur en imposer et de garder vos frontières, pendant qu'avec mon armée d'Allemagne je me jetterai au milieu de la Prusse et marcherai droit à Berlin. Tenez tout cela

secret. Correspondez fréquemment avec moi pour me faire connaître en détail tout ce que vous ferez, afin que je connaisse vos ressources en infanterie, cavalerie, etc., et la situation de vos frontières du côté du Nord.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10793. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

J'ai reçu vos lettres du 12. Je vois avec plaisir que votre camp se forme. Envoyez-m'en l'état de situation en règle, en faisant mettre sur une colonne les présents sous les armes, et sur une autre colonne les malades et absents. Comptez vous-même les présents sous les armes, afin d'être sûr de votre calcul. La lutte, si elle a lieu, ne sera pas longue et sera décidée bien plus vite que la première.

Le général d'artillerie Dedon est à l'armée de Naples et a passé au service du Roi, qui l'emploie. Le général Broussier est passé dans le Frioul, où il commande une division de l'armée de Dalmatie. Mais vous devez être tranquille. Votre premier aide de camp est un bon officier, le général Michaud aussi. Caulaincourt, Broc, sont de bons colonels. Vous avez su bien choisir votre monde. Le général Drouas, que vous avez eu Hollande, est un homme d'honneur; montrez-lui un peu de confiance et vous en tirerez parti.

Faites-moi connaître combien vous payerez vos chevaux d'artillerie, et s'ils sont bons. Faites-moi connaître si vous avez autour de vous des officiers du génie qui aient été en Hanovre et qui connaissent parfaitement l'Ems et tous les pays jusqu'au Weser. D'ailleurs tout ceci n'est encore que préparatifs, et je suis plus prêt et plus en mesure que mes ennemis.

Faites passer la revue de vos régiments de cavalerie et faites-les compléter en chevaux.

Je suis fort content de Jérôme. Il désirerait bien aussi pouvoir faire une campagne sur terre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10794. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 15 septembre 1806.

Le ministre de l'administration de la guerre présente un rapport concernant le nombre des chevaux à affecter aux régiments de carabiniers et de cuiras-

Je pense que le décret est bon, mais qu'il serait difficile de leur accorder cette année 780 chevaux,

siers, et demande si l'on doit procéder à la formation du 5e escadron.

parce que l'on n'aurait pas assez d'hommes habiles pour les monter, ni assez de harnachement. Un fonds pour 700 chevaux sera donc suffisant; sauf à faire, en janvier ou en février, les fonds pour les 80 autres. Je fais la même observation pour les dépôts. Les régiments étant près d'avoir 7 à 800 chevaux, les dépôts deviennent moins nécessaires. Cependant je crois que le ministre doit organiser l'escadron du dépôt pour le 1er octobre, et, si la guerre avait lieu, en porter le nombre à 780 chevaux pour la grosse cavalerie. On sait très-bien que cela ne fournira pas plus de 700 chevaux devant l'ennemi : car, quoi qu'on fasse, il y a toujours bien 60 à 80 chevaux de la dernière remonte qui n'ont pas quatre ans. L'on ne saurait trop recommander de prendre des chevaux de cinq ans. Je ne vois point de difficultés d'expédier l'organisation, qui est bonne.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

10795. — À M. DE CHAMPAGNY.

Saint-Cloud, 16 septembre 1806.

Monsieur Champagny, je vous renvoie vos lettres. Vous écrirez à M. Nardon qu'il se mêle de ce qui le regarde; qu'il a eu tort d'écrire au vice-roi pour lui offrir de disposer de mes troupes; que le maniement des troupes ne le regarde nullement; qu'il a eu plus grand tort d'écrire aux différents colonels, et que tout ce qu'il a fait là montre peu de tête. Voilà bien du tapage pour un courrier qui aurait été arrêté entre Reggio et Modène! Il eût été beaucoup plus simple d'en prévenir le vice-roi et de l'engager à ordonner des mesures pour la sûreté du passage de l'estafette. Quant au courrier arrêté à Rome,

le fait est faux. Faites bien connaître à M. Nardon qu'il ne doit se mêler d'aucune manière du mouvement des troupes, surtout pour des choses étrangères à sa préfecture. Cette légèreté excessive et cette jeunesse de tête de ce préfet me fait sentir la nécessité d'envoyer quelqu'un de grave pour commander à Parme. Faites venir le sénateur Pérignon, et faites-lui connaître que je le nomme gouverneur général des États de Parme et de Plaisance, comme l'était le général Junot. Vous me présenterez le décret de sa nomination et ses instructions. Il aura 100,000 francs de traitement et 25,000 francs pour ses frais d'établissement. Vous mettrez dans ses instructions que le préfet aura ses fonctions administratives, mais que toute initiative de gouvernement appartiendra au gouverneur général; que le préfet travaillera avec lui, et qu'il correspondra aussi avec vous. Vous recommanderez au gouverneur général de ne rien déranger aux finances, qui suivent la marche générale de l'État.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10796. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 16 septembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, écrivez donc à M. Alquier que le moindre événement ne le fasse pas changer et alarmer de cette manière; qu'il y a assez de troupes à Naples pour y être à l'abri de toute crainte; que, dans les affaires les mieux conduites, on ne peut prévoir quelque insurrection et des mouvements partiels.

Je trouve dans la dépêche de M. de Stadion, du 7 septembre, une grande preuve de mauvaise foi. Comment ignorait-il que le courrier russe allait à Cattaro porter la nouvelle de la guerre et de la non-ratification de la Russie, ce qui, certainement, n'est pas la même chose que la remise des bouches de Cattaro?

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10797. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 16 septembre 1806.

Mon Cousin, je viens de voir le maréchal Davout, qui m'a fait connaître le bon état dans lequel se trouve son corps d'armée. Je vous ai, je crois, déjà demandé des renseignements pour connaître si tous les corps avaient leurs ambulances. Je désire avoir un prompt

rapport sur cet objet. Chaque régiment doit avoir son ambulance, chaque division doit avoir la sienne, et chaque corps d'armée doit en avoir une. Chaque division de corps d'armée doit avoir 4 ou 500 outils de pionniers, outre 1,500 pour chaque corps d'armée. Ne perdez pas un moment pour organiser cette partie si importante. Sans outils, il est impossible de se retrancher ni de faire aucun ouvrage, ce qui peut avoir des conséquences bien funestes et bien terribles. J'imagine que vous avez un officier général commandant le génie; ne fût-ce qu'un colonel, il est indispensable qu'il y ait un officier qui commande et qui corresponde avec les autres officiers du génie. Un troisième objet qui mérite votre attention, ce sont les bidons et les marmites; ordonnez aux corps d'acheter le nombre qui leur est nécessaire.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10798. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 16 septembre 1806.

Faites-moi connaître si vous avez donné des ordres pour que tous les équipages de Rochefort soient désorganisés, afin d'y prendre les meilleurs hommes pour les 4 frégates que commande le capitaine Soleil. Désorganiser une escadre de 5 vaisseaux pour armer quelques frégates est une folie à laquelle je ne puis pas croire. Il me semble que j'ai entendu dire aux marins qu'on désorganisait la marine en faisant changer perpétuellement les équipages. Mon intention est donc qu'il n'y ait pas un homme, des 5 vaisseaux de ligne qui sont Rochefort, qui s'embarque sur les frégates, et que les changements ne se fassent qu'entre les frégates.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10799. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 16 septembre 1806.

Mon Fils, j'ai reçu votre lettre du 2 septembre. Je ne me mêle point du mariage du prince de Bavière et pas davantage de celui de sa sœur. Il a paru que sa famille désirait le marier en Espagne; je ne vois pas d'inconvénient à cela. La mélancolie de la princesse tient à son état actuel; son père qu'elle va voir la remettra de bonne humeur.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

10800. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 17 septembre 1806.

Monsieur Dejean, si la Prusse nous déclarait la guerre, Mayence paraîtrait devoir être le pivôt des mouvements contre cette puissance. Par le Mein on doit arriver à Würzburg en peu de jours. Je désire que le munitionnaire puisse se procurer, dans le plus court délai, 15,000 quintaux de farine, afin que, si on en avait besoin, on pût les faire transporter rapidement sur Würzburg.

Cependant il faut que cela ne me coûte rien, c'est-à-dire que les 15,000 quintaux de farine servent à l'approvisionnement ordinaire. Cette quantité est, je crois, nécessaire pour nourrir 150,000 hommes pendant dix jours. Le munitionnaire ne doit pas être en peine de se les procurer. Si l'armée rentre, une grande partie rentrera par Mayence, et cet approvisionnement lui servira. Si, au contraire, l'armée guerroie, et qu'on en ait besoin, on le ferait venir à Würsburg, et on le lui payerait. Présentez-moi un rapport sur la manière la plus avantageuse de parvenir à ce but.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10801. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 17 septembre 1806.

Monsieur Dejean, 3,600 quintaux métriques de blé ne sont pas suffisants pour Wesel; faites-en réunir le double, c'est-à-dire 7,200. Par ce moyen, la moitié de cet approvisionnement restera toujours en cas de siége, et l'autre moitié pourra servir pour le passage et pour tout ce qui précéderait un siége. Le munitionnaire doit fournir à cet approvisionnement de manière à ce qu'il n'en coûte rien, car il y aura toujours beaucoup de troupes à Wesel et aux environs. Veillez à ce qu'il y ait à Maëstricht, Juliers et Venloo, une quantité d'approvisionnements capable de faire un fonds suffisant pour en nourrir la garnison pendant quelque temps. Ordonnez au munitionnaire d'envoyer à Wesel du riz, des légumes en quantité correspondante aux autres approvisionnements, ainsi que de l'eau-de-vie.

Faites filer sur Wesel les 102,000 rations de biscuit qui sont à Wissembourg et Haguenau, pour y servir également de fonds d'approvisionnement.

Assurez-vous s'il y a à Wesel des moulins, et si l'on ne peut pas les empêcher de moudre; et, dans le cas où les moulins ne seraient

pas indépendants de l'ennemi, ordonnez qu'on ait toujours une grande quantité de farine en magasin.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10802. — AU GÉNÉRAL RAPP,
COMMANDANT LA Ve DIVISION MILITAIRE.

Saint-Cloud, 17 septembre 1806.

Je reçois l'état de situation des 4,000 hommes qui peuvent partir. J'ai accordé des fonds à tous les régiments de cavalerie pour les remontes. Veillez à ce qu'ils passent des marchés pour acheter les chevaux. Je n'ai point, dans les situations que vous m'avez envoyées, celles des compagnies de grenadiers des 3es et 4es bataillons. Envoyez-moi cette situation, que je désire avoir.

Quelle serait, par exemple, la force d'un bataillon de six compagnies qui serait formé des compagnies des 3e, 4e, 18e, 57e et 88e régiments de ligne, qui sont à leurs 3es bataillons, et d'un autre bataillon qui serait formé avec les compagnies de carabiniers des 7e, 10e, 16e et 24e légers, qui se trouvent à leurs 3es bataillons au dépôt? Faites-moi connaître aussi la situation des voltigeurs?

NAPOLÉON.

Si j'avais besoin de réorganiser les gardes nationales que Kellermann avait organisées à Strasbourg, seraient-elles de bonne volonté? Auraient-elles leurs habits? Combien étaient-elles? Si les circonstances le voulaient, seraient-elles dans le cas de tenir garnison à Strasbourg, ou même à Mayence? Vous sentez que ceci est pour vous seul; que c'est votre opinion que je vous demande. Vous ne devez même pas laisser pénétrer que je vous ai fait ces questions.

Archives de l'Empire.

10803. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 17 septembre 1806.

Mon Cousin, je vous envoie l'expédition d'un décret que j'ai pris pour la remonte de la cavalerie. Comme tous les régiments ont reçu 20,000 francs à Strasbourg pour leur fourrage, à leur rentrée en France, vous leur ordonnerez de prendre 10,000 francs sur ce fonds pour acheter des chevaux, et ils les remplaceront à la masse de four-

rage, lorsque l'ordonnance du ministre Dejean sera arrivée, et que ces 10,000 francs leur seront payés. J'ai pris un décret qui met un million à votre disposition. L'ordre n'en arrivera que dans quelques jours au payeur de la part du ministre du trésor public; mais cela ne vous empêchera pas de le voir, et de disposer des sommes nécessaires pour tous les services urgents et pressants. Que chaque corps complète son ambulance, et se procure ses marmites et ses bidons. Vous garderez sur ce million ce qui vous sera nécessaire pour vos dépenses secrètes.

Prenez des mesures pour bien connaître les noms des régiments qui composent les camps de Magdeburg, de Hameln et de Breslau, et tous les mouvements des Prussiens.

Je pense qu'il serait nécessaire de faire faire du biscuit à Bamberg et à Würzburg. Cependant je voudrais que cela se fît sans éclat, pour ne pas trop démasquer ce que j'ai le projet de faire, si jamais l'ennemi me pousse à bout.

J'imagine que la place de Braunau est en bon état. J'imagine aussi que les régiments de cavalerie ont leurs forges de campagne et leurs fers, et que tous les corps ont leurs capotes. Vous pouvez disposer, sur le million, des sommes nécessaires pour faire confectionner des capotes, sauf à se mettre en règle auprès du ministre Dejean, qui retiendra cet argent sur les masses d'habillement.

Employez, si cela est nécessaire, 250,000 francs pour les vivres, et réunissez beaucoup de farines du côté de Bamberg et du Würzburg.

Vous pouvez vous concerter avec M. de Montgelas sur la manière de faire ces achats et de les faire filer sur les différents points le plus secrètement possible. Mais il faut que tout cela y soit rendu très-promptement.

Donnez ordre au payeur général et au parc, qui se trouvent à Augsbourg, de se tenir prêts à marcher au premier ordre.

Ayez un commandant du génie qui ait des correspondances avec les commandants du génie des différents corps d'armée. Que ce soit un officier général ou un colonel, peu importe. Qu'il ait autour de lui de jeunes officiers du génie dont on puisse se servir pour des missions. Que chaque corps d'armée ait la quantité d'outils que j'ai prescrite.

Mayence va devenir le point d'appui de tous les mouvements de l'armée.

Faites-moi connaître combien il faudrait de jours à des bateaux pour remonter de Mayence à Würzburg.

Prévenez bien les officiers du génie que mon intention est, dans

la prochaine campagne, de remuer beaucoup de terre; qu'il faut donc qu'ils aient beaucoup d'outils.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10804. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 17 septembre 1806.

Mon Cousin, je remarque, sur l'état de situation général de la Grande Armée, que vous n'avez que cinq aides de champ; je crois qu'il serait nécessaire que vous y joignissiez trois lieutenants, jeunes gens actifs et qu'on pourrait faire courir pour porter des ordres. Je remarque que vous n'avez que cinq capitaines adjoints à l'état-major : il vous en faudrait le triple. Je remarque aussi que le général Andréossy n'a qu'un seul aide de champ : il faut qu'il en ait deux autres. Il me semble qu'il y a peu d'officiers du génie à l'état-major : il en faudrait le double de ce que j'y vois, surtout beaucoup de lieutenants et de sous-lieutenants. Je vois que le corps du prince de Ponte-Corvo n'a point d'adjudants généraux; que le chef d'état-major n'a qu'un seul aide de champ : il faut qu'il prenne les trois qu'il doit avoir. Le général de division Rivaud n'a qu'un aide de champ; le général Maison, un; le général Werle, un; le général Van-Marisy, un; le général Nansouty, un; les généraux Lahoussaye et Saint-Germain, un; le général Sahne, un : cela n'est pas suffisant. Au corps du maréchal Davout, le général Daultanne n'a qu'un aide de camp; le général de division Morand n'en a que deux : il lui en manque un; le général Brouard n'en a qu'un; le général Kister n'en a point; le général de brigade Dufour n'en a qu'un; le général Merle, un; le général Saint-Hilaire, deux; les généraux Ferey et Raimond-Viviés, chacun un; les généraux Ledru et Dufour n'ont pas le nombre suffisant; le général Milhaud n'en a qu'un; le général Latour-Maubourg, un; le général de division Beaumont, un; le général Lasalle, un; le général de division Dupont, un; le général Conroux, un; le général de division Beker n'a que deux aides de camp; le général Maillard n'en a pas. Je remarque que la division Gazau n'a qu'un adjoint : il lui en faut deux. Donnez ordre à tous ces généraux de compléter le nombre d'aides de camp qu'ils doivent avoir selon l'ordonnance, et de ne prendre aucun officier faisant partie de la Grande Armée, mais de le prendre parmi les adjoints des divisions de l'intérieur ou parmi les officiers de cavalerie et d'infanterie des dépôts qui sont en France.

Le général de brigade Legendre pourrait être envoyé à la division

Dupont; vous lui donnerez l'ordre d'attendre, pour rejoindre cette division, le premier moment où les deux divisions seront à proximité.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10805. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 17 septembre 1806.

Mon Fils, vous m'avez fait connaître que vous placeriez la division de chasseurs de réserve de l'armée de Naples en deçà du Pô; cependant elle reste toujours à la même place, ce qui doit rendre les fourrages très-chers. La 1re division de la réserve de l'armée de Naples, que commande le général Ponchin, est placée dans les quatre villes de Rimini, Cesena, Faenza et Forli. Il y a deux régiments à Rimini, deux à Cesena, deux à Forli et un à Faenza; aujourd'hui que chacun de ces régiments n'est que de 200 hommes, cela n'a pas d'inconvénient; mais, lorsqu'ils vont recevoir chacun 7 à 800 conscrits, deux régiments seront trop dans une ville. Je désire que vous me fassiez un rapport là-dessus. La 2e division que commande le général Valori est tout entière à Bologne; ces régiments, qui ne forment aujourd'hui que 1,600 hommes, y sont bien; mais, lorsqu'ils formeront une force de 7,000 hommes, tout cela ne pourrait pas rester à Bologne. Il est convenable de les diviser dès aujourd'hui. On peut facilement en laisser trois à Bologne. Il faut placer le reste ailleurs. Faites-moi également un projet sur le placement de cette division.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10806. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 17 septembre 1806.

Mon Fils, j'imagine que Raguse est approvisionnée; voilà l'hiver; les moyens d'y faire passer des approvisionnements deviendront encore plus faciles; il faut y en envoyer une quantité suffisante. Recommandez à l'ordonnateur de porter le plus grand soin dans l'administration, car je vois qu'on a envoyé là beaucoup de blé d'Ancône et de Venise, et je ne vois pas les magasins s'augmenter considérablement.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10807. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 17 septembre 1806.

Je viens de recevoir la nouvelle que M. Fox est mort. Dans les circonstances actuelles, c'est un homme qui meurt regretté des deux nations.

Le commandant de Terracine paraît être un polisson. Il a répandu par toute l'Italie qu'il n'y avait que deux jours de vivres à Gaëte; il a fait l'important et jeté l'alarme à Rome et aux environs. Tancez-le de ma part. Je ne sais ce que c'est que ce colonel; il s'appelle Lécuyer. Vous ne feriez pas mal de vous défaire de pareilles gens. Comme s'il se pouvait qu'il n'y eût à Gaëte que deux jours de vivres, et qu'on n'en pût trouver, ne fût-ce que chez le bourgeois!

J'apprends de Pescara que le corps du général Tisson y a laissé beaucoup de malades, et que le général Dombrowski en laisse dans un dénûment tel, qu'ils n'ont pas seulement de paillasses. Envoyez-y donc un commissaire des guerres et mettez Dombrowski à Naples avec les Polonais. C'est un homme incapable de commander une province. Un major ou un colonel français y voudrait mieux. L'idée que des malades sont ainsi abandonnés et manquent de tout est terrible. Il est peut-être à regretter que ces corps vous soient arrivés sitôt. Un mois plus tard, tous vous seraient arrivés en bonne santé. Il faudrait à Pescara un hôpital et un approvisionnement.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10808. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 18 septembre 1806.

Je désapprouve entièrement ce que vous avez ordonné pour l'escadre du contre-amiral Allemand. Je reconnais bien là l'esprit de la marine, de toujours crier sur les abus et de les renouveler toujours. Donnez ordre que tout soit rétabli sur cette escadre comme cela était. Les changements ne doivent rouler que sur les frégates. Je désire bien que vous ne changiez rien aux équipages des vaisseaux. J'avoue que je ne comprends rien à ce mouvement : désorganiser une escadre formée depuis trois ans pour un avantage presque nul, je ne puis le comprendre. D'après cette manière de faire, je ne trouve pas étonnant qu'on ne veuille pas de bataillons marins organisés. Quant à la question d'avoir un assez grand nombre de marins pour ne pas être obligé de changer les équipages, c'est une chimère.

Dans aucun pays du monde on n'a eu des marins proportionnés aux besoins.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10809. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 18 septembre 1806.

Mon Fils, la Prusse continue toujours ses armements, et il ne serait pas impossible qu'il y eût, dans le courant d'octobre, une rupture entre les deux puissances. Jusqu'ici il n'y a rien de décidé. Toutefois les préparatifs se font de part et d'autre avec assez d'activité. L'Autriche proteste de sa neutralité, et il est à croire, vu la situation actuelle de ses affaires intérieures, qu'elle attendra, si elle se décide, l'issue des événements. Quoiqu'il sera temps alors de vous donner des instructions, j'ai cru que je devais d'avance vous instruire du rôle que vous auriez à jouer, afin que vous vous y prépariez.

Vous commanderez en chef mon armée d'Italie, qui ne sera qu'une armée d'observation, vu que je suis bien avec l'Autriche; mais il n'en faudra pas moins exercer une grande surveillance et user d'une grande prudence. Vous aurez sous vos ordres le corps du Frioul composé de 16,000 hommes d'infanterie ayant trente pièces de canon attelées. A cet effet, le général Seras, avec le 13e régiment de ligne, se portera dans le Frioul, quand il en sera temps, de manière qu'il ne reste en Istrie aucune de mes troupes, si ce n'est un gouverneur pour y commander, le bataillon d'Istrie et une compagnie d'artillerie italienne. Pour faire ce mouvement insensiblement, mon intention est que vous donniez d'abord au général Seras l'ordre de se rendre à sa division dans le Frioul, en laissant un général de brigade pour commander à sa place et emmenant avec lui un bataillon du 13e.

Les hôpitaux d'Istrie seront tout doucement et sans secousse évacués sur l'Italie. On laissera deux pièces de campagne de 4 avec le bataillon du 13e qui restera en Istrie, et le reste de l'artillerie de campagne rentrera à la division Seras. Les fusils, les magasins, tout doit être évacué insensiblement sur Palmanova; vous ne devez laisser en Istrie que l'artillerie de côtes, trois compagnies d'artillerie pour défendre les côtes et servir les batteries, mais aucun magasin de fusils. Huit jours après que le premier bataillon du 13e et le général Seras seront arrivés dans le Frioul, vous y ferez venir le reste du 13e, et vous ne laisserez en Istrie qu'une compagnie de ce régiment. Ainsi l'on s'accoutumera insensiblement à ne rien voir dans

l'Istrie. Mais, si le départ des troupes fait trop d'effet, vous pourrez y envoyer un autre bataillon et le retirer ensuite. Cela aura l'avantage de jeter dans l'incertitude sur mes projets, et mes peuples d'Istrie ne se croiront point abandonnés. Toute l'artillerie inutile à la défense de Palmanova et d'Osoppo doit être évacuée sur Venise, et il ne doit rien y avoir entre l'Isonzo et l'Adige, qui puisse gêner les mouvements de l'armée et tomber au pouvoir de l'ennemi, si jamais, dans quelques mois, l'ennemi pénétrait dans ce pays. Tous les magasins nécessaires à la défense de Palmanova doivent être renfermés dans cette place.

J'ai appris avec surprise que le million de rations de biscuit que j'y avais fait envoyer a été placé dans les villages voisins; cela n'a pas de sens. Il y a des églises, des maisons nationales; il faut en loger les habitants ailleurs, et disposer ces maisons pour y placer les magasins. Tout doit être organisé insensiblement et sans éclat pour la défense de cette place. Les officiers d'artillerie et du génie, le commandant de la place, les adjudants de place, un colonel commandant en second, doivent être à leur poste. La garnison serait composée de 500 canonniers, moitié Français, moitié Italiens, et de 1,500 hommes des 3es bataillons du corps du Frioul, que vous organiseriez lorsqu'il en serait temps. Les huit dépôts de l'armée de Dalmatie, ceux de l'armée du Frioul, ceux de l'armée de Naples, ce qui fait vingt-huit dépôts, auront avant la fin d'octobre plus de 16,000 hommes présents sous les armes, puisque près de 20,000 hommes vont s'y rendre. Le cas arrivant, après avoir renforcé les bataillons de guerre à leur complet, le fonds de ces dépôts formerait les garnisons de Palmanova, de Venise, d'Osoppo, de Mantoue, de Peschiera, Legnago. Mais ces dispositions sont des dispositions de guerre, à faire au moment d'une déclaration de guerre, et lorsque vous arriveriez à être vraiment menacé d'une invasion. Ainsi vous sentez l'importance de porter une surveillance scrupuleuse à l'organisation des dépôts, au remplacement des officiers réformés ou en retraite, à la nomination des sergents et caporaux, à l'habillement et à l'armement des conscrits, et au renvoi de tous les hommes écloppés et hors d'état de servir.

La défense de Venise pourrait être confiée au général Miollis, qui, s'y enfermant avec tous les moyens de la marine et avec 6 ou 7,000 hommes des différents dépôts, pourrait faire une longue et brillante défense, jusqu'à ce que la suite des opérations générales parvînt à le dégager.

La place de Mantoue, dans laquelle vous mettriez également 6 ou

7,000 hommes des dépôts, serait promptement approvisionnée. Tout votre corps du Frioul deviendrait ainsi disponible. Le 106e, le 3e d'infanterie légère et sept régiments que j'ai en Piémont, vous formeraient trois nouvelles divisions qui porteraient votre corps d'armée à 36,000 hommes d'infanterie; ce qui, avec la cavalerie légère, les cuirassiers et les dépôts de cavalerie de l'armée de Naples, vous formerait une armée de près de 40,000 hommes, force imposante qui, vu les opérations ultérieures de l'Allemagne, contiendrait l'ennemi. En tout cas, vous pourriez manœuvrer entre Venise, Palmanova, Osoppo, Mantoue, Legnago, Peschiera, sans être obligé de vous affaiblir pour munir ces places, les ayant armées et approvisionnées d'avance. Si les événements politiques devenaient très-sérieux, il est probable que vous vous trouveriez rallié par l'armée de Naples, ce qui vous ferait un renfort de 40,000 hommes. Dans la saison où nous entrons, tous les malades vont guérir.

Il est convenable que vous me fassiez connaître l'opinion du général Miollis sur la possibilité de défendre Venise; celle du général Chasseloup, ainsi que celle de votre aide de camp Sorbier, pour, avec le moins de travaux possible, mettre cette place en état de défense; car mon intention n'est pas que vous travailliez sérieusement à ces fortifications avant que la tournure que vont prendre les affaires soit plus prononcée. Si l'opinion de ces différents officiers est que 6 ou 7,000 hommes peuvent se défendre longtemps à Venise, vous y ferez passer sans éclat les approvisionnements de bouche convenables et les vivres, surtout en blé et en farine. Je n'ai point donné l'ordre qu'on désarmât aucune de mes places; ainsi je les suppose toutes armées, même Venise. Il est essentiel cependant que vous vous concertiez avec le général Sorbier pour que toute l'artillerie qui est inutile à leur défense se rende à Pavie et repasse l'Adda. Il ne faut rien laisser, même à Vérone, qu'un parc de campagne qui servirait pour toute votre armée. Ainsi vous ne laisseriez rien à l'ennemi, si les circonstances vous obligeaient à vous retirer en deçà du Mincio ou de l'Adda.

Quant à la Dalmatie, dans une pareille occurrence, le général Marmont devrait laisser une garnison suffisante à Raguse, car je ne suppose point qu'il ait pu s'emparer de Cattaro. Il concentrerait tout son monde du côté de Zara pour pouvoir inquiéter les frontières de la Croatie, les attaquer même, pousser des partis, et obliger l'ennemi à se tenir en force vis-à-vis de lui. Les approvisionnements qu'il aurait soin de réunir en grande quantité à Zara, les munitions de toute espèce qu'il y concentrerait et les forces qu'il aurait, pourraient le

mettre dans le cas de prendre l'offensive ou d'aider à votre défensive sur l'Isonzo, et obliger l'ennemi à avoir là un corps d'observation. Au pis aller, Zara le mettrait à même de s'y défendre des mois entiers, et d'attendre la solution générale des affaires.

J'aurai le soin et le temps de vous écrire, s'il y avait quelque chose de décidé. Toutefois, j'ai voulu vous donner cette instruction générale, qui vous servira de règle. Dès aujourd'hui vous pouvez, sans scandale et sans bruit, vous occuper de l'approvisionnement de vos places, de leur armement et de l'ensemble de la défense du pays au delà de l'Adda. Il faut prendre sur les finances du royaume d'Italie tout ce qui ne pourra pas être pris sur le fonds mensuel, et, sous différents prétextes, vous assurer du fonds des approvisionnements; l'accessoire sera bientôt complété.

Indépendamment du livret que vous me remettez de l'état de situation de l'armée; je désire que vous m'en remettiez un autre qui me fasse connaître le nombre de pièces des places, les principaux objets d'approvisionnement de bouche qui se trouvent dans chacune d'elles, ainsi que les noms des généraux commandants de place, des adjudants de place, des officiers du génie et d'artillerie préposés à la défense desdites places. Comme celle que je connais le moins c'est Venise, je désire avoir un plan général à l'appui de ce livret, qui me fasse connaître les différents ouvrages et leur situation.

Il ne faut point, dans ce moment, changer de dispositions avec l'Autriche, la provoquer d'aucune manière ni lui donner aucune alarme. Cette instruction est tout hypothétique et fondée sur des suppositions d'événements qui n'auront peut-être pas lieu. Il faut donc laisser ignorer à tout le monde que vous l'ayez reçue, même aux agents que vous ferez concourir à vos dispositions, mais prendre vos mesures insensiblement et peu à peu, de manière que Palmanova et Osoppo soient en état de défense, approvisionnés et prêts à soutenir un siége à la fin d'octobre, et les autres places un mois plus tard. Que votre ordonnateur corresponde continuellement avec les chefs des différents services, et que vos aides de camp travaillent sans relâche à leurs inspections, mais sans que vous fassiez connaître le but où vous voulez arriver : car les opérations une fois commencées, si cela devait être, il faut que rien ne s'évacue, que rien ne donne l'alarme, et que chaque chose se trouve dans l'état où elle devra être.

Quant au général Marmont, il faut lui écrire simplement que, vu la guerre avec la Russie, s'il n'a pas pu s'emparer de Cattaro, il ne sera plus temps de le faire, puisque l'ennemi s'y sera renforcé et

approvisionné; que des armements considérables se font en Prusse, et qu'il ne serait pas impossible que la guerre avec cette puissance vînt à éclater; que l'Autriche proteste de sa neutralité et de sa ferme résolution de n'être pour rien dans ces armements; que cependant, vu son éloignement, il doit se comporter selon les circonstances; que son point d'appui doit être Zara, et qu'il doit agir pour sa défensive d'une manière isolée, et, réunissant toutes ses troupes sur la frontière d'Autriche, la menacer constamment et l'obliger à tenir un corps d'armée devant lui; qu'en cas qu'il fût attaqué par des forces supérieures, Zara doit être son réduit; que ses moyens militaires de guerre et de bouche doivent être concentrés dans cette place; qu'il doit y faire un camp retranché de ses troupes de manière à attendre dans cette position le résultat des opérations générales; et, s'il arrivait que l'Autriche ne divisât point ses forces, il doit la menacer du côté de la Croatie, de manière à opérer une puissante diversion. Il est nécessaire que vous lui envoyiez un chiffre très-difficile à trouver, qui lui servirait à correspondre avec Lauriston, qui commanderait à Raguse avec une garnison suffisante. Au moyen de ce chiffre, vous communiqueriez avec Lauriston par mer et par terre. Vous sentez toute l'importance d'avoir un bon chiffre que vous pourrez confier à Méjan; il faut même essayer de vous en servir pendant la paix pour voir si vous vous entendez bien. Si la guerre venait à avoir lieu, il sera convenable que le général Marmont organise des postes de correspondance, qui viendraient à Venise, de là à Rimini et dans la Romagne, porter des nouvelles et en recevoir, surtout si Ancône était bloquée. Le général Vigoulle pourrait envoyer en temps de guerre des états de situation en chiffres, ce qui n'aurait aucun inconvénient, et me ferait bien connaître la situation des affaires. Écrivez au général Marmont que tout ceci est une instruction générale pour lui seul, dont il ne se servirait que dans le cas bien éventuel d'une guerre avec l'Autriche. Les affaires se méditent de longue main, et, pour arriver à des succès, il faut penser plusieurs mois à ce qui peut arriver.

Lisez tous les jours cette instruction, et rendez-vous compte le soir de ce que vous aurez fait pour l'exécuter, mais sans bruit, sans effervescence de tête, et sans porter l'alarme nulle part.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10810. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 18 septembre 1806.

J'ai pris un décret qui a décidé le nombre d'hommes que j'accordais des régiments français pour votre Garde. Je n'en accorderai pas davantage. Ne formez pas une Garde trop nombreuse. Il est politique de ne pas donner de jalousie à la Garde impériale. C'est en voyant de loin qu'on remédie aux inconvénients, et celui-là un jour pourrait en être un très-grand. Trois mille hommes! Ma Garde n'a pas davantage. Je suis obligé d'envoyer des officiers pour remplacer ceux que vous avez pris, et cela me fait un accroissement de dépense considérable. Mes quinze gendarmes d'élite ne sont pas bien traités à Naples; faites-les venir à Milan. Cela est très-important parce qu'ils écrivent à leurs camarades, et moi-même je suis porté à être blessé qu'on reconnaisse ainsi une preuve d'estime que j'ai donnée en envoyant à Naples des hommes de ma Garde. Ils avaient un service; ceux qui le leur ont ôté, qui les ont mis à pied, ont mal fait. Ils n'ont aucune idée de ce qu'ils doivent aux convenances et à moi. On a eu tort de vouloir leur faire quitter ma Garde sans m'en prévenir. Je ne puis savoir que mauvais gré aux officiers qui ont quitté leurs corps sans ma permission. Les généraux m'ont écrit et se sont mis en règle avant; les colonels et les capitaines devaient en faire autant. Ce sont là des choses très-importantes, parce qu'après être passés ainsi à votre service ils pourraient s'accoutumer à passer à un autre; au lieu que, lorsqu'il a rempli toutes les formes, un honnête homme s'estime en règle.

Quand vous recevrez cette lettre vous ne serez pas loin d'octobre, qui est la saison où les malades guériront. Je pense qu'il est prudent de ne pas laisser de malades en Calabre et de les évacuer sur Capoue.

L'horizon est un peu troublé en Europe. Il serait possible que j'en vinsse bientôt aux mains avec le roi de Prusse. Je vous ai déjà écrit là-dessus. Occupez la Calabre, Scilla et Reggio sans bruit, et retirez-en tous vos malades; de sorte que, si les circonstances le voulaient impérieusement, toutes vos troupes se concentreraient sans embarras devant Naples, sans que vous fussiez retardé par rien. Cette disposition, vous seul la devez connaître; elle doit s'exécuter comme une chose naturelle, et, dans le fait, elle est conforme aux principes de la guerre et aux sages dispositions militaires. Le fond de la botte prête le flanc; si les Anglais armaient considérablement, il serait bon que vos malades se trouvassent à l'abri dans une ville comme Naples ou Capoue; c'est dans mon opinion à Capoue que

vous devez mettre tous vos malades. Vous n'avez pas actuellement d'autres mesures à prendre. D'abord il est possible que, sous huit ou dix jours, tout s'arrange, ou que, si l'on ne s'arrange pas, les Prussiens soient tellement battus aux premières affaires que tout soit fini en peu de jours. Toutefois exécutez à la lettre tout ce que je vous dis. Si Capoue est jugée en état de soutenir un siége, vous pouvez la faire armer, puisqu'elle contiendra vos hôpitaux et qu'il serait impossible de les laisser exposés au pillage et à un coup de main. Vous pouvez commencer à y faire transporter l'artillerie, comme point central de vos moyens. Je vous le répète, si cette lettre est lue par d'autres que par vous, vous gâtez vos affaires. J'ai l'habitude de penser trois ou quatre mois d'avance à ce que je dois faire, et je calcule sur le pire. Vous gâtez donc vos affaires en laissant pénétrer ce que je vous écris.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10811. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 18 septembre 1806, 11 heures du soir.

Monsieur Dejean, le 1er régiment des grenadiers de ma Garde, composé de deux bataillons formant un total de 1,000 hommes, partira demain, à dix heures du matin, et ira coucher à Claye. Il en partira le 20, à la pointe du jour, pour se rendre à Meaux.

Le 2e régiment de grenadiers partira de Paris le 20, à six heures du matin, et ira coucher à Meaux.

Les chasseurs de ma Garde, composés de quatre bataillons formant 2,000 hommes, partiront le 20 et iront coucher à Dammartin.

A Dammartin et à Meaux, il y aura 100 charrettes attelées chacune de quatre colliers, capables de porter 10 hommes, qui seront prêtes sur la place de Meaux, le 20 à dix heures du matin, pour porter le même jour à la Ferté les 1,000 hommes du 1er régiment des grenadiers de ma Garde.

Le même jour il y aura à Dammartin 100 voitures organisées de la même manière, qui seront prêtes à huit heures du matin, pour transporter le 1er régiment des chasseurs de ma Garde à Villers-Cotterets. Il y aura deux routes, celle des grenadiers par Metz, et celle des chasseurs par Luxembourg. Sur la première, il y aura quatorze relais de Meaux à Worms, et sur la seconde, treize de Dammartin à Bingen.

Les tableaux ci-joints vous feront connaître l'organisation des relais et leur emplacement.

A défaut d'une voiture à quatre colliers, il y aura deux voitures à deux colliers.

Vous ferez partir, avant deux heures du matin, deux commissaires des guerres pour s'entendre avec le sous-préfet de Meaux, pour que les relais de Dammartin et de Meaux soient prêts le 20, et que celui de la Ferté-sous-Jouarre soit prêt pour le lendemain 21, à six heures du matin.

Du moment que le sous-préfet aura fait toutes ces dispositions, l'un des commissaires des guerres se rendra auprès du sous-préfet de Soissons pour faire organiser les relais de Villers-Cotterets et de Soissons.

L'autre se rendra auprès du sous-préfet d'Épernay pour faire organiser les relais de Paroy, d'Épernay, de Châlons et de Sainte-Menehould.

Le premier se rendra ensuite auprès du préfet de l'Aisne pour faire former les relais de Laon, Neufchâtel et Rethel. De là, il se rendra à la sous-préfecture de Rethel pour faire préparer ceux de Rethel et de Vouziers, et ainsi de suite.

Comme le temps est très-court pour les premiers relais, j'ai donné l'ordre au maréchal Bessières d'écrire au sous-préfet de Meaux par un officier d'état-major, qui arrivera avant quatre heures du matin, de manière que, lorsque les commissaires des guerres arriveront, le sous-préfet aura déjà pris ses dispositions.

Chaque cheval sera payé à raison de 5 francs par jour. Les propriétaires des chevaux pourvoiront eux-mêmes aux fourrages.

Vous préviendrez chaque sous-préfet que les voitures doivent être payées par le major commandant chaque régiment, au moment de l'arrivée des voitures et sur la quittance du préposé que le sous-préfet aura commis pour commander le relais; de sorte que chaque sous-préfet vous enverra incontinent le reçu du payement.

Mon intention est qu'on réunisse à Worms assez de bâtiments pour transporter les grenadiers à Mayence, par eau, au moment de leur arrivée.

Vous autoriserez les commissaires des guerres à prendre les mêmes mesures pour Bingen, suivant les renseignements qu'ils recueilleront sur les lieux.

Ces mouvements doivent être combinés de manière que tous les régiments de grenadiers et de chasseurs à pied de ma Garde soient arrivés à Mayence le 28 au plus tard.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10812. — A M. MOLLIEN.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Monsieur Mollien, je vous envoie des pièces relatives à l'emprunt que désire faire le roi de Naples, qui paraît en avoir besoin. Je vous ai déjà fait connaître dans quelle vue cet emprunt devait être fait. C'est un objet qui mérite d'être médité.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10813. — A M. MOLLIEN.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Monsieur Mollien, je vois dans l'état des recettes du payeur de l'armée d'Italie que le versement du receveur des contributions, ce qui probablement veut dire la recette, de Venise, est porté pour une somme peu considérable pour plusieurs mois, puisqu'elle n'est portée que pour 17 à 1800000 francs par mois; c'est bien peu. Quant aux dépenses, je trouve une dépense accidentelle et imprévue de 1800000 francs et une gratification extraordinaire de 300,000 francs; cela mérite quelque explication. Je trouve aussi que les dépenses ne sont pas bien classées, puisqu'il y a un article *Subsistances militaires — Services réunis* de 3,440,000 francs; nous ne connaissons pas cette manière de compter dans notre budget. Cette somme doit être répartie sur la boulangerie, la viande, etc. Dans le fait, la boulangerie, la viande, les fourrages, sont portés pour des sommes qui ne sont pas assez fortes.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10814. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, on a volé un courrier, venant de Naples, entre Modène et Reggio. C'est le résultat d'une intrigue anglaise à la tête de laquelle se trouvent un nommé Custodi et plusieurs prêtres retirés en Toscane. Écrivez d'une manière pressante et ferme pour qu'on chasse ce nommé Custodi, et pour qu'on dissipe ce rassemblement d'intrigants qui s'est formé dans ce pays.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10815. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Les circonstances deviennent tous les jours plus urgentes. Ma Garde est partie en poste et fait en six jours la route de Paris à Mayence. Le camp de Meudon part de la même manière. Mon intention est qu'au reçu de la présente lettre vous fassiez partir les 65e et 72e pour Wesel, de manière qu'ils y soient arrivés le 1er octobre; que vous dirigiez également la moitié de vos troupes sur la même direction avec toutes les divisions d'artillerie, au fur et à mesure que vous pourrez les faire partir, et que vous composiez vos divisions de six pièces.

Avant le 1er octobre je serai à Mayence; il est nécessaire que vous vous trouviez de votre personne, du 1er au 2 octobre, à Wesel, ayant les deux régiments ci-dessus formant près de 5,000 hommes, toute notre cavalerie et la moitié de vos troupes avec vingt ou trente pièces d'artillerie; ce qui vous formera un corps de 11 à 12,000 hommes. Vous les cantonnerez aux environs de Wesel. Vous recevrez, au reste, un ordre ultérieur sur les diversions que vous devez opérer.

Vous tiendrez l'autre division de vos troupes entre Utrecht et Wesel, de manière à pouvoir l'appeler près de vous, ou servir d'avant-garde, ou marcher du côté de la mer, si les circonstances l'exigeaient.

Comme mon intention n'est pas d'attaquer de votre côté, je désire que vous entriez en campagne le premier pour menacer l'ennemi; les remparts de Wesel et le Rhin, à tout événement, vous serviront de refuge.

Vous recevrez de nouvelles instructions plus tard.

Envoyez-moi l'état de la formation de vos divisions et de votre camp.

Si vous avez du biscuit en Hollande, faites-en filer quelques centaines de milliers de rations sur Wesel, qui a besoin d'approvisionnement.

Quoique vous ne soyez pas bien organisé, marchez toujours sur Wesel, où vous tiendrez la défensive avant de prendre réellement l'offensive. Vous avez plus d'un mois pendant lequel vous pouvez faire tous vos préparatifs.

Mais il n'en est pas moins très-important que vous soyez rendu dans les premiers jours d'octobre à Wesel.

Faites marcher toute votre cavalerie, afin de couvrir le duché de Berg et les terres de la Confédération de ce côté.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10816. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Mon Cousin, j'ai dicté ce matin pendant deux heures à Clarke, pour ordonner tous les mouvements de l'armée, mais il paraît que ce ne sera que vers minuit qu'il aura mis son travail au net. Comme, parmi le grand nombre d'instructions que je lui ai dictées, celle relative à la place de Braunau et à la défense de l'Inn se trouve copiée, je ne veux pas perdre un moment pour vous l'envoyer. Je n'ai pas besoin de vous dire que le mystère et le secret doivent présider à ces opérations. Le roi de Bavière sera ainsi garanti par un corps de ses troupes et mes positions sur l'Inn. D'ailleurs, l'Autriche ne bougera point, du moins jusqu'à ce qu'elle voie quelle sera l'issue des événements. Je désire que vous n'instruisiez de rien Andréossy, mais qu'il reste encore à Vienne et qu'il continue à correspondre avec vous, pour bien nous faire connaître la situation des affaires.

J'ai envoyé directement l'ordre au corps du maréchal Ney de se réunir à Ulm, ainsi qu'à la cavalerie de la division de dragons du général Beker.

J'ai fait donner l'ordre au maréchal Davout de réunir tout son corps à OEttingen. Ces mouvements sont les plus pressés. Vous devez donner ordre au parc qui est à Augsbourg et au grand quartier général de se tenir prêts à partir. Donnez le même ordre à tous les corps du maréchal Soult. Tout part d'ici en grande diligence et par des moyens extraordinaires.

Le roi de Hollande commande l'armée du Nord. Il n'y a pas d'inconvénient à faire mettre dans les journaux d'Allemagne qu'à peine formé le camp d'Utrecht a été levé; que les 16,000 hommes de troupes hollandaises de ce camp, renforcées de 15,000 hommes de troupes auxiliaires françaises et de 30,000 hommes qui s'y rendent des dépôts de l'intérieur, doivent former l'armée du Nord, commandée par le roi de Hollande, et qui sera forte de 80,000 hommes.

NAPOLÉON.

Dans douze heures au plus tard vous recevrez tous les ordres de mouvement.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10817. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

NOTE SUR LA DÉFENSE DE L'INN ET L'OCCUPATION DE BRAUNAU.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Le maréchal Soult laissera le 3e régiment de ligne tout entier dans Braunau, sous les ordres du général de division Merle. L'adjudant commandant Lomet, un colonel du génie et six officiers du génie d'un rang inférieur, un colonel d'artillerie, quatre compagnies d'artillerie française, une escouade d'ouvriers, une compagnie de sapeurs, quatre ou cinq officiers d'artillerie en résidence, et deux commissaires des guerres, y seront également laissés, ainsi qu'un régiment de cavalerie.

La citadelle de Passau sera armée et approvisionnée; elle sera gardée par un bataillon bavarois.

La forteresse de Kufstein sera armée et approvisionnée; elle sera également occupée par un bataillon bavarois.

Le corps de l'armée bavaroise, fort d'environ 15,000 hommes, tiendra position entre l'Inn et l'Isar. Il aura des avant-postes retranchés dans le château de Burghausen. Il entretiendra des patrouilles le long de la frontière bavaroise, de telle sorte qu'on puisse empêcher la garnison de Braunau d'être insultée par la simple fantaisie des généraux autrichiens.

Le maréchal Soult se rendra personnellement à Braunau, ainsi que des officiers généraux du génie et de l'artillerie, et un commissaire des guerres désigné par l'intendant général de l'armée, afin de constater l'état des munitions d'artillerie et les approvisionnements de bouche de toute espèce qui se trouvent dans la place de Braunau; on y enverra tout ce qui pourrait manquer, et les ordres les plus exprès seront donnés pour que la consommation journalière de la garnison de Braunau soit fournie par Munich, afin de réserver les magasins de la place pour le moment du blocus, s'il devait avoir lieu. Le service de la place de Braunau devra être établi de manière qu'il se fasse rigoureusement.

Un bataillon bavarois, destiné à s'enfermer dans cette place avec la garnison française, sera campé sur la gauche de l'Inn et à la tête du pont de Braunau, du côté de la Bavière. On y construira une tête de pont ou une forte redoute, tracée de manière à être protégée par le feu de la place, et qu'on conserverait aussi longtemps que possible, même en cas que la place fût cernée et que l'ennemi fût sur la rive gauche de l'Inn.

Le maréchal Soult conviendra d'un chiffre avec le général Merle, et ce chiffre sera envoyé au major général de la Grande Armée.

Il doit y avoir dans Braunau des vivres pour huit mois.

Le général Merle choisira pour commander en second un général de brigade ayant sa confiance, et qui serait utile en cas d'événements.

On voit que le général Merle aura sous ses ordres :

3e régiment de ligne.	3,000 hommes.
Artillerie	400
Sapeurs.	100
Bataillon bavarois, qui doit camper à la tête du pont.	800
Artillerie bavaroise, formant une compagnie.	100
	4,400

Avec une si belle garnison de 4,000 à 4,500 hommes et au delà, ayant des vivres pour huit mois, et abondamment pourvue d'artillerie, n'ayant, parmi les officiers du génie, que des sujets choisis et connus pour avoir envie de se distinguer, ayant surtout deux ou trois mois devant soi, pendant lesquels on peut s'occuper de tout ce qui peut être avantageux à la place, on peut y faire la plus brillante résistance, et, dans aucun cas, on ne doit se rendre sans avoir soutenu plusieurs assauts au corps de la place.

On fera venir sans retard beaucoup de bois du Tyrol; avec du bois, des outils et des bras, on ferait une place là où il n'en existerait aucune.

A Braunau, on a l'avantage de l'eau, et on peut établir des ouvrages avancés et des lignes de contre-attaque de manière à prolonger la défense de la place assez pour être secouru.

Du reste, rien ne porte à penser que l'Autriche ait des vues hostiles, et on doit agir en conséquence.

Personne ne doit passer en ville, pas même les voyageurs. Le gouverneur ne doit jamais s'éloigner de la place de plus de la portée du canon; il ne doit jamais dîner hors de la ville; et, lorsqu'il en sort, le commandant en second doit se trouver sur les remparts.

La solde de la garnison de Braunau devra être assurée pour trois mois, et l'argent nécessaire pour cet objet devra être déposé chez le payeur. Quant aux travaux que le soldat exécutera, ils ne seront pas salariés et ne peuvent l'être : c'est déshonorer le soldat, qui doit faire un travail de cette nature uniquement par honneur.

On maintiendra la meilleure harmonie avec les Bavarois.

On plantera des poteaux à portée du canon de la place, portant pour inscription : *Territoire de Braunau*. Aucun corps armé étranger ne doit y entrer.

Le gouverneur communiquera avec prudence avec mon ministre à Vienne et aura soin qu'en cas que ses lettres soient interceptées elles ne puissent rien compromettre. Il enverra chaque jour un rapport de tout ce qui parviendra à sa connaissance à Munich et au major général de l'armée.

On lui recommandera surtout, ainsi qu'à tout officier de la garnison, de ne tenir aucun propos, devant vivre avec les Autrichiens dans la meilleure intelligence, quoique sur ses gardes.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10818. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

J'ai donné directement les ordres au roi de Hollande pour qu'il se trouve le 2 octobre avec son corps d'armée à Wesel.

Le maréchal Augereau se réunira à Francfort le 2 octobre, ayant des postes de cavalerie et une petite avant-garde à Giessen.

Le maréchal Lefebvre se réunira à Kœnigshofen le 3 octobre. Ce mouvement s'exécutera plus tôt si l'ennemi était en force à Halle.

Le maréchal Davout sera réuni à Bamberg, avec tout son corps d'armée, au plus tard le 3 octobre.

Le maréchal Soult sera réuni à Amberg (hormis le 3e de ligne, qui reste à Braunau) et sera prêt à partir le 4 octobre, avec tout son corps.

Le prince de Ponte-Corvo sera réuni à Bamberg le 2 octobre. Il y sera réuni avant cette époque, si les dispositions des Prussiens paraissent être de faire des mouvements hostiles.

Le maréchal Ney sera réuni à Anspach le 2 octobre. Les six divisions de cavalerie de la réserve se mettront en mouvement et seront arrivées en position le long du Mein, depuis Kronach jusqu'à Würzburg. Le 3 octobre, la grosse cavalerie sera du côté de Würzburg.

Le 2 octobre, on prendra possession du château de Würzburg, qu'on armera et approvisionnera. On prendra possession de Kœnigshofen et du château de Kronach, et on le mettra en état de défense.

Le parc général se rendra à Würzburg, le petit quartier général à Bamberg, les gros bagages à Würzburg; tout cela en position le 3 octobre.

Tous les commandants d'armes de la Souabe et de la Bavière seront rappelés, excepté celui d'Augsbourg et d'Ingolstadt, et dirigés sur la nouvelle ligne d'opérations jusqu'à Würzburg et Bamberg.

Le général qui commande en Souabe commandera à Francfort; un autre commandera tout le pays de Würzburg.

La gendarmerie des divers corps d'armée sera affaiblie, afin d'établir, à une journée en arrière de chaque grande route qu'on prendra, un détachement commandé par un officier supérieur, pour arrêter les traînards et maraudeurs et empêcher le désordre.

On mettra à l'ordre que les généraux aient les aides de camp et les officiers d'état-major, sans en prendre dans la Grande Armée, excepté aux dépôts.

Le major général expédiera tous les ordres sans délai et m'enverra l'itinéraire de la route de chaque colonne. Chaque corps d'armée, en arrivant au rassemblement, aura quatre jours de pain. Il faudra ordonner qu'on y prépare du pain pour dix jours, afin qu'il y en ait toujours pour quatre jours au moment où l'on voudrait partir pour entrer en campagne.

Les troupes de Bade se réuniront à Mergentheim; les troupes de Wurtemberg à Ellwangen. Les troupes de Bavière prendront la position qui a été indiquée dans le temps, entre l'Isar et l'Inn, et occuperont les forteresses de Passau et de Kufstein. Une division de 6,000 hommes sera sous les ordres du prince de Ponte-Corvo et devra être rendue, prête à partir avec le corps d'armée, le 2 octobre. Les troupes de Darmstadt, au nombre de 7,000 hommes, se réuniront sous les ordres du maréchal Augereau.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10819. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806

Mon Cousin, donnez ordre au maréchal Augereau et à tous mes généraux de s'opposer ouvertement à la levée d'aucuns chevaux pour la Prusse, et, au contraire, d'en augmenter leurs équipages le plus possible.

Je reçois vos lettres du 15; je viens de mettre un million à votre disposition; payez avec cela les dépenses les plus pressantes. Faites bien la distinction des dépenses du ministère de M. Dejean d'avec celles de votre ministère; faites-les classer par chapitres du budget; vous ferez ordonnancer par l'ordonnateur ce qui est du ressort du

ministère de l'administration de la guerre, et vous ordonnancerez comme ministre de la guerre celles qui regardent votre ministère.

Les marmites et les bidons seront trop longs à venir; faites-en acheter chez les habitants, en payant; recommandez qu'on ne fasse pas de vilenie, et faites-les payer sur vos fonds.

Ma Garde est toute partie; tout sera rendu le 30 à Mayence. Mes chevaux y seront, je pense, pour ce jour. Cependant il n'en est pas moins nécessaire que je trouve à Bamberg quelques chevaux, si les miens tardaient de quelques jours à arriver.

Faites voir, je vous prie, ce qui se passe à Halle; on m'assure qu'il y a déjà là des rassemblements de troupes prussiennes.

J'ai ordonné qu'on réunît à Mayence une grande quantité de bidons; mais, encore une fois, cela n'arrivera pas.

Faites distribuer les 2,500 capotes aux corps qui en ont le plus besoin. Faites partir les souliers pour Würzburg. Quant aux capotes, écrivez aux colonels d'en faire faire en France; à dater du 1er octobre, les masses d'habillement sont tellement augmentées, qu'ils peuvent très-bien les faire faire.

Écrivez au payeur de l'armée, qui doit être à Strasbourg, de se rendre à Mayence, où il est nécessaire qu'il soit arrivé le 29 septembre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10820. — AU GÉNÉRAL DUTAILLIS.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Monsieur le Commandant par intérim de notre 6e corps de la Grande Armée en l'absence du maréchal d'empire Ney, au reçu de la présente, vous voudrez bien faire toutes les dispositions nécessaires pour réunir notredit 6e corps d'armée à Ulm, où il est indispensable qu'il soit rendu, au plus tard, le 28 septembre, prêt à marcher, avec quatre jours de vivres, et prêt à recevoir les ordres de notre major général, étant nécessaire que notredit 6e corps de la Grande Armée soit rendu, dès le 2 ou 3 octobre, sur la ligne d'opérations. Vous voudrez bien également faire connaître au corps du général Beker qu'il doit suivre le même mouvement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10821. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Mon Cousin, donnez l'ordre à votre chef d'état-major de partir le 23 pour se rendre à Mayence en toute diligence, afin de tout préparer pour l'organisation de la Garde au fur et à mesure de son arrivée. Il est nécessaire de faire partir les boulangers et tous les autres ouvriers de la Garde par les voitures établies pour les transports de la Garde, afin qu'ils arrivent aussi promptement qu'elle. Donnez également ordre aux commissaire ordonnateur, chirurgiens et employés de la Garde d'être tous rendus le 30 septembre à Mayence. Vous-même, vos aides de camp et le reste de votre état-major, partirez le 24, afin d'arriver le 28 à Mayence, pour accélérer l'organisation des corps de ma Garde et préparer tout ce qui est nécessaire pour votre dépôt. Vous ferez partir le reste de la Garde à cheval de toute arme le 21, de manière que, le 21 au soir, il ne reste plus à Paris personne à partir.

Voici les corps qui doivent composer ma Garde :

Deux régiments de chasseurs à cheval	1,200 hommes.
Deux régiments de grenadiers à cheval.	1,200
Un régiment de gendarmerie d'élite	400
L'escadrons de mameluks.	80
Deux régiments de chasseurs à pied	2,000
Deux régiments de grenadiers à pied.	2,000
Quatre divisions d'artillerie de vingt-quatre pièces de canon; un parc composé de douze pièces de canon, plus 1,000 hommes d'artillerie.	1,000
Quatre bataillons de dragons à pied, chaque bataillon composé de quatre compagnies	2,400
Quatre bataillons de grenadiers et de voltigeurs, composés des 3es et 4es bataillons, formés dans les 5e, 25e et 26e divisions militaires	2,400

Ce qui fait plus de 12,000 hommes, infanterie, cavalerie et artillerie. Comme ces bataillons auront besoin de chefs de bataillon, de capitaines et d'adjudants-majors, ne laissez aux bataillons des vélites qu'un chef de bataillon et faites partir l'autre avec les quatre meilleurs capitaines, lieutenants et sous-lieutenants, lesquels seront rendus à Mayence avant le 30 septembre et seront employés aux différents bataillons.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc d'Istrie.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10822. — AU PRINCE JOACHIM.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

J'ai reçu votre lettre. Je ne sais pas quelle est la force de votre régiment; ainsi je ne puis rien vous prescrire sur ce corps.

Le roi de Hollande commandera mon armée du Nord, qui sera de 80,000 hommes; son quartier général sera à Wesel. Votre duché sera sous ses ordres militaires. Si votre régiment est en état de faire quelque chose, il prendra ses ordres et fera partie de son armée. Laissez cependant un commandant militaire dans votre duché et un ministre à Wesel, pour s'entendre avec le roi de Hollande et lui procurer tout ce qui sera nécessaire. Le roi sera chargé de couvrir et garantir vos États.

Dirigez vos bagages et vos chevaux sur Francfort, et cela le plus promptement possible. Il me suffit qu'ils y arrivent le 29 septembre, et, si ce temps est plus que suffisant, vous pourrez leur faire faire une marche sur la rive gauche du Rhin pour masquer votre mouvement. Restez encore quelques jours dans votre pays à Dusseldorf, et aidez en ce que vous pourrez à l'approvisionnement de Wesel.

Envoyez la situation de votre régiment au roi de Hollande, et activez sa formation le plus possible. Faites reconnaître les cantonnements des Prussiens et les noms des régiments qui occupent les camps de Hameln et environs, ainsi que la force des compagnies et des bataillons.

Tenez toutes ces dispositions secrètes, et ne dites rien.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10823. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Monsieur Dejean, vous donnerez l'ordre aux maréchaux Davout et Ney, qui se trouvent à Paris, d'être rendus à leurs corps d'armée pour le 28 septembre.

Vous donnerez l'ordre au régiment italien qui est au Havre de se rendre à Paris sans faire de séjour.

Vous donnerez l'ordre au régiment d'Isembourg, qui est à Montpellier, de se rendre à Toulon sans séjour.

Vous donnerez ordre au 16e de ligne, qui est à Toulon, de placer son 3e bataillon et dépôt au fort Lamalgue, et de compléter ses deux premiers bataillons au grand complet de guerre, s'il est pos-

sible, avec ce qui est disponible du 3e bataillon, et de se rendre à Gênes.

Vous donnerez l'ordre au 3e bataillon du régiment de la Tour d'Auvergne, qui est à Sarzana, de se rendre à Gênes, où il tiendra garnison. Vous donnerez ordre au 67e, qui est à Gênes, de former ses deux premiers bataillons au grand pied de guerre et de laisser son 3e bataillon à Gênes, où il occupera les deux postes importants de la Lanterne et du fort de l'Éperon. Ses deux premiers bataillons se dirigeront sur Alexandrie.

Vous donnerez l'ordre au bataillon du 32e régiment d'infanterie légère, qui est à Grenoble, de se rendre à Toulon.

Vous recommanderez au général commandant la 8e division militaire de confier la garde du fort Lamalgue, comme le poste le plus important, au 3e bataillon du 16e régiment de ligne, qui va être renforcé par près de 1,000 conscrits; de se servir, du reste, du régiment d'Isembourg pour la garde de la ville, de l'arsenal, des îles d'Hyères et de toute la côte, et du 32e d'infanterie légère, qui est composé de Génois et d'Italiens, pour occuper des postes importants, indépendants de l'influence et de la garde du régiment d'Isembourg, qui est tout composé d'Allemands.

Pressez l'organisation des régiments suisses, dont j'ai déjà nommé quelques officiers d'état-major, et celle du bataillon valaisan, qui doit servir à la garnison et à la police de Gênes.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10824. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Monsieur Dejean, envoyez l'ordre au général de division Dupont de partir sans délai avec tous ses régiments, infanterie, cavalerie et artillerie, et de se rendre à Mayence, d'où il partira le 28 pour se rendre à Würzburg. En passant à Mayence, il complétera ses cartouches, son armement et ses objets d'artillerie. Il est nécessaire qu'il arrive à Würzburg le 2 octobre.

NAPOLÉON.

Par le même courrier qui portera au général Dupont l'ordre de partir, vous enverrez aux généraux commandant les 25e et 26e divisions militaires l'ordre de compléter sur le pied de guerre les compagnies de grenadiers et de voltigeurs des 3es et 4es bataillons qui

sont dans leurs divisions, appartenant aux corps de la Grande Armée, et de les diriger sur Mayence en les adressant au général Dorsenne, qui les organisera en bataillons de six compagnies. Il est indispensable que ces compagnies soient arrivées à Mayence pour le 30 septembre.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10825. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Monsieur Dejean, donnez ordre au gouverneur de Paris de former le 2e régiment d'infanterie légère à deux bataillons bien complets de 1,000 hommes chacun, si cela est possible; de faire la même chose pour les 4e et 12e régiments d'infanterie légère et de faire partir ces bataillons : ceux du 2e léger le 21, par la route de Meaux; ceux du 12e léger par la route de Dammartin; et ceux du 4e, un bataillon par la route de Meaux, et un bataillon par la route de Dammartin.

Les deux bataillons du 4e partiront le 22. Faites partir ces troupes par les relais établis pour le transport de ma Garde. Envoyez l'ordre aux détachements du camp de Boulogne et au 28e d'infanterie légère, ainsi qu'à son bataillon d'élite, de ne point faire de séjours et de marcher droit sur Mayence, pour y arriver le plus tôt possible. Si le bataillon d'élite du 28e d'infanterie légère est à portée du Rhin, il serait convenable de le faire embarquer; de cette manière il arriverait sans se fatiguer et très-promptement à Mayence.

Vous donnerez ordre au sénateur maréchal Kellermann de partir dans la journée de demain, pour se rendre à Mayence et y prendre le commandement du corps de réserve, composé des troupes qui se trouvent dans les 5e et 26e divisions militaires.

Il commandera les gardes nationales de ces deux divisions militaires, et il réunira à Strasbourg et à Mayence les grenadiers et chasseurs des gardes nationales qu'il avait levées dans ces divisions pendant la dernière campagne.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10826. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 19 septembre 1806.

Le ministre directeur de l'adminis-	Accordé, pourvu qu'ils aient

tration de la guerre demande à l'Empereur d'approuver que les colonels des régiments qui n'ont point complété leurs contingents pour le recrutement de la Garde impériale soient autorisés à fournir des militaires n'ayant que six ans de service, mais remplissant les autres conditions exigées.

fait la campagne de l'an IX ou celle de la Grande Armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10827. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806, 6 heures du matin.

Mon Cousin, je vous envoie le mouvement de l'armée. C'est aujourd'hui le 20 septembre, six heures du matin. J'espère que vous recevrez ma lettre dans la journée du 24, et qu'avant le 3 ou le 4 octobre toutes mes intentions seront exécutées. Je compte être à Mayence le 30 septembre et probablement le 2 ou le 3 à Würzburg. Là je déciderai mes opérations ultérieures.

Il faut que le général Songis prenne des mesures pour que la division du général Dupas, qui se réunit à Mayence, ait dix pièces d'artillerie, mais sans faire faire de pas rétrograde à l'artillerie de l'armée. Cette division est composée des 2e, 12e et 28e d'infanterie légère et du 14e de ligne; je compte y joindre deux autres régiments. Ce sera là le corps d'observation de la France et le corps d'appui de l'armée du roi de Hollande.

Il est convenable qu'aussitôt que vous aurez ordonné tous les mouvements vous vous rendiez à Würzburg. Vous y verrez la situation de cette place, et vous prendrez connaissance de la nature des chemins à Bamberg, à Dusseldorf, et jusqu'à Magdeburg et Berlin, et quelle est la ligne où se terminent les montagnes. Vous aurez soin de bien traiter le grand-duc de Würzburg. Vous marquerez là votre quartier général, sans dire que j'arrive, mais en prenant ce qu'il y a de plus beau, sans cependant le gêner ni l'exposer à aucune dépense.

Vous examinerez la situation du château, quelle garnison on doit y mettre, et les positions à occuper. De là vous viendrez à Mayence, à moins cependant d'accidents extraordinaires et imprévus, auquel cas vous sentez bien que je ne resterai pas à dormir à Mayence.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10828. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806, 7 heures du matin.

Mon Cousin, faites partir par les relais, comme l'infanterie de ma Garde, un équipage de matelots de ma Garde, composé de 100 hommes, pour se rendre à Mayence.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la duchesse d'Istrie.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10829. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Mon Cousin, je vois qu'il n'est pas nécessaire que ma Garde passe à Worms pour se rendre à Mayence, et que, de Kaiserslautern et de Dürkheim, elle peut y aller directement en passant par Alzey. En faisant usage de cette observation vous épargnerez à ma Garde au moins une journée de marche.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la duchesse d'Istrie.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10830. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Monsieur Dejean, les places de Wesel et Mayence doivent être mises dans le meilleur état de défense. Les derniers préparatifs doivent être faits. S'il y a quelques manœuvres d'eau à rétablir pour remplir d'eau les fossés de Wesel, il faut le faire. Si l'inondation n'est pas tendue à Mayence, il faut la tendre. Si les ouvrages de l'autre côté du Rhin ne sont pas armés, il faut le faire. S'il n'existait pas quelques baraques pour servir de corps de garde dans les ouvrages des îles, il faut en construire. Si les ouvrages en terre qui défendent l'inondation ne sont pas établis, fraisés et palissadés, il faut les construire et les palissader. Si le fort qui défend l'embouchure du Mein n'est pas encore rétabli, il faut le construire, le palissader et faire les travaux provisionnels et pressés sans discontinuer les travaux permanents à Cassel.

Il faut qu'il y ait au moins quatre officiers du génie de tout grade à Mayence et six à Wesel. Il faut envoyer une compagnie de mineurs à Mayence, une autre à Wesel, et qu'on organise tout ce qui est nécessaire pour la défense souterraine du fort Meusnier et des forts

extérieurs, tant à Mayence qu'à Wesel; d'ailleurs ces mineurs pourront servir de chefs d'ateliers aux ingénieurs.

Il faut qu'il y ait à Wesel quatre compagnies d'artillerie, un colonel, un chef de bataillon commandant en second, deux capitaines en résidence, outre les officiers des quatre compagnies. Il faut qu'il y ait à Mayence au moins quatre compagnies d'artillerie. Quand je dis qu'il faut quatre compagnies d'artillerie à Wesel et quatre à Mayence, j'entends que ces compagnies aient tous leurs officiers, sous-officiers, 80 canonniers présents, et forment au moins 400 hommes.

Il faut aussi une escouade d'ouvriers dans chacune de ces deux places, pour réparer tous les affûts et donner à l'artillerie l'attitude convenable. S'il manque des objets d'artillerie, soit à Wesel, soit à Mayence, et des approvisionnements, il faut les y faire passer.

Mon intention est que les officiers du génie et d'artillerie qui seront placés à Wesel et Mayence y soient par mon ordre et que personne ne puisse les ôter de ces deux places pendant toute la campagne. Il faut me présenter, pour chacune de ces places, un colonel et un chef de bataillon de chaque arme, qui seront chargés de défendre Wesel et Mayence, pour ce qui concerne leur arme, et seront pourvus d'une commission *ad hoc*. Vous sentez qu'il faut des officiers distingués, qui aient l'amour de la gloire et les connaissances nécessaires pour une si importante besogne.

Au premier événement, le premier inspecteur aura soin de jeter le nombre nécessaire d'officiers dans ces deux places. Je suppose qu'il faudrait vingt officiers pour Mayence et douze pour Wesel. On ne les enverrait qu'au dernier moment. Mais ce qui importe, c'est que les deux directeurs et les deux chefs de bataillon de chaque place soient nommés par commission, y restent et n'en puissent sortir, même malades, par congé, parce qu'il n'y a que moi seul qui aie le droit de donner un congé.

Mon intention est que le premier inspecteur du génie se rende à Mayence, où il établira son quartier général. Là il pourra diriger tous les ouvrages de Mayence, Wesel, Juliers, Venloo, Anvers et des places de la frontière opposée à la Prusse. Il prescrira tous les ouvrages ordonnés par les projets, arrêtera et ordonnera de son chef les travaux pressés dérivant des circonstances. Il aura soin, si une place menaçait d'être investie, d'y jeter le nombre nécessaire d'officiers du génie, d'approvisionnements et de tout ce qui a rapport à son arme.

Les principaux objets des approvisionnements de siége, savoir : les farines, le bois pour les fours, l'eau-de-vie, le riz ou les légumes,

doivent être fournis par les munitionnaires, qui doivent réunir dans l'une et l'autre place la quantité de farines nécessaire pour nourrir 10,000 hommes pendant six mois. Il faut surtout que vous leur donniez l'ordre d'avoir la quantité de bois propre à convertir les farines en pain.

Ces vivres seront retirés de là, soit par des envois en Allemagne et pour nourrir la Grande Armée, soit pour des siéges, soit, au retour, en consommations journalières de l'armée. Il me semble que vous n'avez pas d'indemnité à donner sur cela.

Faites-moi un rapport sur cet objet; mais ne perdez pas une heure pour avoir la quantité nécessaire de légumes, bois et subsistances, approvisionnée dans ces deux places.

Faites aussi fabriquer 400,000 rations de biscuit à Mayence.

Ainsi donc, sans attendre le rapport que vous me ferez sur la question d'argent, ne perdez pas une heure pour faire approvisionner ces places des objets ci-dessus désignés.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10831. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Monsieur Dejean, Boulogne doit être mis en état de défense. Il est probable que depuis la paix on aura négligé les ouvrages de campagne; il est nécessaire que vous donniez l'ordre de les mettre dans le meilleur état.

A Anvers, la Tête-de-Flandre et les redoutes de la rive gauche doivent être relevées et armées de manière que non-seulement la citadelle, mais que toute la ville se trouve à l'abri d'un coup de main. Il n'y a pas assez d'artillerie; j'ai donné ordre au ministre de la marine d'avoir à Anvers cent cinquante pièces de gros calibre sur affûts marins. Comme il y aura beaucoup de pièces de 36, on en construira plusieurs batteries sur le bord de la rivière pour la défense de ce côté. Le front de Lillo mérite aussi une attention particulière.

Donnez l'ordre au directeur du génie et au commandant de la 24e division militaire de s'y transporter et de faire mettre tout cela en bon état. Il y a au moins 2,000 hommes de la marine, dont 1,800 conscrits, qui font très-bien l'exercice de l'infanterie, et dont on me donne une bonne opinion. Il y a deux bataillons de dépôt de deux régiments de ligne, qui seront bientôt portés à 2,000 hommes. Il est nécessaire que le général commandant d'armes soit à son poste,

qu'il y ait au moins deux compagnies d'artillerie de terre pour l'armement et la manœuvre de l'artillerie de la place. La marine servira les batteries de pièces de 36, qui seront placées le long de la rivière et l'artillerie montée sur des affûts marins.

Il faut mettre en état la place de Blaye. On me dit qu'il y a des brèches, que cette place est dans un état pitoyable. Ordonnez au directeur de commencer les travaux jusqu'à la concurrence de 20,000 francs. Sur le rapport qui vous sera envoyé vous verrez ce qu'il sera convenable de faire.

Je pense que le fort Penthièvre, de la presqu'île de Quiberon, est en bon état; fixez l'attention du général commandant la division sur ce point.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10832. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Monsieur Dejean, voici la forme que je désirerais qu'eût le livret qu'on me remet tous les six mois, au 1er février et au 1er août, sur la situation du génie et de l'artillerie au 1er janvier et au 1er juillet.

FRONTIÈRE DU NORD.

Autant de pages que de places fortes classées par directions d'artillerie.

Telle place a tant de bastions.

La citadelle (si elle en a une) a tant de bastions.

Ses besoins pour réparations sont de tant.

Sa garnison est fixée à tant d'hommes.

Son approvisionnement de bouche est fixé à tant.

Le nombre des casernes pour l'infanterie est de tant.

Le nombre des casernes pour la cavalerie est de tant.

Quelques observations sur ce qui est en bon ou en mauvais état.

Palissades existantes, tant.

Palissades nécessaires, tant.

Outils, sacs à terre, brouettes existantes, tant.

Outils nécessaires, tant.

A côté. Artillerie réglée par le décret ou ordre de tel jour :

Pièces existantes, tant.

Manque, tant.

Avec des observations qui me fassent connaître ce qu'il y a d'artillerie en bon ou en mauvais état.

Équipages de campagne en dépôt dans la place appartenant à l'équipage du Nord, tant.

On suivrait ainsi pour les affûts et approvisionnements de toute espèce, en distinguant ce qui appartient à la place de ce qui n'y est qu'en dépôt.

On comprendrait dans l'état toutes les places de la Hollande qui défendent la frontière, en distinguant la frontière de Hollande.

De même pour la frontière d'Italie, en faisant la même distinction.

Ce seul livret contiendrait les éléments de tous les calculs et une connaissance parfaite de tout le matériel d'artillerie.

Il faudra placer à la fin une récapitulation qui fasse connaître :

La quantité d'outils et autres objets appartenant au génie, existant en France;

La quantité de fusils et d'armes d'infanterie de tout calibre, poudres, pièces de toutes espèces, fer coulé, etc.

Avec une différence de tout ce résultat à l'état du semestre précédent.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10833. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Monsieur Dejean, j'ai lu avec attention le travail du 30 juillet sur l'artillerie de l'armée d'Italie. Je désirerais que sur ces états on ne portât que pour mémoire ce qui est à Naples, soit en pièces, soit en caissons. Il est probable qu'ils ne reviendront qu'en mauvais état ou qu'ils seront laissés pour le bien du pays. Il faut donc les comprendre dans un état à part et indépendant de celui de l'artillerie de l'Italie septentrionale. L'état de l'artillerie en Italie est très-satisfaisant. Par vos tableaux nous aurions 251 pièces de campagne dans l'Italie française, sur lesquelles il ne faut guère compter 30 de montagne; ce qui les réduit à 220, distribuées dans les citadelles de Turin, de Plaisance, dans Alexandrie et Gênes. Nous aurions en Italie (royaume) 107 pièces dont 32 de 3, qu'il ne faut pas compter, 35 dans le royaume de Naples, qu'il ne faut pas compter pour l'Italie, et 3 en Dalmatie, qu'il ne faut non plus compter que pour mémoire. Il ne resterait donc plus en Italie que 37 pièces. En canons étrangers, nous en aurions 18 dans l'Italie française, sans compter

les pièces de 3, et 60 dans le royaume d'Italie, également sans compter les pièces de 3. En obusiers, nous en aurions 117 dans l'Italie française, et 25 dans le royaume d'Italie, moins 7 qui sont dans le royaume de Naples, ce qui ferait 18. En tout 431 bouches à feu de campagne dans l'Italie française, dont 99 à Turin ou dans la citadelle : rien ne presse de les déranger; 172 à Alexandrie : elles y sont très-bien; 10 à Fenestrelle, 79 à Gênes : elles y sont fort bien; et 71 à Plaisance : elles y sont fort mal. Il ne faut garder que ce qui est nécessaire pour l'armement de la citadelle, et évacuer tout le reste sur l'arsenal d'Alexandrie. Dans le royaume d'Italie nous aurions 291 bouches à feu de campagne, dont 80 au parc de Vérone : cela est beaucoup trop; 22 au parc du 2e corps d'armée : elles y sont bien; 12 en Istrie : cela est beaucoup trop; 11 en Dalmatie, sont bien; 55 dans le royaume de Naples, pour mémoire; 63 à Venise et 48 à Palmanova : c'est trop. Il est important que vous me présentiez un projet de décret pour faire évacuer toute l'artillerie de campagne du royaume d'Italie, et ce qui est à Plaisance, sur Alexandrie, Gênes et Fenestrelle, hormis le parc que j'ai demandé, que je suppose attelé, et ce qui est nécessaire à l'armement de Palmanova, d'Osoppo, de Venise, de Mantoue, de Legnago et de Peschiera. Je n'ai désiré avoir dans le royaume d'Italie que les trois parcs de Palmanova, de Vérone et de Pavie, montant à 82 pièces; mais je désire que ce soit indépendamment de ce qui peut se trouver dans le royaume de Naples.

L'artillerie qui n'est pas nécessaire dans le royaume d'Italie doit être évacuée sur l'Italie française. Par ce moyen, on n'expose à l'avant-garde que l'artillerie absolument nécessaire, et le reste est en sûreté dans les dépôts de l'Italie française, qui, placés sur les derrières, peuvent être plus facilement secourus et avec plus de loisir. Peu d'objets sont plus importants et méritent plus de fixer l'attention des officiers d'artillerie.

Quant aux affûts, il me semble que nous en manquons, ainsi que de caissons. Car, indépendamment des 142 pièces que j'ai demandées, il n'y a pas d'inconvénient à avoir à Gênes, Grenoble et Alexandrie une certaine quantité de pièces, d'affûts et de caissons, qui peuvent servir à réparer les pertes de quelque bataille. Quant à l'artillerie de siége, je n'ai que le tableau no 7, qui n'est point suffisant. Je remarque seulement qu'il faudrait, pour défendre Peschiera, 90 bouches à feu, dont 10 de 24 et 10 de 18. Cette place est de peu de résistance; au lieu de 4,000 hommes, il n'en faudrait pas 1,200, et les 10 pièces de gros calibre qui y sont pourraient figurer au siége de

Mantoue. Je ne voudrais pas de grosses pièces à la citadelle de Vérone par la même raison. Ferrare est démolie; Brescia ne mérite pas qu'on s'en occupe, Orzinovi non plus. Le fort Urban est démoli.

Je désire un tableau qui me fasse connaître la quantité de pièces de siége qui appartiennent à la France, celles qui appartiennent au royaume d'Italie; l'approvisionnement que j'ai ordonné, ce qui existe et ce qui manque. En me représentant ce travail sur l'artillerie de siége du royaume d'Italie, présentez-m'en un pareil sur l'artillerie de campagne, afin que, par un décret général, je puisse ordonner pour les deux parties des dépenses uniformes et fondamentales, et prescrire des constructions dans les arsenaux de Pavie et de Turin, pour mettre sur le meilleur pied l'artillerie de nos places. Mais dans ce moment-ci ce travail est pressé; je désire l'avoir avant la fin d'octobre. Ordonnez au général Sorbier d'évacuer de Palmanova toute l'artillerie qui est inutile à l'armement de cette place. De Palmanova le transport n'est point difficile, en se servant de la mer jusqu'à Venise, et de là on peut arriver facilement par le Pô à Alexandrie qui doit être le grand dépôt de toute l'Italie, parce que l'on a le temps de l'approvisionner et de le mettre à l'abri de tout revers. Quant à l'artillerie du royaume de Naples, c'est encore un chaos, et il faut attendre que l'ordre soit rétabli dans cette administration pour asseoir ses idées.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10834. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Monsieur Dejean, le général de brigade Andréossy est trop âgé pour commander le génie à l'armée; j'ai donné ordre qu'il se rendît à Paris. Je n'ai pas assez d'officiers du génie à l'armée; j'en ai besoin de vingt autres. Donnez l'ordre aux officiers dont l'état est ci-joint de se rendre en poste à Mayence avant le 1er octobre. Donnez l'ordre au général Chasseloup de se rendre en poste, en traversant le Tyrol, à Augsbourg, où il est nécessaire qu'il soit arrivé avant le 1er octobre; mon intention est de lui confier le commandement du génie de l'armée. Le général Marescot me paraît trop nécessaire en France par le genre de guerre que je vais faire; il n'est point impossible que l'ennemi puisse faire une pointe sur nos frontières, il faut donc qu'il soit à portée pour qu'il puisse y pourvoir. Vous chargerez des travaux d'Alexandrie le colonel Liédot, qui, s'il était nécessaire, commande-

rait le génie de la place d'Alexandrie. Donnez l'ordre au général Chambarlhiac, qui est à Naples, de se rendre en poste avec toute diligence à Augsbourg en traversant le Tyrol. Donnez l'ordre à la 3e compagnie du 4e bataillon de sapeurs, qui est à Belle-Ile en mer, à la 5e, qui est aux îles Saint-Marcouf, et à la 9e, qui est à Ostende, de se rendre à Mayence pour rejoindre la Grande Armée. Donnez l'ordre au 5e bataillon de sapeurs de se rendre à la Grande Armée. Le génie de l'armée d'Italie sera commandé par le général Lery.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10835. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Monsieur Dejean, vous trouverez ci-joint un décret pour la formation d'une légion polonaise. Vous ferez appeler le général Zajonchek, pour qu'il vous propose des officiers polonais pour former le cadre du 1er bataillon. Mon intention est que les deux tiers au moins des officiers soient polonais; l'autre tiers sera pris parmi les officiers qui n'ont pas servi dans nos rangs, mais qui veulent servir et verser leur sang pour la patrie.

Vous donnerez pour instruction au chef de la légion de pourvoir à son habillement, et d'envoyer des officiers aux avant-postes de l'armée française pour recueillir les déserteurs prussiens et les organiser. Quand le cadre du 1er bataillon sera rempli, on formera le second.

Je désire que le général Zajonchek ne prenne point les officiers polonais qui servent dans l'armée et qui y sont utiles, mais qu'il les prenne dans l'intérieur, où il y en a beaucoup de réformés.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10836. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Monsieur Dejean, j'ai pris dans le temps, à Braunau, un décret pour appeler les officiers réformés et en former un escadron pour servir à la correspondance de l'armée; j'exigeais spécialement qu'ils sussent parler allemand. Remettez-moi ce décret sous les yeux, et faites-moi connaître ce qui en a empêché l'exécution. Le maréchal Kellermann avait été chargé de le former. Il me semble qu'il m'a dit

que l'expérience avait prouvé que cette organisation devait être faite différemment; demandez-lui des renseignements là-dessus.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10837. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Mon Cousin, je vois sur l'état de situation qu'il y a à Ulm un officier du génie, qu'il y en a trois à Augsbourg, deux à Braunau, un à Passau. J'ai ordonné qu'il y eût quatre officiers du génie à Braunau; on peut en laisser un à Augsbourg; il n'en faut point à Passau ni à Ulm.

La division du général Malher, dans le corps du maréchal Ney, n'a point d'officier du génie : faites-en nommer un. Les sapeurs sont à Augsbourg, Kehl, Ulm : il ne faut pas qu'il en reste aucun dans ces endroits, hormis la 7ᵉ compagnie, qui restera à Braunau. Envoyez l'ordre à la 1ʳᵉ compagnie du 2ᵉ bataillon de sapeurs, qui est à Palmanova, de venir rejoindre par le Tyrol son bataillon; elle se dirigera sur Ulm, où elle recevra de nouveaux ordres.

Aucun général de brigade du corps du génie ne commandera son arme dans un corps d'armée. Ils seront tous attachés à l'état-major général. Donnez l'ordre aux généraux de brigade Kirgener et Cazal de se rendre au quartier général. Le général Andréossy est trop âgé; donnez-lui l'ordre de se rendre à Paris, où il prendra les ordres du ministre Dejean. Le général de brigade Kirgener commandera provisoirement en chef le génie de l'armée. Le général Cazal remplira les fonctions de directeur du parc. Je donne ordre d'envoyer encore vingt officiers du génie, qui seront à la suite de l'état-major général. Vous voyez que déjà j'en ai besoin de cinq pour Würzburg et les deux autres postes.

Je donne l'ordre que le général Chasseloup se rende en poste à Augsbourg, pour commander le génie à la Grande Armée, et que le général Chambarlhiac se rende à Augsbourg.

Je donne ordre que les 3ᵉ, 5ᵉ et 7ᵉ compagnies de sapeurs se rendent à Mayence pour rejoindre la Grande Armée. Je donne aussi l'ordre que le 5ᵉ bataillon de sapeurs se rende à la Grande Armée. Il est nécessaire qu'il y ait un petit parc du génie, composé de trois ou quatre mille outils, d'une compagnie de mineurs, des ouvriers du génie, d'une dizaine d'officiers du génie, d'un millier de sapeurs, et d'une compagnie de pontonniers avec quelques voitures et les moyens

de passer une rivière. Ce corps, ainsi composé, sera commandé par le général Cazal, directeur du parc, aura son commissaire des guerres, et recevra un ordre de mouvement particulier. Il pourra être susceptible d'être divisé en deux corps lorsque les mouvements seront douteux, mon intention étant de le tenir toujours à portée des lieux où je puis en avoir besoin. Je pense que, conformément à l'ordonnance, tous les sapeurs, pontonniers et ouvriers sont armés de fusils.

Avons-nous un équipage de pont? Je n'en vois pas sur l'état de situation; il serait absurde que le général Songis eût laissé une si grande armée sans moyens de passer une rivière. Dans tous les cas, je suis dans la croyance que l'équipage de pont sera avant le 4 octobre à Augsbourg. S'il est à Strasbourg, comment, sans équipage de pont, passerai-je l'Elbe?

Le corps du maréchal Bernadotte a la 8e compagnie d'ouvriers et une escouade d'une autre compagnie : cela est trop. Le corps du maréchal Davout n'a point de pontonniers et n'a que dix-huit ouvriers. Le corps du maréchal Soult n'a que vingt-quatre ouvriers et point de pontonniers. Il n'y a pas, en général, assez d'ouvriers avec les corps d'armée. Il faudrait au moins trente-six ouvriers par chaque corps. Il n'y a de pontonniers qu'au corps du maréchal Bernadotte, et, par l'état de situation, il paraît que tous les pontonniers sont à Augsbourg et à Ulm. Il est nécessaire que vous en envoyiez une compagnie au maréchal Davout, une au maréchal Soult, une au maréchal Augereau, une au maréchal Lefebvre, une à la réserve de cavalerie, une à la Garde; une autre restera au parc.

Dans la 4e division de dragons, commandée par le général Sahuguet, le général Laplanche commande deux régiments; il manque deux généraux de brigade, car les six régiments sont présents. Il manque un général de brigade à la cavalerie légère du maréchal Davout. Il manque deux généraux de brigade à la division du général Beaumont. Il manque un général de brigade au général Nansouty. Il manque un général de cavalerie légère au maréchal Augereau. Il me faut donc un général de brigade de cuirassiers, quatre généraux de brigade de dragons, deux généraux de cavalerie légère pour les maréchaux Davout et Augereau. J'ai ici Durosnel et Defrance; je donne ordre que les généraux Margaron et Saint-Sulpice rejoignent leurs brigades, et que le général Grouchy se rende à sa division. Il y aura à la réserve de cavalerie, sous les ordres du prince Murat, deux brigades de hussards et de chasseurs. Une sera commandée par le général Lasalle, et l'autre par le général Milhaud. Celle du général

Lasalle sera composée des 5e et 7e de hussards; celle du général Milhaud, des 11e et 13e de chasseurs. Par ce moyen, le 1er corps d'armée, les 3e, 4e, 5e et 6e corps n'auront chacun que trois régiments de cavalerie légère, et le 7e n'en aura que deux. Les régiments de ces brigades de cavalerie légère pourront être changés quand ils seront fatigués. Il faut effacer le général de brigade Dumoulin de dessus les états de situation de la Grande Armée. Il y a un général de trop dans la division Suchet; il faut rappeler le général Rey à l'état-major général. Le général Dupont a un général de division de trop; il lui manque un général de brigade. Je donne l'ordre que tous les adjudants commandants et tous les adjoints à l'état-major qui sont dans l'intérieur se rendent à la Grande Armée.

J'envoie le général Defrance à la division Nansouty, pour commander les carabiniers, et le général Durosnel au corps du maréchal Augereau. Donnez l'ordre qu'on réunisse les deux brigades de cavalerie légère : celle de hussards à Kronach et celle de chasseurs à Lichtenfels.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10838. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Mon Cousin, les places de Kœnigshofen, de Kronach et de Würzburg pouvant devenir les points d'appui de la Grande Armée, il sera nécessaire qu'il y soit nommé de bons commandants et qu'on y dirige des compagnies d'artillerie et des officiers du génie. On donnera à l'officier du génie commandant dans chacune de ces places une somme de 30,000 francs pour commencer les travaux. Il y aura dans chaque place un commissaire des guerres, et on donnera à chacun d'eux 30,000 francs pour en commencer les approvisionnements, auxquels on ne touchera pas pour les consommations journalières, à moins que la place ne fût cernée.

On prendra, le 2 octobre, possession des trois places que j'ai indiquées ci-dessus; on les mettra en état d'être à l'abri d'un coup de main. Le 3 ou le 4 octobre au plus tard, on devra placer en batterie dans ces trois places de l'artillerie, qu'on y enverra de Forchheim, de Würzburg et d'Augsbourg. On y disposera sur-le-champ tous les magasins nécessaires et le local convenable pour les hôpitaux de l'armée, et généralement tout ce qui est nécessaire dans les places qui servent de points d'appui aux armées.

Si la petite place de Kœnigstein, sur la route de Limburg à Francfort, appartient à un prince de la Confédération du Rhin, on l'occupera le 2 octobre et on la mettra en état de défense. Il est nécessaire que le roi de Bavière donne des ordres pour armer et approvisionner Forchheim; qu'il y place un bon commandant, de bons officiers d'artillerie, et que cette place soit mise à l'abri d'un coup de main.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10839. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Mon Cousin, mon intention est que les hussards et les chasseurs suivent le règlement, et qu'à leur entrée en campagne toutes leurs aigles soient envoyées au quartier général. Mon intention est que les régiments de dragons n'aient qu'une aigle par régiment; les deux autres iront au dépôt. Les cuirassiers et les carabiniers auront leurs trois aigles; la cavalerie légère n'aura point d'aigles. Faites exécuter sur-le-champ ces mesures; vous en sentez l'importance.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10840. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Mon Cousin, je ne sais si je vous ai écrit de faire venir à Mayence l'adjudant commandant Jomini, qui est à Memmingen, employé au 6e corps d'armée. Si je ne l'ai pas fait, donnez-lui l'ordre de se rendre au quartier général, où mon intention est qu'il soit employé.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

10841. — AU MARÉCHAL BRUNE.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Mon Cousin, la Prusse a jeté le masque et a couru aux armes. Différents détachements de votre corps d'armée ont eu ordre de partir pour se rendre en toute diligence sur le Rhin. Le roi de Hollande est à la tête d'une réserve de 30,000 hommes français et hollandais, pour défendre la Hollande et le Nord. Ses principales forces sont appuyées à Wesel. Correspondez avec lui, afin que, si vous en aviez besoin, il accourût à grands pas à votre secours. Le

général Rampon se rend à Saint-Omer pour requérir les gardes nationales des départements du Nord et en former un corps de 6,000 hommes, qui se réunira à Saint-Omer. Ce corps sera partagé en deux brigades de 3,000 hommes chacune, que commanderont les généraux Girard, dit Vieux, et Moreau. Le général Rampon rassemblera, au premier événement, 2,000 hommes du corps de réserve et autant de gendarmerie à cheval, ce qui ferait un corps assez considérable pour vous aider.

Faites travailler aux fortifications de campagne. Exercez vos matelots à la cible. Sept mille conscrits sont dirigés sur les corps qui sont sous vos ordres. Je me repose sur vous, tant pour défendre ma flottille de Boulogne que pour garantir Calais, Dunkerque, Ostende et les points de votre commandement depuis la Somme jusqu'à l'Escaut. Je connais votre zèle et vos talents; je me repose sur l'un et sur les autres. Faites-moi connaître la situation de vos lignes; faites réparer ce qui est en mauvais état. Ne souffrez aucune communication des côtes d'Angleterre avec votre ville. Peut-être est-il convenable de faire passer les courriers du plénipotentiaire anglais de nuit et avec mystère, et de montrer sur ses pas beaucoup de troupes; c'est une charlatanerie à laquelle nous ne sommes pas accoutumés, mais dont il peut être utile de faire usage, afin qu'il porte l'opinion qu'une grande quantité de troupes se réunit à Boulogne. Perfectionnez l'organisation de vos bataillons de marine. Il y aura toujours à Paris un corps de 5 à 6,000 hommes qui, en quatre ou cinq jours, au moyen des relais extraordinaires, pourra se porter sur vous. Je fais marcher, par ce moyen, ma Garde et le camp de Meudon en huit jours sur Mayence. Redoublez de surveillance et d'activité.

Napoléon.

Gardez tout ceci pour vous et en grand secret, et ne dites rien qui puisse faire juger la guerre comme certaine.

Archives de l'Empire.

10842. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Monsieur le Général Lemarois, je donne ordre au général Lapanche-Mortière de se rendre à Ancône pour prendre votre commandement. Du moment qu'il sera arrivé, et si même il y avait à Ancône un officier supérieur de distinction auquel vous puissiez confier votre commandement, vous vous rendrez en poste par le

Tyrol à Ulm, et de là vous viendrez me joindre où sera mon quartier général. Vous vous arrêterez à Vérone assez de temps pour prendre connaissance de ce qui se passe en Frioul, à Venise et dans le royaume d'Italie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10843. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Mon Fils, le général Dubesme a tort de rester à Rome; son poste est à Cività-Vecchia. Donnez-lui ordre d'y rester. Ne lui laissez pas ignorer d'ailleurs qu'il me revient contre lui des plaintes pour des affaires d'argent.

Comme roi d'Italie, j'ai un chargé d'affaires à Florence; correspondez avec lui, et ordonnez-lui de faire à la Reine des représentations fortes sur ce qui se passe. Vous-même vous pourriez avoir une correspondance avec la Reine sur cet objet. Par ce moyen, vous parviendrez à faire en Toscane ce que vous voudrez.

Cependant, s'il y avait moyen de faire arrêter ce coquin, et de le faire mettre à Fenestrelle, ce serait une bonne chose.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10844. — AU ROI DE NAPLES.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Les armements se poursuivent de part et d'autre avec activité. Donnez ordre au général du génie Chambarlhiac de se rendre en poste à Ulm, en Bavière, où il recevra de nouveaux ordres. Le général de brigade Montbrun vous est inutile et peut-être nuisible, et il me sera très-nécessaire pour la guerre légère. Donnez-lui également l'ordre de se rendre à la Grande Armée. Renvoyez le général Laplanche-Mortière à Ancône pour y commander; j'ai besoin de rappeler Lemarois près de moi. Mettez la plus grande célérité dans ces mouvements. Voilà le mois d'octobre, les maladies vont finir. Les Anglais, ballottés par les tempêtes, ne pourront plus suivre le même plan d'opérations. D'ailleurs, à force d'opérations inutiles, ils finiront par se dégoûter. Lisez et relisez la dernière lettre que je vous ai écrite, et exécutez-en les dispositions insensiblement, mais constamment.

Du moment que le bruit des armements sera parvenu à Naples, dites qu'on s'arrangera, et, à la nouvelle des premières hostilités, dites qu'on agit de concert avec l'Angleterre pour obliger la Prusse à rendre le Hanovre. Cela paraîtra vraisemblable, lord Lauderdale étant toujours à Paris.

Si vous n'avez pas besoin du général Espagne, renvoyez-le à Milan, où il fera partie de l'armée d'Italie. Si le général Dombrowski ne vous est pas utile non plus, envoyez-le à Paris, d'où je le ferai partir pour l'Allemagne. Ce général polonais pourrait ne pas m'être inutile.

N'ayez aucune inquiétude. Vous n'apprendrez mon arrivée à l'armée et le commencement des hostilités que par nos succès. La conscription marche à force; 20,000 hommes passent les Alpes pour rejoindre vos dépôts; 40,000 hommes remplissent mes cadres. Je vais appeler la réserve. Les gardes nationales sont partout sur pied.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10845. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Je reçois votre lettre du 17 septembre. Un courrier parti hier vous porte l'ordre de réunir à Wesel le 65e et le 72e, toute votre cavalerie, la moitié de votre infanterie hollandaise et quinze pièces attelées. Il est nécessaire que vous fassiez mettre dans vos gazettes qu'un nombre considérable de troupes arrive de tous les points de la France, qu'il y aura à Wesel 80,000 hommes commandés par le roi de Hollande. Je désire que ces troupes soient en marche dans les premiers jours d'octobre, parce que c'est une contre-attaque que vous ferez pour attirer l'attention de l'ennemi pendant que je manœuvre pour le tourner. Toutes vos troupes doivent se porter sur le territoire de la Confédération et se répandre jusqu'à ses limites sans les dépasser ni commettre aucun acte d'hostilité. Ce n'est pas le temps des jérémiades, c'est de l'énergie qu'il faut montrer. J'ai déjà beaucoup soulagé vos finances. Renforcez vos cadres; formez des gardes nationales, donnez une direction à vos journaux. Je ne ferai jamais qu'une paix honorable, on j'écraserai tous mes ennemis. Si vous ne pouvez pas être de votre personne à Wesel le 1er octobre, il faut que le général Michaud s'y trouve et prenne le titre de commandant de votre avant-garde. Formez les deux premiers bataillons des régiments français à 1,150 hommes, et placez les 3es bataillons dans des places fixes où se rendront les conscrits pour être habillés; il en

arrivera plus de 600 à chaque régiment avant un mois. Ne craignez rien pour l'île de Walcheren; les Anglais ne prendraient pas si facilement Flessingue; d'ailleurs le général qui y commande couperait les digues, et ils seraient noyés. Indépendamment du camp de Boulogne, je réunis à Saint-Omer une division de 6,000 hommes de gardes nationales, commandés par le général Rampon. Je serai le 30 septembre à Mayence. Tout ceci n'est que pour vous; tout doit être secret et mystère. Comme l'Impératrice compte, pendant que je serai en Allemagne, porter sa cour à Mayence, la reine de Hollande pourra s'y rendre, si cela lui convient. Si vous ne pouvez pas être à Wesel le 1er octobre, il est nécessaire que vous y soyez rendu le 6. Comme j'imagine que vous pouvez avoir besoin de quelques généraux, si vous le désirez, je vous enverrai le général de division Lagrange. Je pense que toute l'artillerie des places de Berg-op-Zoom, Breda et des places qui garantissent mes frontières du Nord, est prête, et qu'en quinze jours vous pourriez en ordonner l'armement. Le résultat de tout ceci accroîtra vos États et sera une paix solide; je dis solide, parce que mes ennemis seront abattus et dans l'impuissance de remuer de dix ans.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10846. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 20 septembre 1806.

Vilcot, ancien militaire, âgé de cent deux ans, se recommande à la bienveillance de l'Empereur.

Il me sera présenté dimanche. Il aura 2,400 francs pour indemnité de voyage, et une pension annuelle de 600 francs.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10847. — ORDRE

POUR LES GÉNÉRAUX DUROC ET CAULAINCOURT.

Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

Mon intention est d'être le 29 à Mayence; je partirai donc mercredi ou jeudi, à six heures du matin. Je veux passer par Metz, où je m'arrêterai autant de temps que je pourrai, de manière à arriver le 29, avant midi, à Mayence. Je ne veux cependant pas rester plus de huit ou dix heures à Metz. On écrira à Metz pour que le général qui y commande, ou tout autre, ou le dépôt de cavalerie, me pro-

curent 7 ou 8 chevaux et une voiture pour visiter tous les établissements.

J'aurai dans ma voiture l'Impératrice; le prince Jérôme ira dans une des voitures qui m'accompagnent.

Je ne veux pas avoir plus de quatre voitures avec moi, sauf à en envoyer devant ou en faire marcher derrière les autres.

L'Impératrice n'emmènera que Mme Turenne. MM. d'Harville et Ordener l'accompagneront; M. Rémusat se rendra devant à Mayence.

Le grand maréchal du palais pourra marcher en avant, de manière à se trouver à Mayence un jour avant moi.

MM. Caulaincourt, Mortier et Savary marcheront avec moi.

Les deux écuyers généraux, qui ont leurs chevaux, pourront se rendre directement à Mayence.

Il est inutile que je traîne à ma suite des fourgons de cartes et de bagages. Comme il y a deux routes, ils peuvent partir par l'autre route ou aller devant, pour arriver la veille à Mayence.

Le maréchal Bessières et tous les officiers de la Garde doivent être partis en avant; le maréchal Bessières et le grand écuyer s'entendront ensemble ponr qu'ils n'encombrent point les routes.

M. Maret partira vingt-quatre heures après moi et se rendra en droite ligne à Mayence.

M. le général Clarke se rendra directement à Mayence, où il devra être arrivé le 28 au soir.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Lefebvre, libraire.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10848. — NOTE POUR M. DENON.

Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

Demander à M. Denon s'il est vrai qu'on ait retardé hier l'entrée du Muséum, et qu'on ait ainsi fait attendre le public. On ne peut rien faire qui soit plus contraire à mon intention.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10849. — A M. DE CHAMPAGNY.

Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

Monsieur Champagny, on m'assure que les Maltais qui sont en Corse sont dans la plus grande misère. Je désire que vous m'apportiez mercredi un rapport qui me fasse connaître ce que je leur avais accordé, et pourquoi ils ne sont pas payés. Je désirerais que vous

m'apportassiez également mercredi une note qui me fît connaître ce qu'il faudrait faire pour encourager la culture du coton en Corse, où l'on dit qu'il vient très-bien. Ce serait un moyen de donner du travail à ces Maltais, qui ont l'usage de ces cultures.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10850. — AU ROI DE BAVIÈRE.

Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

Monsieur mon Frère, il y a plus d'un mois que la Prusse arme, et il est connu de tout le monde qu'elle arme contre la France et la Confédération du Rhin. Nous cherchons ses motifs sans pouvoir les pénétrer. Les lettres que Sa Majesté Prussienne nous écrit sont amicales. Son ministre des affaires étrangères a notifié à notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire qu'elle reconnaissait la Confédération du Rhin et qu'elle n'avait rien à objecter contre les arrangements faits dans le midi de l'Allemagne. Les armements de la Prusse sont-ils le résultat d'une coalition avec la Russie, ou seulement des intrigues des différents partis qui existent à Berlin et de l'irréflexion du cabinet? Ont-ils pour objet de forcer la Hesse, la Saxe et les villes hanséatiques à contracter des liens que ces deux dernières puissances paraissent ne pas vouloir former? La Prusse voudrait-elle nous obliger nous-même à nous départir de la déclaration que nous avons faite que les villes hanséatiques ne pourront entrer dans aucune confédération particulière, déclaration fondée sur l'intérêt du commerce de la France et du midi de l'Allemagne, et sur ce que l'Angleterre nous a fait connaître que tout changement dans la situation présente des villes hanséatiques serait un obstacle de plus à la paix générale? Nous avons aussi déclaré que les princes de l'empire germanique qui n'étaient point compris dans la Confédération du Rhin devaient être maîtres de ne consulter que leurs intérêts et leurs convenances; qu'ils devaient se considérer comme parfaitement libres; que nous ne ferions rien pour qu'ils entrassent dans la Confédération du Rhin, mais que nous ne souffririons point que qui que ce fût les forçât de faire ce qui serait contraire à leur volonté, à leur politique, aux intérêts de leurs peuples. Cette déclaration si juste aurait-elle blessé le cabinet de Berlin, et voudrait-il nous obliger à la rétracter? Entre tous ces motifs, quel peut être le véritable? Nous ne saurions le deviner, et l'avenir seul pourra révéler le secret d'une conduite aussi étrange qu'elle était inattendue. Nous avons été

un mois sans y faire attention. Notre impassibilité n'a fait qu'enhardir tous les brouillons qui veulent précipiter la cour de Berlin dans la lutte la plus inconsidérée. Toutefois les armements de la Prusse ont amené le cas prévu par l'un des articles du traité du 12 juillet, et nous croyons nécessaire que tous les souverains qui composent la Confédération du Rhin arment pour défendre ses intérêts, pour garantir son territoire et en maintenir l'inviolabilité. Au lieu de 200,000 hommes que la France est obligée de fournir, elle en fournira 300,000, et nous venons d'ordonner que les troupes nécessaires pour compléter ce nombre soient transportées en poste sur le bas Rhin. Les troupes de Votre Majesté étant toujours restées sur le pied de guerre, nous invitons Votre Majesté à ordonner qu'elles soient mises sans délai en état de marcher avec tous leurs équipages de campagne, et de concourir à la défense de la cause commune, dont le succès, nous osons le croire, répondra à sa justice, si toutefois, contre nos désirs et même contre nos espérances, la Prusse nous met dans la nécessité de repousser la force par la force [1].

NAPOLÉON.

Moniteur du 27 septembre 1806.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10851. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

Monsieur mon Frère, M. de Vintzingerode retournant près de Votre Majesté après avoir séjourné plusieurs mois près de moi, je ne veux pas laisser échapper cette occasion de lui renouveler l'assurance de tous mes sentiments. La lettre que je lui ai écrite hier l'aura mise au fait de la politique du moment. En vérité, je n'y comprends rien; si vous y entendez un peu mieux que moi, je verrai avec plaisir ce que vous en pensez. Toutefois j'imagine que nous sommes très-près du dénoûment. Je serai charmé de voir une occasion où vos troupes puissent mériter, comme elles l'ont fait dans tant de circonstances, de nouveaux titres à la gloire. Je ne veux point terminer ma lettre sans me réjouir avec Votre Majesté des nouveaux liens qui vont nous unir. Dans peu de jours je vais lui envoyer faire la demande de la princesse Catherine. Je crains que les noces ne soient un peu dérangées. N'importe, d'autres moments viendront où nous referons mieux ce que l'on fait en bottes. Ne serait-il pas convenable à la grandeur et

[1] Des lettres analogues furent adressées au roi de Wurtemberg, aux grands-ducs de Berg, de Bade et de Hesse-Darmstadt, au prince Primat et au Collége des princes de la Confédération du Rhin.

à la nouvelle position de votre Maison que des parents aussi proches que des fils et des frères ne prissent aucun service étranger? Je parle pour l'avenir; car, pour le présent, je n'y attache pas d'autre importance.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10852. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

M. le général Clarke verra le duc d'Aremberg avant la nuit. Il lui fera connaître qu'il serait nécessaire qu'il formât dans ses États une compagnie de chasseurs d'une centaine d'hommes montés sur de petits chevaux, qui pourraient le suivre à l'armée et y rendre des services. Ce serait un moyen qu'il y fût utilement. Cela entrerait dans le contingent qu'il doit fournir comme prince de la Confédération.

M. Clarke verra le prince de Hohenzollern pour le même objet. Il faudrait que ces compagnies fussent levées très-promptement pour qu'elles pussent servir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10853. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

Mon Cousin, vous m'enverrez un état militaire de Hesse-Cassel, avec le nom et la force des régiments, ainsi que leur composition; vous y joindrez leurs cantonnements et leurs positions actuelles.

Vous m'enverrez un mémoire qui déterminera quelle serait la meilleure manière d'attaquer Hesse-Cassel, quelle résistance il pourrait opposer à l'armée qui attaquerait, quels obstacles on rencontrerait, et quel nombre de troupes l'Électeur possède.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse de Sainte-Aldegonde.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10854. — AU GÉNÉRAL BERTRAND.

Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

Monsieur le Général Bertrand, vous partirez dans la journée de demain; vous irez à Worms, vous passerez là le Rhin. Vous vous assurerez que toutes les mesures sont prises pour la passage de ma Garde à Mayence. Vous irez à Cassel, et vous vous assurerez qu'on

travaille à mettre cette place en état, et que tous les ordres sont arrivés pour l'approvisionner.

Vous irez, avec les précautions convenables, voir la forteresse de Hanau. Peut-on s'en emparer par un coup de main ou non? Si cela est prudent, vous irez voir la forteresse de Marburg. Vous continuerez votre route sur Cassel (Hesse). Vous serez censé avoir des lettres pour mon chargé d'affaires; vous aurez bien soin de vous assurer avant qu'il y est.

Il y a plusieurs petites places autour de Francfort; vous vous en informerez. Vous ne voyagerez point de nuit de Francfort à Cassel, et vous tiendrez note de tout ce qui peut m'intéresser.

De Cassel vous prendrez la route qui mène droit sur Cologne, toujours de jour. Vous observerez le système des localités du pays entre Wesel, Mayence, Cassel et Cologne. Combien y a-t-il de routes et de grandes communications? Vous prendrez là aussi des renseignements sur les chemins de Cassel à Gotha, de Cassel à Gœttingen, de Cassel à Paderborn. Qu'est-ce que c'est que la place de Cassel? Est-elle armée et de résistance? Jetez un coup d'œil sur les troupes de l'Électeur, sur leur situation actuelle, sur son artillerie, ses milices, ses places fortes. De Cologne vous viendrez me rejoindre à Mayence; vous passerez sur la rive droite et vous jetterez un coup d'œil sur la nature du pays de Dusseldorf, de Wesel et de Cassel. Le 29 septembre je serai à Mayence, où j'ai besoin que vous me rapportiez votre reconnaissance. Vous recueillerez à Cassel des renseignements de toute espèce sur tout le système du pays. Vous sentez combien il est important que vous vous le mettiez bien dans la tête, non-seulement pour le début de la campagne, mais encore pour les suites.

Napoléon.

Comm. par le colonel Henry Bertrand.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10855. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Saint-Cloud, 21 septembre 1806.

Mon Cousin, vous enverrez un officier du génie intelligent, sous prétexte de porter des lettres à M. Bignon, à Hesse-Cassel, mais dans le fait pour observer tout ce qu'il sera possible. Il ira de Francfort à Hesse-Cassel et retournera de Hesse-Cassel droit sur Coblentz. Il ira à petites journées, déjeunera, dînera, couchera en route. Il observera tout avec prudence : la nature des chemins, les montagnes, les rivières, la population des villes, villages, les distances; il fera

un rapport sur les places fortes que possède l'Électeur, telles que Hanau, Marburg, Giessen et autres postes fortifiés; il donnera des croquis de tout ce qu'il aura observé de remarquable.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse de Sainte-Aldegonde.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10856. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie une lettre qui est un trait de lumière; j'ai en conséquence jugé convenable d'adresser la lettre ci-jointe[1] au prince Primat. Mon intention est de la faire paraître dans *le Moniteur*. Vous l'apporterez ce soir à ma signature, et vous tiendrez des courriers tout prêts pour l'expédier à Aschaffenburg, en priant le prince Primat de ne la laisser connaître que le 1er octobre, mais de la communiquer confidentiellement à la Saxe, à la Hesse, à la Bavière, à Wurtemberg et à Bade.

Il est convenable que vous envoyiez chercher aujourd'hui le ministre de Cassel. Vous lui parlerez avec beaucoup de douceur sur les armements actuels et sur le parti définitif que son souverain veut prendre. Il est convenable que vous lui disiez quelque chose du traité signé à Berlin, en lui marquant votre étonnement de ce que l'Électeur puisse ainsi renoncer à toute souveraineté. Vous engagerez M. de Malzburg à expédier un courrier à Cassel pour qu'on cesse les armements et qu'on déclare ce que l'on veut.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10857. — A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, il est nécessaire que M. de Hohenzollern forme une compagnie de 140 dragons à cheval, tous Allemands. Comme tous les efforts qu'il fera ne sont pas d'accord avec ses moyens, vous lui direz qu'en secret je lui donnerai le subside nécessaire. Vous lui ferez connaître que mon motif est de fournir à la Maison de Hohenzollern les moyens de se montrer dans cette circonstance.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

[1] Pièce n° 10762.

10858. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Monsieur Dejean, j'ai pris, il y a peu de jours, un décret pour former une première légion du Nord à Juliers. Le maréchal Berthier me mande que la quantité de déserteurs est si considérable, que l'on peut espérer d'en former plusieurs. J'ai donc résolu d'en organiser une autre à Nuremberg, et d'en donner le commandement au colonel Henry. Faites donc, avant mercredi, un travail pour la nomination des officiers du 1er bataillon, et concertez-vous avec les généraux Zajonchek et Henry, pour ces nominations.

Lorsque les 1ers bataillons seront formés, on organisera les 2es. Mon intention est que chaque légion soit composée de quatre bataillons. Il y aura un adjudant commandant chargé de la correspondance avec les deux colonels.

Les colonels pourront faire des proclamations pour provoquer à la désertion, sans jamais prononcer le nom de Pologne. On promettra aux soldats d'être employés sur le continent, des avantages, d'être traités comme les soldats français, et aux sous-officiers de conserver leur grade, si du reste ils ont les qualités nécessaires.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10859. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Monsieur Dejean, je viens d'être instruit que Wesel était approvisionné d'une grande quantité de farine que les Prussiens y ont laissée, et qu'il y en a quatre magasins pleins. Faites vérifier cela, afin qu'on ne vous le porte point comme ayant été acheté. Faites-moi connaître ce qu'il y a, et si cela fera une ressource pour les approvisionnements de siége. Pensez sérieusement aux approvisionnements de Mayence; à la vérité, il est très-probable que je n'en aurai pas besoin pour le siége, mais certainement j'en aurai besoin pour les faire venir à Würzburg, et nourrir l'armée par le Mein.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Empire.)

10860. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Monsieur Dejean, donnez des ordres pour qu'au 1er octobre un

pont de bateaux soit jeté sur le Rhin, à Wesel. Ledit pont existera jusqu'à nouvel ordre. Je désire que l'emplacement en soit vis-à-vis l'île de Büderich, et que le génie, qui doit faire les ouvrages permanents, donne à cet ouvrage la force d'une bonne tête de pont.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10861. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Je vais appeler une réserve. Il faut que le décret soit prêt. Voici comment je veux la distribuer :

200 hommes, à raison de deux hommes d'élite par département, pour les régiments de carabiniers.
600 hommes, à raison de six hommes d'élite par département, pour les douze régiments de cuirassiers.
600 hommes d'élite pour les huit régiments d'artillerie à pied.
2,000 hommes d'élite pour les quatre régiments d'artillerie de la marine.

3,400 hommes d'élite.

Il restera 26,400 hommes que je veux distribuer de la manière suivante : 6,000 hommes entre les quatorze 3es et 4es bataillons qui sont au camp de Boulogne, et depuis la Somme jusqu'à l'Escaut, y compris Anvers; 2,000 entre les quatre régiments qui sont en Bretagne; 2,000 entre les quatre régiments qui sont à l'île d'Oleron et dans la 12e division militaire; 4,000 entre les six régiments qui sont à Paris, et 12,400 entre les quarante régiments appartenant à la Grande Armée qui sont sur le Rhin. En faisant la répartition de ces hommes, vous consulterez le besoin de chaque corps. Vous considérerez moins la situation générale des régiments que celle de leurs 3es bataillons et ce qu'ils reçoivent de la conscription de 1806. Ce sont de nouvelles réserves que je forme. Peu importe la quantité d'hommes qu'ils ont à la Grande Armée; plus ils en auront et plus ils en perdront. Mais ce qui m'importe, c'est que j'aie à Boulogne, en Bretagne et à ma réserve sur le Rhin un grand nombre d'hommes.

Vous aurez soin qu'aucun corps ne reçoive au delà de 1,000 hommes, outre ce qu'il recevra de la réserve et ce qu'il a eu de la conscription de 1806. Vous n'appellerez dans les corps qui sont en

Bretagne aucun Piémontais ni aucun conscrit des dix-huit départements connus sous la dénomination de départements de l'Ouest. Vous ne mettrez dans les régiments qui sont à Paris aucun homme des dix-huit départements de l'Ouest. Vous mettrez dans les 31e et 111e des Piémontais. Du reste, vous destinerez le plus possible aux bataillons de dépôt les conscrits voisins des lieux où se trouvent aujourd'hui les dépôts qui ne doivent point changer. Il est cependant convenable de donner aux régiments la réserve de la conscription des départements qui les recrutent.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10862. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Mon Cousin, voici mon itinéraire : je partirai de Saint-Cloud jeudi 25 du mois. Je serai le 27 à Metz, où je resterai sept à huit heures. Je serai, le 28 au soir ou le 29 au matin, à Mayence. J'attendrai de vos nouvelles le 30 et le 1er. Réglez-vous là-dessus pour la marche de vos courriers.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10863. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Mon Cousin, voici la route pour l'armée : Mayence, Francfort; de là par la rive gauche du Mein, qu'on passera à Aschaffenburg, Würzburg et Bamberg. Placez là des commandants d'armes, et tracez-y des étapes. Faites reconnaître la route de Mayence, Darmstadt et Aschaffenburg. La route de l'armée pour communiquer avec Ulm, Augsbourg et les hôpitaux qui sont de ce côté, sera de Bamberg à Nuremberg, Anspach, Ellwangen et Ulm. Il est nécessaire que là aussi il y ait des étapes tracées. Mon intention est que tous les malades sortant des hôpitaux établis en Bavière, en Souabe et sur la rive droite du Danube, se réunissent à Ulm, où, après un repos, on en formera des détachements de 100 hommes pour rejoindre l'armée à Bamberg. Il est une autre route à reconnaître, de Würzburg à Boxberg, Neckarelz et Manheim. Cette route a deux avantages : d'abord plus courte pour ce que j'ai du côté de Strasbourg, et je la crois meilleure; ensuite il peut y avoir tel événement où la communication de Francfort serait inquiétée par des partisans.

Je désire que vous envoyiez un ingénieur géographe reconnaître et faire des croquis en détail de ces trois routes : 1° de Mayence, Francfort, Aschaffenburg et Würzburg; 2° de Mayence, Darmstadt et Aschaffenburg; 3° de Manheim, Neckarelz et Würzburg.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10864. — AU ROI DE HOLLANDE.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Mon Frère, je donne ordre au ministre Dejean de diriger sur Wesel les généraux de brigade Laroche, Ruby et Grandjean. Mon intention est que vous organisiez une avant-garde de la manière suivante :

Commandants : avant-garde, le général Michaud; artillerie, le général Drouas; génie, un de vos officiers.

Chef d'état-major : le chef d'escadron Ferrière, à moins que le général Michaud n'aime mieux prendre un des généraux de brigade que je vous envoie.

1re brigade : un des généraux de brigade que je vous envoie; le 65e régiment, 2,000 hommes; Hollandais, 2,000 hommes; huit pièces d'artillerie attelées, servies par l'artillerie hollandaise.

2e brigade : un des généraux de brigade français; le 72e régiment, 2,000 hommes; Hollandais, 2,000 hommes; huit pièces d'artillerie attelées, servies par l'artillerie hollandaise.

Vous pouvez joindre à chaque brigade un général de brigade hollandais et un adjudant commandant hollandais.

Ces 8,000 hommes seront renforcés du bataillon de 1,000 hommes du duc de Clèves. Ils se réuniront sans délai à Wesel et se concentreront dans une position militaire, à une ou deux lieues en avant de Wesel. Vous joindrez aussi à cette avant-garde 1,000 hommes de cavalerie hollandaise, ce qui fera un total de 9 à 10,000 hommes. Vous réunirez le reste de vos troupes hollandaises, que j'estime être 8 à 9,000 hommes, au camp d'Utrecht, sous les ordres du général Dumonceau. Il sera partagé en deux brigades; il pourra ou se réunir à vous, ou se porter sur le bord de la mer, suivant les différentes circonstances.

Cette avant-garde est destinée à couvrir mes frontières du Rhin et ne s'en écartera que pour inquiéter l'ennemi; mais elle manœuvrera de manière à n'être jamais coupée du Rhin.

Votre commandement s'étendra de la Moselle à Coblentz jusqu'à la mer.

Après les quinze premiers jours d'opération, du moment que la guerre aura pris une couleur, il sera possible que je fasse rentrer ce corps pour protéger mes frontières de France. Il serait possible aussi que je le fisse pousser jusqu'à Münster et Cassel, selon les événements. Je vous donnerai une instruction plus détaillée lorsque les hostilités commenceront.

Faites que je trouve à Mayence un de vos aides de camp qui m'apporte l'état de situation de votre corps d'armée. Donnez de l'argent pour monter votre cavalerie. Vous devez avoir au moins 2,000 hommes de cavalerie. Le 8e corps de la Grande Armée sera aussi à Mayence et manœuvrera de manière à n'être jamais coupé du Rhin.

Je laisse à Paris de quoi former un corps de réserve de 8,000 hommes, et j'ai à Boulogne 15 ou 16,000 hommes dans le camp. Le général Rampon, avec 6,000 hommes de gardes nationales, est à Saint-Omer.

Je vous donne l'autorisation nécessaire pour pouvoir, selon les circonstances, défendre les parties attaquées de la France. Il n'y a point de nécessité que vous vous rendiez le 2, le 3, le 4 à Wesel, si les affaires de votre royaume vous retiennent en Hollande; il suffit que votre avant-garde y soit; mais il sera convenable que vous y soyez le 8.

Donnez ordre au général Michaud de correspondre avec le maréchal Kellermann, avec le commandant du 8e corps et avec la Grande Armée, autant que cela sera nécessaire.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10865. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Monsieur Dejean, présentez-moi demain soir un état en trente colonnes, chaque colonne indiquant le lieu où se trouveront les troupes en marche depuis le 25 septembre jusqu'au 25 octobre, en y comprenant les détachements que j'ai fait partir et même ceux de ma Garde. J'ai besoin de cet état demain mardi.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

10866. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 22 septembre 1806.

Monsieur Dejean, voici un rapport sur la compagnie Breidt. J'ai pris dernièrement un décret pour que 250 caissons soient attelés et prêts le plus tôt possible à Strasbourg, où ils doivent recevoir un ordre de mouvement. Mon intention n'est pas que ces caissons aillent en Allemagne sans être équipés, mais que les hommes et chevaux soient pris à Sampigny, Bruxelles et Paris, et que de ces trois points ils soient dirigés sur Mayence, où ils attendront des ordres.

Écrivez à l'intendant général que, s'il y a 300 chevaux haut-le-pied, il les fasse atteler à des voitures que l'artillerie d'Augsbourg pourrait prêter. Je préférerais les voitures qu'on appelle prolonges. On pourrait acheter des charrettes du pays; on attellerait les 300 chevaux à 72 de ces charrettes, ce qui pourra servir à toute espèce de transports.

Quant aux marmites et bidons qui sont à Strasbourg, envoyez les quatre cinquièmes de tout à Mayence, d'où on les distribuera. Faites connaître au maréchal Berthier qu'il faut que les corps achètent les marmites chez les paysans, en payant, car ces marmites n'arriveront jamais à temps.

Écrivez à tous les majors des dépôts de faire confectionner des capotes pour leurs corps; les masses sont tellement fortes qu'elles pourront fournir à cette dépense. Sur les capotes qui sont à Augsbourg, faites-en donner 1,800 au 21e léger.

Faites-moi connaître le numéro qu'auront les 250 caissons de nouvelle levée, et le temps où les brigades pourront être rendues à Mayence.

Écrivez à tous les dépôts de faire confectionner autant de paires de souliers qu'ils ont d'hommes à la Grande Armée.

Ce qui mérite le plus ma sollicitude, ce sont les outils du génie. Faites-en diriger de tous les points sur Mayence; il est impossible qu'on n'en ait pas recueilli une trentaine de mille à la Grande Armée. Que sont devenus ceux qu'on y a envoyés et que j'ai payés sur le budget de cette année? Je connais un endroit dans un arrondissement de corps d'armée où il y en a 5,000. Le génie ne croit pas en avoir; le génie ne sait ce qu'il a; cette partie, jusqu'à cette heure, a été bien mal organisée à la Grande Armée.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10867. — A M. DE CHAMPAGNY.

Saint-Cloud, 23 septembre 1806.

Il existe à la Bibliothèque beaucoup de pierres précieuses brutes. Il faut les distribuer aux bons graveurs de Paris pour graver divers portraits. Cela encouragera l'industrie et donnera du travail aux artistes.

Prendre des mesures pour établir à Bordeaux et à Rouen des ateliers de travail pendant la morte saison.

Donnez l'ordre au directeur général de l'octroi de la navigation du Rhin d'organiser les bureaux d'Emmerich, Clèves et Dusseldorf.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10868. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 23 septembre 1806.

Vous ferez arrêter l'individu qui a signé ce mémoire[1]. Mon intention est que la calomnie dont il s'est rendu coupable envers ma Garde soit punie. Vous le ferez expliquer sur ce qu'il dit avoir donné à la gendarmerie d'élite. Il n'y a pas dans ma Garde d'homme assez vil pour recevoir ces honteuses rétributions de la part d'un fournisseur. Cette connivence même de sa part serait criminelle, puisqu'il serait d'accord pour faire une friponnerie. Donnez ordre qu'on arrête la publication de ces pamphlets, car il ne doit pas être souffert qu'un misérable puisse calomnier ainsi de braves gens. S'il avait des droits, que ne s'adressait-il au ministre?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10869. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 23 septembre 1806.

Monsieur Dejean, vous devez vous adresser, pour les différentes dispositions relatives à mon armée de Naples, au roi de Naples lui-même. Vous vous êtes adressé au maréchal Masséna, ce qui a été d'un mauvais effet. C'est le roi de Naples qui commande mon armée; c'est à lui que vous devez vous adresser.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

[1] Pamphlet d'un nommé Lasalle contre la gendarmerie d'élite et le général Savary.

10870. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Saint-Cloud, 23 septembre 1806.

Vous trouverez ci-joint l'itinéraire d'une route qu'on me dit exister de Worms à Würzburg; envoyez un officier la reconnaître. Il m'importe beaucoup d'avoir des renseignements sur cette route, qui peut m'être utile dans bien des circonstances.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10871. — ORGANISATION DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Saint-Cloud, 23 septembre 1806.

Général en chef, le vice-roi;

Chef d'état-major général, le général Charpentier; commandant en chef l'artillerie, le général Sorbier; commandant en chef le génie, le général Lery; ordonnateur en chef, le sieur Joubert.

L'armée d'Italie sera composée de cinq divisions actives.

Les deux premières divisions, commandées par les généraux Seras et Broussier, seront composées de deux bataillons du 13e régiment d'infanterie de ligne, de trois bataillons du 35e de ligne, de deux bataillons du 53e de ligne, de trois bataillons du 9e de ligne, de trois bataillons du 92e de ligne, et de deux bataillons du 84e de ligne.

Ces corps devront être complétés avec tout ce qui est disponible des 3es et 4es bataillons, et former, avant la fin d'octobre, 14,000 hommes d'infanterie présents sous les armes.

Le général de division Lacoste commandera la cavalerie légère, composée du 8e régiment de chasseurs et du 6e de hussards, formant 1,200 hommes.

L'artillerie et tous les autres objets continueront à rester sur le même pied où ils sont à présent.

Ce corps, qui continuera à porter le nom de 2e corps de la Grande Armée, donnera ainsi une force de plus de 16,000 hommes.

Pour l'administration et le commandement, ce corps doit faire en tout partie de l'armée d'Italie et sera sous les ordres du vice-roi.

La 3e division sera composée du 3e régiment d'infanterie légère, du 106e régiment de ligne et du 37e régiment de ligne.

A cet effet, le 37e, qui est à Turin, au lieu de se rendre à Alexandrie, se rendra à Plaisance, afin de se trouver plus près d'autant.

La 4e division sera composée du 2e régiment d'infanterie de ligne, du 56e de ligne et du 93e de ligne.

La 5e division sera composée du 16e régiment de ligne, du 67e de ligne et du 9e de ligne.

Il est nécessaire que les généraux de division et de brigade qui doivent commander ces divisions le sachent, et qu'il y en ait un pour cet objet à Parme et un à Alexandrie.

Le 112e régiment de ligne, en cas d'événement, recevra l'ordre de se rendre à Alexandrie, et il formerait la réserve du Piémont.

Les cinq régiments de chasseurs qui sont en Italie formeraient deux divisions de cavalerie légère sous les ordres des généraux Bessières et Scalfort.

La grosse cavalerie formerait une division sous les ordres du général Pully.

Il est nécessaire de préparer à Vérone, pour le personnel et le matériel, des attelages suffisants pour pouvoir atteler quarante pièces de canon qui, avec les vingt-quatre qu'a le corps du Frioul, formeront soixante-quatre pièces d'artillerie attelées, suffisantes pour toute l'Italie. Il n'y a besoin que d'un simple approvisionnement, puisqu'on n'est destiné à se battre qu'autour de Venise, Palmanova, Osoppo.

Venise sera armée et mise dans le meilleur état de défense. Le général Miollis y commandera. Le commandant du génie y enverra quatre officiers du génie, qui ne sortiront pas de la place. Le commandant de l'artillerie y enverra deux officiers d'artillerie, dont un général et un colonel, qui y seront également consignés. L'ordonnateur y enverra un commissaire des guerres. Enfin toutes les mesures seront prises pour que cette place soit dans le meilleur état de défense et susceptible de faire la plus longue résistance. La garnison de Venise sera formée par les 3es bataillons du corps d'armée de Dalmatie; ce qui, avant la fin d'octobre, formera un corps de plus de 6,000 hommes.

Les garnisons d'Osoppo, de Porto-Legnago et de Peschiera, seront formées par les 3es bataillons du corps du Frioul, qui, avant la fin d'octobre, feront une force de plus de 3,000 hommes.

La garnison de Mantoue sera formée par les 3es et 4es bataillons et dépôts des quatorze régiments de l'armée de Naples, hormis deux bataillons, qui se rendront à Ancône avant la fin d'octobre; cela formera plus de 9,000 hommes.

Le vice-roi, avec une armée de plus de 40,000 hommes, n'ayant plus à penser à aucune garnison, sera entièrement maître d'agir selon les circonstances, pour garder l'Italie, en attendant qu'il soit joint par toute l'armée de Naples, qui, en cas d'une guerre prononcée avec l'Autriche, évacuerait le royaume de Naples; et cette guerre ne

peut commencer que trois mois après qu'elle serait déclarée, vu l'état de désordre où se trouve cette puissance.

Pendant ce mouvement, le général Marmont, à la tête de l'armée de Dalmatie, se réunirait à Zara, hormis 2,500 hommes de garnison qu'il laisserait à Raguse. Réunie ainsi à Zara au nombre de 20,000 hommes, l'armée du général Marmont menacerait la Croatie pour faire diversion. Si l'ennemi la négligeait, elle le prendrait par ses derrières; s'il était supérieur, elle établirait sa défensive autour de Zara.

Mais, ne voulant point provoquer l'Autriche, il ne faut point l'effrayer; il faut donc que tout reste dans la situation actuelle. Mon intention est que les 27e et 28e divisions militaires ne passent sous les ordres du vice-roi qu'autant que la guerre avec l'Autriche viendrait décidément à être déclarée; et c'est alors seulement que j'entends que tous les corps qui sont à Gênes, à Parme et dans les 27e et 28e divisions militaires, et le 112e, qui est à Grenoble, se rendent à la destination ci-dessus désignée. Alors seulement les 3e, 4e et 5e divisions se formeraient à Vérone, et alors seulement les réserves des 3es bataillons prendraient leur garnison dans toutes les places fortes.

D'ici à ce temps, on devra se contenter de préparer les attelages et le matériel de l'artillerie, approvisionner tout doucement et sans bruit les places, surtout de gros objets, les armer, donner aux travaux des fortifications la direction convenable pour qu'elles puissent servir de suite, se maintenir dans la meilleure harmonie avec les Autrichiens et ne leur donner aucune espèce d'inquiétude.

Cette formation ne doit exister que dans la pensée. Les généraux doivent être répartis dans le royaume d'Italie, commandant différents arrondissements, et dans les 27e et 28e divisions militaires, etc.

J'ai omis de parler de la garnison d'Alexandrie, qui serait composée du 112e régiment et des 3es et 4es bataillons des corps qui sont dans les trois dernières divisions, hormis du 67e, qui est resté à Gênes, et du 16e, qui est à Toulon. Ce serait toujours un corps de 4 à 5,000 hommes.

Ce qui m'importe aujourd'hui, c'est d'évacuer ce qui est inutile entre l'Isonzo et l'Adda, de tout renfermer dans les places fortes, de manière qu'à une agression momentanée de l'ennemi il ne trouve rien à prendre : lui laisser de l'artillerie, ce serait lui donner des armes contre nos places.

Cette instruction ne doit être connue que du ministre Dejean, copiée par son secrétaire de confiance et envoyée au vice-roi, pour

qu'il donne toutes les instructions de détail à l'ordonnateur et au général d'artillerie; mais encore tout cela sans donner d'alarme ni en France, ni en Italie, ni en Autriche; aucun corps ne doit bouger que dans le cas où les Autrichiens feraient de grands préparatifs, ou nous déclareraient la guerre. J'ai pensé que cette instruction était utile, tant pour servir de guide au ministre Dejean dans les opérations qu'il aura à faire que pour mon ministre de la guerre en Italie et pour le vice-roi.

Les approvisionnements des places, hormis de celles d'Alexandrie, de Plaisance et de la citadelle de Turin, seront faits aux frais du royaume d'Italie. Je dois avoir encore des approvisionnements assez considérables en Italie, et le ministre Dejean serait toujours à temps de donner des ordres pour l'approvisionnement de ces places, parce qu'elles ne sont pas en première ligne.

Autant il est bon d'avoir cette instruction générale sous les yeux, afin de savoir ma pensée et de travailler insensiblement et constamment à s'organiser, autant il serait funeste qu'elle fût divulguée. La connaissance même de moyens si prompts et si considérables en Italie ne pourrait qu'être alarmante pour les Autrichiens.

Napoléon.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10872. — AU CARDINAL MAURY,
PREMIER AUMÔNIER DU PRINCE JÉRÔME.

Saint-Cloud, 23 septembre 1806.

Mon Cousin, j'agrée vos sentiments. Je vous vois avec plaisir dans un poste qui vous rapproche de moi, et je verrai avec plaisir les circonstances qui me mettront à même d'employer vos talents pour le bien de la religion, du trône et de la patrie.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10873. — NOTE POUR M. DARU.

Saint-Cloud, 23 septembre 1806.

J'autorise M. Daru à s'entendre avec le ministre des finances et M. Bérenger pour vendre à la princesse de Guastalla pour trois millions de biens nationaux, que possède la caisse d'amortissement, au prix que les a achetés la caisse d'amortissement. Je voudrais que ce

fussent des biens en France, de beaux biens, d'une administration facile, afin que la princesse pût les conserver.

Il y avait dans le département du Mont-Tonnerre l'ancienne principauté de Nassau. Si elle n'est pas vendue, ce pourrait être un beau fonds; et, si on pouvait trouver plus près de Paris quelque belle maison, on pourrait l'accompagner d'une belle forêt. Comme ce ne serait pas aliénable, on aurait toujours droit dessus. Il y a beaucoup de biens sous le séquestre, et qui dans le fait doivent être déclarés nationaux. Il faudrait aussi me faire connaître s'il ne serait pas plus avantageux d'acheter le bien de Lucidio, à raison de trois pour cent de moins. On fera connaître combien il a coûté à la caisse d'amortissement.

Mon but est de procurer à la caisse la vente de ses biens et de faire faire à la princesse des achats avantageux.

Napoléon.

Archives des finances.

10874. — ORDRE DE SERVICE PENDANT L'ABSENCE DE L'EMPEREUR.

Saint-Cloud, 24 septembre 1806.

Tous les ministres correspondront avec nous pour les affaires de leur département.

Néanmoins ils se rassembleront, le mercredi de chaque semaine, dans la salle des séances du Conseil d'État, et sous la présidence de l'archichancelier. Ils y porteront les objets de détail et du contentieux de leur administration, lesquels lui seront remis pour nous être transmis dans la forme ordinaire.

Nous entendons en général que toutes les affaires qui, dans l'ordre ordinaire du gouvernement et de l'administration, ont besoin de notre signature, continuent à nous être présentées à cet effet.

Toutes les fois qu'un ministre jugera nécessaire une conférence avec d'autres ministres pour traiter une affaire de son département, il en fera la demande à l'archichancelier, qui convoquera à cet effet les ministres dont le concours sera nécessaire.

S'il survient des événements extraordinaires de police, sur lesquels nous ne puissions pas statuer à temps à raison de notre éloignement, et qui exigent le concours de différents ministres, l'archichancelier, auquel se réuniront les grands dignitaires qui se trouveront à Paris, convoquera les ministres dont la présence sera nécessaire. Si l'exécution des mesures que l'archichancelier aura approuvées excède les bornes de l'autorité ministérielle, et qu'il ne soit pas possible

d'attendre notre décision, il sera tenu de cette conférence un procès-verbal dressé par le ministre du département que l'affaire concerne et signé par l'archichancelier. En conséquence dudit procès-verbal, ledit ministre se trouvera autorisé à exécuter les dispositions telles que les aura prescrites l'archichancelier après avoir entendu l'opinion des ministres.

Dans tous les cas d'événements militaires extraordinaires, l'archichancelier, auquel se réuniront les grands dignitaires qui se trouveront à Paris, sur la demande du ministre faisant les fonctions de ministre de la guerre, convoquera les ministres dont le concours sera jugé nécessaire, et il sera procédé ultérieurement comme il est dit ci-dessus.

Les ministres nous écriront tout aussi souvent qu'ils auront à nous entretenir des affaires de leur département. Toutes les lettres nous seront adressées directement.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10875. — A M. DE CHAMPAGNY.

Saint-Cloud, 23 septembre 1806.

Monsieur Champagny, je désire que vous écriviez une lettre circulaire aux préfets; vous leur ferez connaître que, le roi de Prusse ayant fait des armements considérables, j'ai jugé convenable de me rendre à mon armée pour voir si définitivement la Prusse veut la guerre ou la paix; que ces circonstances sont pour eux un nouveau motif de hâter la marche de la conscription, et que vous vous en rapportez à leur zèle et à leur fidélité pour mon service.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10876. — A M. DE CHAMPAGNY.

Saint-Cloud, 24 septembre 1806.

Monsieur Champagny, vous trouverez ci-joint un projet de circulaire, que vous pouvez arranger comme vous voudrez. Vous la communiquerez au ministre Dejean, pour qu'il l'envoie au maréchal Kellermann. Je ne sais ce que cela produira. Vous sentez que je n'ai pas besoin de troupes, mais je désire rouvrir la carrière à ceux qui, éloignés de leur patrie par les circonstances de la révolution,

veulent rentrer dans cette carrière naturelle à tout Français. Si vous adoptez ces mesures, il sera nécessaire que vous écriviez sur-le-champ aux préfets de Paris et des départements environnants.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10877. — PROJET DE CIRCULAIRE
DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR AUX PRÉFETS.

Saint-Cloud, 24 septembre 1806.

Lors de la dernière campagne, il y a un an, un grand nombre de citoyens se présentèrent et s'équipèrent à leurs frais pour former des gardes d'honneur pour suivre Sa Majesté à la guerre; mais les mouvements furent si rapides, que la Grande Armée termina la guerre par le traité de Presbourg avant que cette jeunesse eût pu donner des preuves de son dévouement et de son courage.

Je n'ai pas plutôt appris que la Garde impériale était partie, ainsi que les bagages de Sa Majesté, que, sans vouloir approfondir la question si la guerre aura lieu ou non, j'ai demandé à Sa Majesté un moyen prompt pour utiliser les jeunes gens qui sont animés de l'amour de la gloire, et leur procurer une occasion de se distinguer.

Tout homme âgé de plus de dix-huit ans et de moins de quarante, ayant assez de fortune pour s'équiper, se procurer un cheval et faire la route à ses frais, se rendra à Mayence, où il s'adressera au maréchal Kellermann. Il sera admis à faire partie du corps de gendarmes d'ordonnance de l'Empereur.

Le maréchal Kellermann est investi des pouvoirs nécessaires pour les organiser en compagnies de 80 hommes, nommer les officiers parmi ceux qui auraient servi et réuniraient les qualités nécessaires.

L'uniforme sera le surtout de chasseur, tout vert, sans passe-poil ni couleur, gilet écarlate tressé en argent, pantalon à la hongroise aussi tressé; shako et boutons ronds et blancs; le sabre de chasseur; le cheval, pour la taille et son équipement, sera comme celui des chasseurs à cheval. On fournira, des magasins de Mayence, des carabines et des pistolets, du moment de l'incorporation dans les compagnies.

Mais ayant remarqué que, parmi les propositions qui m'étaient faites, un grand nombre de citoyens désiraient faire une campagne à pied, Sa Majesté a bien voulu adhérer à la demande que je lui en ai faite, et autoriser ces jeunes gens à faire partie d'un corps d'or-

donnance à pied que le maréchal Kellermann est également chargé d'organiser à Mayence. Ces individus devront s'équiper et faire la route à leurs frais. Il leur sera donné un armement du moment de l'incorporation dans les compagnies. L'uniforme sera vert comme celui de la cavalerie, avec un chapeau et des guêtres. Le gilet et le pantalon seront aussi comme ceux de la cavalerie.

Les armées de Sa Majesté sont si nombreuses, qu'elle n'a adhéré à toutes mes demandes que sur mon instance, et pour ouvrir une carrière à un grand nombre de personnes accoutumées déjà au métier des armes. Mon intention est cependant que vous gardiez cette lettre secrète. Vous êtes autorisé à faire dans ce sens une proclamation aux sous-préfets et aux maires. Tous ceux qui auront les qualités ci-dessus pourront se faire inscrire, et vous leur donnerez une lettre pour les adresser au maréchal Kellermann.

Ceux qui entreront dans la cavalerie devront être assurés, par eux-mêmes ou par leurs parents, d'une pension au moins de 600 francs par an.

Vous aurez soin en même temps de m'envoyer le nom de ceux désignés.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10878. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 24 septembre 1806.

Monsieur Dejean, comme il est à craindre que le maréchal Kellermann ne rassemble 20 ou 30,000 hommes dans les 5e et 26e divisions militaires, ce qui mettrait en combustion les départements de ces divisions, faites-lui bien connaître que mon intention est qu'il lève seulement un corps de chasseurs de 2,000 hommes dans la 5e division et un dans la 26e division, de la même force. Faites-lui comprendre que dans aucun cas, même le plus urgent, il ne pourra solder que 6,000 hommes; mais que, dans ce moment-ci, 4,000 suffisent. Il vaut mieux qu'ils soient en petit nombre, mais choisis, et que cela ne gêne point les départements.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10879. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 24 septembre 1806.

Monsieur Dejean, laissez exécuter les ordres du prince de Neufchâtel, hormis pour les 1er, 3e, 5e, 9e, 15e et 10e régiments de dragons, qui sont à Paris. Ces six régiments n'enverront chacun qu'un détachement de 30 hommes à pied, le reste étant nécessaire pour servir les chevaux et former la réserve de l'intérieur. Je vous engage à vous occuper beaucoup de cette réserve. Je laisse l'empire dégarni de troupes. Je laisse les escadrons des sept régiments de dragons qui forment plus de 2,400 hommes, et qui, s'ils sont montés une fois, seront une ressource réelle pour comprimer tous les mouvements et aider à la défense des côtes.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10880. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 24 septembre 1806.

Il y a une estafette qui part tous les jours de Milan. Je désire que vous correspondiez journellement avec le vice-roi et avec le roi de Naples, pour leur donner en gros des nouvelles certaines de ce qui se passe.

Vous remettrez quelquefois sous les yeux du vice-roi mon instruction générale [1]. Vous lui recommanderez de tenir approvisionnées les places de Palmanova, Osoppo et Vicence; que, tout doucement et sans donner l'alarme, il suive l'approvisionnement de Mantoue, Legnago et Peschiera; que, surtout, on déblaye tout le pays entre l'Isonzo et l'Adda de toute l'artillerie inutile. Voici la saison où l'air de Mantoue n'est plus dangereux. Il est donc convenable qu'on jette dans Mantoue tout ce qui embarrasserait à Vérone, hormis ce qui est mobile. Suivez avec l'ordonnateur l'organisation des brigades de voitures pour les transports militaires; mais tout cela sans rien brusquer, et qu'insensiblement tout se répare et se prépare. J'ai recommandé au roi de Naples d'évacuer ses malades sur Naples et surtout sur Capoue.

Dans les lettres que vous m'écrirez tous les jours, ne manquez pas de m'instruire de l'exécution de vos ordres, tant pour l'artillerie que pour les différents services.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] Voir pièce n° 10871.

10881. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 24 septembre 1806.

Mon Cousin, je vous envoie la copie des ordres du mouvement de l'armée que je vous ai adressée le 20 du courant au matin, et que je suis fâché de ne pas vous avoir envoyée douze heures après le départ de mon courrier du 20 septembre, parce qu'il aurait pu être intercepté. Cependant je n'ai pas lieu de le craindre. Vous aurez dû recevoir, le 24 à midi, mon premier courrier du 20. Quand la présente vous parviendra, et sans doute le 25, des ordres auront été donnés au maréchal Soult, qui sera parti dès le 26; et, comme il lui faut trois ou quatre jours de marche pour se rendre à Amberg, il pourrait y être le 30, quoiqu'il ait l'ordre de n'y être que le 3. Vous recevrez le présent courrier le 27, afin que vous accélériez le mouvement du maréchal Soult. Il importe qu'il arrive vite à Amberg, puisque l'ennemi est à Hof, extravagance dont je ne le croyais pas capable, pensant qu'il resterait sur la défensive le long de l'Elbe. Si, au lieu d'arriver le 3 à Amberg, le maréchal Soult peut y arriver le 1er octobre, ordonnez-lui d'y être ce jour-là.

Le corps du maréchal Davout se sera sans doute réuni le 25, lorsqu'il a reçu vos ordres, à Œttingen. Je suppose qu'il ne lui faut que deux ou trois jours pour cela. Cependant je ne lui ai donné l'ordre d'y être que le 3 octobre. S'il peut y être le 1er ou le 2, il n'y a point d'inconvénient. Il détachera sa cavalerie sur Kronach, prendra possession de cette place et s'occupera sur-le-champ de la mettre en bon état. J'imagine que le maréchal Ney partira d'Ulm le 26 septembre; je ne pense pas qu'il puisse être à Anspach avant le 2 ou le 3 octobre. Le maréchal Lefebvre n'a ordre de se porter que le 2 ou le 3 à Kœnigshofen; s'il en peut prendre possession le 1er octobre, ce sera bien fait. Il commande définitivement le 5e corps de la Grande Armée. L'ancien chef de l'état-major, qui était à ce corps lorsque le maréchal Mortier le commandait, continuera à y être employé en cette qualité. Le général Ménard n'est pas assez militaire pour ce poste important. Toutes mes divisions de cavalerie de réserve doivent être rendues à leur destination le 3. Si ce mouvement peut être exécuté dès le 2, je n'y vois pas d'inconvénient. Je donne ordre au duc de Clèves d'être à Bamberg le 1er octobre. Je vous prie d'ordonner à tous les officiers de son état-major d'y être rendus ce jour-là, et aux généraux commandant les divisions de cavalerie d'y envoyer leurs états de situation et d'y prendre ses ordres. Je serai le 28 à Mayence; c'est vous dire que je puis être le 1er octobre à l'avant-garde, si les

circonstances l'exigent. Le but de la présente est de vous faire connaître que je désire que vous accélériez les mouvements que j'ai ordonnés, sans fatiguer les troupes et sans donner trop d'inquiétude aux Prussiens.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10882. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Saint-Cloud, 24 septembre 1806.

Mon Frère, j'ai envoyé l'ordre à toutes les divisions de cavalerie d'activer leur marche, et si, au lieu d'être rendues sur leur position de Kronach à Würzburg le 3 octobre, elles s'y trouvent dès le 1er ou le 2 sans trop se fatiguer, je le verrai avec plaisir. Il est nécessaire que le général de division Belliard et votre état-major se trouvent à Bamberg le 1er octobre au soir, ou le 2 à midi au plus tard. Envoyez vos chevaux en grande marche à Bamberg. Vous m'attendrez à Mayence pour en partir une heure après mon arrivée, afin que vous soyez à Bamberg le 1er octobre à midi.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10883. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 24 septembre 1806.

Monsieur Dejean, faites revenir les cinq officiers polonais qui sont employés à l'armée d'Italie pour leur donner des grades dans la légion du Nord.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10884. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 28 septembre 1806.

Mon Cousin, je reçois vos lettres du 24. Je suis arrivé aujourd'hui au matin à Mayence. Toute ma Garde à pied est arrivée, parce qu'elle est venue en poste; mais ma Garde à cheval et mon artillerie n'arriveront que dans cinq ou six jours. Il est donc convenable que vous donniez ordre au général Songis d'avoir douze pièces de canon de la réserve du parc prêtes à Würzburg, pour les fournir provisoirement à ma Garde à pied à son passage. Faites réunir le plus de farine possible à Würzburg et à Bamberg.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10885. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Mayence, 28 septembre 1806.

Monsieur mon Frère, je suis arrivé à Mayence. Toute mon armée doit en ce moment être en mouvement. Le dernier courrier de mon ministre de Berlin m'ayant croisé, je ne sais pas positivement le dernier état de la question. Je prie Votre Majesté de m'écrire ce qu'elle en sait. Je désire qu'elle me fasse connaître quelle sera la composition de ses troupes, qui les commandera quand elles seront rendues au point de réunion, et comment elle veut que je les emploie.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10886. — AU PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BADE.

Mayence, 28 septembre 1806.

Le Grand-Duc doit avoir reçu la réquisition pour son contingent. Faites-moi connaître si vous êtes dans l'intention de le commander; faites-moi connaître aussi quelle est sa force, et quand il sera rendu au point de réunion. Pressez autant qu'il vous sera possible vos mouvements. Je désirerais que vous me fissiez passer des renseignements sur le chemin de Mauheim par Neckarelz et Würzburg.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10887. — AU DUC DE NASSAU-WEILBURG.

Mayence, 28 septembre 1806.

Je prie Votre Altesse de me faire connaître la force des hommes qu'elle pourra fournir, le jour où ils pourront être rendus devant Mayence, et l'officier qui les commandera.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10888. — A M. CAMBACÉRÈS.

Mayence, 29 septembre 1806.

Mon Cousin, le colonel Arrighi peut fournir à toutes les gardes du palais puisqu'il a les dragons. Mais il faudrait diminuer cette garde; en général, il faut accoutumer Paris à ne plus voir tant de sentinelles. C'est le seul moyen d'ôter les 6,000 hommes que j'y ai

laissés et de pouvoir les envoyer aux frontières, si les circonstances l'exigent.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10889. — A M. FOUCHÉ.

Mayence, 29 septembre 1806.

J'ai reçu votre lettre du 27 septembre. Je vous recommande d'apporter votre attention sur la conscription. J'ai appelé la réserve. Il est assez important qu'elle parte. Toutes mes troupes sont en mouvement. Nous sommes ici en mesure. Ma Garde, qui n'est partie de Paris que le 22, a dans ce moment déjà passé Francfort. Les fatigues et les périls ne sont rien pour moi. Je regretterais la perte de mes soldats, si l'injustice de la guerre que je suis obligé de soutenir ne faisait retomber tous les maux que l'humanité va encore éprouver sur les rois faibles qui se laissent conduire par tant de brouillons vendus.

NAPOLÉON.

Il est assez convenable que M. Bourrienne prévienne le roi de Hollande et vous de ce qui peut se passer en Hanovre.

Archives de l'Empire.

10890. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Mayence, 29 septembre 1806.

Monsieur Dejean, chaque corps a 100 ou 200 hommes estropiés sortis des hôpitaux de la Grande Armée depuis la dernière inspection. J'ai pris un décret pour qu'au 1er octobre les généraux Schauenburg et Muller passent partout des revues. S'il y a à inspecter d'autres points que ceux dont ils sont chargés, je vous autorise à nommer des inspecteurs *ad hoc*. Indépendamment de l'encombrement qu'éprouvent les corps, il résulte de l'état des choses deux autres grands inconvénients : d'abord ces hommes, en grand nombre, qui méritent des récompenses, se trouvent mal aux dépôts, et sont impatients de retourner chez eux ou d'aller à l'Hôtel; ensuite il y a parmi eux beaucoup d'officiers et de sergents : ils comptent dans les corps et ne sont pas remplacés. Il y a tel 3e bataillon à Mayence qui a 12 officiers étant tous dans le cas de la retraite et des récompenses, de sorte qu'avec beaucoup d'officiers sur le tableau, ces corps n'en ont presque pas de disponibles.

J'ai commis le général Macon pour faire, dans la journée de demain, l'inspection des sept régiments qui sont à Mayence. Du moment où les états vous seront parvenus, expédiez tout, et regardez ma signature comme chose de forme; je signerai ensuite ce que vous aurez fait.

Quant aux emplois qui seront vacants en conséquence de ces inspections, envoyez sur-le-champ dans les corps, pour les remplir, bon nombre de jeunes gens de l'école de Fontainebleau et de l'école polytechnique. Ils y font merveille. Il faut convenir que nos officiers sont épuisés, et que sans eux notre armée en manquerait. Demandez-en une cinquantaine à Lacuée, et une nouvelle centaine à Fontainebleau, indépendamment de ceux que j'ai nommés dernièrement, et dirigez-en trois sur chacun des dépôts de l'armée. Vous m'enverrez ensuite des décrets à signer. Mais, encore une fois, ne considérez en ceci ma signature que comme une chose de forme. Tenez la main à ce que tous les jeunes gens de Fontainebleau, que j'ai nommés avant mon départ, rejoignent sans délai. Écrivez à cet effet au commandant de l'école et au gouverneur de Paris.

La plupart des 3es bataillons sont des cadavres qui ne peuvent être ranimés que par cette jeunesse; cependant ils ont de bons majors et de bons chefs de bataillon. Je vous autorise à prendre aussi à Saint-Cyr deux jeunes gens âgés de dix-sept ans, par régiment, comme caporaux-fourriers; ils auront la première place qui viendra à vaquer dans le bataillon.

Il faut à Mayence un colonel d'artillerie. Le chef du bataillon qui s'y trouve est un bon officier; mais il n'a pas la tête assez vaste pour une si grande besogne. Envoyez-y donc un colonel qui y demeure et qui puisse diriger l'immense matériel de cette place. Il serait même convenable d'y avoir un général d'artillerie.

Le général d'Hautpoul et le général Grouchy ne sont pas encore arrivés. J'ai désigné aussi un grand nombre d'adjudants commandants et d'adjoints pour se rendre à l'armée.

Je vous recommande les régiments suisses. Je vous autorise à nommer les officiers du 1er bataillon de chaque régiment. Faites les fonds pour le recrutement, et qu'enfin ces régiments prennent couleur. M. Maillardoz est adjudant commandant; il a de la bonne volonté, de l'usage et la triture de ce qui regarde les Suisses. Travaillez avec lui, et prenez les mesures nécessaires pour que, dans deux mois, j'aie un régiment à Lille, à Rennes et à Avignon, pour servir selon les circonstances. Le petit bataillon valaisan, que j'ai fait réunir à Gênes, m'est aussi fort important pour garder cette

ville. Levez les obstacles, nommez les officiers et faites en sorte que, dans deux mois, ces 4 ou 500 hommes puissent servir à Gênes.

Un régiment italien doit être arrivé à Paris et un autre à Orléans; faites-les partir tous deux pour Mayence.

La légion du Nord que commande Zajonchek est placée trop au nord du côté de Juliers; je préfère qu'elle soit à Landau. Je vous autorise à nommer les officiers. Mais il n'y a pas un moment à perdre, les déserteurs commencent à arriver, et ils se perdent parce qu'on ne sait où les diriger.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10891. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Mayence, 29 septembre 1806.

J'ai envoyé hier un décret au ministre pour la réserve. J'en ai excepté dans l'ouest douze départements et non dix-huit. Si même on jugeait que c'est trop de douze, on pourrait encore restreindre l'exception. Cependant il est prudent de ne pas appeler les quatre départements de la Bretagne, la Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vendée. Le reste, je crois, peut marcher. Mettez la plus grande rapidité dans l'envoi de cette réserve. Elle est nécessaire pour les corps de cette frontière auxquels j'ai envoyé peu de monde sur l'appel de 1806, parce que ces corps étaient au-dessus du pied de paix. Aujourd'hui ils attendent des conscrits avec impatience.

Les 3ᵉˢ bataillons sont pleins d'officiers qui ont droit à leur retraite et qui par leurs infirmités ne peuvent plus servir. Il faut rajeunir le corps des officiers. J'ai écrit à M. Dejean de faire partir une centaine d'élèves de l'école de Fontainebleau. Si l'école polytechnique peut en fournir une soixantaine, qu'on les fasse partir sur-le-champ. Appliquez-vous à former les jeunes gens de votre école aux manœuvres. Que chacun puisse être instructeur à son arrivée au régiment; cela est très-important. Il n'y a plus d'officiers, et sans cette école et celle de Fontainebleau je ne sais ce que deviendrait notre armée. Des paysans sans éducation ne peuvent fournir des officiers qu'après huit ou dix ans d'expérience.

Le génie et l'artillerie ne peuvent absorber tous vos jeunes gens; donnez un peu à l'école polytechnique cette direction sur l'infanterie.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10892. — AU GRAND-DUC DE WURZBURG.

Mayence, 29 septembre 1806.

Je m'empresse de faire à Votre Altesse la communication que j'ai faite à tous les membres de la Confédération et que je n'ai dû lui faire qu'aujourd'hui, parce que je n'apprends qu'en ce moment la signature du traité qui vient d'être conclu entre son ministre et mon ministre des relations extérieures. Sous peu de jours j'aurai le plaisir de voir Votre Altesse à Würzburg. Il est malheureux pour moi que ce soit toujours dans des circonstances de tumulte et de guerre que j'aie l'avantage de la voir. J'ai du moins la consolation, cette fois, de voir nos camps réunis. Elle peut rester assurée que, dans toutes les vicissitudes qui peuvent avoir lieu, je serai fidèle aux engagements que j'ai contractés avec elle. J'espère que Votre Altesse ne doute pas de l'estime particulière que je lui ai vouée depuis longtemps, et du plaisir que j'éprouverai dans toutes les circonstances à lui être agréable.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10893. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 29 septembre 1806.

Mon Cousin, écrivez au maréchal Bernadotte qu'il se mette en marche pour Kronach, et qu'il fasse occuper les débouchés des montagnes de Saxe, en se tenant sur la frontière, et en prenant cependant une bonne position qui protége le passage en Saxe; qu'il fasse reconnaître les chemins de Leipzig et de Dresde. Je suppose que l'on arme et approvisionne Kronach et Kœnigsbofen. Le maréchal Lefebvre fera reconnaître les débouchés des montagnes pour descendre en Saxe, et les chemins d'Erfurt et de Leipzig. Qu'il fasse occuper une bonne position à son avant-garde, et qu'il fasse armer et approvisionner Kœnigshofen. Qu'il envoie aussi des espions et des reconnaissances pour connaître les rapports des voyageurs du côté de Fulde.

Du reste, la guerre n'est pas déclarée. On doit se tenir sur le qui vive, et faire parvenir tous les jours des rapports. On ne doit point fatiguer inutilement la cavalerie. Toute la cavalerie légère du maréchal Bernadotte sera placée en avant de Kronach; celle du maréchal Lefebvre en avant de Kœnigshofen. Le maréchal Bernadotte portera son quartier général entre Lichtenfels et Kronach. La cavalerie légère du maréchal Soult prendra position sur les confins du pays de Bai-

reuth, vis-à-vis Kreussen; il placera une avant-garde qui occupe une bonne position. De Kœnigshofen à Brückenau, il doit y avoir une route qui passe par Neustadt. Il est nécessaire que le maréchal Lefebvre fasse éclairer cette route, en supposant qu'il y ait des Prussiens à Fulde, pour que, dans sa position de Kœnigshofen, il puisse tomber sur l'ennemi, s'il cherchait, de Fulde, à se porter sur Würzburg.

Il faut que le maréchal Bernadotte fasse en secret ses reconnaissances et ses dispositions, pour qu'il puisse, de Kronach, intercepter la route d'Erfurt à Hof.

Donnez ordre au maréchal Ney de réunir tout son corps à Nuremberg.

NAPOLÉON.

La guerre n'est pas déclarée; le langage doit être tout pacifique; on ne doit commettre aucune hostilité.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10894. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 29 septembre 1806.

Mon Cousin, mon intention a été de réunir le 1er corps de la Grande Armée à Nuremberg. Cependant j'ai vérifié sur mes minutes, et il est vrai que je vous ai écrit : *à Bamberg*. En conséquence donnez ordre au corps du maréchal Ney de presser sa marche pour être réuni le 3 octobre à Nuremberg, au lieu d'Anspach. Donnez ordre à toutes les divisions de cavalerie, qui sont restées en arrière, de continuer leur marche pour prendre leurs positions depuis Würzburg jusqu'à Lichtenfels.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10895. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Mayence, 29 septembre 1806, 10 heures du matin.

Vous vous rendrez à Würzburg. Vous écrirez sur-le-champ au maréchal Lefebvre à Kœnigshofen, au maréchal Davout à Bamberg, et au prince de Ponte-Corvo, qui doit être à Kronach. Vous ferez marcher les divisions de la réserve, de manière qu'elles se portent le plus possible entre Schweinfurt et Kronach. Vous aurez soin qu'on occupe la citadelle de Würzburg, et qu'elle soit armée et approvi-

sionnée de manière à être à l'abri d'un coup de main. Vous enverrez des espions sur Fulde. Vous me ferez connaître la situation des divisions de cavalerie et le besoin qu'elles ont d'hommes à pied, afin que ce qui vous est inutile soit retenu à Mayence. Vous placerez des postes de cavalerie au delà de Karlstadt, à l'extrémité du territoire de Fulde, pour bien connaître les mouvements de l'ennemi. Vous me communiquerez les renseignements que vous pourrez vous procurer sur les débouchés des chemins de Kœnigshofen sur Erfurt, et de Kronach sur Leipzig. Vous ferez filer la plus grande partie de vos bagages sur Bamberg, en gardant cependant à Würzburg ce qui peut vous être nécessaire. J'ai ordonné au maréchal Lefebvre de prendre une bonne position à Kœnigshofen, et d'éclairer la route de Fulde, afin de tomber sur l'ennemi, s'il se rapprochait trop de Würzburg.

La guerre n'est pas déclarée. Il ne faut donc pas dépasser les confins du pays de Würzburg et de la Bavière. Mais on pourrait passer même quelques points, si cela était nécessaire pour occuper une bonne position qui favorisât les débouchés sur la Saxe. Envoyez des officiers du génie sur Kœnigshofen et sur Fulde, afin de bien connaître les routes; ils rédigeront des mémoires sur les positions militaires qu'elles présentent.

NAPOLÉON.

Vous aurez la plus grande honnêteté pour le grand-duc de Würzburg. Vous lui direz que le traité qui le place dans la Confédération a été signé à Paris. Pour être plus libre de vos mouvements, vous n'irez pas loger au château; vous logerez hors la ville.

Vous m'enverrez deux courriers par jour.

Archives de l'Empire.

10896. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 29 septembre 1806, 3 heures et demie de l'après-midi.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 26 à onze heures du soir.

Le grand-duc de Berg est parti pour Würzburg, où il sera rendu cette nuit.

Je vous ai écrit ce matin une lettre dont je vous envoie la copie, au cas que le premier courrier ne vous ait pas rencontré. Vous verrez que mon intention est que le corps du maréchal Lefebvre prenne une bonne position en avant de Kœnigshofen, le corps du maréchal Bernadotte, du côté de Kronach, et le corps du maréchal Soult, le

plus près possible du pays de Baireuth; que le corps du maréchal Ney se rende à Nuremberg, et que toutes les divisions de cavalerie, auxquelles le grand-duc de Berg enverra d'ailleurs des ordres directement, se mettent en marche pour prendre leurs positions de Schweinfurt à Bamberg.

Puisque les Bavarois ne se soucient pas de faire partie du corps du maréchal Bernadotte, je les tiendrai sous mes ordres directs.

Donnez ordre au corps du général Wrede de partir d'Eichstædt, et de se rendre le plus tôt possible à Nuremberg. Je suppose que ce corps du général Wrede est indépendant des garnisons de Forchheim, etc.

La division Dupont sera à Würzburg dans la journée du 1er octobre; elle a couché hier à Francfort.

Ma Garde à pied sera le 2 octobre à Würzburg; elle est partie ce matin de Mayence.

J'ai fait partir un détachement de 800 hommes appartenant au corps du maréchal Davout, qui marche avec ma Garde, sous les ordres de l'adjudant commandant Levasseur. De Würzburg, ce détachement continuera sa route sur Bamberg, et le maréchal Davout l'incorporera dans son corps.

J'ai fait partir de Mayence, ce matin, 2,000 quintaux de farine qui arriveront le 2 octobre à Würzburg. J'ai fait partir six pièces courtes de 24 avec armement de 400 boulets par pièce, et six pièces autrichiennes de 12, pour l'armement de la citadelle de Würzburg. Ces bouches à feu ne seront arrivées que le dixième jour, c'est-à-dire le 9 octobre. Que le général Songis envoie un officier d'artillerie du côté d'Aschaffenburg pour accélérer la marche de ces canons, si cela est possible.

J'ai fait partir de Spire 1,500 quintaux de farine également pour Würzburg. J'ai pris différentes mesures pour approvisionner Mayence et Wesel, non pas d'une manière aussi gigantesque que le veut l'intendant général, mais suffisamment pour parer aux événements.

Il y aura, dans quelques jours, à Mayence, de la farine, du riz, de l'eau-de-vie, à la disposition de l'armée.

La cavalerie, les gros bagages, l'artillerie de ma Garde passent le Rhin à Manheim, et continuent sur Würzburg. Je désire que vous organisiez cette route de Manheim, que je désire être la route de l'armée pour tout ce qui vient de Strasbourg et pour tous les objets les plus importants. Il faut donc à Manheim un commandant qui corresponde avec vous.

On me remet à l'instant votre lettre de Würzburg, du 28.

Je désire que le maréchal Lefebvre soit le 2 à Kœnigshofen, puisqu'il peut y être. J'approuve beaucoup la mesure que vous avez prise de faire venir à Würzburg de l'artillerie bavaroise d'Ingolstadt; je vois qu'elle y sera le 2 ou le 3 octobre. Je vois avec peine que le corps du maréchal Ney soit encore si en arrière.

NAPOLÉON.

Ce qui est bien important, c'est qu'il y ait sur-le-champ un commandant, des officiers d'artillerie et deux compagnies d'artillerie à Würzburg, et que des vivres soient promptement jetés dans cette citadelle.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10897. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 29 septembre 1806, 10 heures du soir.

Mon Cousin, il faut nommer un général pour commander à Würzburg.

Il faut voir l'Électeur pour lui faire comprendre la nécessité de requérir une grande quantité de blé et de farine pour approvisionner abondamment Würzburg, et suffire non-seulement au service des troupes, mais encore au service de l'approvisionnement de la citadelle. J'écris au prince Primat pour qu'il envoie une quantité de farine à Würzburg.

Vous ne me parlez pas des mouvements ni de l'arrivée du parc. Le principal est d'avoir des moyens de vivre à Würzburg; on réglera ensuite les comptes.

J'imagine que vous avez des espions à Fulde. Si vous pouvez vous porter rapidement à Kœnigshofen, pour voir la position défensive du maréchal Lefebvre, et les rapports de cette place, pour tomber sur l'ennemi, dans le cas où celui-ci se porterait de Fulde sur Würzburg, faites-le. Je désire bien connaître les rapports de Kœnigshofen avec Cobourg et Kronach, et de Kronach avec Hof. Envoyez des officiers du génie, qui non-seulement reconnaîtront les débouchés de Kœnigshofen sur la grande route qui conduit sur Halle, de Bamberg sur Cobourg et de Kronach sur Saalburg et Schleiz, et qui conduit à Leipzig, mais encore les rapports de Kœnigshofen avec Cobourg et Kronach. Si, après avoir placé le maréchal Lefebvre en avant de Kœnigshofen, il ne me convenait pas de le faire déboucher sur Hildburghausen pour ne point le commettre avec l'ennemi, et

que je voulusse le faire venir sur Cobourg, en dérobant une marche à l'ennemi, sans dépasser les limites de la Saxe et la petite chaîne de montagnes que je suppose être entre la Saxe et Würzburg, quel chemin devrait prendre pour cela le corps du maréchal Lefebvre? Combien aurait-il à rétrograder? Car il serait possible que, ne voulant point engager une affaire avec l'ennemi qui se serait avancé jusqu'à Hildburghausen, je le fisse appuyer sur mon centre à Cobourg, et que, mon centre réuni, je le fisse replier sur Kronach. Il est donc nécessaire que je sache quel chemin le maréchal Lefebvre doit suivre pour se rendre à Cobourg, en deçà de la ligne de mes postes, et de Cobourg à Kronach également en deçà de la ligne de mes postes. Envoyez un officier d'état-major au maréchal Soult qui viendra vous rejoindre du moment que ce maréchal sera en position. C'est par là que je veux commencer, si toutefois je suis obligé de faire la guerre. Je pense qu'il est inutile que vous veniez à Mayence. Restez à Würzburg. J'attends moi-même pour vous rejoindre que je sache quelle est la dernière réponse du roi de Prusse; il m'a envoyé un chambellan, que je n'ai pas encore reçu; on l'a vu sur la route de Metz. Faites étudier tout le local, soit comme débouché, soit comme mouvement parallèle, depuis Hof jusqu'à Kœnigshofen.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10898. — AU ROI DE HOLLANDE.

Mayence, 29 septembre 1806, 10 heures du soir.

Je ne reçois qu'en ce moment votre lettre du 24 septembre, où je vois que vous serez le 1er octobre à Wesel.

Voici d'abord l'état de la question : la guerre n'est pas déclarée avec la Prusse; cependant tout porte à penser qu'elle le sera sous peu de jours.

Envoyez-moi l'état de situation exact de votre corps d'armée, et faites-le cantonner autour de la ville. Envoyez votre cavalerie légère sur les frontières observer l'ennemi, sans se commettre. Réunissez à vos troupes le bataillon du duc de Clèves. Faites jeter un pont à Wesel; veillez à ce qu'on arme et approvisionne la place. Faites beaucoup de bruit de votre corps d'armée. Faites mettre dans les journaux de Hollande que de nouvelles divisions arrivent de France, et vont vous joindre. Répandez la croyance que votre armée sera de 80,000 hommes. Envoyez des espions du côté de Münster. Selon mes renseignements, les Prussiens ne doivent pas avoir plus de cinq

bataillons; mais il ne faut pas vous commettre. Je vous ferai connaître mon plan de campagne, mais pour vous seul, par un officier que je vous expédierai demain. Il est bien important que vous ayez un pont sur Wesel, pour que vous puissiez border le Rhin, si je parvenais à jeter un gros corps d'ennemis sur le Rhin. Il y a des gazettes à Dusseldorf; faites-y mettre la nouvelle de votre arrivée, et faites que les habitants croient que vous avez beaucoup de monde et que vous en attendez beaucoup d'autre.

Expédiez un courrier à M. Bignon, mon ministre à Cassel, avec un lettre telle qu'elle puisse être lue, puisqu'elle peut être interceptée. Demandez-lui dans quelles dispositions est l'électeur de Hesse-Cassel, s'il est ami ou ennemi, et les renseignements que sa position lui permet de vous donner. Vous lui direz que vous réunissez 80,000 hommes sur le bas Rhin, mais que cela ne doit donner aucune inquiétude à l'Électeur, s'il ne se déclare pas contre la France.

J'ai adressé hier un courrier au général Loison, à Wesel, ignorant que vous vous trouviez dans le pays.

Toute mon armée est en mouvement. Je ne sais pas si votre courrier me retrouvera à Mayence; mais il y prendra les ordres du maréchal Kellermann, pour se diriger sur le point où je dois être. Il est convenable que vous envoyiez près de moi un officier intelligent que je puisse vous renvoyer avec mes instructions.

J'approuve fort votre idée de faire venir des chaloupes canonnières à Wesel. Envoyez-m'en deux, si vous pouvez, à Mayence; mais il faudrait qu'elles fussent légères. Correspondez avec le maréchal Kellermann, qui vous instruira de tout.

Le prince Murat m'a dit qu'il avait donné le commandement de son duché au général Damas, que vous avez connu en Égypte. Il enverra des espions et correspondra avec vous.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10899. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Mayence, 29 septembre 1806.

Monsieur Dejean, le roi de Hollande me mande l'envoi de 200,000 rations de biscuit à Wesel. Je n'ai trouvé presque rien à Mayence; le munitionnaire n'avait que 2,000 quintaux de farine en magasin, que j'ai fait partir sur-le-champ pour Würzburg. Les mesures pour approvisionner Mayence par réquisition ne sont pas encore prises. Le commissaire ordonnateur n'a pas même connais-

sance du décret. Il est bien nécessaire pourtant que j'aie dans cette place les approvisionnements que j'ai demandés.

Il n'est encore arrivé de Strasbourg à Mayence ni bidons, ni marmites, ni souliers. Il paraît que ce dépôt n'en a pas encore reçu l'ordre.

Les régiments de cavalerie n'ont pas encore reçu l'avis des fonds que je leur ai accordés pour acheter des chevaux. Cela devient très-important; mettez plus de mouvement dans toutes ces opérations. Exigez que les corps passent des marchés. Autorisez les hussards et les chasseurs à acheter des chevaux au-dessous de quatre pieds trois pouces. Autorisez aussi la grosse cavalerie et les dragons à en acheter au-dessous de la taille prescrite; il y a de ces sortes de chevaux partout en France, et il vaut mieux acheter des paysans des chevaux de six ans que faire des remontes de trois ou quatre ans qui ne serviront pas avant deux années.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10900. — AU MARÉCHAL SOULT.

Mayence, 29 septembre 1806.

Mon Cousin, j'espère que votre corps d'armée sera arrivé le 3 octobre à Amberg. Je vais partir demain pour porter mon quartier général à Würzburg. La guerre n'est pas encore déclarée; mais elle tient à un fil bien faible. Vos propos doivent donc continuer à être pacifiques. Cependant vous vous préparerez à exécuter le plan suivant. Mon intention serait que vous puissiez arriver le 5 à Baireuth avec tout votre corps réuni, ayant quatre jours de pain, et en manœuvre de guerre; et que le 7 vous puissiez arriver à Hof, et en déloger l'ennemi. Mais, comme je serais à Bamberg, sur le compte que vous m'auriez rendu de la journée du 5, vous recevriez des ordres plus précis pour le 6 et le 7. Les rapports que vous m'enverriez sur la situation des ennemis à Hof me seraient nécessaires.

Ceci n'est point un ordre d'exécution, mais une instruction pour vous préparer, en attendant mes ordres pour entrer dans le pays de Baireuth. Vous vous porteriez sur l'extrême frontière entre le pays de Bamberg et celui de Baireuth. Par ce plan vous seriez le premier destiné à entrer dans le pays ennemi. Vous et votre corps d'armée devez voir l'estime que je vous porte. Je vois avec plaisir arriver le moment où je vais vous revoir. Envoyez-moi, par l'officier d'ordon-

nance que je vous expédie, un état exact de votre situation, corps par corps, ainsi que l'état du matériel de votre artillerie.

Prenez pour principe, dans toutes vos formations en bataille, soit que vous vous placiez sur deux ou trois lignes, qu'une même division fasse la droite des deux ou trois lignes, une autre division le centre des deux ou trois lignes, une autre division la gauche des deux ou trois lignes. Vous avez vu à Austerlitz l'avantage de cette formation, parce qu'un général de division est au centre de sa division.

En vous envoyant l'ordre d'entrer dans le pays de Baireuth, je vous ferai connaître comment vous devez traiter ce pays. Le 3 octobre, le maréchal Ney sera avec son corps d'armée à Nuremberg; le maréchal Davout, à Bamberg; le maréchal Bernadotte, à Kronach; le maréchal Lefebvre, à Kœnigshofen; le maréchal Augereau, à Würzburg; toute la réserve de la cavalerie, entre Kronach et le Mein. J'ai pensé qu'il était nécessaire que je vous donnasse cette idée de la position générale de l'armée. Du moment que vous serez à Baireuth, votre ligne d'opération doit être sur Nuremberg; c'est sur cette place que vous devez opérer vos évacuations. Vous pourriez diriger les prisonniers que vous feriez sur Forchheim.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10901. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Mayence, 29 septembre 1806, 10 heures du soir.

Il est nécessaire que vous soyez à Würzburg le 2 octobre; rendez-vous-y directement. Les deux bataillons de dragons sont arrivés. Du dernier état que vous m'avez envoyé il résulte que l'infanterie de ligne peut faire partir 1,248 hommes; l'infanterie légère, 634; la cavalerie et les dragons, 195 hommes à cheval; et les chasseurs et hussards, 66. Je vous prie de me faire connaître si tous ces détachements sont partis. Comme Mayence est un détour, dirigez-les directement sur Würzburg; mais faites-les marcher en règle sous les ordres d'un adjoint à l'état-major, et envoyez-moi leur ordre de marche, afin que je sache le jour où ils arriveront.

J'ai nommé le général Bisson pour prendre le commandement de la 5e division; mais, comme il peut tarder à arriver, laissez la division au général de brigade le plus habile; écrivez en même temps au général Bisson, à Besançon, qu'il est urgent qu'il soit à Strasbourg; que vous vous rendez à l'armée, et qu'il n'y a pas d'homme capable de diriger cela. En vous rendant à Würzburg, vous passerez

à Carlsruhe, où vous verrez le grand-duc. Vous verrez surtout le prince héréditaire, pour savoir s'il commande son corps, quelle sera sa force, et quel jour il sera réuni. Vous verrez aussi la princesse. Je désire que vous alliez vous-même jusqu'à Manheim, et que vous suiviez de là la route de Würzburg, pour connaître si tout est prêt pour ma Garde à cheval et pour l'artillerie, qui doivent y passer. Je vous ai autorisé à prendre des aides de camp. J'imagine que vous en avez un; dirigez-le sur Augsbourg, pour prendre la note de tout ce qui en est parti et de la situation des Français qui y restent. Il prendra les mêmes notes à Ulm, et il se rendra avec ces deux mémoires à Würzburg. Comment le payeur n'est-il pas encore ici? S'il n'en a pas reçu l'ordre, donnez-le-lui, et qu'il parte sans délai. J'imagine que vous recevrez ce courrier le 30 au matin. Réexpédiez-le sur-le-champ avec vos réponses à ces questions. N'oubliez pas de m'envoyer aussi par lui la situation de l'artillerie du général Oudinot, matériel, personnel, attelages, que vous avez dirigée sur Mayence.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10902. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Mayence, 29 septembre 1806, minuit.

Mon Cousin, je vous prie de me faire connaître ce qui serait arrivé à votre connaissance du côté de Fulde et de Cassel. Comme il serait possible que vous receviez l'ordre de vous rendre à Würzburg, il serait nécessaire que vous vous procuriez des vivres pour quatre jours, et de vous préparer à replier vos postes, de manière à arriver à Würzburg le 3 octobre. Je vous enverrai des ordres demain 30 avant minuit. Ne démasquez point votre mouvement, de manière que l'on ne puisse supposer quelle route vous devez prendre. Je suppose que le 20e de chasseurs a joint votre corps d'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse de Sainte-Aldegonde.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10903. — AU GÉNÉRAL MERLE, GOUVERNEUR DE BRAUNAU.

Mayence, 29 septembre 1806, minuit.

Monsieur le Général Merle, je vous expédie un courrier pour vous faire connaître que je suis arrivé à Würzburg et que l'armée y est réunie. Les hostilités ne sont pas commencées avec l'armée prussienne; mais ce qui m'importe, c'est d'avoir la situation de votre

place et de ce qui s'y passe. J'espère qu'il n'y aura pas lieu que vous me donniez des preuves de votre courage, vu ma position avec l'empire d'Autriche; mais enfin, si le cas arrivait, je compte sur vous, votre talent et la bravoure des troupes que vous commandez. Il n'y aura point d'inconvénient à ce que, sans vous mettre en avant, vous laissiez courir le bruit que tout est arrangé avec la Prusse.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10904. — A M. OTTO.

Mayence, 29 septembre 1806, minuit.

J'expédie un courrier à Braunau pour avoir des nouvelles du général Merle et de la situation des affaires de ce côté. Je lui donne l'ordre de retourner par Munich, et je désire que vous me fassiez passer tout ce qui viendrait à votre connaissance. Mon quartier général sera demain à Würzburg, et probablement le 5 octobre à Bamberg. Demandez au général Deroy l'emplacement, au 3 octobre, de chacun de ses régiments, et leur situation. Je désirerais qu'il me les envoyât sur-le-champ à Würzburg, afin que la communication soit fréquente. Si le courrier avait besoin d'une instruction particulière pour se rendre à Braunau, vous la lui donneriez.

Écrivez par un courrier au vice-roi d'Italie pour lui donner des nouvelles sur ce qui se passe. Dissipez les faux bruits, si communs à la guerre. Écrivez au vice-roi qu'il fasse passer par estafette des nouvelles à Naples. Toutes les fois qu'il courrait des nouvelles désastreuses ou que vous apprendriez des événements importants, n'épargnez pas d'envoyer des courriers à Milan, en en chargeant des hommes secrets qui ne sachent faire autre chose que de remettre une lettre. Il est convenable que vous fassiez courir le bruit du côté de Braunau que tout est arrangé avec la Prusse, sans vous mettre trop en avant. Je n'écris point au roi de Bavière, parce que vous pouvez l'entretenir de tout ce que je peux lui écrire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10905. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Mayence, 29 septembre 1806, minuit.

Je reçois votre lettre du 28 septembre aujourd'hui à minuit. Je vous ai expédié un courrier il y a six heures, et je vous en expédie un nouveau pour vous faire connaître que mon intention est que les quatre bataillons que vous avez organisés débarquent à Manheim et se dirigent

en toute diligence sur Würzburg. Les trois bataillons sont-ils composés de grenadiers et de voltigeurs, ou de simples compagnies? Faites-le-moi connaître, afin que je sache ce que je pourrai en faire.

Dirigez le bataillon du 28e léger sur Mayence, ce bataillon devant rejoindre son régiment devant cette place.

Les pontons sont inutiles à Mayence, envoyez-les sur Bamberg.

N'exécutez point l'ordre du ministre qui ordonne d'envoyer des hommes à pied des régiments de cavalerie des dépôts aux escadrons de guerre; toutefois faites-moi connaître ce qu'a demandé le ministre, et la situation de ce que vous avez déjà envoyé de ces hommes à pied, ainsi que ce qui reste à ces dépôts.

Les 25 bateaux sont bien importants; mettez-y toute votre attention; faites-les escorter par un bon détachement commandé par un officier supérieur; donnez-lui, s'il faut, de l'argent pour lever tous les obstacles qui se présenteront en route, et qu'il soit rendu à Bamberg le 5 octobre.

Ayez bien soin d'envoyer à l'armée et de diriger sur Würzburg tout ce que vous pourrez tirer des dépôts, en laissant aux 3es bataillons les officiers et sous-officiers nécessaires pour recevoir les conscrits qui vont y arriver de toutes parts.

Visitez également les bataillons du train; ordonnez-leur d'acheter des chevaux de trait; il en manque à l'armée; mettez en marche tout ce que vous pourrez de ces bataillons sur Würzburg, où je vous ai déjà fait connaître que vous deviez être rendu pour le 3 octobre au plus tard.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10906. — ORDRE.

Mayence, 30 septembre 1806.

M. de Tournon partira à une heure du matin avec une lettre pour le prince Primat et le maréchal Augereau. Il rapportera leur réponse. Il aura soin de compter, en allant et venant, les voitures chargées de vivres qu'il rencontrerait, et le nombre de sacs.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10907. — AU PRINCE PRIMAT.

Mayence, 30 septembre 1806.

Mon Frère, j'ai reçu votre lettre. Les mouvements des Prussiens m'obligent à accélérer les miens. Une grande quantité de troupes

arrivant à chaque instant à Würzburg, je désirerais qu'il vous fût possible d'y envoyer 20,000 quintaux de blé ou de farine. Le prix en serait promptement payé au taux du pays. La célérité nécessaire pour faire arriver ces farines à Würzburg me fait seule prendre le parti d'en écrire à Votre Altesse. Je la prie de charger un de ses ministres de faire arriver le plus tôt possible cet approvisionnement dans cette place. Je la prie aussi de m'envoyer, par l'officier que je lui expédie, les nouvelles qu'elle pourrait avoir de Cassel, Fulde et pays environnants. Je ne puis vous donner aucune nouvelle des négociations avec la Prusse. Il paraît qu'il y a un courrier prussien qui s'est croisé avec moi en route. Toutefois je vous prie d'être sans inquiétude, de ne jamais douter de ma constante et ferme volonté de protéger la Confédération, et surtout de vous être agréable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10908. — A M. DE MONTESQUIOU.

Mayence, 30 septembre 1806, 2 heures du matin.

M. de Montesquiou partira à deux heures du matin pour porter la lettre ci-jointe au maréchal Soult à Amberg. Il me rapportera la situation de ses troupes, une idée générale des chemins, et viendra me retrouver le plus tôt possible au quartier général. Si le maréchal Soult n'était pas encore arrivé à Amberg, il ira à sa rencontre. Il aura soin de bien faire connaître le jour où toutes les troupes du général y seront rendues. La lettre qu'il porte est de la plus grande conséquence. Il la détruirait plutôt que de la laisser prendre. A tout événement, il est bon qu'il la porte d'une manière cachée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10909. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 30 septembre 1806, 3 heures du matin.

Mon Cousin, en pensant à la manière de pourvoir mon armée de munitions, j'ai senti la nécessité d'avoir deux points forts où je puisse établir mes dépôts : Würzburg et Forchheim.

Je vous ai déjà donné des ordres pour Würzburg, et je n'ai pas à y ajouter. Faites choisir des emplacements pour les magasins et pour les forges. Quant à Forchheim, nommez-y un commandant; ordonnez que la place soit armée et approvisionnée; envoyez reconnaître son état actuel; faites-y désigner des locaux pour des maga-

sins de cartouches d'infanterie et de cartouches à canon, pour des magasins de bois de rechange, et qu'on y établisse sans délai, ainsi qu'à Würzburg, un petit arsenal. En prescrivant des dispositions si importantes pour l'artillerie, vous sentez le besoin de les appliquer à l'état-major et à l'administration. Tous les prisonniers que l'on fera seront dirigés sur Forchheim ou Würzburg, selon les circonstances. Forchheim sera probablement le point souvent préféré.

Faites établir à Forchheim un hôpital de 500 malades et des magasins de vivres. Faites transporter à Forchheim les 35,000 rations de biscuit qui sont à Passau. Faites-y construire des fours, pour qu'il y ait une manutention, et faites-y réunir 15,000 quintaux de farine, de sorte qu'à tout événement mes corps pourraient se plier sur Forchheim ou Würzburg, et trouver là des cartouches, des vivres et un point d'appui.

Ces deux points sont également à l'abri d'un coup de main; ce sont deux places assez fortes. Il y a des Bavarois à Forchheim; on peut y envoyer une compagnie d'artillerie. J'imagine qu'il y en a deux compagnies à Würzburg, qui travaillent à armer la place. Faites donc passer des ordres à l'intendant général pour que tout soit ainsi dirigé. Je n'aime point Bamberg, parce que c'est un lieu ouvert, et qu'il est important que mes dépôts soient dans une petite place.

Vous avez assez d'expérience de la guerre et de ma manière de diriger les opérations pour sentir l'importance des places de Forchheim et de Würzburg. Ajoutez que Forchheim a le double avantage de me servir contre la Bohême, et qu'il peut y avoir telle opération où, refusant entièrement ma gauche, je sois privé pour longtemps du point d'appui de Würzburg. Ainsi donc faites construire dix fours à Würzburg et dix fours à Forchheim, et qu'on ne perde pas de temps à approvisionner ces places en farine, en eau-de-vie et en avoine.

Beaucoup de commandants vous deviennent inutiles dans la Bavière; nommez-en à ces places. Tracez une route pour l'artillerie d'Augsbourg à Forchheim, et d'Augsbourg à Würzburg.

Forchheim va être dans cette nouvelle campagne ce qu'a été Braunau l'année passée.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10910. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 30 septembre 1806, 3 heures et demie du matin.

Mon Cousin, je n'ai reçu qu'aujourd'hui à minuit votre lettre du 25. Le général Songis a tort de s'excuser; un parc d'artillerie sans ponts est une chose trop absurde. Si ceux de Vienne ne valaient rien, il fallait en avoir de plus légers, ce que j'approuve fort. J'ai ordonné au général Rapp de diriger les vingt-cinq pontons de Strasbourg sur Bamberg; ils y seront rendus le 5 octobre, je l'espère. J'ai donné des ordres pour les bataillons du train qui sont en France et en Italie; je vous en envoie copie. J'ai donné de l'argent pour les remonter; je vous en envoie la note. L'idée du général Songis d'acheter 1,000 chevaux n'en est pas moins excellente. Donnez ordre, par un courrier extraordinaire, au directeur du parc, d'en acheter 2,000, s'il en trouve de bons. On ne saurait avoir trop de chevaux d'artillerie, et certainement j'ai aujourd'hui des charretiers à la Grande Armée pour servir 20,000 chevaux. Mais il est temps enfin de prendre un parti réel sur le parc. Je ne veux point non plus avoir 11 ou 1200 voitures à ma suite. Dites à Songis que c'est autant de pris par l'ennemi. Je ne veux pas plus de 400 voitures. Mais je n'entends pas que la moitié soit des caissons d'outils ou des effets d'artillerie des compagnies, etc. J'entends que ce soient des cartouches d'infanterie, des cartouches de canon, pour réparer des pertes, et avoir vingt ou trente pièces de canon de plus en batterie le jour d'une bataille. Sur ces 400 voitures, je n'en veux pas plus de 30 qui contiennent des objets de rechange du parc; le reste doit être cartouches et munitions. Telle est ma volonté. Alors ce parc me sera de quelque utilité, ne me gênera jamais, et, s'il retarde un peu mes opérations, ce sera un retard raisonnable et selon la nature des choses. Écrivez donc au général Songis que, si j'avais 30,000 chevaux, je ne voudrais pas dans l'organisation de mon armée plus de 400 voitures à mon parc.

Ainsi donc, que le général Songis fasse l'état des voitures et les dirige sur Bamberg, si elles sont encore à Augsbourg, ou à Würzburg si elles sont sur la route; qu'il y ait au parc des munitions, des canons, des canonniers et une compagnie ou deux d'ouvriers, le conducteur général du parc et tout le personnel de l'artillerie qui n'est attaché à aucun corps d'armée. Ce parc me sera d'une immense utilité. Un atelier de réparation sera établi dans la citadelle de Würzburg, et un dans la citadelle de Forchheim. Un magasin de car-

touches à canon et de cartouches d'infanterie sera formé à Würzburg, et un autre à Forchheim.

Les moyens du pays seront suffisants pour approvisionner rapidement ces deux dépôts. On peut même laisser à Augsbourg des munitions et des approvisionnements. A mesure que j'irai en avant, je choisirai un point central fortifié, et j'ordonnerai qu'on y fasse, avec les moyens du pays, des magasins; mais cela n'a rien de commun avec le parc mobile.

Ainsi donc mon parc doit être partagé en quatre : 400 voitures suivront l'armée avec une compagnie d'ouvriers, tous mes pontonniers et tout le personnel de l'artillerie; un gros atelier de réparation sera formé dans la citadelle de Würzburg et à Forchheim; des ouvriers, des forges y seront envoyés; des magasins de cartouches, de rechanges et d'effets de toute espèce y seront réunis; mais de manière cependant qu'il reste à Augsbourg au moins le tiers de ce que j'y ai, de sorte que, soit que je me reploie sur Augsbourg, soit que je me reploie sur Forchheim, soit que je manœuvre sur Würzburg, je trouve dans ces places de quoi réapprovisionner mes caissons et réparer mon artillerie. Le parc réduit ainsi au simple nécessaire suivra l'armée.

Le général Songis me rendra compte tous les jours de ce qui s'y trouve, de ce qu'il fait, et je donnerai des ordres pour son réapprovisionnement et pour la formation de nouveaux dépôts. C'est ainsi qu'il est possible de faire la guerre; tout autre moyen est absurde.

Résumé. Indépendamment des ordres que vous transmettrez sur-le-champ au général Songis, transmettez-lui l'ordre d'acheter 2,000 chevaux. J'ai des charretiers à l'armée pour servir plus que ce nombre; mais ils ne doivent pas être employés comme domestiques, ils ne doivent pas être attachés aux caissons des officiers, des généraux. Je serai inexorable là-dessus, et je ne souffrirai pas que personne se serve des chevaux ni des caissons d'artillerie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10911. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 30 septembre 1806.

Mon Cousin, je ne vois pas d'inconvénient que l'on occupe Neustadt. Ce qui m'avait fait porter une avant-garde à Kœnigshofen, c'est que je pensais qu'il existait sur le territoire du pays, en avant de Kœnigshofen, appartenant à la Bavière, une bonne position qui

rendait maître des débouchés sur Meiningen et Hildburghausen. Mon intention n'étant pas de déboucher par Meiningen et Gotha, mais de faire ployer ma gauche sur Cobourg, il faut que les deux divisions du maréchal Lefebvre occupent une position en arrière de Neustadt, et qu'il fasse reconnaître une route telle qu'il puisse se porter, par une marche de flanc, qui sera dérobée à l'ennemi, sur le chemin de Würzburg à Cobourg, sans passer par Bamberg, pour ne pas faire confusion avec les autres corps d'armée. Il faut aussi qu'il y ait des détachements de cavalerie sur les hauteurs, entre Meiningen et Neustadt, jusqu'aux limites du territoire bavarois, afin d'empêcher, quand le moment sera arrivé, toute communication, et de pouvoir masquer le mouvement à l'ennemi, mon intention étant d'arriver à Saalfeld avant que l'ennemi s'y trouve en très-grande force. Envoyez donc un officier du génie reconnaître la frontière bavaroise jusqu'à Heldburg et même jusqu'au pendant des eaux qui est, je crois, au delà de Cobourg. Envoyez-en un autre reconnaître le pendant des eaux entre Meiningen et Melrichstadt, en avant de Neustadt. Que le maréchal Lefebvre réunisse son corps d'armée. Je n'aime point voir la division du général Gazan, éparpillée dans les montagnes; c'est là l'affaire de quelques piquets ou, au plus, de quelques détachements; que sa division et son artillerie se réunissent en arrière de Neustadt; qu'il envoie des reconnaissances et des piquets de cavalerie sur la hauteur, comme je l'ai dit ci-dessus. J'attends ces deux reconnaissances, qui sont très-importantes.

Si vous avez même des outils à Würzburg, je ne serais pas éloigné d'avoir l'air de faire travailler à des redoutes sur les hauteurs, entre Meiningen et Neustadt, sur la hauteur du pendant des eaux et sur la limite du territoire wurtembergeois, également sur le pendant des eaux entre Kronach et Lobenstein. Toutefois il est nécessaire que le maréchal Bernadotte ait sur cette hauteur une avant-garde d'infanterie; il suffit qu'elle y soit placée le 4. Je suis fâché de n'avoir pas une reconnaissance de Kronach; je préférerais de beaucoup cette place, si elle est aussi bonne que Kœnigshofen; faites-la armer et approvisionner sans délai.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10912. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Mayence, 30 septembre 1806.

Monsieur mon Frère, je reçois la lettre de Votre Majesté du 27,

qu'un de ses officiers m'a apportée. Comme je pense qu'un courrier arrivera plus vite, je lui expédie ma réponse directement. Je serai fort aise de voir Votre Majesté. Voici mon itinéraire : je serai le 2 octobre à Würzburg et le 5 à Bamberg. J'aurai grand plaisir à m'aboucher dans les circonstances actuelles une heure avec elle. J'aurais été fort aise de pouvoir l'attendre à Mayence, si je n'étais le plus esclave de tous les hommes, obligé d'obéir à un maître qui n'a point de cœur : le calcul des événements et la nature des choses.

Je désirerais beaucoup que ses troupes pussent être rendues, du 10 au 12, du côté de Würzburg ou de Bamberg. Si elle a à la main un millier d'hommes d'infanterie et quelques escadrons, elle peut les envoyer à Würzburg, où je les placerai en garnison jusqu'à ce que le corps puisse se réunir.

Si Votre Majesté se résout à faire une course aussi longue, nous pourrons convenir des arrangements relatifs au mariage que nous avons arrêté. Il me semble qu'il suffit que le cérémonial ait été réglé comme il doit se faire. Il faudra ensuite agir selon les circonstances. Quant à moi, Votre Majesté voit bien que je suis l'homme du monde qui, dans ce moment, peut faire le moins de calculs. Ce n'est pas que la guerre soit encore déclarée; je ne sache pas que M. Laforest ait encore quitté Berlin; on m'a annoncé un officier prussien, porteur d'une lettre du roi de Prusse; mais voilà trois jours qu'on m'en a parlé, et je ne le vois point venir.

Le grand-duc de Würzburg a adhéré à la Confédération.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10913. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Mayence, 30 septembre 1806.

Monsieur mon Frère, je vous envoie un portrait qui, selon l'étiquette qui a été réglée, doit être remis par mon ministre le jour de l'audience que Votre Majesté lui accordera. J'ai pensé qu'elle serait bien aise de connaître un nouveau membre de sa famille qui désire bien faire sa connaissance et lui plaire. Il sera donc convenable que ce portrait soit rendu à mon ministre, pour qu'il puisse le remettre officiellement lorsqu'il sera présenté à la princesse.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10914. — AU GRAND-DUC HÉRÉDITAIRE DE BADE.

Mayence, 30 septembre 1806.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 27. J'approuve le désir que vous avez de faire la guerre. Je vous verrai avec plaisir près de moi. Vous pouvez vous rendre à Bamberg pour le 4 ou le 5 d'octobre et y envoyer vos chevaux. Si vous pouvez diriger sur-le-champ sur cette place votre régiment avec quelques escadrons de cavalerie et quelques pièces d'artillerie, cela sera convenable. Je laisserai, du reste, l'infanterie dans quelques places du côté de Bamberg, jusqu'à ce que tout votre corps puisse se réunir. J'imagine que pour tous ces arrangements vous avez l'agrément du grand-duc. Pressez autant qu'il vous sera possible le départ de votre corps de troupes. Les princes de la Confédération se mettent en mouvement. Le prince Primat fournit seul 2,000 hommes. Il est donc bon de n'être pas trop en retard.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10915. — NOTE SUR LA DÉFENSE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE, POUR L'ARCHICHANCELIER CAMBACÉRÈS.

Mayence, 30 septembre 1806.

Le roi de Hollande est à Wesel; il a l'ordre de défendre depuis la Moselle jusqu'à la mer. Le maréchal Kellermann commande la réserve et les gardes nationales depuis la Moselle jusqu'à la Suisse.

Il y aura pour garnison à Mayence des dépôts qui auront bientôt une grande quantité de conscrits. Il y a quarante 3es bataillons ou dépôts le long du Rhin, lesquels reçoivent, soit par la conscription de 1806, soit par l'appel de la réserve, 30,000 conscrits.

Il y a à Paris deux régiments de ligne entiers, lesquels formeront en octobre, avec les troupes de Paris, un effectif de 8,000 hommes présents sous les armes. Il y a, soit à Paris, soit à Moulins, soit à Amiens, huit 4es escadrons de dragons, qui, avant le mois de novembre, auront 2,000 chevaux.

Les attaques du côté du Rhin ne peuvent être dangereuses pour l'intérieur. D'ailleurs, le roi de Hollande et le maréchal Kellermann sont munis d'instructions convenables, et de plus, étant aussi assuré que je le suis du midi de l'Allemagne, et me trouvant en situation d'être le premier averti de tout, je pourrai toujours envoyer à temps les ordres convenables.

L'ennemi peut débarquer en Hanovre. Le roi de Hollande se trouve à portée de faire face à tout si cet événement a lieu, et tous

les corps qui se trouvent le long du Rhin appuieraient le mouvement du roi de Hollande.

L'ennemi peut débarquer à Boulogne; mais il y trouvera 15,000 hommes retranchés et qui sont, tant marins que fantassins, destinés à défendre ce poste important.

Le général Rampon réunit 6,000 gardes nationales à Saint-Omer. Dès l'instant où on saurait que les Anglais auraient réussi à opérer par force un débarquement, ce qu'ils ne peuvent faire qu'avec 30,000 hommes, on ferait partir promptement le maréchal Moncey, pour qu'il puisse réunir en toute hâte tout ce qu'il pourrait de gendarmerie de ces contrées, à Saint-Omer, et l'on dirigerait en poste sur la Somme les 8,000 hommes qui sont à Paris. Il faudrait que les Anglais fussent bien audacieux pour tenter cette entreprise, et le roi de Hollande en peu de jours se précipiterait sur eux.

Les Anglais peuvent débarquer à Cherbourg. Le général commandant la 14e division militaire a, dans cette partie, le 5e régiment d'infanterie légère. Ce régiment suffirait pour garnir les forts de Cherbourg. Les préfets mettraient en mouvement les gardes nationales, pendant que le maréchal Moncey serait envoyé pour rassembler sur un point toute la gendarmerie des départements voisins. D'une autre part, le général commandant à Rennes la 13e division militaire ferait marcher le camp volant de Pontivy et réunirait une grande partie des troupes qui sont dans sa division. Les 8,000 hommes qui sont à Paris se dirigeraient en poste vers Cherbourg. Ainsi l'ennemi ne réussirait pas à s'emparer des forts. S'il brûlait la ville et une frégate qui s'y trouve sur chantier, son entreprise n'en aurait pas moins été sans but, et dès lors insensée.

L'ennemi pourrait attaquer Brest. Le général commandant la 13e division militaire s'y jetterait avec les garnisons de cette division; tous les canonniers garde-côtes, ceux des régiments de la marine, se ploieraient dans la ville, où il se trouve plus de 10,000 marins et une grande quantité d'ouvriers qu'on armerait, et l'ennemi ne retirerait que de la honte d'une telle tentative. Il faut un siége en règle pour prendre Brest. Les troupes de Paris auraient le temps de se rendre en poste à Rennes. Le 31e régiment, qui est à Nantes, et ce que j'ai de troupes à Bordeaux se porteraient vers Brest. Une telle entreprise doit donc paraître extravagante.

Dans la saison actuelle, l'ennemi ne peut rien tenter contre Bordeaux, ni contre Belle-Ile.

Au surplus, le remède à tout, c'est le prompt rassemblement de la gendarmerie, les compagnies de réserve départementales, la forma-

tion des gardes nationales, et l'envoi soudain du corps central qui est à Paris.

Une entreprise contre Toulon de la part des ennemis serait également folle. Indépendamment du régiment de la marine, des canonniers garde-côtes, des ouvriers, des marins, de la gendarmerie, des douanes, il y a le régiment d'Isembourg, fort de 3,000 hommes, et un bataillon du 32e régiment d'infanterie légère; tout cela dans Toulon mettrait cette place à l'abri de toute entreprise. Il faudrait 40,000 hommes aux ennemis pour l'attaquer, et il n'est pas probable qu'ils les y voulussent employer avec aussi peu de chance de réussir.

Ce qu'il y a de plus probable, c'est que l'ennemi débarquera en Hanovre. La saison n'est pas favorable pour un débarquement en Hollande, ni pour débarquer à Boulogne, et cette place est à l'abri de tout événement funeste, tant parce qu'elle est fortifiée qu'à cause du corps nombreux qui la défend. A mon avis, cependant, de tout ce que l'ennemi peut entreprendre, c'est ce qu'il y a le plus à craindre, car il ne faut qu'un succès d'un moment pour que l'ennemi détruise la flottille et le port, et puisse ensuite se retirer.

On doit croire que, dans la saison où nous entrons, l'ennemi n'essayera rien de sérieux, parce qu'il n'aurait plus la probabilité de pouvoir se rembarquer.

M. l'archichancelier Cambacérès doit écrire tous les jours au roi de Hollande, quelquefois au maréchal Brune.

J'imagine que le ministre de la marine a toujours assez de vivres à Toulon, à Brest et à Cherbourg, pour que ces places ne puissent se plaindre d'en manquer en peu de temps, en cas d'événements.

Si l'ennemi débarque soit à Boulogne, soit sur tout autre point important de la France, on devra exécuter ce qui est prescrit dans la présente instruction, et M. l'archichancelier Cambacérès en préviendrait sur-le-champ le roi de Hollande, afin que, laissant au général Michaud le commandement des troupes qui lui obéissent en ce moment, il se rendît en poste vers le lieu du débarquement pour s'opposer aux progrès de mes ennemis.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10916. — AU GÉNÉRAL JUNOT.

Mayence, 30 septembre 1806.

Monsieur le Général Junot, les 15e et 58e régiments d'infanterie légère doivent être entièrement réunis à Paris. Mon intention est

qu'ils fassent peu de service, et que ce peu de service soit fait par régiment et par semaine, c'est-à-dire que pendant huit jours un régiment n'en fasse pas du tout. Vous ferez tirer à la cible les sous-officiers et les soldats. Vous porterez une grande attention à l'instruction des conscrits et à la bonne organisation de ces deux corps, afin qu'au moindre événement je puisse les avoir disponibles. Ils vont recevoir des conscrits; j'espère que ces deux régiments feront 6,000 hommes à eux deux; les colonels et officiers sont bons; ce doit faire, d'ici à un mois, deux très-beaux corps. Soignez aussi la garde de Paris, car je pense envoyer ces régiments à Boulogne, à Cherbourg, en Bretagne; et, si l'armée de Hollande, qui est à Wesel, avait besoin d'être renforcée, mon intention est que ces deux régiments, le 15e et le 58e, partent en poste pour les points menacés. Ce serait un renfort de 8,000 hommes qui ne serait pas indifférent. Il est même possible qu'il y ait des événements qui me mettent dans le cas de vous faire marcher avec ces troupes. Vous voyez qu'il est important d'y donner tous vos soins.

Vos dépôts de dragons auront bientôt 2,000 hommes. J'y comprends celui du 4e, qui est à Moulins, et celui du 10e, qui est à Amiens. Dans le cas où ces troupes seraient obligées de marcher, on rassemblerait des gendarmes qui feraient le service à Paris. D'ailleurs les 3es bataillons que vous avez vont bientôt avoir assez de conscrits pour suffire à la police de Paris. Portez un grand soin à tous ces dépôts.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10917. — INSTRUCTION POUR LE MARÉCHAL KELLERMANN, COMMANDANT L'ARMÉE DE RÉSERVE SUR LE RHIN, A MAYENCE.

Mayence, 30 septembre 1806.

Il faut que M. le maréchal Kellermann ait 4 à 6,000 gardes nationales soldées à Mayence. Il en cantonnera 12 à 1500 à Cassel, avec une compagnie entière d'artillerie, un officier supérieur pour y commander, un adjoint à l'état-major, un officier du génie et un officier d'artillerie. Tous ces militaires auront l'ordre le plus positif de ne point découcher et de ne point sortir de Cassel. Il faudra exercer ces gardes nationales à la manœuvre du canon, afin qu'elles puissent aider l'artillerie. On placera 100 hommes à l'île de Saint-Pierre, 50 hommes dans le réduit qui défend l'inondation, une compagnie dans chaque fort détaché, et ils pourront être relevés toutes

les semaines, ou même plus souvent si cela est nécessaire. La garnison de Cassel fournira 200 hommes aux redoutes de l'embouchure du Mein. Ils seront relevés comme les précédents. Un officier commandera dans l'île de Saint-Pierre et un autre à l'embouchure du Mein. On ne devra pas considérer les troupes qui sont à Mayence comme devant y rester, et la défense de cette place est spécialement affectée aux gardes nationales et à quatre compagnies d'artillerie, et, en cas d'événements, aux six bataillons de réserve, qui, au moyen des conscrits qu'ils vont recevoir, auront un effectif de 3 à 4,000 hommes.

Le 8e corps de la Grande Armée, composé des divisions Dupas et Lagrange, sera réuni à Mayence dans la première quinzaine d'octobre, et destiné à prendre position à Francfort. Il agira suivant des circonstances étrangères à ce qui concerne la garnison de Mayence.

Le maréchal Kellermann correspondra avec le roi de Hollande, qui est à Wesel. Il doit ne laisser passer le pont de Mayence à aucun soldat isolé qui voudrait joindre la Grande Armée; mais il fera réunir tous les soldats voyageant seuls, soit qu'ils sortent des hôpitaux, soit qu'ils aient quelque autre raison valable pour voyager ainsi, et, lorsqu'ils seront au nombre de 100, il les fera partir sous la conduite d'un ou plusieurs officiers, et aura soin, en les dirigeant sur l'armée, qu'ils soient munis du nécessaire. La route de l'armée continuera à être de Mayence à Würzburg; mais il se pourrait qu'on ordonnât que qui que ce soit ne passât davantage sur le pont de Mayence, et que la route de l'armée fût de Manheim à Würzburg. Il est donc convenable d'avoir vis-à-vis de Manheim un adjoint qui recevra des ordres du maréchal Kellermann et l'instruira de tout ce qui viendra à sa connaissance. Il sera utile que cet adjoint ait avec lui une compagnie de gardes nationales; et une brigade de gendarmerie pourra aussi lui être nécessaire, afin de l'aider à réprimer toute espèce de désordre et pour lui prêter main-forte, etc.

Il y aura en outre à Manheim même un commandant d'armes dépendant de la Grande Armée et qui correspondra avec le major général. Il faut que le maréchal Kellermann active, autant que faire se pourra, l'habillement et surtout l'instruction des conscrits; et, lorsqu'ils seront à l'école de peloton, on les fera tirer à la cible; en temps de guerre, c'est ce qu'il y a de plus pressé. Il faut s'attacher avec un soin très-scrupuleux à leur bien apprendre à nettoyer leurs fusils et à bien placer les pierres de leurs fusils.

Quant à ce qui concerne la cavalerie, l'ordre est donné pour qu'on n'achète pas de chevaux au-dessous de l'âge de cinq ans. Je

préfère des chevaux de 4 pieds 3 pouces, ayant cinq ou six ou sept ans, et il y a en France un grand nombre de chevaux de cette espèce.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10918. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Mayence, 30 septembre 1806.

Mon Cousin, les chasseurs et les grenadiers des gardes nationales destinés à la garde de la place de Mayence seront habillés sur leur solde et comme ils l'entendront. Mon intention est que le trésor ni la ville ne fassent aucuns frais pour cet objet. Les gardes nationales ne sont pas des troupes de ligne; il y en a beaucoup qui sont déjà habillées, et la rigidité de l'uniforme n'est pas ici de saison.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Valmy.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10919. — NOTE POUR M. DE TURENNE.

Mayence, 30 septembre 1806.

M. de Turenne partira dans la journée pour porter une lettre au roi de Hollande; il suivra la rive gauche du Rhin. Cette dépêche est de la plus grande importance. Il la lui remettra en main propre et rapportera sa réponse. Quand il aura remis sa lettre, il passera à Dusseldorf; il verra l'officier qui y commande pour le grand-duc de Berg, pour savoir s'il a des renseignements à donner. Quand il saura ce qui s'y fait et ce qui s'y dit, il reviendra à Mayence pour savoir quelle est la route qu'il doit prendre pour rejoindre le quartier général.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10920. — AU ROI DE HOLLANDE.

Mayence, 30 septembre 1806.

Je vous expédie M. de Turenne, qui est officier d'ordonnance près de ma personne; il vous remettra en main propre la présente, qui a pour objet de vous faire connaître le plan d'opérations que je me propose de suivre. Il est probable que les hostilités commenceront le 6 du mois d'octobre.

PREMIÈRE NOTE.

Mon intention est de concentrer toutes mes forces sur l'extrémité

de ma droite, en laissant tout l'espace entre le Rhin et Bamberg entièrement dégarni, de manière à avoir près de 200,000 hommes réunis sur un même champ de bataille. Si l'ennemi pousse des partis entre Mayence et Bamberg, je m'en inquiéterai peu, parce que ma ligne de communication sera établie sur Forchheim, qui est une petite place forte, et de là sur Würzburg. Il deviendra donc nécessaire que vous fassiez passer les courriers les plus importants que vous aurez à m'expédier par Manheim, et de là ils prendront langue à Forchheim, et m'arriveront de la manière la plus sûre. La nature des événements qui peuvent avoir lieu est incalculable, parce que l'ennemi, qui me suppose la gauche au Rhin et la droite en Bohème, et qui croit ma ligne d'opération parallèle à mon front de bataille, peut avoir un grand intérêt à déborder ma gauche, et qu'en ce cas je puis le jeter sur le Rhin. Occupez-vous de mettre Wesel dans le meilleur état possible, afin que vous puissiez, si les circonstances le demandent, faire repasser toute votre armée sur le pont de Wesel et longer le Rhin, afin de contenir les partis, et qu'ils ne puissent aller au delà de cette barrière. Le 10 ou le 12 octobre il y aura à Mayence le 8e corps de la Grande Armée, fort de 18 à 20,000 hommes. Son instruction sera de ne pas se laisser couper du Rhin, de faire des incursions jusqu'à la hauteur de Francfort; mais, en cas de nécessité, de se retirer derrière le Rhin et d'appuyer sa gauche à vos troupes.

DEUXIÈME NOTE.

Les observations de ma première note, qui est ci-dessus, sont toute de prévoyance. Mes premières marches menacent le cœur de la monarchie prussienne, et le déploiement de mes forces sera si imposant et si rapide, qu'il est probable que toute l'armée prussienne de Westphalie se ploiera sur Magdeburg, et que tout se mettra en marche à grandes journées pour défendre la capitale. C'est alors, mais alors seulement, qu'il faudra lancer une avant-garde pour prendre possession du comté de la Marck, de Münster, d'Osnabrück et d'Ost-Frise, au moyen de colonnes mobiles qui se ploieraient au besoin sur un point central. Il en résulterait que l'ennemi ne tirerait ni recrues ni ressources du pays, et que vous pourriez en tirer, au contraire, quelques avantages. Vous devez sentir que la masse de vos forces ne doit point s'éloigner de Wesel, afin que de là vous puissiez défendre votre royaume et les côtes de Boulogne, si les circonstances l'exigeaient. Pour la première époque de la guerre, vous n'êtes qu'un corps d'observation, c'est-à-dire que, tant que l'ennemi n'a pas été jeté au delà de l'Elbe, je ne compte sur votre corps que

comme sur un moyen de diversion et pour amuser l'ennemi jusqu'au 12 octobre, qui est l'époque où mes opérations seront démasquées; et aussi pour qu'un corps ennemi, qui se trouverait coupé et qui ne verrait d'autre ressource que de se jeter en Hollande ou en France, n'y pût pénétrer; ou enfin pour qu'en cas d'un événement majeur et funeste, tel que pourrait l'être une grande bataille perdue, vous puissiez, pendant que j'opérerais ma retraite sur le Danube, défendre Wesel et Mayence avec votre armée et le 8e corps de la Grande Armée, qui ne s'éloignera jamais de Mayence, et empêcher en même temps l'ennemi de passer le Rhin et de piller mes États.

TROISIÈME NOTE.

Il est nécessaire que vous correspondiez fréquemment avec le maréchal Brune ainsi qu'avec le Texel, pour pouvoir être sur les côtes, si les Anglais y débarquent, ce que je ne crois guère probable. Il est plus vraisemblable qu'ils tenteront de débarquer en Hanovre, et qu'en se réunissant aux Suédois ils y auraient bientôt 25,000 hommes. N'ayant plus de craintes alors pour la Bretagne, pour Cherbourg, ni pour Boulogne, j'ordonnerais au corps de 8,000 hommes que j'ai à Paris de venir en poste vous renforcer, ce qui serait une affaire de dix jours. Débarrassé vous-même de toute appréhension, vous pourriez vous faire renforcer par les troupes du camp de Zeist, et, en cas de nécessité absolue, la totalité ou partie du 8e corps d'armée quitterait Mayence pour se rendre, à marches forcées, par la route du Rhin, auprès de vous. Ces moyens réunis vous donneraient une quarantaine de mille hommes, qui occuperaient assez les Suédois et les Anglais pour que mon armée n'en fût point attaquée. En tout ceci, je vais aussi loin que la prévoyance humaine le puisse permettre. D'ailleurs, malgré l'éloignement où nous pourrions nous trouver l'un de l'autre, assuré comme je le suis du midi de l'Allemagne, je pourrai toujours vous envoyer, en peu de jours, des instructions analogues aux circonstances.

QUATRIÈME NOTE.

Une fois le premier acte de la guerre fini, il sera possible que je vous charge de conquérir Cassel, d'en chasser l'Électeur et de désarmer ses troupes. Le 8e corps de la Grande Armée, une portion de la vôtre, et peut-être même un détachement de mon armée, auquel je donnerais cette destination, vous mettraient à même d'effectuer cette opération. L'Électeur veut être neutre; mais cette neutralité ne me trompe pas, quoiqu'elle me convienne. Vous devez

l'entretenir dans les sentiments qu'il manifeste à ce sujet, sans compromettre cependant votre caractère. Des paroles d'estime pour sa personne dites à propos, la manifestation fréquente de l'intention où vous êtes de vous conformer aux ordres que vous avez de bien vivre avec lui, de bons procédés de tout genre, le maintiendront encore quelque temps dans cette neutralité à laquelle il a recours. Quant à moi, j'aime fort à voir à mon ennemi 10 à 12,000 hommes de moins sur un champ de bataille où ils pourraient être. Mais, je le répète, le premier résultat d'une grande victoire doit être de balayer de mes derrières cet ennemi secret et dangereux. Je ne vous dis ceci qu'afin que vous étudiiez le pays, et vous voyez le cas que je fais de vous par la confiance que je vous montre.

A tout événement la garnison de Wesel doit être composée du 22e de ligne que j'y ai laissé, des quatre compagnies d'artillerie qui y sont, du bataillon du grand-duc de Berg, et, s'il est nécessaire, d'un millier d'hommes à retirer des dépôts de la 26e division militaire, en organisant 150 hommes par dépôt et en ayant bien soin de ne placer avec ce nombre d'hommes que deux officiers, deux sergents et quatre corporaux par dépôt, afin que, si la place devait être prise, je n'eusse pas à regretter grand nombre d'officiers et surtout le déficit que cela produirait dans mes corps à cause de la non-formation des conscrits. Je laisse le général Marescot premier inspecteur de l'arme du génie en deçà du Rhin, avec l'ordre d'être soit à Mayence, soit à Wesel, à Venloo, à Anvers, à Juliers et à Maëstricht, pour fortifier ces différents points et prendre les mesures provisoires que les circonstances commanderont. Vous le verrez sous peu à Wesel.

Il me serait impossible de vous donner des instructions plus détaillées. Ayez de vos officiers d'état-major au quartier général du maréchal Brune à Boulogne, et qu'il s'en trouve au vôtre de l'état-major du maréchal Brune. Tenez-vous au courant de toutes les nouvelles que le maréchal Kellermann pourra rassembler à Mayence. Écrivez fréquemment à M. l'archichancelier Cambacérès et au ministre Dejean, afin d'en recevoir des nouvelles. Écrivez même quelquefois pour le même objet au général Junot, qui commande mes troupes à Paris. N'exposez jamais votre corps d'armée et ne hasardez point votre personne, puisque vous n'avez qu'un corps d'observation. Le moindre échec que vous éprouveriez me donnerait de l'inquiétude; mes mesures en pourraient être déconcertées, et cet événement mettrait sans direction tout le nord de mon empire. Quels que soient, au contraire, les événements qui m'arriveront, si je vous sais derrière le Rhin, j'agirai plus librement; et même, s'il m'arrivait quelque

grand malheur, je battrais mes ennemis quand il ne me resterait que 50,000 hommes, parce que, libre de manœuvrer, indépendant de toute ligne d'opération et tranquille sur les points les plus importants de mes États, j'aurais toujours des ressources et des moyens.

Il est possible que les événements actuels ne soient que le commencement d'une grande coalition contre nous et dont les circonstances feront éclore tout l'ensemble; c'est pourquoi il est bon que vous songiez à augmenter votre artillerie. Les troupes ne manqueront pas; elles vous viendront de tous côtés; mais elles n'amèneront pas avec elles les attelages qu'elles auront besoin d'avoir. Vous avez aujourd'hui trente pièces d'artillerie attelées : c'est plus qu'il ne vous en faut à la rigueur, mais ce n'est pas assez en cas d'événements. Attachez-vous à vous procurer insensiblement des attelages en bon ordre, de telle sorte que vous puissiez en réunir soixante vers le mois de novembre. Comme il nous faut un chiffre, je charge le général Clarke, secrétaire de mon cabinet, de vous en envoyer un. Mais ne chiffrez que ce qui est important.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10921. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 30 septembre 1806, minuit.

Mon Cousin, j'approuve la nomination du général que vous avez nommé pour commander Würzburg. Je n'ai point la reconnaissance de Kronach. Cette position, avec celles de Würzburg et de Forchheim, assurerait bien mes derrières. Kronach fortifié serait l'appui de mon avant-garde; et, ma droite appuyée à Forchheim, ma gauche à Würzburg, je serais environné de places fortes. Faites donc armer ces trois places.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10922. — AU GÉNÉRAL MARESCOT.

Mayence, 30 septembre 1806.

Monsieur le Général Marescot, j'approuve beaucoup votre projet relatif aux caissons. Présentez-moi, ce soir même, un projet de décret au moyen duquel les caissons que vous proposez seront attachés aux bataillons de sapeurs, et qui réglera le mode de leur achat, de leur entretien, etc. Il est temps de prendre un parti relativement à ces caissons, dont le service est indispensable. Il faut que

le génie ait avec lui tout ce dont il a besoin. Il sera bon de mettre dans les caissons ce qui convient relativement aux outils de mineurs. On me dit qu'il est parti de Strasbourg pour Würzburg beaucoup d'outils. Si cela est vrai, il suffira peut-être d'envoyer à Würzburg environ 15,000 outils qu'on pourra charger sur douze à quinze prolonges d'artillerie qu'on attellera avec des chevaux de réquisition, et ces prolonges seront alors attachées, pendant cette campagne, au service du corps du génie. Ainsi les déplacements et les versements d'outils d'une place sur l'autre ne deviendront plus funestes au service. On saura où chaque chose aura été placée; et, sans un ordre bien établi pour tous ces objets de détail, tout se perdrait, les dépenses pour l'État seraient énormes, et je finirais cependant par ne rien avoir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10923. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 1er octobre 1806, 2 heures du matin.

Mon Cousin, le maréchal Lefebvre choisira une bonne position en avant de Schweinfurt, telle que 40,000 hommes puissent s'y battre. Je préfère qu'il reste près de Schweinfurt à aller à Neustadt. Il tiendra un avant-poste sur les collines, en avant de Neustadt et de Kœnigshofen. La division du général Dupont doit être à Würzburg; ma Garde doit y arriver demain. Le maréchal Augereau y sera le 4; je lui en donnerai l'ordre. Le maréchal Davout restera aux environs de Bamberg; le maréchal Bernadotte aux environs de Lichtenfels, ayant des avant-postes en avant de Kronach et au débouché de Cobourg.

Würzburg, Kronach et Forchheim seront armés et approvisionnés : hôpital, dépôts, parc, tout sera renfermé dans ces trois places. Les petits dépôts de la cavalerie seront réunis à Forchheim. On doit calculer que l'ennemi viendra à Würzburg. Je demande à la Hesse 600 hommes, qui seront le 6 octobre à Würzburg, pour y tenir garnison. Tous les convalescents de l'armée, à raison de douze ou quinze par régiment, seront placés, ceux des corps des maréchaux Augereau, Lefebvre et Davout à Würzburg, ceux du corps du maréchal Bernadotte à Kronach, ceux des corps des maréchaux Ney et Soult à Forchheim. Tous les prisonniers et les malades seront évacués sur Forchheim et Würzburg.

Que le général Songis soit le 3 octobre à Würzburg.

Envoyez un courrier pour savoir où est le maréchal Ney et où il

sera le 3 octobre. Que les Bavarois s'avancent d'Eichstædt sur Nuremberg et Forchheim.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10924. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Mayence, 1er octobre 1806.

Mon Cousin, vous partirez avec votre corps d'armée, celui de Hesse-Darmstadt et ce que vous pourrez réunir des troupes de Nassau et du prince Primat, de manière à être arrivé le 4 au soir à Würzburg. Vous ferez distribuer pour quatre jours de vivres et vous vous ferez suivre par des vivres pour quatre autres jours, parce qu'il y a beaucoup de monde à Würzburg. Si les troupes de Hesse-Darmstadt et du prince Primat ont encore besoin de quelques jours, elles pourront n'arriver que le 8 au soir à Würzburg, hormis 6 ou 800 hommes de Hesse-Darmstadt, qui doivent tenir garnison à Würzburg et y être arrivés, au plus tard, le 5 ou le 6 à midi.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse de Sainte-Aldegonde.

10925. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Mayence, 1er octobre 1806.

Mon Cousin, je vous ai nommé au commandement du 8e corps de la Grande Armée. Vous correspondrez chaque jour avec le major général, et vous lui enverrez en même temps l'état journalier de votre situation. Vous aurez toujours près de lui des officiers d'état-major, qui pourront vous porter ses ordres. Le 8e corps de la Grande Armée doit être composé de deux divisions, commandées l'une par le général Dupas et l'autre par le général Lagrange. Six généraux de brigade et deux adjudants commandants ont eu l'ordre de se rendre à Mayence. Les régiments composant le 8e corps d'armée sont le 2e, le 4e et le 12e d'infanterie légère. Le 2e et le 4e arriveront à Worms le 8 et le 9 octobre. Prenez les mesures nécessaires pour qu'ils y trouvent des bateaux qui les transportent à Mayence. Le 12e régiment arrivera le 8 octobre par la route de Bingen. Les deux régiments italiens sont partis depuis deux jours, l'un de Paris et l'autre d'Orléans, pour se rendre à Mayence. Vous devez avoir dix-huit pièces d'artillerie, une compagnie de sapeurs, avec l'état-major nécessaire pour l'une et l'autre de ces armes. Le 26e régiment de chasseurs et

le 4e régiment de dragons feront partie de votre corps d'armée. J'ai aussi donné l'ordre au 58e régiment d'infanterie de ligne d'être rendu à Mayence avant le 20 octobre. Aussitôt que vous aurez plus de 5,000 hommes et neuf pièces de canon attelées, vous pourrez vous porter à Francfort. Vous trouverez ci-joint une instruction qui vous servira de guide en cas d'événement. Vous devez avoir vingt-quatre caissons des transports militaires. Il faut que vous ayez toujours huit jours de biscuit en réserve à Mayence, et que vous puissiez les porter à votre suite avec 2,000 outils de pionniers.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10926. — INSTRUCTIONS POUR LE MARÉCHAL MORTIER.

Mayence, 1er octobre 1806.

Mon Cousin, le 4 ou le 5 octobre, vous enverrez des officiers au prince de Nassau, au prince Primat et au grand-duc de Hesse-Darmstadt, afin qu'ils sachent que vous commandez un corps de 25,000 hommes, dont la tête arrive à Mayence, et qui est spécialement chargé de protéger leurs États et le territoire de la Confédération du Rhin. Vous ferez tout préparer à Francfort pour le placement de ce nombre de troupes. D'ici au 10 octobre, vous recevrez des ordres particuliers. Cependant je juge convenable de vous donner, dès aujourd'hui et précautionnellement, un ordre général qui vous servira de guide. Aussitôt qu'une des divisions du 8e corps d'armée aura plus de 5,000 hommes, elle pourra occuper Francfort, et vous pourrez même y porter votre quartier général, en prenant bien soin toutefois de ne pas vous compromettre, ni de vous laisser couper d'avec Mayence; et même, à cet effet, dès que vous aurez réuni toutes les troupes qui doivent former votre corps d'armée, vous en placerez en échelon depuis Francfort jusqu'à Mayence. Vous surveillerez attentivement tous les mouvements de l'électeur de Hesse-Cassel. Votre position lui donnera assez d'ombrage pour qu'il ne dégarnisse pas ses États, et pour qu'il soit forcé à rester neutre. Vous maintiendrez libre, autant qu'il pourra dépendre de vous et sans vous compromettre, la route de Mayence à Würzburg, et vous prendrez des mesures certaines pour recevoir chaque jour des nouvelles du commandant de la citadelle de Würzburg. Si jamais il arrivait qu'il fût cerné par des forces supérieures, vous en devrez être prévenu par un signal dont vous conviendrez préablement avec ce commandant. Vous n'iriez à son secours qu'autant que les forces

qui le cerneraient seraient très-inférieures à celles que vous pourriez leur opposer, et il faudrait toujours que le tiers de vos forces se rapprochât de Mayence, pour que cette place ne coure aucun danger. Si, par suite d'une bataille perdue par la France, l'ennemi se portait sur Mayence et sur Cologne, vous correspondriez avec le roi de Hollande, qui est à Wesel, sur tout ce qu'il faudrait entreprendre pour s'opposer aux progrès de l'ennemi. Vous repasserez le Rhin, si ses forces sont trop considérables, et vous appuierez votre droite à Mayence, en bordant le Rhin et en liant votre gauche avec la droite du roi de Hollande, et vous entendant avec Sa Majesté pour cet objet.

Dans des circonstances aussi improbables qu'imprévues, c'est de ces circonstances mêmes que vous prendrez conseil; et, s'il arrivait que Mayence dût craindre d'être cernée, vous vous y renfermeriez avec votre corps d'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10927. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Mayence, 1er octobre 1806, 1 heure après midi.

Mon Cousin, je pars ce soir à neuf heures pour Würzburg. Je ne passerai point à Francfort. Je m'arrêterai deux ou trois heures à Aschaffenburg, demain vers six ou sept heures du matin. Il est très-important que vous soyez arrivé le 4 à Würzburg avec tout votre corps d'armée; ceci est une manœuvre de guerre. Vous ne devez laisser ni dépôts ni hôpitaux à Francfort; tout ce qui n'est point destiné à vous suivre doit revenir à Mayence. Vous laisserez un commandant d'armes à Francfort pour correspondre avec le maréchal Kellermann. Demain, le 14e de ligne couchera à Francfort; après-demain, un autre régiment. Ces troupes fileront toutes sur Würzburg. Vous pourrez faire connaître dans la conversation au Prince et aux principaux de Francfort qu'une armée se réunit à Mayence, et qu'il est possible qu'elle pousse des avant-gardes jusqu'à Francfort. Comme dans mon projet général je refuse ma gauche, il se pourrait que les communications de l'armée prissent pendant la campagne différentes directions.

Ne laissez rien à Francfort.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse de Sainte-Aldegonde.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10928. — AU PRINCE PRIMAT.

Mayence, 1er octobre 1806.

Mon Frère, si le prince de Cassel est sincère, et qu'il veuille rester vraiment neutre, je n'ai pas l'intention de l'en empêcher. Je prie Votre Altesse de lui envoyer un courrier qui lui en donne l'assurance; mais il faut qu'il soit vraiment neutre. Aucun de mes détachements ne passera sur son territoire, et je serai fort aise d'épargner les maux de la guerre à ce pauvre pays, puisque le malheur de l'Europe veut que je n'aie pas été le maître de faire jouir du même bienfait tous les autres peuples. Je n'ai, dans le fait, aucun sujet de me plaindre de Cassel. Je ne l'attaquerai jamais de mon plein gré.

J'espère voir Votre Altesse demain à Aschaffenburg, où je passerai à six heures du matin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10929. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Mayence, 1er octobre 1806, 2 heures après midi.

Mon Cousin, je partirai ce soir à neuf heures. Je serai à Aschaffenburg demain matin vers six ou sept heures, et probablement avant six heures du soir à Würzburg. J'ai nommé le maréchal Mortier commandant le 8e corps d'armée, qui sera composé des 2e, 4e et 12e régiments d'infanterie légère, du 58e de ligne, des deux régiments italiens, du 4e de dragons et du 26e de chasseurs, de dix-huit pièces d'artillerie attelées et de vingt-quatre caissons.

J'ai fait partir le 14e de ligne pour se rendre à Würzburg, où sera arrivé le 5; j'ai ordonné que le 28e d'infanterie légère partît le 6 de Mayence; il sera donc le 9 ou le 10 à Würzburg; je verrai à quelle division je les attacherai.

Toutes ces troupes sont en mouvement, hormis le 58e; je ne lui donnerai des ordres qu'en partant de Bamberg; en six jours je le ferai venir en poste de Paris à Mayence.

Je désire que vous gardiez à Würzburg les officiers du génie qui ont fait les reconnaissances des routes, pour que je puisse causer avec eux de la nature du pays. Voyez à faire un dictionnaire de la population des villes, bourgs et principaux endroits de la Saxe, surtout de ceux qu'on trouve sur la route de Leipzig à Dresde. Quelle est la population de Cobourg? Il doit y avoir des Bavarois qui connaissent parfaitement la Saxe; il est important d'en avoir un avec nous.

Je n'ai aucun nouvel ordre à vous donner. Je pense que vous faites faire à Würzburg, Kronach et Forchheim tout ce qu'il vous est possible. Je viens de faire partir 2,000 outils; il sera bon de les faire filer sur Bamberg.

Vous m'avez dit que Bernadotte avait 250,000 rations de biscuit; envoyez-les à Kronach, d'où on les tirera pour approvisionner l'armée, si elle est obligée de rester quelques jours en position pour déboucher en sûreté. Faites faire dans la citadelle de Kronach, mais mystérieusement, huit fours où l'on puisse faire cuire pour l'armée, car il ne serait pas impossible, comme il y a là des montagnes, que les quatre jours de pain dont elle se serait munie en partant de Bamberg ne la menassent pas jusque dans le pays où elle trouvera de nouvelles provisions. Si vous avez 200,000 rations à Würzburg, faites-les partir pour Kronach. Ceci n'est pas pour approvisionnement de siége, mais pour subvenir, en cas de retard, au débouché. Faites diriger des farines également sur ce point.

J'imagine qu'il y a à Bamberg et dans les environs assez de moyens pour que 80,000 hommes puissent y prendre du pain pour quatre jours; il est nécessaire d'établir un magasin à Bamberg et d'y faire construire des fours, s'il n'y en a pas; mais tout cela en quatre ou cinq jours. J'ai demandé 2,000 quintaux de farine au prince Primat; il faut étendre ces réquisitions dans les environs de Bamberg, et faire filer. C'est Bamberg qui est le point central des grands mouvements de l'armée. Je désire beaucoup être en mesure de commencer les opérations avant le 10, si toutefois nous y sommes forcés.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10930. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Mayence, 1er octobre 1806.

Le 4 octobre arrivent à Kaiserslautern des détachements de 14 à 1500 hommes venant de Boulogne, venant de l'armée. Ces détachements doivent, par ce calcul, être le 8 à Mayence; envoyez-leur l'ordre de se diriger de Kaiserslautern sur Manheim, d'y passer le Rhin, et de se diriger en droite ligne sur Würzburg; ce qui abrégera la marche de ces détachements de quatre jours, et les fera arriver à Würzburg le même jour qu'ils devraient l'être à Mayence. Un autre détachement de 1,200 hommes, venant également de Boulogne, doit arriver le 6 à Kaiserslautern; donnez-lui l'ordre également de se diriger sur Manheim, et de là de se rendre à Würzburg.

Des détachements des 1er, 15e, 9e, 5e et 3e de dragons venant de Paris seront à Kaiserslautern le 5 octobre. Je désire que vous donniez l'ordre à ces détachements de passer le Rhin à Manheim, et de se diriger sur Würzburg.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10931. — A M. DARU.

Würzburg, 3 octobre 1806.

Monsieur Daru, rendez-vous à Mayence. Voyez, avant, le ministre Dejean pour connaître les dispositions que j'ai prises pour l'approvisionnement de Mayence, afin qu'à votre arrivée dans cette place vous prescriviez des mesures efficaces à cet effet, car tout se fait au ministère de la guerre et chez l'ordonnateur avec une lenteur qui n'a pas de nom. Quand vous aurez assuré à Mayence le service de l'approvisionnement, de manière que ses magasins puissent alimenter Würzburg, si cela est nécessaire, et que, douze heures après que j'en aurai donné l'ordre, il soit possible de faire partir 10 ou 12,000 quintaux de farine pour Würzburg ou d'autres postes, vous vous rendrez en toute diligence à Bamberg, pour rejoindre mon quartier général.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10932. — A M. DE LA ROCHEFOUCAULD,

AMBASSADEUR PRÈS DE S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Würzburg, 3 octobre 1806.

Je suis depuis hier à Würzburg, ce qui m'a mis à même de m'entretenir longtemps avec Son Altesse Royale. Je lui ai fait connaître ma ferme résolution de rompre tous les liens d'alliance qui m'attachaient à la Prusse, quel que soit le résultat des affaires actuelles. Après mes dernières nouvelles de Berlin, il est possible que la guerre n'ait pas lieu; mais je suis résolu à n'être point l'allié d'une puissance si versatile et si méprisable. Je serai en paix avec elle sans doute, parce que je n'ai point le droit de verser le sang de mes peuples sur de vains prétextes. Cependant le besoin de tourner mes efforts du côté de ma marine me rend nécessaire une alliance sur le continent. Les circonstances m'avaient conduit à l'alliance de la Prusse; mais cette puissance est aujourd'hui ce qu'elle a été en 1740 et dans tous les temps, sans conséquence et sans honneur. J'ai estimé l'empereur

d'Autriche, même au milieu de ses revers et des événements qui nous ont divisés; je le crois constant et attaché à sa parole. Vous devez vous en expliquer dans ce sens, sans cependant y mettre un empressement trop déplacé. Ma position et mes forces sont telles, que je n'ai à redouter personne; mais enfin tous ces efforts chargent mes peuples. Des trois puissances, de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, il m'en faut une pour alliée. Dans aucun cas, on ne peut se fier à la Prusse; il ne reste que la Russie et l'Autriche. La marine a fleuri autrefois en France, par le bien que nous a fait l'alliance de l'Autriche. Cette puissance, d'ailleurs, a besoin de rester tranquille, sentiment que je partage aussi de cœur.

Une alliance fondée sur l'indépendance de l'empire ottoman, sur la garantie de nos États et sur des rapprochements qui consolideraient le repos de l'Europe et me mettraient à même de jeter mes efforts du côté de ma marine, me conviendrait. La Maison d'Autriche m'ayant fait faire souvent des insinuations, le moment actuel, si elle sait en profiter, est le plus favorable de tous.

Je ne vous en dis pas davantage; j'ai fait connaître plus en détail mes sentiments au prince de Bénévent, qui ne manquera pas de vous en instruire. Du reste, votre mission est remplie le jour où vous aurez fait connaître le plus légèrement possible que je ne suis pas éloigné d'adhérer à un système qui serrerait mes liens avec l'Autriche.

Ne manquez pas d'avoir l'œil sur la Moldavie et la Valachie, afin de me prévenir des mouvements des Russes contre l'empire ottoman.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10933. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Würzburg, 3 octobre 1806.

L'aide de camp des généraux, de service, partira demain, deux heures avant le jour, pour se rendre à Hammelburg, route de Fulde; il prendra des informations s'il n'y a rien de nouveau à Fulde. Il aura avec lui un courrier que lui donnera le grand écuyer, intelligent, parlant allemand; il l'expédiera jusqu'à Cassel; lui, de sa personne, continuera jusqu'à Fulde, ayant soin de prendre des renseignements pour savoir si les Prussiens sont entrés dans la principauté. Arrivé à Fulde, il prendra des renseignements pour connaître tous les mouvements prussiens et ce qui se passe à Cassel. Dès le moment qu'il aura nouvelle des ennemis, il reviendra en toute hâte.

Le général Clarke écrira une simple lettre à l'envoyé à Cassel, pour lui dire qu'il a reçu sa dernière lettre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10934. — AU ROI DE HOLLANDE.

Wurzburg, 3 octobre 1806.

Je reçois votre lettre des 26 et 28 septembre. Le maréchal Augereau n'est plus à Francfort. Le 8e corps de la Grande Armée, qui se réunit à Mayence pour occuper Francfort et manœuvrer, selon les circonstances, sur la France, est commandé par le maréchal Mortier. Je vous renvoie votre aide de camp. Je suis depuis hier à Würzburg, où je fais occuper une très-belle forteresse; je l'approvisionne et l'arme. C'est un point central où vous pourrez envoyer demander des nouvelles toutes les fois que vous aurez quelque inquiétude.

Envoyez-moi souvent des officiers d'état-major qui connaissent le pays et la situation des choses. Ordonnez-leur de faire des mémoires sur la route qu'ils font, lieue par lieue, en rendant compte de l'état des chemins, de la nature des obstacles, des noms et de la force des villes et villages, etc., afin que, devant manœuvrer sur cette ligne, vous la connaissiez parfaitement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10935. — A LA REINE DE HOLLANDE.

Würzburg, 5 octobre 1806.

J'ai reçu votre lettre du 14 septembre. J'ai envoyé au grand juge un ordre pour que la grâce de l'individu auquel vous vous intéressez lui soit accordée. Je reçois toujours avec plaisir de vos nouvelles. Je désire que vous vous portiez bien et que vous ne doutiez jamais de la grande amitié que je vous porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10936. — A M. CAMBACÉRÈS.

Würzburg, 5 octobre 1806.

Mon Cousin, je suis à Würzburg depuis deux jours; je suis logé dans le palais du grand-duc. Lui et sa principauté se comportent très-bien; il fournit son contingent. Les armées sont en observation. On en viendra bientôt aux mains. Du reste, point d'explications diplo-

matique; j'ai tant d'affaires que je n'ai pas le temps d'écrire. Dites au général Dejean que le tableau du général Lacuée sur la levée de la réserve de la conscription me paraît bien; qu'il ne faut pas perdre un moment pour la mettre en activité.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10937. — DÉCISIONS.

Würzburg, 5 octobre 1806.

Questions sur lesquelles il serait à désirer que l'on pût répondre aux personnes qui viennent se faire inscrire pour entrer dans la gendarmerie d'ordonnance de Sa Majesté :	
1° Quelle sera la durée de l'engagement que les volontaires contracteront?	La campagne.
2° Seront-ils libres à la fin de la campagne ou de la guerre?	Oui.
3° Recevront-ils une solde du Gouvernement?	Oui, mais simple.
4° Ceux qui désireraient continuer la carrière militaire après le licenciement du corps pourront-ils espérer d'être placés comme officiers dans l'armée?	Oui, s'ils le méritent.
5° Ceux qui désirent seulement prouver leur dévouement à Sa Majesté en faisant la campagne pourront-ils, si le corps était conservé, se retirer à la fin de la guerre?	Oui.
6° Doit-on exiger, pour les gendarmes à pied, la pension de 600 francs, comme pour les gendarmes à cheval?	Non.
7° Quelle sera la couleur du pantalon des gendarmes à cheval et à pied?	Détails que Lacuée réglera.
8° Les chevaux à courte queue seront-ils admis? On observe qu'il est impossible de se procurer promptement des chevaux à tous crins, c'est-à-dire à longue queue. Il faudra les faire venir des pays d'herbages, et ils seraient hors d'état de faire la campagne.	Tout est bon.
9° Quand les volontaires pourront-ils se mettre en route?	De suite.
10° Leur donnera-t-on une feuille de route ou un simple passe-port?	Passe-port.

11° A leur arrivée à Mayence, auront-ils étape et logement pour eux et leurs chevaux?	Oui.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte de Montalivet.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10938. — A M. DE TALLEYRAND, A MAYENCE.

Würzburg, 5 octobre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, le roi de Wurtemberg est ici depuis deux jours. Il ne comprend rien à tout ce qui se passe. Le duc de Brunswick lui a écrit une lettre très-mauvaise; elle est dans le sens de l'exaltation patriotique allemande; le Roi en est fort irrité. J'ai beaucoup causé avec le grand-duc de Würzburg des affaires actuelles. Il pense que l'empereur d'Autriche fera bien mal, s'il ne profite pas de cette circonstance pour serrer ses liens avec moi. Le temps nous apprendra ce qu'il faut en croire. Toutes les colonnes sont en mouvement. Je pars cette nuit pour Bamberg.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10939. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Würzburg, 5 octobre 1806.

Il faudrait calculer un petit projet pour porter en poste sur Montreuil les 6,000 hommes que j'ai à Paris, si les Anglais faisaient quelque tentative sur Boulogne. Il faut suivre le même principe que pour ma Garde; elle est arrivée en six jours; cela a parfaitement réussi. Je pense qu'il serait facile d'arriver en soixante à Montreuil. Ce n'est pas que je croie que les Anglais pensent à une descente, mais il est bon d'avoir un thème fait d'avance.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10940. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Würzburg, 5 octobre 1806.

Le commandant de Würzburg doit loger à la citadelle. Il doit avoir un adjoint dans la place, chargé des détails; mais de sa personne, il doit le moins possible sortir de la citadelle et de la basse ville, qui est une partie de la citadelle.

Le commandant de l'artillerie doit être prévenu que 500,000 car-

touches, douze pièces de canon, dont six de 24, beaucoup de boulets et de poudre, arrivent de Mayence sur cinq bateaux : il les fera mettre sur-le-champ en batterie; que trente pièces de canon arrivent d'Ingolstadt; ce qui fait plus de quarante pièces pour la place, et c'est plus qu'il ne faut. Indépendamment de ce, le général d'artillerie laisse une partie des pièces de campagne de l'équipage, qu'il pourra redemander d'un moment à l'autre.

Il doit y avoir aujourd'hui deux bataillons de troupes de Bade; il va en arriver jusqu'à concurrence de 3,000 hommes.

Il arrive, aujourd'hui ou demain, 1,000 hussards, chasseurs ou dragons à pied. Le 8, toute la Garde à cheval arrive à Würzburg, par la route de Manheim. Le 9, un grand nombre de détachements à pied et à cheval viennent par cette route. Le 10 ou le 11, le 28e d'infanterie légère arrivera par la route de Mayence, et un assez grand nombre de gros détachements.

Le 28e d'infanterie doit continuer sa marche pour Bamberg.

Tous les détachements à cheval de cavalerie doivent continuer leur marche sur Bamberg. Tous les gros détachements d'infanterie doivent continuer également; mais aucun moindre de 100 hommes n'ira isolé.

D'ici au 15 octobre, tous ces mouvements doivent être si nombreux, qu'il convient d'avoir ici un adjudant commandant, pour instruire le major général de l'arrivée de chaque détachement et de leur état de situation, ainsi que pour leur donner l'ordre de continuer leur route sur Bamberg.

Mon intention est que toute la place soit défendue contre des hussards et même contre un corps d'infanterie légère ennemi, sauf à se retirer dans la citadelle et dans la partie basse de la ville, sur la gauche du Mein, si un corps d'armée considérable se présentait sur Würzburg, et qu'on ne fût pas en force pour mettre toute la ville à l'abri d'un coup de main. Si véritablement un corps de cavalerie ennemi s'emparait de la campagne, il serait urgent que le commandant envoyât deux officiers sur les routes de Manheim et de Mayence, pour que tout ce qui viendrait de Manheim fît un détour pour se rendre à Bamberg, sans passer par Würzburg, et que tout ce qui viendrait de Mayence y retourne ou fasse un détour pour gagner Bamberg. Il faudrait avoir soin de prévenir pour les courriers.

Dans la journée du 7, le pays de Würzburg se trouve découvert du côté de Fulde et de Gotha. Il faut que, le 8, le commandant se trouve en mesure de lever les ponts-levis et de fermer ses portes, si, le 9 ou le 10, ce qui serait physiquement possible, des hussards se

présentaient devant la ville. Il lui sera facile d'ailleurs d'éclairer les routes et de savoir, par des espions et par les gens du pays, tout ce qui se passe. Mais il est convenable que, tous les matins, en ouvrant les portes de la ville et de la citadelle, toutes les précautions soient prises pour éviter une surprise et être bien certain qu'il n'y a rien de nouveau. Une heure avant le jour, une patrouille d'observation doit sortir, afin que, le jour venant, on puisse être bien certain qu'il n'y a pas d'ennemis.

Tout le parc d'artillerie doit être placé dans la ville basse tenant à la forteresse. On doit avoir des sacs à terre, des tonneaux, pour barrer la porte du pont en cas de nécessité. Mais il ne faut pas pour cela porter l'alarme chez les habitants.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10941. — AU MARÉCHAL SOULT.

Würzburg, 5 octobre 1806, 11 heures du matin.

Mon Cousin, le major général rédige dans ce moment vos ordres, que vous recevrez dans la journée. Mon intention est que vous soyez le 8 à Baireuth. Vous me renverrez l'officier d'ordonnance que je vous expédie, de Baireuth, du moment que vous y serez arrivé, avec tous les renseignements sur cette place que vous aurez recueillis. Cet officier me trouvera probablement à Bamberg ou à Lichtenfels.

Le pays de Baireuth à Hof est un pays peu propre à la cavalerie.

Je crois convenable que vous connaissiez mes projets, afin que cette connaissance puisse vous guider dans les circonstances importantes.

J'ai fait occuper, armer et approvisionner les citadelles de Würzburg, de Forchheim et de Kronach, et je débouche avec toute mon armée sur la Saxe par trois débouchés. Vous êtes à la tête de ma droite, ayant à une demi-journée derrière vous le corps du maréchal Ney, et à une journée derrière 10,000 Bavarois; ce qui fait au delà de 50,000 hommes. Le maréchal Bernadotte est à la tête de mon centre. Il a derrière lui le corps du maréchal Davout, la plus grande partie de la réserve de la cavalerie et ma Garde; ce qui forme plus de 70,000. Il débouche par Kronach, Lobenstein et Schleiz. Le 5e corps est à la tête de ma gauche. Il a derrière lui le corps du maréchal Augereau. Il débouche par Cobourg, Grafenthal et Saalfeld. Cela forme plus de 40,000 hommes. Le même jour que vous arriverez à Hof, tout cela sera arrivé dans des positions à la même hauteur.

Je me tiendrai le plus constamment à la hauteur du centre.

Avec cette immense supériorité de forces réunies sur un espace si étroit, vous sentez que je suis dans la volonté de ne rien hasarder et d'attaquer l'ennemi, partout où il voudra tenir, avec des forces doubles.

Il paraît que ce qu'il y a le plus à redouter chez les Prussiens, c'est leur cavalerie; mais, avec l'infanterie que vous avez, et en vous tenant toujours en position de vous placer en carrés, vous avez peu à redouter. Cependant aucun moyen de guerre ne doit être négligé. Ayez soin que 3 ou 5,000 outils de pionniers marchent toujours à la hauteur de vos divisions, afin de faire dans la circonstance une redoute ou même un simple fossé.

Si l'ennemi se présentait contre vous avec des forces moindres cependant de 30,000 hommes, vous pouvez, en vous concertant avec le maréchal Ney, réunir vos troupes et l'attaquer; mais, s'il est dans une position qu'il occupe depuis longtemps, il aura eu soin de la reconnaître et de la retrancher; dans ce cas, conduisez-vous avec prudence.

Arrivé à Hof, votre premier soin doit être de lier des communications entre Lobenstein, Ebersdorf et Schleiz. Je serai ce jour-là à Ebersdorf. Les nouvelles que vous aurez de l'ennemi, à votre débouché de Hof, vous porteront à vous appuyer un peu plus sur mon centre ou à prendre une position en avant, pour pouvoir marcher sur Plauen.

Selon tous les renseignements que j'ai aujourd'hui, il paraît que, si l'ennemi fait des mouvements, c'est sur ma gauche, puisque le gros de ses forces paraît être à Erfurt.

Je ne saurais trop vous recommander de correspondre très-fréquemment avec moi et de m'instruire de tout ce que vous apprendrez sur la chaussée de Dresde.

Vous pensez bien que ce serait une belle affaire que de se porter autour de cette place en un bataillon carré de 200,000 hommes. Cependant tout cela demande un peu d'art et quelques événements.

Lorsque vous m'écrirez, ayez soin de me bien décrire les localités par où vous serez passé et celles qu'occuperait ou pourrait occuper l'ennemi. Faites-en faire un journal tenu exactement par un officier du génie. Ces renseignements sont très-importants.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10942. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Würzburg, 5 octobre 1806.

Je n'ai laissé votre corps d'armée qu'à deux divisions, parce que je voulais vous donner l'armée bavaroise; mais, d'après le désir que vous m'avez manifesté de ne plus avoir ce corps sous vos ordres, j'en ai disposé autrement, et j'ai ordonné que la division Dupont, forte de 7,500 hommes présents sous les armes, avec huit pièces de canon, passât sous votre commandement. Cette division sera le 6 à Bamberg. Vous lui ferez connaître la position qu'elle doit occuper, en la cantonnant sans délai près Lichtenfels et Kronach. Tous les détachements du 1er de hussards qui sont avec cette division doivent rester à Bamberg, ayant pris ce régiment pour mon service jusqu'à l'arrivée de ma Garde à cheval.

Veillez à ce que le fort de Kronach soit armé et approvisionné. C'est sur cette place que vos dépôts doivent être portés. Tous les convois de bouche doivent y être dirigés. Choisissez une bonne position au pendant des eaux, que l'on puisse occuper pendant que tout le centre de l'armée filera par Kronach sur le chemin de Leipzig.

Je serai, demain 6, à Bamberg. Mon intention est de commencer mes opérations incontinent. Ménagez-vous quatre jours de pain, et ayez dans vos caissons le plus de jours que vous pourrez vous procurer de pain et de biscuit qui puissent, sans se moisir, durer huit ou dix jours.

Vous devez trouver à Lichtenfels et Kronach des paysans qui connaissent suffisamment le pays pour vous donner des renseignements sur la nature des communications de Grafenthal à Lobenstein, et de Lobenstein à Hof et Plauen. Cela est si près, que je suppose qu'il y a des hommes qui pourront vous donner des renseignements. Renvoyez-moi, par l'officier que je vous expédie, les éclaircissements que vous aurez recueillis.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10943. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Würzburg, 5 octobre 1806.

Je serai probablement demain à Bamberg. Il y a longtemps que j'ai ordonné qu'on réparât ou construisît les fours de Bamberg. Vous devez prendre le chemin de Lichtenfels; ainsi n'éloignez pas vos cantonnements de cette route.

Ma Garde à pied doit arriver demain à Bamberg. Ayez soin qu'elle

soit bien placée dans la ville et le plus à portée possible du lieu où je logerai.

Faites faire du pain et du biscuit le plus possible.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10944. — AU PRINCE EUGÈNE.

Würzburg, 5 octobre 1806.

Mon Fils, j'ai reçu vos lettres et votre dernière du 25 septembre. Lisez et relisez l'instruction que je vous ai donnée, et exécutez-la insensiblement, mais constamment. Tout est ici en mouvement. Il serait possible que, sous quelques jours, on en vînt aux mains.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10945. — ORDRE POUR M. CUSTINE,
AIDE DE CAMP DU GÉNÉRAL SAVARY.

Würzburg, 5 octobre 1806.

L'aide de camp des généraux qui est de service restera à Würzburg jusqu'au 8 octobre. Il en partira le 8, à huit heures du soir, afin d'arriver le 9 à Bamberg au quartier général. Il y apportera l'état de tous les corps et de tous les détachements qui seront arrivés à Würzburg depuis aujourd'hui jusqu'au 8, par les routes de Manheim et de Mayence. Il apportera également à Bamberg la note des convois d'artillerie et de vivres qui seront arrivés à Würzburg le 7 et le 8 octobre. Le 8, à midi, l'aide de camp des généraux visitera la citadelle de Würzburg. Il comptera les pièces qui seront en batterie, et fera attention à la manière dont se fait le service, pour en rendre compte. Avant de partir, il prendra les lettres du commandant de la place, du commandant de l'artillerie et du commissaire des guerres, pour le quartier général. En se rendant à Bamberg, il s'informera de l'emplacement où se trouveront deux détachements du parc d'artillerie qui se rendent de Würzburg à Bamberg. Il comptera lui-même les voitures de ces détachements, et, le 9, il me fera un rapport exact sur tous les objets compris dans le présent ordre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10946. — INSTRUCTION POUR M. DE MONTESQUIOU,

OFFICIER D'ORDONNANCE DE L'EMPEREUR.

Würzburg, 5 octobre 1806.

Vous passerez toute la journée du 6 à Würzburg. Vous en partirez le 7, à quatre heures après midi. Vous irez, le 7 à midi, à la citadelle. Vous verrez le nombre de pièces en batterie et la quantité de munitions, la situation de la garnison et des magasins, enfin de quelle manière le service est monté. Vous prendrez note de tous les effets d'artillerie qui seraient arrivés le 6 ou le 7 à Würzburg, ainsi que tous les convois de biscuit et farine qui seraient arrivés, dans la journée du 6 et du 7, à Würzburg. Vous prendrez note de la 1re division du parc général de l'armée, qui sera partie; vous la rencontrerez probablement en route. Causez avec l'officier qui la commande. Comptez le nombre de voitures, de compagnies d'artillerie et de sapeurs qui s'y trouvent. Vous vous arrangerez de manière à arriver le 8 à Bamberg, en prenant note de tout ce que vous aurez vu.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10947. — AU ROI DE NAPLES.

Würzburg, 5 octobre 1806, 10 heures du soir.

Je pars pour Bamberg. Toutes nos armées sont ici en mouvement. Je me porte du reste fort bien, et j'ai bonne espérance de venir bientôt à bout de tout ceci.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10948. — PROCLAMATION.

Quartier impérial, Bamberg, 6 octobre 1806.

Soldats, l'ordre pour votre rentrée en France était parti; vous vous en étiez déjà rapprochés de plusieurs marches. Des fêtes triomphales vous attendaient, et les préparatifs pour vous recevoir étaient commencés dans la capitale.

Mais, lorsque nous nous abandonnions à cette trop confiante sécurité, de nouvelles trames s'ourdissaient sous le masque de l'amitié et de l'alliance. Des cris de guerre se sont fait entendre à Berlin. Depuis deux mois nous sommes provoqués tous les jours davantage.

La même faction, le même esprit de vertige qui, à la faveur de nos dissensions intestines, conduisit, il y a quatorze ans, les Prus-

sieus au milieu des plaines de la Champagne, domine dans leurs conseils. Si ce n'est plus Paris qu'ils veulent brûler et renverser jusque dans ses fondements, c'est aujourd'hui leur drapeau qu'ils se vantent de planter dans les capitales de nos alliés; c'est la Saxe qu'ils veulent obliger à renoncer, par une transaction honteuse, à son indépendance, en la rangeant au nombre de leurs provinces; c'est, enfin, vos lauriers qu'ils veulent arracher de votre front. Ils veulent que nous évacuions l'Allemagne à l'aspect de leurs armes! Les insensés! Qu'ils sachent donc qu'il serait mille fois plus facile de détruire la grande capitale que de flétrir l'honneur des enfants du grand peuple et de ses alliés! Leurs projets furent confondus alors; ils trouvèrent dans les plaines de la Champagne la défaite, la mort et la honte. Mais les leçons de l'expérience s'effacent, et il est des hommes chez lesquels le sentiment de la haine et de la jalousie ne meurt jamais.

Soldats, il n'est aucun de vous qui veuille retourner en France par un autre chemin que par celui de l'honneur. Nous ne devons y rentrer que sous des arcs de triomphe.

Eh quoi! aurions-nous donc bravé les saisons, les mers, les déserts, vaincu l'Europe plusieurs fois coalisée contre nous, porté notre gloire de l'Orient à l'Occident, pour retourner aujourd'hui dans notre patrie comme des transfuges, après avoir abandonné nos alliés, et pour entendre dire que l'aigle française a fui épouvantée à l'aspect des armées prussiennes!

Mais déjà ils sont arrivés sur nos avant-postes. Marchons donc, puisque la modération n'a pu les faire sortir de cette étonnante ivresse. Que l'armée prussienne éprouve le même sort qu'elle éprouva il y a quatorze ans! Qu'ils apprennent que, s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaines et de puissance avec l'amitié du grand peuple, son inimitié, qu'on ne peut provoquer que par l'abandon de tout esprit de sagesse et de raison, est plus terrible que les tempêtes de l'Océan!

NAPOLÉON.

Moniteur du 16 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

10949. — MESSAGE AU SÉNAT.

Quartier impérial, Bamberg, 7 octobre 1806.

Sénateurs, nous avons quitté notre capitale pour nous rendre au milieu de notre armée d'Allemagne, dès l'instant que nous avons su avec certitude qu'elle était menacée sur ses flancs par des mouvements inopinés. A peine arrivé sur les frontières de nos États, nous

avons eu lieu de reconnaître combien notre présence y était nécessaire, et de nous applaudir des mesures défensives que nous avions prises avant de quitter le centre de notre Empire. Déjà les armées prussiennes, portées au grand complet de guerre, s'étaient ébranlées de toutes parts; elles avaient dépassé leurs frontières; la Saxe était envahie, et le sage prince qui la gouverne était forcé d'agir contre sa volonté et contre l'intérêt de ses peuples. Les armées prussiennes étaient arrivées devant les cantonnements de nos troupes. Des provocations de toute espèce, et même des voies de fait, avaient signalé l'esprit de haine qui animait nos ennemis et la modération de nos soldats, qui, tranquilles à l'aspect de tous ces mouvements, étonnés de ne recevoir aucun ordre, se reposaient dans la double confiance que donnent le courage et le bon droit.

Notre premier devoir a été de passer le Rhin nous-même, de former nos camps et de faire entendre le cri de guerre. Il a retenti au cœur de tous nos guerriers. Des marches combinées et rapides les ont portés en un clin d'œil aux lieux que nous leur avions indiqués. Tous nos camps sont formés ; nous allons marcher contre les armées prussiennes et repousser la force par la force. Toutefois, nous devons le dire, notre cœur est péniblement affecté de cette prépondérance constante qu'obtient en Europe le génie du mal, occupé sans cesse à traverser les desseins que nous formons pour la tranquillité de l'Europe, le repos et le bonheur de la génération présente, assiégeant tous les cabinets par tous les genres de séduction, égarant ceux qu'il n'a pu corrompre, les aveuglant sur leurs véritables intérêts, et les lançant au milieu des partis, sans autres guides que les passions qu'il a su leur inspirer.

Le cabinet de Berlin lui-même n'a point choisi avec délibération le parti qu'il prend; il y a été jeté avec art et avec une malicieuse adresse. Le Roi s'est trouvé tout à coup à cent lieues de sa capitale, aux frontières de la Confédération du Rhin, au milieu de son armée et vis-à-vis des troupes françaises dispersées dans leurs cantonnements, et qui croyaient devoir compter sur les liens qui unissaient les deux États et sur les protestations prodiguées en toutes circonstances par la cour de Berlin.

Dans une guerre aussi juste, où nous ne prenons les armes que pour nous défendre, que nous n'avons provoquée par aucun acte, par aucune prétention, et dont il nous serait impossible d'assigner la véritable cause, nous comptons entièrement sur l'appui des lois et sur celui de nos peuples, que les circonstances appellent à nous donner de nouvelles preuves de leur amour, de leur dévouement et de leur

courage. De notre côté, aucun sacrifice personnel ne nous sera pénible, aucun danger ne nous arrêtera, toutes les fois qu'il s'agira d'assurer les droits, l'honneur et la prospérité de nos peuples.

NAPOLÉON.

Moniteur du 15 octobre 1806.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10950. — A L'IMPÉRATRICE.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Je pars ce soir, mon amie, pour Kronach. Toute mon armée est en mouvement. Tout marche bien, ma santé est parfaite. Je n'ai encore reçu qu'une lettre de toi; j'en ai reçu d'Eugène et d'Hortense. Stéphanie doit être chez toi. Son mari veut faire la guerre; il est avec moi.

Adieu, mille baisers et bonne santé.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

10951. — A M. CAMBACÉRÈS.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Mon Cousin, M. le prince de Bénévent vous enverra mes communications au Sénat; elles vous feront connaître l'état de la question. Vous y verrez les prétentions de la cour de Berlin. C'est un vrai délire. Les hostilités ont commencé le 7. J'ai fait entrer mes troupes dans le pays de Baireuth. Immédiatement après les communications du Sénat, il est convenable que les ministres des cultes et de l'intérieur fassent les mêmes publications que l'an passé.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10952. — A M. FOUCHÉ.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Vous verrez l'état de la question actuelle dans les publications faites au Sénat. Donnez, dans ce sens, une direction à l'opinion. Ce n'est pas nous qui avons changé, c'est la Prusse qui a changé elle-même, qui, divisée en tout temps entre le parti de la guerre et celui de la paix, succombe aujourd'hui sous le parti de la guerre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10953. — A M. DE TALLEYRAND.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, vous trouverez ci-joint la lettre du roi de Prusse. Je ne l'ai lue que très-légèrement. C'est un mauvais libelle. Vous pourrez cependant préparer une réponse, si jamais il la faisait imprimer. Je vous envoie ma lettre au Sénat, signée; vous l'enverrez par un courrier extraordinaire, avec votre rapport, que vous modifierez selon les dernières circonstances. Puisque nous devons à la bonne politique de la cour de Berlin de nous avoir fourni une pièce aussi importante que sa dernière note, cela dit tout. Vous y joindrez copie des notes adressées à M. de Knobelsdorf au moment où je faisais partir mes troupes de Paris. Ce qu'il y a de plaisant dans tout ceci, c'est que les Prussiens me donnent leur ultimatum le 8, et que moi, sans le savoir, j'étais entré le 7 dans le pays de Baireuth, et que j'avais commencé mes mouvements. J'espère que de grands événements se passeront d'ici à un mois, et que le Roi s'apercevra que les conseils des femmes sont funestes. Le roi de Wurtemberg m'assure qu'un courrier est parti pour Saint-Pétersbourg avec un mémoire politique et une lettre de la reine de Prusse pour demander 100,000 hommes au Czar. Vous saurez que ce vieux fou de duc de Brunswick a écrit au roi de Wurtemberg une lettre où il le menace de planter l'aigle prussienne à Stuttgart. Cela ne fera pas mal le pendant de sa proclamation d'il y a quatorze ans.

Napoléon.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10954. — A M. DE TALLEYRAND.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Voyez le grand-duc de Hesse-Darmstadt et le duc de Nassau, pour qu'ils se hâtent d'organiser leurs contingents. Parlez au maréchal Mortier, qui pourra leur donner toutes les directions et instructions nécessaires.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10955. — A M. OTTO.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Je vous envoie une lettre pour le roi de Bavière; je l'envoie sous cachet volant pour que vous en preniez connaissance. Envoyez un

courrier au prince Eugène, pour lui apprendre que je suis à Bamberg et que les hostilités ont commencé le 7. Je désire que lui et vous gardiez cela pour vous. Il est même assez convenable que le roi de Bavière ne fasse connaître le commencement des hostilités que dans quelques jours. Pressez les armements des Bavarois. L'Autriche paraissant être dans le système de ne rien porter sur l'Inn, il faut imiter ses mouvements. Je désire que le corps du général Deroy se sépare en deux, et que 8,000 hommes, se portant sur Ingolstadt, puissent être en peu de jours sur la Regnitz derrière Bamberg, si cela devenait nécessaire. Répondez-moi là-dessus et faites-moi connaître quel serait le général qui commanderait cette nouvelle division.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10956. — AU ROI DE BAVIÈRE.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Monsieur mon Frère, je reçois enfin une lettre du roi de Prusse. Je ne puis vous envoyer la lettre qu'il m'a écrite; c'est une rapsodie copiée des journaux anglais et qui a vingt pages; mais voici la note que M. de Knobelsdorf a remise et que je reçois à l'instant. Vous y trouverez ma réponse dans ma proclamation à l'armée. Le roi de Prusse a donc déclaré la guerre! Il me menaçait donc de la commencer le 8! Sans doute il voulait empêcher la jonction des forces que je fais venir de France; il ne se doutait pas qu'elles étaient arrivées, et que ma Garde même, qui n'est partie de Paris que le 22 septembre, était à Bamberg dès le 5 octobre. Je ne puis cependant que me louer de ce soin qu'ils ont eu de bien constater mon bon droit aux yeux de l'Europe.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

Des lettres analogues furent adressées au roi de Wurtemberg et au prince Primat. La lettre au prince Primat porte ce post-scriptum : « Je pense qu'il est convenable que Votre Altesse envoie confidentiellement cette note à tous les princes de la Confédération, pour faire connaître l'état de la question. »

10957. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Monsieur mon Frère, après ce que Votre Majesté m'a dit, je compte que son armée sera prête le 10 octobre à Mergentheim. Je

la prie de m'en envoyer un état de situation par un de ses officiers, afin que je puisse sans délai lui donner un ordre de marche.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10958. — AU GÉNÉRAL JUNOT, GOUVERNEUR DE PARIS.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Je n'ai pas encore reçu une lettre de vous. Je désire cependant bien recevoir quelquefois de vos rapports. Faites-moi connaître la situation des 15e et 58e, l'état de l'arrivée des conscrits et les progrès des remontes des régiments de dragons qui sont sous vos ordres.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10959. — A M. DE LA MARCHE.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Monsieur l'Officier d'ordonnance, vous vous rendrez sur les limites du pays de Baireuth. Le maréchal Soult a dû y arriver aujourd'hui. Cependant vous n'entrerez dans ce pays que quand vous saurez que les Français y sont arrivés. Vous porterez la lettre ci-jointe au maréchal Soult, et vous reviendrez me joindre à Kronach, où je serai demain à la pointe du jour.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Lefebvre, libraire.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10960. — AU MARÉCHAL SOULT.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Mon Cousin, je vous ai expédié, le 5 octobre, de Würzburg, un de mes officiers d'ordonnance. Il n'est pas encore de retour, non plus que l'adjoint qui vous a porté les ordres du major général. Je ne vous en suppose pas moins rendu aujourd'hui à Baireuth. Mon quartier général sera aujourd'hui, à minuit, à Kronach, où je désire apprendre de vos nouvelles et savoir ce que vous aurez vous-même appris de nouveau. Je désire connaître en même temps, d'une manière positive, le nom du lieu où vous passerez la nuit du 8 au 9. Le cavalerie légère de la réserve débouchera le 8 par Lobenstein et poussera des partis du côté de Hof, afin d'avoir le 9 de vos nouvelles.

J'ai reçu ce matin l'ultimatum du roi de Prusse, en date du 1er oc-

tobre. C'est le comble de la déraison et de la folie. Il ne veut rien moins que nous faire évacuer l'Allemagne par journées d'étapes. Il me donne pour tout délai, pour répondre, jusqu'au 8 octobre. Vous devez être entré sur son territoire le 7; ainsi il n'aura pas à se plaindre de nous. Ils ont tiré quelques coups de carabine sur la gauche. Vous recevrez mon ordre du jour pour la guerre; il sera distribué demain matin.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10961. — AU MARÉCHAL LANNES.

Bamberg, 7 octobre 1806, 2 heures après midi.

Mon Cousin, j'avais donné au général Victor une division dans le corps du maréchal Augereau, composée de deux régiments d'élite. Grondez-le de ma part du mal qu'il a dit du 14e de ligne, qui est un des plus beaux régiments de l'armée. Toutefois je vois avec plaisir que vous le preniez pour chef d'état-major. Le maréchal Berthier expédie sa commission. C'est un homme solide et en qui j'ai confiance. Je lui en donnerai des preuves aussitôt que les événements me le permettront.

Vous arriverez demain à Cobourg. Prenez une bonne position en avant de cette ville. L'ennemi peut être de deux côtés contre vous; il peut venir par le chemin de Gotha, et par Eisfeld et Saalfeld. La cavalerie légère du centre, qui débouche le 8 au matin par Lobenstein, enverra des reconnaissances sur Grafenthal. Le maréchal Augereau dépassera demain Bamberg pour arriver demain soir près de Cobourg. Il est nécessaire, avant de vous porter trop en avant sur la route de Grafenthal, que vous ayez des nouvelles positives que le maréchal Augereau a passé le pont du Mein, à Oberndorf. D'après tous les renseignements que j'ai pu me procurer, il paraît que les principales forces de l'ennemi sont sur Naumburg, Weimar, Erfurt et Gotha.

Je serai aujourd'hui, à deux heures après minuit, à Kronach.

Du moment que vous entrerez à Cobourg, vous m'enverrez tous vos rapports à Kronach. Il est fort urgent qu'ils m'arrivent vite, afin que je puisse comparer vos rapports avec ceux qui m'arrivent d'autres côtés et juger des projets de l'ennemi. Je pense que vous devez placer deux piquets, chacun de 5 chasseurs, entre Cobourg et Kronach, afin que vos rapports puissent arriver rapidement et être fréquents.

Dans tout événement, votre ligne de retraite est sur Bamberg. Il est possible que je fasse attaquer l'ennemi à Saalburg. Je le ferai attaquer le 9. Faites ouvrir les lettres à Cobourg et à la poste de Neustadt; cela pourra vous donner quelques renseignements. Placez-vous très-militairement. Je vois avec plaisir que vous arriverez demain de très-bonne heure à Cobourg; cela vous mettra à même de vous placer très-militairement et d'avoir déjà reconnu tous les débouchés de la route qui arrive de Saalfeld et de celle qui arrive d'Eisfeld.

Écrivez-moi très-fréquemment.

Arrivé à Cobourg ou à Neustadt, envoyez-moi tous les renseignements que vous pourrez vous procurer sur la route de Grafenthal à Lobenstein et à Saalburg. Arrangez vos affaires comme si, deux ou trois jours après avoir abandonné Cobourg, l'ennemi devait y venir. Il serait, en effet, possible que l'ennemi y vînt. Tous les embarras que vous avez, dirigez-les sur la citadelle de Kronach, car aujourd'hui vous êtes trop loin de Würzburg pour pouvoir les envoyer là.

En vous disant plus haut que votre retraite serait sur Bamberg, je dois ajouter que ce ne doit pas être sur la route que vous avez prise en venant, mais par la grande chaussée; et vous trouverez des positions intermédiaires derrière Cobourg, qui vous mettraient à même de couvrir la route de Lichtenfels et de Bamberg. Comme j'ai beaucoup de troupes à Lichtenfels et à Kronach, vous serez soutenu non-seulement par le maréchal Augereau, mais encore par tout le corps du centre.

J'ai reçu ce matin une note de la Prusse du 1er octobre. Elle veut ne nous obliger à rien moins qu'à évacuer l'Allemagne par journées d'étapes. Quand la nation aura connaissance de cette note, elle en frémira d'indignation.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10962. — AU GÉNÉRAL THOUVENOT, COMMANDANT A WURZBURG.

Bamberg, 7 octobre 1806, 7 heures du soir.

Monsieur le Général Thouvenot, il est nécessaire que vous portiez une grande attention à l'approvisionnement des magasins de Würzburg et à la confection du biscuit, et que vous fassiez partir tous les jours 30 ou 40,000 rations de biscuit pour Kronach. Cela est de la plus grande nécessité pour la nourriture de l'armée. Faites aussi partir, par jour, 300 quintaux de farine pour Kronach. Ayez soin qu'on confectionne tous les jours une grande quantité de biscuit, car

les consommations vont devenir considérables dans la position que va prendre l'armée.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10963. — AU GÉNÉRAL LEFRANC, A FORCHHEIM.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Des ordres ont été donnés pour la confection des fours à Forchheim. Le commissaire des guerres a dû prendre des mesures pour l'approvisionnement des magasins de farine. Faites confectionner 30,000 rations de pain biscuité pour l'approvisionnement de Kronach; cela est nécessaire pour la nourriture de l'armée. Je vous recommande de bien veiller à l'armement de la ville. 400,000 rations de biscuit doivent se rendre de Passau à Forchheim. Écrivez et envoyez quelqu'un pour en avoir des renseignements. Les circonstances étant urgentes, prenez des mesures pour que 30,000 rations de biscuit partent dès le 9 au matin. Faites les réquisitions dans le pays prussien d'Erlangen et dans le bailliage de Nuremberg, pour votre approvisionnement et fournir aux besoins les plus pressants de l'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10964. — AU PRINCE EUGÈNE.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Mon Fils, les hostilités ont commencé aujourd'hui, ayant fait entrer mes troupes dans le pays de Baireuth. Pour ne pas donner d'inquiétude au public, il est inutile d'en parler. Faites approcher, sous prétexte de les passer en revue, les neuf escadrons de cuirassiers sur Brescia, afin que, si j'en avais besoin, vous puissiez les faire passer par la Rocca d'Anfo et Inspruck, pour me joindre. Vous ferez mettre ces escadrons sur le pied de guerre, au moyen de tous les hommes disponibles des 4es escadrons. Toutes les nouvelles que j'ai sont que l'Autriche ne fait aucun mouvement, et qu'elle envoie, au contraire, ses troupes du côté de la Gallicie et de la Silésie. Vous devez être à même de voir ce qu'elle fait en Italie. Les conscrits doivent vous arriver.

J'ai envoyé à Gènes le 16e de ligne pour qu'il soit plus près, de sorte qu'il y a dans cette ville deux beaux régiments qui ne laisseraient pas de vous être fort utiles.

Envoyez-moi, par le Tyrol, de vos aides de camp, qui auront soin, en venant chercher des nouvelles de l'armée, de prendre des précautions. Ils iront prendre langue à Forchheim, petite place forte sur la Regnitz. Ils tiendront note de ce qu'ils auront vu sur mes derrières, pour pouvoir m'en rendre compte à leur arrivée.

Jusqu'au moment où l'on puisse apprendre la nouvelle de quelque événement majeur, faites courir indirectement le bruit que tout s'est arrangé avec la Prusse; cela diminuera beaucoup la sollicitude.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10965. — AU PRINCE EUGÈNE.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Mon Fils, je vous envoie une lettre qui me tombe dans les mains. J'y vois deux irrégularités : la première, que vos aides de camp ne doivent pas signer vos ordres; la seconde, que cette lettre est mauvaise et peut effaroucher les Français. Il est ridicule qu'on compare l'armée française, qui a conquis et défendu l'Italie, à l'armée italienne, qui est en France pour apprendre son métier. Ces questions-là sont d'une extrême délicatesse, et vous ne deviez pas prendre sur vous de les décider. Il serait trop ridicule qu'un général italien, qui n'a rien fait, passât devant un général français, qui a conquis le pays. Les Italiens eux-mêmes ne demandent pas cela, ils en seraient même choqués. Il y a dans tout cela de la maladresse.

J'ai reçu vos lettres du 22 septembre. Il ne faut rien mettre à Rovigo, l'air y est trop malsain. Il vaut mieux mettre à Bologne le 52e régiment, que vous avez le projet de placer à Rovigo; 3 ou 4,000 hommes ne sont rien pour Bologne. Du reste, j'approuve ce projet.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10966. — AU ROI DE NAPLES.

Bamberg, 7 octobre 1806.

Je reçois votre lettre du 25 septembre. Je vois avec plaisir que vous vous êtes défait de ce misérable Fra-Diavolo. La saison favorable arrive. Les malades vont guérir. Du moment que les Français cesseront d'être accablés par la chaleur, ils reprendront de l'énergie.

Renvoyez les généraux dont vous n'avez que faire; cela vous consomme beaucoup d'argent.

Les hostilités ont commencé hier. Votre aide de camp, que j'ai vu aujourd'hui, partira dans deux jours. J'ai recommandé au prince Eugène et à M. l'archichancelier Cambacérès de vous écrire.

Jusqu'à ce que l'on apprenne la nouvelle des premiers événements, faites courir le bruit que la paix est faite et qu'une entrevue des deux souverains a tout arrangé. L'affaire de la Prusse est un véritable délire. C'est le parti de la guerre qui l'a emporté dans ce cabinet.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10967. — Ier BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Bamberg, 8 octobre 1806.

La paix avec la Russie conclue et signée le 10 juillet, des négociations avec l'Angleterre entamées et presque conduites à leur maturité, avaient porté l'alarme à Berlin. Les bruits vagues qui se multiplièrent, et la conscience des torts de ce cabinet envers toutes les puissances, qu'il avait successivement trahies, le portèrent à ajouter croyance aux bruits répandus qu'un des articles secrets du traité conclu avec la Russie donnait la Pologne au prince Constantin avec le titre de roi, la Silésie à l'Autriche en échange de la portion autrichienne de la Pologne, et le Hanovre à l'Angleterre. Il se persuada enfin que ces trois puissances étaient d'accord avec la France, et que de cet accord résultait un danger imminent pour la Prusse.

Les torts de la Prusse envers la France remontaient à des époques fort éloignées. La première, elle avait armé pour profiter de nos dissensions intestines. On la vit ensuite courir aux armes au moment de l'invasion du duc d'York en Hollande; et lors des événements de la dernière guerre, quoiqu'elle n'eût aucun motif de mécontentement contre la France, elle arma de nouveau et signa, le Ier octobre 1805, ce fameux traité de Potsdam, qui fut, un mois après, remplacé par le traité de Vienne.

Elle avait des torts envers la Russie, qui ne peut oublier l'inexécution du traité de Potsdam et la conclusion subséquente du traité de Vienne.

Ses torts envers l'empereur d'Allemagne et le Corps germanique, plus nombreux et plus anciens, ont été connus de tous les temps. Elle se tint toujours en opposition avec la Diète. Quand le Corps germanique était en guerre, elle était en paix avec ses ennemis. Jamais ses traités avec l'Autriche ne recevaient d'exécution, et sa

constante étude était d'exciter les puissances au combat, afin de pouvoir, au moment de la paix, venir recueillir les fruits de son adresse et de leurs succès.

Ceux qui supposeraient que tant de versatilité tient à un défaut de moralité de la part du prince seraient dans une grande erreur. Depuis quinze ans, la cour de Berlin est une arène où les partis se combattent et triomphent tour à tour. L'un veut la guerre et l'autre veut la paix. Le moindre événement politique, le plus léger incident, donne l'avantage à l'un ou à l'autre, et le Roi, au milieu de ce mouvement des passions opposées, au sein de ce dédale d'intrigues, flotte incertain, sans cesser un moment d'être honnête homme.

Le 11 août, un courrier de M. le marquis de Lucchesini arriva à Berlin et y porta, dans les termes les plus positifs, l'assurance de ces prétendues dispositions par lesquelles la France et la Russie seraient convenues, par le traité du 20 juillet, de rétablir le royaume de Pologne et d'enlever la Silésie à la Prusse. Les partisans de la guerre s'enflammèrent aussitôt; ils firent violence aux sentiments personnels du Roi; quarante courriers partirent dans une seule nuit, et l'on courut aux armes. La nouvelle de cette explosion soudaine parvint à Paris le 20 du même mois. On plaignit un allié si cruellement abusé; on lui donna sur-le-champ des explications, des assurances précises; et, comme une erreur manifeste était le seul motif de ces armements imprévus, on espérait que la réflexion calmerait une effervescence aussi peu motivée.

Cependant le traité signé à Paris ne fut pas ratifié à Saint-Pétersbourg, et des renseignements de toute espèce ne tardèrent pas à faire connaître à la Prusse que M. le marquis de Lucchesini avait puisé ses renseignements dans les réunions les plus suspectes de la capitale et parmi les hommes d'intrigues qui composaient sa société habituelle. En conséquence il fut rappelé. On annonce pour lui succéder M. le baron de Knobelsdorf, homme d'un caractère plein de droiture et de franchise, d'une moralité parfaite.

Cet envoyé extraordinaire arriva bientôt à Paris, porteur d'une lettre du roi de Prusse datée du 23 août.

Cette lettre était remplie d'expressions obligeantes et de déclarations pacifiques, et l'Empereur y répondit d'une manière franche et rassurante. Le lendemain du jour où partit le courrier porteur de cette réponse, on apprit que des chansons outrageantes pour la France avaient été chantées sur le théâtre de Berlin; qu'aussitôt après le départ de M. de Knobelsdorf les armements avaient redoublé; et, quoique les hommes demeurés de sang-froid eussent rougi de ces

fausses alarmes, le parti de la guerre, soufflant la discorde de tous côtés, avait si bien exalté toutes les têtes, que le Roi se trouvait dans l'impuissance de résister au torrent.

On commença dès lors à comprendre à Paris que le parti de la paix, ayant lui-même été alarmé des assurances mensongères et des apparences trompeuses, avait perdu tous ses avantages, tandis que le parti de la guerre, mettant à profit l'erreur dans laquelle ses adversaires s'étaient laissé entraîner, avait ajouté provocation à provocation et accumulé insulte sur insulte, et que les choses étaient arrivées à un tel point qu'on ne pourrait sortir de cette situation que par la guerre.

L'Empereur vit alors que telle était la force des circonstances, qu'il ne pouvait éviter de prendre les armes contre son allié. Il ordonna des préparatifs.

Tout marchait à Berlin avec une grande rapidité; les troupes prussiennes entrèrent en Saxe, arrivèrent sur les frontières de la Confédération et insultèrent les avant-postes.

Le 24 septembre, la Garde impériale partit de Paris pour Bamberg, où elle est arrivée le 6 octobre. Les ordres furent expédiés pour l'armée, et tout se mit en mouvement.

Ce fut le 25 septembre que l'Empereur quitta Paris; le 28 il était à Mayence; le 2 octobre à Würzburg, et le 6 à Bamberg.

Le même jour, deux coups de carabine furent tirés par les hussards prussiens sur un officier de l'état-major français. Les deux armées pouvaient se considérer comme en présence.

Le 7, Sa Majesté l'Empereur reçut un courrier de Mayence, dépêché par le prince de Bénévent, qui était porteur de deux dépêches importantes : l'une était une lettre du roi de Prusse, d'une vingtaine de pages, qui n'était réellement qu'un mauvais pamphlet contre la France, dans le genre de ceux que le cabinet anglais fait faire par ses écrivains à 500 livres sterling par an. L'Empereur n'en acheva point la lecture et dit aux personnes qui l'entouraient : « Je plains » mon frère le roi de Prusse; il n'entend pas le français; il n'a pas » sûrement lu cette rapsodie. » A cette lettre était jointe la célèbre note de M. de Knobelsdorf. « Maréchal, dit l'Empereur au maréchal » Berthier, on nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8 : » jamais un Français n'y a manqué; mais, comme on dit qu'il y a » une belle reine qui veut être témoin du combat, soyons courtois, » et marchons, sans nous coucher, pour la Saxe. » L'Empereur avait raison de parler ainsi; car la reine de Prusse est à l'armée, habillée en amazone, portant l'uniforme de son régiment de dragons, écrivant

vingt lettres par jour pour exciter de toutes parts l'incendie. Il semble voir Armide dans son égarement mettant le feu à son propre palais. Après elle, le prince Louis de Prusse, jeune prince plein de bravoure et de courage, excité par le parti, croit trouver une grande renommée dans les vicissitudes de la guerre. A l'exemple de ces deux grands personnages, toute la cour crie *à la guerre*. Mais quand la guerre se sera présentée avec toutes ses horreurs, tout le monde s'excusera d'avoir été coupable et d'avoir attiré la foudre sur les provinces paisibles du Nord; alors, par une suite naturelle de l'inconséquence des gens de cour, on verra les auteurs de la guerre non-seulement la trouver insensée, s'excuser de l'avoir provoquée, et dire qu'ils la voulaient mais dans un autre temps, même en faire retomber le blâme sur le Roi, honnête homme qu'ils ont rendu la dupe de leurs intrigues et de leurs artifices.

Voici la disposition de l'armée française :

L'armée doit se mettre en marche par trois débouchés : la droite, composée des corps des maréchaux Soult et Ney et d'une division des Bavarois, part d'Amberg et de Nuremberg, se réunit à Baireuth et doit se porter sur Hof, où elle arrivera le 9;

Le centre, composé de la réserve du grand-duc de Berg, des corps du maréchal prince de Ponte-Corvo et du maréchal Davout, et de la Garde impériale, débouche par Bamberg sur Kronach, arrivera le 8 à Saalburg, et de là se portera par Saalburg et Schleiz sur Gera;

La gauche, composée des corps des maréchaux Lannes et Augereau, doit se porter de Schweinfurt sur Cobourg, Grafenthal et Saalfeld.

Moniteur du 20 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

10968. — A M. MARET.

Kronach, 8 octobre 1806.

Monsieur Maret, je suis arrivé ce matin à Kronach; j'en partirai dans la nuit. Toute l'armée est en grand mouvement. Donnez de mes nouvelles au prince de Bénévent, à M. l'archichancelier; un mot aussi à l'Impératrice.

Renvoyez-moi un des courriers que j'ai laissés à Bamberg, pour m'instruire de tout ce qui est passé par cette ville et de tous les détachements et troupes qui y sont arrivés. Voyez le commandant de la place, voyez la régence, voyez l'ordonnateur, pour qu'on fasse filer farine, biscuit, pain biscuité, sur Kronach. Passez toute la

journée du 9 et du 10 à Bamberg pour cet objet. Si vous appreniez le plus léger bruit que des hussards ennemis aient paru du côté de Fulde ou de Cassel, dirigez alors mes courriers sur Manheim.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Bassano.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10969. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Kronach, 8 octobre 1806.

Le prince Jérôme prendra le commandement de la division bavaroise qui doit se trouver demain à Baireuth, cerner le fort de Culmbach et le faire rendre. Vous en préviendrez le général bavarois, afin qu'il envoie un escadron à la rencontre du prince. Le général Hédouville fera les fonctions de chef d'état-major de ce corps. Après qne Culmbach sera rendu, le prince m'enverra un rapport qui me fasse connaître l'état de l'artillerie et des fortifications. A cet effet, il faut qu'un des deux officiers du génie qui sont à Kronach se rende à Culmbach, pour visiter lui-même ce fort, indépendamment du rapport que les officiers bavarois feront. Le prince m'enverra l'état exact de l'infanterie, cavalerie, artillerie, et passera la nuit de demain à Culmbach, où il attendra de nouveaux ordres.

Il écrira, pour ses subsistances, au général Legrand, qui commande toute la province de Baireuth.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10970. — AU MARÉCHAL SOULT.

Kronach, 8 octobre 1806, 3 heures et demie après midi.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 7 octobre, que m'apporte mon officier d'ordonnance. Je vous recommande de mettre désormais l'heure à laquelle vous écrirez.

Je pensais qu'il y avait 100,000 rations de biscuit qui vous suivaient; je ne pense pas qu'elles soient encore loin.

Je n'ai pas encore reçu de nouvelles des avant-postes du centre. Le prince Murat et le maréchal Bernadotte étaient, à huit heures du matin, à Lobenstein. Si Saalburg n'a pas tenu, il serait possible qu'on interceptât la communication du corps de Hof avec Schleiz.

Je serai demain, à deux heures du matin, près de Lobenstein. Tout le corps du maréchal Davout est à trois lieues derrière Lobenstein. Le maréchal Lannes est à Neustadt; il est entré à Cobourg ce matin, à la pointe du jour, et a pris quelques hussards. Si vous avez

des nouvelles des Bavarois, donnez-m'en; je désire beaucoup qu'ils arrivent demain à Culmbach.

Donnez-moi plus fréquemment de vos nouvelles; dans une guerre combinée comme celle-ci, on ne peut arriver à de beaux résultats que par des communications très-fréquentes; mettez cela au rang de vos premiers soins. Ce moment est le plus important de la campagne; ils ne s'attendaient pas à ce que nous voulons faire; malheur à eux s'ils hésitent et s'ils perdent une journée!

Si vous avez des hommes malingres ou d'autres embarras qui vous gênent, et que vous trouviez que Forchheim soit trop éloigné, vous pouvez les envoyer à Kronach, où il y a une forteresse et des dépôts.

Il est certain que des régiments qui ont débouché de Dresde avec le prince de Hohenlohe, venant de Silésie, étaient lundi en position à Saalfeld.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10971. — AU MARÉCHAL LANNES.

Kronach, 8 octobre 1806, 4 heures après midi.

Mon Cousin, je n'ai point de vos nouvelles. Je suis fâché que vous soyez entré à Cobourg hier : vos instructions portaient d'y entrer ce matin et en masse. Si vous l'eussiez fait ainsi, il vous eût été facile de combiner vos opérations pour enlever, à la petite pointe du jour, tout ce qui était à Cobourg. La prise d'une cinquantaine de chevaux eût été agréable.

Le maréchal Bernadotte a passé Lobenstein. Son avant-garde se trouve aujourd'hui à midi à Ebersdorf. Le maréchal Soult avait enlevé plusieurs postes ennemis; il était à Münchberg aujourd'hui, il sera ce soir à Hof. Marchez le plus rapidement que vous pourrez sur Grafenthal. Le maréchal Augereau vous suivra à une demi-journée. Je serai de ma personne à Lobenstein à deux heures après minuit.

Comme vous formez la gauche de l'armée, je pense qu'il sera fort utile, lorsque vous ferez bivouaquer vos divisions, que vous les fassiez bivouaquer chaque division en bataillon carré.

Faites en sorte que j'aie de vos nouvelles fréquemment; cela est important pour que je puisse connaître les mouvements de l'ennemi. Faites-moi aussi, à mesure que vous passez, la description des lieux.

Envoyez des postes pour vous lier avec le centre.

Le maréchal Davout, avec tout son corps d'armée, est à la porte

de Steinwiesen. Il envoie des patrouilles sur Grafenthal, sur Neustadt et sur Judenbach pour se lier avec vous.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10972. — AU GRAND-DUC DE BERG, A LOBENSTEIN.

Kronach, 8 octobre 1806, 5 heures après midi.

Mon Frère, je reçois votre lettre écrite à dix heures du matin. Vous n'avez pas mis des piquets de cavalerie comme je vous avais dit de le faire; je vous en témoigne mon mécontentement, parce que votre lettre écrite à dix heures ne m'est parvenue que vers quatre heures. Vous devez savoir que la poste n'est pas, en ce moment, un moyen sûr de correspondre. Le maréchal Soult est arrivé hier à Baireuth. Il était aujourd'hui à minuit à Münchberg, et sera demain, de bonne heure, à Hof. Le maréchal Lannes est entré à Cobourg, à la pointe du jour, et couchera ce soir à Neustadt. Le maréchal Davout est à deux heures en avant de Kronach, du côté de Lobenstein. Je serai, à quatre heures du matin, à Nordhalben, où il est vraisemblable que je monterai à cheval pour me rendre à l'avant-garde. Faites-moi toujours passer à Nordhalben tous les renseignements que vous vous serez procurés.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10973. — A M. SCHERB.

Kronach, 8 octobre 1806, 5 heures après midi.

M. Scherb, Officier d'ordonnance, se rendra à Cobourg, où il arrivera à neuf heures du soir. Si le maréchal Lannes était déjà rendu à Neustadt, il s'y rendra. Il me portera la réponse et tous les renseignements qu'il pourra se procurer dans l'armée ou dans le pays. Il viendra me joindre, avant cinq heures du matin, à Nordhalben, où il me trouvera.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10974. — NOTE[1].

Garde, 10 au soir, à Bamberg; — 11, à Lichtenfels; — 12, en avant de Kronach; — 13, Lobenstein.

[1] Cette note, présumée du 10 octobre, est en entier de la main de l'Empereur.

D'Hautpoul, le 11, à deux lieues en avant de Kronach; — 14, Auma; — 15, Iena.

Klein, le 11, à deux lieues en avant de Kronach; — 13, à Iena.
le 14, à Iena.
le 13, à Auma.

Klein, le 12, à Lobenstein.

Iena à Weimar, quatre lieues.
Naumburg à Weimar, sept lieues.
Kahla à Weimar, cinq lieues.
Neustadt à Iena, cinq lieues.
Gera à Iena, sept lieues.
De Zeitz à Iena, sept lieues.

Cavalerie de réserve, le 14, à Iena.
Garde, le 15, à Iena.
Parc, le 15, à Auma.
Davout, le 14, à Apolda.
Lannes, le 15, à Weimar,
Augereau, le 14, à Mellingen.
Bernadotte, le 14, à Dornburg.
Soult, le 14, à Iena.
Ney, le 14, à Kahla.

Dépôt de la guerre.

10975. — A M. MARET.

Ebersdorf, 10 octobre 1806, 5 heures du matin.

Monsieur Maret, envoyez-moi la proclamation aux Saxons en grand nombre d'exemplaires; il m'est très-important de l'avoir. Vous pouvez la faire mettre dans les journaux de Bamberg, de Nuremberg et de Würzburg, afin qu'elle pénètre de tous côtés.

Faites mettre dans ces journaux que, le 9, le général prussien Tauenzien, avec 6,000 Prussiens et 3,000 Saxons, a été attaqué par l'avant-garde de l'armée française, commandée par le grand-duc de Berg, et culbuté; que les hussards prussiens ont été écrasés et n'ont pas soutenu le choc des hussards français; que les dragons saxons ont fait une perte notable; que le régiment des gardes a perdu son colonel, vieillard respectable âgé de soixante ans; que les Français ont fait un grand nombre de prisonniers; que la conduite des Prussiens est indigne; qu'ils ont incorporé un bataillon saxon entre deux bataillons prussiens, pour être ainsi sûrs d'eux; que, certes, une telle violation de l'indépendance et une telle violence contre une puissance plus faible ne peut que révolter toute l'Europe.

NAPOLÉON.

Écrivez à l'Impératrice que je me porte très-bien.

Comm. par M. le duc de Bassano.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10976. — AU GRAND-DUC DE BERG, A SCHLEIZ.

Quartier impérial d'Ebersdorf, 10 octobre 1806, 5 heures du matin.

Le général Rapp m'a fait connaître l'heureux résultat de la soirée. Il m'a paru que vous n'aviez pas sous la main assez de cavalerie réunie; en l'éparpillant toute, il ne vous restera rien. Vous avez six régiments; je vous avais recommandé d'en avoir au moins quatre dans la main; je ne vous en ai vu hier que deux. Les reconnaissances sur la droite deviennent aujourd'hui beaucoup moins importantes. Le maréchal Soult arrivant à Plauen, c'est sur Pœsneck et sur Saalfeld qu'il faut porter de fortes reconnaissances, pour savoir ce qui s'y passe. Le maréchal Lannes est arrivé le 9 au soir à Grafenthal; il attaquera demain Saalfeld. Vous savez combien il m'importe de connaître dans la journée le mouvement sur Saalfeld, afin que, si l'ennemi avait réuni là plus de 25,000 hommes, je puisse y faire marcher des renforts par Pœsneck et les prendre en queue. J'ai donné l'ordre aux divisions Dupont et Beaumont de se porter sur Schleiz. Il faut, à tout événement, reconnaître une belle position en avant de Schleiz qui puisse servir de champ de bataille à plus de 80,000 hommes. Cela ne doit pas vous empêcher de profiter de la pointe du jour pour pousser de fortes reconnaissances sur Auma et Pœsneck, en les faisant même soutenir par la division de Drouet. La 1re division du maréchal Davout sera à Saalburg; les deux autres divisions seront en avant, près d'Ebersdorf, et la cavalerie légère en avant. Je donne ordre au maréchal Ney de se rendre à Tanna.

Votre grande affaire doit être aujourd'hui, d'abord de profiter de la journée d'hier pour ramasser le plus de prisonniers et recueillir le plus de renseignements possible; 2e de reconnaître Auma et Saalfeld, afin de savoir positivement quels sont les mouvements de l'ennemi.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10977. — AU MARÉCHAL SOULT.

Ebersdorf, 10 octobre 1806, 8 heures du matin.

Mon Cousin, nous avons culbuté hier les 8,000 hommes qui, de Hof, s'étaient retirés à Schleiz, où ils attendaient des renforts dans la nuit. Leur cavalerie a été écharpée; un colonel a été pris; plus de 2,000 fusils et casquettes ont été trouvés sur le champ de bataille. L'infanterie prussienne n'a pas tenu. On n'a ramassé que 2 ou

300 prisonniers, parce que c'était la nuit et qu'ils se sont éparpillés dans les bois; je compte sur un bon nombre ce matin.

Voici ce qui me paraît le plus clair : il paraît que les Prussiens avaient le projet d'attaquer; que leur gauche devait déboucher par Iena, Saalfeld et Cobourg; que le prince de Hohenlohe avait son quartier général à Iena et le prince Louis à Saalfeld ; l'autre colonne a débouché par Meiningen sur Fulde; de sorte que je suis porté à penser que vous n'avez personne devant vous, peut-être pas 10,000 hommes jusqu'à Dresde. Si vous pouvez leur écraser un corps, faites-le. Voici du reste mes projets pour aujourd'hui : je ne puis marcher, j'ai trop de choses en arrière; je pousserai mon avant-garde à Auma; j'ai reconnu un bon champ de bataille en avant de Schleiz pour 80 ou 100,000 hommes. Je fais marcher le maréchal Ney à Tanna; il se trouvera à deux lieues de Schleiz; vous-même, de Plauen, n'êtes pas assez loin pour ne pas pouvoir dans vingt-quatre heures y venir.

Le 5, l'armée prussienne a encore fait un mouvement sur la Thuringe, de sorte que je la crois arriérée d'un grand nombre de jours. Ma jonction avec ma gauche n'est pas encore faite, ou du moins par des postes de cavalerie qui ne signifient rien.

Le maréchal Lannes n'arrivera qu'aujourd'hui à Saalfeld, à moins que l'ennemi n'y soit en force considérable. Ainsi les journées du 10 et du 11 seront perdues. Si ma jonction est faite, je pousserai en avant jusqu'à Neustadt et Triptis; après cela, quelque chose que fasse l'ennemi, s'il m'attaque, je serai enchanté; s'il se laisse attaquer, je ne le manquerai pas; s'il file par Magdeburg, vous serez avant lui à Dresde. Je désire beaucoup une bataille. S'il a voulu m'attaquer, c'est qu'il a une grande confiance dans ses forces; il n'y a point d'impossibilité alors qu'il ne m'attaque; c'est ce qu'il peut me faire de plus agréable. Après cette bataille, je serai à Dresde ou à Berlin avant lui.

J'attends avec impatience ma Garde à cheval; elle est aujourd'hui à Bamberg; quarante pièces d'artillerie et 3,000 hommes de cavalerie comme ceux-là ne sont pas à dédaigner. Vous voyez actuellement mes projets pour aujourd'hui et demain; vous êtes maître de vous conduire comme vous l'entendrez; mais procurez-vous du pain, afin que, si vous venez me joindre, vous en ayez pour quelques jours.

Si vous trouvez à faire quelque chose contre l'ennemi, à une marche de vous, vous pouvez le faire hardiment. Établissez de petits postes de cavalerie pour correspondre rapidement de Schleiz à Plauen.

Jusqu'à cette heure, il me semble que la campagne commence sous les plus heureux auspices.

J'imagine que vous êtes à Plauen; il est très-convenable que vous vous en empariez. Faites-moi donc connaître ce que vous avez devant vous. Rien de ce qui était à Hof ne s'est retiré sur Dresde.

Napoléon.

Je reçois à l'instant votre dépêche du 9, à six heures du soir; j'approuve les dispositions que vous avez faites. Les renseignements que vous me donnez, que 1,000 hommes de Plauen se sont retirés sur Gera, ne me laissent plus aucun doute que Gera ne soit le point de réunion de l'armée ennemie. Je doute qu'elle puisse s'y réunir avant que j'y sois. Au reste, dans la journée, je recevrai des renseignements et j'aurai des idées plus précises; vous-même à Plauen vous en aurez beaucoup. Les lettres interceptées à la poste vous en donneront. Dans cette incertitude ne fatiguez pas vos troupes.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10978. — AUX PEUPLES DE LA SAXE.

Quartier impérial d'Ebersdorf, 10 octobre 1806.

Saxons, les Prussiens ont envahi votre territoire. J'y entre pour vous délivrer. Ils ont dissous violemment le lien qui unissait vos troupes, et ils les ont réunies à leur armée. Vous devez répandre votre sang non-seulement pour des intérêts étrangers, mais même pour des intérêts qui vous sont contraires.

Mes armées étaient sur le point de quitter l'Allemagne lorsque votre territoire fut violé; elles retourneront en France lorsque la Prusse aura reconnu votre indépendance et renoncé au plan qu'elle a formé contre vous.

Saxons, votre prince avait refusé jusqu'à ce moment de former des engagements aussi opposés à ses devoirs; s'il y a consenti depuis, c'est qu'il y a été forcé par l'invasion des Prussiens.

Je fus sourd à la vaine provocation que la Prusse dirigea contre mon peuple; j'y fus sourd aussi longtemps qu'elle n'arma que dans ses États, et ce n'est qu'après qu'elle eut violé votre territoire que mon ministre quitta Berlin.

Saxons, votre sort est maintenant dans vos mains. Voulez-vous rester incertains entre ceux qui vous mettent sous le joug et ceux qui veulent vous protéger? Mes succès assureront l'existence et l'indé-

pendance de votre prince, de votre nation. Les succès des Prussiens vous imposeraient d'éternelles chaînes. Demain ils demanderaient la Lusace, et après-demain la rive de l'Elbe. Mais que dis-je? n'ont-ils pas tout demandé? n'ont-ils pas tenté depuis longtemps de forcer votre souverain à reconnaître une souveraineté qui, vous étant imposée immédiatement, vous effacerait du rang des nations?

Votre indépendance, votre constitution, votre liberté n'existeraient plus alors qu'en souvenir, et les mânes de vos ancêtres, des braves Saxons, s'indigneraient de vous voir réduits sans résistance, par vos rivaux, à un esclavage préparé depuis si longtemps, et votre pays si rabaissé jusqu'à devenir une province prussienne.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

10979. — AU GRAND-DUC DE BERG, A AUMA.

Schleiz, 10 octobre 1806, 5 heures et demie du soir.

Comme j'ai cessé d'entendre la canonnade ce soir, je suis porté à penser que l'ennemi ne s'est pas longtemps défendu à Saalfeld. Le maréchal Soult se rend à Weida. Il est possible que sa tête soit demain à Weinsbach. Je lui ai donné l'ordre d'envoyer des partis sur Auma pour correspondre avec vous. Envoyez-en à sa rencontre.

Le maréchal Ney sera probablement demain à Schleiz.

J'imagine que le général Dupont sera arrivé à Pœsneck.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10980. — AU MARÉCHAL SOULT.

Schleiz, 10 octobre 1806, 6 heures du soir.

Mon Cousin, je crois que le maréchal Lannes a attaqué aujourd'hui Saalfeld. La canonnade a été vive, mais n'a duré que deux heures; j'en ignore le résultat. J'ai fait couper le chemin de Saalfeld à Gera par des positions aux deux chemins de Pœsneck et de Neustadt. Je vous ai envoyé l'ordre de vous porter sur Gera. Je serai bien aise de savoir quand votre tête se trouvera à Langen-Weitzendorf.

A Gera, les affaires s'éclairciront. Je crois être encore en mesure d'être à Dresde avant eux; mais une fois que je serai tranquille sur ma gauche, tout prendra une vive tournure. Le maréchal Bernadotte est à Auma, le prince Murat au delà; le maréchal Davout est en avant de Schleiz. J'espère que les maréchaux Lannes et Augereau sont à Saalfeld. Faites savoir de vos nouvelles à Auma. Arrivé à

Langen-Weitzendorf, faites-moi connaître si j'aurai là une route qui mène à Zwickau.

NAPOLÉON.

Je serai à deux heures du matin à Auma.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10981. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Auma, 12 octobre 1806, 4 heures du matin.

Donnez ordre au maréchal Davout de partir de sa position pour se diriger sur Naumburg, où il arrivera le plus vite qu'il pourra, en tenant cependant toujours ses troupes en situation de combattre. Il se fera précéder par toute sa cavalerie légère, qui enverra des coureurs aussi loin que possible, tant pour avoir des nouvelles de l'ennemi que pour faire des prisonniers, arrêter les bagages et avoir des renseignements précis.

La division de dragons du général Sahuc sera sous ses ordres. Elle se rendra à Mittel [1], où elle prendra les ordres du maréchal Davout. Le prince Murat et le maréchal Bernadotte ont ordre également de se rendre à Naumburg, mais de suivre la route de Zeitz.

Le maréchal Lannes, de Neustadt, se rend sur Iena. Le maréchal Augereau se rend sur Kahla. Le maréchal Ney sera à Mittel. Le quartier général sera à Gera à midi.

Donnez ordre qu'on fasse filer les divisions de grosse cavalerie et les divisions de dragons qui seraient restées en arrière, ainsi que le parc, sur Gera.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10982. — AU MARÉCHAL LANNES.

Quartier impérial, Auma, 12 octobre 1806, 4 heures du matin.

Mon Cousin, j'ai reçu avec grand plaisir la nouvelle de votre affaire du 10 du courant. J'avais entendu la canonnade et j'avais envoyé une division pour vous soutenir. La mort du prince Louis de Prusse semble être une punition du ciel, car c'est le véritable auteur de la guerre. Réitérez les ordres que vous avez déjà donnés pour que les canons pris sur les ennemis soient évacués sur Kronach et ne soient pas volés par les paysans, comme il arrive souvent. J'étais hier au soir à Gera. Nous avons mis en déroute l'escorte des bagages

[1] Mittel-Pœlnitz.

de l'ennemi et pris cinq cents voitures; le cavalerie est chargée d'or. Vous recevrez l'ordre du mouvement de la part du major général. Toutes les lettres interceptées font voir que l'ennemi a perdu la tête. Ils tiennent conseil jour et nuit, et ne savent quel parti prendre. Vous verrez que mon armée est réunie, que je leur barre le chemin de Dresde et de Berlin. L'art est aujourd'hui d'attaquer tout ce qu'on rencontre, afin de battre l'ennemi en détail et pendant qu'il se réunit. Quand je dis qu'il faut attaquer tout ce qu'on rencontre, je veux dire qu'il faut attaquer tout ce qui est en marche et non dans une position qui le rend trop supérieur. Les Prussiens avaient déjà lancé une colonne sur Francfort, qu'ils ont bientôt repliée. Jusqu'à cette heure, ils montrent bien leur ignorance de l'art de la guerre. Ne manquez pas d'envoyer beaucoup de coureurs devant vous pour intercepter les malles, les voyageurs, et recueillir le plus de renseignements possible. Si l'ennemi fait un mouvement d'Erfurt sur Saalfeld, ce qui serait absurde, mais dans sa position il faut s'attendre à toute sorte d'événements, vous vous réunirez au maréchal Augereau et vous tomberez sur le flanc des Prussiens.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10983. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Auma, 12 octobre 1806, 4 heures du matin.

Je serai aujourd'hui, avant midi, à Gera. Vour verrez, par la situation de l'armée, que j'enveloppe tout à fait l'ennemi. Mais il me faut des renseignements sur ce qu'il veut faire. J'espère que vous en trouverez dans la poste de Zeitz. Vous avez vu ce que j'ai fait à Gera; faites de même; attaquez hardiment ce qui est en marche. Ce sont des colonnes qui cherchent à se rendre à un point de réunion, et la rapidité de mes mouvements les empêche de recevoir à temps un contre-ordre. Deux ou trois avantages de cette espèce écraseront l'armée prussienne, sans qu'il soit peut-être besoin d'affaire générale. Le maréchal Davout envoie directement à Naumburg toute sa cavalerie; il mène avec son corps d'armée la division Sahuc. Inondez avec la vôtre toute la plaine de Leipzig.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

10984. — AU MARÉCHAL SOULT.

Auma, 12 octobre 1806, 4 heures du matin.

Réunissez-vous à Gera et à Ronneburg. Il est possible que vous ne fassiez pas aujourd'hui d'autre mouvement. Je serai d'ailleurs à midi à Gera, où est le quartier général.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10985. — A M. DE TALLEYRAND.

Auma, 12 octobre 1806, 7 heures du matin.

Je vous adresse les bulletins. Vous ne les ferez pas imprimer, parce que je ne désire pas qu'ils arrivent sitôt. Vous les enverrez à M. Cambacérès, pour qu'il les fasse mettre dans *le Moniteur,* et vous en expédierez une copie au prince Eugène. Vous en ferez faire une copie pour le roi de Hollande, mais en lui faisant connaître que je ne veux pas qu'il les imprime; les ennemis les recevraient cinq ou six jours trop tôt.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10986. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Auma, 12 octobre 1806, 8 heures et demie du matin.

Mon Cousin, je monte à cheval pour me rendre à Gera. Instruisez-moi de la route que vous prenez pour vous rendre à Naumburg. Il serait possible que l'ennemi exécutât son mouvement de retraite derrière l'Ilm et la Saale; car il me paraît qu'il évacue Iena; il vous sera facile de vous en assurer une fois arrivé à Naumburg. Faites battre la plaine par toute votre cavalerie légère, et envoyez, aussi rapidement que vous pourrez, des nouvelles au prince Murat, qui sera du côté de Zeitz, et à moi, qui serai du côté de Gera. Le maréchal Ney sera à Gera de bonne heure. Vous pourrez lui faire part de ce qui viendra à votre connaissance.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10987. — 2e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Auma, 12 octobre 1806.

L'Empereur est parti de Bamberg le 8 octobre, à trois heures du

matin, et est arrivé à neuf heures à Kronach. Sa Majesté a traversé le forêt de la Franconie à la pointe du jour du 9, pour se rendre à Ebersdorf; et de là elle s'est portée sur Schleiz, où elle a assisté au premier combat de la campagne. Elle est revenue coucher à Ebersdorf, en est repartie le 10 pour Schleiz, et est arrivée le 11 à Auma, où elle a couché après avoir passé la journée à Gera. Le quartier général part dans l'instant même pour Gera.

Tous les ordres de l'Empereur ont été parfaitement exécutés.

Le maréchal Soult se portait le 7 à Baireuth, se présentait le 9 à Hof, a enlevé tous les magasins de l'ennemi, lui a fait plusieurs prisonniers, et s'est porté sur Plauen le 10.

Le maréchal Ney a suivi son mouvement à une demi-journée de distance.

Le 8, le grand-duc de Berg a débouché, avec la cavalerie légère, de Kronach, et s'est porté devant Saalburg, ayant avec lui le 27e régiment d'infanterie légère. Un régiment prussien voulait défendre le passage de la Saale : après une canonnade d'une demi-heure, menacé d'être tourné, il a abandonné sa position et la Saale.

Le 9, le grand-duc de Berg se porta sur Schleiz; un général prussien y était avec 10,000 hommes. L'Empereur y arriva à midi et chargea le maréchal prince de Ponte-Corvo d'attaquer et d'enlever le village, voulant l'avoir avant la fin du jour. Le maréchal fit ses dispositions, se mit à la tête de ses colonnes; le village fut enlevé et l'ennemi poursuivi; sans la nuit, la plus grande partie de cette division eût été prise. Le général Watier, avec le 4e de hussards et le 5e régiment de chasseurs, fit une belle charge de cavalerie contre trois régiments prussiens. Quatre compagnies du 27e d'infanterie légère se trouvant en plaine furent chargées par les hussards prussiens, mais ceux-ci virent comme l'infanterie française reçoit la cavalerie prussienne. Plus de 200 cavaliers restèrent sur le champ de bataille. Le général Maison commandait l'infanterie légère. Un colonel ennemi fut tué, deux pièces de canon prises, 300 hommes furent faits prisonniers et 400 tués. Notre perte a été de peu d'hommes. L'infanterie prussienne a jeté ses armes et a fui épouvantée devant les baïonnettes françaises. Le grand-duc de Berg était au milieu des charges, le sabre à la main.

Le 10, le prince de Ponte-Corvo a porté son quartier général à Auma. Le 11, le grand-duc de Berg est arrivé à Gera. Le général de brigade Lasalle, de la cavalerie de la réserve, a culbuté l'escorte des bagages ennemis; 500 caissons et voitures de bagages ont été

pris par les hussards français; notre cavalerie légère est couverte d'or. Les équipages de pont et plusieurs objets importants font partie du convoi.

La gauche a eu des succès égaux. Le maréchal Lannes est entré à Cobourg le 8, se portait le 9 sur Grafenthal; il a attaqué, le 10, à Saalfeld, l'avant-garde du prince Hohenlohe, commandée par le prince Louis de Prusse, un des champions de la guerre. La canonnade n'a duré que deux heures; la moitié de la division du général Suchet a seule donné; la cavalerie prussienne a été culbutée par les 9e et 10e régiments de hussards; l'infanterie prussienne n'a pu conserver aucun ordre dans sa retraite; partie a été culbutée dans un marais, partie dispersée dans les bois. On a fait 1,000 prisonniers; 600 hommes sont restés sur le champ de bataille; trente pièces de canon sont tombées au pouvoir de l'armée. Voyant ainsi la déroute de ses gens, le prince Louis de Prusse, en brave et loyal soldat, se prit corps à corps avec un maréchal des logis du 10e régiment de hussards. « Rendez-vous, Colonel, lui dit le hussard, ou vous êtes mort. » Le prince lui répondit par un coup de sabre; le maréchal des logis riposta par un coup de pointe, et le prince tomba mort. Si les derniers instants de sa vie ont été ceux d'un mauvais citoyen, sa mort est glorieuse et digne de regret; il est mort comme doit désirer de mourir tout bon soldat. Deux de ses aides de camp ont été tués à ses côtés. On a trouvé sur lui des lettres de Berlin qui font voir que le projet de l'ennemi était d'attaquer incontinent, et que le parti de la guerre, à la tête duquel étaient le jeune prince et la Reine, craignait toujours que les inclinations pacifiques du Roi, et l'amour qu'il porte à ses sujets, ne lui fissent adopter des tempéraments et ne déjouassent leurs cruelles espérances. On peut dire que les premiers coups de la guerre ont tué un de ses auteurs.

Dresde ni Berlin ne sont couverts par aucun corps d'armée. Tournée par sa gauche, prise en flagrant délit au moment où elle se livrait aux combinaisons les plus hasardées, l'armée prussienne se trouve dès le début dans une position assez critique. Elle occupe Eisenach, Gotha, Erfurt, Weimar. Le 12, l'armée française occupe Saalfeld et Gera, et marche sur Naumburg et Iena. Les coureurs de l'armée française inondent la plaine de Leipzig.

Toutes les lettres interceptées peignent le conseil du Roi déchiré par des opinions différentes; toujours délibérant et jamais d'accord; l'incertitude, l'alarme et l'épouvante paraissent déjà succéder à l'arrogance, à l'inconsidération et à la folie.

Hier 11, en passant à Gera devant le 27e régiment d'infanterie

légère, l'Empereur a chargé le colonel de témoigner sa satisfaction à ce régiment sur sa bonne conduite.

Dans tous ces combats, nous n'avons à regretter aucun officier de marque; le plus élevé en grade est le capitaine Campocasso, du 27e d'infanterie légère, brave et loyal officier. Nous n'avons pas eu 40 tués et 60 blessés.

Moniteur du 20 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

10988. — NOTE.

Quartier impérial, Auma, 12 octobre 1806.

Sa Majesté l'Empereur des Français, désirant que les maux de la guerre soient diminués autant que possible, a décidé que l'échange des prisonniers de guerre se ferait entre les deux puissances par un cartel et aux conditions ci-après.

Les prisonniers prussiens jouiront en France d'une paye et d'une ration déterminées, sous la condition que les prisonniers français qui seront faits par l'armée prussienne jouiront du même traitement.

En conséquence, il est accordé à chaque soldat prussien prisonnier une ration de 24 onces de farine, dont trois quarts de froment et un quart de seigle; une demi-livre de viande, une once de riz, trois sous par jour et le logement.

Aux sous-officiers, le tiers en sus.

Aux sous-lieutenants.	50 francs par mois.
Aux lieutenants	80
Aux capitaines	100
Aux majors et lieutenants-colonels. . . .	150
Aux colonels	180
Aux généraux-majors	400
Aux lieutenants généraux.	600

Les femmes, enfants, chirurgiens et tous individus tenant à l'administration seront renvoyés, ne pouvant être considérés comme prisonniers de guerre.

Le major général, ministre de la guerre, donnera des ordres pour l'exécution des dispositions ci-dessus.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

10989. — A M. DE TALLEYRAND.

Auma, 12 octobre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie les décorations du prince Louis de Prusse. J'y joins des lettres qui ont été trouvées sur lui; je ne les ai lues que très-légèrement; lisez-les avec attention. Voyez avec M. Laforest si l'on y comprend quelque chose. Renvoyez M. de Knobelsdorf en échange contre M. Laforest.

Les affaires vont ici tout à fait comme je les avais calculées, il y a deux mois, à Paris, marche par marche, presque événement par événement; je ne me suis trompé en rien.

Je ne suis pas dupe de la neutralité de Hesse-Cassel; je suis étonné que vous le soyez, après ce que vous avez vu de mes mouvements et la retraite de l'armée prussienne. Il se passera des choses intéressantes d'ici à deux ou trois jours; mais tout paraît me confirmer dans l'opinion que les Prussiens n'ont presque aucune chance pour eux. Leurs généraux sont de grands imbéciles. On ne conçoit pas comment le duc de Brunswick, auquel on accorde des talents, dirige d'une manière aussi ridicule les opérations de cette armée.

Dresde est entièrement découvert.

Napoléon.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10990. — AU ROI DE PRUSSE.

Camp impérial, Gera, 12 octobre 1806.

Monsieur mon Frère, je n'ai reçu que le 7 la lettre de Votre Majesté, du 25 septembre. Je suis fâché qu'on lui ait fait signer cette espèce de pamphlet[1].

Je ne lui réponds que pour lui protester que jamais je n'attribuerai à elle les choses qui y sont contenues; toutes sont contraires à son caractère et à l'honneur de tous deux. Je plains et dédaigne les rédacteurs d'un pareil ouvrage. J'ai reçu, immédiatement après, la note de son ministre, du 1er octobre. Elle m'a donné rendez-vous

[1] « Ceci a rapport à une lettre du roi de Prusse, composée de vingt pages, véritable rapsodie que très-certainement le Roi n'a pu lire ni comprendre. Nous ne pouvons l'imprimer, attendu que tout ce qui tient à la correspondance particulière des souverains reste dans le portefeuille de l'Empereur et ne vient point à la connaissance du public. Si nous publions celle de S. M. c'est parce que, beaucoup d'exemplaires en ayant été faits au quartier général des Prussiens, où on la trouva très-belle, une copie en est tombée entre nos mains. » (Note du *Moniteur*.)

le 8. En bon chevalier, je lui ai tenu parole : je suis au milieu de la Saxe. Qu'elle m'en croie, j'ai des forces telles que toutes ses forces ne peuvent balancer longtemps la victoire. Mais pourquoi répandre tant de sang? à quel but? je tiendrai à Votre Majesté le même langage que j'ai tenu à l'empereur Alexandre deux jours avant la bataille d'Austerlitz. Fasse le ciel que des hommes vendus ou fanatisés, plus les ennemis d'elle et de son règne qu'ils ne le sont du mien et de ma nation, ne lui donnent pas les mêmes conseils pour la faire arriver au même résultat! Sire, j'ai été votre ami depuis six ans. Je ne veux point profiter de cette espèce de vertige qui anime ses conseils, et qui lui ont fait commettre des erreurs politiques dont l'Europe est encore tout étonnée, et des erreurs militaires de l'énormité desquelles l'Europe ne tardera pas à retentir. Si elle m'eût demandé des choses possibles, par sa note, je les lui eusse accordées; elle a demandé mon déshonneur, elle devait être certaine de ma réponse. La guerre est donc faite entre nous, l'alliance rompue pour jamais. Mais pourquoi faire égorger nos sujets? Je ne prise point une victoire qui sera achetée par la vie d'un bon nombre de mes enfants. Si j'étais à mon début dans la carrière militaire, et si je pouvais craindre les hasards des combats, ce langage serait tout à fait déplacé. Sire, Votre Majesté sera vaincue; elle aura compromis le repos de ses jours, l'existence de ses sujets, sans l'ombre d'un prétexte. Elle est aujourd'hui intacte et peut traiter avec moi d'une manière conforme à son rang; elle traitera, avant un mois, dans une situation différente. Elle s'est laissée aller à des irritations qu'on a calculées et préparées avec art. Elle m'a dit qu'elle m'avait souvent rendu des services. Eh bien, je veux lui donner la preuve du souvenir que j'en ai. Elle est maîtresse de sauver à ses sujets les ravages et les malheurs de la guerre. A peine commencée, elle peut la terminer, et elle fera une chose dont l'Europe lui saura gré. Si elle écoute les furibonds qui, il y a quatorze ans, voulaient prendre Paris, et qui aujourd'hui l'ont embarquée dans une guerre et immédiatement après dans des plans offensifs également inconcevables, elle fera à son peuple un mal que le rest de sa vie ne pourra guérir. Sire, je n'ai rien à gagner contre Votre Majesté. Je ne veux rien et n'ai rien voulu d'elle. La guerre actuelle est une guerre impolitique.

Je sens que peut-être j'irrite dans cette lettre une certaine susceptibilité naturelle à tout souverain; mais les circonstances ne demandent aucun ménagement. Je lui dis les choses comme je les pense. Et, d'ailleurs, que Votre Majesté me permette de le lui dire : ce n'est pas pour l'Europe une grande découverte que d'apprendre que

la France est du triple plus populeuse, et aussi brave et aguerrie, que les États de Votre Majesté. Je ne lui ai donné aucun sujet réel de guerre. Qu'elle ordonne à cet essaim de malveillants et d'inconsidérés de se taire à l'aspect de son trône, dans le respect qui lui est dû; et qu'elle rende la tranquillité à elle et à ses États. Si elle ne retrouve plus jamais en moi un allié, elle retrouvera un homme désireux de ne faire que des guerres indispensables à la politique de mes peuples, et ne point répandre le sang dans une lutte avec des souverains qui n'ont avec moi aucune opposition d'industrie, de commerce et de politique. Je prie Votre Majesté de ne voir dans cette lettre que le désir que j'ai d'épargner le sang des hommes, et d'éviter à une nation, qui géographiquement ne saurait être ennemie de la mienne, l'amer repentir d'avoir trop écouté des sentiments éphémères, qui s'excitent et se calment avec tant de facilité parmi les peuples.

Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon Frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

De Votre Majesté, le bon Frère.

NAPOLÉON.

Moniteur du 30 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

10991. — ORDRE.

Gera, 12 octobre 1806, dans la nuit.

Le maréchal Duroc verra, à cinq heures du matin, de s'informer pour combien de jours la Garde a de pain, combien on fait de pain ici, s'il y a de l'eau-de-vie; enfin combien cette ville peut fournir de rations de pain par jour, combien elle a fourni jusqu'à cette heure.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10992. — A L'IMPÉRATRICE.

Gera, 13 octobre 1806, 2 heures du matin.

Je suis aujourd'hui à Gera, ma bonne amie; mes affaires vont fort bien, et tout comme je pouvais l'espérer. Avec l'aide de Dieu, en peu de jours cela aura pris un caractère bien terrible, je crois, pour le pauvre roi de Prusse, que je plains personnellement parce qu'il est bon. La Reine est à Erfurt avec le Roi. Si elle veut voir une bataille, elle aura ce cruel plaisir. Je me porte à merveille; j'ai déjà engraissé depuis mon départ; cependant je fais, de ma personne, vingt et ving-cinq lieues par jour, à cheval, en voiture, de toutes les

manières. Je me couche à huit heures et je suis levé à minuit; je songe quelquefois que tu n'es pas encore couchée.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

10993. — A M. DE TALLEYRAND.

Gera, 13 octobre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie le 3e bulletin. Vous agirez pour celui-ci comme pour les deux premiers; ils ne doivent être imprimés que dans *le Moniteur*. Cela seul met assez d'intervalle pour que les renseignements que contiennent les bulletins ne soient pas dangereux. Vous verrez que la position de l'armée prussienne est assez extraordinaire. Il est probable que, dans huit ou dix jours, tout cela aura pris un grand caractère.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10994. — 3e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Gera, 13 octobre 1806.

Le combat de Schleiz, qui a ouvert la campagne et qui a été très-funeste à l'armée prussienne, celui de Saalfeld, qui l'a suivi le lendemain, ont porté la consternation chez l'ennemi. Toutes les lettres interceptées disent que la consternation est à Erfurt, où se trouvent encore le Roi, la Reine, le duc de Brunswick, et qu'on discute sur le parti à prendre sans pouvoir s'accorder. Mais, pendant qu'on délibère, l'armée française marche. A cet esprit d'effervescence, à cette excessive jactance commencent à succéder des observations critiques sur l'inutilité de cette guerre, sur l'injustice de s'en prendre à la France, sur l'impossibilité d'être secouru, sur la mauvaise volonté des soldats, sur ce qu'on n'a pas fait ceci, et mille et une autres observations qui sont toujours dans la bouche de la multitude lorsque les princes sont assez faibles pour la consulter sur les grands intérêts politiques au-dessus de sa portée.

Cependant, le 12 au soir, les coureurs de l'armée française étaient aux portes de Leipzig; le quartier général du grand-duc de Berg entre Zeitz et Leipzig, celui du prince de Ponte-Corvo à Zeitz, le grand quartier impérial à Gera, la Garde impériale et le corps d'armée du maréchal Soult à Gera, le corps d'armée du maréchal Ney à Neu-

stadt; en première ligne, le corps d'armée du maréchal Davout à Naumburg, celui du maréchal Lannes à Iena, celui du maréchal Augereau à Kahla. Le prince Jérôme, auquel l'Empereur a confié le commandement des alliés et d'un corps de troupes bavaroises, est arrivé à Schleiz après avoir fait bloquer le fort de Culmbach par un régiment.

L'ennemi, coupé de Dresde, était encore le 11 à Erfurt et travaillait à réunir ses colonnes, qu'il avait envoyées sur Cassel et Würzburg dans des projets offensifs, voulant ouvrir la campagne par une invasion en Allemagne.

Le Weser, où il avait construit des batteries, la Saale, qu'il prétendait également défendre, et les autres rivières, sont tournées à peu près comme le fut l'Iller l'année passée; de sorte que l'armée française borde la Saale, ayant le dos à l'Elbe et marchant sur l'armée prussienne, qui, de son côté, a le dos sur le Rhin; position assez bizarre, d'où doivent naître des événements d'une grande importance.

Le temps, depuis notre entrée en campagne, est superbe, le pays abondant, le soldat plein de vigueur et de santé. On fait des marches de dix lieues, et pas un traîneur; jamais l'armée n'a été si belle. Toutefois les intentions du roi de Prusse se trouvent exécutées : il voulait que le 8 octobre l'armée française eût évacué le territoire de la Confédération, et elle l'avait évacué; mais, au lieu de repasser le Rhin, elle a passé la Saale.

Moniteur du 21 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

10995. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Gera, 13 octobre 1806, 7 heures du matin.

Vous avez reçu les ordres de l'état-major pour ne faire aucun mouvement aujourd'hui, afin de donner un peu de repos aux troupes. Si le prince de Wurtemberg venait à Leipzig, ce serait une belle occasion de le rosser. J'ai son état de situation exact; il n'a pas plus de 10,000 hommes. Je n'ai pas de nouvelles d'Iena ni de Naumburg; j'en recevrai sans doute dans une heure. Reposez vos dragons, afin que, selon l'ordre que je donnerai cette nuit, ils arrivent à Iena demain. Mon intention est de marcher droit à l'ennemi. Envoyez un commissaire des guerres à Leipzig, avec ordre d'y faire 30,000 rations de pain et de les faire diriger sur Naumburg. Je partirai d'ici à neuf heures du matin, pour être rendu, à midi ou à une heure, à

Iena. Si l'ennemi est à Erfurt, mon projet est de faire porter mon armée sur Weimar et de l'attaquer le 16. Le général Klein et la grosse cavalerie sont arrivés à Auma, où je les ai fait cantonner.

J'attends ma Garde demain.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10996. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Gera, 13 octobre 1806, 7 heures du matin.

M. le général Lemarois se rendra en toute diligence à Naumburg. Il y verra la situation du maréchal Davout. A Naumburg, il prendra des renseignements sur l'ennemi. Il verra si l'on a passé la rivière d'Unstrut et où se trouve l'ennemi. Après, il viendra en toute diligence me rapporter les renseignements qu'il aura, à Iena, où je serai à midi.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10997. — A M. SCHERB.

Gera, 13 octobre 1806, 7 heures du matin.

L'officier d'ordonnance Scherb se rendra en toute diligence à Iena. Il verra ce qui se passe. Il prendra des renseignements sur l'ennemi et viendra m'en rendre compte. Il me rapportera des nouvelles du maréchal Lannes et des mouvements de l'ennemi.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

10998. — AU MARÉCHAL LANNES.

Gera, 13 octobre 1806, 7 heures du matin.

Mon Cousin, je serai à une heure à Iena. Je passerai par la petite ville de Roda. Faites en sorte que je trouve là de vos nouvelles et des renseignements sur les mouvements qu'aurait faits l'ennemi.

Je n'ai fait faire aujourd'hui à l'armée aucun mouvement, pour qu'elle prenne quelque repos, et donner le temps de rejoindre. Seulement le maréchal Ney sera dans la journée à Roda; il se trouvera ainsi à trois petites lieues de vous. Si l'ennemi vous attaquait, ne manquez pas de l'en instruire sur-le-champ.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

10999. — A M. DE TOURNON.

Gera, 13 octobre 1806, 7 heures et demie du matin.

M. de Tournon se rendra auprès de grand-duc de Berg et lui remettra la lettre ci-jointe. Il s'informera de toutes les nouvelles qu'on peut avoir de l'ennemi. Il prendra les ordres du prince pour venir me joindre à Iena, où je désire qu'il arrive avant trois heures du matin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11000. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Gera, 13 octobre 1806, 9 heures du matin.

Enfin le voile est déchiré; l'ennemi commence sa retraite sur Magdeburg. Portez-vous le plus tôt possible avec le corps de Bernadotte sur Dornburg, gros bourg située entre Iena et Naumburg. Venez-y surtout avec vos dragons et votre cavalerie.

Toute la grosse cavalerie et celle du général Klein marchent sur Iena. Je crois que l'ennemi essayera d'attaquer le maréchal Lannes à Iena, ou qu'il filera. S'il attaque le maréchal Lannes, votre position à Dornburg vous permettra de le secourir. Je serai à deux heures après midi à Iena. Vous savez déjà que les magasins de l'ennemi qui étaient à Naumburg sont pris, que le bel équipage de pontons attelé est également pris. Il paraît que cet équipage se dirigeait sur Halle. S'il n'y a rien de nouveau, venez de votre personne, cette nuit, à Iena.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11001. — A M. DE LA MARCHE.

... . [1]

M. Lamarche partira sur-le-champ pour aller à la rencontre des généraux Nansouty et d'Hautpoul et du général Klein; il leur donnera l'ordre d'être rendus le plus tôt possible à Roda, petite ville à moitié chemin d'Auma à Iena.

Il leur fera connaître que, s'ils entendent le canon du côté d'Iena, ils pressent leur marche, et qu'ils envoient des officiers pour prévenir de leur arrivée. A mesure qu'il rencontrera une division, il m'expédiera un officier avec un rapport détaillé qui fasse connaître le lieu

[1] L'ordre original n'est pas daté; on y lit cette annotation écrite par M. de la Marche : « J'ai porté cet ordre le 13, un peu avant la bataille d'Iena. »

où il a rencontré la division, l'état où elle se trouve, et l'heure à laquelle elle sera rendue à Roda.

NAPOLÉON.

Il montrera aux généraux le présent ordre, qui leur servira d'autorisation.

L'Empereur sera à midi à Iena.

Comm. par M. Lefebvre, libraire.

11002. — 4e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Gera, 13 octobre 1806, 10 heures du matin.

Les événements se succèdent avec rapidité. L'armée prussienne est prise en flagrant délit, ses magasins enlevés; elle est tournée. Le maréchal Davout est arrivé à Naumburg, le 12 à neuf heures du soir, y a saisi les magasins de l'armée ennemie, fait des prisonniers et pris un superbe équipage de dix-huit pontons de cuivre, attelés. Il paraît que l'armée prussienne se met en marche pour gagner Magdeburg; mais l'armée française a gagné trois marches sur elle.

L'anniversaire des affaires d'Ulm sera célèbre dans l'histoire de France.

La lettre ci-jointe, d'un officier prussien à un de ses amis à Berlin, qui vient d'être interceptée, fera connaître la vraie situation des esprits; mais cette bataille dont parle l'officier prussien aura lieu dans peu de jours; les résultats décideront du sort de la guerre. Les Français doivent être sans inquiétude.

Moniteur du 21 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11003. — AU MARÉCHAL NEY, A MOERSDORF.

Au bivouac en avant d'Iena, 13 octobre 1806.

L'ennemi est avec 40,000 hommes entre Weimar et Iena; poussez avec tout votre corps d'armée aussi loin que vous pourrez sur Iena, afin d'être demain de bonne heure à Iena. Réunissez toute votre cavalerie légère, et rendez aux régiments toutes les ordonnances. Dirigez tout cela en arrière, avec votre cavalerie légère, aux portes d'Iena. Tâchez d'être de votre personne ce soir à Iena, pour être à la reconnaissance que l'Empereur fera ce soir sur l'ennemi.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

11004. — ORDRE DU JOUR.

DISPOSITIONS DE L'ORDRE DE BATAILLE.

Au bivouac d'Iena, 14 octobre 1806.

M. le maréchal Augereau commandera la gauche; il placera sa première division en colonne sur la route de Weimar, jusqu'à une hauteur par où le général Gazan a fait monter son artillerie sur le plateau; il tiendra des forces nécessaires sur le plateau de gauche, à la hauteur de la tête de sa colonne. Il aura des tirailleurs sur toute la ligne ennemie, aux différents débouchés des montagnes. Quand le général Gazan aura marché en avant, il débouchera sur le plateau avec tout son corps d'armée, et marchera ensuite, suivant les circonstances, pour prendre la gauche de l'armée.

M. le maréchal Lannes aura, à la pointe du jour, toute son artillerie dans ses intervalles et dans l'ordre de bataille où il a passé la nuit.

L'artillerie de la Garde impériale sera placée sur la hauteur, et la Garde sera derrière le plateau, rangée sur cinq lignes, la première ligne, composée des chasseurs, couronnant le plateau.

Le village qui est sur notre droite sera canonné avec toute l'artillerie du général Suchet, et immédiatement attaqué et enlevé.

L'Empereur donnera le signal; on doit se tenir prêt à la pointe du jour.

M. le maréchal Ney sera placé, à la pointe du jour, à l'extrémité du plateau, pour pouvoir monter et se porter sur la droite du maréchal Lannes, du moment que le village sera enlevé et que, par là, on aura la place de déploiement.

M. le maréchal Soult débouchera par le chemin qui a été reconnu sur la droite, et se tiendra toujours lié pour tenir la droite de l'armée.

L'ordre de bataille en général sera, pour MM. les maréchaux, de se former sur deux lignes, sans compter celle d'infanterie légère; la distance des deux lignes sera au plus de 100 toises.

La cavalerie légère de chaque corps d'armée sera placée pour être à la disposition de chaque général, pour s'en servir suivant les circonstances.

La grosse cavalerie, aussitôt qu'elle arrivera, sera placée sur le plateau et sera en réserve derrière la Garde, pour se porter où les circonstances l'exigeraient.

Ce qui est important aujourd'hui, c'est de se déployer en plaine; on fera ensuite les dispositions que les manœuvres et les forces que

montrera l'ennemi indiqueront, afin de le chasser des positions qu'il occupe et qui sont nécessaires pour le déploiement.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

11005. — A L'IMPÉRATRICE.

Iena, 15 octobre 1806, 3 heures du matin.

Mon amie, j'ai fait de belles manœuvres contre les Prussiens. J'ai remporté hier une grande victoire. Ils étaient 150,000 hommes; j'ai fait 20,000 prisonniers, pris cent pièces de canon et des drapeaux. J'étais en présence et près du roi de Prusse; j'ai manqué de le prendre ainsi que la reine. Je bivouaque depuis deux jours. Je me porte à merveille.

Adieu, mon amie, porte-toi bien et aime-moi.

Si Hortense est à Mayence, donne-lui un baiser ainsi qu'à Napoléon et au petit.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11006. — A M. CAMBACÉRÈS.

Iena, 15 octobre 1806.

Mon Cousin, je ne vous écris qu'un mot; vous aurez le bulletin demain. La bataille d'Iena a rempli toutes nos espérances. Les Prussiens ont été écrasés. Ils étaient 150,000. Vingt-cinq mille prisonniers, deux cents pièces de canon, des drapeaux, un grand nombre de leurs généraux tués, et entre autres le duc de Brunswick.

NAPOLÉON.

Aucun homme marquant de tué de notre côté.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11007. — A M. DE TALLEYRAND.

Iena, 15 octobre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, voici une note que vous pouvez faire imprimer en attendant que je vous envoie le bulletin.

Je vous envoie un manifeste prussien auquel il faut faire une réponse.

NAPOLÉON.

La bataille d'Iena, qui s'est donnée le 14, sera une des plus célèbres de l'histoire. Les Prussiens étaient au nombre de 150,000 hommes; ils ont perdu 200 pièces d'artillerie, 30 drapeaux, 28,000 prisonniers. Le duc de Brunswick, le général Rüchel ont été tués; le prince Henri de Prusse, grièvement blessé; un grand nombre de généraux et d'officiers de distinction ont été blessés. Comparativement, la perte de l'armée française a été beaucoup moindre. Cependant aux ambulances d'Iena nous avons 1,200 blessés et à celles de Naumburg 1,500. Il n'y a pas d'autre général tué que le général de brigade Debilly, excellent militaire. Sept ou huit colonels sont morts sur le champ de bataille. La cavalerie française s'est couverte d'honneur.

Le maréchal Davout, placé aux débouchés de Kœsen en avant de Naumburg, a empêché l'ennemi de déboucher. Il s'est battu toute la journée et a mis en déroute plus de 60,000 hommes commandés par Mœllendorf, Kalkreuth et par le Roi en personne. Ce corps d'armée s'est couvert de gloire. Au reste, tout le monde a rivalisé de zèle et de courage. Les corps des maréchaux Lannes, Soult, Ney et Augereau ont pris part à l'action avec une égale intrépidité.

La reine de Prusse a été poursuivie par un escadron de hussards; elle a été obligée de rentrer à Weimar et en est repartie trois heures avant que nos postes y entrassent. Elle a suivi une route sur laquelle nous avons beaucoup de troupes; il est possible qu'elle ait été prise.

Les divisions de cuirassiers et de dragons n'ont pu arriver qu'à la fin de la journée. Elles ont enfoncé plusieurs bataillons carrés d'infanterie prussienne, qu'elles ont faits prisonniers. Le grand-duc de Berg se trouvait toujours à leur tête.

Nous troupes sont entrées le soir à Weimar, en poursuivant l'arrière-garde ennemie du côté de la gauche. Du côté de la droite, le maréchal Davout a poursuivi l'ennemi jusqu'à Neustadt. Il a, ce matin, son quartier général à Eckartsberga.

On croit que l'ennemi cherche à se rallier du côté de Frankenhausen pour tâcher de gagner Magdeburg. L'ennemi doit avoir éprouvé un mal effroyable, que l'on ne connaîtra que plus tard. Six de leurs généraux sont prisonniers avec un grand nombre de colonels.

Archives des affaires étrangères.

11008. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Iena, 15 octobre 1806.

Le maréchal Berthier enverra la note ci-après par courrier à M. Otto, qui la fera passer à M. la Rochefoucauld, au général Sebastiani et en Italie. Il la fera imprimer partout, à Leipzig, à Iena, etc.

NAPOLÉON.

La bataille d'Iena, qui s'est donnée le 14 entre l'armée française commandée par l'empereur Napoléon et l'armée prussienne commandée par le roi de Prusse, a été aussi glorieuse qu'on pouvait le désirer pour les armes françaises. L'armée prussienne a été écrasée; elle a éprouvé des pertes immenses; elle a été poursuivie pendant plus de six lieues; elle a laissé sur-le-champ de bataille 100 pièces de canon; plusieurs milliers de morts; on lui a fait 20,000 prisonniers. Le roi et la reine de Prusse n'ont été manqués que d'une heure. La plupart des généraux prussiens ont été blessés; leurs colonnes ont été coupées. Nous sommes entrés à Weimar en même temps qu'eux. Notre perte n'est pas très-considérable.

Archives de l'Empire.

11009. — 5e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Iena, 15 octobre 1806.

La bataille d'Iena a lavé l'affront de Rosbach, et décidé, en sept jours, une campagne qui a entièrement calmé cette frénésie guerrière qui s'était emparée des têtes prussiennes.

Voici la position de l'armée au 13 :

Le grand-duc de Berg et le maréchal Davout avec leurs corps d'armée étaient à Naumburg, ayant des partis sur Leipzig et Halle.

Le corps du maréchal prince de Ponte-Corvo était en marche pour se rendre à Dornburg.

Le corps du maréchal Lannes arrivait à Iena.

Le corps du maréchal Augereau était en position à Kabla.

Le corps du maréchal Ney était à Roda.

Le quartier général à Gera. L'Empereur en marche pour se rendre à Iena.

Le corps du maréchal Soult, de Gera, était en marche pour prendre une position plus rapprochée à l'embranchement des routes de Naumburg et d'Iena.

Voici la position de l'ennemi :

Le roi de Prusse voulant commencer les hostilités au 9 octobre, en débouchant sur Francfort par sa droite, sur Würzburg par son centre et sur Bamberg par sa gauche, toutes les divisions de son armée étaient disposées pour exécuter ce plan; mais l'armée française, s'étant avancée sur l'extrémité de sa gauche, se trouva, en peu de jours, à Saalburg, à Lobenstein, à Schleiz, à Gera, à Naumburg. L'armée prussienne, tournée, employa les journées des 9, 10, 11 et 12 à rappeler tous ses détachements; et, le 13, elle se présenta en bataille entre Kapellendorf et Auerstædt, forte de près de 150,000 hommes.

Le 13, à deux heures après midi, l'Empereur arriva à Iena, et, sur un petit plateau qu'occupait notre avant-garde, il aperçut les dispositions de l'ennemi, qui paraissait manœuvrer pour attaquer le lendemain, et forcer les divers débouchés de la Saale. L'ennemi défendait en force et par une position inexpugnable la chaussée d'Iena à Weimar, et paraissait penser que les Français ne pourraient déboucher dans la plaine sans avoir forcé ce passage. Il ne paraissait pas possible, en effet, de faire monter de l'artillerie sur le plateau qui, d'ailleurs, était si petit que quatre bataillons pouvaient à peine s'y déployer. On fit travailler toute la nuit à un chemin dans le roc, et l'on parvint à conduire l'artillerie sur la hauteur.

Le maréchal Davout reçut l'ordre de déboucher par Naumburg, pour défendre les défilés de Kœsen, si l'ennemi voulait marcher sur Naumburg, ou pour se rendre à Apolda pour le prendre à dos, s'il restait dans la position où il était.

Le corps du maréchal prince de Ponte-Corvo fut destiné à déboucher de Dornburg pour tomber sur les derrières de l'ennemi, soit qu'il se portât en force sur Naumburg, soit qu'il se portât sur Iena.

La grosse cavalerie, qui n'avait pas encore rejoint l'armée, ne pouvait la rejoindre qu'à midi; la cavalerie de la Garde impériale était à trente-six heures de distance, quelque fortes marches qu'elle eût faites depuis son départ de Paris. Mais il est des moments, à la guerre, où aucune considération ne doit balancer l'avantage de prévenir l'ennemi et de l'attaquer le premier. L'Empereur fit ranger, sur le plateau qu'occupait l'avant-garde, que l'ennemi paraissait avoir négligé et vis-à-vis duquel il était en position, tout le corps du maréchal Lannes. Ce corps d'armée fut rangé par les soins du général Victor; chaque division formant une aile. Le maréchal Lefebvre fit ranger, au sommet, la Garde impériale en bataillons carrés. L'Empereur bivouaqua au milieu de ces braves. La nuit offrait un spec-

tacle digne d'observation : celui de deux armées dont l'une déployait son front sur six lieues d'étendue et embrasait de ses feux l'atmosphère, l'autre dont les feux apparents étaient concentrés sur un petit point; et dans l'une et l'autre armée de l'activité et du mouvement. Les feux des deux armées étaient à une demi-portée de canon; les sentinelles se touchaient presque, et il ne se faisait pas un mouvement qui ne fût entendu.

Les corps des maréchaux Ney et Soult passèrent la nuit en marche. A la pointe du jour, toute l'armée prit les armes. La division Gazan était rangée sur trois lignes, sur la gauche du plateau; la division Suchet formait la droite; la Garde impériale occupait le sommet du monticule, chacun de ces corps ayant ses canons dans les intervalles. De la ville et des vallées voisines, on avait pratiqué des débouchés qui permettaient le déploiement le plus facile aux troupes qui n'avaient pu être placées sur la plateau, car c'était peut-être la première fois qu'une armée devait passer par un si petit débouché.

Un brouillard épais obscurcissait le jour. L'Empereur passa devant plusieurs lignes; il recommanda aux soldats de se tenir en garde contre cette cavalerie prussienne qu'on peignait comme si redoutable. Il les fit souvenir qu'il y avait un an, à la même époque, ils avaient pris Ulm; que l'armée prussienne, comme l'armée autrichienne, était aujourd'hui cernée, ayant perdu sa ligne d'opération, ses magasins; qu'elle ne se battait plus dans ce moment pour la gloire, mais pour sa retraite; que, cherchant à faire une trouée sur différents points, les corps d'armée qui la laisseraient passer seraient perdus d'honneur et de réputation. A ce discours animé, le soldat répondit par des cris de *Marchons!* Les tirailleurs engagèrent l'action; la fusillade devint vive. Quelque bonne que fût la position que l'ennemi occupait, il en fut débusqué, et l'armée française, débouchant dans la plaine, commença à prendre son ordre de bataille.

De son côté, le gros de l'armée ennemie, qui n'avait eu le projet d'attaquer que lorsque le brouillard serait dissipé, prit les armes. Un corps de 50,000 hommes de la gauche se porta pour couvrir les défilés de Naumburg et s'emparer des débouchés de Kœsen; mais il avait déjà été prévenu par le maréchal Davout. Les deux autres corps, formant une force de 80,000 hommes, se portèrent en avant de l'armée française, qui débouchait du plateau d'Iena. Le brouillard couvrit les deux armées pendant deux heures; mais enfin il fut dissipé par un beau soleil d'automne. Les deux armées s'aperçurent à une petite portée de canon. La gauche de l'armée française, appuyée sur un village et des bois, était commandée par le maréchal Auge-

23.

reau. La Garde impériale la séparait du centre, qu'occupait le corps du maréchal Lannes. La droite était formée par le corps du maréchal Soult. Le maréchal Ney n'avait qu'un simple corps de 3,000 hommes, seules troupes qui fussent arrivées de son corps d'armée.

L'armée ennemie était nombreuse et montrait une belle cavalerie; ses manœuvres étaient exécutées avec précision et rapidité. L'Empereur eût désiré de retarder de deux heures d'en venir aux mains, afin d'attendre, dans la position qu'il venait de prendre, après l'attaque du matin, les troupes qui devaient le joindre et surtout sa cavalerie; mais l'ardeur française l'emporta. Plusieurs bataillons s'étant engagés au village d'Hohlstædt, il vit l'ennemi s'ébranler pour les en déposter; le maréchal Lannes reçut ordre sur-le-champ de marcher en échelons pour soutenir ce village. Le maréchal Soult attaqua un bois sur la droite. L'ennemi ayant fait un mouvement de sa droite sur notre gauche, le maréchal Augereau fut chargé de le repousser. En moins d'une heure, l'action devint générale : 250 ou 300,000 hommes, avec 7 ou 800 pièces de canon, semaient partout la mort et offraient un de ces spectacles rares dans l'histoire. De part et d'autre on manœuvra constamment comme à une parade; parmi nos troupes, il n'y eut jamais le moindre désordre, la victoire ne fut pas un moment incertaine. L'Empereur eut toujours auprès de lui, indépendamment de la Garde impériale, un bon nombre de troupes de réserve pour pouvoir parer à tout accident imprévu.

Le maréchal Soult, ayant enlevé le bois qu'il attaquait depuis deux heures, fit un mouvement en avant : dans cet instant on prévint l'Empereur que les divisions de cavalerie française de réserve commençaient à se placer, et que deux nouvelles divisions du corps du maréchal Ney se plaçaient en arrière, sur le champ de bataille. On fit alors avancer toutes les troupes qui étaient en réserve, sur la première ligne, qui, se trouvant ainsi appuyée, culbuta l'ennemi en un clin d'œil et le mit en pleine retraite. Il la fit en ordre pendant la première heure; mais elle devint un affreux désordre, du moment que nos divisions de dragons et nos cuirassiers, ayant le grand-duc de Berg à leur tête, purent prendre part à l'affaire. Ces braves cavaliers, frémissant de voir la victoire se décider sans eux, se précipitèrent partout où ils rencontrèrent des ennemis. La cavalerie, l'infanterie prussienne ne purent soutenir leur choc; en vain l'infanterie ennemie se forma en bataillons carrés; cinq de ces bataillons furent enfoncés : artillerie, cavalerie, infanterie, tout fut culbuté et pris. Les Français arrivèrent à Weimar en même temps que l'ennemi, qui fut ainsi poursuivi pendant l'espace de six lieues.

A notre droite, le corps du maréchal Davout faisait des prodiges; non-seulement il contint, mais mena battant, pendant plus de trois lieues, le gros de troupes ennemies qui devait déboucher du côté de Kœsen. Ce maréchal a déployé une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère, première qualité d'un homme de guerre. Il a été secondé par les généraux Gudin, Friant, Morand, Daultanne, chef de l'état-major, et par la rare intrépidité de son brave corps d'armée.

Les résultats de la bataille sont 30 à 40,000 prisonniers, il en arrive à chaque moment; 25 à 30 drapeaux, 300 pièces de canon, des magasins immenses de subsistances. Parmi les prisonniers se trouvent plus de vingt généraux, dont plusieurs lieutenants généraux, entre autres le lieutenant général Schmettau. Le nombre des morts est immense dans l'armée prussienne; on compte qu'il y a plus de 20,000 tués ou blessés. Le feld-maréchal Mœllendorf a été blessé; le duc de Brunswick a été tué; le général Rüchel a été tué; le prince Henri de Prusse, grièvement blessé. Au dire des déserteurs, des prisonniers et des parlementaires, le désordre et la consternation sont extrêmes dans les débris de l'armée ennemie.

De notre côté, nous n'avons à regretter, parmi les généraux, que la perte du général de brigade Debilly, excellent soldat. Parmi les blessés, le général de brigade Conroux; parmi les colonels morts, les colonels Vergez, du 12e régiment d'infanterie de ligne; Lamotte, du 36e; Barbanègre, du 9e de hussards; Marigny, du 20e de chasseurs; Harispe, du 16e d'infanterie légère; Doullembourg, du 1er de dragons; Nicolas, du 61e de ligne; Viala, du 85e; Higonet, du 108e.

Les hussards et les chasseurs ont montré, dans cette journée, une audace digne des plus grands éloges. La cavalerie prussienne n'a jamais tenu devant eux, et toutes les charges qu'ils ont faites devant l'infanterie ont été heureuses.

Nous ne parlons pas de l'infanterie française; il est reconnu depuis longtemps que c'est la meilleure infanterie du monde. L'Empereur a déclaré que la cavalerie française, après l'expérience des deux campagnes et de cette dernière bataille, n'avait pas d'égale.

L'armée prussienne a, dans cette bataille, perdu toute retraite et toute sa ligne d'opération. Sa gauche, poursuivie par le maréchal Davout, opéra sa retraite sur Weimar, dans le temps que sa droite et son centre se retiraient de Weimar sur Naumburg. La confusion fut donc extrême. Le Roi a dû se retirer à travers champs, à la tête de son régiment de cavalerie.

Notre perte est évaluée à 1,000 ou 1,100 tués et 3,000 blessés.

Le grand-duc de Berg investit en ce moment la place d'Erfurt, où se trouve un corps d'ennemis que commandent le maréchal Mœllendorf et le prince d'Orange.

L'état-major s'occupe d'une relation officielle qui fera connaître dans tous ses détails cette bataille, et les services rendus par les différents corps d'armée et régiments. Si cela peut ajouter quelque chose aux titres qu'a l'armée à l'estime et à la considération de la nation, rien ne pourra ajouter au sentiment d'attendrissement qu'ont éprouvé ceux qui ont été témoins de l'enthousiasme et de l'amour qu'elle témoignait à l'Empereur, au plus fort du combat. S'il y avait un moment d'hésitation, le seul cri de *Vive l'Empereur!* ranimait les courages et retrempait toutes les âmes. Au fort de la mêlée, l'Empereur, voyant ses ailes menacées par la cavalerie, se portait au galop pour ordonner des manœuvres et des changements de front en carrés. Il était interrompu à chaque instant par des cris de *Vive l'Empereur!* La Garde impériale à pied voyait, avec un dépit qu'elle ne pouvait dissimuler, tout le monde aux mains et elle dans l'inaction. Plusieurs voix firent attendre les mots : *En avant!* « Qu'est-ce? » dit l'Empereur. Ce ne peut être qu'un jeune homme qui n'a pas » de barbe qui peut vouloir préjuger ce que je dois faire; qu'il » attende qu'il ait commandé dans trente batailles rangées, avant de » prétendre me donner des avis. » C'étaient effectivement des vélites dont le jeune courage était impatient de se signaler.

Dans une mêlée aussi chaude, pendant que l'ennemi perdait presque tous ses généraux, on doit remercier cette Providence qui gardait notre armée. Aucun homme de marque n'a été tué ni blessé. Le maréchal Lannes a eu un biscaïen qui lui a rasé la poitrine sans le blesser. Le maréchal Davout a eu son chapeau emporté et un grand nombre de balles dans ses habits. L'Empereur a toujours été entouré, partout où il a paru, du prince de Neuchâtel, du maréchal Bessières, du grand maréchal du palais Duroc, du grand écuyer Caulaincourt, et de ses aides de camp et écuyers de service. Une partie de l'armée n'a pas donné, ou est encore sans avoir tiré un coup de fusil.

Moniteur du 26 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11010. — DÉCRET.

Quartier impérial, Iena, 15 octobre 1806.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie,

Considérant que le résultat de la bataille d'hier est la conquête

de tous les pays appartenant au roi de Prusse en deçà de la Vistule,

Nous avons décrété et décrétons les dispositions suivantes, pour servir de règle à notre intendant général, à l'administrateur général des finances et à notre receveur général :

Article 1er. — Les États de l'électeur de Saxe payeront une contribution extraordinaire de guerre de . . . . 25,375,000 francs.

Le duché de Weimar	2,200,000
Les États du duc de Brunswick et Wolfenbüttel	5,625,000
Les États du prince de Nassau, Orange, Fulde	1,300,000
L'électeur de Hesse-Cassel.	6,000,000
La ville d'Erfurt et le comté de Blankenhayn.	400,000
Le comté d'Eichsfeld	675,000
La ville de Goslar.	200,000
La principauté de Halberstadt	525,000
Hildesheim.	100,000
Paderborn	225,000
Münster.	2,500,000
Le pays de Tecklenburg et de Lingen. . .	100,000
Le comté de la Marck.	2,000,000
La principauté de Minden et de Ravensberg	600,000
Le margraviat de Baireuth.	2,500,000
Les États du roi de Prusse en deçà de la Vistule	100,000,000
La ville de Berlin sera comprise dans cette réquisition pour une somme de dix millions.	
Le pays de Hanovre.	9,100,000
Total.	159,425,000

Art. 2. — Il sera pris possession de l'Ost-Frise par le roi de Hollande.

Art. 3. — Les États des ducs de Saxe-Gotha, des princes d'Anhalt, de Waldeck, de la Lippe et de Reuss, qui n'ont point pris part à la guerre, ne seront inquiétés d'aucune manière et ne payeront point de contributions.

Art. 4. — L'intendant général est autorisé à engager les domaines du prince pour le payement de la contribution.

ART. 5. — Toutes les marchandises anglaises qui se trouveront dans les villes du Nord appartiendront à l'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11011. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Iena, 15 octobre 1806, 1 heure après midi.

Il paraît que la réunion de l'armée prussienne se fait sur Frankenhausen. Le maréchal Davout a eu une affaire superbe; il a battu seul 60,000 Prussiens. Son quartier général était ce matin à Eckartsberga; sa cavalerie légère était à Buttstædt et à Neustædt.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11012. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Iena, 15 octobre 1806.

J'imagine que vous avez donné des ordres pour qu'on coure sur les bâtiments prussiens et pour faire déclarer de bonne prise les bâtiments de cette nation qui sont dans nos ports.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11013. — 6e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Weimar, 15 octobre 1806, au soir.

Six mille Saxons et plus de 300 officiers ont été faits prisonniers. L'Empereur a fait réunir les officiers et leur a dit qu'il voyait avec peine que leur armée lui faisait la guerre; qu'il n'avait pris les armes que pour assurer l'indépendance de la nation saxonne et s'opposer à ce qu'elle fût incorporée à la monarchie prussienne; que son intention était de les renvoyer tous chez eux, s'ils donnaient leur parole de ne jamais servir contre la France; que leur souverain, dont il reconnaissait les qualités, avait été d'une extrême faiblesse, en cédant ainsi aux menaces des Prussiens et en les laissant entrer sur son territoire; mais qu'il fallait que tout cela finît, que les Prussiens restassent en Prusse et qu'ils ne se mêlassent en rien des affaires de l'Allemagne; que les Saxons devaient se trouver réunis dans la Confédération du Rhin, sous la protection de la France, protection qui n'était pas nouvelle, puisque, depuis deux cents ans, sans la France, ils eussent été envahis par l'Autriche ou par la Prusse; que l'Empereur n'avait pris les armes que lorsque la Prusse avait envahi la Saxe; qu'il fallait mettre un terme à ces violences; que le conti-

nent avait besoin de repos, et que, malgré les intrigues et les basses passions qui agitent plusieurs cours, il fallait que ce repos existât, dût-il en coûter la chute de quelques trônes.

Effectivement, tous les prisonniers saxons ont été renvoyés chez eux avec la proclamation de l'Empereur aux Saxons, et des assurances qu'on n'en voulait point à leur nation.

Moniteur du 27 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11014. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Weimar, 16 octobre 1806, 7 heures du matin.

Mon Cousin, je vous fais mon compliment de tout mon cœur sur votre belle conduite. Je regrette les braves que vous avez perdus; mais ils sont morts au champ d'honneur. Témoignez ma satisfaction à tout votre corps d'armée et à vos généraux. Ils ont acquis pour jamais des droits à mon estime et à ma reconnaissance. Donnez-moi de vos nouvelles, et faites reposer quelques moments votre corps d'armée à Naumburg.

Napoléon.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11015. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Weimar, 16 octobre 1806.

Mon Cousin, donnez l'ordre au général Songis de réunir toute l'artillerie prise à l'ennemi dans la place d'Erfurt; donnez l'ordre à l'intendant général de rassembler tous les magasins des vivres à Erfurt, qui désormais sera le pivot des opérations de l'armée.

Le général Songis enverra à Erfurt la compagnie d'artillerie qui est à Würzburg; il rappellera à l'armée la demi-compagnie qui est à Kronach, et celle qui est à Forchheim.

Vous donnerez ordre au maréchal Mortier de venir, avec la première division de son corps d'armée, placer son quartier général à Fulde, et d'occuper toute la principauté de Fulde le plus tôt possible.

Chargez un commissaire des guerres d'organiser la route de l'armée sur Francfort et Erfurt. Le général qui commande à Würzburg se rendra à Erfurt pour commander la citadelle, la ville et la province. Le général qui est à Kronach se rapprochera également de la Saxe.

Toute la ligne d'étapes par Bamberg sera reployée et établie sur la ligne d'Erfurt, Fulde et Mayence.

Présentez-moi un rapport sur tous les pays qui ne sont pas de la Confédération du Rhin et qui se trouvent compris entre l'Elbe et le Rhin, et proposez-moi une organisation sur les mêmes bases que celle qui a été établie l'année dernière dans les provinces de Souabe, tant pour le militaire que pour l'administration. Donnez l'ordre que tous les prisonniers qui seront faits désormais soient dirigés sur Erfurt. Il est convenable d'avoir là un bureau d'état-major général pour correspondre. Faites établir à Erfurt un grand hôpital militaire.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11016. — 7e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Weimar, 16 octobre 1806.

Le grand-duc de Berg a cerné Erfurt le 15, dans la matinée. Le 16, la place a capitulé. Par ce moyen, 14,000 hommes, dont 8,000 blessés et 6,000 hommes bien portants, sont devenus prisonniers de guerre, parmi lesquels sont le prince d'Orange, le feld-maréchal Mœllendorf, le lieutenant général Larisch, le lieutenant général Grawert, les généraux-majors Lossow et Zweiffel. Un parc de 120 pièces d'artillerie, approvisionné, est également tombé en notre pouvoir.

On ramasse tous les jours des prisonniers.

Le roi de Prusse a envoyé un aide de camp à l'Empereur avec une lettre en réponse à celle que l'Empereur lui avait écrite avant la bataille; mais le roi de Prusse n'a répondu qu'après. Cette démarche de l'empereur Napoléon était pareille à celle qu'il fit auprès de l'empereur de Russie avant la bataille d'Austerlitz; il dit au roi de Prusse : « Le succès de mes armes n'est point incertain; vos troupes » seront battues; mais il en coûtera le sang de mes enfants; s'il » pouvait être épargné par quelque arrangement compatible avec » l'honneur de ma couronne, il n'y a rien que je ne fisse pour épar- » gner un sang si précieux. Il n'y a que l'honneur qui, à mes yeux, » soit encore plus précieux que le sang de mes soldats. »

Il paraît que les débris de l'armée prussienne se retirent sur Magdeburg. De toute cette immense et belle armée, il ne se réunira que des débris.

Moniteur du 27 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11017. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Weimar, 16 octobre 1806, 1 heure après midi.

J'ai vu avec plaisir la capitulation d'Erfurt. J'aurais été bien fâché que les prisonniers n'eussent pas été envoyés en France. Faites-moi faire la reconnaissance de la ville et de la citadelle, et faites-m'en rendre compte par un officier du génie.

Les dernières nouvelles sont que deux colonnes ennemies, hier à minuit, filaient par Nordhausen à Kœlleda. Les maréchaux Soult et Bernadotte sont à leur poursuite. Il paraît que le jeu est fort mêlé et que cela produira quelque chose. J'imagine que vous ne perdez pas un moment pour poursuivre l'ennemi, et que, lorsque vous le pourrez, vous vous placerez entre l'ennemi et Naumburg, et que vous vous mettrez en communication avec tous les corps d'armée, et surtout avec les maréchaux Soult et Davout.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11018. — 8e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Weimar, 16 octobre 1806, au soir.

Les différents corps d'armée qui sont à la poursuite de l'ennemi annoncent à chaque instant des prisonniers, la prise de bagages, de pièces de canon, de magasins, de munitions de toute espèce. Le maréchal Davout vient de prendre 30 pièces de canon; le maréchal Soult, un convoi de 3,000 tonneaux de farine; le maréchal Bernadotte, 1,500 prisonniers. L'armée ennemie est tellement dispersée et mêlée avec nos troupes qu'un de ses bataillons vint se placer dans un de nos bivouacs, se croyant dans le sien.

Le roi de Prusse tâche de gagner Magdeburg. Le maréchal Mœllendorf est très-malade à Erfurt; le grand-duc de Berg lui a envoyé son médecin.

La reine de Prusse a été plusieurs fois en vue de nos postes; elle est dans des transes et dans des alarmes continuelles. La veille, elle avait passé son régiment en revue; elle excitait sans cesse le Roi et les généraux; elle voulait du sang. Le sang le plus précieux a coulé; les généraux les plus marquants sont ceux sur qui sont tombés les premiers coups.

Le général de brigade Durosnel a fait, avec les 7e et 20e de chasseurs, une charge hardie qui a eu le plus grand effet; le major du 20e régiment s'y est distingué. Le général de brigade Colbert, à la

tête du 3e de hussards et du 10e de chasseurs, a fait sur l'infanterie ennemie plusieurs charges qui ont eu le plus grand succès.

Moniteur du 27 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11019. — AU GÉNÉRAL CLARKE,

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU PAYS D'ERFURT.

Weimar, 17 octobre 1806, 9 heures du matin.

J'imagine que, dans la journée d'aujourd'hui, vous vous êtes défait de vos prisonniers. Il est important que vous preniez des mesures et que vous organisiez le service de manière que, si un corps d'infanterie légère se présentait devant Erfurt, vous puissiez conserver non-seulement la citadelle, mais la ville, et que, si un corps considérable se présentait et enlevait la ville, vous fussiez à même de conserver la citadelle.

Mettez-vous sur-le-champ en correspondance avec le maréchal Mortier, qui doit être à Francfort et qui a ordre de se rendre à Fulde avec son corps d'armée.

Mettez-vous en correspondance avec le roi de Hollande, qui est à Wesel.

Écrivez à M. Bignon, à Cassel, que mon intention est qu'il parte sur-le-champ et qu'il vienne me joindre.

Écrivez souvent à Mayence, à Wesel, au maréchal Mortier, afin de leur faire passer et de me transmettre toutes les nouvelles importantes.

Écrivez au commandant de Würzburg.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11020. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Weimar, 17 octobre 1806, 11 heures du matin.

Je reçois votre lettre. Puisque la contribution a été frappée, il n'y a pas de mal de la faire payer; mais au lieu de la verser dans les mains du payeur du corps d'armée du maréchal Ney, elle sera versée dans la caisse de M. la Bouillerie, receveur général des contributions de la Grande Armée. Vous donnerez ordre au payeur du maréchal Ney de ne pas la percevoir, et vous lui ferez connaître que j'ai les yeux sur lui et que j'ai défendu expressément qu'il fît aucune recette sans une ordonnance du maréchal Berthier, major général.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11021. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Weimar, 17 octobre 1806.

L'ennemi répand que je lui ai accordé un armistice de six semaines. Démentez ce bruit, et écrivez au prince de Berg et au maréchal Ney que cela est faux.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11022. — AU ROI DE HOLLANDE.

Weimar, 17 octobre 1806.

M. le prince de Bénévent vous aura envoyé les bulletins; vous y verrez que la fortune a favorisé la justice de ma cause : 60 à 80 drapeaux, 30 à 40,000 prisonniers, 300 pièces de canon, tous les généraux prussiens tués ou pris, le duc de Brunswick tué, le général Rüchel tué; tel est le résultat de la bataille d'Iena que j'ai livrée le 14 de ce mois.

Il faut aujourd'hui que vous preniez possession du comté de la Marck, de Münster, de Paderborn. Faites enlever partout les aigles prussiennes, et déclarez que ces pays n'appartiennent plus à la Prusse. Laissez à Wesel les 3es bataillons du 21e et du 22e; faites-y réunir, si cela est nécessaire, deux autres 3es bataillons, de ceux qui sont dans la 25e division militaire, et formez six bataillons composés de deux bataillons du 22e, de deux bataillons du 72e et deux du 65e. Mon projet est que vous envoyiez ces 10,000 hommes à Paderborn. Le maréchal Mortier, avec son corps d'armée plus fort que le vôtre, se rend à Fulde. Mon intention est qu'avec ces deux corps d'armée vous entriez dans Cassel, que vous fassiez prisonnier l'Électeur et que vous désarmiez ses troupes; mais, avant d'exécuter ce projet, il faut que vous soyez arrivé à Paderborn, et le maréchal Mortier à Fulde. Je suppose que le maréchal Mortier sera arrivé à Fulde avec son corps d'armée le 24 ou le 25 octobre. Si vous étiez arrivé le même jour, vous pourriez, dans les premiers jours de novembre, entrer à Cassel et vous emparer de ce territoire.

Je me suis emparé d'Erfurt, où j'ai nommé le général Clarke gouverneur général. Envoyez-lui demander des nouvelles de l'armée.

Tenez-vous toujours en situation d'amitié avec l'Électeur, sans cependant rien afficher. Je suppose que l'ennemi a retiré son camp de Minden. Faites prendre possession de la Frise, et ôtez-en les armes prussiennes. Emden fera désormais partie de votre territoire. Vous pouvez aussi prendre possession d'Osnabrück. Je suppose que la garnison de Hameln n'est point forte. Ainsi donc, d'ici à ce que vous

receviez des nouvelles, prenez possession des pays au delà du Weser. Faites ôter partout les aigles prussiennes, changez les régences qui seraient trop attachées à la Prusse, prenez toutes les mesures et mettez-vous en situation de pouvoir exécuter votre seconde mission, qui est de chasser l'Électeur de Cassel.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11023. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Weimar, 17 octobre 1806.

Mon Cousin, les deux régiments italiens doivent être bien près d'arriver à Mayence. Avec les trois régiments que vous avez, cela doit vous former 10,000 hommes ou deux divisions de 5,000 hommes chacune. J'ai donné au général Lacombe-Saint-Michel le commandement de votre artillerie; il trouvera bien vite les moyens de donner six pièces d'artillerie à chacune de vos divisions.

Vous devez avoir reçu l'ordre de réunir ces troupes à Fulde, où il est convenable que vous portiez votre quartier général. Vous devez faire ôter les armes du prince d'Orange; s'il y a des soldats du pays, vous en servir; si ce sont des soldats du prince, les casser; le prince d'Orange ne régnera plus à Fulde.

Vous aurez soin d'avoir des postes aux débouchés des montagnes, du côté d'Eisenach. Ayez vous-même votre avant-garde à Eisenach. Mettez-vous en correspondance avec le général Clarke, gouverneur à Erfurt. S'il en était besoin, vous iriez au secours de ce général.

Vous ne devez pas vous mêler du matériel de votre artillerie; il y a à Erfurt plus de 400 pièces de canon; le général Lacombe-Saint-Michel y enverra un officier prendre les pièces dont vous aurez besoin. Il suffit que vous meniez votre personnel.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11024. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Weimar, 17 octobre 1806.

Envoyez par un aide de camp du prince Jérôme l'ordre à la seconde brigade bavaroise de presser sa marche de Forchheim, ou de Baireuth où elle doit être, pour se rendre à Plauen, afin d'y rejoindre la première.

Envoyez l'ordre à la division du général Grouchy, qui doit être à Auma, de se diriger sur Gera et de Gera sur Leipzig.

Envoyez l'ordre aux troupes badoises, qui doivent être rendues à Baireuth, de se diriger sur Plauen. Même ordre aux Wurtembergeois.

Réitérez l'ordre au commandant de Bamberg de faire partir tous les détachements et de ne rien retenir, et d'accélérer la marche du 28e d'infanterie légère; aux troupes de Hesse-Darmstadt et d'Usingen, qui n'auraient pas encore dépassé Würzburg, de se diriger sur Erfurt.

Même ordre à la seconde brigade badoise, et écrivez à Bade pour qu'on presse le départ de cette seconde brigade.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11025. — A M. PORTALIS.

Weimar, 17 octobre 1806.

Je vous envoie une lettre aux évêques, que vous voudrez bien expédier à tous. Vous y joindrez le 5e bulletin pour leur faire connaître l'étendue des succès que nous avons remportés.

NAPOLÉON.

CIRCULAIRE AUX ÉVÊQUES.

Weimar, 15 octobre 1806.

Monsieur l'Évêque, les succès que nous venons de remporter sur nos ennemis, avec l'aide de la divine Providence, imposent à nous et à notre peuple l'obligation d'en rendre au Dieu des armées de solennelles actions de grâces. Vous avez vu, par la dernière note du roi de Prusse, la nécessité où nous nous sommes trouvé de tirer l'épée pour défendre le bien le plus précieux de notre peuple, l'honneur. Quelque répugnance que nous ayons eue, nous avons été poussé à bout par nos ennemis. Ils ont été battus et confondus. Au reçu de la présente, veuillez donc réunir nos peuples dans les temples, chanter un *Te Deum* et ordonner des prières pour remercier Dieu de la prospérité qu'il a accordée à nos armes.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, Monsieur l'Évêque, qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11026. — 9e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Weimar, 17 octobre 1806.

La garnison d'Erfurt a défilé. On y a trouvé beaucoup plus de monde qu'on ne croyait. Il y a une grande quantité de magasins. L'Empereur a nommé le général Clarke gouverneur de la ville et cita-

delle d'Erfurt et du pays environnant. La citadelle d'Erfurt est un bel octogone bastionné, avec casemates, et bien armé. C'est une acquisition précieuse, qui nous servira de point d'appui au milieu de nos opérations.

On a dit dans le 5e bulletin qu'on avait pris 25 à 30 drapeaux : il y en a jusqu'ici 45 au quartier général; il est probable qu'il y en aura plus de 60. Ce sont des drapeaux donnés par le grand Frédéric à ses soldats; celui du régiment des Gardes, celui du régiment de la Reine, brodé des mains de cette princesse, se trouvent au nombre. Il paraît que l'ennemi veut tâcher de se rallier sur Magdeburg. Mais pendant ce temps-là on marche de tous côtés. Les différents corps de l'armée sont à sa poursuite par différents chemins. A chaque instant arrivent des courriers annonçant que des bataillons entiers sont coupés, des pièces de canon prises, des bagages, etc.

L'Empereur est logé au palais de Weimar, où logeait quelques jours avant la reine de Prusse. Il paraît que ce qu'on a dit d'elle est vrai; elle était ici pour souffler le feu de la guerre; c'est une femme d'une jolie figure, mais de peu d'esprit, incapable de présager les conséquences de ce qu'elle faisait. Il faut aujourd'hui, au lieu de l'accuser, la plaindre; car elle doit avoir bien des remords des maux qu'elle a faits à sa patrie et de l'ascendant qu'elle a exercé sur le Roi son mari, qu'on s'accorde à représenter comme parfaitement honnête homme, qui voulait la paix et le bien de ses peuples.

Moniteur du 27 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11027. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Naumbourg, 18 octobre 1806.

Monsieur Dejean, M. Lacuée me mande que trente jeunes gens de l'école polytechnique veulent entrer dans des corps. Envoyez-les droit ici. Nous avons besoin d'officiers, nous les placerons dans les corps. Envoyez-en aussi en Italie. Le vice-roi m'écrit qu'il lui arrive beaucoup de conscrits et qu'il n'y a pas d'officiers, si ce n'est un tas d'officiers infirmes qui demandent leur retraite.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11028. — 10e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Naumbourg, 18 octobre 1806.

Parmi les 60 drapeaux qui ont été pris à la bataille d'Iena, il s'en

trouve plusieurs des Gardes du roi de Prusse, et un des Gardes du corps sur lequel la légende est écrite en français.

Le roi de Prusse a fait demander un armistice de six semaines. L'Empereur a répondu qu'il était impossible après une victoire de donner à l'ennemi le temps de se rallier.

Cependant les Prussiens ont fait tellement courir ce bruit que, plusieurs de nos généraux les ayant rencontrés, on leur a fait croire que cet armistice était conclu.

Le maréchal Soult est arrivé le 16 à Greussen, poursuivant devant lui la colonne où était le Roi, qu'on estimait forte de 10 ou 12,000 hommes. Le général Kalkreuth, qui la commandait, fit dire au maréchal Soult qu'un armistice avait été conclu. Le maréchal répondit qu'il était impossible que l'Empereur eût fait cette faute; qu'il croirait à cet armistice lorsqu'il lui aurait été notifié officiellement. Le général Kalkreuth témoigna le désir de voir le maréchal Soult, qui se rendit aux avant-postes : « Que voulez-vous de nous? lui dit le général prussien; le duc de Brunswick est mort; tous nos généraux sont tués, blessés ou pris; la plus grande partie de notre armée est en fuite; vos succès sont assez grands. Le roi a demandé une suspension d'armes : il est impossible que votre Empereur ne l'accorde pas. » — « Monsieur le général, répondit le maréchal Soult, il y a longtemps qu'on en agit ainsi avec nous; on en appelle à notre générosité quand on est vaincu, et l'on oublie un instant après la magnanimité que nous avons coutume de montrer. Après la bataille d'Austerlitz, l'Empereur accorda un armistice à l'armée russe; cet armistice sauva l'armée : voyez la manière indigne dont agissent aujourd'hui les Russes. On dit qu'ils veulent revenir; nous brûlons du désir de les revoir. S'il y avait eu chez eux autant de générosité que chez nous, on nous aurait laissés tranquilles enfin, après la modération que nous avons montrée dans la victoire. Nous n'avons en rien provoqué la guerre injuste que vous nous faites; vous l'avez déclarée de gaieté de cœur. La bataille d'Iena a décidé du sort de la campagne. Notre métier est de vous faire le plus de mal que nous pourrons. Posez les armes, et j'attendrai dans cette situation les ordres de l'Empereur. » Le vieux général Kalkreuth vit bien qu'il n'y avait rien à répondre. Les deux généraux se séparèrent, et les hostilités recommencèrent un instant après. Le village de Greussen fut enlevé, l'ennemi culbuté et poursuivi l'épée dans les reins.

Le grand-duc de Berg et les maréchaux Soult et Ney doivent, dans les journées des 17 et 18, se réunir par des marches combinées et écraser l'ennemi. Ils auront sans doute cerné un bon nombre de

fuyards; les campagnes en sont couvertes, et les routes sont encombrées de caissons et de bagages de toute espèce.

Jamais plus grande victoire ne fut signalée par de plus grands désastres.

La réserve que commande le prince Eugène de Wurtemberg est arrivée à Halle. Ainsi nous ne sommes qu'au neuvième jour de la campagne, et déjà l'ennemi est obligé de mettre en avant sa dernière ressource. L'Empereur marche à elle. Elle sera attaquée demain, si elle tient dans la position de Halle.

Le maréchal Davout est parti aujourd'hui pour prendre possession de Leipzig et jeter un pont sur l'Elbe. La Garde impériale à cheval vient enfin nous joindre.

Indépendamment des magasins considérables trouvés à Naumburg, on en a trouvé un grand nombre à Weissenfels.

Le général en chef Rüchel a été trouvé dans un village, mortellement blessé; le maréchal Soult lui a envoyé son chirurgien. Il semble que ce soit un décret de la Providence, que tous ceux qui ont poussé à cette guerre aient été frappés par ses premiers coups.

NAPOLÉON.

Moniteur du 27 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11029. — 11e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Merseburg, 19 octobre 1806.

Le nombre des prisonniers qui ont été faits à Erfurt est plus considérable qu'on ne le croyait. Les passe-ports accordés aux officiers qui doivent retourner chez eux sur parole, en vertu d'un des articles de la capitulation, se sont montés à 600.

Le corps du maréchal Davout a pris possession, le 18, de Leipzig.

Le prince de Ponte-Corvo, qui se trouvait le 17 à Eisleben pour couper des colonnes prussiennes, ayant appris que la réserve de S. M. le roi de Prusse, commandée par le prince Eugène de Wurtemberg, était arrivée à Halle, s'y porta. Après avoir fait ses dispositions, le prince de Ponte-Corvo fit attaquer Halle par le général Dupont et laissa la division Drouet en réserve sur sa gauche. Le 32e[1] et le 9e d'infanterie légère passèrent les trois ponts au pas de charge et entrèrent dans la ville, soutenus par le 96e; en moins d'une heure tout fut culbuté. Les 2e et 4e régiments de hussards et toute la division du général Rivaud traversèrent la ville et chassèrent l'ennemi de Diemitz, de Peissen et de Rabatz. La cavalerie prussienne voulut

[1] 32e de ligne.

charger le 8e et le 96e d'infanterie; mais elle fut vivement reçue et repoussée. La réserve du prince de Wurtemberg fut mise dans la plus complète déroute et poursuivie l'espace de quatre lieues.

Les résultats de ce combat, qui mérite une relation particulière et soignée, sont 5,000 prisonniers, dont 2 généraux et 3 colonels, 4 drapeaux et 34 pièces de canon.

Le général Dupont s'est conduit avec beaucoup de distinction. Le général de division Rouyer a eu un cheval tué sous lui.

Le général de division Drouet a pris en entier le régiment de Treskow.

De notre côté, la perte ne se monte qu'à 40 hommes tués et 200 blessés. Le colonel du 9e régiment d'infanterie légère a été blessé.

Le général Léopold Berthier, chef de l'état-major du prince de Ponte-Corvo, s'est comporté avec distinction.

Par le résultat du combat de Halle, il n'est plus de troupes ennemies qui n'aient été entamées.

Le général prussien Blücher, avec 5,000 hommes, a traversé la division de dragons du général Klein, qui l'avait coupé. Ayant allégué au général Klein qu'il y avait un armistice de six semaines, ce général a eu la simplicité de le croire.

L'officier d'ordonnance près de l'Empereur, Montesquiou, qui avait été envoyé en parlementaire auprès du roi de Prusse l'avant-veille de la bataille, est de retour; il a été entraîné pendant plusieurs jours avec les fuyards ennemis; il dépeint le désordre de l'armée prussienne comme inexprimable. Cependant, la veille de la bataille, leur jactance était sans égale; il n'était question de rien moins que de couper l'armée française et d'enlever des colonnes de 40,000 hommes. Les généraux prussiens singeaient autant qu'ils pouvaient les manières du grand Frédéric.

Quoique nous fussions dans leur pays, les généraux paraissaient être dans l'ignorance la plus absolue de nos mouvements; ils croyaient qu'il n'y avait sur le petit plateau d'Iena que 4,000 hommes, et cependant la plus grande partie de l'armée a débouché sur ce plateau.

L'armée ennemie se retire à force sur Magdeburg. Il est probable que plusieurs colonnes seront coupées avant d'y arriver. On n'a point de nouvelles depuis plusieurs jours du maréchal Soult, qui a été détaché avec 40,000 hommes pour poursuivre l'armée ennemie.

L'Empereur a traversé le champ de bataille de Rosbach. Il a ordonné que la colonne qui y avait été élevée fût transportée à Paris.

Le quartier général de l'Empereur a été le 18 à Mersebnrg, et il

sera le 19 à Halle. On a trouvé dans cette dernière ville des magasins de toute espèce très-considérables.

Moniteur du 27 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11030. — 12e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Halle, 19 octobre 1806.

Le maréchal Soult a poursuivi l'ennemi jusqu'aux portes de Magdeburg. Plusieurs fois les Prussiens ont voulu prendre position, et toujours ils ont été culbutés.

On a trouvé à Nordhausen des magasins considérables et même une caisse du roi de Prusse remplie d'argent.

Pendant les cinq jours que le maréchal Soult a employés à la poursuite de l'ennemi, il a fait 1,200 prisonniers et pris 30 pièces de canon et 2 ou 300 caissons.

Le premier objet de la campagne se trouve rempli. La Saxe, la Westphalie et tous les pays situés sur la rive gauche de l'Elbe sont délivrés de la présence de l'armée prussienne. Cette armée, battue et poursuivie l'épée dans les reins pendant plus de cinquante lieues, est aujourd'hui sans artillerie, sans bagages, sans officiers, réduite au-dessous du tiers de ce qu'elle était il y a huit jours, et, ce qui est encore pis que cela, elle a perdu son moral et toute confiance en elle-même.

Deux corps de l'armée française sont sur l'Elbe, occupés à construire des ponts.

Le quartier général est à Halle.

La lettre suivante [1], qui a été interceptée, contient un tableau fort détaillé de la situation des Prussiens après la bataille d'Iena.

Moniteur du 27 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11031. — AU ROI DE PRUSSE.

Camp impérial de Halle, 19 octobre 1806.

Monsieur mon Frère, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté. Je regrette beaucoup que la lettre que je lui ai envoyée par un de mes officiers d'ordonnance, qui est arrivé à son camp le 13, n'aît pu empêcher la bataille du 14. Toute suspension d'armes qui donnerait le temps d'arriver aux armées russes, qu'elle paraît avoir appelées

[1] Cette lettre est au *Moniteur*, à la suite du bulletin.

dans l'hiver, serait trop contraire à mes intérêts pour que, quel que soit le désir que j'ai d'épargner des maux et des victimes à l'humanité, je puisse y souscrire. Je ne crains point les armées russes, ce n'est plus un nuage; je les ai vues la campagne passée. Mais Votre Majesté aura à s'en plaindre plus que moi. La moitié de ses États sera le théâtre de la guerre; et dès lors en éprouvera toutes les calamités; l'autre partie sera ravagée par ses alliés et souffrira encore davantage. Ce sera un éternel sujet de regret pour moi que deux nations qui, par tant de raisons, devaient être amies, aient été entraînées dans une lutte aussi peu motivée. Les principaux instigateurs de cette guerre en ont été les premières victimes. Toutefois je dois réitérer à Votre Majesté que je verrai avec satisfaction les moyens de rétablir, si cela est possible, l'ancienne confiance qui régnait entre nous, et de concilier les sentiments que je lui porte avec mon devoir et la sûreté de mes peuples compromise encore de nouveau depuis quinze ans par la quatrième coalition.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11032. — AU MARÉCHAL LANNES, à Dessau.

Halle, 19 octobre 1806, 5 heures et demie du soir.

Mon Cousin, votre aide de camp arrive; vous ne me faites pas connaître si le pont sur la Mulde a été coupé, si vous avez passé la Mulde. Il se trouve sur la Mulde des bateaux; faites courir pour les réunir tous. Faites placer des postes le long de l'Elbe, afin de choisir les emplacements les plus favorables pour le passage. Il doit y avoir une grande quantité de bois propres à faire des radeaux; faites-y travailler. Je fais partir sur-le-champ une nouvelle compagnie de pontonniers avec les marins de la Garde pour faire ce travail. Faites remonter l'Elbe par vos patrouilles; il doit y avoir aussi des bateaux; on ne brûle jamais tout. La Mulde forme des îles en se jetant dans l'Elbe; c'est dans ces îles que je voudrais jeter un pont. Si la rive domine, je pourrais en faire une bonne tête de pont.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11033. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Halle, 20 octobre 1806, 3 heures du matin.

Mon Cousin, je vous ai expédié hier des ordres. Il est bien important d'avoir un pont sur l'Elbe. Je fais essayer par trois corps

d'armée différents; mais, comme le vôtre est le seul qui ait des bateaux, je ne doute point que ce pont ne soit jeté dans la journée, ou la nuit du 20 ou 21. Le pont une fois jeté, faites tracer une bonne tête de pont, et faites-y travailler. Emparez-vous de Wittenberg; si cette place est aussi bonne qu'on me l'assure, faites-la mettre sur-le-champ en bon état de défense. Nous sommes sous Magdeburg. Le maréchal Soult a suivi dans sa retraite, pendant cinq jours, une colonne où était le Roi, et lui a pris la moitié de son monde.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11034. — AU MARÉCHAL LANNES.

Halle, 20 octobre 1806, 11 heures et demie du matin.

Mon Cousin, le grand-duc de Berg et les maréchaux Soult et Ney bloquent Magdeburg du côté de la rive gauche. On a pris un régiment des Gardes, encore des canons, des bagages et un régiment de hussards. On compte prendre beaucoup de choses qui gagnent Magdeburg pour entrer dans la place. J'attends avec impatience de vos nouvelles pour savoir où nous en sommes. Davout, de son côté, transporte aujourd'hui son quartier général à Wittenberg, pour tâcher de jeter un pont entre Dessau et Bernburg.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11035. — AU MARÉCHAL SOULT.

Halle, 20 octobre 1806, midi et demi.

Mon Cousin, je suis content de votre conduite. La position que vous avez prise est bonne. Ayez des patrouilles qui ne laissent pas reposer l'ennemi. Magdeburg est une souricière. Du reste, ne vous laissez point aveugler par la bonne fortune, et tenez-vous toujours en mesure.

Songez que 8,000 hommes ne sont rien; tenez votre corps d'armée réuni. Prenez du repos. J'essaye de faire jeter des ponts sur l'Elbe; du moment que j'aurai réussi, je vous dirai ce que vous devez faire.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11036. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Halle, 20 octobre 1806.

Mon Cousin, donnez des ordres pour que l'université de Halle soit fermée, et que sous vingt-quatre heures les écoliers soient partis pour leur demeure. S'il s'en trouve demain en ville, ils seront mis en prison, pour prévenir le résultat du mauvais esprit qu'on a inculqué à cette jeunesse.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11037. — AU ROI DE HOLLANDE.

Halle, 20 octobre 1806.

Mon Frère, je vous expédie deux aides de camp par deux routes différentes. Je vous ai déjà donné les mêmes ordres par la voie de Mayence. Vous aurez sans doute appris la bataille d'Iena. Nous sommes sur Magdeburg et sur l'Elbe. Prenez possession du comté de la Marck, des pays de Münster, d'Osnabrück, de l'évêché de Paderborn, de l'Ost-Frise, sans toucher au pays danois.

Par l'état de situation que vous m'avez envoyé, votre avant-garde est de 9,000 hommes. Joignez-y 2,000 hommes du 22ᵉ de ligne; laissez le 3ᵉ bataillon à Wesel. Joignez-y aussi les 1,500 hommes du grand-duc de Berg. Quand je verrai toutes ces forces à Gœttingen et sur le Weser, et que j'aurai votre rapport sur le Hanovre, je verrai s'il me convient de vous faire prendre possession du Hanovre. Je donne ordre que le corps qui est à Paris se rende sur-le-champ à Nimègue, tant pour défendre la Hollande, si les circonstances l'exigeaient, que pour renforcer votre corps. Formez, de votre corps, deux divisions. Si vous n'avez pas de général de division, je vous en enverrai un. Attachez à chaque division douze pièces d'artillerie. Vous placerez un poste d'observation devant Hameln. Vos troupes peuvent hardiment attaquer les Prussiens; nous sommes plus braves qu'eux. Vous laisserez à Wesel les 3ᵉˢ bataillons, et vous y ferez venir quelques autres 3ᵉˢ bataillons de la 25ᵉ division militaire. La grande quantité de conscrits qui arrivent garnira suffisamment cette place.

Votre corps à peine arrivé sur Gœttingen et Alfeld, votre cavalerie enverra des partis sur Magdeburg pour se lier avec le corps que je laisserai devant cette place. Vous enverrez également des partis sur Erfurt et sur le Hanovre. Le but de ces partis sera de ramasser les

hommes égarés et de mettre la police dans les villes. Vous ôterez partout les armes du roi de Prusse, auquel ces pays ne doivent plus appartenir. Mettez la plus grande rapidité dans tous ces mouvements.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11038. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Camp impérial de Halle, 20 octobre 1806.

Monsieur mon Frère, je suis sur l'Elbe devant Magdeburg. L'armée prussienne a existé; de 160,000 hommes, plus de 100,000 hommes sont détruits; artillerie, bagages, munitions, magasins, tout a été pris. J'ai plus de 40,000 hommes prisonniers, 400 pièces de canon, 1,200 caissons, 60 à 80 drapeaux; les trois quarts des généraux sont pris ou tués. Le duc de Brunswick est blessé dangereusement d'un coup de mitraille dans la figure. Rüchel est mort dans nos mains; Schmettau est mort dans nos mains; plusieurs princes et frères du Roi sont dangereusement blessés. Le prince Louis-Ferdinand a été tué le premier. La Reine a erré de poste en poste, poursuivie par nos hussards; j'ignore le lieu où elle s'est retirée. La cavalerie prussienne, dont vous m'aviez tant parlé, est détestable; elle est bien au-dessous de la cavalerie autrichienne. Les troupes prussiennes se sont médiocrement battues. Leurs généraux n'entendent rien à la guerre. Mœllendorf, le prince d'Orange et dix-huit autres généraux sont prisonniers sur parole. Mœllendorf, blessé, est resté malade à Erfurt, dont je suis maître. Je n'ai fait aucune perte de marque; un simple général de brigade a été tué. Dites toutes ces nouvelles à la princesse Catherine; comme je la considère de la famille, j'espère qu'elle y prendra part à double titre. Le corps de réserve que commande votre frère le prince Eugène a été battu à Halle; il a perdu 5,000 hommes, 4 drapeaux et 30 pièces de canon. Le prince de sa personne n'a pas eu de mal.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11039. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Halle, 20 octobre 1806.

Donnez l'ordre au capitaine Lamarche de partir avec 60 chevaux du 1er de hussards, de se rendre en partisan partout où il croira

pouvoir ramasser des hommes ennemis. Il dirigera tous les prisonniers qu'il fera sur Erfurt, Naumburg, selon le lieu où il se trouvera. Il fera passer aussi toutes les nouvelles qui viendraient à sa connaissance.

Faites partir deux autres détachements de 60 chevaux du 9e de hussards pour battre, en patrouilles, tout le local compris entre la Saale, Magdeburg et la Saxe ducale. Ces patrouilles doivent ramasser un grand nombre de prisonniers. Donnez-leur pour commandants deux hommes intelligents et qui aient envie de se distinguer.

Quand les commandants de ces détachements auront voltigé ainsi pendant huit jours, et qu'ils s'apercevront que les routes deviennent libres et qu'il n'y a plus d'hommes isolés, ils se rapprocheront du quartier général.

Ils auront soin de vous tenir informé des lieux où ils seront, en ayant des correspondances avec les commandants des places qui reçoivent l'ordre du jour, ou par des officiers des autres troupes qui vont au quartier général.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11040. — 13e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Halle, 20 octobre 1806.

Le général Macon, commandant à Leipzig, a fait aux banquiers, négociants et marchands de cette ville la notification ci-jointe [1]. Puisque les oppresseurs des mers ne respectent aucun pavillon, l'intention de l'Empereur est de saisir partout leurs marchandises et de les bloquer véritablement dans leur île.

On a trouvé dans les magasins militaires de Leipzig 15,000 quintaux de farine et beaucoup d'autres denrées d'approvisionnement.

Le grand-duc de Berg est arrivé à Halberstadt le 19. Le 20, il a inondé toute la plaine de Magdeburg par sa cavalerie, jusqu'à la portée du canon. Les troupes ennemies, les détachements isolés, les hommes perdus seront pris au moment où ils se présenteront pour entrer dans la place.

Un régiment de hussards ennemis croyait que Halberstadt était encore occupée par les Prussiens; il a été chargé par le 25e de dragons et a éprouvé une perte de 300 hommes.

Le général Beaumont s'est emparé de 600 hommes de la Garde du Roi et de tous les équipages de ce corps. Deux heures aupara-

[1] Cette notification et les lettres mentionnées page 378 sont au *Moniteur* du 27 octobre 1806, à la suite du 13e bulletin.

vant, deux compagnies de la Garde royale à pied avaient été prises par le maréchal Soult.

Le lieutenant général comte de Schmettau, qui avait été fait prisonnier, vient de mourir à Weimar.

Ainsi, de cette belle et superbe armée qui, il y a peu de jours, menaçait d'envahir la Confédération du Rhin, et qui inspirait à son souverain une telle confiance qu'il osait ordonner à l'empereur Napoléon de sortir de l'Allemagne avant le 8 octobre, s'il ne voulait pas y être contraint par la force, de cette belle et superbe armée, disons-nous, il ne reste que des débris, chaos informe qui mérite plutôt le nom de rassemblement que celui d'armée. De 160,000 hommes qu'avait le roi de Prusse, il serait difficile d'en réunir plus de 50,000; encore sont-ils sans artillerie et sans bagages, armés en partie, en partie désarmés.

Tous ces événements justifient ce que l'Empereur a dit dans sa première proclamation, lorsqu'il s'est exprimé ainsi : « Qu'ils apprennent » que, s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaines et de » puissance avec l'amitié du grand peuple, son inimitié est plus » terrible que les tempêtes de l'Océan. »

Rien ne ressemble, en effet, davantage à l'état actuel de l'armée prussienne que les débris d'un naufrage. C'était une belle et nombreuse flotte qui ne prétendait pas moins qu'asservir les mers : les vents impétueux du nord ont soulevé l'Océan contre elle; il ne rentre au port qu'une petite partie des équipages, qui n'ont trouvé de salut qu'en se sauvant sur des débris.

Les lettres ci-jointes peignent au vrai la situation des choses.

Une autre lettre, également ci-jointe, montre à quel point le cabinet prussien a été dupe de fausses apparences. Il a pris la modération de l'empereur Napoléon pour de la faiblesse. De ce que ce monarque ne voulait pas la guerre et faisait tout ce qui pouvait être convenable pour l'éviter, on a conclu qu'il n'était pas en mesure, et qu'il avait besoin de 200,000 conscrits pour recruter son armée.

Cependant l'armée française n'était plus claquemurée dans les camps de Boulogne; elle était en Allemagne. M. Charles-Louis de Hesse et M. de Haugwitz auraient pu la compter. Reconnaissons donc ici la volonté de cette Providence, qui ne laisse pas à nos ennemis des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, du jugement et de la raison pour raisonner.

Il paraît que M. Charles-Louis de Hesse convoitait seulement Mayence; pourquoi pas Metz? pourquoi pas les autres places de l'est de la France? Ne dites donc plus que l'ambition des Français vous a

fait prendre les armes; convenez que c'est votre ambition mal raisonnée qui vous a excités à la guerre. Parce qu'il y avait une armée française à Naples, une autre en Dalmatie, vous avez projeté de tomber sur le grand peuple! Mais en sept jours vos projets ont été confondus. Vous vouliez attaquer la France sans courir aucun danger, et déjà vous avez cessé d'exister!

On rapporte que l'empereur Napoléon ayant, avant de quitter Paris, rassemblé ses ministres, leur dit : « Je suis innocent de cette » guerre; je ne l'ai provoquée en rien; elle n'est point entrée dans » mes calculs. Que je sois battu si elle est de mon fait! Un des principaux motifs de la confiance dans laquelle je suis que mes ennemis » seront détruits, c'est que je vois dans leur conduite le doigt de la » Providence qui, voulant que les traîtres soient punis, a tellement » éloigné toute sagesse de leurs conseils, que, lorsqu'ils pensent » m'attaquer dans un moment de faiblesse, ils choisissent l'instant où » je suis le plus fort. »

Moniteur du 27 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11041. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Halle, 21 octobre 1806.

L'Empereur, Monsieur le Maréchal, me charge de vous écrire qu'il est très-mécontent de ce que vous n'avez pas exécuté l'ordre que vous avez reçu de vous porter hier à Kalbe, pour jeter un pont à l'embouchure de la Saale, à Barby. Cependant vous deviez sentir que toutes les dispositions de l'Empereur étaient combinées.

Sa Majesté, qui est très-fâchée que vous n'ayez pas exécuté ses ordres, vous rappelle à ce sujet que vous ne vous êtes point trouvé à la bataille d'Iena; que cela aurait pu compromettre le sort de l'armée et déjouer les grandes combinaisons de Sa Majesté, et a rendu douteuse et très-sanglante cette bataille, qui l'aurait été beaucoup moins. Quelque profondément affecté qu'ait été l'Empereur, il n'avait pas voulu vous en parler, parce qu'en se rappelant vos anciens services il craignait de vous affliger, et que la considération qu'il a pour vous l'avait porté à se taire. Mais, dans cette circonstance où vous ne vous êtes pas porté à Kalbe, et où vous n'avez pas tenté le passage de l'Elbe, soit à Barby, soit à l'embouchure de la Saale, l'Empereur s'est décidé à vous dire sa façon de penser, parce qu'il n'est point accoutumé à voir sacrifier ses opérations à de vaines étiquettes de commandement.

L'Empereur, Monsieur le Maréchal, me charge encore de vous parler d'une chose moins grave : c'est que, malgré l'ordre que vous avez reçu hier, vous n'avez pas encore envoyé ici trois compagnies pour conduire vos prisonniers. Il en reste à Halle 3,500 sans aucune escorte. L'Empereur, Monsieur le Maréchal, vous ordonne d'envoyer sur-le-champ un officier d'état-major à la tête de trois compagnies complètes, formant 300 hommes, pour prendre tous les prisonniers qui sont à Halle et les conduire à Erfurt. Il ne reste ici que la Garde impériale, et l'Empereur ne veut pas qu'elle escorte les prisonniers faits par votre corps d'armée.

Il est neuf heures, et il n'est pas question des trois compagnies que je vous ai demandées hier.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

11042. — A L'ÉLECTEUR DE SAXE.

Camp impérial de Halle, 21 octobre 1806.

Mon Frère, je reçois la lettre de Votre Altesse Sérénissime Électorale. L'estime que je lui porte est égale au désir que j'ai de voir le plus tôt possible les relations de paix rétablies et consolidées entre nous. Dans deux ou trois jours, je nommerai un ministre à cet effet, pour s'entendre avec la personne que Votre Altesse aura désignée. J'ai ordonné, toutefois, que les hostilités cessassent, et je la prie, en conséquence, de vouloir bien ordonner, de son côté, que toutes ces troupes soient rappelées de l'armée prussienne. Votre Altesse ne peut douter du plaisir que j'aurai de la voir et de faire sa connaissance, ainsi que celle de l'Électrice.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11043. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Dessau, 21 octobre 1806.

Si vous ne pouvez pas passer à Barby, venez passer l'Elbe au pont de Dessau; le pont a été brûlé, mais il a été raccommodé. Je me rends cette nuit à Wittenberg. Le corps du maréchal Davout a passé là; le pont était en bon état. Le corps du maréchal Lannes a passé à Dessau.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11044. — A M. CAMBACÉRÈS.

Dessau, 22 octobre 1806.

Mon Cousin, j'ai passé l'Elbe. Toutes mes affaires vont au mieux. Le roi de Prusse, toute son armée et la nation prussienne demandent à grands cris la paix. Je serai probablement à Berlin dans quelques jours. J'ai remarqué que, le même jour où vous faisiez votre publication au Sénat, je remportais la grande bataille d'Iena.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11045. — A M. DE TALLEYRAND.

Dessau, 22 octobre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je pense que, du moment que vous serez assuré que le maréchal Mortier est arrivé à Fulde avec son corps d'armée, il n'y a pas d'inconvénient que vous vous dirigiez sur Erfurt, et de là sur Wittenberg et Berlin.

Immédiatement après la bataille, le roi de Prusse m'a envoyé un aide de camp avec une lettre. Aujourd'hui il m'envoie le marquis de Lucchesini. Je l'ai fait rester aux avant-postes, et j'ai envoyé Duroc voir ce qu'il veut. J'attends son retour. Le Roi me paraît tout à fait décidé à s'arranger; je le ferai; mais cela ne m'empêchera pas d'aller à Berlin, où je pense que je serai dans quatre ou cinq jours.

Napoléon.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11046. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Dessau, 22 octobre 1806.

Il sera envoyé un sous-inspecteur dans le pays de Brunswick, avec une patrouille de dragons, pour en prendre possession. Les armes du Duc seront ôtées partout, et ses soldats désarmés. Le scellé sera mis sur les caisses, et ce pays sera en tout traité comme pays de conquête. Si le Duc s'y trouve, il sera fait prisonnier, ainsi que tous les officiers, et on les acheminera sur France, hormis le Duc, s'il est malade, lequel sera traité avec tous les égards dus à un général blessé.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11047. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Dessau, 22 octobre 1806.

Dans quelque endroit que vous passiez l'Elbe, dirigez-vous en toute hâte sur Treuenbrietzen pour marcher sur Berlin. Je suppose qu'aujourd'hui vous serez à Dessau ou à la hauteur de Dessau; que le 23 au soir vous ne serez pas éloigné du point que je vous désigne. Cependant ne crevez point vos chevaux. J'ai ordonné que toute la cavalerie saxonne mettrait pied à terre. J'ai laissé 1,000 hommes à pied ici à Oudinot pour les prendre; s'il y a plus de 1,000 chevaux, chaque homme en prendra 2 ou 3. Mon intention est que cela marche sur Wittenberg, où cela s'organisera.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11048. — AU ROI DE HOLLANDE.

Dessau, 22 octobre 1806.

Je reçois votre lettre du 14; c'était le jour de la bataille d'Iena. Le prince de Wurtemberg n'est point devant vous; il a été attaqué et défait à Halle; la moitié de son corps a été prise. Je vous ai envoyé, par un officier et par la voie de Mayence, des instructions pour votre direction sur Gœttingen et pour l'occupation de tous les pays prussiens du nord. Envoyez-moi la formation de votre corps d'armée, auquel je joins un corps de près de 12,000 hommes. Je vous ai fait connaître qu'il fallait le partager en deux divisions; faites-moi connaître son organisation et le jour où il arrivera sur le Weser. Les Prussiens n'ont pas 1,500 hommes de garnison à Nienburg sur le Weser. J'ai lieu de penser qu'ils n'ont à Hameln que juste ce qui est nécessaire pour la garnison.

Le corps qui est à Paris ne mettra pas douze jours pour se rendre en Hollande; si cela était nécessaire, il ne mettra que quatre jours et s'y rendra en poste. J'ai fait venir de Paris à Mayence, et cela est beaucoup plus loin, un corps de 8,000 hommes en quatre jours.

Ma position ici est on ne peut pas meilleure: la Prusse demande la paix à force; son armée est détruite; j'ai passé l'Elbe; je serai dans trois jours à Berlin.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11049. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Dessau, 22 octobre 1806.

Mon Cousin, vos trois régiments d'infanterie légère et les deux régiments italiens doivent, à l'heure qu'il est, être arrivés; vous devez avoir également vos douze ou dix-huit pièces d'artillerie, et être en position à Fulde. Aussitôt que vous serez arrivé là, envoyez-moi votre état de situation par un de vos aides de camp, afin que je vous fasse passer des instructions sur vos opérations ultérieures.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11050. — AU GÉNÉRAL JUNOT.

Dessau, 22 octobre 1806.

Je reçois votre lettre du 14. Je vois avec plaisir que vous vous occupez de l'instruction et de l'administration des régiments que je vous ai laissés. Le 15e offre 2,400 hommes; c'est un beau résultat, s'ils sont instruits. Je vous ai recommandé, je crois, de les faire tirer à la cible, de veiller à ce qu'ils aient deux paires de souliers dans le sac et une paire aux pieds, et à ce qu'ils aient leurs capotes. Complétez donc vos régiments de Paris en prenant des conscrits de la réserve de Paris et des départements environnants. Je dois avoir donné un grand nombre de recrues au 58e et au 15e. J'ai donné la retraite aux vieux officiers du 1er régiment de Paris dont vous m'avez envoyé l'état. Vous ne m'avez pas envoyé l'état de situation des 2e, 4e et 12e régiments d'infanterie légère.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11051. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Dessau, 22 octobre 1806.

Monsieur Dejean, donnez ordre aux généraux italiens Teulié, Bonfanti et à l'adjudant commandant Mazzuchelli de se rendre à l'armée. Si je n'ai pas donné ordre au régiment italien qui est à Bordeaux de se rendre à l'armée, donnez-le-lui; la route est longue, faites-la-lui faire à petites journées.

Vous ne me parlez pas de l'organisation des régiments suisses. Les officiers des 1er et 2e bataillons sont-ils nommés? Je désire que vous me fassiez connaître où en est l'organisation des deux légions du Nord, et si vous avez nommé des officiers pour les 3es bataillons et

dépôts qui sont en Italie, en accordant la retraite aux officiers à qui elle est due, et qui, par leur âge ou leurs infirmités, sont hors d'état de rendre aucun service.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11052. — AU GÉNÉRAL CLARKE, À ERFURT.

Dessau, 22 octobre 1806.

Je désire que vous m'envoyiez l'état des prisonniers qui ont été faits et de ceux qui ont été délivrés par les partis ennemis. Instruisez-moi exactement du moment où le corps du maréchal Mortier commencera à arriver à Fulde. Je lui ai ordonné de porter une avant-garde sur Eisenach. Donnez tous les ordres et prenez toutes les mesures pour que les canons, armes et munitions de la place de Weimar, et tous ceux qui sont épars sur les champs de bataille, soient concentrés à Erfurt. Je vous ai envoyé le 14e de ligne pour renforcer votre garnison; mais vous devez sentir le besoin que j'ai de ce régiment. Du moment donc que le maréchal Mortier sera arrivé, que mes derrières seront tranquilles, et que ce régiment ne vous sera plus nécessaire, renvoyez-le en toute diligence sur Wittenberg. J'ai ordonné que plusieurs patrouilles de chasseurs et de hussards parcourussent vos environs. Il est convenable que, lorsqu'ils ne seront plus nécessaires, vous les dirigiez également sur Wittenberg. Écrivez-moi tous les jours pour m'instruire de ce qui se passe sur mes derrières.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11053. — 14e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Dessau, 22 octobre 1806.

Le maréchal Davout est arrivé le 20 à Wittenberg et a surpris le pont sur l'Elbe au moment où l'ennemi y mettait le feu.

Le maréchal Lannes est arrivé à Dessau; le pont était brûlé; il a fait travailler sur-le-champ à le réparer.

Le marquis de Lucchesini s'est présenté aux avant-postes avec une lettre du roi de Prusse. L'Empereur a envoyé le grand maréchal de son palais, Duroc, pour conférer avec lui.

Magdeburg est bloqué. Le général de division Legrand, dans sa marche sur Magdeburg, a fait quelques prisonniers. Le maréchal Soult a ses postes autour de la ville. Le grand-duc de Berg y a

envoyé son chef d'état-major, le général Belliard. Ce général y a vu le prince de Hohenlohe. Le langage des officiers prussiens était bien changé; ils demandent la paix à grands cris : « Que veut votre Em- » pereur, nous disent-ils, nous poursuivra-t-il toujours l'épée dans » les reins? Nous n'avons pas un moment de repos depuis la bataille. » Ces messieurs étaient sans doute accoutumés aux manœuvres de la guerre de Sept Ans. Ils voulaient demander trois jours pour enterrer les morts. « Songez aux vivants, a répondu l'Empereur, et laissez-nous » le soin d'enterrer les morts; il n'y a pas besoin de trêve pour cela. »

La confusion est extrême dans Berlin; tous les bons citoyens, qui gémissaient de la fausse direction donnée à la politique de leur pays, reprochent avec raison aux boute-feux excités par l'Angleterre les tristes effets de leurs menées. Il n'y a qu'un cri contre la Reine dans tout le pays.

Il paraît que l'ennemi cherche à se rallier derrière l'Oder.

Le souverain de Saxe a remercié l'Empereur de la générosité avec laquelle il l'a traité, et qui va l'arracher à l'influence prussienne. Cependant bon nombre de ses soldats ont péri dans toute cette bagarre.

Le quartier général était le 21 à Dessau.

Moniteur du 29 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11054. — DÉCRET.

Quartier impérial, Wittenberg, 23 octobre 1806.

TITRE Ier.

Article 1er. — Il sera pris possession, en notre nom, de tous les États prussiens situés entre le Rhin et l'Elbe.

Art. 2. — Les aigles prussiennes seront ôtées partout; le séquestre sera apposé sur les palais, magasins et caisses publiques, les revenus perçus pour notre compte.

Art. 3. — Il sera pris possession des États du duc de Brunswick, du prince d'Orange. Les armes de ces princes seront ôtées, les scellés apposés sur les palais, caisses, magasins, et les revenus perçus pour notre compte.

Les canons, fusils et tous les arsenaux seront remis à la disposition du général commandant l'artillerie française. Les généraux, les officiers et les troupes de ces princes seront faits prisonniers de guerre et envoyés en France.

Déclaration sera faite que ces pays ne devront plus rentrer dans la possession desdits princes.

ART. 4. — Il sera pris possession des pays de Hanovre et d'Osnabrück de la même manière que ci-dessus.

ART. 5. — Le roi de Hollande fera prendre possession, pour son compte, du pays d'Ost-Frise et de l'enclave du pays appartenant à la Russie, située à l'embouchure de la rivière.

TITRE II.

DE L'ADMINISTRATION MILITAIRE ET CIVILE.

ARTICLE 1er. — *Premier gouvernement.* Le général de division Loison est nommé gouverneur des pays de la Marck, Münster, Tecklenburg et Osnabrück. Il résidera à Münster; il veillera à l'exécution des dispositions du présent décret. Il y aura pour ces pays un inspecteur ou sous-inspecteur aux revues, intendant, que nommera M. Daru, intendant général de l'armée, et qui sera chargé de tout ce qui est relatif à l'administration des finances. Cet inspecteur ou sous-inspecteur aux revues correspondra avec l'inspecteur en chef Villemanzy, et aura un receveur préposé de M. de la Bouillerie, receveur général des contributions de la Grande Armée.

ART. 2. — *Deuxième gouvernement.* Le général de division Gobert est nommé gouverneur du pays de Minden, Ravensberg, la Lippe, de l'évêché de Paderborn; il résidera à Minden. Il y aura un intendant et un receveur, comme il est dit ci-dessus, article 1er.

ART. 3. — *Troisième gouvernement.* Le général de division Bisson est nommé gouverneur des pays de Brunswick, Hildesheim, de la principauté d'Halberstadt, de la ville de Goslar, des pays d'Eichsfeld, de Mühlhausen; il se tiendra à Brunswick. Ce gouvernement sera organisé comme il est dit article 1er.

ART. 4. — *Quatrième gouvernement.* Le général Thiebault est nommé gouverneur des pays de Fulde. Ce gouvernement sera organisé comme ci-dessus.

ART. 5. — *Cinquième gouvernement.* Le général de division Clarke est nommé gouverneur du pays d'Erfurt et de toutes les autres enclaves appartenant à la Prusse, situées dans le pays de Saxe. Ce gouvernement aura la même organisation que les précédents. Le général Clarke résidera à Erfurt.

TITRE III.

FORCE MILITAIRE.

ARTICLE 1er. — *Premier gouvernement.* Une compagnie du 3e bataillon du 22e régiment d'infanterie de ligne, qui sera complétée

à 100 hommes, se rendra à Münster pour la garde du gouverneur; une compagnie du 5e régiment de chasseurs, de 90 hommes à pied, se rendra également à Münster. Le général et l'intendant prendront les mesures pour monter et équiper rapidement ces 90 hommes; ils se procureront également les attelages pour deux pièces de canon de 8 et leurs caissons qu'ils enverront prendre au parc à Erfurt.

Art. 2. — *Deuxième gouvernement.* Une compagnie du 3e bataillon du 21e régiment d'infanterie de ligne, complétée à 100 hommes, et une compagnie du 12e régiment de chasseurs, de 90 hommes à pied, se rendront à Minden pour la garde du gouverneur.

Art. 3. — *Troisième gouvernement.* Une compagnie du 3e bataillon du 88e régiment d'infanterie, complétée à 100 hommes, et une compagnie du 1er régiment de hussards, de 90 hommes à pied, se rendront à Brunswick pour la garde du gouverneur.

Art. 4. — *Quatrième gouvernement.* Une compagnie du 3e bataillon du 18e d'infanterie de ligne, complétée à 100 hommes, et une compagnie du 3e régiment de hussards se rendront à Fulde pour la garde du gouverneur.

Art. 5. — *Cinquième gouvernement.* Une compagnie du 3e bataillon du 64e régiment d'infanterie, complétée à 100 hommes, et une compagnie du 2e régiment de hussards de 90 hommes, non montés, se rendont à Erfurt pour la garde du gouverneur.

Art. 6. — Les dispositions portées dans l'article 1er sont applicables aux articles 2, 3, 4 et 5 ci-dessus. Il sera fourni, des troupes du duc de Clèves, 200 hommes à Münster, 300 à Minden et 500 à Brunswick, également pour la garde des gouverneurs.

Art. 7. — Le maréchal Moncey, inspecteur général de gendarmerie, nommera cinq chefs d'escadron de notre gendarmerie, pour être chargés de la police dans chacun de ces cinq gouvernements. Il les fera accompagner : celui du premier gouvernement, de quatre brigades de gendarmerie à cheval; celui du deuxième, de six; celui du troisième, de huit; celui du quatrième, de deux, et celui du cinquième, de deux brigades de gendarmerie à cheval, composées de 6 hommes pris dans les compagnies de réserve des départements de l'intérieur.

Art. 8. — Les gouverneurs rendront compte, tous les jours, au major général de ce qui intéresse la partie militaire et de police générale.

L'intendant de chaque gouvernement rendra compte, tous les jours, à M. Villemanzy, inspecteur en chef aux revues, de tout ce qui regarde l'administration des finances.

Art. 9. — Notre ministre de la guerre, major général de l'armée, est chargé de l'exécution du présent décret.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11055. — DÉCRET.

Camp impérial de Wittenberg, 23 octobre 1806.

Article 1er. — Les provinces conquises dans l'électorat de Saxe seront divisées en quatre arrondissements, dont chacun sera confié à l'administration d'un intendant français, sous les ordres de l'intendant général.

Art. 2. — Le premier arrondissement comprendra le landgraviat de Thuringe, les comtés de Schwarzburg, Stolberg et Mansfeld, la principauté de Querfurt, les évêchés de Merseburg et de Zeitz-Naumburg, le cercle de Voitgland et celui de Neustadt, et les duchés de Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Cobourg, Hildburghausen et Meiningen. Le chef-lieu de cet arrondissement sera Naumburg.

Le deuxième arrondissement comprendra le cercle de Leipzig : la ville de Leipzig en sera le chef-lieu.

Le troisième arrondissement comprendra le cercle électoral : la ville de Wittenberg en sera le chef-lieu.

Le quatrième comprendra le cercle de Misnie, et celui d'Erzgebirge ou des montagnes : la ville de Dresde en sera le chef-lieu.

Art. 3. — Sont nommés intendants de ces arrondissements :

Du 1er, M. Villain, sous-inspecteur aux revues;

Du 2e, M. Treilhard, auditeur au conseil d'État;

Du 3e, M. Coutelle, sous-inspecteur aux revues;

Du 4e, M. Dumolart, auditeur au conseil d'État.

Art. 4. — L'intendant général est chargé de l'exécution du présent décret.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.

11056. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Wittenberg, 23 octobre 1806.

Mon Cousin, donnez l'ordre à M. de Thiard de prendre le commandement de la place de Dresde. Il partira par la rive gauche de l'Elbe, joindra la tête de la division bavaroise et entrera avec elle dans la ville. Il aura soin de maintenir dans la ville de Dresde une bonne discipline. Il ordonnera qu'on ait les plus grands égards pour l'Électeur et pour sa famille. Il prendra possession de l'arsenal et de

tous les magasins à poudre et de guerre, en faisant connaître que cela nous est nécessaire comme moyens de guerre. Nous ne sommes point en paix avec l'Électeur; nous avons été en guerre, nous sommes en état d'armistice. Tous les magasins de sel, de souliers, de draps, de harnachements, de munitions de guerre, de remontes, appartiendront à l'armée comme moyens de guerre dont l'Électeur n'a pas besoin. Le général Songis enverra un officier d'artillerie pour prendre possession de l'artillerie et lui donner une direction convenable aux intérêts de l'armée. Le général Chasseloup enverra un officier du génie faire la reconnaissance de la place.

Mon intention est de réunir dans Dresde toutes les troupes alliées. La première division, qui y entrera demain, n'est composée que de 6,000 hommes; la seconde, composée de 8,000 hommes, ne doit pas tarder à arriver; la troisième, composée de 10,000 hommes de troupes wurtembergeoises, arrivera dans huit jours. On préparera des quartiers pour toutes ces troupes. On laissera la garde du palais aux Gardes du corps et aux Gardes de l'Électeur. Il ne faut pas que l'Électeur ait à Dresde plus de 400 hommes à cheval, et 12 ou 1500 hommes d'infanterie; s'il y en avait davantage, le reste doit retourner dans ses garnisons ordinaires.

Si l'on s'aperçoit qu'il y a esprit de résistance à Dresde, on attendra l'arrivée de la seconde colonne pour agir plus absolument en maître. Ces instructions seront données au prince Jérôme et au commandant de la place; l'un et l'autre correspondront avec le major général.

Beaucoup de formes, beaucoup de procédés, beaucoup d'honnêtetés; mais en réalité s'emparer de tout, surtout des moyens de guerre, sous prétexte que l'Électeur n'en a plus besoin.

Le prince Jérôme enverra au-devant de la seconde colonne, pour savoir le jour où elle arrivera ainsi que la colonne wurtembergeoise.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11057. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Wittenberg, 23 octobre 1806.

Le général Chasseloup désignera dans la journée de demain un emplacement dans l'enceinte de la ville, où l'on puisse construire dix fours. Cet emplacement devra être près des magasins de la manutention, qui doivent pouvoir contenir un million de rations de farine. L'intendant général fera sur-le-champ construire les fours,

et nommera un garde-magasin pour l'organisation de la manutention et de ses voitures.

Le général Chasseloup désignera un magasin pour l'avoine, qui devra pouvoir contenir 600,000 boisseaux. Il désignera un emplacement pour l'arsenal, à portée d'un lieu où l'on puisse mettre les caissons et autres embarras du parc. Le général d'artillerie y fera sur-le-champ établir ses forges, déposer ses munitions et parquer ses voitures.

Le général Chasseloup désignera un emplacement pour le magasin à poudre ou pour une salle d'artifice; cet emplacement devra être dans l'intérieur de la ville. Le général d'artillerie y fera sur-le-champ conduire toutes les poudres.

Le général d'artillerie fera venir de Dresde trente à quarante pièces de canon de siége avec affûts, plates-formes, etc., pour armer la place. Les Bavarois seront après-demain à Dresde.

L'artillerie fera sur-le-champ confectionner des saucissons, gabions, pour construire des batteries dans l'enceinte de la place.

L'espace compris entre la ville et la rivière sera le plus tôt possible fermé par des palissades, indépendamment des fossés, parapets et autres ouvrages que le génie jugera à propos d'y faire. Le général du génie prendra ses mesures pour se procurer une grande quantité de palissades de sapin, ce qui doit être facile en retenant tous les trains de l'Elbe, et en faisant venir les trains qui se trouvent plus haut. Il sera construit dans le plus court délai des barrières en avant des portes. Au lieu de ponts-levis qui seraient trop longs à faire, on construira des ponts sur chevalets, qu'on pourra au besoin culbuter promptement.

Une somme de 100,000 francs sera mise sur-le-champ à la disposition du général du génie; il se procurera au moins 5 à 6,000 ouvriers pour travailler à ces ouvrages, pour faire passer de l'eau dans tous les fossés, rétablir tous les parapets, déchausser toutes les escarpes, etc.

Les ingénieurs géographes lèveront les environs de la place à 1,200 toises, et le terrain sur la rive gauche de l'Elbe à 1,200 toises du pont.

Le général Chasseloup désignera un emplacement pour le parc des voitures de la compagnie Breidt et un autre pour les bagages de l'armée, de manière que la place d'armes soit libre pour les mouvements des troupes. Ces deux emplacements pourront être pris dans l'espace compris entre la ville et la rivière.

Il désignera un emplacement capable de contenir 12 à 1500 pri-

sonniers, de manière qu'on sache où les placer au moment où ils arriveront.

Les mesures seront prises pour mettre quatre réverbères sur le pont et des réverbères dans la ville, pour qu'elle soit parfaitement éclairée pendant la nuit, surtout sur la place d'armes; l'éclairage sera fait aux frais de la ville.

Le général Chasseloup désignera deux emplacements : un pour un hôpital capable de contenir 5 à 600 blessés, un autre pour autant de malades.

Il désignera six maisons pour servir aux dépôts de chacun des six corps d'armée. Chacun de ces emplacements devra contenir 200 hommes.

Le major général fera connaître à Paris, Mayence, Würzburg, Kronach, Erfurt, que tout ce qui sera envoyé à l'armée, n'importe pour quel corps, devra être dirigé sur Wittenberg, où les hommes isolés, venant des hôpitaux ou des détachements, se réuniront au dépôt de leur corps d'armée établi dans cette ville. Là ils seront inspectés par le gouverneur, armés s'ils ne le sont pas, pourvus de cartouches et dirigés sur leurs corps d'après les ordres du major général et en conséquence des états de situation qui seront envoyés.

Les ordres seront donnés sur-le-champ aux six maréchaux commandant les six corps d'armée, et au duc de Berg commandant la réserve, de diriger sur Wittenberg les hommes fatigués et qui ont besoin de repos. Chaque corps d'armée nommera un officier d'état-major, qui logera avec le dépôt de chaque corps et s'occupera de l'entretien et de la discipline de son dépôt. Tous les soldats de l'armée légèrement blessés seront dirigés sur Wittenberg, où ils resteront le nombre de jours nécessaire pour leur parfait rétablissement. Sa Majesté s'attend donc qu'à dater de demain il n'y aura plus de traînards, et que tous les hommes boiteux ou fatigués seront envoyés aux dépôts de Wittenberg pour s'y reposer.

Il y aura à Wittenberg une imprimerie, et des protes français y resteront pour imprimer tout ce qui sera nécessaire pour le service de l'armée.

Le major général enverra copie de cet ordre aux généraux d'artillerie et du génie, à l'intendant général, au gouverneur de la place, et mettra à l'ordre ce qui en est susceptible.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11058. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Wittenberg, 23 octobre 1806.

Si les partis de troupes légères, Monsieur le Maréchal, que vous n'aurez pas manqué d'envoyer sur la route de Dresde et sur la Sprée, vous assurent que vous n'avez pas d'ennemis sur vos flancs, vous dirigerez votre marche de manière à pouvoir faire votre entrée à Berlin le 25 de ce mois à midi.

Vous ferez reconnaître le général de brigade Hullin pour commandant de la place de Berlin. Vous laisserez dans la ville un régiment à votre choix pour faire le service. Vous enverrez des partis de cavalerie légère sur la route de Küstrin, de Landsberg et de Francfort-sur-l'Oder.

Vous placerez votre corps d'armée à une lieue, une lieue et demie de Berlin, la droite appuyée à la Sprée, et la gauche à la route de Landsberg. Vous choisirez un quartier général dans une maison de campagne sur la route de Küstrin, en arrière de votre armée. Comme l'intention de l'Empereur est de laisser ses troupes quelques jours en repos, vous ferez faire des baraques avec de la paille et du bois. Généraux, officiers d'état-major, colonels et autres logeront en arrière de leurs divisions dans les villages; personne à Berlin. L'artillerie sera placée dans des positions qui protégent le camp; les chevaux d'artillerie aux piquets, et tout dans l'ordre le plus militaire.

Vous ferez couper, c'est-à-dire intercepter, le plus tôt qu'il vous sera possible, la navigation de la Sprée par un fort parti, afin d'arrêter tous les bateaux qui, de Berlin, évacueraient sur l'Oder.

Le quartier général sera demain à Potsdam; envoyez un de vos aides de camp qui me fasse connaître où vous serez dans la nuit du 23 au 24 et dans celle du 24 au 25.

Si le prince Ferdinand se trouve à Berlin, faites-le complimenter et accordez-lui une garde avec une entière exemption de logement.

Faites publier sur-le-champ l'ordre de désarmement, laissant seulement 600 hommes de milice pour la police de la ville. On fera transporter les armes des bourgeois dans un lieu désigné, pour être à la disposition de l'armée.

Faites connaître à votre corps d'armée que l'Empereur, en le faisant entrer le premier à Berlin, lui donne une preuve de sa satisfaction pour la belle conduite qu'il a tenue à la bataille d'Iena.

Ayez soin que tous les bagages, et surtout cette queue si vilaine à voir à la suite des divisions, s'arrêtent à deux lieues de Berlin et rejoignent le camp sans traverser la capitale, mais en s'y rendant par

un autre chemin sur la droite. Enfin, Monsieur le Maréchal, faites votre entrée dans le plus grand ordre et par divisions, chaque division ayant son artillerie et marchant à une heure de distance l'une de l'autre.

Les soldats ayant une fois formé leur camp, ayez soin qu'ils n'aillent en ville que par tiers, de manière qu'il y ait toujours deux tiers présents au camp. Comme Sa Majesté compte faire son entrée à Berlin, vous pouvez provisoirement recevoir les clefs, en faisant connaître aux magistrats qu'ils ne les remettront pas moins à l'Empereur quand il fera son entrée. Mais vous devez toujours exiger que les magistrats et notables viennent vous recevoir à la porte de la ville avec toutes les formes convenables. Que tous vos officiers soient dans la meilleure tenue, autant que les circonstances peuvent le permettre. L'intention de L'Empereur est que votre entrée se fasse par la chaussée de Dresde.

L'Empereur ira vraisemblablement loger au palais de Charlottenburg; donnez des ordres pour que tout y soit préparé.

Il y a un petit ruisseau qui se jette dans la Sprée, à une lieue et demie ou deux de Berlin, et qui coupe le chemin, aux villages de Marzahn et de Biesdorf; voyez si cela forme une position que l'on puisse occuper.

Si vous aviez, au contraire, des nouvelles de l'ennemi, vous en instruiriez sur-le-champ l'Empereur et vous ralentiriez vos mouvements.

Le maréchal Berthier.

Dépôt de la guerre.

11059. — ORDRE.

Wittenberg, 23 octobre 1806.

L'officier d'ordonnance Castille se rendra sans délai auprès du maréchal Davout. Il entrera à Berlin, se fera conduire à l'arsenal, à la salle d'armes, aux magasins, prendra connaissance de tout ce qu'il peut y avoir en artillerie et en munitions de guerre, ainsi que des époques où on les a évacués. Il viendra m'en rendre compte sur le chemin de Potsdam.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11060. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Wittenberg, 23 octobre 1806.

Je reçois votre lettre. Je n'ai point l'habitude de récriminer sur le

passé, puisqu'il est sans remède. Votre corps d'armée ne s'est pas trouvé sur le champ de bataille, et cela eût pu m'être très-funeste. Cependant, après un ordre très-précis, vous deviez vous trouver à Dornburg, qui est un des principaux débouchés de la Saale, le même jour que le maréchal Lannes se trouvait à Iena, le maréchal Augereau à Kahla, et le maréchal Davout à Naumburg. Au défaut d'avoir exécuté ces dispositions, je vous avais fait connaître, dans la nuit, que, si vous étiez encore à Naumburg, vous deviez marcher sur le maréchal Davout et le soutenir. Vous étiez à Naumburg lorsque cet ordre est arrivé; il vous a été communiqué, et cependant vous avez préféré faire une fausse marche pour retourner à Dornburg, et, par là, vous ne vous êtes pas trouvé à la bataille, et le maréchal Davout a supporté les principaux efforts de l'armée ennemie. Tout cela est certainement très-malheureux. Les circonstances se sont offertes depuis de donner des preuves de votre zèle; il s'en offrira d'autres encore où vous pourrez donner des preuves de vos talents et de votre attachement à ma personne.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11061. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Wittenberg, 23 octobre 1806.

Mon Cousin, vous trouverez ci-joint une note que doit présenter mon ministre ou mon chargé d'affaires à Cassel. Vous la lui enverrez par un de vos aides de camp, avec ordre de la présenter quand vous vous trouverez à une petite marche de Cassel.

Arrivé à Cassel, vous ferez transporter toutes les armes et les canons à Mayence; vous désarmerez toutes les troupes, et vous prendrez les colonels, lieutenants-colonels, majors et capitaines comme otages, que vous enverrez, sous bonne et sûre escorte, dans la citadelle de Luxembourg.

Si le prince de Hesse-Cassel et le prince héréditaire restent, vous les ferez l'un et l'autre prisonniers de guerre, et vous les enverrez, sous bonne et sûre escorte, à Metz, où ils seront logés au palais de cette ville. Vous laisserez la femme et les enfants maîtres de faire ce qu'ils voudront. Le prince de Hesse-Cassel et le prince héréditaire seront arrêtés comme généraux prussiens. Immédiatement après, vous ferez ôter les armes de Hesse-Cassel. Vous occuperez la place de Hanau. Vous ferez mettre les scellés sur les caisses et magasins. Vous nommerez le général de division Lagrange gouverneur du pays. Vous ferez percevoir les revenus et administrer la justice en mon

nom. Secret et rapidité, ce sont vos grands moyens de réussite. Je vous laisse le maître de pénétrer par Fulde ou par Eisenach. C'est aujourd'hui le 23 : en calculant de manière à arriver le 28, le 29 ou le 30, vous devez avoir sous vos ordres deux divisions de 4,000 hommes chacune.

L'avant-garde de l'armée du Nord doit être en marche de Wesel pour se rendre à Gœttingen, où elle doit être le 26 ou le 27. Cette avant-garde est composée de 10,000 hommes. Si vous croyez en avoir besoin, vous trouverez ci-joint l'ordre pour le général commandant. Elle entrerait par Paderborn ou Gœttingen, selon l'endroit où elle serait arrivée. Les troupes désarmées, si la place de Hanau voulait faire résistance, vous ferez venir quelques pièces, quelques mortiers de Mayence, et vous en ferez sur-le-champ le siége.

Mon intention est que la Maison de Hesse-Cassel ait cessé de régner, et soit effacée du nombre des puissances.

Le 1er régiment de ligne italien, fort de 1,000 hommes, arrive le 26 à Mayence; il pourra donc être à Fulde le 29. Le 10 novembre, arrive le 1er d'infanterie légère italien; il pourra servir pour le siége de Hanau.

S'il y a encore des troupes du contingent de Darmstadt et du prince de Nassau à fournir, vous pouvez les demander pour en grossir vos colonnes. Je ne pense pas que Hesse-Cassel ait plus de 5 ou 600 hommes réunis; cependant, si vous croyez avoir besoin du secours de l'avant-garde de l'armée du Nord, il suffira, je pense, de faire entrer par Paderborn ou par Gœttingen une division. Il y a à Mayence beaucoup de détachements de cavalerie à pied; organisez un millier d'hommes de chasseurs, hussards et dragons à pied avec leurs fusils; cela fera un renfort pour vos colonnes, et vous leur donnerez les chevaux de la cavalerie hessoise, ce qui me montera autant d'hommes.

Je compte sur de l'activité et de la célérité dans cette opération. Vous ferez une proclamation pour prescrire à tout le monde de rester tranquille; vous désarmerez tout le pays, et je désire beaucoup qu'avant le 5 novembre votre corps, hormis ce qui sera nécessaire pour assurer la police du pays, soit disponible pour se rendre en Hanovre; mais je vous ferai passer mes ordres d'ici à ce temps-là. Aussitôt que vous n'aurez plus besoin de la division de l'armée du Nord, vous la renverrez à Gœttingen. Je suppose que le roi de Hollande est resté à Wesel; s'il avait marché avec l'avant-garde, vous vous concerteriez avec ce prince pour tous ces mouvements. Le principe de votre opération est de ne laisser organiser aucun corps de

Hessois et de les désorganiser tous, parce que, si un ou deux régiments se formaient et se jetaient sur nos derrières, ce serait toujours un petit sujet d'inquiétude. Dans ce cas, vous les poursuivriez jusqu'à ce que vous les eussiez détruits. Vous ferez imprimer dans le pays la note de mon ministre en français et en allemand.

Vous publierez aussi la proclamation ci-jointe.

Vous recommanderez au général Lagrange de correspondre tous les jours avec le major général. Un inspecteur aux revues sera envoyé avec le titre et les fonctions d'intendant. Ordonnez que tout homme qui gardera des armes après l'ordre du désarmement soit fusillé.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11062.

ANNEXE A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE.

NOTE[1].

Le soussigné, chargé d'affaires de S. M. l'Empereur et Roi d'Italie, est chargé de déclarer à Son Altesse Sérénissime le prince de Hesse-Cassel, maréchal au service de Prusse, que S. M. l'Empereur a une parfaite connaissance de l'adhésion à la coalition de la Prusse de la part de la cour de Cassel; que c'est en conséquence de cette adhésion que les semestriers ont été appelés, des chevaux distribués à la cavalerie, la place de Hanau approvisionnée et abondamment pourvue de garnison;

Que c'est en vain que Sa Majesté a fait connaître à M. de Malsburg, ministre du prince de Hesse-Cassel à Paris, que tout armement de la part du prince de Hesse-Cassel serait regardé comme une hostilité; que, pour toute réponse, la cour de Hesse-Cassel a ordonné à M. de Malsburg de demander des passe-ports à Paris et de retourner à Cassel;

Que, depuis, les troupes prussiennes sont entrées à Cassel; qu'elles y ont été accueillies avec enthousiasme par le prince héréditaire, général au service de Prusse, qui a même traversé la ville à leur tête;

Que ces troupes ont traversé tous les États de Hesse-Cassel pour attaquer l'armée française à Francfort;

Qu'immédiatement après, le plan de campagne de l'armée française étant venu à se développer, les généraux prussiens ont senti la

[1] Remise à la cour de Cassel le 31 octobre.

nécessité de rappeler tous leurs détachements pour se concentrer à Weimar, afin de livrer bataille;

Que c'est donc par l'effet des circonstances militaires, et non de la neutralité de la Hesse, que les troupes prussiennes ont rétrogradé sur leurs lieux de rassemblement;

Que, pendant tout le temps que le sort des armes a été incertain, la cour de Cassel a continué ses armements, toujours en opposition aux déclarations de l'Empereur qu'il considérerait tout armement comme un acte d'hostilité;

Que, les armées prussiennes ayant été battues et rejetées au delà de l'Oder, il serait aussi imprudent qu'insensé de la part du général de l'armée française de laisser se former cette armée hessoise, qui serait prête à tomber sur les derrières de l'armée française si elle éprouvait un échec;

Que le soussigné a donc reçu l'ordre exprès de déclarer que la sûreté de l'armée française exige que la place de Hanau et tout le pays de Hesse-Cassel soient occupés; que les armes, canons, arsenaux, soient remis à l'armée française, et que tous les moyens soient pris pour assurer les derrières de l'armée contre l'inimitié constante qu'a montrée à l'égard de la France la Maison de Hesse-Cassel.

Il reste au prince de Hesse-Cassel à voir dans la situation des choses s'il veut repousser la force par la force et rendre son pays le théâtre des désastres de la guerre. Toutefois, cela étant incompatible avec une mission politique, le soussigné a reçu ordre de demander ses passe-ports et de se retirer de suite.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11063.

DEUXIÈME ANNEXE A LA PIÈCE N° 11061.

PROCLAMATION[1].

Habitants de Hesse, je viens prendre possession de votre pays. C'est le seul moyen de vous éviter les horreurs de la guerre.

Vous avez été témoins de la violation de votre territoire par les troupes prussiennes. Vous avez été scandalisés de l'accueil que leur a fait le prince héréditaire. D'ailleurs, votre souverain et son fils, ayant des grades au service de Prusse, sont tenus à l'obéissance aux

[1] Publiée à Cassel le 1er novembre.

ordres du commandant en chef de l'armée prussienne. Sa qualité de souverain est incompatible avec celle d'officier au service d'une puissance et la dépendance des tribunaux étrangers.

Votre religion, vos lois, vos mœurs, vos priviléges seront respectés ; la discipline sera maintenue. De votre côté, soyez tranquilles. Ayez confiance au grand souverain dont dépend votre sort. Vous ne pouvez éprouver que de l'amélioration.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11064. — 15e BULLETIN DE LA GRAND ARMÉE.

Wittenberg, 23 octobre 1806.

Voici les renseignements qu'on a pu recueillir sur les causes de cette étrange guerre.

Le général Schmettau (mort prisonnier à Weimar) fit un mémoire écrit avec beaucoup de force, et dans lequel il établissait que l'armée prussienne devait se regarder comme déshonorée, qu'elle était cependant en état de battre les Français, et qu'il fallait faire la guerre. Les généraux Rüchel (tué) et Blücher (qui ne s'est sauvé que par un subterfuge, en abusant de la bonne foi française) souscrivirent ce mémoire, qui était rédigé en forme de pétition au Roi. Le prince Louis-Ferdinand de Prusse (tué) l'appuya de toutes sortes de sarcasmes. L'incendie gagna toutes les têtes. Le duc de Brunswick (blessé très-grièvement), homme connu pour être sans volonté et sans caractère, fut enrôlé dans la faction de la guerre. Enfin, le mémoire étant ainsi appuyé, on le présenta au Roi. La Reine se chargea de disposer l'esprit de ce prince et de lui faire connaître ce qu'on pensait de lui. Elle lui rapporta qu'on disait qu'il n'était pas brave, et que, s'il ne faisait pas la guerre, c'est qu'il n'osait pas se mettre à la tête de l'armée. Le Roi, réellement aussi brave qu'aucun prince de Prusse, se laissa entraîner, sans cesser de conserver l'opinion intime qu'il faisait une grande faute.

Il faut signaler les hommes qui n'ont pas partagé les illusions des partisans de la guerre : ce sont le respectable feld-maréchal Mœllendorf et le général Kalkreuth.

On assure qu'après la belle charge du 9e et du 10e régiment de hussards, à Saalfeld, le Roi dit : « Vous prétendiez que la cavalerie » française ne valait rien ; voyez cependant ce que fait la cavalerie » légère, et jugez ce que feront les cuirassiers. Ces troupes ont » acquis leur supériorité par quinze ans de combats ; il en faudrait

» autant afin de parvenir à les égaler; mais qui de nous serait assez » ennemi de la Prusse pour désirer cette terrible épreuve? »

L'Empereur, déjà maître de toutes les communications et des magasins de l'ennemi, écrivit, le 12 de ce mois, la lettre ci-jointe[1], qu'il envoya au roi de Prusse par l'officier d'ordonnance Montesquiou.

Cet officier arriva le 13, à quatre heures après midi, au quartier du général Hohenlohe, qui le retint auprès de lui et qui prit la lettre dont il était porteur. Le camp du roi de Prusse était à deux lieues en arrière; ce prince devait donc recevoir la lettre de l'Empereur au plus tard à six heures du soir; on assure cependant qu'il ne la reçut que le 14, à neuf heures du matin, c'est-à-dire lorsque déjà l'on se battait.

On rapporte aussi que le roi de Prusse dit alors : « Si cette lettre » était arrivée plus tôt, peut-être aurait-on pu ne pas se battre; mais » ces jeunes gens ont la tête tellement montée, que, s'il eût été » question hier de paix, je n'aurais pas ramené le tiers de mon » armée à Berlin. » Le roi de Prusse a eu deux chevaux tués sous lui et a reçu un coup de fusil dans la manche.

Le duc de Brunswick a eu tous les torts dans cette guerre; il a mal conçu et mal dirigé les mouvements de l'armée; il croyait l'Empereur à Paris, lorsqu'il se trouvait sur ses flancs; il pensait avoir l'initiative des mouvements, et il était déjà tourné.

Au reste, la veille de la bataille, la consternation était déjà dans les chefs. Ils reconnaissaient qu'on était mal posté, et qu'on allait jouer le va-tout de la monarchie. Ils disaient tous : « Eh bien, nous » payerons de notre personne; » ce qui est d'ordinaire le sentiment des hommes qui conservent peu d'espérance.

La Reine se trouvait toujours au quartier général à Weimar; il a bien fallu lui dire enfin que les circonstances étaient sérieuses, et que le lendemain il pouvait se passer de grands événements pour la monarchie prussienne. Elle voulait que le Roi lui dit de s'en aller, et, en effet, elle fut mise dans le cas de partir.

Lord Morpeth, envoyé par la cour de Londres pour marchander le sang prussien, mission véritablement indigne d'un homme tel que lui, arriva le 11 à Weimar, chargé de faire des offres séduisantes et de proposer des subsides considérables. L'horizon s'était déjà fort obscurci. Le cabinet ne voulut pas voir cet envoyé; il lui fit dire qu'il y avait peut-être peu de sûreté pour sa personne, et il l'engagea à retourner à Hambourg pour y attendre l'événement. Qu'aurait dit la duchesse de Devonshire si elle avait vu son gendre chargé de

[1] Voir pièce n° 10990.

souffler le feu de la guerre, de venir offrir un or empoisonné, et obligé de revenir sur ses pas tristement et en grande hâte? On ne peut que s'indigner de voir l'Angleterre compromettre ainsi des agents estimables et jouer un rôle aussi odieux.

On n'a point encore de nouvelles de la conclusion d'un traité entre la Prusse et la Russie, et il est certain qu'aucun Russe n'a paru jusqu'à ce jour sur le territoire prussien. Du reste l'armée désire fort les voir; ils trouveront Austerlitz en Prusse.

Le prince Louis-Ferdinand de Prusse et les autres généraux qui ont succombé sous les premiers coups des Français sont aujourd'hui désignés comme les principaux moteurs de cette incroyable frénésie. Le Roi, qui en a couru toutes les chances et qui supporte tous les malheurs qui en ont été le résultat, est, de tous les hommes entraînés par elle, celui qui y était demeuré le plus étranger.

Il y a à Leipzig une telle quantité de marchandises anglaises, qu'on a déjà offert soixante millions pour les racheter.

On se demande ce que l'Angleterre gagnera à tout ceci. Elle pouvait recouvrer le Hanovre, garder le cap de Bonne-Espérance, conserver Malte, faire une paix honorable et rendre la tranquillité au monde. Elle a voulu exciter la Prusse contre la France, pousser l'Empereur et la France à bout. Eh bien, elle a conduit la Prusse à sa ruine, procuré à l'Empereur une plus grande gloire, à la France une plus grande puissance, et le temps approche où l'on pourra déclarer l'Angleterre en état de blocus continental. Est-ce donc avec du sang que les Anglais ont espéré alimenter leur commerce et ranimer leur industrie? De grands malheurs peuvent fondre sur l'Angleterre. L'Europe les attribuera à la perte de ce ministre, honnête homme, qui voulait gouverner par des idées grandes et libérales, et que le peuple anglais pleurera un jour avec des larmes de sang.

Les colonnes françaises sont déjà en marche sur Potsdam et Berlin. Les députés de Potsdam sont arrivés pour demander une sauvegarde.

Le quartier général est aujourd'hui à Wittenberg.

Moniteur du 30 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11065. — 16e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Wittenberg, 23 octobre 1806.

Le duc de Brunswick a envoyé son maréchal du palais à l'Empe-

reur. Cet officier était chargé d'une lettre par laquelle le duc recommandait ses États à Sa Majesté.

L'Empereur lui a dit : « Si je faisais démolir la ville de Brunswick, » et si je n'y laissais pas pierre sur pierre, que dirait votre prince? » La loi du talion ne me permet-elle pas de faire à Brunswick ce » qu'il voulait faire dans ma capitale? Annoncer le projet de démolir » des villes, cela peut être insensé; mais vouloir ôter l'honneur à » toute une armée de braves gens, lui proposer de quitter l'Alle- » magne par journées d'étapes, à la seule sommation de l'armée » prussienne, voilà ce que la postérité aura peine à croire. Le duc » de Brunswick n'eût jamais dû se permettre un tel outrage. Lors- » qu'on a blanchi sous les armes, on doit respecter l'honneur mili- » taire; et ce n'est pas d'ailleurs dans les plaines de la Champagne » que ce général a pu acquérir le droit de traiter les drapeaux » français avec un tel mépris. Une pareille sommation ne désho- » norera que le militaire qui l'a pu faire. Ce n'est pas au roi de » Prusse que restera ce déshonneur; c'est au chef de son conseil » militaire, c'est au général à qui, dans ces circonstances difficiles, » il avait remis le soin des affaires; c'est enfin le duc de Brunswick » que la France et la Prusse peuvent accuser seul de la guerre. La » frénésie dont ce vieux général a donné l'exemple a autorisé une » jeunesse turbulente et entraîné le Roi contre sa propre pensée et » son intime conviction. Toutefois, Monsieur, dites aux habitants du » pays de Brunswick qu'ils trouveront dans les Français des ennemis » généreux; que je désire adoucir à leur égard les rigueurs de la » guerre, et que le mal que pourrait occasionner le passage des » troupes serait contre mon gré. Dites au général Brunswick qu'il » sera traité avec tous les égards dus à un officier prussien, mais » que je ne puis reconnaître dans un général prussien un souverain. » S'il arrive que la Maison de Brunswick perde la souveraineté de » ses ancêtres, elle ne pourra s'en prendre qu'à l'auteur des deux » guerres qui, dans l'une, voulut saper jusque dans ses fondements » la grande capitale, qui, dans l'autre, prétendait déshonorer » 200,000 braves qu'on parviendrait peut-être à vaincre, mais » qu'on ne surpendra jamais hors du chemin de l'honneur et de la » gloire. Beaucoup de sang a été versé en peu de jours; de grands » désastres pèsent sur la monarchie prussienne. Qu'il est digne de » blâme, cet homme qui, d'un mot, pouvait les prévenir, si, comme » Nestor élevant la parole au milieu des conseils, il avait dit : Jeu- » nesse inconsidérée, taisez-vous; femmes, retournez à vos fuseaux » et rentrez dans l'intérieur de vos ménages! Et vous, Sire, croyez-en

» le compagnon du plus illustre de vos prédécesseurs : puisque » l'empereur Napoléon ne veut pas la guerre, ne le placez pas entre » la guerre et le déshonneur; ne vous engagez pas dans une lutte » dangereuse avec une armée qui s'honore de quinze ans de travaux » glorieux, et que la victoire a accoutumée à tout soumettre. Au lieu » de tenir ce langage, qui convenait si bien à la prudence de son » âge et à l'expérience de sa longue carrière, il a été le premier à » crier *aux armes!* il a méconnu jusqu'aux liens du sang, en armant » un fils contre son père; il a menacé de planter ses drapeaux sur le » palais de Stuttgart; et, accompagnant ces démarches d'imprécations contre la France, il s'est déclaré l'auteur de ce manifeste » insensé qu'il avait désavoué pendant quatorze ans, quoiqu'il n'osât » pas nier de l'avoir revêtu de sa signature. »

On a remarqué que, pendant cette conversation, l'Empereur, avec cette chaleur dont il est quelquefois animé, a répété souvent : « Renverser et détruire les habitations des citoyens paisibles, c'est » un crime qui se répare avec du temps et de l'argent; mais déshonorer une armée, vouloir qu'elle fuie hors de l'Allemagne devant » l'aigle prussienne, c'est une bassesse que celui-là seul qui la conseille était capable de commettre. »

M. de Lucchesini est toujours au quartier général. L'Empereur a refusé de le voir; mais on observe qu'il a de fréquentes conférences avec le grand maréchal du palais, Duroc.

L'Empereur a ordonné de faire présent, sur la grande quantité de draps anglais qui a été trouvée à Leipzig, d'un habillement complet à chaque officier, et d'une capote et d'un habit à chaque soldat.

Le quartier général est à Kropstædt.

Moniteur du 30 octobre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11066. — A M. DE CHAMPAGNY.

Camp impérial, Kropstædt, 24 octobre 1806.

Monsieur Champagny, vous verrez que, par décret de ce jour, j'ai ordonné la mise en activité de 3,000 hommes de gardes nationales dans les départements des 11e et 12e divisions militaires. J'en ai donné le commandement et l'organisation au général Lamartillière. Cela sera un moyen de donner du pain à beaucoup d'hommes dans les départements de la Gironde, et un moyen de pourvoir à la sûreté

de ces contrées. Concertez cela avec le ministre Dejean et le général Lamartillière, et que celui-ci parte sur-le-champ.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11067. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Potsdam, 24 octobre 1806.

Mon Cousin, une colonne assez considérable est partie de Magdeburg pour Stettin; on manœuvre en ce moment pour la couper. Toute la cavalerie légère du maréchal Lannes et la réserve de cavalerie se dirigent sur Oranienburg, où il me paraît qu'il est à propos que vous dirigiez toute votre division de dragons. Envoyez de petits partis pour vous mettre en correspondance avec le général Milhaud, qui sera dans la matinée à Hennigsdorf, le général Lasalle qui sera à Oranienburg; de l'autre côté, envoyez des partis à huit ou dix lieues de Berlin chercher des renseignements, et faites-moi connaître tous les renseignements que vous pourrez avoir dans cette grande ville. Je resterai toute la journée d'aujourd'hui à Potsdam. Comme le fort de Spandau veut tenir, on le canonnera aujourd'hui. Envoyez-y savoir des renseignements, mais n'en prenez pas d'inquiétude.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.

11068. — AU GÉNÉRAL BERTRAND.

Potsdam, 24 octobre 1806.

Rendez-vous au lieu où vous avez laissé le 10e régiment de hussards. Soyez arrivé avant le jour avec ce régiment à Spandau; occupez la ville et le pont; cernez le fort, mais hors de portée, assez pour parfaitement le reconnaître; interrogez les habitants de Spandau sur ce qu'il y a eu de nouveau depuis trois ou quatre jours. Le régiment enverra un petit parti sur Wüstermark pour se réunir avec le général Savary, qui sera au jour dans ce village avec 100 chevaux. Envoyez également un petit parti à Hennigsdorf pour éclairer cette route et se réunir avec le général de brigade Milhaud, qui doit s'y rendre dans la matinée avec sa cavalerie.

A huit heures j'attendrai le premier rapport que vous me ferez sur Spandau et sur tout ce qui pourrait se passer à votre connaissance, de manière que je l'aie avant dix heures du matin.

Le prince Murat, la cavalerie de dragons arriveront avant neuf

heures, l'infanterie avant dix, avec des pièces de 12. Vous aurez avec vous les officiers du génie du prince Murat et du maréchal Lannes. Si l'on peut concevoir l'espérance de s'emparer, par une canonnade, du fort, vous placerez les batteries et vous commencerez la canonnade. Vous m'enverrez un rapport à midi, un deuxième à trois heures, un troisième à six heures. Vous reviendrez lorsque Spandau sera pris. Vous m'enverrez une note sur sa position et sa population.

NAPOLÉON.

Comm. par le colonel Henry Bertrand.

11069. — 17e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Le corps du maréchal Lannes est arrivé le 24 à Potsdam.

Le corps du maréchal Davout a fait son entrée le 25, à dix heures du matin, à Berlin.

Le corps du maréchal prince de Ponte-Corvo est à Brandeburg.

Le corps du maréchal Augereau fera son entrée à Berlin demain 26.

L'Empereur est arrivé hier à Potsdam et est descendu au palais; dans la soirée il est allé visiter le nouveau palais, Sans-Souci et toutes les positions qui environnent Potsdam. Il a trouvé la situation et la distribution du château de Sans-Souci agréables. Il est resté quelque temps dans la chambre du grand Frédéric, qui se trouve tendue et meublée telle qu'elle l'était à sa mort.

Le prince Ferdinand, frère du grand Frédéric, est demeuré à Berlin.

On a trouvé dans l'arsenal de Berlin cinq cents pièces de canon, plusieurs centaines de milliers de poudre et plusieurs milliers de fusils.

Le général Hulin est nommé commandant de Berlin.

Le général Bertrand, aide de camp de l'Empereur, s'est rendu à Spandau; la forteresse se défend; il en a fait l'investissement avec les dragons de la division Dupont.

Le grand-duc de Berg s'est rendu à Spandau pour se mettre à la poursuite d'une colonne qui file de Spandau sur Stettin, et qu'on espère couper.

Le maréchal Lefebvre, commandant la Garde impériale à pied, et le maréchal Bessières, commandant la Garde impériale à cheval, sont arrivés à Potsdam le 24, à neuf heures du soir. La Garde à pied a fait quatorze lieues dans un jour.

L'Empereur reste toute la journée du 26 à Potsdam.

Le corps du maréchal Ney bloque Magdeburg.

Le corps du maréchal Soult a passé l'Elbe à une journée de Magdeburg et poursuit l'ennemi sur Stettin.

Le temps continue à être superbe; c'est le plus bel automne que l'on ait vu.

En route l'Empereur, étant à cheval pour se rendre de Wittenberg à Potsdam, a été surpris par un orage et a mis pied à terre dans la maison du grand veneur de Saxe. Sa Majesté a été fort surprise de s'entendre appeler par son nom par une jolie femme; c'était une Égyptienne, veuve d'un officier français de l'armée d'Égypte, et qui se trouvait en Saxe depuis trois mois; elle demeurait chez le grand veneur de Saxe, qui l'avait recueillie et honorablement traitée. L'Empereur lui a fait une pension de 1,200 francs et s'est chargé de placer son enfant. « C'est la première fois, a dit l'Empereur, que je « mets pied à terre pour un orage; j'avais le pressentiment qu'une « bonne action m'attendait là. »

On a remarqué comme une singularité que l'Empereur Napoléon est arrivé à Potsdam et est descendu dans le même appartement, le même jour et presqu'à la même heure que l'empereur de Russie, lors du voyage que fit ce prince, l'année passée, qui a été si funeste à la Prusse. C'est de ce moment que la Reine a quitté le soin de ses affaires intérieures et les graves occupations de la toilette pour se mêler des affaires d'État, influencer le Roi, et susciter partout ce feu dont elle était possédée.

La saine partie de la nation prussienne regarde ce voyage comme un des plus grands malheurs qui soit arrivé à la Prusse. On ne se fait point d'idée de l'activité de la faction prussienne pour porter le Roi à la guerre malgré lui. Le résultat du célèbre serment fait sur le tombeau du grand Frédéric, le 4 novembre 1805, a été la bataille d'Austerlitz et l'évacuation de l'Allemagne par l'armée russe à journées d'étapes. On fit, quarante-huit heures après, sur ce sujet, une gravure qu'on voit dans toutes les boutiques, et qui excite le rire même des paysans. On y voit le bel empereur de Russie, près de lui la Reine, et de l'autre côté le Roi qui lève la main sur le tombeau du grand Frédéric; la Reine elle-même, drapée d'un châle, à peu près comme les gravures de Londres représentent lady Hamilton, appuie la main sur son cœur et a l'air de regarder l'empereur de Russie. On ne conçoit point que la police de Berlin ait laissé répandre une aussi pitoyable satire.

Toutefois l'ombre du grand Frédéric n'a pu que s'indigner de cette

scène scandaleuse. Son génie, son esprit et ses vœux étaient avec la nation qu'il a tant estimée, et dont il disait que, s'il en était roi, il ne se tirerait point un coup de canon en Europe sans sa permission.

Moniteur du 2 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11070. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Monsieur Dejean, vingt-quatre heures après la réception du présent ordre, faites partir soixante jeunes gens de l'école de Metz pour se rendre au parc de la Grande Armée comme sous-lieutenants. Le major général leur désignera les compagnies dans lesquelles ils doivent entrer. L'artillerie a besoin de sujets. Expédiez-en également dix pour servir comme adjoints du génie, et remplacez tous ces jeunes gens à l'école de Metz.

J'imagine que vous avez déjà expédié les jeunes gens de l'école de Fontainebleau et de l'école polytechnique que j'ai nommés. Rendez-vous vous-même à Fontainebleau, et choisissez-y deux cents jeunes gens que vous adresserez au major général, qui les attachera aux différents corps. Faites également une inspection à Saint-Cyr, et choisissez-y les jeunes gens au-dessus de dix-sept ans pour être employés dans des corps. Chargez le général Lacuée d'envoyer de l'école polytechnique à l'armée ce qu'il y a de trop. Cinq à six cents jeunes gens instruits ne feront que du bien aux corps et y acquerront plus en trois mois qu'ils ne pourront acquérir en deux ans dans les livres. Mais il faut que tout cela parte quatre ou cinq jours après cette lettre et arrive avant le 10 novembre à Berlin. Je vous ai fait connaître que je ne voulais point d'adjudants commandants ni d'adjoints dans les divisions de l'intérieur, excepté un pour Brest; et il faut donner la réforme à tous ceux qui ne pourraient pas servir activement. Il s'en trouve beaucoup de mauvais parmi ceux qui arrivent ici; je les réformerai à mesure. Il est ridicule d'avoir des officiers qui ne servent point et des restes des événements de la révolution qui ne soient d'aucune utilité. Je n'ai pas besoin davantage, dans l'intérieur, d'inspecteurs aux revues et de commissaires des guerres; cependant la Grande Armée en a besoin. Un général de brigade et un général de division sont suffisants par division militaire. Ainsi la France se trouve organisée avec une trentaine de généraux, autant de commissaires ordonnateurs et des guerres et la moitié d'inspec-

teurs aux revues. Mon intention n'est pas d'avoir une organisation nombreuse sans troupes.

J'avais ordonné qu'on passât une inspection générale au 1er octobre pour réformer les hommes blessés ou infirmes; j'imagine qu'elle a eu lieu. Il est bien important de débarrasser nos cadres de ce tas d'hommes inutiles qui y sont encore.

Donnez ordre au général de division Legrand, qui est à Boulogne, de se rendre à Wesel pour y servir sous les ordres du roi de Hollande; le maréchal Brune a beaucoup de généraux; il le fera remplacer par un bon général de brigade.

Comme j'ai retiré de Bordeaux le 1er régiment italien et le 112e, il est convenable de mettre en réquisition dans les Landes, dans la Gironde et les Pyrénées, 3,000 hommes de gardes nationales pour garder les côtes. Dans ce cas le sénateur Lamartillière pourra en effectuer l'organisation et les commander. Vous trouverez ci-joint le décret que j'ai pris à ce sujet.

Faites connaître au sénateur Gouvion que je le verrai avec plaisir ici, où je l'emploierai utilement pour mon service; qu'il peut partir pour venir me joindre à Berlin.

Je n'entends pas dire qu'on ait organisé les légions du Nord. Vous ne me parlez pas des régiments suisses. Je reçois seulement un rapport sur les Grisons, où il me paraît qu'on a commencé à s'organiser. Présentez au conseil des ministres un projet de sénatus-consulte pour m'autoriser à appeler la conscription de 1807 avant le temps.

J'ai pris un décret pour dédoubler les trois bataillons du train de dernière formation; j'en ai besoin. Activez le plus possible leur organisation. Pour les chevaux et les harnais, je me les procurerai ici; il suffit qu'il me vienne des soldats du train. Ordonnez au 9e bataillon du train, qui est à Douai, de se diriger sur Erfurt. Avec les fonds que vous lui avez donnés, il se procurera des chevaux en Allemagne avec beaucoup plus de facilité.

J'ai ordonné que les dépôts des cinq régiments de dragons qui sont à Versailles, celui qui est à Moulins et le 10e, qui est à Amiens, eussent chacun 200 chevaux; mais ces dépôts ont plus de 200 hommes. Ordonnez que le surplus parte pour Berlin avec leurs bottes et leurs sabres; arrivés à Berlin, je les monterai.

Donnez ordre au général de brigade Labruyère, qui est au camp de Boulogne, de se rendre à la Grande Armée.

Donnez ordre à la 4e compagnie du 5e régiment d'artillerie, qui est à Boulogne, de se rendre à l'armée. Cette compagnie sera com-

plétée à 100 hommes. Donnez ordre à la 11e compagnie du 8e d'artillerie, qui est à Boulogne, de se compléter à 100 hommes, pour se rendre également à la Grande Armée.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11071. — AU GÉNÉRAL LAMARTILLIÈRE.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Monsieur le Sénateur Lamartillière, je vous donne une mission qui vous convaincra de l'estime que je vous porte et de ma confiance dans votre talent et dans votre zèle pour mon service.

Transportez-vous à Bordeaux. Réunissez 3,000 hommes de gardes nationales; instruisez-les pour la défense de mes côtes de la Gironde. En cas d'événements ayez même l'œil sur Rochefort, pour pouvoir vous y porter.

Il me suffit que ces corps soient en état de servir au 1er décembre. Vous les ferez exercer pendant tous les mois d'hiver, afin qu'ils soient en état de servir au printemps, saison où les Anglais peuvent inquiéter mes côtes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11072. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Mon Cousin, vous n'avez point compris le sens de l'organisation du corps de gendarmerie d'ordonnance. Cela n'a rien de commun avec les corps qu'on avait demandés. Mon intention a été que les officiers fussent pris parmi eux-mêmes. En organisant ce corps, j'ai été induit plus par des raisons politiques que militaires. Je vous envoie la liste que me fait parvenir le ministre de l'intérieur. Quand vous en aurez cent, vous les organiserez et vous les dirigerez sur Berlin, en nommant les officiers pris parmi eux-mêmes.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Valmy.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11073. — AU PRINCE EUGÈNE.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Mon Fils, le roi de Naples renvoie deux régiments de dragons. Aussitôt que la tête sera arrivée à Ancône, vous ferez partir deux

régiments de chasseurs que vous dirigerez sur Augsbourg. Les dépôts des cinq régiments de chasseurs et des sept de dragons de l'armée de Naples qui sont en Italie doivent avoir 200 chevaux, mais ils ont beaucoup plus d'hommes; envoyez-m'en l'état sans délai, et donnez-leur l'autorisation de passer un marché pour acheter un plus grand nombre de chevaux. Veillez à l'organisation de ces quatorze escadrons; faites revenir le bataillon à pied d'Ancône, et portez une grande activité à les monter, afin qu'en mars prochain la cavalerie de Naples vous forme un corps de 4,000 chevaux, instruit et discipliné. Vous devez avoir déjà reçu en Italie plus de 15,000 conscrits. Je vois avec plaisir que leur habillement est prêt, et qu'on ne perdra pas de temps à les discipliner. Écrivez-moi si le ministre Dejean a donné la retraite aux vieux officiers, et s'il a envoyé des jeunes gens pour les remplacer. Lisez et relisez l'instruction générale que je vous ai donnée avant mon départ, et exécutez-la constamment et insensiblement. En me renvoyant deux régiments de chasseurs, envoyez-moi les plus nombreux en hommes; leurs selles seront portées sur des chariots, et vous les dirigerez sur Augsbourg. Donnez ordre aux majors de partir devant pour acheter des chevaux à Augsbourg avec les fonds qu'ils ont; je fournirai le surplus. Comme les chevaux sont rares en Italie, les régiments qui partent pourraient laisser des chevaux aux régiments qui restent en Italie; ils se procureront des chevaux en Allemagne avec l'argent de ceux qu'ils auront vendus aux autres corps; par ce moyen on ne perdra rien en Italie en nombre de chevaux. Surtout ne touchez jamais aux deux régiments de cavalerie du corps du Frioul. Ce corps ainsi organisé formerait votre corps de retraite, comme vos dépôts formeraient vos garnisons. Les grands coups se porteront ici. Toutes ces dispositions ne sont que spéculatives. Il n'y a pas d'apparence que l'Autriche bouge, surtout aujourd'hui que la Prusse est anéantie.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11074. — AU ROI DE NAPLES.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Je vois avec plaisir que vous avez renvoyé deux régiments de cavalerie; renvoyez-en deux autres. Les régiments de cavalerie vous sont, à ce que je vois, peu nécessaires à Naples. J'aurais bien quelque chose à dire à l'envoi de 2,000 galériens, dont je ne saurai que faire

en France. Pourvu, au moins, qu'ils soient bien gardés et qu'ils n'empestent point le Piémont!

Prenez tous les moyens pour préserver vos troupes des maladies.

Je vois avec peine que vous avez renvoyé Verdier; c'est un excellent officier. Vous avez peu d'hommes qui, dans des événements, pourraient vous rendre les services que vous deviez attendre de cet officier. Toutefois renvoyez tous les généraux dont vous n'avez pas besoin, et gardez les bons, ceux qui ont l'habitude du feu et des chances.

J'ai écrasé la monarchie prussienne; j'écraserai les Russes, s'ils arrivent; je ne crains pas davantage les Autrichiens. Je ne vous demanderai pas de troupes; je n'en ai pas besoin. Si cependant vous pouvez m'envoyer de la cavalerie, faites-le; car autant vous en enverrez, autant j'en retirerai d'Italie pour la Grande Armée. C'est ici le pays de la cavalerie, et elle ne peut rien à Naples contre des brigands, ni dans les rochers et dans les montagnes.

J'ai ordonné à mon ministre du trésor de vous envoyer encore 500,000 francs en or. Si les pertes que vous avez faites en Polonais rendaient leurs cadres incomplets, envoyez-les à Landau, où ils feront partie des légions du Nord. Ce sera un objet d'économie pour vous.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11075. — AU ROI DE HOLLANDE.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Vous avez eu tort de demander qu'on levât des gardes nationales dans les nouveaux départements. Le grand nombre de conscrits qui va arriver dans les 25e et 26e divisions militaires est tel, qu'on pourra mettre facilement 10,000 hommes dans Wesel, si cela était nécessaire. Vous avez eu également tort de demander que les corps qui sont à Paris se dirigeassent sur Wesel, puisque vous n'en avez aucun besoin, et que ces corps sont destinés à se porter en Bretagne, à Cherbourg ou à Boulogne, selon les circonstances. Vous vous décidez trop vite, vous vous alarmez pour peu de chose; il faut délibérer avec plus de sang-froid et mûrir vos instructions. Si ces corps étaient à Wesel, où ils sont inutiles, et que les Anglais fissent un débarquement à Brest, vous voyez combien mes mesures seraient dérangées. Je donne ordre qu'on envoie à votre armée le général Legrand, qui est à Boulogne. Que diable voulez-vous faire du général Desfourneaux, qui n'a jamais fait la guerre sur le continent? Il ne

l'a faite qu'à la Guadeloupe, et il serait bien embarrassé de commander un régiment en ligne.

Aucun événement imprévu ne vous mettait à même de faire ces demandes aux ministres. Qu'ils vous aient, après un conseil, refusé, ils ont eu raison. Votre tête va trop vite. Je n'ai donc pu qu'approuver la conduite des ministres, ce qui est fâcheux. Si vous aviez attendu, au contraire, que les Anglais fussent débarqués en Hanovre ou en Hollande, ils eussent été au-devant de vos désirs, ou mieux je les eusse prévenus. Une réserve dans un point central doit garder la circonférence; je vous l'ai déjà expliqué dans mes instructions. Jusqu'à cette heure, rien n'est changé depuis mon départ de Mayence, ce qui n'a pas échappé aux ministres. Si j'avais pu penser qu'il fût utile de mettre des gardes nationales à Wesel, je n'y aurais pas manqué; mais là des gardes nationales ne valent rien. Quant au calcul que vous faites, qu'il fallait quinze jours pour porter en Hollande des troupes de Paris, je vous ai déjà fait connaître qu'au moyen des dispositions que j'ai faites elles y seront rendues en quatre jours; et ces dispositions sont convenues avec le ministre Dejean, qui n'y manquera pas. J'espère qu'aujourd'hui votre avant-garde se trouve à Gœttingen.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11076. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Potsdam, 25 octobre 1806, 5 heures du soir.

Mon Cousin, je vous annonce la nouvelle que Spandau vient de se rendre. On y a trouvé quatre-vingts pièces de canon, beaucoup de poudre, beaucoup de vivres et 300 prisonniers d'État. On y a fait 1,200 prisonniers.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11077. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Mon Cousin, donnez l'ordre que tous les bateaux qui sont à Neubrück soient envoyés à Spandau, et que les effets qu'ils ont à bord soient remis dans les magasins de cette place. Envoyez à cet effet un adjoint qui parcourra la rivière jusqu'au lieu où sont nos troupes,

et au fur et à mesure fera descendre les bateaux qui seraient pris, sur Spandau.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11078. — A M. BIGNON.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Monsieur Bignon, mon intention est que vous preniez les ordres du major général pour vous rendre à Spandau et y remplir la mission suivante : il y a 300 prisonniers d'État à Spandau; vous verrez leur écrou, les interrogerez l'un après l'autre et m'en rendrez compte, afin que ceux qui ne sont criminels qu'envers leur gouvernement puissent être relâchés, et que ceux qui ont commis des crimes réels puissent être transférés dans d'autres prisons, mon intention étant de n'avoir aucun prisonnier à Spandau.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le baron Ernouf.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11079. — A M. FOUCHÉ.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Je vous envoie mon approuvé de la dépense relative à la mise en scène du ballet du *Retour d'Ulysse*. Faites-vous rendre compte en détail de ce ballet, et voyez-en la première représentation pour vous assurer qu'il n'y a rien de mauvais, vous comprenez dans quel sens. Ce sujet me paraît d'ailleurs beau; c'est moi qui l'ai donné à Gardel.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11080. — A M. MOLLIEN.

Potsdam, 25 octobre 1806.

Monsieur Mollien, je reçois votre lettre du 15. Je ne comprends pas qu'il n'y ait que 1,500,000 francs dans la caisse de réserve à Mayence. Quinze millions à la bonne heure, mais 1,500,000 francs me paraissent une somme bien insuffisante, puisqu'il devrait y avoir la solde de quatre mois de l'armée. Prenez donc vos mesures pour compléter à Mayence la solde de ces quatre mois, qui doit toujours y exister.

Le prince de Neufchâtel, par mes ordres, a fait venir deux millions

ici, afin de n'être point pris au dépourvu et de les employer selon les circonstances.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11081. — AU GÉNÉRAL SAVARY, A NAUEN.

Potsdam, 26 octobre 1806, 4 heures du matin.

Restez toute la journée dans votre position. Portez-vous partout où vos chevaux peuvent aller. Si vous pouvez aller jusqu'à Fehrbellin, il sera possible que vous y trouviez quelque chose. Si vous prenez des chevaux, envoyez-en à Spandau pour monter les dragons. Envoyez-moi des renseignements si vous en avez d'importants. Vous pourrez les envoyer directement au prince Murat, qui est à Oranienburg.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11082. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Potsdam, 26 octobre 1806, 4 heures du matin.

Mon Cousin, envoyez des partis le long du chemin de Francfort et du canal qui se jette dans l'Oder, près de Francfort, afin de prendre tous les bateaux partis de Berlin, il y a cinq ou six jours, portant des objets appartenant à la cour ou des objets d'artillerie. J'imagine que vous avez envoyé des partis sur Küstrin. Les deux divisions de cuirassiers de Nansouty et d'Hautpoul se rendent à Berlin. Je me rends aujourd'hui à Charlottenburg. J'attends des détails sur la situation de Berlin.

NAPOLÉON.

Un parti de cavalerie qui se porterait sur le second canal arrêterait tout ce qui serait évacué de Berlin par là.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11083. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Potsdam, 26 octobre 1806, 10 heures du matin.

Je reçois votre lettre de six heures du matin de Hennigsdorf. La direction que vous prenez est bonne. Couchez ce soir avec vos divisions à Zehdenick, ayant de fortes reconnaissances sur Gransee et

Templin. L'avant-garde du maréchal Lannes couchera à Falkenthal, et son infanterie aussi près de Falkenthal qu'il pourra.

Le maréchal Bernadotte sera demain à Fehrbellin.

Il me tarde de connaître ce qu'ont rapporté vos reconnaissances de Ruppin. C'est derrière cette route que file l'ennemi; je pense qu'il file par Kyritz et Rheinsberg.

Au moment même je reçois une lettre du maréchal Soult, de Hohenwarsleben, le 24, à huit heures du soir. La colonne commandée par le duc de Weimar, forte de 5,000 hommes, s'était présentée à Magdeburg. Voyant le passage obstrué, elle avait tâché de filer sur Tangermünde, où l'ennemi a un pont de bateaux. Le maréchal Soult lui avait coupé le chemin, était en pleine marche pour tomber dessus et apercevait ses feux. Pas un homme de cette colonne n'échappera. Il paraît que le 23 l'arrière-garde de Blücher a passé à Tangermünde; nous lui avons fait 120 prisonniers.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11084. — AU MARÉCHAL LANNES.

Potsdam, 26 octobre 1806, 11 heures du matin.

Mon Cousin, il n'y a pas qu'une colonne; toutes les troupes de l'ennemi sont depuis Tangermünde jusqu'à Stettin. Elles passent derrière Ruppin, en s'appuyant du côté du Mecklembourg. Vous ne sauriez arriver trop tôt à Zehdenik. Je vous ai écrit il y a une heure sur cet objet.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11085. — A M. CAMBACÉRÈS.

Potsdam, 26 octobre 1806.

Mon Cousin, le roi de Naples envoie 2,000 galériens en Italie; j'ordonne que 1,000 restent en Italie, que 500 soient envoyés en Corse pour travailler aux chemins et être répartis chez les habitants, et que les 500 autres soient envoyés aux marais de Rochefort. Prévenez-en le ministre Dejean et les ministres de l'intérieur et de la marine, pour que des mesures soient prises pour l'exécution de ces dispositions.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11086. — A M. CAMBACÉRÈS.

Potsdam, 26 octobre 1806.

Mon Cousin, je vous envoie une pièce qui est de l'autre monde. Si les auteurs ne sont pas des fous, ce sont des scélérats qu'il faut sévèrement châtier. Suivez, je vous prie, cette affaire.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11087. — A M. FOUCHÉ.

Potsdam, 26 octobre 1806.

Un rapport du 16 octobre, du maréchal Moncey, que j'ai envoyé à M. l'archichancelier, me rend compte d'un plan d'insurrection de 93. Je sais qu'on peut faire des proclamations dans tous les sens, et le peu d'attention que méritent ces sortes de proclamations. Mais un homme arrêté s'est ouvert les veines; il faudrait savoir quel est cet homme. A-t-il figuré dans le parti révolutionnaire, ou est-il un agent de l'étranger? Si, comme le rapport dit, cet homme est connu pour ses relations avec ce parti, nul doute que ce ne soit un mouvement d'insurrection des *frères et amis*. C'est là qu'est la question. Si cet homme n'est pas un révolutionnaire, je serai porté à croire qu'il est un instrument du parti étranger, qui cherche tous les moyens propres à jeter de l'agitation dans les esprits.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11088. — A M. DE LA ROCHEFOUCAULD, à Vienne.

Potsdam, 26 octobre 1806.

J'ai reçu votre lettre du 20. J'ai fait donner l'ordre au général Andréossy de se porter à Prague, au quartier général du prince Charles, s'il est vrai que ce prince y soit à la tête d'une armée de 60 à 80,000 hommes. Si vos renseignements sont exacts, causez-en avec le ministère. Dites qu'il est ridicule de tenir une armée aussi considérable dans des provinces frontières, sous prétexte de maintenir sa neutralité que personne ne peut violer, ce qui peut tout au plus mériter 10 à 12,000 hommes; qu'il serait convenable de cesser des préparatifs qui ne sont propres qu'à inspirer la défiance; qu'on arme partout en Autriche, secrètement; qu'on fait rejoindre les semestriers; qu'on organise les remontes, etc. Si tout cela est vrai, ne vous contentez pas d'en parler au ministre, parlez-en à

l'Empereur. Vous ne manquerez pas d'observer que c'est ainsi qu'on commence les guerres et qu'on entraîne les puissances où elles ne veulent pas aller. Je désire que vos représentations les portent à diminuer ces armements et à songer surtout à ce qu'ils font.

Je suis à Berlin depuis deux jours. L'armée prussienne est tout à fait détruite; j'en ai pris, dispersé, tué les deux tiers; ce qui reste est sans fusils, sans bagages, etc. Cependant la plus grande partie de mon armée n'a pas donné; de manière que j'ai plus de 100,000 hommes qui n'ont pas tiré un coup de fusil.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11089. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Potsdam, 26 octobre 1806.

Du moment que vous aurez dépassé Zehdenik, jetez des partis sur Prenzlow et Strelitz. Vous aurez déjà eu les rapports de vos reconnaissances de Ruppin. J'imagine qu'aujourd'hui le maréchal Lannes, s'il n'a pas d'autres renseignements, ne sera pas loin de Zehdenick; il faut que vous vous trouviez à une demi-journée de lui, tant pour ne pas l'embarrasser que pour avoir des vivres. Jetez des partis de cavalerie légère pour avoir des renseignements. Je tiens pour impossible que vous ne finissiez pas par faire quelques bons coups, d'autant plus que le maréchal Bernadotte vous suit à une journée derrière. Selon tous les renseignements que je reçois, il y a des corps entiers, même des colonnes, qui se dirigeaient sur Berlin, et qui errent en suivant tantôt la direction de Küstrin, tantôt celle de Stettin. On m'assure que Stettin n'est pas approvisionné. Vos partis doivent se trouver le 28 sous les murs de Stettin; quelques prisonniers que vous ferez, quelques bourgmestres que vous ferez prendre près de Stettin, vous donneront des renseignements.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11090. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Potsdam, 26 octobre 1806.

Je vous ai fait connaître l'importance que j'attache à la place de Wittenberg. Il est donc nécessaire d'y expédier, sans délai, une trentaine de pièces de canon, de celles trouvées à Berlin, et des mortiers et obusiers. Je désire beaucoup que dans six ou sept jours cette place soit armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11091. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Charlottenburg, 26 octobre 1806.

Mon intention est d'armer le fort et la ville de Spandau ; envoyez-y un général de brigade d'artillerie pour y organiser le service, et qu'avant demain, à neuf heures du matin, il y ait une compagnie entière d'artillerie de 100 hommes, une escouade d'ouvriers, un chef de brigade ou de bataillon d'artillerie, un officier en résidence, un garde-magasin général, un artificier. Le général de brigade y restera jusqu'à ce que le service soit parfaitement monté.

Toutes les poudres qui se trouvent à Berlin et dans tous les pays entre la Sprée et l'Oder seront sans délai transportées à Spandau, ainsi que les plombs et tous les matériaux pour faire des cartouches à balle et à boulet; également tous les matériaux propres aux travaux de l'arsenal. Je vous le répète, je ne veux rien à Berlin. Les transports de Berlin à Spandau sont très-faciles, puisqu'il y a la Sprée.

On choisira à Spandau des souterrains pour qu'ils puissent contenir un million de poudre et des emplacements pour contenir quatre à cinq millions de cartouches; on établira une salle d'artifice, je n'en veux que là, un arsenal de construction, et on organisera tout ce que j'ai déjà ordonné pour Erfurt et Wittenberg. Erfurt, Wittenberg et Spandau, voilà mes trois places de dépôts. Quelle que soit celle de ces places où je me dirige, j'y dois trouver poudre, pierres à feu, fusils, cartouches à balle et à boulet, moyens de rechange et de réparations nécessaires après une bataille gagnée ou perdue. On doit constamment considérer le reste du pays comme pouvant être occupé d'un moment à l'autre par la cavalerie ou les colonnes ennemies. Ainsi l'artillerie à Spandau doit être considérée sous deux points de vue : artillerie nécessaire à la défense de la place, artillerie et munitions de guerre de toute espèce, de dépôt, pour réparer les consommations et les pertes. Il faut donc que, dans trois jours, si cette place était cernée, l'artillerie y fût en mesure pour se défendre; que, pour cela, les plates-formes fussent établies; que le bois soit déjà coupé pour faire des saucissons et des gabions; enfin que la citadelle et la place soient armées. Il faut qu'avant six jours tout ce que j'ai à Berlin, qui peut m'être nécessaire, comme munitions, pièces de rechange, artillerie de campagne, se trouve emmagasiné dans le fort de Spandau. Je vous ai déjà ordonné de faire revenir tout ce que vous aviez en arrière, à Augsbourg, Ulm, Würzburg, Kronach, non pas en matériel, car je crois que vous avez ici plus qu'il ne vous faut, mais en personnel; enfin en tout ce qui vous

est nécessaire. Répartissez ces moyens sur Erfurt, Wittenberg et Spandau.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11092. — A M. DARU.

Charlottenburg, 26 octobre 1806.

Monsieur Daru, je vous ai fait connaître qu'Erfurt et Wittenberg étaient des dépôts de l'armée. Spandau est une place que l'ennemi ne prendra jamais; elle est située sur la Sprée, à deux lieues de Berlin. C'est dans cette place qu'on doit mettre tous les dépôts de l'armée, car mon intention n'est point de garder Berlin. Le payeur de l'armée sera rappelé de Wittenberg à Spandau; sous quelque prétexte que ce soit, il ne logera point à Berlin. Il y a dans ce moment-ci dans le fort de Spandau deux fours capables de confectionner 10,000 rations par jour. J'ai ordonné au génie de désigner l'emplacement pour construire les fours nécessaires à la confection de 60,000 rations par jour. Faites construire ces fours; faites aussi travailler à faire autant de biscuit qu'il sera possible, sans nuire au service journalier. Il y a à Spandau des magasins très-considérables; à la visite que j'en ai faite, je pense qu'il y a au moins 60,000 quintaux de farine et autant de seigle ou de blé; cela suffit pour nourrir mon armée pendant deux mois. Mon intention est que ces magasins soient augmentés au lieu d'être diminués, que le seigle et le blé soient convertis en farines, les farines en biscuit. Il faut donc que demain, avant la pointe du jour, il y ait un commissaire des guerres dans le fort de Spandau; qu'il y reste sans que sous aucun prétexte il puisse en être retiré; qu'il y ait un garde-magasin et un inspecteur des vivres. Les inventaires seront faits sans délai, et vous nommerez un auditeur pour assister auxdits inventaires. Vous prendrez des mesures pour réunir dans la citadelle de Spandau 1,500,000 boisseaux d'avoine, des légumes, du riz et de l'eau-de-vie ou de la bière pour l'armée pendant deux mois. Je n'ai besoin à Berlin que du journalier de l'armée.

Tous les effets d'habillement qui seraient à Berlin ou ailleurs devront être réunis à Spandau; s'ils ne peuvent tenir dans la citadelle, on les mettra dans la ville. On réunira à Spandau mes moyens pour les hôpitaux. On retirera de Berlin ce qui sera nécessaire. On formera à la citadelle, dans le local que désignera le génie, un hôpital pour 1,200 blessés, et dans la ville trois hôpitaux, chacun

de 2 ou 300 malades. J'autorise qu'on établisse à Berlin un hôpital pour 400 malades; je ne veux point de blessés à Berlin.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11093. — PROCLAMATION A L'ARMÉE.

Camp impérial de Potsdam, 26 octobre 1806.

Soldats, vous avez justifié mon attente et répondu dignement à la confiance du peuple français.

Vous avez supporté les privations et les fatigues avec autant de courage que vous avez montré d'intrépidité et de sang-froid au milieu des combats. Vous êtes les dignes défenseurs de l'honneur de ma couronne et de la gloire du grand peuple. Tant que vous serez animés de cet esprit, rien ne pourra vous résister. La cavalerie a rivalisé avec l'infanterie et l'artillerie; je ne sais désormais à quelle arme je dois donner la préférence; vous êtes tous de bons soldats.

Voici les résultats de nos travaux : une des premières puissances militaires de l'Europe, qui osa naguère nous proposer une honteuse capitulation, est anéantie. Les forêts, les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en sept jours, et livré, dans l'intervalle quatre combats et une grande bataille. Nous avons précédé à Potsdam, à Berlin, la renommée de vos victoires. Nous avons fait 60,000 prisonniers, pris 65 drapeaux, parmi lesquels ceux des Gardes du roi de Prusse, 600 pièces de canon, 3 forteresses, plus de 20 généraux. Cependant près de la moitié de vous regrettent de n'avoir pas encore tiré un coup de fusil. Toutes les provinces de la monarchie prussienne jusqu'à l'Oder sont en notre pouvoir.

Soldats, les Russes se vantent de venir à nous; nous marcherons à leur rencontre, nous leur épargnerons la moitié du chemin. Ils retrouveront Austerlitz au milieu de la Prusse. Une nation qui a aussi tôt oublié la générosité dont nous avons usé envers elle après cette bataille où son empereur, sa cour, les débris de son armée n'ont dû leur salut qu'à la capitulation que nous leur avons accordée, est une nation qui ne saurait lutter avec succès contre nous.

Cependant, tandis que nous marchons au-devant des Russes, de nouvelles armées formées dans l'intérieur de l'empire viennent prendre notre place pour garder nos conquêtes. Mon peuple tout entier s'est levé, indigné de la honteuse capitulation que les ministres prussiens, dans leur délire, nous ont proposée.

Nos routes et nos villes frontières sont remplies de conscrits, qui brûlent de marcher sur vos traces. Nous ne serons plus désormais les jouets d'une paix traîtresse, et nous ne poserons plus les armes que nous n'ayons obligé les Anglais, ces éternels ennemis de notre nation, à renoncer au projet de troubler le continent et à la tyrannie des mers.

Soldats, je ne puis mieux vous exprimer les sentiments que j'ai pour vous qu'en vous disant que je vous porte dans mon cœur l'amour que vous me montrez tous les jours.

NAPOLÉON.

Moniteur du 6 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11094. — 18e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Potsdam, 26 octobre 1806.

L'Empereur a passé à Potsdam la revue de la Garde à pied, composée de dix bataillons et de soixante pièces d'artillerie, servies par l'artillerie à cheval. Ces troupes, qui ont éprouvé tant de fatigues, avaient la même tenue qu'à la parade de Paris.

A la bataille d'Iena, le général de division Victor a reçu un biscaïen qui lui a fait une contusion; il a été obligé de garder le lit pendant quelques jours. Le général de brigade Gardane, aide de camp de l'Empereur, a eu un cheval tué et a été légèrement blessé. Quelques officiers supérieurs ont eu des blessures, d'autres des chevaux tués, et tous ont rivalisé de courage et de zèle.

L'Empereur a été voir le tombeau du grand Frédéric. Les restes de ce grand homme sont enfermés dans un cercueil de bois recouvert en cuivre, placé dans un caveau sans ornements, sans trophées, sans aucunes distinctions qui rappellent les grandes actions qu'il a faites.

L'Empereur a fait présent à l'hôtel des Invalides de Paris de l'épée de Frédéric, de son cordon de l'Aigle Noir, de sa ceinture de général, ainsi que des drapeaux que portait sa Garde dans la guerre de Sept Ans. Les vieux invalides de l'armée de Hanovre accueilleront avec un respect religieux tout ce qui a appartenu à un des premiers capitaines dont l'histoire conservera le souvenir.

Lord Morpeth, envoyé d'Angleterre auprès du cabinet prussien, ne se trouvait, pendant la journée d'Iena, qu'à six lieues du champ de bataille; il a entendu le canon. Un courrier vint bientôt lui annoncer que la bataille était perdue, et en un moment il fut entouré de fuyards qui le poussaient de tous côtés. Il courait en criant : « Il

ne faut pas que je sois pris. » Il offrit jusqu'à soixante guinées pour obtenir un cheval; il en obtint un et se sauva.

La citadelle de Spandau, située à trois lieues de Berlin et à quatre lieues de Potsdam, forte par sa situation au milieu des eaux et renfermant 1,200 hommes de garnison et une grande quantité de munitions de guerre et de bouche, a été cernée le 24 dans la nuit. Le général Bertrand, aide de camp de l'Empereur, avait déjà reconnu la place. Les pièces étaient disposées pour jeter des obus et intimider la garnison. Le maréchal Lannes a fait signer par le commandant la capitulation ci-jointe.

On a trouvé à Berlin des magasins considérables d'effets de campement et d'habillement. On en dresse les inventaires.

Une colonne commandée par le duc de Weimar est poursuivie par le maréchal Soult; elle s'est présentée le 23 devant Magdeburg; nos troupes étaient là depuis le 20. Il est probable que cette colonne, forte de 15,000 hommes, sera coupée et prise. Magdeburg est le premier point de rendez-vous des troupes prussiennes. Beaucoup de corps s'y rendent. Les Français le bloquent.

Une lettre de Helmstædt, récemment interceptée, contient des détails curieux. Elle est ci-jointe.

MM. le prince de Hatzfeld, Busching, président de la police, le président de Kircheisen, Formey, conseiller intime, Polzig, conseiller de la municipalité, MM. Ruck, Sieger et de Hermensdorf, conseillers députés de la ville de Berlin, ont remis ce matin à l'Empereur, à Potsdam, les clefs de la ville de Berlin. Ils étaient accompagnés de MM. Grote, conseiller intime des finances, le baron de Weilknitz et le baron d'Eckartstein. Ils ont dit que les bruits qu'on avait répandus sur l'esprit de cette ville étaient faux; que les bourgeois et la masse du peuple avaient vu la guerre avec peine; qu'une poignée de femmes et de jeunes officiers avaient fait seuls ce tapage; qu'il n'y avait pas un seul homme sensé qui n'eût vu ce qu'on avait à craindre et qui pût deviner ce qu'on avait à espérer. Comme tous les Prussiens, ils accusent le voyage de l'empereur Alexandre des malheurs de la Prusse. Le changement qui s'est dès lors opéré dans l'esprit de la Reine, qui, de femme timide et modeste s'occupant de son intérieur, est devenue turbulente et guerrière, a été une révolution subite. Elle a voulu tout à coup avoir un régiment, aller au conseil, et elle a si bien mené la monarchie qu'en peu de jours elle l'a conduite au bord du précipice.

Le quartier général est à Charlottenburg.

Moniteur du 4 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11095. — DÉCRET.

Berlin, 27 octobre 1806.

ARTICLE 1er. — Les mémoires, cartes, plans et vues relatifs à la partie nautique et géographique de l'expédition de découvertes qui avait été confiée au capitaine de vaisseau Baudin, seront publiés.

ART. 2. — Une somme de 32,000 francs sera mise à la disposition de notre ministre de la marine et des colonies, pour subvenir aux frais d'impression et de gravure dudit ouvrage.

ART. 3. — Notre ministre de la marine et des colonies et notre ministre du trésor public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11096. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP.

Charlottenburg, 27 octobre 1806.

Monsieur le Général Chasseloup, Erfurt, Wittenberg et Spandau, voilà les trois places qu'il faut mettre en état. J'ai déjà fait connaître mes intentions sur Wittenberg. Voici ce que j'entends qu'il soit fait pour Spandau. Il faut que, dans trois jours d'ici, il y ait des ponts-levis, ou du moins des ponts sur chevalets, à toutes les portes de la ville; que toutes les maisons qui sont sur la muraille qui ferme la place du côté de la rivière soient abattues; que deux ou trois points soient choisis sur cette rivière pour trois petites flèches palissadées qui flanquent les murs et contiennent du canon pour s'opposer à une surprise par des bateaux; que toutes les demi-lunes soient palissadées, et que l'on travaille à creuser les fossés de manière à donner plus d'escarpe aux talus et rendre l'escalade plus difficile. Le projet général que vous me remettrez me fera connaître s'il convient d'approfondir tous ces fossés ou de chercher leur défense dans les manœuvres d'eaux. Mon intention est qu'on travaille à fraiser toute la place, à palissader tous les chemins couverts, et à établir une grosse palissade au milieu de tous les fossés; car les eaux, dans la saison où nous allons entrer, peuvent disparaître par la gelée, et, comme la Sprée n'est point rapide, la place ne pourra se trouver à l'abri d'un coup de main qu'en mettant en bon état le mur qui ferme la place du côté de la rivière et les trois flèches ci-dessus ordonnées. Je donne ordre à l'artillerie de construire sur-le-champ les batteries. Les terres que vous retirerez de la cunette ordonnée dans les fossés serviront à relever d'autant les parapets.

Toutes les maisons qui masquent la citadelle seront abattues dans l'espace de trois jours; les moulins seuls resteront, mais se trouveront par là très-isolés.

Il sera aussi établi pour le canon de campagne, ou au moins pour les hommes à pied, une communication entre la citadelle et la place, le long de l'estacade qui existe; il est même nécessaire que le passage qu'on y établira, soit en sacs à terre ou en gros morceaux de bois, soit à l'abri de la mitraille. Cette première défense est indispensable, mais ne sera pas suffisante. On travaillera donc à palissader sur les démolitions ordonnées, sur lesquelles on fera un tracé qu'on palissadera. Ces deux moyens me paraissent suffisants sous le feu de la citadelle, dans le cas où le lac disparaîtrait par une forte gelée; car, sans cette circonstance, la première défense serait suffisante.

Vous désignerez sans délai, dans l'intérieur du fort, l'emplacement pour les fours nécessaires à la confection de 60,000 rations de pain par jour. Vous désignerez les souterrains capables de contenir un million de poudre et quatre millions de cartouches, un emplacement où l'on puisse établir un hôpital pour 1,200 blessés. Vous désignerez dans la ville sept locaux pour les dépôts de sept corps de la Grande Armée, devant chacun contenir 200 hommes convalescents de chacun des corps d'armée. Vous aiderez l'artillerie à relever les parapets des bastions par de bons épaulements en gabions ou saucissons.

Mon intention est qu'avant huit ou dix jours tout ce que je viens de prescrire soit terminé.

J'attends le rapport que vous me ferez pour adopter un plus grand plan relativement au système des eaux, et à un système de redoutes qui embrasserait le local et qui ferait que 8 à 10,000 hommes puissent résister à toute une armée, en supposant les eaux non gelées.

Par toutes ces flèches et redoutes, je n'entends point de simples redoutes de campagne, auxquelles je n'accorde aucune confiance, mais de bonnes redoutes revêtues en bois, ayant aussi des contrescarpes en bois. Il est prouvé qu'une pièce de bois de 8 pouces de diamètre n'est point brisée par un obus ni un coup de canon. La manière de les placer, en conciliant l'économie du temps avec la plus grande solidité, est absolument du ressort des officiers du génie. Si leurs idées ne sont point assises, il sera peut-être convenable que, dans les différentes redoutes, ils essayent de différentes méthodes. Vous ne manquerez point de renfermer dans la citadelle une grande quantité de bois, de manière que la garnison, en cas d'attaque, ait le moyen de se blinder rapidement le long des talus

intérieurs. On pourrait même, sous ces blindages, mettre à couvert la farine et autres objets qui ne seraient plus en sûreté dans le magasin.

Il est convenable qu'il y ait au moins quatre officiers du génie chargés de cette place, dont un chargé du détail, et un commandant le génie, seront destinés à défendre Spandau. Vous soumettrez à ma signature l'ordre qui les placera dans Spandau, afin que, sous aucun prétexte, même celui de maladie, ils ne puissent sortir de la place. Le commandant doit avoir au moins le grade de colonel.

NAPOLÉON.

Comm par M. Auguste Prost, de Metz.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11097. — 19e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Charlottenburg, 27 octobre 1806.

L'Empereur, parti de Potsdam aujourd'hui à midi, a été visiter la forteresse de Spandau. Il a donné ses ordres au général de division Chasseloup, commandant le génie de l'armée, sur les améliorations à faire aux fortifications de cette place. C'est un ouvrage superbe; les magasins sont magnifiques. On a trouvé à Spandau des farines, des grains, de l'avoine pour nourrir l'armée pendant deux mois, des munitions de guerre pour doubler l'approvisionnement de l'artillerie. Cette forteresse, située sur la Sprée, à deux lieues de Berlin, est une acquisition inestimable. Dans nos mains elle soutiendra deux mois de tranchée ouverte. Si les Prussiens ne l'ont pas défendue, c'est que le commandant n'avait pas reçu d'ordre, et que les Français y sont arrivés en même temps que la nouvelle de la bataille perdue. Les batteries n'étaient pas faites et la place était désarmée.

Pour donner une idée de l'extrême confusion qui règne dans cette monarchie, il suffit de dire que la Reine, à son retour de ses ridicules et tristes voyages d'Erfurt et de Weimar, a passé la nuit à Berlin sans voir personne; qu'on a été longtemps sans avoir de nouvelles du Roi; que personne n'a pourvu à la sûreté de la capitale, et que les bourgeois ont été obligés de se réunir pour former un gouvernement provisoire.

L'indignation est à son comble contre les auteurs de la guerre. Le manifeste, que l'on appelle à Berlin un indécent libelle où aucun grief n'a été articulé, a soulevé la nation contre son auteur, misérable scribe, nommé Gentz, un de ces hommes sans honneur qui se vendent pour de l'argent.

Toute le monde avoue que la Reine est l'auteur des maux que

souffre la nation prussienne. On entend dire partout : « Elle était si » bonne, si douce, il y a un an; mais depuis cette fatale entrevue » avec l'empereur Alexandre, combien elle a changé! »

Il n'y a eu aucun ordre donné dans les palais, de manière qu'on a trouvé à Potsdam l'épée du grand Frédéric, la ceinture du général qu'il portait à la guerre de Sept Ans et son cordon de l'Aigle Noir. L'Empereur s'est saisi de ces trophées avec empressement et a dit : « J'aime mieux cela que vingt millions. » Puis, pensant un moment à qui il confierait ce précieux dépôt : « Je les enverrai, dit-il, à mes » vieux soldats de la guerre de Hanovre, j'en ferai présent au gou- » verneur des Invalides; cela restera à l'Hôtel. »

On a trouvé dans l'appartement qu'occupait la Reine, à Potsdam, le portrait de l'empereur de Russie dont ce prince lui avait fait présent. On a trouvé à Charlottenburg sa correspondance avec le Roi pendant trois ans, et des mémoires rédigés par des écrivains anglais pour prouver qu'on ne devait tenir aucun compte des traités conclus avec l'empereur Napoléon, mais se tourner tout à fait du côté de la Russie. Ces pièces surtout sont des pièces historiques; elles démontreraient, si cela avait besoin d'une démonstration, combien sont malheureux les princes qui laissent prendre aux femmes de l'influence sur les affaires politiques. Les notes, les rapports, les papiers d'État, étaient musqués et se trouvaient mêlés avec des chiffons et d'autres objets de la toilette de la Reine. Cette princesse avait exalté les têtes de toutes les femmes de Berlin; mais aujourd'hui elles ont bien changé. Les premiers fuyards ont été mal reçus; on leur a rappelé avec ironie le jour où ils aiguisaient leurs sabres sur les places de Berlin, voulant tout tuer et tout pourfendre.

Le général Savary, envoyé avec un détachement de cavalerie à la recherche de l'ennemi, mande que le prince de Hohenlohe, obligé de quitter Magdeburg, se trouvait le 25 entre Rathenow et Ruppin, se retirant sur Stettin.

Le maréchal Lannes était déjà à Zehdenick; il est probable que les débris de ce corps ne parviendront pas à se sauver sans être de nouveau entamés.

Le corps bavarois doit être entré ce matin à Dresde; on n'en a pas encore de nouvelles.

Le prince Louis-Ferdinand, qui a été tué dans la première affaire de la campagne, est appelé publiquement à Berlin le petit duc d'Orléans. Ce jeune homme abusait de la bonté du Roi au point de l'insulter. C'est lui qui, à la tête d'une troupe de jeunes officiers, se porta pendant une nuit à la maison de M. de Haugwitz, lorsque ce

ministre revint de Paris, et cassa ses fenêtres. On ne sait si l'on doit le plus s'étonner de tant d'audace ou de tant de faiblesse.

Une grande partie de ce qui a été dirigé de Berlin sur Magdeburg et sur l'Oder a été intercepté par la cavalerie légère. On a déjà arrêté plus de 60 bateaux chargés d'effets d'habillement, de farine et d'artillerie. Il y a des régiments de hussards qui ont plus de 500,000 francs. On a rendu compte qu'ils achetaient de l'or pour de l'argent à cinquante pour cent de perte.

Le château de Charlottenburg, où loge l'Emperenr, est situé à une lieue de Berlin, sur la Sprée.

Moniteur du 4 novembre 1806
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11098. — 20e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Charlottenburg, 27 octobre 1806.

Si les événements militaires n'ont plus l'intérêt de l'incertitnde du dénoûment, ils ont toujours l'intérêt des combinaisons, des marches et des manœuvres. L'infatigable grand-duc de Berg se trouvait à Zehdenick le 26, à trois heures après midi, avec la brigade de cavalerie légère du général Lasalle, et les divisions de dragons des généraux Beaumont et Grouchy étaient en marche pour arriver sur ce point.

La brigade du général Lasalle contint l'ennemi, qui lui montra près de 6,000 hommes de cavalerie. C'était toute la cavalerie de l'armée prussienne, qui, ayant abandonné Magdeburg, formait l'avant-garde du corps du prince de Hohenlohe qui se dirigeait sur Stettin. A quatre heures après midi, les deux divisions de dragons étant arrivées, la brigade du général Lasalle chargea l'ennemi avec cette singulière intrépidité qui a caractérisé les hussards et les chasseurs français dans cette campagne. La ligne de l'ennemi, quoique triple, fut rompue, l'ennemi poursuivi dans le village de Zehdenick et culbuté dans les défilés. Le régiment des dragons de la Reine voulut se reformer; mais les dragons de la division Grouchy se présentèrent, chargèrent l'ennemi et en firent un horrible carnage. De ces 6,000 hommes de cavalerie, partie a été culbuté dans les marais, 300 hommes sont restés sur le champ de bataille, 700 ont été pris avec leurs chevaux : le colonel du régiment de la Reine et un grand nombre d'officiers sont de ce nombre. L'étendard de ce régiment a été pris. Le corps du maréchal Lannes est en pleine marche pour soutenir la cavalerie. Les cuirassiers se portent en colonne sur la

droite, et un autre corps d'armée se porte sur Gransee. Nous arriverons à Stettin avant cette armée, qui, attaquée dans sa marche en flanc, est déjà débordée par sa tête. Démoralisée comme elle l'est, on a lieu d'espérer que rien n'en échappera, et que toute la partie de l'armée prussienne qui a inutilement perdu deux jours à Magdeburg pour se rallier n'arrivera pas sur l'Oder.

Ce combat de cavalerie de Zehdenick a son intérêt comme fait militaire; de part et d'autre, il n'y avait pas d'infanterie; mais la cavalerie prussienne est si loin de la nôtre, que les événements de la campagne ont prouvé qu'elle ne pouvait tenir vis-à-vis de forces moindres de la moitié.

Un adjoint de l'état-major, arrêté par un parti ennemi, du côté de la Thuringe, lorsqu'il portait des ordres au maréchal Mortier, a été conduit à Küstrin, et y a vu le Roi. Il rapporte qu'au delà de l'Oder il n'est arrivé que très-peu de fuyards. Soit à Stettin, soit à Küstrin, il n'a presque point vu de troupes d'infanterie.

Moniteur du 4 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11099. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Berlin, 28 octobre 1806, midi.

Le major général a dû vous écrire pour vous faire connaître mes intentions. Le maréchal Soult est entre l'Elbe et la colonne du duc de Weimar. Son intention est d'abord de l'empêcher de passer l'Elbe; si elle parvient à le passer, il la poursuivra et la mettra entre vous et lui. Suivez Hohenlohe partout. Si vous pouvez l'empêcher de passer l'Oder, cela sera heureux. S'il le passe, passez-le après lui. Faire du mal à l'ennemi, c'est le grand objet. Si vous étiez obligé de le poursuivre du côté de Stralsund, renvoyez-moi les cuirassiers. Il suffira que vous les envoyiez à mi-chemin entre vous et Berlin; je leur enverrai des ordres selon les circonstances. J'ai fait hier mon entrée à Berlin; elle a été belle. Vous avez les corps des maréchaux Lannes et Bernadotte; c'est tout ce qu'il vous faut. Dirigez-les sur deux directions parallèles, de manière qu'elles se trouvent à trois ou quatre lieues au plus de distance l'une de l'autre. J'attends de vos nouvelles avec la plus grande curiosité.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11100. — AU MARÉCHAL LANNES.

Berlin, 28 octobre 1806, midi.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre. Je vois avec plaisir l'activité que vous mettez dans vos mouvements. Poussez le prince de Hohenlohe. Le maréchal Soult a la colonne du duc de Weimar entre l'Elbe et lui. J'espère qu'il ne pourra pas s'échapper avec ses 10 ou 12,000 hommes, et qu'ils tomberont dans les défilés de Soult. Dans des marches forcées, le parti qu'il faut prendre est de former tous les jours, des traîneurs, une arrière-garde de 400 hommes avec lesquels vous laisserez un bon officier d'état-major, qui sera chargé de la faire rejoindre. Par ce moyen, on empêchera qu'il ne se commette des désordres, et que les soldats ne fatiguent trop.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11101. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Berlin, 28 octobre 1806, midi.

Mon Cousin, je reçois votre lettre. Concertez-vous avec le grand-duc de Berg pour la direction à donner à vos mouvements. Ce que vous faites contre le prince de Hohenlohe, le maréchal Soult le fait contre le duc de Weimar au delà de l'Elbe. Point de repos qu'on n'ait vu le dernier homme de cette armée.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11102. — 21e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 28 octobre 1806.

L'Empereur a fait hier 27 une entrée solennelle à Berlin. Il était environné du prince de Neufchâtel, des maréchaux Davout et Augereau, de son grand maréchal du palais, de son grand écuyer et de ses aides de champ. Le maréchal Lefebvre ouvrait la marche à la tête de la Garde impériale à pied. Les cuirassiers de la division Nansouty étaient en bataille sur le chemin. L'Empereur marchait entre les grenadiers et les chasseurs à cheval de sa Garde. Il est descendu au palais, à trois heures après midi; il y a été reçu par le grand maréchal du palais, Duroc. Une foule immense était accourue sur son passage. L'avenue de Charlottenburg à Berlin est très-belle;

l'entrée par cette porte est magnifique. La journée était superbe. Tout le corps de la ville, présenté par le général Hulin, commandant de la place, est venu à la porte offrir les clefs de la ville à l'Empereur. Ce corps s'est rendu ensuite chez Sa Majesté. Le général prince de Hatzfeld était à la tête.

L'Empereur a ordonné que les deux mille bourgeois les plus riches se réunissent à l'hôtel de ville, pour nommer soixante d'entre eux, qui formeront le corps municipal. Les vingt cantons fourniront une garde de soixante hommes chacun, ce qui fera douze cents des plus riches bourgeois, pour garder la ville et en faire la police. L'Empereur a dit au prince de Hatzfeld : « Ne vous présentez pas devant » moi; je n'ai pas besoin de vos services; retirez-vous dans vos » terres. » Il a reçu le chancelier et les ministres du roi de Prusse.

Le 28, à neuf heures du matin, les ministres de Bavière, d'Espagne, de Portugal et de la Porte, qui étaient à Berlin, ont été admis à l'audience de l'Empereur. Il a dit au ministre de la Porte d'envoyer un courrier à Constantinople pour porter des nouvelles de ce qui se passait et annoncer que les Russes n'entreraient pas aujourd'hui en Moldavie, et qu'ils n'attenteraient rien contre l'empire Ottoman. Ensuite il a reçu tout le clergé protestant et calviniste. Il y a à Berlin plus de 10 ou 12,000 Français réfugiés par suite de la révocation de l'édit de Nantes. L'Empereur a causé avec les principaux d'entre eux; il leur a dit qu'ils avaient de justes droits à sa protection, et que leurs priviléges et leur culte seraient maintenus. Il leur a recommandé de s'occuper de leurs affaires, de rester tranquilles, et de porter obéissance et respect à César.

Les cours de justice lui ont été présentées par le chancelier. Il s'est entretenu avec les membres de la division des cours d'appel et de première instance; il s'est informé de la manière dont se rendait la justice.

M. le comte de Neale s'étant présenté dans les salons de l'Empereur, Sa Majesté lui a dit : « Eh bien, Monsieur, vos femmes ont voulu la » guerre; en voici le résultat. Vous devriez mieux contenir votre » famille. » Des lettres de sa fille avaient été interceptées : « Napo- » léon, disaient ces lettres, ne veut pas faire la guerre; il faut la lui » faire. » — « Non, dit Sa Majesté à M. de Neale; je ne veux pas la » guerre; non pas que je me méfie de ma puissance, comme vous le » pensez, mais parce que le sang de mon peuple m'est précieux, et » que mon premier devoir est de ne le répandre que pour sa sûreté » et son honneur. Mais ce bon peuple de Berlin est victime de la » guerre, tandis que ceux qui l'ont attirée se sont sauvés. Je rendrai

» cette noblesse de cour si petite, qu'elle sera obligée de mendier » son pain. »

En faisant connaître ses intentions au corps municipal : « J'en» tends, dit l'Empereur, qu'on ne casse les fenêtres de personne. » Mon frère le roi de Prusse a cessé d'être roi le jour où il n'a pas » fait pendre le prince Louis-Ferdinand, lorsqu'il a été assez osé » pour aller casser les fenêtres de ses ministres. »

Aujourd'hui 28, l'Empereur est monté à cheval pour passer en revue le corps du maréchal Davout; demain Sa Majesté passera en revue le corps du maréchal Augereau.

Le grand-duc de Berg et les maréchaux Lannes et prince de Ponte-Corvo sont à la poursuite du prince de Hohenlohe. Après le brillant combat de cavalerie de Zehdenick, le grand-duc de Berg s'est porté à Templin; il y a trouvé les vivres et le dîner préparé pour les généraux et les troupes prussiennes. A Gransee, le prince de Hohenlohe a changé de route et s'est dirigé sur Fürstenberg. Il est probable qu'il sera coupé de l'Oder et qu'il sera enveloppé et pris.

Le duc de Weimar est dans une position semblable vis-à-vis du maréchal Soult. Ce duc a montré l'intention de passer l'Elbe à Tangermünde pour gagner l'Oder. Le 25, le maréchal Soult l'a prévenu. S'il est joint, pas un homme n'échappera; s'il parvient à passer, il tombe dans les mains du grand-duc de Berg et des maréchaux Lannes et prince de Ponte-Corvo. Une partie de nos troupes borde l'Oder. Le roi de Prusse a passé la Vistule.

M. le comte de Zastrow a été présenté à l'Empereur le 27, à Charlottenburg, et lui a remis une lettre du roi de Prusse.

Au moment même l'Empereur reçoit un aide de camp du prince Eugène qui lui annonce une victoire remportée sur les Russes en Albanie.

Moniteur du 6 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11103. — DÉCRET.

Camp impérial de Berlin, 28 octobre 1806.

Article 1er. — Le prince de Hatzfeld, qui s'est présenté à la tête de la députation de Berlin, comme chargé du gouvernement civil de cette capitale, et qui, nonobstant ce titre et les devoirs qui y étaient attachés, a profité des connaissances que sa place lui donnait sur la situation de l'armée française pour en faire part à l'ennemi,

sera traduit devant une commission militaire, pour y être jugé comme traître et espion.

Le maréchal Davout est chargé de l'exécution de cet ordre.

Art. 2. — La commission militaire sera composée de sept colonels du corps du maréchal Davout, où il sera jugé.

Art. 3. — Le major général est chargé de l'exécution du présent décret.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.

11104. — A LA PRINCESSE FERDINAND DE PRUSSE.

Berlin, 28 octobre 1806.

J'ai reçu la lettre de Votre Altesse Royale. J'ai été touché de la position de Mme de Hatzfeld. Je l'ai convaincue que son mari avait bien de torts, et que les lois de la guerre le condamnaient à des peines capitales. Toutefois je lui ai même évité les désagréments d'un jugement et lui ai remis sa peine et la pièce de conviction. Il est vrai que la douceur et la peine profonde de Mme de Hatzfeld m'ont forcé à ce que j'ai fait; mais je serais fâché que Votre Altesse Royale n'y vît pas aussi l'intention où j'ai été de lui être agréable.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11105. — A M. DARU.

Berlin, 28 octobre 1806.

Monsieur Daru, il est nécessaire que vous fassiez verser dans la caisse du payeur l'argent des différentes caisses de Berlin, afin que, sans toucher à l'argent de France, le major général puisse en disposer pour les dépenses de l'artillerie, du génie, et autres dépenses extraordinaires, jusqu'à concurrence de ce que j'ai mis à sa disposition. Vous défendrez aux payeurs de payer avec de l'argent de France; ils payeront avec de l'argent de Berlin; on payera demain un mois de solde aux corps des maréchaux Davout et Augereau, à la division de cavalerie du général Nansouty et à ma Garde, et l'on tiendra l'argent prêt pour tous les corps de l'armée à mesure qu'ils passeront à Berlin.

Mon intention est que mon armée ait du vin, que vous fassiez faire l'inventaire des caves, et que vous en fassiez réunir une quantité nécessaire pour en distribuer à l'armée pendant deux mois. Vous ferez réunir d'abord à Spandau la quantité d'eau-de-vie nécessaire pour faire deux mois de distribution à l'armée. Vous ferez distribuer

dès demain aux corps des maréchaux Davout et Augereau, à la division de cavalerie, une demi-bouteille de vin par jour pour chaque soldat.

Vous ferez prendre, dans les maisons des personnes de la Cour qui ont quitté Berlin, les matelas et effets de logement nécessaires pour les officiers, et vous les ferez transporter à Spandau. Vous prendrez des mesures pour lever le drap nécessaire pour faire 100,000 capotes et 100,000 pantalons, pour vous procurer 100,000 paires de souliers, 100,000 chapeaux et tous les objets nécessaires pour couvrir l'armée. Il faut aussi désigner pour le logement des officiers du corps d'armée les maisons des personnes de la Cour absentes de Berlin, afin de soulager le bourgeois autant que possible. Mon intention est que Berlin me fournisse abondamment tout ce qui est nécessaire pour mon armée, et de ne rien ménager pour que mes soldats soient dans l'abondance de tout.

Napoléon.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11106. — A M. DE THIARD, gouverneur de la ville de Dresde.

Berlin, 28 octobre 1806.

J'ai reçu votre lettre. Je désire que les Bavarois soient traités comme mes troupes; que des souliers, des armes leur soient fournis s'ils en ont besoin, et qu'on cherche les moyens de contenter les généraux et les officiers en réprimant tout ce qui est excès et pillage. Je désire beaucoup connaître en détail la situation de la ville et de la cour.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11107. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Berlin, 28 octobre 1806.

Je reçois votre lettre du 24 octobre. Portez une grande attention à ce que les petits blessés ne soient pas évacués d'Erfurt du côté de France, parce qu'ils y rentreraient; dirigez-les sur Wittenberg et Spandau, par détachements de 100 hommes. Le maréchal Mortier m'écrit qu'il sera le 28 à Fulde; ainsi vous devez en avoir aujourd'hui les nouvelles. Le personnel de l'artillerie et les hommes à pied qui se trouvaient à Würzburg doivent être arrivés à Erfurt à l'heure qu'il est. Cela vous donnera les moyens convenables. Une brigade de Hesse-Darmstadt, un bataillon du grand-duc de Würzburg, un

bataillon du prince Primat, un second bataillon de Nassau, des troupes de Bade, doivent également arriver à Erfurt. Écrivez à mes ministres près de ces princes pour savoir pourquoi ces troupes n'arrivent pas. Un bataillon du grand-duc de Berg doit également venir à Erfurt pour prendre des fusils. J'ai donné des ordres pour qu'il vous soit envoyé un officier du génie, des officiers de santé et un payeur. En attendant que M. la Bouillerie vous ait envoyé un payeur, nommez provisoirement quelqu'un. Vous aurez vu le décret qui constitue le pays d'Erfurt en gouvernement et qui y envoie un intendant.

Du moment que le 14e de ligne ne vous sera plus utile à Erfurt, non plus que le régiment de dragons que j'ai envoyé pour nettoyer les derrières de l'armée, ayez soin de diriger toutes ces troupes sur Berlin. J'imagine que, du moment que l'avant-garde de l'armée du Nord sera arrivée à Gœttingen, et le maréchal Mortier à Fulde, le 14e de ligne et le régiment de dragons seront inutiles à Erfurt, et vous les ferez repasser ici en toute diligence.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11108. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Berlin, 28 octobre 1806.

Mon Cousin, j'approuve que vous donniez le commandement de la 1re compagnie des gendarmes d'ordonnance à M. Laval-Montmorency. J'approuve également le choix que vous avez fait de M. Bryas, de Bruxelles. Du moment que la 1re compagnie sera de 120 hommes, dirigez-la sur Berlin. Je n'approuve point que le prince d'Isembourg ait le commandement de ce corps; il n'est point convenable de mettre un étranger à la tête de Français. Je vous laisse maître du choix du commandant de la 2e compagnie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Valmy.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11109. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A FRIEDRICHSFELDE.

Berlin, 29 octobre 1806.

Mon Cousin, vous aurez reçu du major général les ordres de votre mouvement de demain; mais je ne veux pas perdre un moment de vous instruire de la nouvelle du beau combat de cavalerie de Prenzlow. Le prince de Hohenlohe a mis bas les armes avec 16,000 hommes d'infanterie et 4,000 de cavalerie, 45 drapeaux, 84 pièces

d'artillerie attelées; le prince Auguste de Prusse, le prince de Schwerin sont prisonniers, et d'autres généraux prussiens, tous les Gardes du Roi. Ces 4,000 hommes de cavalerie arrivent demain à Spandau; et, comme tous mes dragons à pied sont déjà montés, envoyez tous vos hommes de la cavalerie qui sont à pied pour y avoir des chevaux; les chevaux sont sellés et en état. La colonne de Blücher sera prise probablement demain; j'attends des nouvelles de Soult, qui aura aussi pu prendre celle du duc de Weimar. Communiquez cela au corps d'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.

11110. — AU GRAND-DUC DE BERG, A PRENZLOW.

Berlin, 29 octobre 1806.

Je reçois la nouvelle du combat de Prenzlow. Témoignez-en ma satisfaction aux dragons et à la cavalerie légère de Milhaud et Lasalle.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11111. — 22e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 29 octobre 1806.

Les événements se succèdent avec rapidité. Le grand-duc de Berg est arrivé le 27 à Hasleben avec une division de dragons. Il avait envoyé à Boitzenburg le général Milhaud avec le 13e régiment de chasseurs, et la brigade de cavalerie légère du général Lasalle sur Prenzlow. Instruit que l'ennemi était en force à Boitzenburg, il s'est porté à Wichmansdorf. A peine arrivé là, il s'aperçut qu'une brigade de cavalerie ennemie s'était portée sur la gauche dans l'intention de couper le général Milhaud. Les voir, les charger, jeter le corps des gendarmes du Roi dans le lac fut l'affaire d'un moment. Ce régiment, se voyant perdu, demanda à capituler. Le prince, toujours généreux, le lui accorda; 500 hommes mirent pied à terre et remirent leurs chevaux. Les officiers se retirent chez eux sur parole. Quatre étendards de la Garde, tous d'or, furent le trophée du petit combat de Wichmansdorf, qui n'était que le prélude de la belle affaire de Prenzlow.

Ces célèbres gendarmes, qui ont trouvé tant de commisération après la défaite, sont les mêmes qui, pendant trois mois, ont révolté la ville de Berlin par toutes sortes de provocations. Ils allaient sous les fenêtres de M. Laforest, ministre de France, aiguiser leurs sabres;

les gens de bon sens haussaient les épaules, mais la jeunesse sans expérience et les femmes passionnées, à l'exemple de la Reine, voyaient dans cette ridicule fanfaronnade un pronostic sûr des grandes destinées qui attendaient l'armée prussienne.

Le prince de Hohenlohe, avec les débris de la bataille d'Iena, cherchait à gagner Stettin. Il avait été obligé de changer de route, parce que le grand-duc de Berg était à Templin avant lui. Il voulut déboucher de Boitzenburg sur Hasleben. Il fut trompé dans son mouvement. Le grand-duc de Berg jugea que l'ennemi cherchait à gagner Prenzlow : cette conjecture était fondée. Le prince marcha toute la nuit avec les divisions de dragons des généraux Beaumont et Grouchy, éclairées par la cavalerie légère du général Lasalle. Les premiers postes de nos hussards arrivèrent à Prenzlow avec l'ennemi; mais ils furent obligés de se retirer, le 28 au matin, devant les forces supérieures que déploya le prince de Hohenlohe. A neuf heures du matin, le grand-duc de Berg arriva à Prenzlow, et à dix heures il vit l'armée ennemie en pleine marche. Sans perdre de temps en vains mouvements, le prince ordonna au général Lasalle de charger dans les faubourgs de Prenzlow, et le fit soutenir par les généraux Grouchy et Beaumont, et leurs six pièces d'artillerie légère. Il fit traverser, à Golmitz, la petite rivière qui passe à Prenzlow, par trois régiments de dragons, attaquer le flanc de l'ennemi, et chargea son autre brigade de dragons de tourner la ville. Nos braves canonniers à cheval placèrent si bien leurs pièces et tirèrent avec tant d'assurance qu'ils mirent de l'incertitude dans les mouvements de l'ennemi. Dans le moment, le général Grouchy reçut ordre de charger; ses braves dragons s'en acquittèrent avec intrépidité. Cavalerie, infanterie, artillerie, tout fut culbuté dans les faubourgs de Prenzlow. On pouvait entrer pêle-mêle avec l'ennemi dans la ville; mais le prince préféra les faire sommer par le général Belliard. Les portes de la ville étaient déjà brisées; sans espérance, le prince de Hohenlohe, un des principaux boute-feux de cette guerre impie, capitula et défila devant l'armée française avec 16,000 hommes d'infanterie, presque tous gardes ou grenadiers, 6 régiments de cavalerie, 45 drapeaux et 64 pièces d'artillerie attelées. Tout ce qui avait échappé des Gardes du roi de Prusse à la bataille d'Iena est tombé en notre pouvoir. Nous avons tous les drapeaux des Gardes à pied et à cheval du Roi. Le prince de Hohenlohe, commandant en chef après la blessure du duc de Brunswick, un prince de Mecklenburg-Schwerin et plusieurs généraux, sont nos prisonniers.

« Mais il n'y a rien de fait tant qu'il reste à faire, écrivit l'Empe

» reur au grand-duc de Berg. Vous avez débordé une colonne de » 8,000 hommes commandée par le général Blücher : que j'apprenne » bientôt qu'elle a éprouvé le même sort. »

Une autre de 10,000 hommes a passé l'Elbe; elle est commandée par le duc de Weimar; tout porte à croire que lui et toute sa colonne vont être enveloppés.

Le prince Auguste-Ferdinand, frère du prince Louis tué à Saalfeld, et fils du prince Ferdinand, frère du grand Frédéric, a été pris par nos dragons les armes à la main.

Ainsi cette grande et belle armée prussienne a disparu comme un brouillard d'automne au lever du soleil. Généraux en chef, généraux commandant les corps d'armée, princes, infanterie, cavalerie, artillerie, il n'en reste plus rien. Nos postes étant entrés à Francfort-sur-l'Oder, le roi de Prusse s'est porté plus loin. Il ne lui reste pas 15,000 hommes; et, pour un tel résultat, il n'y a presque aucune perte de notre côté.

Le général Clarke, gouverneur du pays d'Erfurt, a fait capituler un bataillon saxon qui errait sans direction.

L'Empereur a passé, le 28, la revue du corps du maréchal Davout sous les murs de Berlin. Il a nommé à toutes les places vacantes; il a récompensé les braves. Il a ensuite réuni les officiers et sous-officiers en cercle et leur a dit : « Officiers et sous-officiers du 3e corps » d'armée, vous vous êtes couverts de gloire à la bataille d'Iena; » j'en conserverai un éternel souvenir. Les braves qui sont morts, » sont morts avec gloire. Nous devons désirer de mourir dans des » circonstances si glorieuses. » En passant la revue des 12e, 61e et 85e régiments de ligne, qui ont le plus perdu à cette bataille, parce qu'ils ont dû soutenir les plus grands efforts, l'Empereur a été attendri de savoir morts ou grièvement blessés beaucoup de ses vieux soldats, dont il connaissait le dévouement et la bravoure depuis quatorze ans. Le 12e régiment surtout a montré une intrépidité digne des plus grands éloges.

Aujourd'hui à midi, l'Empereur a passé la revue du 7e corps, que commande le maréchal Augereau. Ce corps a très-peu souffert. La moitié des soldats n'a pas eu occasion de tirer un coup de fusil; mais tous avaient la même volonté et la même intrépidité. La vue de ce corps était magnifique. « Votre corps seul, a dit l'Empereur, est plus » fort que tout ce qui reste au roi de Prusse, et vous ne composez » pas le dixième de mon armée. »

Tous les dragons à pied que l'Empereur avait fait venir à la Grande Armée sont montés, et il y a au grand dépôt de Spandau 4,000 che-

vaux sellés et bridés dont on ne sait que faire, parce qu'il n'y a pas de cavaliers qui en aient besoin. On attend avec impatience l'arrivée des dépôts.

Le prince Auguste a été présenté à l'Empereur au palais de Berlin, après la revue du 7e corps d'armée. Ce prince a été renvoyé chez son père, le prince Ferdinand, pour se reposer et se faire panser de ses blessures.

Hier, avant d'aller à la revue du corps du maréchal Davout, l'Empereur avait rendu visite à la veuve du prince Henri, et au prince et à la princesse Ferdinand, qui se sont toujours fait remarquer par la manière distinguée avec laquelle ils n'ont cessé d'accueillir les Français.

Dans le palais qu'habite l'Empereur à Berlin se trouve la sœur du roi de Prusse, princesse électorale de Hesse-Cassel; cette princesse est en couches; l'Empereur a ordonné à son grand maréchal du palais de veiller à ce qu'elle ne fût pas incommodée du bruit et des mouvements du quartier général.

Le dernier bulletin rapporte la manière dont l'Empereur a reçu le prince de Hatzfeld à son audience. Quelques instants après, ce prince fut arrêté. Il aurait été traduit devant une commission militaire et inévitablement condamné à mort; des lettres de ce prince au prince de Hohenlohe, interceptées aux avant-postes, avaient appris que, quoiqu'il se dît chargé du gouvernement civil de la ville, il instruisait l'ennemi du mouvement des Français. Sa femme, fille du ministre Schulenburg, est venue se jeter aux pieds de l'Empereur; elle croyait que son mari était arrêté à cause de la haine que le ministre Schulenburg portait à la France. L'Empereur la dissuada bientôt, et lui fit connaître qu'on avait intercepté des papiers desquels il résultait que son mari faisait un double rôle, et que les lois de la guerre étaient impitoyables sur un pareil délit. La princesse attribuait à l'imposture de ses ennemis cette accusation qu'elle appelait une calomnie. « Vous » connaissez l'écriture de votre mari, dit l'Empereur, je vais vous » faire juge. » Il fit apporter la lettre interceptée et la lui remit. Cette femme, grosse de plus de huit mois, s'évanouissait à chaque mot qui lui découvrait jusqu'à quel point était compromis son mari, dont elle reconnaissait l'écriture. L'Empereur fut touché de sa douleur, de sa confusion, des angoisses qui la déchiraient : « Eh bien, lui » dit-il, vous tenez cette lettre, jetez-la au feu; cette pièce anéantie, » je ne pourrai plus faire condamner votre mari. » Cette scène touchante se passait près de la cheminée. Mme de Hatzfeld ne se le fit pas dire deux fois. Immédiatement après, le prince de Neufchâtel

reçut ordre de lui rendre son mari. La commission militaire était déjà réunie. La lettre seule de M. de Hatzfeld le condamnait; trois heures plus tard il était fusillé.

Moniteur du 7 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11112. — AU GÉNÉRAL MARMONT.

Berlin, 30 octobre 1806.

Monsieur le Général Marmont, j'ai vu avec peine, dans le temps, les dispositions que vous aviez faites du côté de Cattaro, dont je ne comprenais pas le motif, et, si j'avais été à la place de l'amiral russe, je ne vous aurais pas laissé établir vos batteries; mais c'était une suite de son système de ne pas vous rendre Cattaro. J'ai vu avec plus de peine que, lorsque je prenais tant de soin pour approvisionner Raguse de vivres, vous les exposiez à être perdus. Je ne vous ai pas reconnu dans ces dispositions, qui n'ont pas de raisonnement. Si, du point où vous avez porté votre artillerie, vous aviez pu la transporter à Cattaro, cela aurait eu un but, quoique un peu hasardé; encore n'auriez-vous pas dû le faire sans mon ordre, puisque moi seul pouvais savoir si les circonstances politiques me permettraient de laisser longtemps 12 ou 15,000 hommes aux bouches de Cattaro.

J'ai appris avec plaisir la défaite des Russes. Laissez de bonnes troupes au général Lauriston. Faites rentrer le 5e de ligne et le 23e dans le fond de la Dalmatie; ce sont les premières troupes à faire rentrer en Italie, comme ayant besoin d'être réorganisées. Il faut que le général Lauriston ait assez de troupes pour tenir la campagne contre les Russes et les Monténégrins.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11113. — A M. CAMBACÉRÈS.

Berlin, 30 octobre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 23, où je vois que vous n'avez pas encore reçu le bulletin de la bataille du 14. Je pense que vous n'aurez pas tardé à le recevoir. Je suis à Berlin depuis deux jours, fort occupé. Je vous envoie un rapport du ministre Dejean. Je ne puis concevoir que les préfets prennent sur eux, dans une chose si importante que le recrutement, sans attendre mon ordre. Le roi de Hollande ne commande pas dans l'intérieur de l'Empire.

Quand donc les préfets auront-ils un peu de sens et d'aplomb? Faites-leur écrire dans ce sens. Aucun recruteur étranger ne doit recruter en France. Il faut un décret bien solennel pour se départir de cet ordre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11114. — A M. FOUCHÉ.

Berlin, 30 octobre 1806.

L'affaire de Lyon mérite un sévère châtiment; mais pour y arriver, il faut suivre ce que la législation veut. Consultez là-dessus l'archichancelier et le Conseil d'État. Si cela est du ressort de la haute cour, traduisez les coupables devant la haute cour. L'obscurité des individus ne fait rien. Quand la haute cour aura fait son devoir, je verrai ce que j'ai à faire. Éclaircissez bien l'affaire. Je m'en rapporte à Regnauld pour lui donner sa juste mesure. Cela ne peut que faire du bien à l'esprit public, et surtout chez l'étranger, où on croit cette conspiration grave. Il serait bon que la haute cour se tînt et la jugeât pendant mon absense. Cela montrerait ce qui est, la marche naturelle du Gouvernement et la force des choses.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11115. — AU ROI DE BAVIÈRE.

Berlin, 30 octobre 1806.

Je remercie Votre Majesté de la lettre qu'elle m'a fait remettre par son aide de camp. Je suis maître de la plus grande partie des États du roi de Prusse, de toute son armée. Hier 29, le prince de Hohenlohe, avec 16,000 hommes d'infanterie, 6 régiments de cavalerie, 45 drapeaux, 64 pièces de canon, a mis bas les armes à Prenzlow. J'attends à chaque instant la nouvelle que les colonnes du duc de Weimar et du général Blücher ont éprouvé le même sort. Mes troupes sont maîtresses de Francfort et ont passé l'Oder. Le roi de Prusse a passé la Vistule. La 1re division des troupes de Votre Majesté, qui est entrée à Dresde, se dirige sur Francfort; la 2e division se rend aussi à Francfort; les troupes du roi de Wurtemberg suivront la même destination ; ce qui forme un corps d'armée à la tête duquel marche le prince Jérôme. En confiant à mon frère le commandement de ces troupes, j'ai voulu leur donner une preuve de l'intérêt que je leur porte et du désir de ne pas les compromettre

au delà des chances de la guerre. Votre Majesté peut compter, dans toutes les circonstances, sur les effets de mon amitié et sur le soin que j'aurai constamment des intérêts de sa Maison.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11116. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Berlin, 30 octobre 1806.

Monsieur mon Frère, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté. Elle aura été informée de mon entrée à Berlin et de la prise du prince de Hohenlohe avec 16,000 hommes d'infanterie composée des Gardes du Roi et autres troupes d'élite, 6 régiments de cavalerie, 45 drapeaux et 64 pièces de canon. On m'annonce également que le général Blücher, avec 5 régiments de cavalerie, a mis pied à terre et s'est rendu le 29 au matin près de Lœcknitz. Mes troupes ont passé l'Oder; celles de Votre Majesté ont reçu l'ordre de se rendre sur l'Oder, ainsi que les deux divisions bavaroises. Ce corps, qui sera d'environ 25,000 hommes, sera sous les ordres du prince Jérôme. En confiant vos troupes à mon frère, j'ai voulu montrer l'intérêt que je leur porterai dans toutes les combinaisons militaires.

Jusqu'à cette heure je n'entends point parler des Russes. J'avoue à Votre Majesté que je serais fort aise de les rencontrer, pour leur donner une bonne et sévère leçon, qui les fit repentir du peu de souvenir et de reconnaissance qu'ils ont conservé des bons procédés que j'ai eus à leur égard à Austerlitz. Je penserais que les succès que nous avons obtenus pourraient porter Votre Majesté à ordonner des prières publiques pour en remercier Dieu.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11117. — AU PRINCE PRIMAT.

Berlin, 30 octobre 1806.

Les succès qu'ont obtenus mes armes et celles de mes alliés de la Confédération du Rhin m'ont porté à ordonner dans mon Empire des prières publiques pour remercier le Dieu des armées de ces victoires signalées. Peut-être Votre Altesse jugera-t-elle devoir en ordonner dans toute l'étendue de ses États et inviter les souverains de la Confédération du Rhin à suivre cet exemple.

Mes troupes ont passé l'Oder; l'armée prussienne n'existe plus.

Toute la Garde à pied et à cheval du Roi, tous ses bataillons de grenadiers ont été faits prisonniers. Ce prince a passé la Vistule.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11118. — AU PRINCE EUGÈNE.

Berlin, 30 octobre 1806.

Mon Fils, vous devez avoir en Italie dix fois plus de canons qu'il ne vous en faut. Vous en avez trop à Palmanova, et trop presque partout. Vous pouvez ôter de l'Istrie et de la Dalmatie toutes les pièces que vous jugerez convenable. Vous pouvez prendre à Ancône toutes les pièces qui vous sont utiles, d'autant plus que je crois qu'il y en a beaucoup qui m'appartiennent.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11119. — AU ROI DE NAPLES.

Berlin, 30 octobre 1806.

Mon Frère, je reçois l'état des officiers que vous avez renvoyés. J'approuve fort ce que vous avez fait. Ces officiers me seront plus utiles ailleurs; peut-être en gardez-vous encore trop. Cependant je comprends bien qu'il faut organiser l'armée et le territoire, et qu'il faut pour cela un certain nombre d'individus. Si le général Mossel n'avait pas encore dépassé Milan, donnez-lui l'ordre de se diriger par le Tyrol sur la Grande Armée. Donnez le même ordre au général Debelle et au général Franceschi, si c'est celui qui était aide de camp de Soult.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11120. — 23e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 30 octobre 1806.

Le duc de Weimar est parvenu à passer l'Elbe à Havelberg. Le maréchal Soult s'est porté le 29 à Rathenow, et le 30 à Wüsterhausen.

Le 29, la colonne du duc de Weimar était à Rheinsberg, et le maréchal prince de Ponte-Corvo à Fürstenberg. Il n'y a pas de doute que ces 14,000 hommes ne soient tombés ou ne tombent dans ce moment au pouvoir de l'armée française. D'un autre côté, le

général Blücher, avec 7,000 hommes, quittait Rheinsberg le 29 au matin pour se porter sur Stettin. Le maréchal Lannes et le grand-duc de Berg avaient trois marches d'avance sur lui. Cette colonne est tombée en notre pouvoir ou y tombera sous quarante-huit heures.

Nous avons rendu compte, dans le dernier bulletin, qu'à l'affaire de Prenzlow le grand-duc de Berg avait fait mettre bas les armes au prince de Hohenlohe et à ses 17,000 hommes. Le 29, une colonne ennemie de 6,000 hommes a capitulé dans les mains du général Milhaud à Pasewalk. Cela nous donne encore 2,000 chevaux sellés et bridés avec des sabres. Voilà plus de 6,000 chevaux que l'Empereur a ainsi à Spandau, après avoir monté toute sa cavalerie.

Le maréchal Soult, arrivé à Ratheuow, a rencontré cinq escadrons de cavalerie saxonne qui ont demandé à capituler. Il leur a fait signer la capitulation ci-jointe. C'est encore 500 chevaux pour l'armée.

Le maréchal Davout a passé l'Oder à Francfort. Les alliés bavarois et wurtembergeois, sous les ordres du prince Jérôme, sont en marche de Dresde sur Francfort.

Le roi de Prusse a quitté l'Oder et a passé la Vistule; il est à Graudenz. Les places de Silésie sont sans garnisons et sans approvisionnements. Il est probable que la place de Stettin ne tardera pas à tomber en notre pouvoir. Le roi de Prusse est sans armée, sans artillerie, sans fusils. C'est beaucoup que d'évaluer à 12 ou 15,000 hommes ce qu'il aura pu réunir sur la Vistule. Rien n'est curieux comme les mouvements actuels. C'est une espèce de chasse où la cavalerie légère, qui va aux aguets des corps d'armée, est sans cesse détournée par des colonnes ennemies qui sont coupées.

Jusqu'à cette heure nous avons 150 drapeaux, parmi lesquels sont ceux brodés des mains de la belle Reine, beauté aussi funeste aux peuples de la Prusse que le fut Hélène aux Troyens.

Les gendarmes de la Garde ont traversé Berlin pour se rendre prisonniers à Spandau. Le peuple, qui les avait vus si arrogants il y a peu de semaines, les a vus dans toute leur humiliation.

L'Empereur a fait aujourd'hui une grande parade qui a duré depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il a vu en détail toute sa Garde à pied et à cheval, et les beaux régiments de carabiniers et de cuirassiers de la division Nansouty; il a fait différentes promotions, en se faisant rendre compte de tout dans le plus grand détail.

Le général Savary, avec deux régiments de cavalerie, a déjà atteint le corps du duc de Weimar, et sert de communication pour trans-

mettre les renseignements au grand-duc de Berg, au prince de Ponte-Corvo et au maréchal Soult.

On a pris possession des États du duc de Brunswick. On croit que ce duc s'est réfugié en Angleterre. Toutes ses troupes ont été désarmées. Si ce prince a mérité, à juste titre, l'animadversion du peuple français, il a aussi encouru celle du peuple et de l'armée prussienne : du peuple, qui lui reproche d'être l'un des auteurs de la guerre; de l'armée, qui se plaint de ses manœuvres et de sa conduite militaire. Les faux calculs des jeunes gendarmes sont pardonnables; mais la conduite de ce vieux prince, âgé de soixante et douze ans, est un excès de délire et dont la catastrophe ne saurait exciter des regrets. Qu'aura donc de respectable la vieillesse si, aux défauts de son âge, elle joint la fanfaronnade et l'inconsidération de la jeunesse?

Moniteur du 8 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11121. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Berlin, 31 octobre 1806, 8 heures du matin.

Mon Frère, je vous fais mon compliment sur la prise de Stettin; si votre cavalerie légère prend ainsi des villes fortes, il faudra que je licencie le génie et que je fasse fondre mes grosses pièces. Mais il n'y a encore rien de fait; vous avez encore 25,000 hommes à prendre. L'adjudant commandant Gérard, qui est parti hier d'ici, a dû vous instruire de l'état des choses. Vous avez le général Blücher à prendre et le duc de Weimar, ce qui fait plus de 25,000 hommes. Blücher doit être pris. Le duc de Weimar est poursuivi de près par le maréchal Bernadotte; le maréchal Soult le suit de très-loin. Descendez l'Oder; faites-le poursuivre l'épée dans les reins et jusqu'à Stralsund, s'il va là. Point de repos que ces deux colonnes n'aient mis bas les armes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11122. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A FRANCFORT-SUR-L'ODER.

Berlin, 31 octobre 1806, 8 heures du matin.

Mon Cousin, une nouvelle colonne de 6,000 hommes a mis bas les armes devant le 13e de chasseurs que commande le général Milhaud. Stettin est pris; on y a trouvé 160 canons en batterie, 6,000 hommes de garnison de belles troupes, beaucoup de généraux. Tout cela a été pris par le général Lasalle et ses deux régiments de

hussards. Des magasins de toute espèce existent dans cette place. Après cela, la prise de Küstrin devient plus raisonnable. Nous tenons encore 22,000 hommes, le duc de Weimar avec 14,000 et Blücher avec 7 à 8,000. Ils sont tellement cernés par les maréchaux Lannes et Bernadotte et par le grand-duc de Berg, qu'il est très-probable qu'ils sont pris à l'heure qu'il est. J'ai fait vérifier à Stettin qu'il n'a pas passé un seul homme de l'armée prussienne par cette ville. Je suis très-curieux de savoir ce qui a passé à Küstrin. Par là on saura positivement le nombre de troupes qui restent au roi de Prusse.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11123. — AU MARÉCHAL SOULT.

Berlin, 31 octobre 1806, 10 heures du matin.

Mon Cousin, Stettin a été pris avant-hier; 6,000 hommes de garnison, 160 pièces de canon sur les remparts, des magasins immenses, plusieurs généraux, tout cela s'est rendu à la cavalerie légère du général Lasalle. Celle du général Milhaud a fait mettre bas les armes à 6,000 hommes près de Pasewalk; c'était tout ce qui restait du corps du prince de Hohenlohe.

J'ai vu avec plaisir que vous vous étiez mis à la poursuite du duc de Weimar; poursuivez-le jusque dans la Baltique.

Le maréchal Davout a passé l'Oder à Francfort. Le roi de Prusse s'est retiré derrière la Vistule. Pas un homme de tout ce qui restait de la bataille du 14 n'a passé l'Oder.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11124. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 31 octobre 1806.

Envoyez sur-le-champ un piquet de cavalerie pour arrêter le prince de Hohenlohe. Je ne veux pas qu'il aille en Silésie. L'aide de camp du grand-duc de Berg vous dira où on peut le trouver.

Donnez l'ordre au maréchal Davout qu'aucun officier prussien ne puisse passer pour se rendre en Silésie. Mon intention est qu'aucun officier prussien fait prisonnier ne passe l'Oder.

Le 64e, le 44e et le 105e seront casernés, dans la journée, dans les casernes de Berlin.

Le 16ᵉ régiment d'infanterie légère sera réparti dans les villages qui sont sur la route de Küstrin et de Stettin.

Aucune troupe ne bivouaquera autour de Berlin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11125. — A MADAME DE HATZFELD.

Berlin, 31 octobre 1806.

J'ai lu avec plaisir votre lettre. Je me souviens aussi avec plaisir du moment où j'ai pu finir toutes vos peines. Dans toutes les circonstances qui pourront se présenter où je pourrai vous être utile, vous pouvez accourir à moi, et vous me trouverez aise de vous être agréable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11126. — A M. THIARD.

Berlin, 31 octobre 1806.

Donnez ordre au cardinal Arezzo, nonce du Pape, qui est à Dresde, de se rendre à Berlin, où je veux le voir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11127. — ORDRES.

Berlin, 31 octobre 1806[1].

Il faut tenir un conseil d'administration composé de M. Villemanzy, de M. Estève, de M. la Bouillerie ; y appeler, s'il est nécessaire, les hommes du roi de Prusse qui connaissent le pays, pour me proposer les impositions à frapper sur la rive gauche de l'Elbe.

Les États du duc de Brunswick, ceux du duc de Weimar, doivent y être compris ; la Saxe doit y être comprise aussi.

On fera également un autre projet pour l'organisation de la monarchie prussienne en deçà de l'Oder, de manière à me faire rentrer de l'argent le plus tôt possible.

On présentera également un projet d'ordre du jour pour distribuer les capotes fournies à Leipzig et à Berlin, en prenant pour principe que les municipalités n'achètent rien ; j'aime mieux leur argent.

Demain à midi M. Daru me portera le résultat de ce travail.

On présentera aussi un projet de décret pour l'organisation de la

[1] Date présumée.

ville de Berlin, garde nationale et municipalité, ainsi que pour le reste du pays, en mettant un commandant militaire et un administrateur.

M. Daru présentera aussi demain un coup d'œil sur la situation des magasins de Wittenberg, Spaudau et Berlin, et de la compagnie de Breidt; une situation des hôpitaux telle qu'on l'a; une situation de la caisse de l'armée, ce qu'il y a, et ce qu'il y a en route.

Mais, pour ne pas confondre ce qui est relatif à l'administration de l'armée, M. Daru m'en rendra compte à six heures.

S'il est des choses qu'il ne sache pas clair, il fera venir les chefs de service.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11128. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Berlin, 31 octobre 1806.

Mon Cousin, j'espère qu'avant le 5 novembre vous serez maître de Cassel, que votre mission sera finie pour cette époque, et que la première division du roi de Hollande sera à peine arrivée à Cassel que vous la renverrez au roi de Hollande, qui en a besoin, devant se porter en Hanovre. Mon intention est qu'au plus tard le 10 vous vous mettiez en marche, en laissant, comme je l'ai ordonné, le général Lagrange pour gouverneur de Cassel, et que vous dirigiez votre corps d'armée sur le Hanovre, hormis ce que vous jugerez nécessaire de laisser pour maintenir la tranquillité dans le pays. Quelques détachements de cavalerie et un régiment d'infanterie doivent être suffisants. Votre arrivée en Hanovre pour renforcer le roi de Hollande est très-urgente; vous êtes destiné à remplir là une mission de la plus grande importance.

NAPOLÉON.

Stettin vient de se rendre; 6,000 hommes ont été pris dans la ville, 160 pièces de canon sur les remparts. Une colonne de 7,000 hommes a mis bas les armes le 29.

Faites passer cette lettre[1] au prince Primat.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

[1] Voir pièce no 11117.

11129. — AU ROI DE HOLLANDE.

Berlin, 31 octobre 1806.

Par votre lettre je vois que vous serez le 29 à Paderborn. Ainsi au 1er novembre vous aurez été à Gœttingen. Le maréchal Mortier vous aura demandé une division de votre armée pour l'aider à prendre possession de Cassel; mais j'espère que cette division aura à peine eu le temps d'arriver jusqu'à Cassel, puisque, une fois le prince éloigné et les premières milices désarmées, tout sera fini. Je suppose donc que, le 5 novembre, votre division sera de retour. Comme la mission contre Hesse-Cassel est peu délicate, j'imagine que vous ne vous en serez pas chargé en personne. Partez le plus tôt possible pour le Hanovre et pour prendre possession de l'électorat. Je vous ai dit de prendre le 22e de ligne afin d'avoir trois bons régiments français. Le maréchal Mortier viendra vous joindre en Hanovre aussitôt que je connaîtrai l'état des choses. Le maréchal Mortier a 10,000 hommes, et vous 12,000; vous aurez ainsi 22,000 hommes; ce sera beaucoup plus qu'il ne vous faut pour l'armée de Hanovre. D'ailleurs, je ne vous laisserai jamais seul. Hameln et Nienburg ne tarderont pas à se rendre quand ils sauront les désastres de leur patrie. Mettez devant un petit corps d'observation, sans les bloquer, pour les empêcher de faire des courses dans le pays. Rendez-vous maître de tout l'électorat. Correspondez souvent avec moi et envoyez-moi des états de situation. Si vous avez des hommes à pied en Hollande, faites-les venir en Hanovre, où vous les monterez par des réquisitions.

Du moment que vous serez en Hanovre, mettez-vous en correspondance avec le maréchal Ney, qui bloque Magdeburg, et avec le général que j'ai nommé gouverneur de Brunswick; ils ne se trouvent qu'à deux petites journées de Hanovre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11130. — A M. CAMBACÉRÈS.

Berlin, 31 octobre 1806.

Mon Cousin, je viens d'ordonner que le général Canclaux serait chargé d'organiser et commanderait 3,000 gardes nationales des départements de la Somme et de la Seine-Inférieure. Le général Rampon en commande 6,000 à Saint-Omer. Cela fera 9,000, qui pourront se porter soit sur Boulogne, soit sur Cherbourg, selon les événements. J'ai ordonné que le général Lamartillière en organise rait 3,000 à Bordeaux. Pressez pour que tout cela se fasse promp-

tement, afin que mes côtes ne soient pas sans défense, tant pour le moment que pour le printemps prochain; car il est possible que mon armée ne soit pas rentrée pour cette époque, quoique de ma personne j'espère être de retour. Prenez des renseignements et faites-moi connaître jusqu'à quel point je puis compter sur les 3,000 hommes du général Canclaux, et si, en organisant trois autres mille gardes nationales dans les départements du Calvados et de la Manche, je pourrais retirer le 5e d'infanterie légère, qui est là. Dans toute probabilité, si les Anglais envoient du monde, ce sera en Hanovre pour soutenir la Suède, comme ils en envoient en Sicile pour soutenir le roi de Naples.

Vous verrez, par le vingt-quatrième bulletin, la situation de mes affaires ici. Tout va aussi bien qu'il est possible de se l'imaginer. La Prusse est abattue et ne compte plus pour rien. Mes pertes sont légères. On ne saurait se trouver dans une meilleure position.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11131. — AU GÉNÉRAL CANCLAUX.

Berlin, 31 octobre 1806.

Je vous ai nommé pour organiser et commander 3,000 hommes de gardes nationales de la Somme et de la Seine-Inférieure. Je désire que vous voyiez en cela une marque de ma confiance dans vos talents et votre attachement à ma personne. Rendez-vous à Amiens et dirigez les gardes nationales sur le Havre, Dieppe et Saint-Valery. Donnez tous vos soins à l'instruction de cette réserve, afin que, si au printemps les Anglais inquiètent mes côtes, vous puissiez vous porter sur Cherbourg, Boulogne et partout où il serait besoin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11132. — AU PRINCE EUGÈNE.

Berlin, 31 octobre 1806.

Mon Fils, l'armée du roi de Prusse n'existe plus. Tout ce qui était à Iena, 160,000 hommes, ont été tués, blessés ou pris; pas un homme n'a passé l'Oder. Je suis maître de leurs places fortes, de Spandau, de Stettin. Mes troupes sont sur les confins de la Pologne. Le roi de Prusse a passé la Vistule; il ne lui reste pas 10,000 hommes. Je suis assez content des habitants de Berlin.

J'envoie les différents décrets dont vous avez besoin.

Les quatre régiments de cuirassiers doivent être partis; faites-moi connaître quand ils seront sur le Danube.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11133. — AU PRINCE EUGÈNE.

Berlin, 31 octobre 1806.

Mon Fils, faites confisquer tous les bâtiments prussiens qui se trouvent dans mes ports d'Italie, et autorisez les corsaires à les poursuivre.

Faites faire par une circulaire des prières publiques dans mon royaume d'Italie pour remercier Dieu de l'heureux succès de mes armes.

Mettez dans Milan une grande pompe à la cérémonie du *Te Deum* qui sera chanté à cette occasion.

Les deux premiers régiments italiens font partie du corps du maréchal Mortier et sont du côté de Cassel. Le 3e régiment est en marche pour arriver.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11134. — DÉCISION.

Berlin, 31 octobre 1806.

Le ministre directeur de l'administration de la guerre rend compte à l'Empereur du départ pour Mayence des brigades des équipages de la compagnie Breidt organisées à Bruxelles et à Paris.

M. Daru donnera les ordres les plus précis pour que ces quatre brigades se chargent, à Mayence, de souliers, habits et autres effets que les corps voudront envoyer à l'armée, et pour qu'elles se dirigent sur Erfurt, de là sur Wittenberg et de là sur Spandau, et qu'elles marchent réunies sous escorte que fournira le maréchal Kellermann. Vous défendrez expressément que le roi de Hollande et le maréchal Mortier en prennent en chemin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11135. — 24e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 31 octobre 1806.

Stettin est en notre pouvoir. Pendant que la gauche du grand-duc de Berg, commandée par le général Milhaud, faisait mettre bas les armes à une colonne de 6,000 hommes à Pasewalk, la droite, commandée par le général Lasalle, sommait la ville de Stettin et lui imposait la capitulation ci-jointe. Stettin est une place en bon état, bien armée et bien palissadée. 160 pièces de canon, des magasins considérables, une garnison de 6,000 hommes de belles troupes, prisonnière, beaucoup de généraux; tel est le résultat de la capitulation de Stettin, qui ne peut s'expliquer que par l'extrême découragement qu'a produit sur l'Oder et dans tous les pays de la rive droite la disparition de la grande armée prussienne.

De toute cette belle armée de 180,000 hommes, rien n'a passé l'Oder. Tout a été pris, tué, ou erre encore entre l'Elbe et l'Oder, et sera pris avant quatre jours. Le nombre des prisonniers montera à près de 100,000 hommes. Il est inutile de faire sentir l'importance de la prise de la ville de Stettin, une des places les plus commerçantes de la Prusse, et qui assure à l'armée un bon pont sur l'Oder et une bonne ligne d'opérations.

Du moment que les colonnes du duc de Weimar et du général Blücher, qui sont débordées par la droite et la gauche et poursuivies par la queue, seront rendues, l'armée prendra quelques jours de repos.

On n'entend point encore parler des Russes. Nous désirons fort qu'il en vienne une centaine de milliers. Mais le bruit de leur marche est une vraie fanfaronnade. Ils n'oseront pas venir à notre rencontre. La journée d'Austerlitz se représente à leurs yeux. Ce qui indigne les gens sensés, c'est d'entendre l'empereur Alexandre et son Sénat Dirigeant dire que ce sont les alliés qui ont été battus. Toute l'Europe sait bien qu'il n'y a pas de famille en Russie qui ne porte le deuil; ce n'est pas la perte des alliés qu'elles pleurent. 195 pièces de bataille russes qui ont été prises, et qui sont à Strasbourg, ne sont pas les canons des alliés. Les 50 drapeaux russes qui sont suspendus à Notre-Dame de Paris ne sont pas les drapeaux des alliés. Les bandes de Russes qui sont morts dans nos hôpitaux ou sont prisonniers dans nos villes ne sont pas les soldats des alliés. L'empereur Alexandre, qui commandait à Austerlitz et à Wischau avec un si grand corps d'armée, et qui faisait tant de tapage, ne commandait pas les alliés. Le prince qui a capitulé et s'est soumis à évacuer l'Allemagne par

journées d'étapes n'était pas sans doute un prince allié. On ne peut que hausser les épaules à de pareilles forfanteries. Voilà le résultat de la faiblesse des princes et de la vénalité des ministres. Il était bien plus simple pour l'empereur Alexandre de ratifier le traité de paix qu'avait conclu son plénipotentiaire, et de donner le repos au continent. Plus la guerre durera, plus la chimère de la Russie s'effacera, et elle finira par être anéantie. Autant la sage politique de Catherine était parvenue à faire de sa puissance un immense épouvantail, autant l'extravagance et la folie des ministres actuels la rendront ridicule en Europe.

Le roi de Hollande, avec l'avant-garde de l'armée du Nord, est arrivé le 21 à Gœttingen. Le maréchal Mortier, avec les deux divisions du 8e corps de la Grande Armée commandées par les généraux Lagrange et Dupas, est arrivé le 26 à Fulde.

Le roi de Hollande a trouvé à Münster, dans le comté de la Marck et autres États prussiens, des magasins et de l'artillerie.

On a ôté à Fulde et à Brunswick les armes du prince d'Orange et celles du duc. Ces deux princes ne régneront plus. Ce sont les principaux auteurs de cette nouvelle coalition.

Les Anglais n'ont pas voulu faire la paix; ils la feront; mais la France aura plus d'États et de côtes dans son système fédératif.

Voici le rapport que le prince de Hohenlohe a adressé au roi de Prusse après la capitulation de son corps d'armée, et qui a été intercepté [1].

Moniteur du 8 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11136. — AU MARÉCHAL LANNES.

Berlin, 1er novembre 1806, 8 heures du matin.

Mon Cousin, croyez-vous donc que je ne voie pas que votre corps d'armée a fait des marches forcées et que vous l'avez dirigé avec toute l'intelligence possible? Vous êtes de grands enfants. En temps et lieu, je donnerai des preuves, à vous et à votre corps d'armée, de toute la satisfaction que j'ai de votre conduite. J'attends avec impatience que vous preniez ce duc de Weimar. Le grand-duc de Berg m'a sans doute envoyé beaucoup de renseignements; mais je n'ai reçu qu'une page de sa lettre, l'autre page est restée sur son bureau. J'ai envoyé à Stettin le général Bertrand pour voir la situation de la

[1] Voir ce rapport au *Moniteur*, à la suite du bulletin.

place, le général Chasseloup, un général d'artillerie et un commissaire des guerres.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11137. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Berlin, 1er novembre 1806.

Vous m'écrivez une lettre du 31 octobre à huit heures du matin. Il paraît que la lettre était longue, puisqu'elle est composée de deux feuilles; mais vous ne m'avez envoyé que la dernière feuille et vous avez oublié la première.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11138. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Berlin, 2 novembre 1806, 5 heures du matin.

Mon Cousin, il paraît que l'Oder est environné de marais; faites-en faire la reconnaissance, depuis Krossen jusqu'à Küstrin, par un officier du génie. Faites aussi faire la reconnaissance de la Warta et de la Marche depuis Küstrin jusqu'à Landsberg. De quelle nature sont ces marais? Y a-t-il des chaussées? Comment communique-t-on de Sonnenburg à Küstrin?

J'ai donné ordre au corps des Bavarois et des Wurtembergeois, formant 18,000 hommes, de se porter à Krossen, ce qui formera votre droite. Tenez votre corps d'armée, reposé le plus possible, à Francfort et environs. Procurez-vous là quelques paires de souliers et des capotes. Opérez avec quelques détachements sur Küstrin. Envoyez des piquets de cavalerie sur Landsberg et Posen. Faites préparer à Francfort 120,000 rations de pain biscuité, afin qu'en partant vous puissiez remplir vos caissons pour quatre jours, indépendamment de quatre jours de pain que vous ferez distribuer à vos troupes. Je pense que, si vous n'avez aucun ennemi à portée, il faut tenir cantonnées vos troupes.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11139. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Berlin, 2 novembre 1806.

Mon Cousin, je vous félicite de la prise de Küstrin. J'attends avec impatience l'état des magasins que vous y avez trouvés. Sur un plan que j'ai, je vois qu'il y a un petit fortin sur la rive gauche de l'Oder, formant tête de pont. Faites-le rétablir; ayez là une bonne tête de pont, qui nous rende maîtres de l'Oder et de la Warta. Faites-moi connaître ce qu'il y a de fours et ce qu'on peut faire de pain. Voilà un bon appui pour l'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11140. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 2 novembre 1806.

Mon Cousin, faites donner 1,200 paires de souliers au 28e régiment d'infanterie légère. Faites donner 3,000 chapeaux au corps du maréchal Davout, 1,000 au corps du maréchal Lannes, 1,000 à celui du maréchal Soult, 1,000 à celui du prince de Ponte-Corvo.

Prévenez, par l'ordre de l'armée, qu'il y a dans l'arsenal de Berlin une grande quantité de caisses de tambours, et que les corps qui en auront besoin peuvent en demander.

Chargez le maréchal Bessières de visiter les 5,000 bois de selles qui sont ici en magasin, pour savoir s'ils sont bons, et faites-moi connaître ce qu'il faudrait pour compléter les selles. Donnez au corps du maréchal Lannes 6,000 paires de souliers à prendre à Stettin, et au corps du maréchal Davout 6,000 à prendre à Francfort.

Prévenez l'armée qu'il y a à Berlin 80,000 gibernes que les corps peuvent demander, s'ils en ont besoin.

Faites distribuer les 2,103 culottes de peau qui sont à Berlin aux dragons, à mesure qu'ils sont montés. Faites-leur donner aussi, s'ils en ont besoin, des sabres et des baudriers. Prévenez les corps de chasseurs, dragons et hussards, qu'il y a beaucoup de baudriers à Berlin.

Donnez ordre que les 5,000 paires de bas de laine soient données en gratification aux blessés, à mesure qu'ils sortent de l'hôpital et qu'ils rejoignent leurs corps.

Faites connaître aux régiments de cavalerie qu'il y a une grande quantité d'objets de harnachement à Berlin, et qu'ils en forment la demande quand ils en auront besoin.

Il y a également des marmites et des petits bidons. Faites donner 800 marmites, 800 gamelles, 800 bidons, 800 haches au corps du maréchal Davout, qui les a demandés.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11141. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 2 novembre 1806.

Mon Cousin, envoyez l'ordre au général Sanson de faire une reconnaissance de l'Oder, depuis Francfort jusqu'à la mer Baltique, à trois lieues sur l'une et l'autre rive. Il fera connaître le nombre de villages, leur population, la nature du terrain, et, s'il y a des marais, les débouchés et les digues par où on peut les passer; enfin les monticules et les accidents de terrain qui seraient favorables à une armée. Le général Sanson chargera quatre ingénieurs géographes de cette reconnaissance, et leur donnera le même programme. Cette reconnaissance sera faite dans le but qu'on voulût défendre le passage de l'Oder en s'appuyant à Küstrin et Stettin.

NAPOLÉON.

Il est nécessaire que cette reconnaissance me soit remise avant huit jours.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11142. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Berlin, 2 novembre 1806[1].

Il y aura un officier supérieur, qui se tiendra à Burg, qui sera chargé du commandement du duché de Magdeburg. Il y aura un sous-inspecteur aux revues, faisant fonctions de préfet et d'intendant des finances, et un receveur chargé des recettes.

La Vieille-Marche sera organisée de la même manière; chef-lieu, Stendal;

La moyenne Marche, Berlin;

La Marche de l'Ucker, Prenzlow;

La Priegnitz, Perleberg;

La Marche citérieure, Landsberg;

La Marche ultérieure, Friedeberg;

La Marche incorporée, Krossen;

[1] Date présumée.

La Poméranie citérieure, Stettin;

La Poméranie ultérieure, Halle.

Ainsi donc, pour l'endroit de la Prusse qui est occupé, dix départements; il faut dix inspecteurs aux revues ou auditeurs, dix préposés du receveur, et dix adjudants commandants, chefs de bataillon ou capitaines.

DE LA POLICE.

Chaque commandant correspondra avec le gouverneur général à Berlin. Il sera autorisé à armer quatre brigades de gendarmerie, composées d'hommes du pays, de six hommes chacune, pour se porter dans la campagne.

Chaque commandant aura une escouade de dragons ou de cavalerie, de six ou huit Français au moins.

DE L'ADMINISTRATION.

L'intendant sera chargé de toute la partie des finances; il fera mettre la main sur tous les magasins appartenant au Roi, caisses et domaines, veillera à la perception des revenus.

L'intendant correspondra avec M. Estève directement, avec l'intendant général pour ce qui concerne l'armée, et avec le directeur général des contributions.

La justice continuera à être rendue par les tribunaux du pays. Il sera établi des commissions militaires à Berlin, Stettin, Halle, pour les traîneurs commettant des désordres.

Les intendants feront aussi les fonctions de commissaires des guerres attachés au territoire, et pourvoiront aux étapes, passages de troupes, etc.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Dans les grandes villes, telles que Berlin, Stettin, Francfort-sur-l'Oder, Brandenburg et Halle, ayant plus de 3,000 habitants, il sera formé une garde nationale, qui sera de 1,200 hommes pour Berlin, 40 hommes pour Stettin, 60 hommes pour Halle, etc. Ils seront nommés par le commandant français, qui leur fera remettre des armes, et ils seront à sa disposition pour la police de la ville.

Toutes les villes correspondront avec l'administration générale par le canal de l'intendant, hormis celles de Berlin, Stettin et Francfort, qui auront une organisation particulière et correspondront directement.

Auprès de chaque intendant il sera nommé un conseil de cinq notables, choisis parmi les plus capables; M. d'Angern pourra leur écrire à cet effet.

M. Daru présentera ce décret, demain, bien rédigé, tel que l'organisation de Berlin s'y trouve, compris même le décret qui regarde les fonctions de MM. Estève, Villemanzy et autres.

Il y mettra le nom de tous les inspecteurs aux revues, et il demandera au ministre de la guerre qu'il y mette les noms de tous les commandants qu'il enverra dans les divers lieux.

S'informer pourquoi la poste ne marche pas, et m'en faire un rapport ce soir.

S'informer de ce qu'il faut faire pour le commerce, soit des approvisionnements, soit général.

Faire nommer également par M. d'Angern les habitants qui doivent former le conseil.

Ordonner la continuation des impositions.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11143. — AU GRAND-DUC DE BERG, A DEMMIN.

Berlin, 2 novembre 1806.

Le roi de Suède est ennemi. Si vous rencontrez des troupes suédoises, il faut les désarmer et lour faire tout le mal qu'on pourra.

Je vous autorise à faire prendre tous les étalons du Mecklenburg et à les faire conduire à Spandau, en les faisant escorter par des piquets de cavalerie. Faites saisir également toutes les caisses du Mecklenburg; tous ces princes sont nos enuemis.

J'espère qu'enfin à l'heure qu'il est vous vous serez rendu maître du duc de Weimar, et qu'aiusi seront terminées entièrement les destinées de cette armée.

Küstrin s'est rendu hier. Nous y avons trouvé 80 pièces de canon et des magasins de subsistances considérables; nous y avons fait 4,000 prisonniers.

Ainsi le maréchal Davout et le prince Jérôme, avec l'armée auxiliaire, qui est de 30,000 hommes environ, sont sur les confins de la Pologne.

J'ai passé en grand détail la revue de la division du général Nansouty. Il est encore à Berlin, où son monde se repose et se met en bon état.

J'attendrai, pour vous prescrire de nouveaux mouvements, que je sache où se trouveront les différents corps d'armée des maréchaux Soult, Bernadotte et Lannes, au moment où le duc de Weimar et le reste de sa colonne seront pris. Aussitôt que ces opérations seront

finies, il sera convenable que le maréchal Lannes revienne sur Stettin pour y réunir tout son corps d'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11144. — 25e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 2 novembre 1806.

Le général de division Beaumont a présenté aujourd'hui à l'Empereur 50 nouveaux drapeaux et étendards pris sur l'ennemi. Il a traversé toute la ville avec les dragons qu'il commande et qui portaient ces trophées. Le nombre des drapeaux, dont la prise a été la suite de la bataille d'Iena, s'élève en ce moment à 200.

Le maréchal Davout a fait cerner et sommer Küstrin, et cette place s'est rendue. On y a fait 4,000 hommes prisonniers de guerre. Les officiers retournent chez eux sur parole, et les soldats sont conduits en France. 90 pièces de canon ont été trouvées sur les remparts. La place, en très-bon état, est située au milieu des marais; elle renferme des magasins considérables. C'est une des conquêtes les plus importantes de l'armée; elle a achevé de nous rendre maîtres de toutes les places sur l'Oder.

Le maréchal Ney va attaquer en règle Magdeburg, et il est probable que cette forteresse fera peu de résistance.

Le duc de Berg avait son quartier général, le 31, à Friedland. Ses dispositions faites, il a ordonné l'attaque de la colonne du général prussien Bila, que le général Beker a chargée, sur la plaine en avant de la petite ville d'Anklam, avec la brigade de dragons du général Boussart. Tout a été enfoncé, cavalerie et infanterie, et le général Beker est entré dans la ville avec les ennemis, qu'il a forcés de capituler. Le résultat de cette capitulation a été 4,000 prisonniers de guerre. Les officiers sont renvoyés sur parole, et les soldats sont conduits en France. Parmi ces prisonniers se trouve le régiment des hussards de la Garde du Roi, qui, après la guerre de Sept Ans, avaient reçu de l'impératrice Catherine, en témoignage de leur bonne conduite, des pelisses de peau de tigre.

La caisse du corps du général Bila et une partie des bagages avaient passé la Peene et se trouvaient dans la Poméranie suédoise; le grand-duc de Berg les a fait réclamer.

Le 1er novembre, au soir, le grand-duc avait son quartier général à Demmin.

Le général Blücher et le duc de Weimar, voyant le chemin de Stettin fermé, se portaient sur leur gauche, comme pour retourner

sur l'Elbe; mais le maréchal Soult avait prévu ce mouvement, et il y a peu de doute que ces deux corps ne tombent bientôt entre nos mains.

Le maréchal Lannes a réuni son corps d'armée à Stettin, où l'on trouve encore chaque jour des magasins et des pièces de canon.

Nos coureurs sont déjà entrés en Pologne.

Le prince Jérôme avec les Bavarois et les Wurtembergeois, formant un corps d'armée, se porte en Silésie.

Sa Majesté a nommé le général Clarke gouverneur général de Berlin et de la Prusse, et a déjà arrêté toutes les bases de l'organisation intérieure du pays.

Le roi de Hollande marche sur Hanovre, et le maréchal Mortier sur Cassel.

Moniteur du 8 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11145. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Berlin, 2 novembre 1806.

Monsieur mon Frère, je reçois la lettre de Votre Majesté, du 27 octobre. Elle aura appris par ses officiers, qui sont près de moi, les événements subséquents qui se passent ici. Il me suffit de lui dire, en un mot, que pas un homme n'a passé l'Oder; que j'ai dans ce moment plus de 100,000 prisonniers; que Stettin et Küstrin se sont rendus quoique parfaitement approvisionnés et armés, et munis d'une bonne garnison; qu'il ne reste plus au roi de Prusse 10,000 hommes avec lui, avec lesquelles il a repassé la Vistule; que le prince Jérôme, avec un corps de 30,000 hommes, parmi lesquels se trouvent 10,000 hommes des troupes de Votre Majesté, va entrer en Silésie. Le prince de Hohenlohe est retenu à Spandau. J'ai été visiter effectivement le tombeau du grand Frédéric.

Présentez, je vous prie, mes hommages à la Reine et à la princesse Catherine.

Napoléon.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11146. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Berlin, 2 novembre 1806.

Mon Cousin, j'ai lu avec intérêt votre état de situation. Je vois que vous avez dans votre réserve 1,500 chevaux de cavalerie, dra-

gons et hussards. Faites-les partir de Strasbourg et Mayence par gros détachements de 600 hommes, avant le 10 novembre. J'ai demandé que vous fassiez partir, au 4 novembre, 150 hommes de chacun des régiments que vous avez, ce qui, à raison de trente-trois régiments, fera 4 ou 5,000 hommes. Mon intention est que vous fassiez partir un second détachement de même force le 15 novembre. Il suffit que les conscrits soient habillés et armés et aient des capotes. S'ils ne sont pas parfaitement instruits, ils le deviendront, parce que je les laisserai à Wittenberg, Spandau, etc., pour former la garnison de ces places fortes. Il y a besoin ici de troupes, et j'attache de l'importance à ce que ces 10 ou 12,000 hommes, infanterie et cavalerie, me joignent sur la Vistule, c'est-à-dire à plus de dix marches au delà de Berlin, avant le 15 ou le 20 décembre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Valmy.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11147. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 2 novembre 1806.

Comme il serait possible que le maréchal Soult ne reçût pas l'ordre de venir à Dessau, envoyez un aide de camp pour faire exécuter le même ordre que j'avais donné à ce maréchal relativement aux 450 chevaux saxons. Laissez-le maître de les laisser venir à Potsdam, s'il y a des hommes pour les monter, et si, comme on me l'assure, des 4 ou 5,000 chevaux qui doivent arriver à Spandau, il n'y en a que 500.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11148. — A M. DE THIARD, GOUVERNEUR DE DRESDE.

Berlin, 2 novembre 1806.

Je reçois votre lettre. Les renseignements que vous me donnez d'un marchand de Manheim ne sont pas assez clairs; il fallait l'interroger en règle, savoir le jour où il est parti et avoir plus de détails. Il est convenable d'envoyer, en toute diligence, des espions et des agents affidés pour savoir ce qui se passe à Prague et sur toute l'extrême frontière.

Faites-moi connaître la situation des fortifications de Dresde, s'il y a beaucoup à faire pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Par

le retour de mon courrier, envoyez-m'en un plan avec des observations sur chaque front.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11149. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 2 novembre 1806.

Monsieur Dejean, j'apprends qu'il y a de l'embarras à Paris pour ma Garde, qu'on ne la paye pas, et que mon régiment de fusiliers n'est pas habillé. Levez ces obstacles promptement, car je vais appeler cette Garde sous peu de jours.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11150. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A FRANCFORT-SUR-L'ODER.

Berlin, 3 novembre 1806, 5 heures du matin.

Mon Cousin, ne consommez pas les vivres de siége de Küstrin; ces approvisionnements sont très-difficiles à faire, et Küstrin est une place de première ligne; portez, au contraire, tous vos soins à les conserver; continuez à tirer vos subsistances de Francfort et de Landsberg. Je donne ordre que tout ce qui appartient à votre corps d'armée, qui serait aux dépôts d'Erfurt, Wittenberg, Spandau et autres dépôts en arrière, se rende à Küstrin.

Si vous le jugez convenable, vous pouvez envoyer une bonne division d'infanterie à Landsberg. La division Beaumont est arrivée aujourd'hui; je la laisserai reposer deux jours; immédiatement après, je vous l'enverrai. Le corps que commande le prince Jérôme sera réuni le 4 à Krossen, et appuiera ainsi votre droite; il se chargera de vous couvrir de tout ce qui pourrait déboucher de la Silésie. Il a plus de 3,000 hommes de cavalerie, Bavarois, Badois et Wurtembergeois.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11151. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 3 novembre 1806.

Donnez ordre au général Montbrun de partir dans la nuit pour Küstrin. Il se rendra près du prince Jérôme et suivra ses ordres. Faites connaître au prince Jérôme que c'est un excellent officier de

cavalerie légère, qu'il peut lui confier une des colonnes qui vont investir Glogau.

Donnez l'ordre suivant au prince Jérôme :

Qu'il envoie par un aide de camp l'ordre à la cavalerie de la seconde division, et à celle wurtembergeoise, de forcer de marche pour le venir rejoindre dans la journée du 6 à Krossen; qu'il en forme sans délai trois détachements, et confie le commandement du premier au général Lefebvre, du deuxième au général Montbrun, et du troisième à un Bavarois; chaque détachement sera de 800 hommes. Il dirigera l'un sur la rive gauche de l'Oder, l'autre sur la rive droite, et le troisième sur Posen. Les deux détachements de la rive gauche et de la rive droite se porteront à Glogau, pour investir la place et voir si elle est disposée à capituler comme Küstrin. Ils enverront des partis jusqu'à Breslau, pour intercepter des courriers et des convois qui pourront donner des nouvelles sur la situation des affaires.

Faites part de ces dispositions au maréchal Davout; recommandez-lui de ne pas disséminer sa cavalerie et de la porter toute sur la direction que va bientôt prendre son corps d'armée. Instruisez-le que le général Durosnel, qui est à Oderberg, a eu ordre de passer l'Oder et de pousser des partis sur la gauche; qu'en cas que le besoin de cette cavalerie devînt pressant il peut lui ordonner de venir le joindre.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11152. — AU PRINCE JÉROME.

Berlin, 3 novembre 1806.

Mon Frère, je vous envoie un de mes officiers d'ordonnance, officier du génie. Vous l'enverrez sur la rive droite de l'Oder reconnaître Glogau. L'état-major doit donner des ordres pour faire accélérer la marche de la colonne wurtembergeoise et de la seconde division bavaroise, pour qu'elles soient réunies le 6 à Krossen. Je vous envoie le général de brigade Montbrun, excellent officier de cavalerie légère, que j'ai fait venir de Naples. J'ai prescrit la formation de trois forts détachements de votre cavalerie; vous donnerez le commandement de l'un au général Lefebvre et le commandement du second au général Montbrun. Ces deux détachements sont destinés à se porter sur les deux rives de l'Oder. Le troisième, qui se portera sur Posen pour se lier avec les partis du maréchal Davout, sera commandé par un Bavarois. Vous garderez près de vous le reste de votre cava-

valerie, et vous l'enverriez à l'appui de celles de ces trois reconnaissances qui en auraient besoin.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11153. — A M. FOUCHÉ.

Berlin, 3 novembre 1806.

Faites venir Kosciuszko; dites-lui de partir en diligence pour venir me joindre, mais secrètement et sous un autre nom que le sien. Il s'adressera au général Dombrowski, ou directement au grand maréchal Duroc. Donnez-lui tout l'argent dont il aura besoin. Faites partir aussi tous les Polonais qu'il aurait avec lui. Je désire que tout cela se fasse le plus secrètement possible.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11154. — 26e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 3 novembre 1806.

On n'a pas encore reçu la nouvelle de la prise des colonnes du général Blücher et du duc de Weimar.

Voici la situation de ces deux divisions ennemies et celle de nos troupes. Le général Blücher, avec sa colonne, s'était dirigé sur Stettin. Ayant appris que nous étions déjà dans cette ville, et que nous avions gagné deux marches sur lui, il se reploya, de Gransee, où nous arrivions en même temps que lui, sur Neu-Strelitz, où il arriva le 30 octobre, ne s'arrêtant point là et se dirigeant sur Waren, où on le suppose arrivé le 31, avec le projet de chercher à se retirer du côté de Rostock pour s'y embarquer.

Le 31, six heures après son départ, le général Savary, avec une colonne de 600 chevaux, est arrivé à Strelitz, où il a fait prisonnier le frère de la reine de Prusse, qui est général au service du Roi.

Le 1er novembre, le grand-duc de Berg était à Demmin, filant pour arriver à Rostock et couper la mer au général Blücher.

Le maréchal prince de Ponte-Corvo avait débordé le général Blücher. Ce maréchal se trouvait le 31, avec son corps d'armée, à Neu-Brandenburg, et se mettait en marche sur Waren, ce qui a dû le mettre aux prises, dans la journée du 1er, avec le général Blücher.

La colonne commandée par le duc de Weimar était arrivée le 29 octobre à Neu-Strelitz; mais, instruit que la route de Stettin était coupée, et ayant rencontré les avant-postes français, il fit une

marche rétrograde le 29 sur Wittstock. Le 30, le maréchal Soult en avait connaissance par ses hussards, et se mettait en marche sur Wüstershausen. Il l'aura immanquablement rencontré le 31 ou le 1er. Ces deux colonnes ont donc été prises hier ou aujourd'hui au plus tard. Voici leur force. Le général Blücher a 30 pièces de canon, sept bataillons d'infanterie et 1,500 hommes de cavalerie; il est difficile d'évaluer la force de ce corps; ses équipages, ses caissons, ses munitions, ont été pris; il est dans la plus pitoyable situation. Le duc de Weimar a douze bataillons et trente-cinq escadrons en bon état, mais il n'a pas une pièce d'artillerie. Tels sont les faibles débris de toute l'armée prussienne. Il n'en restera rien. Ces deux colonnes prises, la puissance de la Prusse est anéantie, et elle n'a presque plus de soldats. En évaluant à 10,000 hommes ce qui s'est retiré avec le Roi sur la Vistule, ce serait exagérer.

M. Schulenburg s'est présenté à Strelitz pour demander un passeport pour Berlin. Il a dit au général Savary : « Il y a huit heures » que j'ai vu passer les débris de la monarchie prussienne; vous les » aurez aujourd'hui ou demain. Quelle destinée inconcevable et inat- » tendue! La foudre nous a frappés. » Il est vrai que, depuis que l'Empereur est entré en campagne, il n'a pas pris un moment de repos; toujours en marches forcées, devinant constamment les mouvements de l'ennemi. Les résultats en sont tels, qu'il n'y en a aucun exemple dans l'histoire. De plus de 150,000 hommes qui se sont présentés à la bataille d'Iena, pas un ne s'est échappé pour en porter la nouvelle au delà de l'Oder. Certes, jamais agression ne fut plus injuste, jamais guerre ne fut plus intempestive. Puisse cet exemple servir de leçon aux princes faibles que les intrigues, les cris et l'or de l'Angleterre excitent toujours à des entreprises insensées!

La division bavaroise, commandée par le général Wrede, est partie de Dresde le 31 octobre. Celle commandée par le général Deroy est partie le 1er novembre. La colonne wurtembergeoise est partie le 3. Toutes ces colonnes se rendent sur l'Oder. Elles forment le corps d'armée du prince Jérôme.

Le général Durosnel a été envoyé à Oderberg avec un parti de cavalerie, immédiatement après notre entrée à Berlin, pour intercepter tout ce qui se jetterait du canal dans l'Oder. Il a pris plus de 80 bateaux chargés de munitions de toute espèce, qu'il a envoyées à Spandau.

On a trouvé à Küstrin des magasins de vivres suffisants pour nourrir l'armée pendant deux mois.

Le général de brigade Macon, que l'Empereur avait nommé com-

mandant de Leipzig, est mort dans cette ville d'une fièvre putride. C'était un brave soldat et un parfait honnête homme. L'Empereur en faisait cas, et a été très-affligé de sa mort.

Moniteur du 11 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11155. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 3 novembre 1806.

Mon Cousin, donnez ordre aux détachements du 5e et du 9e régiment de dragons, qui viennent du camp de Meudon, de rejoindre ce soir leurs régiments, qui sont à Berlin. Donnez ordre au général Beaumont de se rendre demain, à onze heures du matin, avec les régiments qui composent sa division, sur la place du château, où il se placera dans l'ordre que désignera le maréchal Bessières. S'il a des détachements à Spandau, il les fera revenir. Il faut que tout le monde soit présent, que les colonels aient la situation de leurs régiments et des détachements qu'ils auront faits, afin que je connaisse parfaitement leur situation; et que l'on prépare les propositions pour toutes les places vacantes, afin qu'on puisse me les présenter si je les demande. Vous donnerez l'ordre que dans la nuit on paye un mois de solde à cette division. Il est nécessaire que cela soit fait dans la nuit, afin que les officiers et les soldats puissent acheter dans la ville ce dont ils ont besoin, ces régiments devant bientôt partir. Donnez l'ordre que tous les dépôts de cavalerie qui ont été à Würzburg, Forchheim, et, depuis, à Erfurt, Wittenberg et autres endroits, se rendent à Potsdam pour y être sous les ordres du général Bourcier. Donnez également l'ordre que tous les hommes qui viennent de France sans chevaux se réunissent là.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11156. — AU GÉNÉRAL BOURCIER.

Berlin, 3 novembre 1806.

Je désire connaître l'état de situation exact du grand dépôt de Potsdam en personnel, chevaux, selles et armes. Le général Oudinot m'a dit qu'il avait remis 1,800 chevaux aux dragons à pied. Vous avez dû en reprendre 4 ou 500 de Spandau. C'est le rebut de la cavalerie. Mais vous devez avoir des selles, et quelques jours de repos referont les chevaux. En Silésie, les corps les remplaceront

par de meilleurs. Le général Milhaud m'annonce qu'il en a amené 500 aujourd'hui. Je donne ordre que les 200 hommes du 4e régiment de dragons restent sous vos ordres. Il y a ici des magasins de bois de selles, d'étriers, d'éperons. Envoyez l'état de ce dont vous avez besoin au maréchal Bessières, que j'ai chargé de les visiter et qui vous en fera passer. J'ai chargé le général Corbineau de vous envoyer de Spandau des culottes de peau. Il y a ici 15 à 20,000 sabres. Je suis surpris qu'on ne trouve pas de bottes. Mais donnez l'ordre qu'on retire les bottes à tous les cavaliers prussiens et de leur donner en place une paire de souliers. Ils n'en ont plus besoin, et d'ailleurs la nécessité ne connaît pas ces petits ménagements. Je désire que les 1,000 hommes que vous avez viennent à Berlin dans trois ou quatre jours. Je les enverrai à leurs régiments, qui pourront mieux les équiper que je ne pourrais le faire à Potsdam. Envoyez-moi sans délai l'état que je vous demande.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11157. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Berlin, 3 novembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 30 octobre. Je vous ai fait connaître le désir que j'avais que vous me fissiez passer le plus d'hommes possible. Le 28e d'infanterie légère n'a que 1,600 hommes; envoyez-lui-en au plus tôt 400 autres. J'ai des places fortes où je les ferai exercer s'ils ne sont pas instruits, et dont ils formeront même la garnison.

Je vous ai donné ordre de faire partir la 1re compagnie du corps de gendarmerie d'ordonnance. Lorsque ce corps sera de 1,200 hommes et digne de vous, je vous appellerai volontiers pour le commander. Ne laissez point de troupes en arrière. J'occupe beaucoup de pays. Nos postes sont déjà sur les confins de la Pologne. J'ai donc besoin de troupes; mais il faut que les renforts m'arrivent de bonne heure, sinon ils arriveront trop tard. Les Russes sont bien loin; mais il est possible que nous les rencontrions et que nous soyons aux mains dans un mois; il n'y a pas de temps à perdre. Tout ce qui arriverait après la bataille ne servirait pas à grand'chose; partez de ce principe.

J'ai vu avec peine que vous aviez envoyé un régiment de cuirassiers pour escorter des prisonniers dans l'intérieur de la France. C'est aux gardes nationales à faire ce service.

Je suis ici dans un pays de cavalerie. Ainsi donc, quand il y aura

dans les dépôts de cavalerie 15 hommes en état de partir, envoyez-les-moi sur-le-champ.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Valmy.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11158. — AU GÉNÉRAL CORBINEAU, A SPANDAU.

Berlin, 3 novembre 1806.

Le 21e d'infanterie légère doit avoir été relevé à Spandau par des troupes de Hesse-Darmstadt. Faites-moi connaître ce qu'il y a à Spandau, ainsi que tous les détachements qui s'y trouvent, appartenant au corps d'armée du maréchal Lannes.

Il doit vous arriver 1,500 prisonniers, canonniers d'artillerie légère, qui viennent à cheval; ainsi leurs chevaux vous arriveront tous sellés. On me dit qu'il serait possible que ces hommes consentissent à prendre du service chez mon frère le roi de Naples. Faites-en la proposition aux sous-officiers, si toutefois vous pensez que cela puisse réussir.

Faites-moi connaître tous les détachements, de quelques corps qu'ils soient, qui se trouvent actuellement à Spandau.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11159. — AU GÉNÉRAL CORBINEAU.

Berlin, 3 novembre 1806.

Je reçois votre lettre. Faites compter les bateaux et faites l'inventaire exact de tout ce qui se trouve, afin d'éviter que rien ne soit dilapidé. Ayez soin de tout réunir dans de bons magasins. Vous finirez par trouver des bateaux chargés de bottes; vous en ferez fournir la quantité nécessaire aux dragons à pied qui sont à Potsdam. Envoyez-leur aussi les culottes de peau et ce qui peut être à leur usage. Donnez-moi le plus grand détail sur les fortifications. Faites-moi connaître en détail ce qui se trouve aux différents dépôts et ce qui forme la garnison de Spandau. Puisque vous pensez que la Garde ne pourra pas se remonter avec les chevaux de prise, par la raison qu'on les a changés, envoyez un des officiers de ma Garde qui sont à Spandau, à Dessau. Il doit y avoir là 450 chevaux des régiments saxons; il choisira les meilleurs pour ma Garde, et dirigera les autres sur Potsdam, pour les dragons. Faites-moi connaître si,

avec les chevaux de prise, se trouvaient des selles et des sabres, et dans quel état sont ces selles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11160. — AU MARÉCHAL LANNES, A STETTIN.

Berlin, 3 novembre 1806, 6 heures du soir.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 2 novembre. Vous verrez, dans l'ordre du jour, que je vous ai accordé 6,000 capotes à prendre à Stettin. Si 15,000 vous étaient nécessaires, faites-vous-les donner, ce serait autant de moins que vous auriez à prendre sur les derrières.

Mon intention est que vous réunissiez toute votre cavalerie légère au delà de l'Oder et qu'elle batte tout le pays jusqu'à la Vistule. Vous donnerez pour instructions aux commandants de défendre aux recrues d'aller rejoindre, conformément à l'appel que leur fait en ce moment le roi de Prusse, et de faire connaître partout que le premier village qui laissera partir ses recrues sera puni.

Faites-moi connaître tout ce qui se passe sur les trois routes de Dantzig, de Posen et de Graudenz.

Mon intention est de laisser reposer vos troupes les 3, 4, 5 et 6 de ce mois. Je recevrai d'ici à ce temps votre état de situation, qui me fera connaître ce que vous avez de présents sous les armes et en escorte de prisonniers.

D'ici là, faites réparer votre artillerie et vos caissons de vivres. Faites faire 150,000 rations de pain biscuité, afin que cela puisse vous suivre et que vous ne soyez pas exposé à manquer de pain.

Nous avons trouvé à Küstrin des magasins de farine capables de nourrir l'armée pendant plus de cent jours. Je vois que vous en avez trouvé d'aussi considérables à Stettin. Ils nous y sont bien nécessaires, puisque cette place va devenir un centre d'opérations.

Le maréchal Davout a jeté des partis de cavalerie sur Posen; donnez des ordres pour que les vôtres soient liés avec les siens.

On est en mouvement en Pologne : beaucoup de propositions me sont faites; ils commencent à se remuer.

Tâchez de vous organiser à Stettin six pièces de 6 de plus; il vous sera facile de vous procurer le matériel; quant au personnel, vous devez avoir le moyen de faire servir six pièces de plus.

Donnez l'ordre qu'on palissade et qu'on répare les fortifications autant que possible.

J'ai donné l'ordre que tous les détachements qui appartiennent à

votre corps d'armée, et qui se trouvent sur les derrières, se rendent à Stettin, où sera votre dépôt général.

J'imagine que vous n'avez pas oublié de faire effectuer le désarmement de tous les habitants. Il faut ordonner qu'il soit fait sous vingt-quatre heures et faire renfermer les armes dans la citadelle. Occupez-vous aussi de faire faire la recherche des magasins; il doit y en avoir beaucoup à Stettin. Il faut désormais communiquer par la route qui est sur la rive droite. Nous occupons les deux rives de l'Oder.

Je n'ai point encore de nouvelles de la prise de la colonne du duc de Weimar. Cela ne devrait pas tarder. Il paraît qu'il gagne du côté de Rostock et qu'il cherche à s'embarquer sur la Baltique ou à se jeter dans Stralsund.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11161. — A M. DARU.

Berlin, 3 novembre 1806, 6 heures du soir.

Monsieur l'Intendant général, on a trouvé des magasins considérables à Stettin. Donnez des ordres pour qu'on y fasse 100,000 rations de pain biscuité, et, s'il est possible, 200,000 rations de biscuit. Donnez le même ordre à Küstrin.

Faites évacuer sur France toutes les marmites de cuivre qui sont ici; elles ne peuvent servir en rien pour l'armée et seront très-utiles en France. Vous pourrez les faire déposer provisoirement dans le fort de Spandau.

Faites-moi connaître demain quelle contribution on pourrait mettre sur Stettin. Je désirerais qu'elle fût frappée promptement, afin qu'on pût payer un mois de solde au corps du maréchal Lannes, qui va se réunir sur cette place.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11162. — A M. MOLLIEN.

Berlin, 4 novembre 1806.

Monsieur Mollien, vous m'avez proposé de vous autoriser à prendre, dans le portefeuille des obligations de 1807, vingt-cinq millions à remplacer par les traites des coupes de bois, qui sont comprises dans les fonds de 1806 et qui ne sont pas encore rentrées

au trésor; vous avez de plus proposé de donner, pour garantie à l'exercice de 1807, les piastres qui viennent de l'Espagne. Mon intention est qu'aucune obligation de 1807 ne paraisse sur la place avant le mois de janvier. Mais j'autorise, vous et la caisse d'amortissement, à négocier les trente ou quarante millions que doit avoir cette caisse pour l'équivalent des fonds qu'elle vous a versés sur ceux appartenant à la Grande Armée, qui sont de l'exercice 1806. Vous les remplacerez par des obligations de 1807, en ayant soin d'y comprendre un intérêt d'un demi pour cent par mois.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11163. — A M. FOUCHÉ.

Berlin, 4 novembre 1806.

Je vous ai déjà fait connaître [1] que je blâmais qu'on voulût faire lire les bulletins au prône. Il peut y avoir des défaites; les curés seraient donc autorisés à les publier. Voilà comme on passe toujours la mesure. Si les préfets veulent donner de la publicité aux bulletins, qui les empêche de les faire afficher à la porte des mairies et même des églises? Mais je n'aime pas l'intervention des curés dans toutes ces affaires.

Suivez l'affaire de Lyon et de l'individu que le sous-officier Charpentier a arrêté comme voulant troubler la marche de la conscription.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11164. — DÉCISION.

Berlin, 4 novembre 1806.

Le ministre directeur de l'administration de la guerre prend les ordres de l'Empereur sur une demande de M. de Belingaut, gentilhomme de Bretagne, qui sollicite l'autorisation de lever un corps de Bretons destinés à servir comme volontaires près de l'Empereur.

Le ministre de la police traitera cette affaire; si effectivement ce monsieur peut organiser un bataillon de 5 ou 600 hommes, sans toucher à la conscription, il n'y a pas d'inconvénient à le permettre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] Voir pièce n° 9611, t. XI.

11165. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Berlin, 4 novembre 1806.

Monsieur Decrès, puisque les vaisseaux peuvent passer à Venise, donnez ordre qu'on en mette plusieurs en construction; envoyez les plans pour les construire. On sera toujours à temps de construire des chameaux. Je préfère qu'on travaille cette année à mettre huit vaisseaux en construction à Venise, et qu'avec une année d'activité on puisse les mettre tous à l'eau comme par enchantement. J'ai vu avec plaisir l'arrivée de *la Caroline*. Faites passer le bulletin à la Martinique et à l'île de France. Il y a ici, en Prusse, une quantité immense de bois de construction qu'on pourrait faire filer par l'Elbe sur Hambourg; cela nous resterait. Il serait convenable que vous envoyassiez ici un ingénieur et une douzaine de constructeurs qui donneraient l'éveil là-dessus et seraient utiles.

Napoléon.

Comm. par Mme la duchesse Decrès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11166. — A M. DE TALLEYRAND.

Berlin, 4 novembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, vous répondrez au prince de Nassau-Usingen, par l'officier qui est arrivé ici, que j'ai reçu sa lettre; que je vois avec peine qu'il ne se soit pas arrangé avec les princes de la Confédération; mais, comme je désire avoir les 3es bataillons, je payerai ce qui a été convenu que devaient payer les princes d'Aremberg, de Hohenzollern et d'Isembourg; qu'il envoie donc le plus de troupes possible; que je donne des ordres pour qu'elles soient armées à Cassel. Vous ferez sentir, d'une manière un peu vague, que de leurs efforts et du nombre de troupes qu'ils donneront dépendra l'agrandissement qu'ils peuvent espérer; qu'ils peuvent donner le plus de troupes possible, puisqu'il ne s'agit que de cela; et que, du reste, leurs troupes ne leur coûteront rien, puisqu'elles sont armées et nourries.

Napoléon.

Archives des affaires étrangères.

11167. — 27e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 4 novembre 1806.

On a trouvé à Stettin une grande quantité de marchandises

anglaises à l'entrepôt sur l'Oder; on y a trouvé 500 pièces de canon et des magasins considérables de vivres.

Le 1ᵉʳ novembre, le grand-duc de Berg était à Demmin, le 2 à Teterow, ayant sa droite sur Rostock. Le général Savary était le 1ᵉʳ à Kratzeburg, et le 2, de bonne heure, à Waren et à Jabel. Le prince de Ponte-Corvo attaqua, le soir du 1ᵉʳ, à Jabel, l'arrière-garde de l'ennemi. Le combat fut assez soutenu; le corps ennemi fut plusieurs fois mis en déroute; il eût été entièrement enlevé, si les lacs et la difficulté de passer le pays de Mecklenburg ne l'eussent encore sauvé ce jour-là. Le prince de Ponte-Corvo, en chargeant avec la cavalerie, a fait une chute de cheval qui n'a eu aucune suite. Le maréchal Soult est arrivé le 2 à Plau.

Ainsi l'ennemi a renoncé à se porter sur l'Oder. Il change tous les jours de projets : voyant que la route de l'Oder lui était fermée, il a voulu se retirer sur la Poméranie suédoise; voyant celle-ci également interceptée, il a voulu retourner sur l'Elbe; mais le maréchal Soult l'ayant prévenu, il paraît se diriger sur le point le plus prochain des côtes. Il doit avoir été à bout le 4 ou le 5 novembre. Cependant, tous les jours, un ou deux bataillons, et même des escadrons de cette colonne, tombent en notre pouvoir. Elle n'a plus ni caissons, ni bagages.

Le maréchal Lannes est à Stettin;

Le maréchal Davout, à Francfort;

Le prince Jérôme, en Silésie.

Le duc de Weimar a quitté le commandement pour retourner chez lui, et l'a laissé à un général peu connu.

L'Empereur a passé aujourd'hui la revue de la division des dragons du général Beaumont, sur la place du palais de Berlin; il a fait différentes promotions.

Tous les hommes de cavalerie qui se trouvaient à pied se sont rendus à Potsdam, où l'on a envoyé les chevaux de prise. Le général de division Bourcier a été chargé de la direction de ce grand dépôt. Deux mille dragons à pied, qui suivaient l'armée, sont déjà montés.

On travaille avec activité à armer la forteresse de Spandau, et à rétablir les fortifications de Wittenberg, d'Erfurt, de Küstrin et de Stettin.

Le maréchal Mortier, commandant le 8ᵉ corps de la Grande Armée, s'est mis en marche le 30 octobre sur Cassel. Il y est arrivé le 31. Voici la note que le chargé d'affaires de France a présentée au prince, vingt-quatre heures auparavant [1]. Voici ensuite la procla-

[1] Pièce nº 11062.

mation qu'a faite le maréchal Mortier[1]. Le prince de Hesse-Cassel, maréchal au service de Prusse, et son fils, général au service de la même puissance, se sont retirés. Le prince de Hesse-Cassel, pour réponse à la note qui lui fut remise, demanda de marcher à la tête de ses troupes avec l'armée française contre nos ennemis; le maréchal Mortier répondit qu'il n'avait pas d'instructions sur cette proposition; que, ce prince ayant armé après la déclaration qui avait été faite à M. de Malsburg, son ministre, que le moindre armement serait considéré comme un acte d'hostilité, son territoire n'avait pas été seulement violé par les Prussiens, mais qu'ils y avaient été accueillis avec pompe par le prince héréditaire; que, depuis, ils avaient évacué Cassel par suite des combinaisons militaires, et que ce ne fut qu'à la nouvelle de la bataille d'Iena que les armements discontinuèrent à Cassel; qu'à la vérité le prince héréditaire avait eu le grand bonheur de marcher à la tête des troupes prussiennes et d'insulter les Français par toutes sortes de provocations.

Il payera cette frénésie de la perte de ses États. Il n'y a pas en Allemagne une Maison qui ait été plus constamment ennemie de la France. Depuis bien des années, elle vendait le sang de ses sujets à l'Angleterre pour nous faire la guerre dans les deux mondes; et c'est à ce trafic de ses troupes que le prince doit les trésors qu'il a amassés, dont une partie est, dit-on, enfermée à Magdeburg, et une autre a été transportée à l'étranger. Cette avarice sordide a entraîné la catastrophe de sa Maison, dont l'existence sur nos frontières est incompatible avec la sûreté de la France. Il est temps enfin qu'on ne se fasse plus un jeu d'inquiéter quarante millions d'habitants et de porter chez eux le trouble et le désordre. Les Anglais pourront encore corrompre quelques souverains avec de l'or; mais la perte des trônes de ceux qui le recevront sera la suite infaillible de la corruption. Les alliés de la France prospéreront et s'agrandiront; ses ennemis seront confondus et détrônés.

Les peuples de Hesse-Cassel seront plus heureux. Déchargés de ces immenses corvées militaires, ils pourront se livrer paisiblement à la culture de leurs champs; déchargés d'une partie des impôts, ils seront aussi gouvernés par des principes généreux et libéraux, principes qui dirigent l'administration de la France et de ses alliés. Si les Français eussent été battus, on aurait envahi et distribué nos provinces; il est juste que la guerre ait aussi des chances sérieuses pour les souverains qui la font, afin qu'ils réfléchissent plus mûrement dans leurs conseils avant de la commencer. Dans ce terrible jeu, les

[1] Pièce nº 11063.

chances doivent être égales. L'Empereur a ordonné que les forteresses de Hanau et de Marburg soient détruites, tous les magasins et arsenaux transportés à Mayence, toutes les troupes désarmées, et les armes de Hesse-Cassel enlevées de toutes parts.

La suite prouvera que ce n'est point une ambition insatiable ni la soif des conquêtes qui a porté le cabinet des Tuileries à prendre ce parti, mais bien la nécessité de terminer enfin cette lutte, et de faire succéder une longue paix à cette guerre insensée, provoquée par les misérables intrigues et les basses manœuvres d'agents tels que les lords Paget et Morpeth.

Moniteur du 14 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11168. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 4 novembre 1806.

Mon Cousin, mon intention est que le corps d'armée du maréchal Lannes soit partagé en trois divisions : la 3e sera sous les ordres du général de division Victor et sera composée du 28e régiment d'infanterie légère et des 64e et 88e; ces deux régiments seront ôtés à la division Suchet, une division de cinq régiments étant trop considérable pour pouvoir être maniée sur un champ de bataille. La division du général Victor aura douze pièces de canon. Je donne ordre, à cet effet, qu'une division de six pièces, actuellement attachée à la Garde et servie par l'artillerie à pied, passe au corps du maréchal Lannes. Le général Songis y joindra deux pièces de 12 du parc, ce qui fera huit, et y fera passer le plus tôt possible quatre pièces de 3, ce qui complétera les douze pièces. Vous donnerez donc l'ordre au maréchal Lefebvre de faire partir demain, à cinq heures du matin, sous la conduite du colonel du 28e régiment d'infanterie légère, la division d'artillerie de la Garde qui a été organisée à Mayence, et que je suppose servie entièrement par l'artillerie à pied.

Le 28e partant demain, à cinq heures du matin, vous donnerez l'ordre au général Songis de faire arriver ce soir, du parc de Spandau, deux pièces de 12, et, s'il est possible, quatre pièces de 3; et de les réunir à la division d'artillerie qui a été formée à Mayence, afin que cette artillerie puisse partir, sous l'escorte du 28e régiment, pour Stettin, où elle arrivera au plus tard dans la journée du 7. L'artillerie et les troupes qui partent pour Stettin prendront du pain pour quatre jours. Vous instruirez de cette disposition M. le maré-

chal Lannes, et vous ordonnerez au 28e régiment d'infanterie légère de marcher en règle.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11169. — AU GÉNÉRAL BOURCIER.

Berlin, 4 novembre 1806.

Je reçois votre lettre du 4 novembre avec les états qui y étaient joints.

Je remarque d'abord que vous ne portez que 1,400 dragons; il en manque donc près de 1,000; partie, je crois, sont allés escorter des prisonniers, partie sont probablement encore à Wittenberg ou à Spandau.

Je remarque ensuite que vous portez 1,200 chevaux comme en état de servir et que vous avez 1,500 selles. Vous ferez faire facilement les porte-crosses. Les éperons existent à Berlin. Vous avez 800 sabres, mais il y en a à Berlin 12 ou 15,000, ainsi que des ceinturons et des pistolets. Je désirerais savoir si ces 1,200 hommes peuvent être disponibles d'ici à trois ou quatre jours pour rejoindre leurs régiments.

Je remarque ensuite 829 chevaux comme hors d'état de servir. Je pense que c'est momentanément, mais qu'avec un peu de temps et de soins ils seront remis en état de servir.

Enfin vous avez 2,000 chevaux. Au détachement qu'a amené le général Beaumont a succédé le détachement qu'a amené le général Milhaud, et que vous devez avoir à présent. A ceux-ci en succéderont plusieurs autres. Je suppose que dans peu de temps vous aurez 4,000 chevaux. Faites recueillir les chevaux et les selles que nos gens ont eu la négligence de laisser à la disposition des baillis.

Je donne l'ordre que les petits dépôts qui sont à Spandau et à Wittenberg se réunissent tous à Potsdam, et je désire que vous y restiez quelque temps pour cette inspection. Les écuries de Potsdam me paraissent nécessaires pour un si grand dépôt.

Je désire que vous surveilliez la fabrication des 1,000 selles que j'ai ordonnée à Berlin. Il y a dans les magasins des bois, des mors, etc. Je voudrais que vous puissiez faire faire 1,000 selles par les ouvriers de Potsdam. Vous feriez prendre ici les effets dont vous auriez besoin.

Mettez du soin à ces objets, et envoyez-moi des rapports afin que je puisse ordonner les mouvements et éviter aux hommes des fatigues

inutiles. Il y a encore à Dessau 500 chevaux d'un régiment saxon; envoyez-y un aide de camp en poste pour les faire venir avec les sabres et les selles. Le prince de Dessau se chargera de donner les hommes pour les conduire.

Vous avez bien fait d'envoyer des souliers pour prendre les bottes de la cavalerie qui est passée; mais beaucoup passera encore. Il y a 1,200 hommes d'artillerie à cheval qui vont passer à Spandau et qui mènent eux-mêmes leurs chevaux. Ainsi il y a possibilité d'avoir beaucoup de chevaux; j'en ai d'ailleurs fait demander à Dresde. Il y a 4,000 hommes de différentes armes qui, partis de Mayence, sont à Würzburg et se rendront à Potsdam.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11170. — A M. DARU.

Berlin, 4 novembre 1806.

Monsieur Daru, j'ai pris possession de la Hesse et de Hanau. J'ai nommé le général Lagrange gouverneur général du pays. Que M. la Bouillerie y envoie sur-le-champ un de ses préposés. Mon intention est que tous les revenus soient perçus en mon nom. Hesse-Cassel ne doit plus régner. Toute l'artillerie et les provisions et magasins de guerre qui se trouvent à Hanau et à Cassel doivent être envoyés à Mayence. On doit désarmer le pays. Les chevaux et selles appartenant au prince doivent servir à monter ce que j'ai à Mayence. Les contributions doivent continuer à se percevoir pour mon compte. Voilà les instructions à donner au receveur qu'enverra M. la Bouillerie, ainsi que l'inspecteur aux revues intendant que vous enverrez là. Ordonnez-leur de correspondre fréquemment avec vous et avec M. la Bouillerie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11171. — AU ROI DE HOLLANDE.

Berlin, 4 novembre 1806.

Mon Frère, le maréchal Mortier se range sous vos ordres, et vous commandez en chef dans le Hanovre et les villes hanséatiques. Je suppose qu'au plus tard le 10 vous serez à Hanovre, et que vous avez avec vous le 72e, le 65e et le 22e régiment français, et 7 à 8,000 Hollandais. Vous ferez occuper par 2 ou 3,000 Hollandais, autres que ceux que vous avez à l'armée, Emden et l'Ost-Frise, ce

qui formera votre gauche et votre réserve. Le maréchal Mortier aura, de son côté, les 2e, 4e et 12e d'infanterie légère; vous aurez donc six régiments français, ce qui, avec les Hollandais, ne doit pas faire beaucoup moins de 20,000 hommes. Les deux régiments italiens, les troupes de Nassau et de Darmstadt et celles du grand-duc de Berg, qui sont à Wesel ou à Cassel, formeront un secours de 4 ou 5,000 hommes, dont, selon les circonstances, vous pourrez vous fortifier. Le général Lacombe Saint-Michel commandera en chef votre artillerie. J'ignore la formation de vos divisions; mais le maréchal Mortier avait un grand nombre de bons généraux de brigade. Mon intention est que vous divisiez votre armée en deux corps; que vous donniez au maréchal Mortier le commandement du 8e corps de la Grande Armée, que vous formerez de manière qu'il soit au moins de 12,000 hommes, avec le plus de cavalerie que vous pourrez et vingt-quatre pièces d'artillerie. Avec ce corps, le maréchal Mortier se rendra à Hambourg, prendra possession de la ville, ainsi que de Brême et de Lubeck. Je vous ferai connaître demain la conduite que le maréchal Mortier doit tenir.

Voici aujourd'hui la situation de mon armée : le maréchal Davout a son dépôt dans la place forte de Küstrin et sa tête en Pologne; le maréchal Lannes, à Stettin; le maréchal Augereau, à Berlin; le prince Jérôme, avec 25,000 Bavarois et Wurtembergeois, en Silésie; le grand-duc de Berg, le prince de Ponte-Corvo et Soult, dans la Poméranie suédoise, aux trousses d'une division ennemie que commande le duc de Weimar; le maréchal Ney fait le siége de Magdeburg.

Le roi de Prusse est au delà de la Vistule.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11172. — AU PRINCE EUGÈNE.

Berlin, 4 novembre 1806.

Mon Fils, le prince de Neufchâtel vous envoie des instructions pour la réunion de trois divisions à Vérone, Brescia et Alexandrie. Donnez tous les ordres. Le roi de Naples vous a déjà renvoyé quatre régiments de cavalerie; je lui fais connaître que je désire qu'il vous en envoie quatre autres français et deux italiens. Du moment que ces six derniers régiments seront arrivés, mon intention est de retirer encore d'Italie quatre régiments de cavalerie, soit dragons, soit chasseurs, soit hussards; car c'est ici que la cavalerie est nécessaire au milieu des immenses plaines de la Pologne. Vous verrez, par les

dispositions que j'ai prescrites, que je désire que vous augmentiez vos divisions du Frioul sans aucun délai, de manière qu'elles aient chacune 8 ou 10,000 hommes et douze pièces d'artillerie attelées; que vous ayez, avant le 1er décembre, à Vérone et à Brescia, deux divisions de 8 à 10,000 hommes chacune, avec douze pièces d'artillerie; que vous ayez à la même époque une division, à Alexandrie, de 6,000 hommes, avec douze pièces d'artillerie; et enfin qu'au mois de janvier deux divisions, chacune de 5 à 6,000 hommes, soient formées de différents bataillons de la réserve.

Mon intention est, lorsque j'aurai reçu les états de situation de vos dépôts au 15 novembre, d'ordonner moi-même la formation de ces bataillons. J'ai également ordonné que les quatre régiments de dragons qu'a renvoyés le roi de Naples formeraient une réserve de cavalerie. Si ce prince vous en envoie d'autres, vous pourrez alors en former deux divisions, chacune de trois régiments, mon intention étant que vous ayez 6 à 7,000 hommes de cavalerie et plus de 45,000 hommes d'infanterie; ce qui, joint aux 12,000 hommes que le général Marmont peut réunir à Zara pour porter en Carniole si vous prenez l'offensive, fera une armée de plus de 60,000 hommes, contre laquelle l'Autriche ne pourra faire front qu'avec une armée de 100,000 hommes. Cependant je n'ai point encore à me plaindre de l'Autriche, et je ne crois pas qu'elle veuille entrer en lice. Ce terrible exemple de la Prusse lui en ôtera l'envie, si elle l'avait. Mais enfin ces précautions sont nécessaires, et je m'y suis résolu. Mon intention est que les divisions de Vérone et de Brescia soient cantonnées dans les villages voisins, et s'exercent constamment aux manœuvres de ligne et à la cible; car une réunion d'hommes ne fait pas des soldats; l'exercice, l'instruction et l'adresse leur en donnent le véritable caractère. Que les conseils d'administration pourvoient à ce qu'ils aient deux paires de souliers dans le sac et une bonne capote. En portant le même soin aux deux divisions du Frioul, vous aurez une armée composée de six ou sept bonnes divisions capables de tout entreprendre. Le principal est d'avoir des généraux. Les deux généraux du corps du Frioul sont bons. Comme, avant de partir de France, j'ai ordonné des mouvements de plusieurs généraux d'Italie sur la Grande Armée, je n'ai plus cela présent; mais il faut choisir des hommes vigoureux; proposez-les-moi vous-même, pourvu que vous ne preniez pas de généraux de la Grande Armée. Le roi de Naples en renvoie beaucoup; vous pouvez les arrêter à Milan, si cela vous convient.

Il faut un gouverneur pour Mantoue. Miollis est très-bon à Venise.

Les dépenses des vivres et des approvisionnements des places seront faites sur le trésor d'Italie. Songez quel mal ce serait pour l'Italie si une de ces provinces était envahie. En cas de guerre, vous avez dans Caffarelli un bon général et qui vous servira bien, près de vous.

Faites-moi connaître comment vous organiserez le commandement des places, et quels sont les deux généraux de brigade que vous laisserez à Venise, et les commandants de l'artillerie et du génie, ainsi que pour Mantoue, Osoppo et les autres places. Tenez le général Charpentier toujours en course, visitant sans cesse les dépôts pour activer l'instruction et leur organisation. Il doit vous être arrivé ou vous arrivera, à la fin de novembre, 20,000 hommes. Si l'habillement, l'armement, l'instruction de ces hommes sont poussés, c'est 20,000 hommes que vous aurez acquis.

NAPOLÉON.

Vous devez être prêt à entrer en campagne le 1er décembre, si je vous l'ordonne.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11173. — AU ROI DE NAPLES.

Berlin, 4 novembre 1806.

Mon Frère, les bulletins vous auront instruit de ce qui se passe. J'ai fait 120,000 prisonniers; parcs, magasins, bagages, tout est tombé en mon pouvoir. Les trois places fortes de l'Oder ont capitulé. J'ai anéanti la puissance prussienne. L'Autriche a commencé à armer sous prétexte de neutralité. Il est donc convenable que, dans l'Italie septentrionale, les préparatifs s'en ressentent. Si l'Autriche nous faisait la guerre, ma position a pour vous cet avantage, que les Russes concentrent leurs forces en Pologne et que les efforts des Anglais se dirigent sur la Suède. Je vous laisserai toute l'infanterie que vous avez; mais il faut exécuter scrupuleusement les dispositions suivantes : 1° renvoyer tous les officiers et sous-officiers appartenant aux 3es et 4es bataillons, à leurs dépôts; je vous ai, il y a deux mois, envoyé 4 ou 5,000 hommes de vos dépôts; j'imagine que vous les avez incorporés dans les corps; renvoyez-moi exactement tous les officiers et sous-officiers et les majors; 2° renvoyer la cavalerie française et italienne, en gardant seulement quatre régiments de chasseurs ou de dragons français; vous en avez douze, c'est donc huit à renvoyer; gardez à Naples le régiment polonais et le 1er de cavalerie

italien; renvoyez les deux autres. Cela est très-important. Je me trouve sur les confins de la Pologne, c'est avec de la cavalerie qu'on fait la guerre dans ce pays. Dans la confiance que vous renverrez cette cavalerie, j'ai retiré huit régiments de cavalerie d'Italie, et, si vous n'exécutiez pas ces dispositions, le nord de l'Italie se trouverait trop dégarni. Depuis deux mois on arme et approvisionne mes places de l'Italie septentrionale. Je viens d'ordonner qu'avant le 1er décembre mon armée soit réunie; elle fera une force de plus de 60,000 hommes. J'espère que, vers cette époque, les huit régiments de cavalerie que je vous demande seront arrivés. Après quelques jours de repos, ils seront dans le cas de se faire honneur. D'un autre côté, cela vous épargnera beaucoup d'argent. Avec l'économie que cela vous produira, vous pourriez lever quelques bataillons d'infanterie napolitains, composés d'hommes qui vous soient affectionnés et sur lesquels vous puissiez vous fier; ils vous rendront plus de service que la cavalerie. Faites en sorte de renvoyer, avec les régiments de cavalerie, un escadron de votre régiment d'artillerie légère. Cette artillerie légère ne doit pas vous être indispensable; elle est ici de la plus grande nécessité dans les immenses plaines où il faut manœuvrer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11174. — AU GÉNÉRAL LAGRANGE, A CASSEL.

Berlin, 5 novembre 1806, 4 heures du matin.

Je vous adresse directement mes ordres, parce que je suppose que le maréchal Mortier est parti pour Hanovre. J'imagine qu'il vous aura laissé un régiment français et un régiment italien. Un autre régiment italien arrive le 6 novembre à Mayence; appelez-le afin que vous ayez main-forte. Le maréchal Kellermann vous enverra tous les hommes à pied des armes de cavalerie qui sont à Mayence; montez-en le plus possible. Otez partout les armes de Hesse. Faites détruire les fortifications de Marburg de fond en comble. Faites sauter les fortifications de Hanau, de manière que la place soit rase comme la main. Faites transporter toute l'artillerie, tous les magasins, tous les meubles, statues et effets des palais de la cour, à Mayence.

Annoncez que ce prince ne peut plus régner; que je ne souffrirai plus sur mes frontières un prince ennemi, plus que Prussien, mais Anglais et vendant ses sujets pour me faire la guerre dans les deux mondes.

Demandez tout ce que les princes de Nassau-Usingen doivent

fournir et donnez-leur des fusils. Demandez aussi 2,000 hommes à Hesse-Darmstadt. Désarmez exactement le pays; qu'il n'y ait pas un canon, pas un fusil. Suivez les mesures que j'ai ordonnées, d'arrêter et d'envoyer en France les colonels et les officiers. Envoyez un intendant et un receveur des contributions pour percevoir les revenus du prince. Du reste, on peut traiter le pays avec douceur; mais, s'il y a le moindre mouvement quelque part, faites un exemple terrible. Que le premier village qui bouge soit pillé et brûlé; que le premier rassemblement soit dissipé et les chefs traduits à une commission militaire. Aucun prince de la Maison de Hesse, même les femmes, ne doit rester dans le pays, donnez-leur des passe-ports pour s'en aller. Congédiez tous les domestiques. Faites tout cela avec exactitude, fermeté, mais avec toute l'honnêteté française et avec tous les égards pour le sexe.

Votre règle de conduite doit être dans mes projets, qui sont de détrôner entièrement cette Maison, dont l'existence est incompatible sur le Rhin avec la sûreté de la France.

Vous sentez qu'en vous laissant les deux régiments italiens et 3 ou 4,000 hommes de mes alliés, cela me fait 5 à 6,000 hommes dont je puis avoir besoin ailleurs. Il faut donc prendre des mesures pour que bientôt ces troupes ne soient plus utiles là et que vous puissiez vous contenter d'un millier d'hommes.

S'il y a quelque chose à faire qui puisse être utile à cette population et la contenter, telle que la suppression de quelque droit onéreux, ayez soin de m'en informer.

Faites-moi connaître le jour précis où l'artillerie et les magasins seront arrivés sur Mayence, et les places détruites. Je désire que ce soit avant le 16 novembre, et qu'à cette époque les trois quarts des troupes que vous allez avoir sous vos ordres puissent se porter sur l'Elbe.

Je suppose que l'Électeur n'aura pas eu le temps d'enlever les archives des relations extérieures; tâchez de trouver sa correspondance avec la Prusse.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11175. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Berlin, 5 novembre 1806.

Mon Cousin, j'ai vu avec plaisir votre entrée à Cassel le 1er novembre. Je donne mes instructions directement au général Lagrange, parce que je suppose que vous n'êtes plus à Cassel, et que vous vous

êtes dirigé à tire-d'aile sur le Hanovre. Vous trouverez là, chez le roi de Hollande, sons les ordres de qui vous serez, l'ordre d'aller prendre possession de Hambourg, avec les instructions nécessaires. Si la santé de ce prince l'oblige à retourner dans son royaume, vous prendrez en chef le commandement de toutes mes troupes en Hanovre et dans les villes hanséatiques. Portez tous vos soins à ce qu'il n'y ait pas de dilapidations et à ce que tout se fasse avec le plus grand ordre; je n'en veux tolérer aucune; toutes les ressources doivent être pour l'armée.

Envoyez-moi souvent vos états de situation et expédiez-moi tous les deux jours un officier.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11176. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Berlin, 5 novembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre. Je vous laisse le maître d'avancer vos troupes sur Driesen et Meseritz, sur le chemin de Posen. Je vous enverrai même probablement bientôt l'ordre de vous diriger, avec tout votre corps, sur Posen; mais, avant de vous laisser partir, je veux vous donner une division de 2,500 dragons du général Beaumont, que j'ai passée en revue hier et qui se reposera ici aujourd'hui. Je veux être aussi défait de cette colonne du duc de Weimar, qui m'occupe les corps des maréchaux Soult, Bernadotte et du grand-duc de Berg. Ces maudits fuyards étaient acculés hier du côté de Rostock; j'espère qu'ils auront été pris dans la journée du 4. Du moment que j'en aurai la nouvelle, ces trois corps me deviendront disponibles. Le maréchal Lannes est à Stettin, poussant de forts partis sur Colberg, Posen et Graudenz. J'ai envoyé 2,000 Badois pour former la garnison de Küstrin. Le prince Jérôme doit avoir plus de 24,000 hommes pour flanquer votre droite. Si je prends Glogau, je le dirigerai sur cette place; sans cela je l'enverrai sur Posen pour vous soutenir; vous auriez alors nn corps de plus de 50,000 hommes. Le corps du maréchal Augereau, qui est à Berlin, bien reposé, ainsi que les cuirassiers de la division Nansouty et ma Garde, pourraient très-facilement porter ce nombre à 80,000 hommes; mais, par le présent ordre, je vous fais connaître que mon intention n'est pas que votre infanterie, sous quelque prétexte que ce soit, dépasse Meseritz. Peut-être, avant que vous ayez fait ces quinze lieues, vous donnerai-je l'ordre de continuer. Il est convenable

qu'avant d'ôter vos troupes de Landsberg vous soyez assuré que les Badois sont arrivés à Küstrin. Les magasins que vous avez à Landsberg seront très-utiles, puisqu'ils sont sur la rivière, pour approvisionner toute l'armée.

Selon mes lettres de Moldavie, du 9 octobre, toute l'armée russe se trouvait encore sur le Dniester, près de Kaminietz. On parlait d'aller en Moldavie, ou de marcher contre nous; mais on n'avait fait aucun mouvement; je ne pense pas qu'elle puisse être à Varsovie avant le 20 novembre. Le maréchal Ney va bombarder Magdeburg; il me tarde que cette place soit prise. Le roi de Hollande va occuper le Hanovre. Le maréchal Mortier est entré à Cassel le 1er, a mis pied à terre toute la cavalerie hessoise et a désarmé le pays. Cet ennemi hors d'état de nous nuire, tout va s'avancer sur vous.

Les hommes à pied que vous avez envoyés à Spandau se sont trop pressés de s'en aller; toutefois ils n'auraient pas eu de bons chevaux, les régiments les ayant changés en route et les ayant remplacés par de mauvais chevaux.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11177. — ORDRE.

Berlin, 5 novembre 1806.

Une commission de trois membres, pris dans le conseil des soixante, se rendra à Spandau avec un commissaire des guerres et un officier d'état-major, qui sera l'aide de camp de Sa Majesté. On vérifiera s'il est vrai qu'il y ait eu des farines ou avoines vendues, et il en sera rendu compte à Sa Majesté par l'intermédiaire du gouverneur général.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11178. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP, A STETTIN.

Berlin, 5 novembre 1806[1].

Il faut arranger le fort de Prusse, le fort Guillaume et le fort Léopold, de manière que 400 hommes dans le premier, 200 dans le second et 100 dans le troisième, me mettent ces forts à l'abri de toute surprise. Ces 700 hommes faisant leur devoir, et le génie ayant disposé ainsi les choses, l'ennemi n'approchera de la place

[1] Date présumée.

qu'avec les apprêts d'un siége en règle. Cependant l'on mettra l'enceinte dans un tel état que, maître des forts avancés, l'ennemi ne puisse rien tenter contre les ouvrages extérieurs. Il ne saurait se loger entre deux forts; il faut pourvoir à ce qu'il ne puisse pas, dans la même nuit, escalader en même temps les ouvrages extérieurs et l'enceinte. S'il est nécessaire, le génie pourra occuper les ouvrages extérieurs en les fermant à la gorge.

Quant aux ouvrages de la rive droite, le marais les couvre. Il faut cependant pourvoir au cas de gelée, par des fraises et des palissades. Mon intention est de laisser 700 hommes pour les forts détachés, comme je l'ai dit plus haut, autant pour le corps de la place, 400 pour la rive droite, 200 pour l'ouvrage qui est dans l'île, 4 ou 500 pour la place de Damm : total, 2,500 hommes, sans compter 200 hommes qui, par les mouvements de l'armée, s'y trouveront sans ordre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11179. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Berlin, 5 novembre 1806.

Monsieur le Général Lemarois, vous n'écrivez pas assez souvent. Tous les jours mes courriers passent à Wittenberg; vous devriez toujours avoir une lettre prête pour leur donner à leur passage. Combien avez-vous de pièces en batterie? Quelles parties de l'enceinte palissadées? Les redoutes sur les flancs sont-elles faites? La tête de pont sur la rive gauche est-elle finie? Quelle est la situation des fours et des magasins? Êtes-vous à l'abri d'un coup de main? Vous devez sentir que tout cela est très-important. Avez-vous des nouvelles des dépôts qui sont à Forchheim, de tous les hommes de cavalerie à pied qui, de Würzburg, Forchheim et Kronach, devaient se diriger sur Wittenberg? Envoyez-m'en l'état par régiments, hommes et chevaux. Avez-vous encore des dragons à pied? Tous ces objets m'intéressent. Répondez-moi par le retour de mes courriers.

NAPOLÉON.

Instruisez-moi de la quantité d'artillerie et de mortiers que vous envoyez pour le bombardement de Magdeburg.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11180. — A L'ÉLECTEUR DE SAXE.

Berlin, 5 novembre 1806.

Je reçois la lettre de Votre Altesse Sérénissime Électorale, que m'a présentée ce matin son grand chambellan le comte de Bose. J'ai investi de mes pouvoirs le prince de Bénévent, et je verrai avec plaisir finir les malheurs qui ont pesé sur la Saxe et ont donné tant d'inquiétudes à Votre Altesse. Si les événements ont altéré nos relations politiques, rien n'a altéré l'estime et la parfaite considération que je vous ai vouées depuis longtemps.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11181. — A LA DUCHESSE DE WEIMAR.

Berlin, 5 novembre 1806.

Ma Cousine, j'ai reçu plusieurs de vos lettres. Je partage toutes vos peines. J'ai accordé toutes les demandes que vous avez faites. Je désire cependant que cela serve de leçon au duc de Weimar. Il m'a fait la guerre sans raison; il pouvait imiter la conduite du duc de Saxe-Gotha; il pouvait imiter celle du duc de Brunswick, qui n'a point fourni de contingent et que j'ai cependant privé de ses États. Tout ce que j'ai fait pour le duc est uniquement à votre considération.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11182. — AU MARÉCHAL LANNES.

Berlin, 5 novembre 1806, 7 heures du soir.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 4 novembre. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous fassiez occuper Stargard, pourvu que la troupe y soit bien et s'y repose. Il doit y avoir à Stargard des magasins. Envoyez des patrouilles du côté de Colberg, sur la mer. Douze pièces d'artillerie, avec le 28e, sont parties ce matin, une heure avant le jour, pour Stettin. Je désire beaucoup que vous formiez vos trois divisions. Du moment que j'aurai un autre régiment, je le donnerai à Victor. Choisissez un autre chef d'état-major.

Vous recevrez bientôt des ordres pour marcher sur la Vistule; mais j'attends, pour voir finir la poursuite de la colonne du duc de Weimar, qui s'est réunie à celle de Blücher et occupe les corps d'armée des maréchaux Soult, prince de Ponte-Corvo et grand-duc de Berg. Elle doit être arrivée hier sur la Baltique du côté de Rostock. J'imagine qu'on parviendra à les prendre.

On m'assure qu'il y a beaucoup de mouvements en Pologne.

Mon intention est de fortifier Stettin. Faites approvisionner les forts de Prusse, de Damm, les forts Guillaume et Léopold. J'ai prescrit des ordres au général Chasseloup. Avec une armée comme celle-ci, tant de dépôts, tant de troupes auxiliaires, il est fort heureux d'avoir des lieux où l'on puisse mettre en sûreté 2 à 3,000 hommes.

Je ne sais pas le nombre de fours qu'il y a à Stettin; si vous n'y avez pas les moyens suffisants pour faire 50,000 rations par jour, faites construire quelques fours de plus.

Un corps de troupes bavaroises se porte du côté de Glogau; la place est forte; mais Stettin et Küstrin se sont bien rendus; je ne vois pas pourquoi ceux-ci feraient autrement. Cette place nous serait fort utile.

J'avais nommé, pour commander à Küstrin, un adjudant commandant, mais je donnerai ce commandement au général Thouvenot, dont j'ai été content à Würzburg et qui entend bien le détail des places.

J'ai appris avec plaisir que vous aviez 2,000 rations d'eau-de-vie; mais je suis fâché que vous n'ayez pas plus de souliers. C'est bien peu de chose que deux paires de souliers par homme, dans la saison où nous allons entrer. J'imagine que les corps en font venir de France; on en fait ici 500 paires par jour. S'il est possible, faites-en faire à Stettin; nous avons passé la plus belle saison, et désormais une paire de souliers ne durera pas dix jours.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11183. — A M. DE CHAMPAGNY.

Berlin, 6 novembre 1806.

Monsieur Champagny, je reçois votre lettre. J'ai témoigné au roi de Hollande mon mécontentement de ce qu'il donne des ordres en France. Mais il paraît qu'il ne connaît pas encore bien la séparation des pouvoirs. Il faut regarder comme non avenu tout ce qui a été ordonné là-dessus par l'autorité militaire. Le roi de Hollande a aujourd'hui assez de pays pour pouvoir recruter sur la rive droite; je n'entends pas qu'il recrute en France.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11184. — A M. FOUCHÉ.

Berlin, 6 novembre 1806.

Ce que dit le préfet de la Haute-Loire du défaut de taille des conscrits ne signifie rien, puisqu'on n'exige aucune taille déterminée.

Le nommé Custodi, qui a été arrêté en Toscane, doit être gardé sous bonne et sûre escorte. Il faut l'enfermer dans un bon château fort. C'est un grand coquin; il a fait assassiner plus d'un Français en Italie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11185. — A M. FOUCHÉ.

Berlin, 6 novembre 1806.

On a intercepté un courrier venant de Hambourg. On y a trouvé ces lettres. Faites observer l'individu qui a écrit la lettre de Paris, et faites mettre les scellés chez lui. On a trouvé aussi une lettre de Fauche-Borel à la reine de Prusse, avec un plan de campagne de Dumouriez qui fait hausser les épaules.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11186. — AU GÉNÉRAL LAGRANGE.

Berlin, 6 novembre 1806.

J'imagine que le maréchal Mortier est parti. L'Électrice ne peut pas rester dans le pays et se rendra sans doute chez elle. Le prince Frédéric de Hesse ne peut pas rester non plus. La forteresse de Ziegenhain sera démolie sans délai. Toutes les pièces d'artillerie seront transportées en France. Levez dans les États de Cassel un corps pour le service du roi de Naples. Je vous autorise à prendre les officiers, sous-officiers des troupes hessoises, même ceux de la Garde du prince. Vous choisirez, pour le lieu de rassemblement de ce corps, Haguenau. Ce corps sera de trois bataillons formés à notre manière. Mon principal but est de me défaire de ces gens-là; ils seront armés avec des fusils hessois. Faites-moi connaître le degré d'attachement que les colonels, lieutenants-colonels et capitaines conservent à la maison régnante.

Qu'il ne reste ni fusils ni artillerie, que le nécessaire à la garnison de la place. Désarmez les habitants. Ayez toujours en vue que la Hesse ne me donne aucune inquiétude si j'étais battu.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11187. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Berlin, 6 novembre 1806.

Il y a 500 milliers de poudre à Wittenberg; faites-en filer un peu sur Spandau et Küstrin. Envoyez-y des cartouches à poudre d'infanterie et à canon. C'est autour de cette place qu'auront lieu les grandes opérations.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11188. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Berlin, 6 novembre 1806, au soir.

Le major général vous envoie l'ordre de faire partir demain le parc et l'équipage de pont, qui doivent être rendus à Küstrin le 9 au soir. Je désire que ce parc défile demain à midi sur la place du Château, tant le personnel que le matériel.

Prenez des mesures pour qu'en partant de Spandau, ou en partant de Berlin, ce parc prenne du pain pour trois jours. Cela est fort nécessaire. Recommandez bien qu'on observe la plus sévère discipline, surtout en Pologne.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11189. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP.

Berlin, 6 novembre 1806, au soir.

Le major général vous donnera l'ordre de faire partir demain le parc du génie, pour qu'il soit le 9 à Küstrin. Faites faire l'état du matériel, du personnel et des attelages de ce parc. Je désire qu'il passe demain, entre onze heures et midi, sur la place du Palais, où je le verrai défiler. J'espère qu'il y aura à ce parc une vingtaine de milliers d'outils, car enfin il devient très-important que j'aie de quoi faire construire dans une nuit des redoutes et des retranchements.

En vous demandant 20,000 outils portatifs pour votre parc, je désire que vous en réunissiez autant à Küstrin, qui sera désormais le point d'appui des opérations militaires.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11190. — A M. DARU.

Berlin, 6 novembre 1806, au soir.

Monsieur Daru, faites partir demain, pour le quartier général du maréchal Davout, à Posen, tous les constructeurs de fours de

l'armée pour construire rapidement les fours nécessaires pour nourrir l'armée qui va se réunir à Posen. Envoyez un ordonnateur et deux commissaires des guerres, qui formeront constamment votre avant-garde et seront chargés d'exécuter tous vos ordres.

Mon intention est qu'il y ait à Posen :

1° Des fours pour faire 80,000 rations de pain par jour;

2° Qu'on réunisse sur-le-champ des magasins pour pouvoir nourrir l'armée, en farine, avoine, eau-de-vie et bestiaux.

Ce commissaire ordonnateur d'avant-garde d'administration aura avec lui un inspecteur de chaque service. Tout cela partira à la pointe du jour, pour être arrivé à Posen en même temps que le maréchal Davout.

Vous écrirez à l'ordonnateur du maréchal Davout et à ce maréchal, afin que, lorsque l'armée se réunira à Posen, il y ait des farines, de l'avoine, de la viande et des eaux-de-vie.

Vous enverrez un agent des transports à Küstrin, qui partira avant minuit et sera arrivé demain, avant neuf heures du matin, à Küstrin. Il prendra des mesures pour connaître le nombre de jours qu'il faut à un bateau pour remonter la Warta jusqu'à Posen. Si cela est nécessaire, il se rendra à Landsberg, où j'ai des magasins considérables, pour en faire filer l'avoine et les farines dont on aurait besoin. Il vous expédiera demain un courrier, afin que je sache ce qu'il faut de temps pour remonter la Warta de Küstrin à Posen.

Le trésor, les chefs de service, les approvisionnements d'ambulance, tout ce qui doit suivre le quartier général, tout cela peut se préparer à partir. Faites-moi connaître le nombre de voitures allant avec leurs chevaux, et le matériel soit pour les ambulances, soit pour le trésor, qui pourront partir pour suivre l'armée. Donnez des ordres pour qu'on établisse des hôpitaux à Küstrin. Vous pouvez faire remonter, de Stettin à Küstrin, par l'Oder, de l'eau-de-vie et du vin. C'est par la ligne de communication de Stettin à Küstrin qu'auront lieu toutes les opérations militaires contre les Russes.

Il y a à Stettin deux millions de pain, du rhum et de l'eau-de-vie. Vous pouvez en faire remonter la moitié à Küstrin.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11191. — A L'IMPÉRATRICE.

Berlin, 6 novembre 1806, 9 heures du soir.

J'ai reçu ta lettre où tu me parais fâchée du mal que je dis

des femmes. Il est vrai que je hais les femmes intrigantes au delà de tout. Je suis accoutumé à des femmes bonnes, douces et conciliantes; ce sont celles que j'aime. Si elles m'ont gâté, ce n'est pas ma faute, mais la tienne. Au reste, tu verras que j'ai été fort bon pour une qui s'est montrée sensible et bonne, Mme de Hatzfeld. Lorsque je lui montrai la lettre de son mari, elle me dit en sanglotant, avec une profonde sensibilité et naïvement : « Ah! c'est bien » là son écriture. » Lorsqu'elle lisait, son accent allait à l'âme. Elle me fit peine; je lui dis : « Eh bien, Madame, jetez cette lettre au » feu, je ne serai plus assez puissant pour faire punir votre mari. » Elle brûla la lettre, et me parut bien heureuse. Son mari est depuis fort tranquille. Deux heures plus tard il était perdu. Tu vois donc que j'aime les femmes bonnes, naïves et douces; mais c'est que celles-là seules te ressemblent.

Adieu, mon amie. Je me porte bien.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11192. — AU ROI DE HOLLANDE.

Berlin, 6 novembre 1806.

Votre royaume ne me rend aucun service, aujourd'hui moins que jamais. Vous devez fournir au moins 20,000 hommes, et vous gouvernez votre royaume avec beaucoup trop de mollesse. Il faut que moi seul je supporte tous les frais de la guerre. Vous ne me fournissez que la moitié des troupes que me fournit le roi de Wurtemberg. Vous n'avez pas seulement organisé votre état militaire de manière à faire front au roi de Suède. Tout cela n'est pas bien administré. Un royaume n'est bien administré que lorsqu'il l'est avec vigueur et énergie. Vous vous en faites accroire par la prétendue pénurie des Hollandais, qui ont tout l'argent de l'Europe. Toutes vos mesures se ressentent de cette extrême bonhomie. Vous n'avez que 6,000 hommes d'infanterie, quatre faibles escadrons et douze pièces de canon; vous devriez avoir quarante pièces de canon, 3,000 hommes à cheval et 12 ou 15,000 hommes d'infanterie; ce qui, joint à mes 6,000 Français, vous ferait une armée de 25,000 hommes, avec laquelle vous auriez pu vous faire honneur. La guerre continuera; tâchez, pour le printemps prochain, d'avoir 25,000 hommes sur pied, pour renforcer l'armée de Hanovre et défendre vos États.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11193. — AU ROI DE HOLLANDE.

Berlin, 6 novembre 1806, 10 heures du soir.

J'espère que le 5, ou au plus tard le 6, vous aurez fait votre entrée en Hanovre. Le 6 ou le 8 vous serez joint par le maréchal Mortier. La forteresse de Rinteln me paraît très-bonne pour observer Hameln. Faites-la occuper et tenir en bon état. Envoyez-m'en le plan avec une reconnaissance d'officiers du génie, pour que je voie ce que je puis faire. Elle me paraît bien placée entre Magdeburg et Wesel pour servir de point d'appui de ma ligne de communication; mais il faut qu'elle soit susceptible de résister à un coup de main. Quant aux forteresses de Hanau, Marburg et Ziegenhain, je donne ordre au général Lagrange de les faire démolir. J'espère que le maréchal Mortier sera rendu à Hambourg avec son corps d'armée le 10 ou le 11. Si une colonne de 12,000 hommes, qui est poursuivie par le prince de Berg et les maréchaux Soult, Lannes et le prince de Ponte-Corvo, et qui était le 3 à Kriwitz, ayant l'air de se retirer sur Wismar, avait débordé la gauche du maréchal Soult pour se retirer sur Hambourg, vous vous mettrez à sa poursuite. Le maréchal Mortier, avant d'entrer à Hambourg, pourra passer dans le Lanenbourg ponr y culbuter tout ce qui appartient aux Suédois. Je le laisse le maître de ce mouvement; mais il se mettra à la poursuite de la colonne du général Blücher, si elle n'était pas encore prise. Le maréchal Davout est entré à Posen, capitale de la grande Pologne. Les Polonais paraissent vouloir s'insnrger. Dans peu de jours je vais moi-même marcher sur la Vistule. Envoyez-moi, tous les jours, un officier avec des états de situation.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11194. — A M. DE TALLEYRAND.

Berlin, 7 novembre 1806.

Monsieur le prince de Bénévent, M. Maret vous enverra les décrets par lesquels je rappelle M. la Rochefoucauld de Vienne et je nomme à sa place le général Andréossy. Mon intention est que vous m'apportiez leurs lettres de créance et de récréance à signer à dix heures du matin, et que votre courrier soit prêt à partir avant midi; il sera adressé au général Andréossy. M. la Rochefoucauld présentera sur-le-champ sa lettre de récréance et partira immédiatement pour Berlin.

Vous préparerez une dépêche au général Andréossy pour lui faire

connaître qu'il doit dire : qu'il ne sera plus question que très-légèrement d'alliance; que cela était bien il y a un mois, que la cour de Vienne ne m'avait donné aucuns sujets d'inquiétude ; qu'aujourd'hui ils sont visibles, que je ne puis me le dissimuler; et que, tant qu'elle entretiendra sur mes flancs 60 à 80,000 hommes, je ne la croirai pas disposée à vivre tranquille avec moi. En présentant sa lettre de créance à l'empereur, le général Andréossy lui dira que je veux lui donner une nouvelle preuve de mon amitié et de mon désir de vivre en paix, mais dans une véritable paix, et que je ne puis considérer comme tel un état de choses où je me trouverais menacé. Il expliquera aussi au ministère que j'entends par être en paix n'être point menacé et ne pas voir l'Autriche profiter de tous les événements militaires pour être prête à me tomber dessus.

Vous me présenterez également à midi la réponse aux deux nouveaux hospodars, que vous ferez partir également par un courrier extraordinaire.

Napoléon.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11195. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 7 novembre 1806.

Faites partir quatre ingénieurs géographes pour Posen, pour qu'ils fassent la reconnaissance d'une circonférence de douze lieues dont Posen serait le centre, car c'est là que j'ai le projet de livrer bataille aux Russes s'ils veulent avancer.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11196. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Berlin, 7 novembre 1806.

Mon Cousin, j'ai lu votre lettre du 5 au prince de Neufchâtel. Vous recevrez l'ordre de vous diriger sur Posen avec votre corps d'armée. Faites suivre, comme vous pourrez, vos 3,000 fusils, afin que vous puissiez les distribuer aux Polonais à Posen. Des lettres du 30 octobre, interceptées, paraissent prouver que les Russes ne sont pas encore à Varsovie. J'imagine que vous serez le 9 ou le 10 à Posen. Toutefois mon intention est que vous n'engagiez aucune affaire sérieuse, surtout avec les Russes, s'il en était arrivé sur la Vistule. Le maréchal Augereau sera le 9 à Driesen. Le maréchal Lannes sera le même jour à Schneidemühl. Le prince Jérôme sera

maître de Gross-Glogau, si cette place veut se rendre, et, en cas qu'elle ne veuille point se rendre, mon intention est de faire passer l'Oder au corps du prince Jérôme et de le diriger du côté de Schmiegel, pour intercepter la route de Breslau à Posen. Quand vous serez à Posen, vous enverrez des partis pour intercepter les routes de Posen à Breslau, Graudenz et Thorn. Il est impossible que cela ne vous procure pas quelques renseignements importants. Envoyez reconnaître les ponts sur la Warta, entre Küstrin et Posen, afin que si, par les mouvements de l'ennemi, vous deviez vous porter sur votre gauche, je sache où vous devez passer cette rivière. Envoyez des ordres à la division de dragons du général Beaumont, qui est partie d'ici ce matin à la pointe du jour, afin qu'elle vous joigne; elle sera le 7 sur l'Oder, et elle pourra être le 10 à Posen; si l'ennemi est toujours très-loin, ne la fatiguez pas inutilement, et ne la faites arriver que le 11. Prévenez le général Beaumont de maintenir une sévère discipline, et établissez-la dans votre corps d'armée; il serait malheureux d'indisposer les Polonais. J'imagine que vous avez quelques Polonais avec vous. Vous devez trouver facilement des espions et des agents pour être instruit de la marche des Russes. N'ayez point trop de confiance, c'est ce que je dois vous recommander aujourd'hui. Il m'importe d'avoir fréquemment de vos nouvelles. Envoyez un adjoint sur la route de Stettin, pour qu'il puisse vous porter des nouvelles du maréchal Lannes. Ne fatiguez point vos troupes, et arrivez à Posen sans faire des marches forcées. Choisissez à Posen une bonne position militaire qui couvre la route de Thorn et celle de Varsovie. Comme il est possible que je vous laisse là trois ou quatre jours, ne pouvant m'avancer davantage sans avoir fait rapprocher les corps qui sont sur mes derrières, faites faire des baraques et établissez-vous là très-militairement. Faites lever par des ingénieurs le croquis de votre position tout autour, et que, dans la position que vous prendrez, vous puissiez faire votre retraite indistinctement sur la rive gauche ou sur la rive droite de la Warta. Vous ferez, en conséquence, reconnaître votre seconde position de retraite, qui me paraît devoir être derrière un petit ruisseau qui rencontre la route de Posen à Schneidemühl, au village de Rogasen.

Faites construire des fours à Posen, puisque toute l'armée va se réunir là; mais faites-les construire véritablement en trois jours. Envoyez-en l'ordre à votre cavalerie. Faites-moi connaître en combien de jours un bateau remonte la Warta depuis Küstrin jusqu'à Posen.

En prenant une position militaire, éloignez-en un peu votre cavalerie, afin de ne pas manger ce qui serait autour de votre camp et

de le réserver pour des moments difficiles d'opérations. A votre entrée à Posen, prenez des mesures pour établir des magasins de farine, d'avoine, d'eau-de-vie et de viande, si vous n'y en trouvez pas, non-seulement pour votre corps, mais pour toute l'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11197. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS, A WITTENBERG.

Berlin, 7 novembre 1806.

Monsieur le Général Lamarois, je vois avec plaisir la situation déjà avancée des fortifications; mais je ne puis voir sans peine qu'il n'y ait pas une pièce en batterie. Qu'avant le 10 il y en ait au moins vingt, et que les ouvrages soient garnis. Je suis étonné que vous n'ayez pas reçu d'ordre pour envoyer de l'artillerie à Magdeburg; il y a quatre jours que vous auriez dû y envoyer des mortiers et des pièces; envoyez-y sur-le-champ six pièces de 24, approvisionnées chacune à cinq cents boulets, avec la poudre nécessaire, et deux mortiers avec trois cents bombes. Faites venir à Wittenberg les cinq cents milliers de poudre de Torgau. Vous pouvez en envoyer cent milliers à Magdeburg. Je ne pense pas que les bateaux qui les porteront seront assez bêtes pour se jeter dans la ville. Prévenez bien le maréchal Ney du jour où ils partiront, afin qu'il fasse garder l'endroit où on les débarquera.

Envoyez à Berlin tous les constructeurs de fours français qui seraient à Wittenberg. Combien avez-vous de fours de faits? Ramassez des boulangers pour vous faire du biscuit; il faut que vous ayez à Wittenberg un approvisionnement.

Je vous ai donné l'ordre de revenir près de moi; mais, avant de partir, ordonnez qu'on ne ménage pas les palissades. Je suppose que l'adjudant commandant Nivet est capable de me répondre de ce poste. Il faut que l'on cantonne la garnison qu'on aura dans les bastions, en chargeant chaque officier de la défense d'un ouvrage. Par ce moyen vous défendrez avec 600 hommes ce que vous ne défendriez pas avec 4,000 hommes. Vous me ne dites pas si les fossés sont pleins d'eau; c'est un moyen de défense pour la place, et qui la mettra à l'abri d'un coup de main. Renvoyez une des deux compagnies de sapeurs que vous avez; cela ne répond pas à votre demande, mais j'ai aujourd'hui d'autres points à garder. Vous devez avoir une bonne compagnie d'artillerie à pied, c'est tout ce qu'il vous

faut. Les officiers d'artillerie ne manqueront pas d'instruire quelques soldats d'infanterie à la manœuvre du canon.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11198. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Berlin, 7 novembre 1806.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 3 octobre. Je suis surpris que le régiment italien ne soit pas encore arrivé. Il devait être le 26 à Mayence. J'imagine que les hommes à pied qui étaient à Mayence sont arrivés, et que vous les avez montés avec les chevaux de l'Électeur. Je ne vous parle plus de Cassel, parce que vous en êtes parti depuis longtemps. Il est nécessaire que vous soyez le 10 ou le 11 à Hambourg. Le roi de Hollande vous donnera vos instructions. Cela ne doit pas vous empêcher de vous mettre en correspondance avec les commandants de Berlin et de Stettin; car il est possible que, dans quelques jours, je me porte de ma personne au milieu de la Pologne, où mes postes sont déjà arrivés. Si le Roi s'en retourne en Hollande et que vous commandiez en chef, cela ne changera rien à votre position.

Vous laisserez un petit corps devant Hameln et Nienburg, et vous vous porterez dans le Lauenbourg et de là sur Hambourg, d'où, selon les ordres que je vous enverrais, vous vous porteriez dans la Poméranie suédoise, à la poursuite de la colonne du général Blücher. Vous laisserez à Hanovre un commandant avec une poignée de monde. Point de dilapidations, portez-y une grande attention; je n'en veux pas, tout doit être clair et net. Vous ne sauriez m'envoyer trop souvent des officiers pour m'instruire de toutes vos opérations. J'enverrai demain au roi de Hollande des instructions sur la prise de possession de Hambourg. Faites aux Suédois le plus de mal que vous pourrez, et tâchez de couper la colonne de Blücher, qui était le 3 à Kriwitz. Mettez-vous en correspondance avec le maréchal Ney, qui assiége Magdeburg.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11199. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A FRANCFORT-SUR-L'ODER.

Berlin, 7 novembre 1806, 3 heures après midi.

Mon Cousin, voici les renseignements positifs que je reçois sur

les Russes. Le général Bennigsen commande en chef l'armée russe. Elle est composée de quatre colonnes; chaque colonne, infanterie, cavalerie et artillerie comprises, est de 14,000 hommes, ce qui fait en tout 56,000 hommes, qui probablement se réduiront à 50,000, car cette armée a mis vingt jours pour arriver sur ses frontières, et elle en mettra bien vingt autres pour arriver au point de rendez-vous. Le général Bennigsen est arrivé en courrier à Grodno le 18 octobre; il y a conféré avec les généraux prussiens envoyés pour conduire les colonnes.

Le 22, les quatre colonnes doivent se réunir, l'une dans le nord de la Pologne, à Georgenburg, la seconde à Olita, la troisième à Grodno et la quatrième à Jalowka. Il ne paraît pas que la tête d'aucune de ces colonnes fût arrivée le 22 octobre. En faisant la supposition la plus favorable à l'ennemi, que la tête des colonnes arrivât le 23, on savait que la queue était à dix jours en arrière, c'est-à-dire ne pouvait arriver que le 2 novembre. Le général prussien avait obtenu du général Bennigsen, qui cependant n'avait pas reçu les instructions de son maître, qu'il ferait entrer les colonnes par 5,000 hommes, à mesure qu'elles arriveraient. En supposant que la nouvelle de la bataille n'ait point changé ces dispositions, comme tout porte à le penser, on peut supposer que les cinq premières colonnes de 5,000 hommes seraient entrées le 23. Il leur faut quinze jours pour arriver à Thorn; elles arriveraient donc le 7 ou le 8 novembre dans cette ville, et les autres colonnes, si elles avaient continué leur mouvement, y arriveraient le 18 ou le 20 novembre. Voici la disposition des choses. Je vous ai fait mettre sur un croquis les positions que prennent les colonnes russes, afin que, par les renseignements que vous aurez, vous puissiez être instruit de leurs mouvements. Ce que je vous dis là est sûr. C'était le projet arrêté à Grodno entre les deux commissaires le 18 octobre.

Si la nouvelle de la bataille du 14 n'a point changé les dispositions des Russes, et qu'ils n'aient point retardé leur mouvement, mon intention n'est pas de dépasser Posen. Il faut donc m'établir là des magasins, choisir une belle position, en faire lever le croquis par les ingénieurs géographes et tracer un plan tel que je puisse me retirer sur Stettin ou sur Küstrin à volonté, c'est-à-dire sur la rive droite ou sur la rive gauche de la Warta. Faites bien reconnaître tous les ponts de cette rivière. Je ne suppose pas que, dans la position de Posen, l'ennemi vienne m'attaquer avant le 18. Il y a donc plus de huit jours pour faire ses dispositions et s'établir bien convenablement. Je réunirai là, avant ce temps, les corps des maréchaux

Lannes et Augereau avec le vôtre, les alliés que commande le prince Jérôme, ma Garde et les divisions Klein et Nansouty.

J'imagine que vous aurez fait passer les 3,000 fusils que vous avez pour armer 3,000 Polonais.

Le grand-duc de Berg et les maréchaux Bernadotte et Soult s'éloignent tous les jours. Le général Blücher, qui a pris le commandement de la colonne du duc de Weimar, paraît avoir 15,000 hommes, dont 2 ou 3,000 de cavalerie. Le 3, il battait en retraite; son arrière-garde a été culbutée. Il a été le 3 à Schwerin, le 4 à Lübeck; mais le 4 le grand-duc de Berg était arrivé à l'avant-garde avec 6,000 hommes de cavalerie. Le défaut de cavalerie avait empêché le maréchal Bernadotte de profiter de ses avantages; mais je compte que, le 6 ou le 7, je serai défait de cette colonne-là; mais il faudra toujours dix jours à ces corps pour retourner à Berlin. Vous sentez que la raison qui m'empêche de m'éloigner davantage est que j'espère les avoir à Posen vers le 20 novembre. Si les Russes, au contraire, avaient retardé leur mouvement, les choses seraient différentes, et je me résoudrais à un autre parti. Faites-moi faire, par l'officier du génie qui a suivi votre marche, un croquis de la route de Francfort et Küstrin à Posen. Faites faire aussi un croquis de la route de Posen à Glogau et de Posen à Thorn, avec une bonne reconnaissance de la Warta depuis Posen jusqu'à l'Oder.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11200. — AU MARÉCHAL LANNES.

Berlin, 7 novembre 1806.

Mon Cousin, le major général vous envoie un ordre de mouvement pour que votre cavalerie légère pousse des reconnaissances, le 9, jusqu'à Schneidemühl. Si vous pouvez y être le 9 ou le 10, soyez-y. Faites observer une sévère discipline en Pologne. Le colonel Exelmans est entré le 4 à Posen; il y a été reçu avec un enthousiasme difficile à peindre. Le maréchal Davout sera le 9 à Posen; éclairez la route de Neu-Stettin. Laissez emporter pour quatre jours de pain que vous distribuerez aux soldats, et pour quatre jours que vous ferez mettre dans les caissons.

Le corps du maréchal Augereau sera le 9 à Driesen.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne veux avoir aucun engagement sérieux; et, si vous appreniez que les Russes sont entrés à

Graudenz, vous en donneriez avis au maréchal Davout et vous manœuvreriez, selon les circonstances, pour n'engager rien de sérieux.

Une compagnie d'artillerie doit être arrivée à Stettin; elle ne perdra pas un moment à armer la place. Les 1,200 hommes que vous y laissez vont être employés de la manière suivante : 200 à Damm, 200 au fort de Prusse, 100 au fort Guillaume, 100 au fort Léopold, 600 dans Stettin. Ces hommes se baraqueront par compagnies dans les bastions. Par ce moyen, leur service ne sera pas pénible et ils seront toujours en mesure. Ces 1,200 hommes seront promptement augmentés par les 600 hommes de votre corps d'armée qui partent de Wittenberg et par les détachements qui arrivent de tous côtés.

Donnez ordre que tout ce qui arrivera de votre corps s'arrête à Stettin, pour en renforcer la garnison, jusqu'à nouvel ordre. Ce corps ensuite formera l'arrière-garde de votre division. Il sera de 2,000 hommes environ, et vous rejoindra lorsque la tête du corps d'armée du prince de Ponte-Corvo sera à Stettin, et selon l'ordre que je donnerai. Je vais d'ailleurs envoyer un corps auxiliaire de 1,500 hommes de troupes allemandes.

Recommandez que l'on arme la place avec la plus grande activité, et que, sous deux jours, il y ait des canons dans chaque bastion. Assurez-vous qu'il y ait une compagnie d'artillerie de 100 hommes complète. Par les états que m'a remis le commandant de l'artillerie, cette compagnie est la 18e du 5e régiment d'artillerie à pied, forte de 100 hommes. Assurez-vous qu'il y ait un chef supérieur de l'artillerie et plusieurs officiers du génie. J'ai donné mes ordres au général Chasseloup. Je veux défendre tout Stettin.

Stettin, avec 1,200 hommes, ayant des canons sur tous les bastions, doit être à l'abri de toute surprise, si, à la manière des Turcs, et suivant l'usage que nous avons aussi pratiqué avec succès, au lieu de monter la garde tous les jours, on confie la garde de chaque pièce à une compagnie, on se baraque dans chaque bastion, on exige que, de nuit, tout le monde soit là jusqu'à dix heures du matin; lorsqu'on est certain que l'ennemi ne paraît pas, on ne fait rester que la moitié de son monde près de la pièce, et l'on permet au reste d'aller se promener en ville.

Donnez vos ordres en conséquence au commandant de la place. J'ai donné l'ordre à l'état-major d'envoyer des officiers pour commander au fort de Damm et au fort de Prusse.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11201. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Berlin, 7 novembre 1806.

Le major général vous donnera l'ordre d'envoyer le général Pernety pour diriger le bombardement de Magdeburg. Des mortiers ont été envoyés d'Erfurt et sont déjà arrivés au camp devant cette place. Six pièces de 24 et huit mortiers sont partis de Wittenberg par l'Elbe. Tout cela est abondamment approvisionné de poudre, bombes et boulets. Mon intention est que le bombardement commence et se continue avec la plus grande activité, de manière qu'il aille tous les jours en augmentant pendant dix jours; on embrassera tous les points de la ville. Les pièces tireront à boulets rouges pour mettre le feu. Il est impossible que l'ennemi résiste à l'idée de la destruction de cette grande ville. Le général Pernety correspondra fréquemment avec vous. Il tirera de Dresde tout ce dont il aura besoin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11202. — AU MARÉCHAL NEY.

Berlin, 7 novembre 1806.

Je donne ordre au général Lemarois, qui est à Wittenberg, de vous expédier six pièces de 24 et deux mortiers avec armement et approvisionnement. Nous avons de la poudre et des bombes en quantité à Dresde. Vous avez des canonniers qui peuvent servir ce matériel. Bombardez Magdeburg. Toutes les lettres de Stettin assurent que la place n'est pas approvisionnée et manque des objets les plus importants. Je vous ai fait connaître que le bombardement devait toujours aller en augmentant. Servez les pièces avec des boulets rouges, afin de mettre le feu à la ville. J'imagine que vous avez établi de petites redoutes devant la ville, afin que, si les assiégés, mécontents de se voir ainsi maltraités, faisaient des sorties, vous puissiez les recevoir. Envoyez fréquemment des officiers au roi de Hollande à Hanovre, et au maréchal Mortier, qui arrivera le 10 à Hambourg, et faites-moi passer régulièrement les nouvelles que vous aurez de ces deux corps. Je vous recommande aussi de m'envoyer fréquemment des officiers et le bulletin de bombardement. Il y a à Wittenberg 500 milliers de poudre, à Dresde des bombes tant qu'on en veut. Envoyez à Wittenberg des officiers, et à Dresde, à M. de Thiard, que j'ai nommé commandant de cette ville et qui a ordre de vous fournir tout ce dont vous aurez besoin. Ne tardez pas à m'apprendre que Magdeburg est rendu ou en feu. Vous ne manquerez pas de

faire connaître au gouverneur qu'il vous est arrivé un équipage de siége de Dresde; qu'avec cent pièces d'artillerie et les officiers du génie et d'artillerie que vous avez la place sera bientôt prise; que dans huit jours vous aurez passé le fossé et pratiqué la brèche; que la ville sera brûlée et saccagée; qu'arrivé à ce point, il n'y aura pas de capitulation pour les officiers; que cette résistance est sans but, car mes armées sont sur la Vistule, et que Küstrin et Stettin sont pris. Si jamais ils doutaient de cette prise, je ne verrais pas d'inconvénient qu'un de leurs officiers se rendît par Berlin à Küstrin et à Stettin, et revînt à Magdeburg pour les assurer de la position des choses. J'imagine qu'avant le 15 novembre vous aurez Magdeburg.

Mes troupes sont entrées en Pologne; elles ont été reçues à Posen avec un enthousiasme difficile à peindre. Le peuple de Pologne demande à grands cris des armes; je lui en ai envoyé. Les Russes n'y étaient pas encore entrés le 1er novembre. Il est probable que nous les rencontrerons dans les premiers jours de décembre. Vous sentez combien je désire que vous soyez débarrassé de Magdeburg, pour être, vers ce temps, sur la Vistule. Vous trouverez à Magdeburg une partie du trésor du prince de Hesse-Cassel et beaucoup de caisses de régiments. Que rien ne vous échappe; pour cela faites visiter tous les fourgons et bagages, et ne laissez aux officiers que ce qui leur appartient bien véritablement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11203. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS, A WITTENBERG.

Berlin, 7 novembre 1806.

Monsieur le Général Lemarois, j'approuve l'envoi que vous avez fait devant Magdeburg de six pièces de 24, de deux obusiers de 9 pouces, de six obusiers de 7 pouces 1/2. Tout cela est fort bien. Envoyez-y une grande quantité de poudre; vous savez la quantité énorme qu'il en faut pour tant de boulets.

Envoyez un de vos aides de camp sur la route de Leipzig, Gera, Plauen et Hof, à la rencontre des dépôts de cavalerie de Forchheim, où il y a 7 ou 800 chevaux. Cet aide de camp passera par Baireuth, prendra connaissance des troupes qui s'y trouvent; il verra pourquoi on ne jette pas de bombes dans le fort de Culmbach pour l'obliger à se rendre, et reviendra après vous rejoindre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11204. — AU GÉNÉRAL CORBINEAU, A SPANDAU.

Berlin, 7 novembre 1806.

Je reçois votre lettre de trois heures et demie. Le général Bourcier avait prévenu les ordres que je lui ai donnés, de faire venir 400 dragons à pied, pour prendre les chevaux qui vous arrivent. Il faut prendre les bottes des prisonniers et leur donner des souliers; la nécessité n'a point de loi, et j'ai besoin de remonter ma cavalerie; d'ailleurs, allant à pied, ces souliers seront plus commodes.

Le général Beker reçoit l'ordre de rester demain pour voir partir les prisonniers de Spandau, afin de s'assurer qu'ils sont bien escortés, et de se rendre à Berlin avec ses deux régiments. J'approuve que vous fassiez escorter ces prisonniers par de l'infanterie; mais je croyais qu'il y avait encore des troupes de Hesse-Darmstadt. Toutefois s'il n'y en a pas, il faut bien se servir des dépôts du 7e corps. Il faut mettre un officier supérieur, afin que les prisonniers ne s'échappent pas. Je pense que toutes les colonnes prisonnières sont arrivées et que vous n'en avez plus à attendre. Si cela est, vous me rejoindrez; mais, avant de partir, visitez en détail les Augustins, les dépôts et hôpitaux, afin de me rendre compte de tout. A-t-on nettoyé un des magasins dans la citadelle pour y mettre les effets trouvés sur les bateaux? De quel droit a-t-on donné 450 culottes de peau à un seul régiment?

Portez-moi un inventaire exact de tous les effets d'habillement qui se trouvent à Spandau.

Il faut garder les culottes de peau qui restent pour les distribuer aux dragons qui vont arriver.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11205. — AU ROI DE NAPLES.

Berlin, 7 novembre 1806.

J'ai éprouvé de la peine de la perte du colonel Bruyère; c'était un joli officier. Encore s'il était mort sur le champ de bataille! J'ai vu avec plaisir que vous me renvoyez cinq régiments de dragons. Je vous ai fait connaître que je désire que vous me renvoyiez encore quelques régiments de cavalerie. Vous me proposez de m'envoyer un régiment napolitain; vous êtes là-dessus le maître de faire ce que vous voudrez. Un régiment de 2,000 Napolitains me serait fort agréable. Si vous prenez ce parti, dirigez-le sur Brescia, d'où j'aurai le temps de le faire venir sur Berlin. Quant aux généraux et

adjudants commandants, vous pouvez prendre ceux qu'il vous convient.

Si décidément vous ne savez que faire de Masséna, envoyez-le à Berlin. Je tâcherai de lui donner le commandement d'un de mes corps d'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11206. — 28e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 7 novembre 1806.

Sa Majesté a passé aujourd'hui, sur la place du palais de Berlin, depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures après midi, la revue de la division de dragons du général Klein. Elle a fait plusieurs promotions. Cette division a donné avec distinction à la bataille d'Iena, et a enfoncé plusieurs carrés d'infanterie prussienne. L'Empereur a vu ensuite défiler le grand parc de l'armée, l'équipage de pont et le parc du génie; le grand parc est commandé par le général d'artillerie Saint-Laurent, l'équipage de pont par le colonel Bouchu, et le parc du génie par le général du génie Cazal.

Sa Majesté a témoigné au général Songis, inspecteur général, sa satisfaction de l'activité qu'il mettait dans l'organisation des différentes parties du service de l'artillerie de cette Grande Armée.

Le général Savary a tourné près de Wismar sur la Baltique, à la tête de 500 chevaux du 1er de hussards et du 7e de chasseurs, le général prussien Usedom, et l'a fait prisonnier avec deux brigades de hussards et deux bataillons de grenadiers. Il a pris aussi plusieurs pièces de canon. Cette colonne appartient au corps que poursuivent le grand-duc de Berg, le prince de Ponte-Corvo et le maréchal Soult, lequel corps, coupé du côté de l'Oder et de la Poméranie, paraît acculé du côté de Lubeck.

Le colonel Exelmans, commandant le 1er régiment de chasseurs du maréchal Davout, est entré à Posen, capitale de la grande Pologne. Il y a été reçu avec un enthousiasme difficile à peindre; la ville était remplie de monde, les fenêtres parées comme en un jour de fête; à peine la cavalerie pouvait-elle se faire jour pour traverser les rues.

Le général du génie Bertrand, aide de camp de l'Empereur, s'est embarqué sur le lac de Stettin, pour faire le reconnaissance de toutes les passes.

On a formé, à Dresde et à Wittenberg, un équipage de siége pour Magdeburg; l'Elbe en est couvert. Il est à espérer que cette

place ne tiendra pas longtemps. Le maréchal Ney est chargé de ce siége.

NAPOLÉON.

Moniteur du 18 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11207. — A M. DE CHAMPAGNY.

Berlin, 8 novembre 1806.

Monsieur Champagny, j'ai appris avec plaisir, par votre lettre du 30 octobre, que Mme Champagny vous a donné un fils, et qu'elle est bien portante. Votre fils marchera sur vos traces, c'est ce que je puis lui souhaiter de plus heureux. Je le tiendrai volontiers sur les fonts de baptême. Je serai fort aise de faire une chose agréable à Mme Champagny.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11208. — A M. FOUCHÉ.

Berlin, 8 novembre 1806.

Les journaux parlent du voyage de Moreau et de ses conférences avec les agents anglais. Les lettres interceptées disent qu'il est passé à Paris. Cela est-il vrai ou non? Je désire que vous me disiez quelque chose là-dessus. Voici des lettres de ce misérable Fauche-Borel.

NAPOLÉON.

Je vous envoie beaucoup de lettres interceptées de Mittau et autres endroits.

Archives de l'Empire.

11209. — A LA MARGRAVE DE BADE.

Berlin, 8 novembre 1806.

Ma Cousine, j'ai reçu votre lettre. La recommandation de Votre Altesse est toute-puissante sur moi. J'ai, à sa considération, oublié tous les griefs que j'avais contre le duc de Weimar. J'ai beaucoup à me plaindre du duc de Brunswick. Elle peut être sans inquiétude sur son fils le prince Charles. Il s'est bien comporté à la bataille, et il supporte très-bien la fatigue. Il me reste à assurer Votre Altesse de l'estime que je lui porte, et du désir que j'ai de lui en donner des preuves dans toutes les circonstances.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11210. — AU PRINCE D'ORANGE.

Berlin, 8 novembre 1806.

Mon Cousin, je ne suis pas le juge de la conduite de Votre Altesse. Il ne me convient pas de balancer la nature de ses obligations. Votre Altesse me dit dans sa lettre qu'elle n'était pas le maître de ne pas me faire la guerre; elle ne trouvera donc pas mauvais que je désire avoir à Fulde un prince qui soit maître de rester en paix avec moi.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11211. — A LA PRINCESSE HÉRÉDITAIRE DE HESSE.

Berlin, 8 novembre 1806.

Ma Cousine, je vois, par votre lettre du 7 novembre, combien vous avez de peine; j'y prends part. Je remercie Votre Altesse de tout ce qu'elle me dit d'aimable. Je voudrais que mes rapports avec elle fussent dans des circonstances plus tranquilles. Nous nous trouvons tous ballottés au milieu d'un orage : ceux qui l'ont suscité méritent votre blâme et le mien. Toutefois je prie Votre Altesse de croire aux sentiments d'estime et de considération avec lesquels je suis son bon Cousin,

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11212. — A MADAME DE MONTMORENCY-MORTEMART.

Berlin, 8 novembre 1806.

Madame de Mortemart, j'ai reçu votre lettre. J'ai ordonné que votre grand'mère pût rentrer en France. Je suis aise que cela puisse contribuer à votre satisfaction. Ne doutez pas de l'intérêt que je vous porte et de mon intention de vous en donner des preuves dans toutes les circonstances.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11213. — NOTE.

Berlin, 8 novembre 1806.

Prendre tout ce qui se trouve à Stettin de vin, eau-de-vie, liqueurs, rhum et rack, pour le service de l'armée; on donnera des reçus aux particuliers.

On fera transporter les trois quarts de tout à Küstrin, et on me fera connaître pour combien de jours il y en a pour l'armée.

Les froids vont devenir vifs et l'eau-de-vie peut sauver mon armée.

On m'assure qu'on trouve beaucoup de vin à Stettin; il faut tout prendre, y en eût-il pour vingt millions. C'est le vin qui dans l'hiver me vaudra la victoire; il faut le prendre en règle et on donnera des reçus.

Tous les souliers qu'on pourra se procurer, les diriger sur Küstrin, ne point en distribuer à Berlin; faire venir ceux qui sont à Mayence et à Erfurt jusqu'à Küstrin : tout ce qu'il y a de confectionné.

M. la Bouillerie portera en compte un mois de solde du 5e corps, qui sera payé par M. le maréchal Lannes.

Napoléon.

Comm. par M. le comte Daru.

11214. — AU ROI DE HOLLANDE.

Berlin, 9 novembre 1806.

J'ai reçu votre lettre du 4 novembre, de Paderborn. Il est possible que le corps sorti de Hameln soit sorti pour fourrager et qu'il y rentre. Je ne sais ce que vous voulez dire en parlant d'officiers qui se réunissent au corps dans leurs anciennes garnisons. Chacun de ces officiers doit retourner dans sa famille. S'il y en a d'étrangers au pays, il faut les renvoyer sur-le-champ; ils ont la permission de s'en retourner chez eux et voilà tout. — J'espère que vous avez, à l'heure qu'il est, pris possession de Hanovre.

Le corps de Blücher, que je vous avais annoncé se diriger du côté de Lubeck, a été battu et pris. Il était de 20,000 hommes. Magdeburg capitule en ce moment.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11215. — A L'IMPÉRATRICE.

Berlin, 9 novembre 1806.

Ma bonne amie, je t'annonce de bonnes nouvelles : Magdeburg s'est rendu, et, le 7 novembre, j'ai pris à Lubeck 20,000 hommes qui étaient échappés depuis huit jours. Ainsi voilà toute l'armée prise; il ne reste pas à la Prusse, au delà de la Vistule, 20,000 hommes. Plusieurs de mes corps d'armée sont en Pologne. Je suis toujours à Berlin. Je me porte assez bien.

Adieu, mon amie; mille amitiés à Hortense, à Stéphanie et au petit Napoléon.

Napoléon.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11216. — A M. CAMBACÉRÈS.

Berlin, 9 novembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 2 novembre. Le bulletin d'aujourd'hui vous intéressera; mais j'imagine que vous aurez été instruit, par des courriers de Hambourg, du combat de Lubeck. Voilà toute l'armée prussienne finie; il ne reste pas, au delà de la Vistule, 20,000 hommes au roi de Prusse.

Faites venir l'ambassadeur de la Porte; dites-lui que je sais que la Porte a été forcée de rétablir les deux hospodars; mais que je suis à Varsovie et que je ne ferai pas de paix qu'ils ne soient chassés et remplacés par des amis de la Porte; que la Porte doit prendre courage et montrer un peu d'énergie; que toutes les forces russes vont être obligées de venir sur moi pour défendre la Pologne russe; qu'il faut que la Porte profite de ce moment pour montrer des troupes à Choczim et sur les frontières du Dniester.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11217. — AU ROI DE HOLLANDE.

Berlin, 9 novembre 1806.

M. de Montesquiou m'apporte votre lettre du 5 novembre. J'agrée que vous retourniez dans votre royaume et laissiez le commandement en chef au maréchal Mortier. Dès que vous serez arrivé chez vous, envoyez en Hanovre de la cavalerie pour compléter la cavalerie hollandaise. Gouvernez d'une manière ferme. Tout n'est pas fini; il faut dire à votre conseil qu'il faut reconquérir les colonies par terre, puisque nous sommes si impuissants sur mer. Il faut qu'au printemps prochain vous puissiez me fournir 20,000 hommes. Complétez le plus possible votre division du Hanovre. Envoyez surtout votre cavalerie, qui ne vous est d'aucune utilité et qui est si utile ici.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11218. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 9 novembre 1806.

Écrivez à l'officier qui commande le génie à Spandau pour lui témoigner mon mécontentement de ce que les travaux de cette place ne continuent pas; la raison qu'il allègue du défaut de sapeurs n'est pas valable. Il peut prendre quelques sergents de ligne pour diriger

les travaux. Cela peut ralentir, mais non faire suspendre les travaux. Mon intention est donc qu'on continue.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11219. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Berlin, 9 novembre 1806.

Mon Cousin, Magdeburg s'est rendu. Il y avait 16,000 hommes et 800 pièces de canon. Le 6, Lubeck a été pris d'assaut par le grand-duc de Berg, le prince de Ponte-Corvo et le maréchal Soult. Le carnage y a été affreux. Le lendemain, le reste du corps de Blücher s'est rendu par capitulation. Il y avait 18,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie. Les 2,000 Suédois qui gardaient le Lauenbourg ont été pris.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11220. — AU MARÉCHAL NEY.

Berlin, 9 novembre 1806.

Je reçois votre lettre du 7. Portez la plus grande attention à ce que les trésors qui sont enfermés dans Magdeburg nous restent. Visitez tous les caissons des officiers et tous les fourgons. Les caisses des régiments sont dans Magdeburg; le trésor de l'armée et des trésors très-considérables appartenant au prince de Hesse-Cassel s'y trouvent également. Faites main basse sur tout. Votre arrivée à Berlin n'est pas urgente. Partez un jour plus tard qu'un jour plus tôt. Au lieu d'un régiment laissez-en deux à Magdeburg. Faites escorter vos prisonniers par de bonnes escortes; chargez-en les corps qui ont le plus souffert à la bataille d'Iena. Les prisonniers se sauvent partout. Vous sentez combien cela a d'inconvénients. Mettez en marche, seulement le 12, une division avec toute votre artillerie. Que, la garnison prussienne sortie, les portes soient fermées et qu'on visite tout ce qui sortira de la ville, afin que les trésors qui y sont renfermés ne soient pas soustraits quelques jours après. Ce fameux Blücher, avec 20,000 hommes, est à nous. Le grand-duc de Berg, le prince de Ponte-Corvo et le maréchal Soult ont pris la ville d'assaut. Ainsi a fini le reste de l'armée prussienne. Les 2,000 Suédois qui gardaient le Lauenbourg ont été pris. Le roi de Hollande me mande qu'il y a à Hameln 7,000 hommes campés sous les murs de la place.

Envoyez un officier prendre des renseignements pour que vous soyez instruit si quelque colonne cherchait à s'échapper.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11221. — AU MARÉCHAL LANNES.

Berlin, 9 novembre 1806.

Mon Cousin, Magdeburg s'est rendu le 7. Il y a dans cette place 16,000 hommes et 800 pièces de canon, des bagages et des trésors très-considérables. Le 6, Lubeck a été pris d'assaut par le grand-duc de Berg, le prince de Ponte-Corvo et le maréchal Soult. La boucherie a été effroyable. Le général Blücher y était avec la colonne du duc de Weimar et ce qu'il avait pu ramasser, formant une vingtaine de mille hommes. Ce qui n'a pas été pris le jour a été ramassé le lendemain par capitulation. Les 2,000 Suédois qui gardaient le Lauenbourg ont été pris.

Si la nouvelle de la bataille du 14 n'a pas arrêté la marche des Russes, je ne serais pas étonné que, le 8 ou 10 novembre, une colonne de 10 ou 15,000 hommes fût arrivée à Graudenz.

Tâchez de faire observer une bonne discipline en Pologne.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11222. — AU GÉNÉRAL DE WREDE.

Berlin, 9 novembre 1806.

Je reçois votre lettre. Je suis fâché de votre maladie. Je comptais sur vous dans cette campagne, parce que je connais votre zèle et vos talents, dont vous m'avez donné des preuves l'année passée. Mais tout n'est pas fini : nous avons encore les Russes à battre, et, pour que vous puissiez prendre part aux événements, il faut tranquilliser votre esprit; c'est le meilleur moyen de guérir le corps. Ne doutez pas de l'estime que je vous porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11223. — 29e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 9 novembre 1806.

La brigade de dragons du général Beker a paru aujourd'hui à la parade.

Sa Majesté, voulant récompenser la bonne conduite des régiments qui la composent, a fait différentes promotions.

Mille dragons qui étaient venus à pied à l'armée, et qui ont été montés au dépôt de Potsdam, ont passé hier la revue du maréchal Bessières; ils ont été munis de quelques objets d'équipement qui leur manquaient, et ils partent aujourd'hui pour rejoindre leurs corps respectifs, pourvus de bonnes selles et montés sur de bons chevaux, fruits de la victoire.

Sa Majesté a ordonné qu'il serait frappé une contribution de cent cinquante millions sur les États prussiens et sur ceux des alliés de la Prusse.

Après la capitulation du prince de Hohenlohe, le général Blücher, qui le suivait, changea de direction et parvint à se réunir à la colonne du duc de Weimar, à laquelle s'était jointe celle du prince Frédéric Guillaume Brunswick-OEls, fils du duc de Brunswick. Ces trois divisions se trouvèrent ainsi sous les ordres du général Blücher. Différentes petites colonnes se joignirent également à ce corps.

Pendant plusieurs jours, ces troupes essayèrent de pénétrer par des chemins que les Français pouvaient avoir laissés libres; mais les marches combinées du grand-duc de Berg, du maréchal Soult et du prince de Ponte-Corvo avaient obstrué tous les passages.

L'ennemi tenta d'abord de se porter sur Anklam, et ensuite sur Rostock : prévenu dans l'exécution de ce projet, il essaya de revenir sur l'Elbe; mais, s'étant trouvé encore prévenu, il marcha devant lui pour gagner Lubeck.

Le 4 novembre, il prit position à Grevismühlen; le prince de Ponte-Corvo culbuta l'arrière-garde; mais il ne put entamer ce corps, parce qu'il n'avait que 600 hommes de cavalerie et que celle de l'ennemi était beaucoup plus forte. Le général Watier a fait dans cette affaire de très-belles charges, soutenu par les généraux Pacthod et Maison, avec le 27e régiment d'infanterie légère et le 8e de ligne.

On remarque dans les différentes circonstances de ce combat, qu'une compagnie d'éclaireurs du 94e régiment, commandée par le capitaine Razout, fut entourée par quelques escadrons ennemis; mais les voltigeurs français ne redoutent point le choc des cuirassiers prussiens; ils les reçurent de pied ferme et firent un feu si bien nourri et si adroitement dirigé, que l'ennemi renonça à les enfoncer. On vit alors les voltigeurs à pied poursuivre la cavalerie à toute course. Les Prussiens perdirent 7 pièces de canon et 1,000 hommes.

Mais, le 4 au soir, le grand-duc de Berg, qui s'était porté sur la droite, arriva avec sa cavalerie sur l'ennemi, dont le projet était

encore incertain. Le maréchal Soult marcha par Ratzeburg. Le prince de Ponte-Corvo marcha par Rehna ; il coucha du 5 au 6 à Schœnberg, d'où il partit à deux heures après minuit. Arrivé à Schlutup sur la Trave, il fit environner un corps de 1,600 Suédois, qui avaient enfin jugé convenable d'opérer leur retraite du Lauenbourg pour s'embarquer sur la Trave. Des coups de canon coulèrent les bâtiments préparés pour l'embarquement. Les Suédois, après avoir riposté, mirent bas les armes.

Un convoi de 300 voitures, que le général Savary avait poursuivi de Wismar, fut enveloppé par la colonne du prince de Ponte-Corvo, et pris.

Cependant l'ennemi se fortifiait à Lubeck. Le maréchal Soult n'avait pas perdu de temps dans sa marche de Ratzeburg ; de sorte qu'il arriva à la porte de Müllen lorsque le prince de Ponte-Corvo arrivait à celle de la Trave. Le grand-duc de Berg, avec sa cavalerie, était entre deux.

L'ennemi avait arrangé à la hâte l'ancienne enceinte de Lubeck ; il avait disposé des batteries sur les bastions ; il ne doutait pas qu'il ne pût gagner là une journée : mais le voir, le reconnaître et l'attaquer fut l'affaire d'un instant.

Le général Drouet, à la tête du 27e régiment d'infanterie légère et des 94e et 95e régiments, aborda les batteries avec ce sang-froid et cette intrépidité qui appartiennent aux troupes françaises. Les portes sont aussitôt enfoncées, les bastions escaladés, l'ennemi mis en fuite, et le corps du prince de Ponte-Corvo entre par la porte de la Trave.

Les chasseurs corses, les tirailleurs du Pô et le 26e d'infanterie légère, composant la division d'avant-garde du général Legrand, qui n'avaient point encore combattu dans cette campagne, et qui étaient impatients de se mesurer avec l'ennemi, marchèrent avec la rapidité de l'éclair : redoutes, bastions, fossés, tout est franchi ; et le corps du maréchal Soult entre par la porte de Müllen.

Ce fut en vain que l'ennemi voulut se défendre dans les rues, dans les places ; il fut poursuivi partout. Toutes les rues, toutes les places furent jonchées de cadavres. Les deux corps d'armée, arrivant des deux côtés opposés, se réunirent au milieu de la ville. A peine le grand-duc de Berg put-il passer, qu'il se mit à la poursuite des fuyards. 4,000 prisonniers, 60 pièces de canon, plusieurs généraux, un grand nombre d'officiers tués ou pris, tel est le résultat de cette belle journée.

Le 7, avant le jour, tout le monde était à cheval, et le grand-duc

de Berg cernait l'ennemi près de Schwartau avec la brigade Lasalle et la division de cuirassiers d'Hautpoul. Le général Blücher, le prince Frédéric-Guillaume de Brunswick-Œls et tous les généraux se présentent alors aux vainqueurs, demandent à signer une capitulation, et défilent devant l'armée française.

Ces deux journées ont détruit le dernier corps qui restait de l'armée prussienne, et nous ont valu le reste de l'artillerie de cette armée, beaucoup de drapeaux et 16,000 prisonniers, parmi lesquels se trouvent 4,000 hommes de cavalerie.

Ainsi ces généraux prussiens qui, dans le délire de leur vanité, s'étaient permis tant de sarcasmes contre les généraux autrichiens, ont renouvelé quatre fois la catastrophe d'Ulm : la première, par la capitulation d'Erfurt; la seconde, par celle du prince de Hohenlohe; la troisième, par la reddition de Stettin, et la quatrième, par la capitulation de Schwartau.

La ville de Lubeck a considérablement souffert : prise d'assaut, ses places, ses rues ont été le théâtre du carnage. Elle ne doit s'en prendre qu'à ceux qui ont attiré la guerre dans ses murs.

Le Mecklenburg a été également ravagé par les armées françaises et prussiennes. Un grand nombre de troupes, se croisant en tout sens et à marches forcées sur ce territoire, n'a pu trouver sa subsistance qu'aux dépens de cette contrée. Ce pays est intimement lié avec la Russie; son sort servira d'exemple aux princes d'Allemagne qui cherchent des relations éloignées avec une puissance à l'abri des malheurs qu'elle attire sur eux, et qui ne fait rien pour secourir ceux qui lui sont attachés par les liens les plus étroits du sang et par les rapports les plus intimes. L'aide de camp du grand-duc de Berg, Dery, a fait capituler le corps qui escortait les bagages qui s'étaient retirés derrière la Peene; les Suédois ont livré les fuyards et les caissons. Cette capitulation a produit 1,500 prisonniers et une grande quantité de bagages et de chariots. Il y a aujourd'hui des régiments de cavalerie qui possèdent plusieurs centaines de milliers d'écus.

Le maréchal Ney, chargé du siége de Magdeburg, a fait bombarder cette place. Plusieurs maisons ayant été brûlées, les habitants ont manifesté leur mécontentement, et le commandant a demandé à capituler. Il y a dans cette forteresse beaucoup d'artillerie, des magasins considérables, 16,000 hommes appartenant à plus de 70 bataillons, et beaucoup de caisses des corps.

Pendant ces événements importants, plusieurs corps de notre armée arrivent sur la Vistule.

La malle de Varsovie a apporté beaucoup de lettres de Russie qui

ont été interceptées. On y voit que, dans ce pays, les fables des journaux anglais trouvent une grande croyance : ainsi l'on est persuadé, en Russie, que le maréchal Masséna a été tué, que la ville de Naples s'est soulevée, qu'elle a été occupée par les Calabrais, que le Roi s'est réfugié à Rome, et que les Anglais, avec 5 ou 6,000 hommes, sont maîtres de l'Italie. Il ne faudrait cependant qu'un peu de réflexion pour rejeter de pareils bruits. La France n'a-t-elle donc plus d'armée en Italie? Le roi de Naples est dans sa capitale; il a 80,000 Français; il est maître des deux Calabres; et, à Pétersbourg, on croit les Calabrais à Rome! Si quelques galériens, armés et endoctrinés par cet infâme Sidney Smith, la honte des braves militaires anglais, tuent des hommes isolés, égorgent des propriétaires riches et paisibles, la gendarmerie et l'échafaud en font justice. La marine anglaise ne désavouera point le titre d'infâme donné à Sidney Smith. Les généraux Stuart et Fox, tous les officiers de terre, s'indignent de voir le nom anglais associé à des brigands. Le brave général Stuart s'est même élevé publiquement contre ces menées aussi impuissantes qu'atroces, et qui tendent à faire du noble métier de la guerre un échange d'assassinats et de brigandages. Mais, quand Sidney Smith a été choisi pour seconder les fureurs de la Reine, on n'a vu en lui qu'un de ces instruments que les gouvernements emploient trop souvent, et qu'ils abandonnent au mépris qu'ils sont les premiers à avoir pour eux. Les Napolitains feront connaître un jour avec détail les lettres de Sidney Smith, les missions qu'il a données, l'argent qu'il a répandu pour l'exécution des atrocités dont il est l'agent en chef.

On voit aussi dans les lettres de Pétersbourg, et même dans les dépêches officielles, qu'on croit qu'il n'y a plus de Français dans l'Italie supérieure : on doit savoir cependant qu'indépendamment de l'armée de Naples il y a encore en Italie 100,000 hommes prêts à punir ceux qui voudraient y porter la guerre. On attend aussi à Pétersbourg des succès de la division de Corfou; mais on ne tardera pas à apprendre que cette division, à peine débarquée aux bouches de Cattaro, a été défaite par le général Marmont, qu'une partie a été prise, et l'autre rejetée dans ses vaisseaux. C'est une chose fort différente d'avoir affaire à des Français ou à des Turcs que l'on tient dans la crainte et dans l'oppression, en fomentant avec art la discorde dans les provinces.

Mais, quoi qu'il en puisse être, les Russes ne seront point embarrassés pour détourner d'eux l'opprobre de ces résultats. Un décret du Sénat Dirigeant a déclaré qu'à Austerlitz ce n'étaient point les Russes,

mais leurs alliés, qui avaient été battus. S'il y a sur la Vistule une nouvelle bataille d'Austerlitz, ce sera encore d'autres qu'eux qui auront été vaincus, quoique aujourd'hui, comme alors, leurs alliés n'aient point de troupes à joindre à leurs troupes, et que leur armée ne puisse être composée que de Russes.

Les états de mouvement et ceux des marches de l'armée russe sont tombés dans les mains de l'état-major français. Il n'y aurait rien de plus ridicule que les plans d'opérations des Russes, si leurs vaines espérances n'étaient plus ridicules encore.

Le général Lagrange a été déclaré gouverneur général de Cassel et des États de Hesse.

Le maréchal Mortier s'est mis en marche pour le Hanovre et pour Hambourg avec son corps d'armée.

Le roi de Hollande a fait bloquer Hameln.

Il faut que cette guerre soit la dernière, et que ses auteurs soient si sévèrement punis, que quiconque voudra désormais prendre les armes contre le peuple français sache bien, avant de s'engager dans une telle entreprise, quelles peuvent en être les conséquences.

Moniteur du 18 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11224. — A M. CAMBACÉRÈS.

Berlin, 10 novembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 4 novembre. Je vous donne tous mes pouvoirs pour l'affaire de la conspiration jacobine. Voyez ce qu'il faut faire. Il ne faut pas lui donner plus d'importance qu'elle ne mérite. Il est possible qu'un petit exemple ne soit pas inutile, afin qu'à l'avenir les malveillants ne soient pas à l'affût des événements, dans l'espérance de revers, pour remuer.

Je vois avec peine qu'on arrête des diligences. Il faut éveiller la sollicitude de la police et déployer un peu de forces. Voyez le ministre Dejean et le gouverneur de Paris. Mon intention est que les quatre dépôts de dragons qui sont à Paris fournissent chacun un détachement de 30 hommes commandés par un officier; ces quatre détachements, formant 120 hommes, seront répartis sur les routes de Chartres, sur les confins de l'Orne, du côté des Andelys et d'Évreux. Pour peu que le mal augmente, on formera sur-le-champ un camp volant composé des carabiniers et voltigeurs des 2e, 4e et 12e régiments d'infanterie légère, des 120 dragons et de plusieurs brigades de gendarmerie. Cette force, faisant 5 ou 600 hommes, se

rendra successivement à Évreux, aux Andelys, à Laigle, et, s'il est nécessaire, du côté de Domfront, arrêtera les mauvais sujets et fouillera les forêts. Cela rassurera les bons citoyens et comprimera ce commencement de malveillance. Mais c'est à l'archevêque de Rouen à lancer des monitoires contre ce brigandage public, si le mal augmente.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11225. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 10 novembre 1806.

Indépendamment des détachements que j'ai ordonné au maréchal Kellermann de faire partir dans la première quinzaine de novembre pour venir renforcer les corps, mon intention est qu'il soit formé 8 bataillons provisoires. Chaque bataillon sera composé d'une compagnie fournie par chacun des 3es bataillons des corps qui sont à la Grande Armée; chaque compagnie sera complétée à 140 hommes; les bataillons seront formés conformément à l'état ci-joint.

Le maréchal Kellermann nommera un chef de bataillon et un adjudant-major pour chaque bataillon, et un major pour commander deux bataillons.

Il aura soin de ne pas prendre les majors dans les mêmes corps où il prendra les chefs de bataillon ou adjudants-majors.

Il ne sera pas nécessaire que les conscrits soient instruits : il suffira qu'ils aient huit ou dix jours d'instruction, qu'ils soient armés, et qu'ils aient la veste, la culotte, les guêtres, le chapeau d'uniforme et une capote. Il ne faudra pas attendre qu'ils aient l'habit.

Ces bataillons seront placés dans les places suivantes, où ils achèveront leur instruction.

Le 4e et le 5e bataillon se réuniront à Cassel, le plus tôt possible, pour maintenir la tranquillité de l'électorat de Hesse-Cassel; et vous remarquerez à cet effet qu'il faudra que vous donniez l'ordre au commandant de la 1re division militaire pour la compagnie du 14e régiment, au commandant de la 2e division pour la compagnie du 12e de ligne, et au commandant de Verdun pour la compagnie du 25e d'infanterie légère. Donnez ordre aux commandants de ces trois divisions d'organiser sur-le-champ ces compagnies et de les diriger sur Mayence.

Les autres bataillons se dirigeront sans délai sur Magdeburg, où

ils resteront le temps nécessaire pour compléter leur instruction. Faites sentir au maréchal Kellermann qu'il ne faut pas perdre un moment pour former ces bataillons; que, pourvu qu'ils soient armés, tout est bon; que je les fournirai de tout à Magdeburg; qu'enfin j'obtiendrai par là deux avantages, puisqu'ils ne me coûteront rien en France et qu'ils me garderont Magdeburg, ce qui me rendra d'autres troupes disponibles.

J'espère que ces troupes seront réunies à Mayence et partiront le 25, pour être rendues le plus tôt possible à leur destination.

Donnez ordre au commandant de la 25e division militaire de faire partir au 20 novembre tous les dragons à pied, chasseurs et hussards qui s'y trouveront au-dessus du nombre de chevaux qu'ils ont.

Donnez le même ordre pour les 5e et 26e divisions militaires. Donnez le même ordre à Paris pour les corps de dragons. Les ordres sont donnés aux corps de cavalerie qui se trouvent dans les 6e, 24e, 16e, 1re et 18e divisions. Tout doit donc venir à la Grande Armée. Il ne doit donc plus y avoir aux dépôts d'hommes à pied, hormis les invalides, auxquels il faut donner leur retraite, et les hommes qui ont des chevaux non encore dressés, et encore faut-il que ces chevaux partent à mesure qu'il y en a dix d'équipés et d'arrangés, pour venir rejoindre leur régiment.

Vous ferez remarquer au général Dejean l'avantage qu'il y aura, pour l'économie de mes finances et le bien de mon armée, dans l'envoi de ces hommes; qu'ils tiendront garnison dans les grandes places de Magdeburg, Potsdam, Spandau, Küstrin, Stettin, garderont mes derrières, s'instruiront plus vite parce qu'ils en sentiront le besoin, et ne coûteront rien à mes finances.

Il y a à Juliers deux compagnies de sapeurs qui y sont inutiles; faites-en partir une pour Magdeburg. N'en laissez qu'une à Mayence et à Wesel; que le reste parte. Il n'y en a pas besoin à Strasbourg.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11226. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 10 novembre 1806.

Mon Cousin, je désire que vous fassiez donner à Mme de Montmorency, âgée de soixante et quatorze ans, retirée à Brunswick dans la maison du Duc, un passe-port pour se rendre en France.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11227. — AU MARÉCHAL NEY.

Berlin, 10 novembre 1806.

Je reçois la capitulation de Magdeburg; cela m'a fait le plus grand plaisir. Je vous recommande de bien faire escorter les prisonniers. Désarmez tous les habitants de Magdeburg dès votre entrée dans la ville. Qu'il n'y ait aucune arme. Je pense que vous devez garder l'artillerie de Dresde et de Wittenberg. Comme c'est de l'artillerie saxonne, elle est plus à ma disposition à Magdeburg qu'à Dresde même. Faites-la débarquer et mettre dans la ville. Mes coureurs sont déjà arrivés à Varsovie. Nous sommes en pleine possession de la capitale de la haute Pologne. Je fais en ce moment bombarder Glogau. J'espère que cette place sera rendue dans peu de jours. Votre présence n'est pas urgente; cependant je verrai avec plaisir l'arrivée à Berlin de votre première division et de votre artillerie. Quant au reste, ne le faites venir qu'au cas que cela ne puisse pas nuire au service et à l'escorte des prisonniers. Huit jours plus tôt ou plus tard ne m'importent pas assez, dans l'état actuel des choses, pour que je risque de perdre une partie de mes prisonniers.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11228. — AU PRINCE JÉRÔME.

Berlin, 10 novembre 1806.

Je reçois votre lettre. Le général Lefebvre aurait dû vous envoyer plus de renseignements sur ce qui s'est passé dans le pays. Je désire fort être maître de Glogau. J'ai donné ordre au général qui commande à Küstrin de faire embarquer six mortiers et quatre obusiers de siége, et de vous les envoyer pour bombarder la ville. Si Glogau se rend, envoyez un officier en prévenir à Küstrin, afin qu'on ne fasse pas ce mouvement. Du moment que Glogau sera investi par le général Deroy, envoyez des partis de cavalerie sur Breslau, et, comme il est possible que l'ennemi ait là du monde, envoyez une force considérable sur l'une et l'autre rive. Vous pouvez continuer à charger vos deux généraux de brigade français, avec leurs corps, de cette mission. Faites ramasser tous les bateaux que vous rencontrerez sur l'Oder, afin de faire un pont dans une nuit et où vous voudrez. Tout bateau qu'on prendra il ne faut point le vendre; nous ne sommes pas ici sur mer; il faut leur faire descendre le fleuve jusqu'à Küstrin et les mettre entre les mains de l'administration.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11229. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Berlin, 10 novembre 1806.

Envoyez sur-le-champ un courrier extraordinaire pour faire embarquer à Küstrin six mortiers et quatre obusiers de siége, pour remonter au camp devant Glogau et bombarder la place, si elle veut tenir. Faites passer des obus au corps bavarois, qui a usé tous les siens en commençant déjà le bombardement. Je vous le répète encore, Küstrin est le point d'appui de l'armée. Il me faut là des cartouches d'infanterie et des cartouches à canon. Comme le parc est à Küstrin, ces mouvements se feront vite. Avant de faire remonter l'artillerie, le directeur du parc enverra un officier au prince Jérôme, parce que la ville pourrait être déjà rendue. Il vous fera connaître aussi s'il est possible d'envoyer plus de bouches à feu incendiaires devant Glogau.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11230. — 30e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 10 novembre 1806.

La place de Magdeburg s'est rendue le 8. Le 9, les portes ont été occupées par les troupes françaises.

16,000 hommes, près de 800 pièces de canon, des magasins de toute espèce, tombent en notre pouvoir.

Le prince Jérôme a fait bloquer la place de Glogau, capitale de la haute Silésie, par le général de brigade Lefebvre, à la tête de 2,000 chevaux bavarois. La place a été bombardée le 8 par 10 obusiers servis par de l'artillerie légère. Le prince a fait l'éloge de la conduite de la cavalerie bavaroise. Le général Deroy, avec sa division, a investi Glogau le 9; on est entré en pourparler pour sa reddition.

Le maréchal Davout est entré à Posen, avec son corps d'armée, le 10. Il est extrêmement content de l'esprit qui anime les Polonais. Les agents prussiens auraient été massacrés si l'armée française ne les eût pris sous sa protection.

La tête de quatre colonnes russes, fortes chacune de 15,000 hommes, entrait dans les États prussiens par Georgenburg, Olita, Grodno et Jalowka. Le 25 octobre, ces têtes de colonnes avaient fait deux marches, lorsqu'elles reçurent la nouvelle de la bataille du 14 et des événements qui l'ont suivie; elles rétrogradèrent sur-le-champ.

Tant de succès, des événements d'une si haute importance, ne

doivent pas ralentir en France les préparatifs militaires; on doit au contraire les poursuivre avec une nouvelle énergie, non pour satisfaire une ambition insatiable, mais pour mettre un terme à celle de nos ennemis.

L'armée française ne quittera pas la Pologne et Berlin que la Porte ne soit rétablie dans toute son indépendance, et que la Valachie et la Moldavie ne soient déclarées appartenantes en toute suzeraineté à la Porte.

L'armée française ne quittera point Berlin que les possessions des colonies espagnoles, hollandaises et françaises ne soient rendues, et la paix générale faite.

Ci-joint la capitulation du général Blücher[1].

On a intercepté une malle de Danzig, dans laquelle on a trouvé beaucoup de lettres venant de Pétersbourg et de Vienne. On use à Vienne d'une ruse assez simple pour répandre de faux bruits. Avec chaque exemplaire des gazettes, dont le ton est fort réservé, on envoie, sous la même enveloppe, un bulletin à la main, qui contient les nouvelles les plus absurdes. On y lit que la France n'a plus d'armée en Italie; que toute cette contrée est en feu; que l'État de Venise est dans le plus grand mécontentement et a les armes à la main; que les Russes ont attaqué l'armée française en Dalmatie et l'ont complétement battue. Quelque fausses et ridicules que soient ces nouvelles, elles arrivent de tant de côtés à la fois, qu'elles obscurcissent la vérité. Nous sommes autorisés à dire que l'Empereur a 200,000 hommes en Italie, dont 80,000 à Naples, et 25,000 en Dalmatie; que le royaume de Naples n'a jamais été troublé que par des brigandages et des assassinats; que le roi de Naples est maître de toute la Calabre; que si les Anglais veulent y débarquer avec des troupes régulières, ils trouveront à qui parler; que le maréchal Masséna n'a jamais eu que des succès, et que le Roi est tranquille dans sa capitale, occupé des soins de son armée et de l'administration de son royaume; que le général Marmont, commandant l'armée française en Dalmatie, a complétement battu les Russes et les Monténégrins, entre lesquels la division règne; que les Monténégrins accusent les Russes de s'être mal battus, et que les Russes reprochent aux Monténégrins d'avoir fui; que, de toutes les troupes de l'Europe, les moins propres à faire la guerre en Dalmatie sont certainement les troupes russes; aussi y font-elles en général une fort mauvaise figure.

Cependant le corps diplomatique, endoctriné par ces fausses direc-

[1] Cette capitulation est au *Moniteur*, à la suite du bulletin.

tions données à Vienne à l'opinion, égare les cabinets par ces rapsodies. De faux calculs s'établissent là-dessus, et, comme tout ce qui est bâti sur le mensonge et sur l'erreur tombe promptement en ruine, des entreprises aussi mal calculées tournent à la confusion de leurs auteurs. Certainement, dans la guerre actuelle, l'Empereur n'a pas voulu affaiblir son armée d'Italie; il n'en a pas retiré un seul homme; il s'est contenté de faire revenir huit escadrons de cuirassiers, parce que les troupes de cette arme sont inutiles en Italie. Ces escadrons ne sont pas encore arrivés à Inspruck. Depuis la dernière campagne, l'Empereur a au contraire augmenté son armée d'Italie de quinze régiments qui étaient dans l'intérieur, et de neuf régiments du corps du général Marmont. 40,000 conscrits, presque tous de la conscription de 1806, ont été dirigés sur l'Italie; et, par les états de situation de cette armée au 1er novembre, 25,000 y étaient déjà arrivés. Quant au peuple des États vénitiens, l'Empereur ne saurait être que très-satisfait de l'esprit qui l'anime. Aussi Sa Majesté s'occupe-t-elle des plus chers intérêts des Vénitiens; aussi a-t-elle ordonné des travaux pour réparer et améliorer leur port, et pour rendre la passe de Malamocco propre aux vaisseaux de tout rang.

Du reste, tous ces faiseurs de nouvelles en veulent beaucoup à nos maréchaux et à nos généraux : ils ont tué le maréchal Masséna à Naples; ils ont tué en Allemagne le grand-duc de Berg, le maréchal Soult. Cela n'empêche heureusement personne de se porter très-bien.

Moniteur du 19 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11231. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Berlin, 11 novembre 1806.

Mon Cousin, le roi de Hollande s'en retourne dans son royaume. Vous avez donc le commandement de toutes les troupes. Mon intention est que vous en fassiez quatre divisions, dont deux divisions françaises, une division hollandaise et une division italienne.

La première division française sera composée du 2e d'infanterie légère et des 65e et 72e de ligne.

La deuxième division française sera composée du 4e régiment d'infanterie légère et des 22e et 58e de ligne. Ce dernier régiment sera le 20 novembre à Wesel; jusqu'à ce qu'il soit arrivé, vous le remplacerez par le 12e d'infanterie légère, que vous pourrez cepen-

dant laisser encore une quinzaine de jours à Cassel, jusqu'à ce qu'il y soit relevé par un millier d'hommes, que j'ordonne au maréchal Kellermann de former à Mayence et d'y envoyer.

La division hollandaise sera composée de troupes hollandaises, et la division italienne, des trois régiments italiens.

Je n'ai pas besoin de vous dire que mon intention est que vos deux divisions françaises soient toujours réunies. Chacune des divisions doit avoir douze pièces de canon que vous vous occuperez d'organiser en Hanovre. Lorsque le 58e sera arrivé, je retirerai le 12e et le 15e, qui arrivent également le 20 à Wesel, auxquels je donnerai une autre destination.

Envoyez-moi la formation de votre armée sur ces bases. Il vous faut un général de cavalerie française pour commander la cavalerie de votre avant-garde. Vous devez avoir un millier de chevaux hollandais. Il faut aussi se procurer des chevaux en Hanovre et monter quelques escadrons de dragons à pied, que je vous enverrai des dépôts de France.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11232. — AU SULTAN SELIM.

Berlin, 11 novembre 1806.

Très-haut, très-excellent, très-puissant, très-magnanime et invincible Prince, grand Empereur des Musulmans, Sultan Selim, mon très-cher et parfait ami, Dieu veuille augmenter votre gloire et hautesse, avec fin très-heureuse! Le jour même où nos ennemis vous redemandaient la Moldavie et la Valachie en vous parlant de mes désastres, je remportais à Iena une mémorable victoire, et je marchais à d'autres triomphes. Les armées de Prusse sont détruites ou prisonnières. Tout le pays est à moi. Je suis à Berlin, à Varsovie. Je poursuis avec 300,000 hommes mes avantages, et je ne ferai la paix que lorsque vous serez rentré en possession de vos principautés par le rétablissement des deux hospodars, Callimachi et Alexandre Suzzo. Reprenez confiance. Les destins ont promis la durée de votre empire; j'ai la mission de le sauver, et je mets en commun avec vous mes victoires. Le moment est venu où la Sublime Porte doit retrouver son énergie et faire marcher ses armées pour couvrir Bender, Choczim, toute la ligne du Dniester. Je sais que les Russes retirent leurs forces de cette frontière; ils se dirigent sur moi; je les cherche et vais au-devant d'eux. Ne balancez plus; ils ne vous

trompent que par impuissance. Ils se faisaient livrer vos provinces; la valeur ottomane doit les fermer.

Sur ce, je prie Dieu, très-haut, très-excellent, très-puissant, très-magnanime et invincible Prince, notre très-cher et parfait ami, qu'il augmente les jours de Votre Hautesse et les remplisse de toutes prospérités, avec fin très-heureuse.

Écrit en notre château impérial à Berlin, le 11 novembre 1806.

Votre très-cher et parfait ami,

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11233. — A M. GAUDIN.

Berlin, 12 novembre 1806.

J'ai reçu le compte que vous me rendez de mes finances. Je vois avec peine que les douanes aillent si mal. Je crains qu'il n'y ait de grands abus du côté d'Anvers, de la Suisse et de l'Italie.

Lorsque la recette de la loterie diminue trop, il faut partir du principe qu'il se glisse des abus et donner l'éveil à l'administration. Je vous charge de bien veiller à ce qu'aucun escroc ne trouve les moyens de jouer à coup sûr. Vous dites que nous perdons là trois ou quatre millions; cela n'est pas très-agréable. Vous comprenez bien que ce n'est pas cinq millions que j'entends retirer de l'impôt du sel au delà des Alpes, mais 7,500,000 francs, avec l'accroissement provenant de la dernière loi.

Quant à la Banque, peut-être ne s'avance-t-elle pas assez, car on ne laisse pas de faire beaucoup d'affaires en France, et l'argent est assez rare; à Lyon, par exemple. Ce serait peut-être le cas d'émettre bientôt la troisième série.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11234. — A M. FOUCHÉ.

Berlin, 12 novembre 1806.

Je vous envoie une lettre qui vous aura été, j'imagine, communiquée. Dans tous les cas, faites comme si vous ne l'aviez pas reçue.

Écrivez au gouverneur de Parme que, pour peu qu'il soit mécontent des hommes qui tiennent des propos, il les fasse arrêter et les envoie en France.

J'ai ordonné à M. Cambacérès de vous parler de plusieurs mesures à prendre du côté de l'Eure, des Andelys et des confins de l'Orne; mais c'est surtout les moyens de police qu'il faut employer avec la

plus grande activité. Certainement l'arrestation de trois diligences en un mois n'est pas le résultat d'un événement ordinaire; ceux qui ne veulent y voir qu'un cas fortuit sont dans l'erreur; il y a là un commencement de combinaison ayant pour but de m'obliger à laisser des troupes dans l'intérieur.

A l'égard de M. de Montagnac, il faut que vous vous concertiez avec M. Cambacérès et revoir les termes du sénatus-consulte. Je crois être autorisé à révoquer la radiation que j'avais accordée et à le faire remettre sur la liste des émigrés. Mon intention est qu'il soit enfermé dans la citadelle de Fenestrelle. Je mettrai ma décision sur le rapport que vous me ferez et qui serait l'extrait de votre bulletin du 3 novembre. Cet acte de sévérité en contiendra d'autres. Je ne puis que vous blâmer d'avoir fait venir cet homme à Paris. Vous avez la rage d'y rappeler des gens qu'on ne doit pas y souffrir. Il fallait laisser cet homme en surveillance dans son village.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11235. — A M. LEMONTEY.

12 novembre 1806.

L'Empereur désire, Monsieur, que les *Éléments de l'histoire de France,* par l'abbé Millot, soient continués jusqu'à nos jours. Je lui ai proposé de vous charger de cet ouvrage, et Sa Majesté consent à vous donner cette marque honorable de sa confiance. Je vous invite à la justifier promptement en consacrant tout votre zèle et tous vos talents à cet important travail.

Le ministre de la police, par ordre de l'Empereur.

Archives de l'Empire.

11236. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 12 novembre 1806.

Monsieur Dejean, j'ai fait ici, sans exagération, plus de 140,000 prisonniers. Il est probable que la moitié arrivera jusqu'en France; que faire de tant d'hommes? Il ne faut pas qu'ils me ruinent. Il faut les employer aux travaux publics et les mettre à la disposition des cultivateurs pour les faire travailler. Cela aura d'ailleurs l'avantage qu'il en restera beaucoup en France. Je vous recommande les gens d'armes; ce sont des freluquets et des polissons. N'en laissez pas venir à Paris et placez-les à Dijon, avec ordre de les tenir ferme. Si l'Espagne et la Hollande veulent avoir de ces prisonniers, on peut

leur en donner. Écrivez à mon ministre à Madrid pour qu'il en propose au prince de la Paix. S'il en veut 10,000, je les lui enverrai; cela aura l'avantage de peupler l'Espagne, parce que, si ces prisonniers sont bien traités, ils resteront dans le pays. Cependant j'y attache la condition qu'on ne les enverra pas en Amérique travailler aux mines, mais qu'on en fera des soldats en Espagne.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11237. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 12 novembre 1806.

Monsieur Dejean, je vois avec plaisir que vous portez une attention particulière à l'organisation des régiments suisses. Cela est de la plus grande importance. Écrivez au landamman, écrivez aux colonels, servez-vous beaucoup de M. de Maillardoz; que l'argent surtout ne manque pas. Je compte essentiellement sur ces régiments pour la défense de mes côtes. Le régiment qui est à Avignon gardera les ports de Toulon et de Marseille; celui de Rennes gardera la Bretagne; celui de Lille gardera Boulogne et les côtes. Il faut qu'ils aient chacun 3,000 hommes avant le mois de mai.

Continuez à suivre le travail des réformes avec la plus grande activité. Purgez les cadres de tous les hommes inutiles. Les dépôts des régiments des armées d'Italie et de Naples ont de vieux officiers : donnez-leur leur retraite et remplacez-les par un bon nombre d'élèves de l'école militaire de Fontainebleau, sachant bien l'exercice et capables de former les recrues.

Je n'entends point dire que le 5e escadron des régiments de cuirassiers soit formé.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11238. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 12 novembre 1806.

Monsieur Dejean, il est possible que je demande un sénatus-consulte pour lever la conscription de 1807 au mois de janvier. Concertez-vous avec M. Lacuée pour me présenter, sans délai, un travail. Je lèverai 100,000 hommes; 50,000 de l'armée active et 50,000 de l'armée de réserve. Je voudrais porter mes cadres au grand complet, non à l'ancien complet de guerre, mais à un complet où les com-

pagnies seraient à 140 hommes, tant l'artillerie et les sapeurs que l'infanterie.

Quant à la cavalerie, je voudrais former un 5e escadron comme je l'ai fait pour les carabiniers et les cuirassiers, et porter les régiments de chasseurs et de hussards à 1,000 hommes. Vous sentez que, jusqu'à ce que j'aie fait connaître mes motifs, il faut faire ce travail-là très-secrètement.

Toute la monarchie prussienne est en mon pouvoir. Un comité d'insurrection très-formidable est organisé à Varsovie, et toute la Pologne va se soulever. Vous sentez que, si je prends le parti de soutenir l'insurrection de la Pologne, il sera convenable que je me mette en mesure et que je renforce mon armée.

Il est convenable d'ailleurs que, pour cet été, j'aie plus de forces que je n'en ai en Bretagne et sur les côtes. Celles que j'y ai dans ce moment seront suffisantes, si les cadres sont portés à 140 hommes par compagnie. Je ne suis point en peine de l'armement. Ce n'est point la dépense qui m'effraye, mais c'est la grande quantité d'habillements qu'il faudra. Des vestes et des capotes me paraîtraient suffisantes.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11239. — AU MARÉCHAL NEY.

Berlin, 12 novembre 1806.

Je reçois votre lettre du 11 novembre. Je vous fais mon compliment sur l'heureuse reddition de Magdeburg. Témoignez-en ma satisfaction à votre corps d'armée. Votre première division, qui reçoit ordre de venir directement à Berlin, pourra apporter les drapeaux, qu'elle présentera à son arrivée.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11240. — AU GÉNÉRAL LAGRANGE,

GOUVERNEUR DE HESSE-CASSEL ET DE HANAU.

Berlin, 12 novembre 1806.

Le bataillon de 800 hommes de cavalerie qu'a formé le maréchal Kellermann a dû vous arriver. Ainsi je pense qu'à l'heure qu'il est vous avez fait mettre pied à terre à la cavalerie hessoise; que vous avez réuni les chevaux et que vous avez monté ce bataillon. Faites détruire les fortifications de Hanau, Marburg et Ziegenhain, et faites-en transporter toute l'artillerie en France.

J'ai verrai avec plaisir que l'Électrice et le prince Frédéric se retirent chez eux en Danemark.

J'ai déjà demandé l'état des pensionnaires et des vieux officiers, ainsi qu'un projet de réforme à accorder à ces individus.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11241. — ORDRE.

Berlin, 12 novembre 1806.

Je tiendrai demain mon premier conseil d'administration à dix heures. M. Maret fera prévenir M. Daru; M. Daru, le gouverneur général, M. Estève, M. la Bouillerie et M. d'Angern, et autres gens du pays qui connaissent l'administration; ceux-ci n'entreront que quand ils seront appelés.

Depuis dix jours on doit connaître enfin la situation des finances, et on me fera un rapport sur les finances de la Prusse, l'état des bateaux de sel qui ont été saisis, chantiers de bois, tabacs, etc.

Le payeur y viendra et portera l'état de ce qu'il a reçu et celui de la solde payée corps par corps.

Après-demain j'aurai un conseil de l'administration de l'armée. On portera l'état de l'habillement, de la caisse, de la solde qui est due, et payée, de la compagnie Breidt, des magasins pris sur l'ennemi. Tous les chefs de service y seront et entreront quand il seront appelés.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11242. — ORDRES.

Berlin, 12 novembre 1806.

La ville de Berlin n'a que huit jours de vivres; c'est une chose absurde. Il faut sur-le-champ mettre, dans la journée de demain, les 12,000 quintaux de seigle que j'ai à Spandau, à la disposition de la ville; en les lui vendant, exiger qu'elle les fasse moudre.

Comme actuellement j'ai Hambourg, Lubeck et Magdeburg, je n'ai pas besoin que la ville me remplace ce seigle; je saurai comment le remplacer; j'aime mieux avoir de l'argent.

On fera venir de Küstrin tout ce que j'ai au-dessus de 100,000 quintaux; on le vendra également à la ville. Par le même principe j'aime mieux de l'argent que ce blé.

S'il peut être avantageux d'en faire venir de Stettin, on en fera aussi venir, par le même principe.

Je veux cependant à Stettin de quoi nourrir 60,000 hommes pendant trois mois.

On fera venir le magasin de Rathenow et on le vendra à la ville.

J'ai ordonné au gouverneur de faire partir un lieutenant de gendarmerie, qui partira avant minuit pour faire venir ce magasin.

Un autre lieutenant prendra à Oranienburg et sur la ligne tout ce qui est converti en farines, afin d'avoir en magasin pour un mois, en cas de glaces.

Le courrier extraordinaire pour Küstrin sera expédié cette nuit, afin que dans six jours ces 20 ou 30,000 quintaux soient ici. La circonstance presse à cause des glaces.

On enverra quelqu'un à Damm, où il y a des approvisionnements pris sur l'ennemi; on les versera dans les magasins militaires.

On enverra quelqu'un à Lubeck pour faire venir sur-le-champ à Magdeburg tous les grains appartenant aux Prussiens, Russes, Suédois et Anglais. On enverra un courrier à M. Bourrienne.

On donnera des ordres pour que désormais l'intendant de Magdeburg se tienne dans la ville, qu'il y ait un commissaire des guerres pour la place. J'y veux un fort approvisionnement; c'est la place la plus importante pour l'armée; il doit y avoir pour 10,000 hommes pendant un an, et pour 200,000 hommes pendant dix jours; pour 500 chevaux pendant un an, et pour 60,000 chevaux pendant dix jours.

Les 50,000 quintaux de Küstrin et de Spandau, on exigera que les boulangers les achètent, de manière que chacun ait pour deux mois, selon la règle de France; point de difficultés pour leur faire des crédits.

On doit parler très-haut, et donner l'assurance à la ville que le pain ne manquera jamais.

Il faut mettre un auditeur à la tête des approvisionnements de la ville, se concerter avec le comité, me rendre compte; il embrassera tous les détails de la mouture et de la consommation.

On fera des recherches qui fassent connaître la consommation de Berlin; au lieu des calculs ridicules qui m'ont été présentés, on les basera sur le nombre de fournées qui se font tous les jours chez les boulangers; c'est par là qu'à Paris on a des calculs très-différents de la théorie.

L'auditeur aura quarante-huit heures pour me faire un rapport là-dessus.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11243. — A LA PRINCESSE DE HESSE.

Berlin, 12 novembre 1806.

J'ai reçu la lettre de Votre Altesse du 3 novembre. Je la remercie de tout ce qu'elle veut bien me dire d'aimable. Je sens toutes ses peines; elles sont le résultat des événements dans lesquels nous sommes engagés. Depuis plusieurs années on prêche la guerre avec fureur; on est toujours disposé à accueillir les agents de l'Angleterre. Si la guerre a des maux, la France en éprouve les plus grands. Votre maison natale seule a eu le bon esprit de fermer l'oreille aux insinuations des ennemis du continent; le repos dont elle jouit en est le résultat. Pourquoi n'a-t-on pas été aussi sagement gouverné partout?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11244. — AU ROI DE NAPLES.

Berlin, 12 novembre 1806.

Vos gazettes ne contiennent que de petits détails d'assassinats et de meurtres; cela sert merveilleusement le but des ennemis, qui est de faire croire que tout est sens dessus dessous dans le royaume de Naples. Défendez qu'on n'imprime désormais que ce qui est important.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11245. — AU PRINCE EUGÈNE.

Berlin, 12 novembre 1806.

Mon Fils, j'ai envoyé des ordres pour la réunion d'une division à Brescia et à Vérone, et d'une division à Alexandrie; mais, pour peu que cela tarde, j'espère que vos troupes actives pourront être considérablement augmentées par vos dépôts, et que vous pourrez former une division active des dépôts de l'armée de Naples. Je ne pense cependant pas que vous puissiez être dans cette situation avant le mois de janvier. Je vois que vous n'avez que 1,700 chevaux des dépôts de l'armée de Naples; il devrait y en avoir 2,000. Faites-moi connaître quand ils existeront et ce qui empêche qu'ils n'y soient déjà. Les régiments de dragons que vous envoie le roi de Naples vous feront bientôt une augmentation considérable, et pourront remplacer les régiments de grosse cavalerie et de cavalerie légère que j'ai appelés à la Grande Armée. Pourquoi les majors du 14e de chasseurs

et des 24e et 29e de dragons ne sont-ils pas à leurs dépôts, non plus que les chefs d'escadron des 9e et 25e de chasseurs et des 7e, 23e, 24e et 29e de dragons? Il manque des adjudants-majors, des chirurgiens et des capitaines. Je vois même que les 24e et 30e de dragons n'ont que deux sous-lieutenants. Si ce sont des places vacantes, écrivez au ministre Dejean pour qu'il y soit nommé; si ce sont des hommes qui sont absents, qu'on les fasse revenir. Relisez l'instruction générale que je vous ai envoyée avant de partir de Paris, et veillez à ce qu'elle s'exécute. Faites-moi connaître où en est l'armement et l'approvisionnement de Venise; a-t-on retiré tout ce qui est inutile? Et les deux lunettes de cette place sont-elles massées, armées et en état de se défendre?

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.).

11246. — 31e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 12 novembre 1806.

La garnison de Magdeburg a défilé le 11, à neuf heures du matin, devant le corps d'armée du maréchal Ney. Nous avons 20 généraux, 800 officiers, 22,000 prisonniers, parmi lesquels 2,000 artilleurs, 54 drapeaux, 5 étendards, 800 pièces de canon, un million de poudre, un grand équipage de pont et un matériel immense d'artillerie.

Le colonel Gérard et l'adjudant commandant Ricard ont présenté ce matin à l'Empereur au nom des 1er et 4e corps, 60 drapeaux, qui ont été pris à Lubeck au corps du général prussien Blücher; il y avait 22 étendards; 4,000 chevaux tout harnachés, pris dans cette journée, se rendent au dépôt de Potsdam.

Dans le vingt-neuvième bulletin, on a dit que le corps du général Blücher avait fourni 16,000 prisonniers, parmi lesquels 4,000 de cavalerie. On s'est trompé : il y avait 21,000 prisonniers, parmi lesquels 5,000 hommes de cavalerie montés; de sorte que, par le résultat de ces deux capitulations, nous avons 120 drapeaux et étendards, et 43,000 prisonniers. Le nombre des prisonniers qui ont été faits dans la campagne passe 140,000; le nombre des drapeaux pris passe 250; le nombre des pièces de campagne prises devant l'ennemi et sur le camp de bataille passe 800; celui des pièces prises à Berlin et dans les places qui se sont rendues passe 4,000.

L'Empereur a fait manœuvrer hier sa Garde à pied et à cheval dans une plaine, aux portes de Berlin. La journée a été superbe.

Le général Savary, avec sa colonne mobile, s'est rendu à Rostock, et y a pris 40 ou 50 bâtiments suédois sur leur lest; il les a fait vendre sur-le-champ.

Moniteur du 20 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11247. — A M. CAMBACÉRÈS.

Berlin, 13 novembre 1806.

Mon Cousin, je vous envoie un manuscrit trouvé dans le cabinet du roi de Prusse; je désire qu'il soit imprimé à Paris, sur beau papier, et que vous fassiez faire par un homme de lettres un précis rapide qui peigne toute l'indignité du partage de la Pologne, et son influence sur l'abaissement de la Suède et de la Porte, et dès lors sur l'équilibre de l'Europe. Il faut que cette préface de l'éditeur, qui sera mise à la tête du livre, soit faite pendant l'impression, et que l'ouvrage soit publié sous huit jours; on pourra mettre pour titre : *Manuscrit trouvé dans le cabinet du roi de Prusse, à Berlin.*

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11248. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 13 novembre 1806.

Mon Cousin, le comté de Hanau aura une administration particulière. Il y sera envoyé un sous-inspecteur aux revues pour remplir les fonctions d'intendant. Tout ce qui est police sera sous les ordres du maréchal Kellermann, qui y tiendra un adjudant commandant qui correspondra avec lui. Ce sera donc par les soins du maréchal Kellermann que la forteresse sera démolie, le pays désarmé et toute l'artillerie et les armes transportées à Mayence.

L'enclave de Hesse-Cassel, où se trouve la forteresse de Rinteln, fera partie du gouvernement de Minden.

Le maréchal Kellermann fera prendre possession directement de l'enclave de Hesse-Cassel, qui est sur le Rhin, entre Coblentz et Mayence. Il fera démolir le petit château, fera enlever toutes les armes et me proposera quelqu'un pour administrer le pays pour mon compte.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11249. — DÉCISION.

Berlin, 13 novembre 1806.

Le maître de poste de Mittenwalde demande que les courriers français payent leurs chevaux.

Renvoyé au major général, pour faire mettre une ordonnance chez ce maître de poste et saisir le premier qui ne payerait pas.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11250. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Berlin, 13 novembre 1806.

Mon Cousin, j'ai reçu les drapeaux que vous m'avez envoyés. J'ai vu avec plaisir l'activité et les talents que vous avez déployés dans cette circonstance et la bravoure distinguée de vos troupes. Je vous en témoigne ma satisfaction; vous pouvez compter sur ma reconnaissance.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11251. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Berlin, 13 novembre 1806, 4 heures du soir.

Mon Cousin, le maréchal Lannes sera le 15 à Thorn. Avancez-vous sur Gnesen, et envoyez un adjoint à Thorn, pour savoir ce qui se passe. Pour peu qu'il y ait rien de sérieux, prévenez-en le prince Jérôme et conseillez-lui de se rendre à Posen. Le maréchal Augereau a ordre de se rendre à Bromberg. Le major général vous fera connaître que je vous autorise à diriger sur Kowal la division Beaumont; elle pourra envoyer quelques partis à Plock, et le général Milhaud pourra essayer de s'approcher de Varsovie. Il ne vous échappera pas que mon intention, en envoyant la division Beaumont à Kowal, est qu'elle soit à portée de Thorn et de Varsovie, de manière que, si les Russes se trouvaient en force entre Grodno et la Vistule, vous puissiez réunir tout ce qui serait sur Thorn. Tous mes renseignements sont que les Russes ont rétrogradé quand ils ont su ce qui était arrivé aux Prussiens; mais cela peut avoir changé. J'ai ordonné à la division Beker de se rendre à Thorn; elle sera sous les ordres du maréchal Lannes, comme elle a été précédemment sous vos ordres. Dirigez-la sur Thorn, si elle n'en avait pas encore l'ordre. Il n'y a pas d'inconvénient que vous laissiez au général polonais les 40,000 francs qu'il

a trouvés à Posen; j'en ai mis 50,000 à votre disposition. Voici la conduite à tenir avec les Polonais. Du moment que vos 3,000 fusils seront arrivés à Posen, vous les remettrez au général Dombrowski, et vous lui direz qu'il peut lever six bataillons de jeunes gens, en choisissant, le plus possible, les officiers parmi ceux qui ont servi dans les légions polonaises et parmi les gens les plus considérables du pays. Ces 3,000 fusils peuvent former le fond de six bataillons. Faites-lui connaître qu'il y a 40,000 fusils à Küstrin, et qu'on les emmagasinera à Posen, où ils seront à ma disposition. On m'avait d'abord annoncé des députés de Varsovie : je ne les ai point vus. Sans écrire, faites part aux Polonais du mouvement que vous faites, et faites-leur dire que, s'ils veulent s'insurger contre les Prussiens et désarmer la garnison de Varsovie, ils en sont les maîtres, et que vous les soutiendrez avec votre cavalerie. Si Varsovie s'insurgeait, il serait bon d'y envoyer sur-le-champ le général Dombrowski, pour organiser de suite les gardes nationales et armer des bataillons de jeunes gens. Si cet événement arrivait, vous pourrez faire soutenir les insurgés par la division Beaumont, celle du général Milhaud et même par celle du général Klein. Vous pouvez vous rapprocher de Varsovie, en vous tenant cependant toujours à portée de marcher sur Thorn, si les circonstances l'exigeaient. Il semble que de Gnesen à Kowal il n'y a que trois journées, et que de Kowal à Thorn vous ne seriez pas plus loin que de Gnesen. Il serait assez convenable, si les Polonais sont insurgés à Kalisz et à Posen, d'en envoyer un millier à la ville de Lenczyca pour voir si la citadelle veut se rendre.

Vous voyez que je désire que vous ne passiez pas la route de Kalisz, mais que vous vous rapprochiez le plus possible de la route de Thorn. Donnez-moi quelques renseignements sur la nature du pays jusqu'à Varsovie et de Thorn à Grodno. Ne fatiguez point vos troupes par de fausses marches. Il n'y a dans tout ceci qu'une chose très-importante : c'est que mes trois corps et ma cavalerie puissent se réunir en peu de temps, si les mouvements des Russes le rendaient nécessaire.

Magdeburg s'est rendu, et 22,000 hommes y sont été faits prisonniers de guerre. Je vous ai déjà instruit de l'affaire de Lubeck. Ainsi ces affaires me donnent 45,000 prisonniers.

Napoléon.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11252. — A M. GAUDIN.

Berlin, 14 novembre 1806.

Vous devez dire au gouverneur de la Banque que je pense que, dans les circonstances actuelles, il est scandaleux d'escompter à six pour cent. Elle ne doit pas oublier qu'elle escomptait déjà à six pour cent lorsque les maisons de commerce faisaient leurs opérations sur le taux de neuf pour cent. Il est donc convenable de revenir à l'intérêt légal de cinq pour cent.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11253. — A M. MOLLIEN.

Berlin, 14 novembre 1806.

Monsieur Mollien, je reçois votre lettre du 25 octobre. Tout ce que vous me dites me paraît assez satisfaisant. Tenir toujours sept ou huit millions à Strasbourg, afin que j'en puisse disposer, si cela était nécessaire, pour alimenter la caisse de l'armée, est une bonne et sage précaution. Dans les moments de guerre comme ceux-ci, l'argent n'a de valeur que par la rapidité avec laquelle on peut l'avoir. Mais ce qui m'importe surtout, c'est que vous ne perdiez jamais de vue ce qui est dû de solde à mon armée. Il me semble que, dans l'année 1806, l'armée n'a touché que quatre mois : au mois de janvier 1807 il lui sera donc dû huit mois, c'est-à-dire vingt-quatre millions. Je désire que ces vingt-quatre millions existent soit à Mayence, soit dans la caisse de réserve du trésor à Paris, non en effets, mais en argent. Ainsi, si je voulais ces vingt-quatre millions du soir au matin, je devrais les avoir sans produire aucun mouvement sur la place. Vous me dites que vous aurez des obligations : ce n'est pas mon affaire; que vous aurez des effets : ce n'est pas mon affaire; il faut que vous ayez de l'argent; c'est un dépôt dans toute la force du terme. Alors, quelque chose qui arrive, je puis considérer mon armée comme soldée; au lieu que, s'il arrivait quelque chance, comme l'affaire d'Ouvrard l'année passée, ou même quelque malheur, les papiers ne seraient point réalisés, et l'armée perdrait sa solde. Faites-moi connaître ce qui est dû à l'armée, mois par mois, et où sont les fonds pour acquitter cette solde. J'entends que vous ne soyez plus le maître de cet argent, mais que vous l'ayez seulement en dépôt. Du reste, ici, maître de la Prusse et de toute la Westphalie, l'argent va commencer à rentrer, de manière qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir.

Je n'ai fait aucune autre disposition que le crédit de deux millions que j'ai ouvert au prince de Neufchâtel pour les besoins de l'armée, comme je vous en ai instruit. Je vous envoie un décret qui les répartit dans les différents chapitres du budget du ministre de la guerre, comme la distribution en a été faite. Mais il paraît qu'il est encore dû deux millions pour différents objets d'administration. Je ne sais pas si cela a été ordonnancé par les ministres.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11254. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 14 novembre 1806.

Monsieur Dejean, je n'approuve point que le bataillon du 4e d'infanterie légère aille à Orléans. Ayant retiré les 15e et 58e de Paris, il doit y avoir des casernes. J'ai laissé à Paris six bataillons; je désire que le gouverneur en voie un par jour, de sorte qu'il les ait tous vus en une semaine. Faites-vous rendre compte de leur administration. Il faut que ces six bataillons me fournissent, avant le mois de février prochain, 6,000 hommes pour Paris et mes réserves de l'intérieur. Si on les envoie à Orléans, ils croupiront dans l'oubli et ne feront plus rien qui vaille.

Faites-vous rendre compte de l'état de situation des 2e, 12e et 4e, et portez tous vos soins à ce que les bataillons de guerre de ces corps soient à l'effectif de 140 hommes par compagnie; ce qui fait 1,240 hommes par bataillon et 2,500 hommes pour les bataillons qui sont à l'armée; je dis à l'effectif, parce que les malades et absents à leur départ de Paris doivent y être compris. Les 15e et 58e doivent avoir leurs bataillons de guerre au même effectif. Je pense qu'il n'en sera pas parti plus de 2,000 hommes. Vous vous entendrez avec le gouverneur de Paris pour faire partir par mois et par détachements 5 à 600 hommes, tout ce qui est nécessaire pour porter ces corps, ainsi que le 32e, au complet de l'effectif demandé.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11255. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 14 novembre 1806.

Tout ce qu'on vous écrit est public. Je ne sais quels sont les gens

de vos bureaux qui vont débiter dans les coteries de Paris les choses qui devraient rester dans le secret de votre cabinet.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11256. — CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARMÉE.

Berlin, 14 novembre 1806.

Le conseiller d'État Daru, intendant général, est présent. M. Roguin, payeur général, est introduit. Il met sous les yeux de Sa Majesté l'état de sa recette et de ses payements, et celui des moyens et des besoins du service. Sa Majesté fait les observations et prescrit les dispositions suivantes :

On ne voit pas figurer dans les rentrées les 700,000 francs provenant des caisses de Cassel. Cette omission doit être réparée.

Il n'est pas nécessaire de s'occuper du 8ᵉ corps, attendu qu'il a reçu 200,000 francs à Cassel.

Il faut donner sur-le-champ l'ordre de verser dans la caisse du 4ᵉ corps, à Lubeck, les 400,000 francs de Hambourg, qui ont été réalisés.

Le payeur général présentera au conseil d'administration, qui se tiendra dimanche prochain, à dix heures, un compte séparé de l'argent qui provient du trésor public de Paris, et de celui qui provient du pays conquis. Ces fonds ne doivent pas être confondus : le payeur doit compte des uns au trésor public, et il doit être tenu des autres un compte particulier dont le trésor public doit avoir connaissance, mais sur l'emploi desquels il n'a aucun moyen de vérification.

L'intention de Sa Majesté est que le mois de solde accordé à l'armée soit entièrement payé avec les fonds du pays conquis. Si, pour activer les payements, on était dans le cas de prendre sur les fonds qui viennent de France, ce ne serait qu'un emprunt. Il doit en être de même des sommes qui seront mises à la disposition de l'intendant général sur les ordonnances du major général. Les fonds envoyés par le trésor public de France sont pour le payement de la solde arriérée. Ainsi le mois qui a été payé à l'armée sur les fonds provenant du pays conquis est pour la solde d'octobre; et, comme l'intention de Sa Majesté est que la solde courante soit payée, le premier mois à acquitter sera celui de novembre.

Dans les besoins auxquels les fonds du trésor de France doivent subvenir, le payeur général comprendra : 1° les ordonnances délivrées par les ministres et autorisées par le trésor; 2° la solde jusqu'au 1ᵉʳ octobre exclusivement.

Le payeur général apportera : 1° le bordereau séparé de ce qui a

été payé sur les deux millions mis à la disposition du major général, et celui des ordonnances en vertu desquelles se sont faits ces payements; comme le trésor public a fait les fonds pour ces deux millions, ils entreront dans les dépenses à payer par le trésor de France; 2° le bordereau des dépenses des ministres de la guerre et de l'administration de la guerre; 3° enfin, le montant détaillé, corps par corps, d'un mois de solde pour toute l'armée.

M. Daru présente l'état des magasins de Magdeburg et de Spandau.

Sa Majesté ordonne que, jusqu'à nouvel ordre, on ne laisse rien sortir de la douane de Magdeburg, et qu'on fasse connaître l'argent qui se trouve dans la banque de cette place.

Elle prescrit de faire publier par les commandants, à Berlin, Magdeburg, Stettin et Küstrin, que toute personne qui fera connaître un magasin d'effets ou de denrées ayant appartenu au roi de Prusse, aux régiments ou aux capitaines de l'armée prussienne, recevra le quart de la valeur de ce magasin, à quelque somme qu'elle puisse s'élever.

M. Cetty, faisant les fonctions d'ordonnateur du service de l'habillement, et M. de Riccé, inspecteur général, sont introduits. Les états de magasins des diverses sortes d'effets d'habillement sont mis sous les yeux de l'Empereur. Sa Majesté prescrit les dispositions suivantes :

Les 2,103 culottes de peau existant dans les magasins seront distribuées aux régiments de dragons et de cuirassiers, excepté le 1er et le 2e, qui en ont déjà reçu, à raison de 50 par régiment. Cette distribution sera mise à l'ordre du jour de demain.

Il faut également distribuer les 6,000 chapeaux.

Donner aussi à l'armée les caisses de tambours qui se trouvent à l'arsenal, et dont le magasin général doit faire recette.

Donnez à l'artillerie les poudrières.

Présenter, pour être mise à l'ordre du jour, une distribution des draps fins provenant tant de Berlin que de Leipzig.

Distribuer les 14,000 aunes de coutil, en en donnant d'abord aux grenadiers d'Oudinot un pantalon par homme.

La mesure proposée de faire venir les capotes en masse est impraticable; mais il faut ordonner que chaque maréchal d'empire, en conséquence de l'ordre du jour, fasse une distribution partielle, régiment par régiment, et que cette distribution soit mise à l'ordre de chaque corps d'armée.

Comprendre, dans la distribution des capotes, les grenadiers d'Oudinot en masse, pour 3,000 capotes.

Avoir soin, lors de la distribution des manteaux aux dragons à

pied qui ont été montés, de faire rendre une capote pour chaque manteau délivré.

Faire connaître au prochain conseil la quantité des draps qui proviennent de Stettin et de Francfort, et donner un état positif et détaillé de ceux qui ont été requis à Leipzig.

Faire réunir à Magdeburg du drap provenant des boutiques de draperie de cette ville, pour 20,000 capotes; en demander à Hambourg pour 50,000, et à chacune des villes de Brême et de Lubeck pour 15,000. Faire emmagasiner ces draps et confectionner les capotes, qui seront dirigées sur Magdeburg.

Enfin remettre, tous les huit jours, l'état de ce qui aura été donné, corps par corps.

Sa Majesté représente la nécessité de s'occuper avec activité d'un grand approvisionnement de souliers. Elle prescrit à cet effet les dispositions suivantes :

L'intendant général passera des marchés qui seront soumis à l'approbation du major général : à Berlin, pour 50,000 paires, qui seront versées à Spandau; à Magdeburg, pour 50,000 paires, qui seront emmagasinées dans cette place; à Stettin, pour 25,000 paires, qui seront emmagasinées dans cette place; à Francfort-sur-l'Oder, pour 15,000 paires, qui seront versées à Küstrin; à Küstrin, pour 10,000 paires, qui y seront emmagasinées; à Leipzig, pour 50,000 paires, qui seront versées à Magdeburg, et à Dresde, pour 50,000 paires, qui seront versées à Küstrin.

Les marchés fixeront l'époque des livraisons, savoir :

Le premier cinquième, au 1er décembre; le second, au 15, le troisième, au 30, et les deux derniers cinquièmes, avant le 20 janvier; avec la condition d'une déduction sur le prix en cas de retard. Les payements seront faits après chaque livraison de 1,000 paires.

Des ordres seront donnés à l'avant-garde pour passer aussi des marchés de souliers, savoir : de 25,000 paires à Glogau, de 25,000 à Posen, et à Varsovie de 50,000; aux mêmes conditions et dans les mêmes délais.

On fera acheter à Hambourg du cuir pour 200,000 paires; la livraison s'en fera à Magdeburg. Dans ce cas, les marchés de souliers, pour cette quantité de 200,000 paires, ne seront passés que pour la façon.

M. Breidt, entrepreneur des transports et équipages militaires, et M. Thévenin, inspecteur général de ce service, sont introduits. Sa Majesté prescrit les dispositions suivantes :

Au lieu de laisser les agents de l'inspecteur général auprès de

chaque corps d'armée, il convient de les rappeler tous auprès de l'inspecteur général. Ils y seront employés pour le service du transport des réquisitions et pour d'autres missions. On pourra, tous les mois ou tous les deux mois, les envoyer faire l'inspection de l'état du service dans les corps.

Il convient aussi d'envoyer sans délai un inspecteur des équipages militaires à Lubeck, à Prenzlow et dans les autres lieux du pays où l'armée prussienne a été coupée, pour réclamer, auprès des baillis, les caissons, voitures et équipages, selles et harnais de l'ennemi.

Les inspecteurs doivent être chargés non-seulement des missions qu'ils recevront pour les transports par terre, mais encore de tout ce qui concernera les transports par eau. Il faut donc que M. Thévenin se mette au courant de tout ce qui regarde les transports : sur l'Elbe, de Dresde à Hambourg; sur l'Oder, de Glogau à Stettin, et sur la Warta, de Posen à Küstrin. Il enverra des inspecteurs pour être au fait, par leurs rapports, des prix, du nombre et de la capacité des bateaux, etc., afin d'être en état de disposer de ces moyens naturels de transport.

M. Lombard, commissaire ordonnateur du service des hôpitaux, et MM. Coste, médecin en chef, Percy, chirurgien en chef, Bruloy, pharmacien en chef, et Meuron, régisseur, sont introduits. M. Lombard met sous les yeux de Sa Majesté les états relatifs au service des hôpitaux et de l'ambulance.

Sa Majesté défend expressément aucune évacuation sur la France. Les évacuations sont funestes aux blessés et aux malades. Mais, quand elles sont indispensables, elles doivent avoir lieu sur Weimar et sur Leipzig, pour ce qui est au delà de la Saale, et, pour ce qui est en deçà, sur Magdeburg, Spandau et Küstrin.

Sa Majesté ordonne l'établissement d'un hôpital pour 500 malades et 500 blessés à Magdeburg. Les hôpitaux prussiens seront ôtés de la ville et évacués sur Brunswick et dans cette direction.

M. Roman, commissaire ordonnateur du service des subsistances, et MM. Reibell, entrepreneurs des vivres-pain, Valette, entrepreneur des vivres-viande, et Lannoy, entrepreneur des fourrages, sont introduits. Les états de ces divers services sont mis sous les yeux de Sa Majesté, qui prescrit les dispositions suivantes :

Les grains qui sont à Weissenfels seront transportés à Magdeburg.

On fera remonter 100,000 boisseaux d'avoine de Stettin sur Küstrin.

Sa Majesté remarque qu'il y a bien peu de chose à Erfurt. Elle désire qu'on prenne des mesures pour y maintenir toujours un approvisionnement de 15,000 quintaux de grains.

Elle ne voit pas d'inconvénient à ce que l'on frappe une réquisition

sur Weimar et sur Fulde, ainsi que sur les pays prussiens qui en sont voisins.

Dépôt de la guerre.

11257. — AU MARÉCHAL LANNES.

Berlin, 14 novembre 1806.

Mon Cousin, vous avez dû recevoir du major général l'ordre de vous rendre à Thorn. J'ai donné cet ordre aussitôt après avoir reçu la lettre que vous m'écriviez. La pénurie de vivres nécessitait ce mouvement. J'ai ordonné aux maréchaux Davout et Augereau de vous soutenir, si vous en aviez besoin. Thorn est une grande ville où vous pourrez vivre.

Toutes les nouvelles sont que les Russes sont loin et peu nombreux. Cependant j'aurai plus de confiance dans les renseignements que vous me donnerez. Il est possible que vos soldats aient trouvé qu'on n'ait pas parlé d'eux aussi dignement qu'ils l'auraient mérité; ils ont raison d'être exigeants, car ils sont aussi braves que bons. A la prochaine bataille, ils se comporteront comme à Austerlitz et à Iena, et on aura soin de mettre quelques mots de plus.

La tête des corps qui étaient à Lubeck va arriver. J'attends pour la voir, et immédiatement après je me rendrai en Pologne.

Vous ne me parlez point, dans vos lettres, de l'esprit qui anime les habitants du pays où vous êtes. Tâchez de m'en dire un mot par le premier officier que vous m'expédierez.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11258. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Berlin, 14 novembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 12. Je vous ai écrit hier ce que vous deviez faire des Polonais. J'imagine que les 3,000 fusils que vous avez fait partir sont arrivés; pour les 20,000 autres, l'artillerie a ordre de les faire transporter de Küstrin à Posen. Si les Polonais peuvent aider à ce transport, ils n'ont qu'à envoyer des voitures. Ces fusils seront distribués, à Posen, selon le besoin. Je vous ai écrit de préparer la formation de six bataillons à Posen. Douze autres doivent être formés à Varsovie, s'ils s'insurgent. Je vous ai fait connaître que je ne voyais pas d'inconvénient à ce qu'ils se saisissent de la garnison prussienne et la désarment. Je ne vois

pas non plus d'inconvénient à ce que l'on donne permission aux deux plus riches du pays de former des régiments de uhlans à leurs frais, à ce qu'on organise des gardes nationales à Posen et dans les autres villes, et qu'on forme un comité, composé des hommes les plus considérables, pour organiser l'insurrection administrative et militaire. Ne prenez part à tout cela que par vos conseils et par des encouragements verbaux, et faites connaître que je ne puis me déclarer que lorsque je verrai les Polonais organisés et armés. Il doit y avoir une gazette à Posen; j'imagine qu'on commence à y imprimer les nouvelles et tout ce qui peut mettre du mouvement dans le pays. Je désire beaucoup savoir positivement sur quoi l'on peut compter, et si, dans ce pays, on est assez décidé pour que les hommes armés nous soient d'une assistance réelle.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11259. — A M. DARU.

Berlin, 14 novembre 1806.

Monsieur Daru, voici une note des blés qu'on pourrait se procurer aux environs de Berlin pour l'approvisionnement de la ville. Je désire savoir la partie de ces blés qui appartient au domaine, aux princes ou aux seigneurs de la cour. Il ne serait pas hors de propos d'obliger ces messieurs à les livrer pour l'approvisionnement de Berlin.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11260. — AU ROI DE NAPLES.

Berlin, 16 novembre 1806.

Votre aide de camp Clary arrive, et je reçois en même temps votre lettre du 30 par la poste de Mayence. Vous verrez, par les bulletins, que les affaires prospèrent ici et que mon armée est sur la Vistule; que la Pologne est animée du plus grand enthousiasme. Je suis maître de toutes les places fortes. J'ai fait dans la campagne 140,000 prisonniers, dont 20,000 de cavalerie. J'ai pris plus de 800 pièces de canon et 250 drapeaux et étendards. L'armée et la monarchie prussienne n'existent plus.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11261. — A L'IMPÉRATRICE.

Berlin, 16 novembre 1806.

Je reçois ta lettre du 11 novembre. Je vois avec satisfaction que mes sentiments te font plaisir. Tu as tort de penser qu'ils puissent être flattés; je t'ai parlé de toi comme je te vois. Je suis affligé de penser que tu t'ennuies à Mayence. Si le voyage n'était pas si long, tu pourrais venir jusqu'ici, car il n'y a plus d'ennemi, ou il est au delà de la Vistule, c'est-à-dire à plus de cent vingt lieues d'ici. J'attendrai ce que tu en penses. Je serai bien aise aussi de voir M. Napoléon.

Adieu, ma bonne amie, tout à toi.

Napoléon.

J'ai ici encore trop d'affaires pour que je puisse retourner à Paris.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11262. — A M. CAMBACÉRÈS.

Berlin, 16 novembre 1806.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 8. Où avez-vous été chercher que l'Espagne était entrée dans la coalition? Nous sommes au mieux avec l'Espagne, et cela prouve bien le danger des fausses nouvelles. Toutes les places fortes sont entre mes mains. Le roi de Hollande retourne de sa personne dans ses États pour en organiser la défense. Tous les 3es bataillons, que j'ai laissés en France, offriront à la belle saison un renfort de 40,000 hommes; les vingt bataillons que j'ai laissés en Bretagne, y compris ceux de la marine, en formeront 20,000. Me portant à Varsovie, où mes avant-postes sont déjà, pour rétablir la Pologne, l'Elbe et l'Oder seront bien gardés, et le maréchal Mortier restera toujours avec 40,000 hommes dans le nord de l'Allemagne pour contenir les Anglais et les Suédois; et moi-même je suis placé en échelons pour le secourir en trois jours, s'il le fallait. Ce qu'il y a de fait, c'est que je suis décidé à en finir. Ceci est un jeu d'enfant. Quant aux prisonniers, qu'est-ce que 100,000 hommes répartis dans toute la France? La plupart seront contents, travaillant chez les cultivateurs.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Cambacérès
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11263. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 16 novembre 1806.

Monsieur Dejean, je reçois votre lettre par laquelle je vois évidemment que vous n'avez rien fait pour le 5e escadron de cavalerie dont j'ai ordonné la formation. Vous écrivez aux colonels des régiments qui sont au milieu de la Pologne, qui n'ont pas le temps de lire vos lettres, ou qui même ne les reçoivent pas; vous n'arriverez ainsi à aucun résultat. Il faut nommer les officiers de 5e escadron parmi les officiers réformés. Vous êtes arrêté par la difficulté de savoir si ce sont des officiers de cuirassiers ou d'autres régiments de cavalerie que vous choisirez : cela devait d'autant moins vous arrêter que, quelque décision que vous eussiez prise, cela ne pouvait m'importer, et que, dans la circonstance, tout ce que vous auriez fait eût été bien. Vous n'êtes pas assez tranchant, et vous ne vous pénétrez pas assez de la situation des choses. Je désire que, vingt-quatre heures après la réception de ma lettre, tous les officiers soient nommés, pourvu que vous ne les preniez pas dans l'armée et que vous ne nommiez pas des freluquets de 1792. Nommez-moi des hommes qui aient fait une partie des campagnes et qui soient bons sujets.

Quant aux régiments de cuirassiers qui sont en Italie et qui rejoignent l'armée, j'ai laissé les 4es escadrons en Italie pour qu'ils s'y forment. Par ce moyen, toutes les mesures qui sont prises pour la conscription ne souffrent aucun dérangement. Du moment que je saurai que les cadres des 5es escadrons sont formés et existent, je rappellerai les 4es escadrons à l'armée. On demande ici à grande force des hommes de cavalerie à pied; 800 ont été envoyés à Cassel; mais il y en a besoin de 800 autres; il en faudrait aussi ici. Veuillez donc envoyer des officiers passer la revue des dépôts, pour en faire partir tous les hommes disponibles à pied, avec leurs selles, leurs manteaux, leurs bottes et leurs armes; on leur donnera ici des chevaux. Il faut cependant laisser les hommes nécessaires pour soigner les chevaux. Les conscrits n'ont pas besoin de rester plus de huit jours aux dépôts. J'ai 60 à 70,000 hommes de cavalerie. Je suis persuadé qu'il y a encore en France plus de 10,000 hommes aux différents dépôts. Pour les chevaux qui, par le résultat des marchés, ne doivent être levés qu'en janvier, on aura le temps de fournir les hommes. Il faut laisser seulement des hommes pour les chevaux qui restent. Tout le reste, faites-le marcher. Il faut donc que vous m'envoyiez l'état de situation des hommes existant aux dépôts des différents régiments de cavalerie au 15 novembre; du nombre de chevaux

qui arriveront en conséquence des marchés passés pour le 1er janvier; de ceux à réformer, ce qu'il faut faire le plus tôt possible; et des chevaux qui peuvent partir des dépôts au 15 décembre et au 1er janvier, et enfin du nombre des hommes que vous ferez partir; je désirerais qu'il fût au delà de 6,000 hommes ou de 4,000 au moins. J'ai bien vu, dans votre rapport, des ordres que vous aviez donnés pour cet objet; il faut presser ce travail, en faisant inspecter les dépôts par des officiers supérieurs et par des généraux. J'ai donné au roi de Bavière plusieurs centaines de chevaux que j'ai levés dans le pays de Baireuth, parce que je n'avais point d'hommes pour en avoir soin.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11264. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Berlin, 16 novembre 1806.

Mon Cousin, je n'approuve point les observations du général Marescot. Je ne veux point de la place de Hanau; faites-la démolir.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11265. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 16 novembre 1806.

Je vois avec peine que vous ne me rendez jamais de compte de ce qui se passe sur les derrières. Les commandants doivent toujours vous écrire; cela ne s'exécute pas. Le commandant de Spandau doit, tous les jours, vous envoyer une ordonnance, ainsi que celui de Potsdam. Il faut qu'un officier soit chargé de tenir cette correspondance et de leur écrire lorsqu'on ne reçoit pas de leurs nouvelles, pour leur demander compte de ce qui se passe. Il sera bien tranquillisant, quand je serai au fond de la Pologne, d'apprendre, par la correspondance des commandants de place, qu'il n'y a rien de nouveau.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11266. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP.

Berlin, 16 novembre 1806.

Je vous envoie un plan de la forteresse de Rinteln; faites-moi connaître ce que vous en pensez. Envoyez quelqu'un la voir. Si cette

place est dans l'enclave de Hesse-Cassel et si elle me rend maître du Weser, je serais assez disposé à la garder et à raser Nienburg et Hameln.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11267. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Berlin, 16 novembre 1806.

Mon Cousin, comme je pense que vous êtes arrivé à Hambourg et qu'il est urgent que vous ayez des instructions, je commence par vous donner celle d'occuper la ville, d'en désarmer entièrement les habitants, d'occuper Cuxhaven, de fermer hermétiquement la rivière, d'empêcher qu'aucun Anglais puisse s'échapper, de vous assurer des maisons des banquiers anglais, de faire mettre les scellés sur la banque, de saisir toutes les marchandises anglaises, n'importe à qui elles appartiennent, de n'avoir aucun égard pour les Anglais et les Russes, de faire arrêter même les consuls de ces deux nations, et d'empêcher toute espèce de communication avec l'Angleterre. Peu de temps après ceci, vous enverrez un régiment faire la même chose à Brême; le même corps sera chargé d'occuper Cuxhaven, de fermer le fleuve et d'établir deux batteries pour empêcher le passage de l'Elbe et du Weser; provisoirement vous l'interdirez à la navigation de toutes les nations. Vous vous emparerez de tout ce qui appartiendra à la Prusse et à l'Angleterre. Il y a beaucoup de bois de construction qui appartiennent à la Prusse. Je n'ai pas besoin de vous dire que le principal est de commencer par le désarmement et par l'arrestation de tous les Anglais de naissance, même des banquiers anglais établis dans ce pays depuis vingt ans; ils doivent me répondre des voyageurs français arrêtés à la mer. Vous les enverrez tous en France. Votre commandement s'étendra jusqu'à Lubeck, où vous ferez la même opération. Le prince de Ponte-Corvo doit avoir évacué Lubeck pour venir à Berlin et vous consigner les canons et magasins pris dans cette ville. Vous aurez soin que mes intérêts soient gardés.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11268. — AU GÉNÉRAL MORTIER.

Berlin, 16 novembre 1806.

Mon Cousin, je reçois vos lettres du 12 et 13. J'ai donné l'ordre au général Savary de se rendre devant Hameln pour prendre le

commandement des troupes que vous y laissez, de les réunir devant cette place, de faire venir de Cassel le 12e d'infanterie légère, et d'en serrer vivement le blocus en construisant des redoutes et faisant venir de Rinteln des obusiers pour bombarder la place et la forcer à se rendre. Je pense que vous devez laisser devant Hameln toute la division hollandaise, hormis les deux tiers de la cavalerie, que vous devez garder. Je sais qu'elle peut vous être nécessaire. Ces mesures prises, votre corps, que je pense réuni actuellement à Hambourg, sera beau, puisqu'il sera composé des 2e et 4e d'infanterie légère et d'un régiment italien, et des 22e, 65e et 72e de ligne et de vingt-quatre à trente pièces d'artillerie; tout cela doit vous faire près de 14,000 hommes. Je fais donner ordre aux 15e et 58e, qui arrivent le 20 à Wesel, de se rendre à Hambourg. Mais je vous recommande de réunir tous les Hollandais devant Hameln; ce qui, joint au 12e d'infanterie légère, qui s'y rendra de Cassel, donnera au général Savary les moyens de prendre cette place, où je ne suppose pas qu'il y ait plus de 5,000 Prussiens.

Napoléon.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11269. — AU PRINCE JÉROME.

Berlin, 16 novembre 1806.

Mon Frère, le 2e de ligne bavarois est bien faible, ainsi que le 1er et le 3e de ligne. Voyez les généraux bavarois, pour qu'ils fassent venir des recrues pour les compléter. Il doit y avoir dans la Silésie beaucoup de moyens d'habillement, et de manufactures où vous devez trouver des draps, des tanneries. Tout ce que vous pourrez réunir, il faut le diriger sur Küstrin.

Napoléon.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11270. — 32e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 16 novembre 1806.

Après la prise de Magdeburg et l'affaire de Lubeck, la campagne contre la Prusse se trouve entièrement finie.

Voici quelle était la situation de l'armée prussienne en entrant en campagne.

Le corps du général Rüchel, dit de Westphalie, était composé de

33 bataillons d'infanterie, de 4 compagnies de chasseurs, de 45 escadrons de cavalerie, d'un bataillon d'artillerie et de 7 batteries, indépendamment des pièces de régiment.

Le corps du prince de Hohenlohe était composé de 24 bataillons prussiens et de 25 bataillons saxons, de 45 escadrons prussiens et de 36 escadrons saxons, de 2 bataillons d'artillerie, de 8 batteries prussiennes et de 8 batteries saxonnes.

L'armée commandée par le Roi en personne était composée d'une avant-garde de 10 bataillons et de 15 escadrons, commandée par le duc de Weimar, et de trois divisions. La première, commandée par le prince d'Orange, était composée de 11 bataillons et de 20 escadrons. La seconde division, commandée par le général Wartensleben, était composée de 11 bataillons et 15 escadrons. La troisième division, commandée par le général Schmettau, était composée de 10 bataillons et de 15 escadrons. Le corps de réserve de cette armée, que commandait le général Kalkreuth, était composé de deux divisions, chacune de 10 bataillons des régiments de la Garde ou d'élite, et de 20 escadrons.

La réserve, que commandait le prince Eugène de Wurtemberg, était composée de 18 bataillons et de 20 escadrons.

Ainsi le total général de l'armée prussienne était de 160 bataillons et de 236 escadrons, servis par 50 batteries; ce qui faisait, présents sous les armes, 115,000 hommes d'infanterie, 30,000 de cavalerie, et 800 pièces de canon, y compris les canons de bataillon.

Toute cette armée se trouvait à la bataille du 14, hormis le corps du duc de Weimar, qui était encore sur Eisenach, et la réserve du prince de Wurtemberg; ce qui porte les forces prussiennes qui se trouvaient à la bataille à 126,000 hommes.

De ces 126,000 hommes, pas un n'a échappé. Du corps du duc de Weimar, pas un homme n'a échappé. Du corps de réserve du duc de Wurtemberg, qui a été battu à Halle, pas un homme n'est échappé.

Ainsi ces 145,000 hommes ont tous été pris, blessés ou tués. Tous les drapeaux et étendards, tous les canons, tous les bagages, tous les généraux ont été pris, et rien n'a passé l'Oder. Le Roi, la Reine, le général Kalkreuth et à peine 10 ou 12 officiers, voilà tout ce qui s'est sauvé. Il reste aujourd'hui au roi de Prusse un régiment dans la place de Gross-Glogau, qui est assiégée, un à Breslau, un à Brieg, deux à Varsovie, et quelques régiments à Kœnigsberg; en tout, à peu près 15,000 hommes d'infanterie et 3 ou 4,000 hommes de cavalerie. Une partie de ces troupes est enfermée dans des places

fortes. Le Roi ne peut pas réunir à Kœnigsberg, où il s'est réfugié dans ce moment, plus de 8,000 hommes.

Le souverain de Saxe a fait présent de son portrait au général Lemarois, gouverneur de Wittenberg, qui, se trouvant à Torgau, a remis l'ordre, dans une maison de correction, parmi 600 brigands qui s'étaient armés et menaçaient de piller la ville.

Le lieutenant Lebrun a présenté hier à l'Empereur quatre étendards de quatre escadrons prussiens que commandait le général Pelet, et que le général Drouet a fait capituler du côté de Lauenbourg. Ils s'étaient échappés du corps du général Blücher.

La major Ameil, à la tête d'un escadron du 16e de chasseurs, envoyé par le maréchal Soult le long de l'Elbe pour ramasser tout ce qui pourrait s'échapper du corps du général Blücher, a fait un millier de prisonniers, dont 500 hussards, et a pris une grande quantité de bagages.

Voici la position de l'armée française : la division de cuirassiers du général d'Hautpoul, les divisions de dragons des généraux Grouchy et Sahuc, la cavalerie légère du général Lasalle, faisant partie de la réserve de cavalerie que le grand-duc de Berg avait à Lubeck, arrivent à Berlin.

La tête du corps du maréchal Ney, qui a fait capituler la place de Magdeburg, est entrée aujourd'hui à Berlin.

Les corps du prince de Ponte-Corvo et du maréchal Soult sont en route pour venir à Berlin. Le corps du maréchal Soult y arrivera le 20, celui du prince de Ponte-Corvo, quelques jours après.

Le maréchal Mortier est arrivé avec le 8e corps à Hambourg, pour fermer l'Elbe et le Weser.

Le général Savary a été chargé du blocus de Hameln, avec la division hollandaise.

Le corps du maréchal Lannes est à Thorn.

Le corps du maréchal Augereau est à Bromberg, et vis-à-vis Graudenz.

Le corps du maréchal Davout est en marche de Posen sur Varsovie, où se rend le grand-duc de Berg avec l'autre partie de la réserve de cavalerie, composée des divisions de dragons des généraux Beaumont, Klein et Beker, de la division de cuirassiers du général Nansouty, et de la cavalerie légère du général Milhaud.

Le prince Jérôme, avec le corps des alliés, assiége Gross-Glogau. Son équipage de siége a été formé à Küstrin. Une de ses divisions investit Breslau. Il prend possession de la Silésie.

Nos troupes occupent le fort de Lenczyca, à mi-chemin de Posen

à Varsovie. On y a trouvé des magasins et de l'artillerie. Les Polonais montrent la meilleure volonté. Mais, jusqu'à la Vistule, ce pays est difficile; il y a beaucoup de sables. Pour la première fois, la Vistule voit l'aigle gauloise.

L'Empereur a désiré que le roi de Hollande retournât dans son royaume, pour veiller lui-même à sa défense.

Le roi de Hollande a fait prendre possession du Hanovre par le corps du maréchal Mortier. Les aigles prussiennes et les armes électorales en ont été ôtées ensemble.

Moniteur du 25 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11271. — AU ROI DE NAPLES.

Berlin, 16 novembre 1806.

Je donne ordre à M. Mollien de vous envoyer 500,000 francs en or, car votre aide de camp m'a dit que vous étiez pauvre.

Je ne réponds pas encore à la question que vous me faites, si Julie doit venir vous rejoindre; je me déciderai dans quelques jours.

Je vais essayer de former ici quelques régiments de Prussiens et d'Allemands pour votre service.

Toutes les nouvelles actuelles ont porté la consternation à Londres. L'occupation de Hambourg, que je viens d'effectuer, et la déclaration du blocus des îles britanniques accroîtront ce mal-être. Il paraît que les dernières élections sont dans le sens opposé au gouvernement.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11272. — A M. FOUCHÉ.

Berlin, 17 novembre 1806.

Je ne sais quelle direction vous donnez à la police, mais tout cela est bien faible. Comment l'abbé Lefranc, soupçonné comme un ennemi prononcé du Gouvernement, dont vous avez ordonné l'arrestation, reste-t-il libre, parce qu'il est à la tête d'une maison d'éducation? N'est-ce pas tolérer un empoisonneur, parce qu'il est dans une hôtellerie?

Si vous aviez fait arrêter, après quelques jours d'observation, l'agent de Moreau à Paris, vous auriez su bien des choses. Il est singulier qu'ayant des moyens d'être instruit dans ce parti, ils aillent et viennent à Paris sans difficulté.

Je ne vois pas pourquoi vous avez laissé revenir Assareto; j'avais ordonné qu'il fût éloigné de sa commune. Mes ordres ne sont pas exécutés. Il n'y a aucune espèce de suite dans la police; on agit sans règles ni principes fixes. Quand j'ai ordonné qu'il fût envoyé à trente lieues de Savone, il ne fallait pas l'y rappeler, surtout dans de nouveaux départements. C'est toujours à recommencer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11273. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 17 novembre 1806.

Mon Cousin, envoyez un courrier aux gouverneurs de Brunswick, de Minden, de Münster et de Baireuth, pour qu'ils vous fassent connaître où en est la rentrée des contributions que j'ai frappées; si tout le pays est désarmé, et les armes et l'artillerie envoyées en France; si les anciennes armoiries ont été ôtées; si la justice se rend en mon nom; enfin si la possession entière du pays a eu lieu. Il est indispensable qu'ils vous rendent ces comptes tous les jours. Recommandez-leur de veiller à ce qu'il n'y ait aucune dilapidation, que je n'en veux aucune, et que tout se fasse en règle.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11274. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 17 novembre 1806.

Mon Cousin, j'ai dans l'armée soixante-huit régiments d'infanterie et soixante-deux de cavalerie, ce qui fait cent trente régiments. Mon intention est que vous attachiez à chacun de ces régiments un élève de l'école militaire de Fontainebleau, ce qui en emploiera cent trente. Ces cent trente jeunes gens employés, vous prendrez mes ordres pour le reste.

Ceux qui seront attachés aux régiments de cavalerie resteront un mois au dépôt de Potsdam, où ils seron très-utiles au général Bourcier, parce que ce sont tous des jeunes gens intelligents.

Quatre de ces jeunes gens, que vous choisirez parmi les pensionnaires, seront attachés à chacun des maréchaux, comme sous-lieutenants d'ordonnance, ce qui en emploiera encore quarante-deux.

Vous pourrez en placer vingt à l'état-major général pour suppléer aux cent vingt capitaines adjoints à l'état-major qui doivent exister et qui n'existent pas.

Il y a un grand nombre d'officiers d'état-major qui vous sont arrivés de l'intérieur, qui sont absolument incapables de faire ce service, soit par leur âge et leurs infirmités, soit par leur ignorance. Il faut leur donner des commandements de places et les remplacer par des jeunes gens qui, par leur âge, leur éducation et leur intelligence, sont plus en état de faire un rapport. Ainsi, vous voyez que, si le ministre Dejean avait encore deux cents élèves, on trouverait à les employer; car je serais bien aise d'en attacher un à chacun de mes dépôts en France, et, comme j'en ai cent soixante et dix-huit, cela m'en emploiera encore deux cents. En attachant les jeunes gens à l'état-major et aux maréchaux, j'entends bien qu'ils ne pourront pas rester là plus d'une année, et qu'ils seront, après, envoyés dans les corps à mesure qu'il y aura des vacances. Cette disposition, d'ailleurs, sera momentanée et pour la campagne.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11275. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 17 novembre 1806.

Monsieur Dejean, j'ai donné des ordres pour que les deux cents jeunes gens de l'école militaire de Fontainebleau que vous avez envoyés reçoivent, à leur arrivée, une destination dans les corps d'infanterie et de cavalerie de l'armée. Faites-moi connaître si l'on pourrait en tirer deux cents autres, mais qui fussent capables d'instruire une recrue et qui sussent parfaitement l'école de bataillon.

Lorsque je suis passé à Metz, j'ai ordonné un changement pour l'école d'artillerie. On élève les officiers d'artillerie comme des officiers du génie; le savoir ne doit pas être le même. Donnez des ordres précis pour que dès les premiers jours on montre aux élèves destinés à l'artillerie l'exercice du fusil, l'école de peloton, l'exercice du canon, les manœuvres de force, les artifices, etc., afin qu'ils soient, en six mois, capables d'entrer dans des compagnies et d'y rendre des services. Ce n'est pas que je ne pense que les élèves doivent rester deux ans à l'école; mais il est des circonstances où l'on peut avoir besoin d'eux, et il est alors nécessaire qu'ils sachent tout d'abord le nécessaire et l'indispensable du métier.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11276. — A M. CAMBACÉRÈS.

Berlin, 17 novembre 1806.

Mon Cousin, vous verrez, dans le bulletin d'aujourd'hui, une suspension d'armes; ce n'est autre chose que pour asseoir mes quartiers d'hiver. Le prince de Bénévent vous enverra demain une communication à faire au Sénat[1], non sur cet objet, mais sur la politique générale du moment. J'imagine que vous ne recevrez cela que demain. Lorsque vous verrez les ministres, vous leur ferez connaître que cela doit être pour eux une nouvelle raison d'activer la marche de la conscription et les autres moyens militaires. Vous voyez que notre position n'est pas mauvaise.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11277. — 33e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 17 novembre 1806.

La suspension d'armes ci-jointe a été signée hier à Charlottenburg. La saison se trouvant avancée, cette suspension d'armes assoit les quartiers de l'armée. Partie de la Pologne prussienne se trouve ainsi occupée par l'armée française et partie est neutre.

« S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, et S. M. le Roi de Prusse, en conséquence des négociations ouvertes depuis le 23 octobre dernier pour le rétablissement de la paix si malheureusement altérée entre elles, ont jugé nécessaire de convenir d'une suspension d'armes; et, à cet effet, elles ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, le général de division Michel Duroc, grand cordon de la Légion d'Honneur, chevalier des ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, et de la Fidélité de Bade, et grand maréchal du palais impérial; et S. M. le Roi de Prusse, le marquis de Lucchesini, son ministre d'État, chambellan et chevalier des ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, et le général Frédéric-Guillaume de Zastrow, chef d'un régiment et inspecteur général d'infanterie, et chevalier des ordres de l'Aigle-Rouge et pour le Mérite; lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants :

» ARTICLE 1er. — Les troupes de S. M. le Roi de Prusse qui se trouvent aujourd'hui sur la rive droite de la Vistule se réuniront

[1] Voir la pièce n° 11281.

sur Kœnigsberg et dans la Prusse royale depuis la rive droite de la Vistule.

» Art. 2. — Les troupes de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, occuperont la partie de la Prusse méridionale qui se trouve sur la rive droite de la Vistule jusqu'à l'embouchure du Bug, Thorn, la forteresse et la ville de Graudenz, la ville et citadelle de Danzig, les places de Kolberg et de Lanczyca, qui leur seront remises pour sûreté; et en Silésie, les places de Glogau et de Breslau, avec la portion de cette province qui se trouve sur la rive droite de l'Oder, et la partie de celle située sur la rive gauche de la même rivière, qui aura pour limite une ligne appuyée à cette rivière, à cinq lieues au-dessus de Breslau, passant à Ohlau, Zobten, à trois lieues derrière Schweidnitz et sans le comprendre, et de là à Freyburg, Landshut et joignant la Bohême à Liebau.

» Art. 3. — Les autres parties de la Prusse orientale ou nouvelle Prusse orientale ne seront occupées par aucune des armées, soit françaises, soit prussiennes ou russes, et, si des troupes russes s'y trouvaient, S. M. le Roi de Prusse s'engage à les faire rétrograder jusque sur leur territoire, comme aussi de ne pas recevoir des troupes de cette puissance dans ses États pendant tout le temps que durera la présente suspension d'armes.

» Art. 4. — Les places de Hameln et Nienburg, ainsi que celles désignées dans l'article 2, seront remises aux troupes françaises avec leurs armements et munitions, dont il sera dressé un inventaire, dans les huit jours qui suivront l'échange des ratifications de la présente suspension d'armes. Les garnisons de ces places ne seront point prisonnières de guerre; elles seront dirigées sur Kœnigsberg, et on leur donnera à cet effet toutes les facilités nécessaires.

» Art. 5. — Les négociations seront continuées à Charlottenburg, et si la paix ne devait pas s'ensuivre, les deux hautes parties contractantes s'engagent à ne reprendre les hostilités qu'après s'en être réciproquement prévenues dix jours d'avance.

» Art. 6. — La présente suspension d'armes sera ratifiée par les deux hautes puissances contractantes, et l'échange des ratifications aura lieu à Graudenz, au plus tard le 21 du présent mois.

» En foi de quoi, les plénipotentiaires soussignés ont signé le présent, et y ont apposé leurs sceaux respectifs.

» Fait à Charlottenburg, le 16 novembre 1806. »

Duroc. Lucchesini. Zastrow.

Moniteur du 25 novembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11278. — A L'ÉLECTEUR DE SAXE.

Berlin, 18 novembre 1806.

Je reçois la lettre de Votre Altesse Électorale, du 16 novembre. Je me fie entièrement à sa promesse. Je regarde comme non avenues ces malheureuses dépêches[1] du ministre anglais. Je suis fâché qu'elles lui aient occasionné autant de peine. J'espère que je trouverai dans Votre Altesse la même loyauté qu'elle a portée jusqu'ici dans les engagements qu'elle a contractés, et elle trouvera dans moi les mêmes sentiments.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11279. — RÉPONSE DE L'EMPEREUR AUX DÉPUTÉS DU PALATINAT DE POSEN.

Berlin, 19 novembre 1806.

L'Empereur a répondu, entre autres choses :

« Que la France n'avait jamais reconnu le partage de la Pologne; que, les événements de la guerre l'ayant amené dans ce pays, il trouvait conforme à ses principes d'y recevoir les représentants de cet antique royaume; que l'illustre nation polonaise avait rendu les plus grands services à l'Europe entière; que ses malheurs avaient été le résultat de ses divisions intestines; qu'il ne pouvait point leur promettre le rétablissement de leur indépendance, puisqu'il ne devait dépendre que d'eux; que, lorsqu'une grande nation, lorsque plusieurs millions d'hommes veulent être indépendants, ils réussissent toujours dans leur entreprise; que, comme Empereur des Français, il verra toujours avec un vif intérêt le trône de Pologne se relever, et l'indépendance de cette grande nation assurer celle de ses voisins, menacée par l'ambition démesurée de la Russie; que cela dépend plus d'eux que de lui; que, si les prêtres, les nobles, les bourgeois veulent faire cause commune, et prennent la ferme résolution de triompher ou de mourir, il leur présage qu'ils triompheront; mais que des discours et des vœux stériles ne suffisent pas; que ce qui a été renversé par la force ne peut être rétabli que par la force; que ce qui a été détruit par le défaut d'union ne peut être rétabli que par l'union, et que, le principe politique qui a porté la France à désavouer le partage de la Pologne lui faisant désirer son rétablisse-

[1] Dépêches en date du 23 octobre 1806, dans lesquelles le ministre anglais à Dresde représente l'électeur de Saxe comme acceptant à regret l'alliance de Napoléon.

ment, les Polonais pouvaient toujours compter sur sa toute-puissante protection. »

Dépôt de la guerre.

11280. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Berlin, 19 novembre 1806.

Monsieur le Général Lemarois, j'ai reçu votre lettre du 17. J'ai lu avec intérêt le rapport que vous m'avez envoyé. Je donne ordre que le corps des troupes de Bade qui était à Küstrin se rende à Stettin, ce qui portera votre garnison à 2,500 hommes. Faites exercer l'infanterie au tir du canon. Il doit y avoir une compagnie d'artillerie dans ces corps. Les mineurs doivent aussi savoir tirer le canon. Les détachements des corps du prince de Ponte-Corvo et du maréchal Lannes, vous pouvez les garder jusqu'à nouvel ordre; cela vous fera un petit renfort. Tenez la main à ce qu'il ne parte aucun homme sans ordre, car le déplacement fréquent des corps fatigue beaucoup les troupes; au lieu que, lorsque les corps seront réunis, j'ordonnerai à tous les détachements de rejoindre. Je désire que des enquêtes soient faites pour découvrir si l'on a vendu du drap; je veux punir cet abus.

Il faut que le commerce de Stettin paye; ce sont nos plus grands ennemis, ce sont eux qui ont voulu la guerre; ils peuvent très-bien payer dix millions; qu'ils commencent toujours par payer les cinq premiers.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11281. — MESSAGE AU SÉNAT.

Berlin, 19 novembre 1806.

Sénateurs, nous voulons, dans les circonstances où se trouvent les affaires générales de l'Europe, faire connaître à vous et à la nation les principes que nous avons adoptés comme règle de notre politique.

Notre extrême modération, après chacune des trois premières guerres, a été la cause de celle qui leur a succédé. C'est ainsi que nous avons eu à lutter contre une quatrième coalition, neuf mois après que la troisième avait été dissoute, neuf mois après ces victoires éclatantes que nous avait accordées la Providence, et qui devaient assurer un long repos au continent.

Mais un grand nombre des cabinets de l'Europe est plus tôt ou plus tard influencé par l'Angleterre; et sans une solide paix avec cette puissance, notre peuple ne saurait jouir des bienfaits qui sont le premier but de nos travaux, l'unique objet de notre vie. Aussi, malgré notre situation triomphante, nous n'avons été arrêté, dans nos dernières négociations avec l'Angleterre, ni par l'arrogance de son langage, ni par les sacrifices qu'elle a voulu nous imposer. L'île de Malte, à laquelle s'attachait pour ainsi dire l'honneur de cette guerre, et qui, retenue par l'Angleterre au mépris des traités, en était la première cause, nous l'avions cédée. Nous avions consenti à ce qu'à la possession de Ceylan et de l'empire du Mysore l'Angleterre joignît celle du cap de Bonne-Espérance.

Mais tous nos efforts ont dû échouer lorsque les conseils de nos ennemis ont cessé d'être animés de la noble ambition de concilier le bien du monde avec la prospérité présente de leur patrie, et la prospérité présente de leur patrie avec une prospérité durable; et aucune prospérité ne peut être durable pour l'Angleterre, lorsqu'elle sera fondée sur une politique exagérée et injuste qui dépouillerait soixante millions d'habitants, leurs voisins, riches et braves, de tout commerce et de toute navigation.

Immédiatement après la mort du principal ministre de l'Angleterre, il nous fut facile de nous apercevoir que la continuation des négociations n'avait plus d'autre objet que de couvrir les trames de cette quatrième coalition, étouffée dès sa naissance.

Dans cette nouvelle position, nous avons pris pour principes invariables de notre conduite de ne point évacuer ni Berlin, ni Varsovie, ni les provinces que la force des armes a fait tomber en nos mains, avant que la paix générale ne soit conclue, que les colonies espagnoles, hollandaises et françaises ne soient rendues, que les fondements de la puissance ottomane ne soient raffermis, et l'indépendance absolue de ce vaste empire, premier intérêt de notre peuple, irrévocablement consacrée.

Nous avons mis les îles britanniques en état de blocus, et nous avons ordonné contre elles des dispositions qui répugnaient à notre cœur. Il nous en a coûté de faire dépendre les intérêts des particuliers de la querelle des rois, et de revenir, après tant d'années de civilisation, aux principes qui caractérisent la barbarie des premiers âges des nations; mais nous avons été contraint, pour le bien de nos peuples et de nos alliés, à opposer à l'ennemi commun les mêmes armes dont il se servait contre nous. Ces déterminations, commandées par un juste sentiment de réciprocité, n'ont été inspirées ni par

la passion ni par la haine. Ce que nous avons offert, après avoir dissipé les trois coalitions qui avaient tant contribué à la gloire de nos peuples, nous l'offrons encore aujourd'hui que nos armes ont obtenu de nouveaux triomphes. Nous sommes prêt à faire la paix avec l'Angleterre; nous sommes prêt à la faire avec la Russie, avec la Prusse; mais elle ne peut être conclue que sur des bases telles qu'elle ne permette à qui que ce soit de s'arroger aucun droit de suprématie à notre égard, qu'elle rende les colonies à leur métropole, et qu'elle garantisse à notre commerce et à notre industrie la prospérité à laquelle ils doivent atteindre.

Et si l'ensemble de ces dispositions éloigne de quelque temps encore le rétablissement de la paix générale, quelque court que soit ce retard, il paraîtra long à notre cœur. Mais nous sommes certain que nos peuples apprécieront la sagesse de nos motifs politiques, qu'ils jugeront avec nous qu'une paix partielle n'est qu'une trêve qui nous fait perdre tous nos avantages acquis pour donner lieu à une nouvelle guerre, et qu'enfin ce n'est que dans une paix générale que la France peut trouver le bonheur.

Nous sommes dans un de ces instants importants pour la destinée des nations; et le peuple français se montrera digne de celle qui l'attend. Le sénatus-consulte que nous avons ordonné de vous proposer, et qui mettra à notre disposition, dans les premiers jours de l'année, la conscription de 1807, qui, dans les circonstances ordinaires, ne devait être levée qu'au mois de septembre, sera exécuté avec empressement par les pères comme par les enfants. Et dans quel plus beau moment pourrions-nous appeler aux armes les jeunes Français? Ils auront à traverser, pour se rendre à leurs drapeaux, les capitales de nos ennemis et les champs de bataille illustrés par les victoires de leurs aînés.

NAPOLÉON.

Moniteur du 5 décembre 1806.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11282. — A M. DE TALLEYRAND.

Berlin, 21 novembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, voici le décret relatif au blocus de l'Angleterre. Envoyez-le par un courrier extraordinaire à mes ministres à Hambourg, en Hollande, à Madrid, en Toscane et à Naples, et insistez pour que dans chacun de ces pays les mêmes mesures soient prises. Vous ferez à ce sujet des notes qui pourront être imprimées.

Donnez ordre à mon chargé d'affaires en Danemark de faire connaître que je n'entends pas violer les traités, mais que j'espère que le cabinet de Copenhague ne tolérera ni l'établissement d'aucun courrier réglé ni aucun bureau de poste anglaise en Danemark. Il est convenable que mon chargé d'affaires ne se tienne pas à Copenhague, mais auprès du prince royal, auquel il faut insinuer qu'il n'a pas besoin de tant de troupes, et qu'il doit les diminuer; que, si elles sont contre moi, ce serait fort peu de chose; mais que, n'ayant plus rien à craindre de la Prusse ou de la Russie, c'est beaucoup trop; que je ne m'oppose pas à un cordon pour contenir les maraudeurs, mais que 4 ou 5,000 hommes sont suffisants; qu'il doit trouver sa garantie dans sa bonne conduite et dans l'amitié de la France.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11283. — DÉCRET.

Camp impérial de Berlin, 21 novembre 1806.

NAPOLÉON, Empereur de Français, Roi d'Italie, etc.

Considérant,

1° Que l'Angleterre n'admet point le droit des gens suivi universellement pour tous les peuples policés;

2° Qu'elle répute ennemi tout individu appartenant à l'État ennemi, et fait en conséquence prisonniers de guerre non-seulement les équipages des vaisseaux armés en guerre, mais encore les équipages des vaisseaux de commerce et des navires marchands, et même les facteurs du commerce et les négociants qui voyagent pour les affaires de leur négoce;

3° Qu'elle étend aux bâtiments et marchandises du commerce et aux propriétés des particuliers le droit de conquête, qui ne peut s'appliquer qu'à ce qui appartient à l'État ennemi;

4° Qu'elle étend aux villes et ports de commerce non fortifiés, aux havres et aux embouchures des rivières, le droit de blocus qui, d'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, n'est applicable qu'aux places fortes;

Qu'elle déclare bloquées des places devant lesquelles elle n'a pas même un seul bâtiment de guerre, quoique une place ne soit bloquée que quand elle est tellement investie qu'on ne puisse tenter de s'en approcher sans un danger imminent;

Qu'elle déclare même en état de blocus les lieux que toutes ses

forces réunies seraient incapables de bloquer, des côtes entières et tout un empire;

5° Que cet abus monstrueux du droit de blocus n'a d'autre but que d'empêcher les communications entre les peuples, et d'élever le commerce et l'industrie de l'Angleterre sur la ruine de l'industrie et du commerce du continent;

6° Que, tel étant le but évident de l'Angleterre, quiconque fait sur le continent le commerce des marchandises anglaises favorise par là ses desseins et s'en rend la complice;

7° Que cette conduite de l'Angleterre, digne en tout des premiers âges de la barbarie, a profité à cette puissance au détriment de toutes les autres;

8° Qu'il est de droit naturel d'opposer à l'ennemi les armes dont il se sert, et de le combattre de la même manière qu'il combat, lorsqu'il méconnaît toutes les idées de justice et tous les sentiments libéraux, résultat de la civilisation parmi les hommes :

Nous avons résolu d'appliquer à l'Angleterre les usages qu'elle a consacrés dans sa législation maritime.

Les dispositions du présent décret seront constamment considérées comme principe fondamental de l'Empire jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu que le droit de la guerre est un et le même sur terre que sur mer; qu'il ne peut s'étendre ni aux propriétés privées, quelles qu'elles soient, ni à la personne des individus étrangers à la profession des armes, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies par des forces suffisantes.

Nous avons en conséquence décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1er. — Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus.

Art. 2. — Tout commerce et toute correspondance avec les îles britanniques sont interdits.

En conséquence, les lettres ou paquets adressés ou en Angleterre ou à un Anglais, ou écrits en langue anglaise, n'auront pas cours aux postes et seront saisis.

Art. 3. — Tout individu sujet de l'Angleterre, de quelque état ou condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.

Art. 4. — Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'elle puisse être, appartenant à un sujet de l'Angleterre, sera déclaré de bonne prise.

Art. 5. — Le commerce des marchandises anglaises est défendu,

et toute marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques et de ses colonies, est déclarée de bonne prise.

Art. 6. — La moitié du produit de la confiscation des marchandises et propriétés déclarées de bonne prise par les articles précédents sera employée à indemniser les négociants des pertes qu'ils ont éprouvées par la prise des bâtiments de commerce qui ont été enlevés par les croisières anglaises.

Art. 7. — Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

Art. 8. — Tout bâtiment qui, au moyen d'une fausse déclaration, contreviendra à la disposition ci-dessus, sera saisi; et le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étaient propriété anglaise.

Art. 9. — Notre tribunal des prises de Paris est chargé du jugement définitif de toutes les contestations qui pourront survenir dans notre Empire ou dans les pays occupés par l'armée française, relativement à l'exécution du présent décret. Notre tribunal des prises à Milan sera chargé du jugement définitif desdites contestations qui pourront survenir dans l'étendue de notre royaume d'Italie.

Art. 10. — Communication du présent décret sera donnée, par notre ministre des relations extérieures, aux rois d'Espagne, de Naples, de Hollande et d'Étrurie, et à nos autres alliés, dont les sujets sont victimes, comme les nôtres, de l'injustice et de la barbarie de la législation maritime anglaise.

Art. 11. — Nos ministres des relations extérieures, de la guerre, de la marine, des finances, de la police, et nos directeurs généraux des postes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Napoléon.

Moniteur du 5 décembre 1806.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11284. — ORDRE.

Berlin, 21 novembre 1806.

L'officier d'ordonnance Scherb se rendra à Hambourg; il remettra la lettre ci-jointe au maréchal Mortier. Il restera quarante-huit heures dans cette ville, et y verra M. Bourrienne et mon consul. Il s'informera de la quantité de marchandises anglaises qui ont été confisquées, s'assurera si les rivières de l'Elbe e du Weser sont bien bloquées, et viendra me rendre compte de ce qu'il aura vu.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11285. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Berlin, 21 novembre 1806.

Mon Cousin, vous trouveriez ci-joint deux paquets pour M. Bourrienne, l'un relatif à l'état de blocus où je mets l'Angleterre, l'autre relatif au Mecklenburg. Du moment que vos troupes occuperont Hambourg, Brême et Lubeck, et que vous serez maître des embouchures de l'Elbe, du Weser et de la Trave, vous remettrez le premier paquet à M. Bourrienne, qui le présentera au sénat. Le rapport ne sera pas remis au sénat, mais il sera publié dans les gazettes. M. Bourrienne pourra même faire faire sur ce sujet une petite brochure et quelques écrits qui fassent sentir toute l'atrocité du système des Anglais, qui arrêtent les passagers et les marchands sur mer, tandis que l'ordre social établit que, sur terre, les boutiques, les propriétés particulières n'appartiennent point au conquérant. Je pense qu'une de vos divisions doit suffire pour occuper les villes hanséatiques. Vous enverrez une autre de vos divisions occuper Schwerin. Quelque temps avant, M. Bourrienne aura remis la note relative au Mecklenburg, et vous prendrez possession de tout ce pays; vous en désarmerez les troupes et ferez passer les armes en Hollande. Vous ferez confisquer à Rostock toutes les marchandises anglaises. Vous vous emparerez de tout ce qui pourrait se trouver dans les caisses, et vous ferez administrer et gouverner le pays en mon nom. Je n'ai pas besoin de vous dire que cette division doit être forte et bien composée. J'estime qu'il faut qu'elle soit au moins de la force de trois régiments français, et qu'elle ait douze ou quinze pièces d'artillerie, afin de tenir en échec les Suédois.

Vous devez avoir actuellement trois régiments français qu'avait le roi de Hollande et trois de votre corps d'armée. Ainsi vous pouvez donc envoyer trois bons régiments français avec la moitié de votre cavalerie prendre possession de Rostock. Si cela est nécessaire, vous les ferez soutenir par les autres corps.

Votre corps d'armée est ou sera composé, avant le commencement de décembre, de quatre divisions : deux françaises, une italienne et une hollandaise.

La division hollandaise est aujourd'hui employée au blocus des places, mais elle sera disponible avant la fin du mois. Un régiment italien est à Cassel, mais il vous aura rejoint dans les premiers jours de décembre; le troisième régiment italien est à Mayence et vous aura également rejoint dans le même temps.

Les divisions d'artillerie française doivent exister actuellement, ou existeront avant le 1er décembre.

Les 15e et 58e, qui partent le 24 de Wesel, rendront vos deux divisions françaises très-belles.

Vos divisions doivent avoir chacune douze pièces de canon. Ainsi donc il faut que vous ayez quarante-huit pièces de canon, douze hollandaises et trente-six françaises, vu que les Italiens n'ont pas de canonniers.

C'est à vous organiser un bon parc mobile que doivent tendre tous vos efforts.

Faites donner des capotes, surtout aux Italiens, sans quoi ils tomberont malades.

La division hollandaise sera commandée par des généraux hollandais; la division italienne, par des généraux italiens : le général Teulié, qui est à Berlin, en part pour en prendre le commandement.

Vos deux divisions françaises sont commandées par deux généraux de division et quatre ou six généraux de brigade. Je vous ai fait connaître ce que vous avez à faire actuellement. Immédiatement après que ces opérations seront faites, mon intention est, si le roi de Suède continue à rester en guerre avec moi, que vous vous empariez de la Poméranie suédoise.

Vous devez, avec votre corps d'armée, défendre le blocus des villes hanséatiques, empêcher tout débarquement en Poméranie et entre l'Elbe et l'Oder, par ce moyen garantir Berlin et maintenir toutes les communications avec le fort de mon armée qui se réunit sur la Vistule. Selon les circonstances, je pourrai vous appeler avec votre corps, ou seulement avec une partie, sur l'Oder ou même sur la Vistule. Dans cette saison, les Anglais ne peuvent rien entreprendre de sérieux.

Les Suédois ne sont pas en état de défendre la Poméranie; ainsi donc vous avez tout le temps de bien organiser votre corps, afin qu'il puisse faire la réserve de ma Grande Armée, et se porter partout où il serait nécessaire. Votre infanterie sera, d'ailleurs, augmentée ou diminuée selon les circonstances.

Je désire qu'avant le 25 le blocus de l'Angleterre soit publié; qu'avant le 8 décembre ce que j'ai prescrit pour le Mecklenburg soit mis à exécution, et que le 10 un de mes corps soit en position à Rostock, ayant des postes sur Anklam et cernant ainsi toute la Poméranie suédoise.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11286. — ORDRE.

Berlin, 21 novembre 1806.

M. le général Bertrand se rendra sur-le-champ à Graudenz, où il entrera avec les premières troupes. Il fera la reconnaissance de cette place et me fera connaître quelle garnison il y faudrait pour soutenir un siége, quelle garnison il y faudrait pour la garder et la mettre à l'abri d'un coup de main, et l'artillerie et les magasins que l'ennemi y laissera. Il m'enverra de là un rapport très-détaillé, après quoi il se rendra à Danzig, d'où il me fera un même rapport.

NAPOLÉON.

Comm. par le colonel Henry Bertrand.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11287. — A M. CAMBACÉRÈS.

Berlin, 21 novembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 13 novembre. Vous n'aurez pas tardé à recevoir le bulletin qui vous aura annoncé l'affaire de Lubeck.

Je suis fâché que vous ayez envoyé au Conseil d'État la question de l'amirauté. Ce n'est pas dans ce moment qu'il faut agiter ces questions, qui peuvent froisser beaucoup d'intérêts sur nos côtes.

Je vous laisse le maître de disposer des forçats comme vous l'entendrez; mais, si l'on en envoie en Corse, on les emploiera aux chemins et aux autres travaux : c'est un pays qui, en général, manque de bras.

Le général Junot n'avait point d'ordre à donner à ma Garde, surtout pour son départ; je suis surpris qu'il se soit mêlé de cela. Je vois avec peine que vous ne montrez pas assez de fermeté. Il faut tenir davantage aux attributions particulières que je vous ai accordées. Personne ne doit donner des ordres à ma Garde que vous. Ainsi donc, si vous ne vouliez pas que les 200 hommes partissent, ils ne devaient point partir.

Si l'armée tâche d'honorer la nation autant qu'elle le peut, il faut avouer que les gens de lettres font tout pour la déshonorer. J'ai lu hier les mauvais vers qui ont été chantés à l'Opéra. En vérité, c'est tout à fait une dérision. Comment souffrez-vous qu'on chante des impromptus à l'Opéra? Cela n'est bon qu'au Vaudeville. Témoignez-en mon mécontentement à M. de Luçay. M. de Luçay et le ministre de l'intérieur pouvaient bien s'occuper de faire faire quelque chose de passable; mais pour cela il ne faut vouloir le jouer que trois mois

après qu'on l'a demandé. On se plaint que nous n'avons pas de littérature; c'est la faute du ministre de l'intérieur. Il est ridicule de commander une églogue à un poëte comme on commande une robe de mousseline. Le ministre aurait dû s'occuper de faire préparer des chants pour le 2 décembre. S'il ne l'a pas fait pour cette année, chargez-le de s'en occuper, dès à présent, pour l'année prochaine.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11288. — A M. DE CHAMPAGNY.

Berlin, 21 novembre 1806.

Monsieur Champagny, j'ai lu de bien mauvais vers chantés à l'Opéra. Prend-on donc à tâche, en France, de dégrader les lettres, et depuis quand fait-on à l'Opéra ce qu'on fait au Vaudeville, c'est-à dire des impromptus? S'il fallait deux ou trois mois pour composer ces chants, il fallait les y employer. Témoignez mon mécontentement à M. de Luçay, et défendez qu'il soit rien chanté à l'Opéra qui ne soit digne de ce grand spectacle. Quant aux impromptus, il faut les laisser faire au Vaudeville. Il y avait une circonstance bien naturelle, c'était de faire faire quelques beaux chants pour le 2 décembre. La littérature étant dans votre département, je pense qu'il faudrait vous en occuper, car, en vérité, ce qui a été chanté à l'Opéra est par trop déshonorant.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11289. — A M. CAMBACÉRÈS.

Berlin, 22 novembre 1806.

Mon Cousin, M. Maret vous envoie aujourd'hui un sénatus-consulte avec un projet de Conseil privé. Vous verrez, par ce sénatus-consulte, que je demande 80,000 hommes de la conscription de 1807. Vous recevrez aussi des communications fort importantes dont vous ferez part au Sénat le 2 décembre. J'ai tout lieu d'espérer que cette mesure frappera au cœur de l'Angleterre. Il sera convenable, après que cela aura paru dans les journaux, que vous vous occupiez d'y faire mettre des articles qui fassent sentir la nécessité de garder nos conquêtes jusqu'à ce que l'Angleterre et la Russie rendent les leurs. J'appelle 80,000 conscrits, parce qu'il n'y a que de l'avantage à se trouver prêt au commencement de l'année; que d'ailleurs cet appel

ne laisse pas de faire de l'impression sur nos ennemis. Le résultat de tout ceci doit être la tranquillité générale et une paix solide avec l'Angleterre. Parlez dans ce sens au Sénat et au Conseil d'État, afin que ces idées se propagent dans l'Empire.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11290. — A M. GAUDIN.

Berlin, 22 novembre 1806.

J'ai vu avec plaisir que la Banque ait réduit son escompte; les manufactures devraient se ressentir de cette abondance de l'argent.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11291. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 22 novembre 1806.

Vous verrez, par mon sénatus-consulte, que j'appelle 80,000 conscrits de 1807. Il faut les habiller. Ceux de 1806 ne le sont pas encore; c'est ce qu'on m'écrit de Mayence, de Strasbourg et de Paris. Il faut prendre des mesures adaptées aux circonstances. Des vestes, des culottes sont de première nécessité. J'ai prescrit, avant de partir de Paris, des dispositions pour fournir de l'argent aux corps de cavalerie pour se remonter. Mon intention est que cette disposition soit exécutée pour les corps qui ont passé des marchés; que rien ne soit contremandé, et qu'il soit accordé en conséquence un nombre d'hommes suffisant aux régiments de cavalerie; les régiments de cavalerie ne sauraient être trop nombreux. Présentez-moi, dans un rapport, les dispositions qui ont été arrêtées, les fonds qui ont été remis à chaque régiment; les corps qui ont passé des marchés et l'époque où les chevaux arriveront. Je vous ai demandé la plus grande partie des hommes de cavalerie à pied qui étaient en France; ils seront remplacés par les conscrits de 1807. Ainsi il y aura toujours de quoi monter les hommes que l'on recevra. Les chevaux que j'aurai en Allemagne me serviront à tenir ma cavalerie au complet et à monter les hommes que j'ai à pied. Les ressources que j'ai préparées avant de partir doivent servir à tirer des chevaux de France et à augmenter mes cadres. Ainsi donc, habillement pour les conscrits, chevaux pour les régiments de cavalerie, et selles, en exécution des mesures que j'ai prises, voilà ce qui doit occuper tous vos instants. Quand les cadres des escadrons seraient de 200 chevaux,

on n'aurait jamais trop de cavalerie et les régiments ne seront jamais assez forts.

Songez qu'avant le mois de mai les Anglais peuvent tenter des débarquements en Bretagne, en Normandie ou à Boulogne, il faut donc que les régiments que j'ai à Paris, à Boulogne et en Bretagne, soient en état de les repousser. Vous jugerez de nos besoins par l'exposé de ma politique que je fais au Sénat. Je recommande à votre zèle de suivre sans interruption toutes ces dispositions.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11292. — AU GÉNÉRAL LACUÉE,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CONSCRIPTION MILITAIRE.

Berlin, 22 novembre 1806.

Vous verrez, par le sénatus-consulte qui sera présenté au Sénat, que j'appelle la conscription de 1807. Vous verrez, par les communications qui y sont faites, que je ne veux pas poser les armes que je n'aie la paix avec l'Angleterre et avec la Russie. Il faut donc soutenir ce principe, conforme aux intérêts de la nation, qui, dans le courant de 1807, nous donnera une paix solide.

Je vois, par les états, que, le 15 décembre, toute la conscription de 1806 aura marché, et l'hiver n'est pas une mauvaise saison pour faire marcher notre conscription. Vous n'aurez pas besoin d'attendre mon ordre pour la répartition; ce serait trop long. Je compte l'appeler tout entière à l'armée active. Cependant, si l'on pense au Conseil d'État qu'il soit plus convenable d'en désigner 60,000 pour l'armée active et 20,000 pour la réserve, je n'y vois pas d'inconvénients; on appellera les 20,000 après. Je vous ai déjà fait connaître que je désirais que les régiments qui sont à la Grande Armée fussent portés au complet de 140 hommes par compagnie. Il faut surtout soigner les régiments à quatre bataillons, parce que je voudrais faire venir promptement à la Grande Armée le 3e bataillon. Par ce moyen le camp de Boulogne sera assez fort pour faire face à l'ennemi dans la saison où il pourrait tenter quelque chose. Je dois avoir dans la Bretagne treize bataillons d'infanterie; il faut qu'ils fassent plus de 15,000 hommes, indépendamment de la gendarmerie, des deux régiments de canonniers de la marine et des compagnies départementales.

Je dois avoir à Paris cinq à six 3es bataillons; il faut qu'ils puissent m'offrir au moins 6,000 hommes présents sous les armes, indépendamment de ce que ces régiments ont à l'armée, pour pouvoir se

porter partout où il serait nécessaire, en Bretagne ou sur les côtes. J'ai appelé presque tous les hommes à pied des régiments de cavalerie à la Grande Armée, pour monter les chevaux qui ont été pris à l'ennemi. Mon intention est que tous les chevaux dont j'ai ordonné l'achat avant de partir soient achetés; il faudra donc des hommes pour monter ces chevaux. Je pense alors qu'il sera convenable que vous fournissiez à chaque régiment de dragons, de hussards et de chasseurs, assez de monde pour que, indépendamment de ce qu'ils m'ont envoyé, il leur reste encore 150 hommes au dépôt. Cette cavalerie viendra me joindre au printemps, où j'en formerai des corps pour ma réserve de l'intérieur, ou pour garder mes derrières. J'imagine que les 5es escadrons de ma grosse cavalerie sont formés; presque tous mes régiments de cavalerie sont ou vont être à plus de 600 chevaux, ce qui fait un effectif de plus de 700 hommes. Quand ils auraient tous un effectif de 1,000 hommes, ce ne serait pas trop. L'artillerie n'est même pas à son complet de guerre de 100 hommes par compagnie; il est donc important de le compléter et même de l'augmenter de 10 ou 20 hommes par compagnie.

Si, toutefois, toutes ces dispositions ne peuvent s'exécuter avec les 80,000 hommes, exécutez-les le plus possible, en faisant tomber également sur chaque corps la diminution, de manière que l'ensemble des idées se trouve réalisé.

Le régiment de vélites à pied de ma Garde ne me remplit pas son but. Mon intention est d'en faire un régiment de fusiliers. Entendez-vous avec les commandants actuels, et présentez-moi un projet. J'espère que mon régiment de fusiliers pourra venir à l'armée dans l'hiver et m'offrir 15 ou 1600 hommes sous les armes. En formant le régiment de vélites en régiment de fusiliers, vous le compléterez, et ce sera encore une ressource pour Paris et une réserve pour l'intérieur.

Je n'ai point perdu de monde; mais le projet que j'ai embrassé est plus vaste qu'aucun que j'aie jamais eu, et, dès lors, il faut que je me trouve en position de répondre à tous les événements. J'ai favorisé beaucoup l'Italie dans la répartition de la conscription de 1806; il faut donner spécialement aux régiments de quatre bataillons. Je crois que 8 ou 10,000 hommes sont suffisants pour la conscription de 1807.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11293. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Berlin, 22 novembre 1806.

Mon Cousin, je vous envoie des notes que vous lirez et que vous remettrez à M. Bourrienne, qui les présentera; celle relative au blocus de l'Angleterre sera publiée et imprimée partout; celle relative au Mecklenburg ne sera remise que quand vos troupes auront pris possession de ce pays, conformément aux instructions que je vous ai envoyées hier par un officier d'ordonnance[1].

NAPOLÉON.

Vous avez ordonné aux détachements de cavalerie qui étaient à Cassel de venir vous joindre : c'est une mauvaise mesure; quel parti peut-on tirer d'hommes isolés, qui manquent d'officiers et de sous-officiers? Envoyez à leur rencontre et dirigez-les sur Potsdam. Vous avez la cavalerie hollandaise, vous aurez bientôt le 26e, cela vous suffira; et, si les circonstances me faisaient penser qu'il soit nécessaire que vous ayez plus de cavalerie, je ne manquerais pas de vous envoyer une division de dragons. Pourvu que mes corps ne soient point morcelés, tout est bon.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11294. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 23 novembre 1806.

Le major général me fera faire un relevé des troupes qui forment les garnisons d'Erfurt, de Magdeburg, de Wittenberg, de Stettin, de Spandau et de Küstrin.

Il me fera faire un état divisé en colonnes verticales; chaque colonne fera une époque d'une semaine; cet état me fera connaître ce qui est parti de France pour la Grande Armée, depuis la première semaine d'octobre jusqu'à la dernière semaine de décembre. Les dernières colonnes seront en blanc, mais on les remplira à mesure des départs.

Je désire avoir un second état divisé en autant de colonnes qu'il y a de semaines depuis le 1er octobre jusqu'au 30 décembre, et qui présente tous les dépôts de cavalerie qui sont au delà du Rhin, en faisant connaître le nombre de chevaux partis chaque semaine. Les chiffres rouges indiqueront les chevaux, et les chiffres noirs les hommes.

[1] Voir pièce n° 11285.

On fera un troisième état jusqu'au 1er février, qui indiquera successivement tout ce qui arrivera.

Il faut écrire fréquemment au chef d'état-major du corps du maréchal Mortier, pour avoir sa situation.

Il faut donner l'ordre au général Teulié de se rendre à Hambourg, pour prendre le commandement de la division italienne; également au général Bonfanti de se rendre à la division italienne.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11295. — 34e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Berlin, 23 novembre 1806.

On n'a point encore de nouvelles que la suspension d'armes, signée le 17, ait été ratifiée par le roi de Prusse, et que l'échange des ratifications ait eu lieu. En attendant, les hostilités continuent toujours, ne devant cesser qu'au moment de l'échange.

Le général Savary, auquel l'Empereur avait confié le commandement du siége de Hameln, est arrivé le 19 à Oldendorf, devant Hameln, a eu une conférence, le 20, avec le général Lecoq et les généraux prussiens enfermés dans cette place, et leur a fait signer la capitulation ci-jointe; 9,000 prisonniers, parmi lesquels 6 généraux, des magasins pour nourrir 10,000 hommes pendant six mois, des munitions de toute espèce, une compagnie d'artillerie à cheval, 300 hommes à cheval, sont en notre pouvoir.

Les seules troupes qu'avait le général Savary étaient un régiment français d'infanterie légère et deux régiments hollandais, que commandait le général hollandais Dumonceau.

Le général Savary est parti sur-le-champ pour Nienburg, pour faire capituler cette place, dans laquelle on croit qu'il y a 2 ou 3,000 hommes de garnison.

Un bataillon prussien de 800 hommes, tenant garnison à Czenstochawa, à l'extrémité de la Pologne prussienne, a capitulé le 18 devant 150 chasseurs du 2e régiment, réunis à 300 Polonais confédérés, qui se sont présentés devant cette place. La garnison est prisonnière de guerre; il y a des magasins considérables.

L'Empereur a employé toute la journée à passer en revue l'infanterie du 4e corps, commandé par le maréchal Soult. Il a fait des promotions et distribué des récompenses dans chaque corps.

Moniteur du 1er décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11296. — A M. GAUDIN.

Berlin, 24 novembre 1806.

Je reçois le budget de 1806, que vous portez en recette à sept cents millions. Mon intention est que l'enregistrement soit porté à cent quarante-cinq millions au lieu de cent quarante-trois; les douanes à cinquante millions au lieu de quarante-sept; les sels et les tabacs au delà des Alpes à cinq millions au lieu de quatre. Je ne saurais adhérer à ces réductions.

Établissez dix millions de ventes de domaines nationaux et de rentes; ce qui fera la somme que je veux donner à la caisse d'amortissement.

Les recettes diverses ne sont point assez portées à trois millions, vu qu'il y a les impositions de Parme et Plaisance; ainsi il faut les porter à six millions.

Ajoutez aussi quatre millions au sel et quatre aux droits réunis pour porter mon budget à sept cent vingt millions. Vous ferez sentir qu'un budget de sept cent vingt millions pour 1807 est le même qu'un budget de sept cents millions pour 1806, attendu qu'il y avait, en 1806, vingt millions des routes non compris dans le budget, et que nous portons, pour 1807, ces routes tant en recettes qu'en dépenses, afin d'établir plus d'ordre.

La mesure de distinguer ainsi la France et la France ultramontaine est bonne pour moi et pour mon ministre du trésor; mais cela ne doit point paraître dans le public, puisque la politique est de confondre et non de séparer.

Vous trouverez ci-joint le décret qui fixe les crédits de chaque ministère. Les détails des budgets seront établis en conséquence de ces bases dans l'approuvé que je mettrai au bas de chacun.

Vous n'avez pas mis dans les budgets l'article important des fonds des exercices arriérés, qui doivent appartenir à l'exercice où s'en est fait le recouvrement. Ces fonds doivent monter à trois ou quatre millions.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11297. — A M. GAUDIN.

Berlin, 24 novembre 1806.

Je ne vois pas d'inconvénient à ce que la caisse d'amortissement avance les 250,000 francs, pour les différents travaux, qui doivent être fournis par la police et par l'octroi de Paris. Je vois cependant

avec peine que ces caisses retirent les fonds dont j'ai marqué la destination. Cependant le principal est que les travaux ne soient pas dérangés.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11298. — A M. MOLLIEN.

Berlin, 24 novembre 1806.

Monsieur Mollien, j'ai lu avec intérêt votre rapport sans date, mais coté n° 2, sur la situation du trésor et de la place de Paris depuis le 1er octobre. Je vois avec plaisir que vous avez réalisé une partie de mes espérances par la direction que vous avez donnée à votre service, et en faisant servir les obligations elles-mêmes comme effets.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11299. — A M. MOLLIEN.

Berlin, 24 novembre 1806.

Monsieur Mollien, je désire que l'an prochain vous suiviez absolument le budget.

Je vous réitère d'avoir en caisse, et comme en dépôt, la solde de la Grande Armée jusqu'au 1er octobre, de manière qu'indépendamment de tout événement et de chances quelconques cette solde puisse être payée sans déranger rien ni aux finances ni au crédit. Il faut donc qu'elle existe à Strasbourg, Mayence et Paris en bons écus.

L'affaire des piastres est bien désagréable; nous perdons là l'intérêt de notre argent. Poussez vivement l'Espagne pour qu'elle paye ses traites. Garnissez-vous d'argent pendant qu'il est à bon marché; vous ne seriez pas pardonnable si vous n'aviez pas vingt millions en caisse pour parer aux besoins imprévus. C'est ce dont il faut vous occuper tous les jours. Par résultat de la paix générale ou d'un échec quelconque, l'argent peut devenir rare et les bourses se resserrer. Ayez donc vingt millions en caisse indépendamment de la solde de l'armée, qui ne vous appartient pas et qui n'est qu'un dépôt entre vos mains.

Je n'ai fait que parcourir vos états sur les ressources de 1807, parce qu'ils ne sont pas dressés dans la direction de mon esprit. Je ne perds jamais de vue le système des exercices et du budget, et, du moment où vous me présentez un aperçu, je recours au budget

de l'année, et, quand je ne trouve pas à y faire promptement des comparaisons, vos chiffres ne me satisfont pas.

Ainsi, par la dernière loi, il n'y a plus d'exercice jusqu'à l'an XIII, mais l'an XIII, l'an XIV et l'an 1806 existent encore. Peut-être sera-t-il possible, avec les bons, de donner ce qu'il faut à l'an XIII; mais l'an 1806 doit rester en pied.

Il faut donc, pour que je comprenne facilement la situation du trésor, que vous mettiez dans une première colonne le budget de 1806 tel que l'a établi le ministre des finances; dans une seconde colonne, ce qui sera recouvré au 1er janvier; la dernière colonne contiendra les observations qui feront connaître si le budget sera rempli. Cet état est plutôt du ressort du ministre des finances; cependant, pour connaître la situation des finances, il faut qu'il me soit envoyé avec le second état, qui est de votre ministère.

Ce second état présentera : première colonne, ce que la loi accorde à chaque ministre; seconde colonne, ce que j'ai accordé sur le fonds de réserve; troisième colonne, les crédits que j'ai accordés à chaque ministère par les distributions de mois, en y comprenant décembre, ce qui complète les quinze mois de l'exercice an XIV et 1806; enfin la quatrième colonne présentera le crédit restant à chaque ministre.

Cet état devrait être accompagné d'une note de chaque ministre faisant connaître ses besoins pour compléter le service de l'année 1806; alors seulement je verrai ce que je dois pour l'exercice 1806.

Je conviens aussi que cet état peut être plus du ressort du ministère des finances que du vôtre.

Après cet état viennent ceux que vous m'avez envoyés et qui sont alors intelligibles, c'est-à-dire votre situation des effets que vous réaliserez en 1808. J'imagine que vous ne comprenez dans aucun état les fonds spéciaux et les dépenses spéciales.

Ainsi j'ai évalué, pour quinze mois, ma dépense à huit cent quatre-vingt-quatorze millions. Combien ai-je dépensé? Combien le trésor doit-il aux ministres? Enfin ce dû sera-t-il nécessaire; car nous ne pourrons pas avoir toujours recours à des bons de la caisse d'amortissement. Il faudra donc payer sur le service courant.

Ainsi, pour savoir si les sept cent vingt millions que vous réaliserez dans l'année seront suffisants, il faut savoir : 1° si vous prétendez faire face aux dépenses spéciales, et pour quelle quotité; 2° si vous prétendez faire face à ce que je dois sur 1806, et quelle est la quotité de ce dû.

De quarante-six à cinquante millions par mois seront probable-

ment suffisants dans le cours de l'année pour le service de l'exercice 1807, sans comprendre ce qu'il faudra payer chaque mois pour l'exercice 1806 ni aucune dépense spéciale.

Mais je vois toujours avec une grande peine soixante et douze millions dont vous ne pouvez pas venir à bout de vous rembourser.

Pour que je comprenne donc bien la situation des finances, il faut que vous vous concertiez avec M. Gaudin et que vous me fassiez ensemble un rapport là-dessus.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11300. — A M. MOLLIEN.

Berlin, 24 novembre 1806.

Monsieur Mollien, vous me dites que la Garde impériale a dépassé son budget : je ne le crois pas. Tout ce que vous avez donné à la Garde, vous l'avez imputé comme masse, quoique vous en ayez aussi payé la solde. Il faut réparer cette erreur dans les écritures; cela augmentera de quelques millions la solde et diminuera d'autant le matériel du ministre.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11301. — A M. FOUCHÉ.

Berlin, 24 novembre 1806.

Je reçois votre lettre du 17. Je ne sais où vous avez été déchiffrer à Paris que l'Espagne était contre la France. C'est une imagination des Anglais pour vous inquiéter.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11302. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Berlin, 24 novembre 1806.

Monsieur Dejean, pressez le recrutement des premiers bataillons des régiments suisses; faites écrire par M. de Maillardoz, et écrivez à M. Vial que, si les Suisses ne recrutent pas promptement ces bataillons, je le tiendrai à mauvaise volonté.

Faites en sorte que les chevau-légers d'Aremberg puissent entrer en campagne au commencement de février.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11303. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Berlin, 24 novembre 1806.

J'ai vu avec plaisir les travaux qu'a faits votre ingénieur hydrographe sur les ports de Venise et de Dalmatie. Faites-le continuer à Ancône, Tarente, Castellamare et Naples, afin que nous ayons sur tout cela des idées claires et positives.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11304. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Berlin, 24 novembre 1806.

Mon Cousin, vous ferez remettre à la princesse Auguste de Prusse une somme de 24,000 francs, et vous lui ferez payer à l'avenir 18,000 francs par mois et d'avance. Ce payement devra avoir lieu à compter du 1er novembre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11305. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Berlin, 24 novembre 1806.

Je reçois votre lettre du 22; j'approuve le parti que vous avez pris de vous rendre aux avant-postes. J'attends des nouvelles de Duroc avant de me rendre en Pologne.

Vous avez avec vous les divisions de dragons Beaumont

et Klein	4,800
Les brigades Beker	1,200
— Nansouty	2,400
— Milhaud	800
Total de la réserve	9,200

	Infanterie.	Cavalerie.
Davout	22,000	1,200
Lannes	16,000	1,200
Augereau	16,000	800
Jérôme	12,000	2,000
	66,000	5,200

Cavalerie de la réserve	9,200	14,400
Cavalerie légère	5,200	
Infanterie		66,000
Total général		80,400

Je ne pense pas que les Russes puissent avoir plus de 30 à 40,000 hommes à Varsovie. Ney sera le 24 à Posen; Soult le 25 à Francfort; Sahuc, le 27 à Posen; Grouchy, le 29; Lasalle, le 28. Ainsi il y aura une belle armée sur vos derrières.

J'ai fait commander tous mes chevaux sur la route, afin de pouvoir arriver promptement aux avant-postes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11306. — AU PRINCE EUGÈNE.

Berlin, 24 novembre 1806.

Mon Fils, vous recevrez un décret pour faire au port de Venise un travail de 92,000 francs, qui est nécessaire pour que les vaisseaux puissent passer. Cette dépense sera prise sur les fonds du ministère de la guerre de mon royaume d'Italie. Rendez-moi compte si l'on a commencé à mettre des vaisseaux en construction.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11307. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Küstrin, 25 novembre 1806.

J'arrive à Küstrin. Je n'ai point de nouvelles depuis le 22, que vous partiez de Posen. Duroc m'écrit le 21 de Graudenz qu'il n'y a là aucune nouvelle des Russes. Il n'avait point trouvé le Roi, qu'on supposait à Kœnigsberg, et il suivait son chemin pour le joindre. J'espère recevoir des nouvelles des avant-postes dans le jour. Tout me porte à penser que les Russes ont moins de 40,000 hommes. D'ailleurs, je serai probablement demain au soir 26 à Posen.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11308. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Küstrin, 25 novembre 1806, 2 heures après midi.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 22. Je ne vois pas d'inconvénient à différer de mettre le scellé sur la banque de Hambourg, pourvu qu'on n'en laisse point sortir de lingots; servez-vous de M. Bourrienne pour savoir ce qu'il y a. Vous avez dû mettre à exécution, à l'heure qu'il est, le décret sur le blocus de l'Angleterre. Ne tardez pas à mettre à l'exécution celui sur le Mecklenburg, et portez,

comme vous l'écrit le major général, une bonne partie de vos forces entre l'Elbe et l'Oder.

Donnez-moi fréquemment de vos nouvelles, et mettez-vous en correspondance avec le commandant de Stettin et le général Clarke, gouverneur de Berlin, pour savoir ce qui se passe et pouvoir agir selon les circonstances.

J'imagine que le 15e d'infanterie légère et le 58e ne doivent pas tarder à vous arriver, car ils ont dû partir le 20 de Wesel.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11309. — A L'IMPÉRATRICE.

Küstrin, 26 novembre 1806.

Je suis à Küstrin pour faire un tour et quelques reconnaissances; je verrai, dans deux jours, si tu dois venir. Tu peux te tenir prête. Je serai fort aise que la reine de Hollande soit du voyage. Il faut que la grande-duchesse de Bade en écrive à son mari.

Il est deux heures du matin; je viens de me lever; c'est l'usage de la guerre.

Mille choses aimables à toi et à tout le monde.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11310. — A L'IMPÉRATRICE.

Meseritz, 27 novembre 1806, 2 heures du matin.

Je vais faire un tour en Pologne; c'est ici la première ville; je serai ce soir à Posen. Après quoi je t'appellerai à Berlin, afin que tu y arrives le même jour que moi. Ma santé est bonne, le temps un peu mauvais; il pleut depuis trois jours. Mes affaires vont bien. Les Russes fuient.

Adieu, mon amie, mille choses aimables à Hortense, Stéphanie et au petit Napoléon.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11311. — A M. DE TALLEYRAND.

Meseritz, 27 novembre 1806.

Le roi de Prusse a déclaré qu'il n'était plus le maître de ratifier la suspension d'armes, parce qu'il s'était jeté entièrement entre les

bras des Russes. Si les plénipotentiaires n'en sont pas instruits, il est inutile de leur en parler, jusqu'à ce qu'ils l'apprennent. J'attendrai d'avoir causé avec Duroc, que je verrai ce soir, pour vous envoyer des ordres pour les plénipotentiaires. Je serai ce soir à Posen; vous pouvez vous préparer à venir m'y joindre incessamment avec M. Maret. Berlin se trouve trop loin aujourd'hui du gros de mon armée. J'ai fait appeler mon quartier général de Berlin à Posen.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11312. — AU MARÉCHAL SOULT.

Meseritz, 27 novembre 1806.

Mon Cousin, je ne conçois que vous n'ayez pas eu de draps pour vos capotes à Berlin. M. Daru m'assure que vous ne lui en avez pas demandé et qu'il a six mille aunes de draps à vous donner. J'ai passé ici un marché avec un fabricant de Meseritz, qui vous fournira, à votre passage, cinq cents pièces de draps pour capotes. Ces cinq cents pièces font huit à dix mille aunes. Vous les distribuerez sur-le-champ entre vos corps. Vous profiterez du peu de moments que vous aurez pour les faire couper; et les soldats les feront coudre comme ils pourront. Le même fabricant me promet deux mille autres pièces de draps dans quinze jours. Nous allons nous trouver fort embarrassés pour les souliers, si les corps n'en ont pas fait venir.

Le général Legrand doit se tenir à Landsberg, qui est une petite ville où il sera fort bien.

Placez-vous de manière que vos troupes ne soient point fatiguées et ne se ressentent point trop du mauvais temps, en gagnant sur la route de Posen. J'espère que ce mauvais temps va finir; dirigez cependant vos quatre régiments de cavalerie, qui souffrent moins du mauvais temps, sur Posen.

Le roi de Prusse n'a point ratifié la suspension d'armes. Il a déclaré qu'il était au pouvoir des Russes et qu'il ne pouvait rien faire.

Le grand-duc de Berg était hier à la suite des Russes, à une journée de Varsovie.

Je désirerais fort vous avoir à Posen, mais je désire encore plus que vos troupes ne se fatiguent point trop; rien ne me porte à penser, jusqu'à cette heure, qu'il y ait une grande nécessité.

J'ai trouvé hier à Landsberg un détachement du 75e, qui m'a paru très-beau; il aura sans doute rejoint son corps.

Rendez-vous de votre personne à Meseritz, et établissez-y votre quartier général. Vous y serez plus à portée d'y recevoir les ordres.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11313. — AU GÉNÉRAL CLARKE,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE LA PRUSSE.

Meseritz, 27 novembre 1806.

J'ai fait donner l'ordre aux gouverneurs de Stettin, de Küstrin, Spandau, Magdeburg et Wittenberg de correspondre avec vous tous les jours. J'ai ordonné qu'il fût placé des postes le long de l'Oder : par le commandant de Stettin, jusqu'à Oderberg, et par celui de Küstrin, de Küstrin jusqu'à Oderberg; de sorte qu'il n'y aura plus aucune correspondance sur l'Oder que par Stettin, Küstrin et Francfort. Diligences, courriers, chariots de commerce, etc., devront passer la rivière sur un de ces points. M. de Thiard commande la place de Dresde; il est fort convenable que vous vous mettiez en correspondance avec lui.

Berlin peut être attaqué par la Poméranie suédoise : j'ai ordonné au maréchal Mortier de tenir à Rostock et à Anklam deux fortes divisions, qui formeront de 12 à 14,000 hommes; non-seulement elles contiendront les Suédois, mais aussi serviront de réserve pour se porter à Berlin et partout où il sera nécessaire.

Des partis ennemis peuvent partir des bords de la Vistule pour tenter un coup de main sur Stettin, le gros de mon armée opérant sur le haut de la Vistule : j'ai donné des ordres circonstanciés dans ce sens au commandant de Stettin. J'ai ordonné qu'une partie des dépôts de cavalerie fût portée sur l'Oder; dans un cas d'événement pressant, on trouvera toujours dans ces dépôts un millier de chevaux qui repousseraient les partis ennemis. Dans ce cas même j'ai ordonné au commandant de Stettin de prévenir les généraux du corps du maréchal Mortier, qui ont ordre de venir au secours de Stettin et de border l'Oder.

Une révolte à Berlin me paraît difficile. Je pense que, des 1,600 hommes de garde nationale, vous devez n'en armer que 800, sous prétexte que les fusils manquent; un fusil peut servir à deux hommes; ils se le passeraient. Il y aura à Berlin assez de garnison pour pouvoir contenir la population. D'ailleurs, le dépôt de Potsdam sera toujours en mesure de fournir un millier d'hommes, ainsi que les garnisons de Stettin, de Küstrin, et enfin le corps du maré-

chal Mortier, si les choses devenaient graves. Le principal est de ne souffrir à Berlin ni fusils, ni canons, ni sabres; tout doit être enfermé soigneusement à Spandau et dans les places fortes. La populace sans armes ne peut rien faire. Au moindre événement, vous devez faire arrêter le prince Auguste et le mettre à Spandau, en otage. Vérifiez ce que sont devenues les armes provenant du désarmement. Si on les a laissées à Berlin, faites-les transporter sans délai à Spandau.

Je vais vous envoyer à Berlin, pour garnison, deux bataillons de Nassau qui font bien le service.

Enfin, cependant, si l'ennemi parvenait à passer l'Oder, ou d'un autre côté menaçait Berlin, vous vous retireriez dans la citadelle de Spandau, après avoir prévenu le plus possible les commandants des différentes places et donné des ordres pour qu'on n'éprouve point des pertes.

Je vais ordonner la formation de plusieurs colonnes et camps volants, qui pourront se trouver à Berlin et parcourir les provinces. D'ailleurs pendant longtemps vous aurez des troupes de passage. En exigeant que les commandants de Wittenberg, Magdeburg et Erfurt, etc., vous écrivent fréquemment, vous saurez toujours sur quoi vous pouvez compter. Une division de cuirassiers de 2,000 hommes, que commande le général Espagne, n'arrivera guère que dans quinze jours à Berlin; enfin des bataillons provisoires, formés de conscrits que j'organise à Mayence, arriveront à la fin de décembre et en janvier, et vous fourniront plusieurs milliers d'hommes.

Portez une grande attention à ce qu'il n'y ait ni canons ni armes à Berlin, à ce qu'il n'y en ait que dans les places fortes. Envoyez des individus inspecter les lieux où il y a eu des combats du côté de Prenzlow, pour en retirer tous les canons qui pourront s'y trouver et les envoyer dans les places fortes. Il y a un conseiller du grand-duc de Berg qui a servi à Wesel et dans la campagne passée; il parle bien allemand, c'est un homme sûr; vous pouvez vous en servir avec avantage pour la police. Sur toutes choses, écrivez tous les jours afin qu'on sache ce qui se passe.

Portez une grande surveillance à ce que l'on confectionne des souliers et qu'on les envoie à Küstrin; le temps devient mauvais, et l'on commence à en avoir très-grand besoin.

On avait conclu ici une suspension d'armes avec le roi de Prusse, qui a déclaré qu'il ne pouvait point la ratifier, parce qu'il était entièrement au pouvoir des Russes.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11314. — A M. DE TALLEYRAND.

Posen, 28 novembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous ai écrit hier de Meseritz que le roi de Prusse n'avait pas voulu ratifier la suspension d'armes. J'imagine qu'à l'heure qu'il est vous aurez eu une communication de ces messieurs. Comme le maréchal Duroc ne m'a rapporté aucune communication par écrit, j'attendrai une réponse de ces messieurs pour prendre un parti. En attendant, je désire que vous partiez sur-le-champ pour vous rendre à Posen. Dites la même chose à M. Maret, qui pourra partir avec vous. Les deux plénipotentiaires prussiens se rendront également à Posen. Vous et M. Maret vous passerez à Francfort-sur-l'Oder, Meseritz et Posen; il vous faudra trente-six heures pour arriver. Les plénipotentiaires de Saxe et de Saxe-Weimar recevront une autorisation de partir vingt-quatre heures après vous, et vous direz au grand chambellan de Saxe d'être tranquille, et qu'arrivé à Posen, la paix sera signée. Les plénipotentiaires prussiens passeront par Küstrin, Landsberg, Schwerin, Birnbaum et Posen, et seront accompagnés d'un officier que leur donnera le général Clarke. Ils ne devront pas se détourner de la route que je viens de prescrire. Le général Clarke fera partir en avant un courrier pour leur préparer leurs chevaux. Vous leur direz que je ne puis avoir grande confiance en eux, puisqu'ils sont désavoués; non que j'attache une grande importance à la suspension d'armes, que je ne m'en souciais guère; mais que cette manière de traiter prouve le peu de confiance qu'on a en eux.

Je désire que les plénipotentiaires partent de Berlin le plus tôt possible, parce que Lucchesini continue son métier d'intrigant; et, quoique cela n'ait pas d'inconvénients, cela ne peut pas avoir non plus d'avantages.

Le roi de Prusse a déclaré au maréchal Duroc qu'il s'était jeté entre les bras des Russes. Le roi de Prusse ne peut pas avoir pour excuse qu'il est forcé par les Russes, car le général Bennigsen a déclaré qu'il obtempérera à tout ce que ferait la Prusse.

Vous savez que le bruit qui a couru que Hameln n'était pas pris est faux, car il n'y a eu qu'une fausse alerte. La ville ne s'en est pas moins rendue, et le général Savary a fait 9,000 prisonniers. Il est probable que le prince Murat est entré hier à Varsovie. Les Russes ne paraissent pas se trouver en mesure pour livrer bataille.

Je me porte bien.

NAPOLÉON.

Si vous n'avez pas de nouvelles de Vienne, écrivez-y, et mandez que l'on m'écrive, par la Gallicie, à Varsovie, en expédiant un secrétaire de légation, qui verra tout ce qui se passe.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11315. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 28 novembre 1806.

Faites mettre dans les journaux de Berlin que Hameln s'est rendu; le général Savary a fait 9,000 prisonniers, dont quatre généraux, parmi lesquels le général Lecoq.

Expédiez un officier avec les plénipotentiaires prussiens. Ils suivront la route dont M. de Talleyrand vous donnera la note.

Faites mettre dans les journaux, dans quatre jours d'ici, qu'une suspension d'armes avait été signée entre MM. Lucchesini, de Zastrow et le maréchal Duroc; que le roi de Prusse a déclaré n'être pas en pouvoir de la ratifier, étant dans le pouvoir des Russes. Faites connaître cette nouvelle dans ce sens.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11316. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 28 novembre 1806.

Mon Frère, je suis arrivé hier ici. J'attends vos nouvelles du 25 et du 26; je n'ai encore que vos nouvelles du 24 au soir. Le maréchal Ney a déjà une de ses divisions réunie ici. Tout est en marche. J'ai donné l'ordre à ma Garde et à mon petit quartier général de s'arrêter à Kutno, afin que cela puisse faire les escortes et me servir en route. Je suppose d'ailleurs que vous n'en avez pas besoin. Tout le reste de la cavalerie de la réserve sera réunie dans deux jours.

Le maréchal Duroc, qui a été à Osterode et qui y était le 24, n'a vu aucune trace des Russes et rien qui annonce leur passage par là; mais on lui a donné les mêmes renseignements que ceux que vous avez reçus de Varsovie, ce qui prouve qu'ils sont faux. C'est la mode des Russes. Ce qui prouve encore que cela est faux, c'est ce qu'ils mettent en seconde ligne sur le général Essen, tandis que les troupes de Bennigsen, au moins pour les deux tiers, sont des troupes qui étaient à Austerlitz. Les prisonniers et déserteurs que vous avez ne manqueront pas de vous instruire de cela. Du moment que vous serez arrivé à Varsovie, laissez cantonner le long de la Vistule, à dix

lieues sur la gauche, les corps du maréchal Lannes et du maréchal Augereau. Tâchez de réunir tous les moyens de passage, et envoyez le long de la frontière autrichienne pour savoir ce qui s'y passe, les troupes qu'ils y ont et la position qu'ils y tiennent.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11317. — 35e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Posen, 28 novembre 1806.

L'Empereur est parti de Berlin le 25, à deux heures du matin, et est arrivé à Küstrin le même jour, à dix heures du matin. Il est arrivé à Meseritz le 26, et à Posen le 27, à dix heures du soir. Le lendemain, Sa Majesté a reçu les différents ordres des Polonais. Le maréchal du palais, Duroc, a été jusqu'à Osterode, où il a vu le roi de Prusse, qui lui a déclaré qu'une partie de ses États était occupée par les Russes, et qu'il était entièrement dans leur dépendance; qu'en conséquence il ne pouvait ratifier la suspension d'armes qu'avaient conclue ses plénipotentiaires, parce qu'il ne pourrait pas en exécuter les stipulations. Sa Majesté se rendait à Kœnigsberg.

Le grand-duc de Berg, avec une partie de sa réserve de cavalerie et les corps des maréchaux Davout, Lannes et Augereau, est entré à Varsovie. Le général russe Bennigsen, qui avait occupé la ville avant l'approche des Français, l'a évacuée, apprenant que l'armée française venait à lui et voulait tenter un engagement.

Le prince Jérôme, avec le corps des Bavarois, se trouve à Kalisz.

Toute le reste de l'armée est arrivé à Posen, ou en marche par différentes directions pour s'y rendre.

Le maréchal Mortier marche sur Anklam, Rostock et la Poméranie suédoise, après avoir pris possession des villes hanséatiques.

La reddition de Hameln a été accompagnée d'événements assez étranges. Outre la garnison destinée à la défense de cette place, quelques bataillons prussiens paraissaient s'y être réfugiés après la bataille du 14. L'anarchie régnait dans cette nombreuse garnison. Les officiers étaient insubordonnés contre les généraux et les soldats contre les officiers. A peine la capitulation était-elle signée, que le général Savary reçut la lettre ci-jointe, n° I, du général von Schœler; il lui répondit par la lettre n° II [1]. Pendant ce temps la garnison était insurgée, et le premier acte de la sédition fut de courir aux magasins d'eau-de-vie, de les enfoncer et d'en boire outre mesure. Bientôt, animés par ces boissons spiritueuses, on se fusilla dans les

[1] Ces lettres sont au *Moniteur*, à la suite du bulletin.

rues, soldats contre soldats, soldats contre officiers, soldats contre bourgeois. Le désordre était extrême. Le général von Schœler envoya courrier sur courrier au général Savary, pour le prier de venir prendre possession de la place avant le moment fixé pour sa remise. Le général Savary accourut aussitôt, entra dans la ville à travers une grêle de balles, fit filer tous les soldats de garnison par une porte et les parqua dans une prairie. Il assembla ensuite les officiers, et leur fit connaître que ce qui arrivait était un effet de la mauvaise discipline, leur fit signer leur cartel, et rétablit l'ordre dans la ville. On croit que, dans le tumulte, il y a eu plusieurs bourgeois tués.

Moniteur du 15 décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11318. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 29 novembre 1806.

Je reçois votre lettre du 20. Je suis dans la capitale de la grande Pologne. Une de mes armées est aux portes de Varsovie. Les Polonais sont animés de la meilleure volonté. Ils forment des compagnies à pied et à cheval avec une grande activité. Ils montrent une grande ardeur de recouvrer leur indépendance : la noblesse, le clergé, les paysans ne font qu'un.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11319. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 29 novembre 1806.

Mon Cousin, je vous ai laissé maître de l'affaire de cette ridicule conspiration. Je crois qu'il y aurait du mal à la laisser dans l'obscurité, parce qu'elle a déjà fait trop de bruit, et que, dès lors, elle passerait dans l'opinion pour être plus importante qu'elle n'est. Il y aurait du mal à la produire devant la haute cour. Il faut renvoyer le rapport du procureur général au Conseil d'État, et décider qu'il y a bien eu tentative de renverser l'État; qu'il y a crime particulier; qu'aucun personnage important ne se trouvant compromis, cette affaire ne peut être du ressort d'un tribunal tel que la haute cour, dont le principal but est d'être instituée pour la sûreté de l'État, mais des tribunaux ordinaires, dont la destination est de réprimer les crimes particuliers; que l'affaire dont il est question est un crime particulier, dans ce sens qu'il y avait si peu de probabilité de succès que l'État n'a couru aucun danger. Après ce raisonnement, le Con-

seil d'État conclura au renvoi devant le tribunal criminel de Paris, et, si le Conseil d'État voit de la difficulté à renvoyer l'affaire au tribunal de Paris, il la renverra aux tribunaux spéciaux ordinaires, et on fera demander par mon commissaire près la cour de cassation qu'elle soit renvoyée au tribunal criminel de Paris. Voilà, je crois, la marche à suivre. Ensuite je vous dirai, pour vous, que, tout en croyant qu'il faut donner quelque publicité à cette affaire, je ne pense pas qu'elle doive faire répandre du sang. Mon intention est donc que, lorsque le tribunal aura condamné les coupables, l'exécution soit suspendue jusqu'à ce qu'il m'en ait été référé comme en demande de grâce. Les pièces du procès feront paraître l'affaire dans son jour, et, si elle est telle qu'elle se présente actuellement, je pense qu'il sera convenable de commuer la peine.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11320. — A M. DE CHAMPAGNY.

Posen, 29 novembre 1806.

Monsieur Champagny, j'approuve que vous rendiez exécutoire la contribution sur les Juifs des départements, pour indemniser les rabbins et membres de l'assemblée de Paris. Moyennant cette indemnité, mon intention est qu'ils restent à Paris et que le sanhédrin soit convoqué dans le plus court délai.

Quant au projet d'organisation de la nation juive, il faut que le sanhédrin soit rassemblé. Convoquez-le pour une époque telle que je puisse lui renvoyer tout ce qui doit y être réglé. Il faut ôter des lois de Moïse tout ce qui est intolérant; déclarer une portion de ces lois lois civiles et politiques, et ne laisser de religieux que ce qui est relatif à la morale et aux devoirs des citoyens français.

NOTE RELATIVE AU SANHÉDRIN.

§ 1er. Pour marcher d'une manière régulière, il faudrait commencer par déclarer qu'il y a dans les lois de Moïse des dispositions religieuses et des dispositions politiques; que les dispositions religieuses sont immuables, mais qu'il n'en est pas de même des dispositions politiques, qui sont susceptibles de modification; que c'est le grand sanhédrin qui seul peut établir cette distinction; que, pendant tout le temps que les Juifs sont restés dans la Palestine et formaient corps de nation, les circonstances politiques étant les mêmes que du temps de Moïse, les grands sanhédrins n'ont point été dans le

cas de faire cette distinction; que, depuis que les Israélites ont quitté leur patrie, il n'y a plus eu de grand sanhédrin. Après la déclaration de ces principes viendra l'application.

1° La polygamie était permise; elle doit cesser de l'être aux Juifs qui sont répandus dans l'Occident, tandis qu'elle peut l'être encore à ceux de l'Orient, en considération de la situation particulière où ils se trouvent.

2° Selon la loi de Moïse, les Juifs ne regardaient comme leurs frères que ceux qui professaient la même religion. Cela devait être lorsque le peuple juif était environné de peuples idolâtres qui avaient juré une haine commune aux enfants d'Israël; cela peut cesser d'être quand cette situation a changé, et c'est ce que le sanhédrin établira en décidant qu'on doit considérer comme frères tous les hommes, quelque religion qu'ils professent, s'ils ne sont pas idolâtres et si les Israélites jouissent au milieu d'eux des mêmes droits qu'eux-mêmes.

3° Cette fraternité étant établie, il en doit résulter l'obligation de défendre le pays où les Israélites jouissent des mêmes droits que les autres citoyens, de même que, selon la loi de Moïse, ils doivent défendre le temple de Jérusalem : le sanhédrin doit en faire une loi positive.

4° De la doctrine qui établira que les Juifs doivent considérer les Chrétiens comme frères, il résultera non-seulement que les mariages entre Juifs et Chrétiens ne sont point anathèmes, mais la nécessité de les recommander, parce qu'ils importent au salut de la nation.

5° et 6° La répudiation et le mariage doivent être assujettis à l'observation préalable des formalités prescrites par le Code Napoléon.

7° et 8° Les explications sur le prêt à intérêt, à peu près telles qu'elles sont établies dans le projet, dérivent également de la fraternité reconnue.

9° Les professions utiles.

Ajoutez aux dispositions de la décision proposée une invitation à devenir propriétaires.

10° Enfin une obligation de la propriété.

Toutes ces décisions appartiennent au grand sanhédrin, et c'est seulement de cette partie dogmatique que le travail prescrit par le ministre fait mention.

§ II. Des dispositions d'organisation et de discipline doivent aussi être prises, et elles paraissent appartenir à l'assemblée générale. Ainsi l'assemblée générale déterminera :

1° L'organisation de sanhédrins ou de consistoires administratifs par arrondissement et par département, et celle d'un consistoire ou

sanhédrin central, et les attributions de ces institutions qui doivent exercer une police sévère sur les rabbins;

2° Le nombre des rabbins, la manière dont ils seront payés, leurs obligations et leurs attributions;

3° Les conditions nécessaires pour être autorisé à faire le commerce, et la manière dont cette autorisation sera donnée, sous l'approbation de l'autorité locale;

4° La prohibition de toute espèce de commerce, du droit de tirer des lettres de change, de l'exercice du brocantage, de la faculté d'avoir boutique à tout individu qui ne sera pas pourvu de l'autorisation ci-dessus;

5° La prohibition pendant dix ans, à tous les Israélites qui ne prouveraient pas qu'ils possèdent en France des biens fonds, de la faculté de prêter sur hypothèque, et l'autorisation aux propriétaires de fonds, en limitant la faculté de prendre hypothèque à une somme égale à la valeur du fonds qu'ils possèdent;

6° L'obligation, dans chaque département ou arrondissement de sanhédrin ou consistoire, de n'autoriser, sur trois mariages, que deux mariages entre Juifs et Juives, et un mariage mi-parti entre Juif et Chrétien; si cette disposition paraît d'une exécution trop difficile, il faut prendre des mesures d'invitation, d'instruction, d'encouragement, de commandement qui puissent conduire à ce but;

7° L'obligation de fournir une quantité de conscrits proportionnée à la population israélite, sans qu'il puisse y avoir de remplacement d'un Israélite autrement que par un Israélite.

D'autres dispositions pourraient être prescrites; mais elles viendront ensuite.

§ III. Parmi celles établies ci-dessus, il en est plusieurs qui sont non-seulement de discipline, mais encore de législation, et pour lesquelles le concours du Conseil d'État est nécessaire. Ainsi le grand sanhédrin expliquerait les dispositions politiques de la loi de Moïse, prescrirait comme dogme les objets qui se trouvent dans son ressort. L'assemblée générale des Israélites, faisant une sorte de convention avec l'administration, et en considération des avantages que la révolution a accordés aux Juifs, prescrirait les dispositions d'organisation et de discipline. Enfin le Conseil d'État ferait les règlements nécessaires pour l'exécution des dispositions et des prohibitions indiquées ci-dessus.

Il y a dans tout ceci un mélange de dogmes, de discipline, de législation, d'où résulte la nécessité d'un grand sanhédrin, d'une assemblée générale des Israélites et d'un concours mutuel de l'autorité publique.

Il faut beaucoup de réflexion et de discernement pour distiuguer d'une manière précise ce qui doit appartenir dans ce plan au grand sanhédrin, à l'assemblée générale et au Conseil d'État.

Si un sénatus-consulte était nécessaire, on n'y verrait pas de difficulté; mais il ne serait pas possible de procéder au moyen d'une loi, attendu qu'il s'agit d'arriver par des dispositions civiles à des résultats politiques.

§ IV. Le principal but qu'on s'est proposé a été de protéger le le peuple juif, de venir au secours des campagnes et d'arracher plusieurs départements à l'opprobre de se trouver vassaux des Juifs; car c'est un véritable vasselage que l'hypothèque d'une grande partie des terres d'un département à un peuple qui, par ses mœurs et par ses lois, formait une nation particulière dans la nation française. C'est ainsi que, dans un temps fort rapproché de nous, la mainmorte menaçant de s'emparer du territoire, on fut obligé d'opposer des obstacles à ses progrès. De même, la suzeraineté des Juifs s'étendant sans cesse au moyen de l'usure et des hypothèques, il devient indispensable d'y mettre des bornes. Le deuxième objet est d'atténuer, sinon de détruire, la tendance du peuple juif à un si grand nombre de pratiques contraires à la civilisation et au bon ordre de la société dans tous les pays du monde.

Il faut arrêter le mal en l'empêchant; il faut l'empêcher en changeant les Juifs.

L'ensemble des mesures proposées doit conduire à ces deux résultats. Lorsque sur trois mariages il y en aura un entre Juif et Français, le sang des Juifs cessera d'avoir un caractère particulier.

Lorsqu'on les empêchera de se livrer exclusivement à l'usure et au brocantage, ils s'accoutumeront à exercer des métiers, la tendance à l'usure disparaîtra.

Lorsqu'on exigera qu'une partie de la jeunesse aille dans les armées, ils cesseront d'avoir des intérêts et des sentiments juifs; ils prendront des intérêts et des sentiments français.

Lorsqu'on les soumettra aux lois civiles, il ne leur restera plus, comme Juifs, que des dogmes, et ils sortiront de cet état où la religion est la seule loi civile, ainsi que cela existe chez les Musulmans, et que cela a toujours été dans l'enfance des nations. C'est en vain qu'on dirait qu'ils ne sont avilis que parce qu'ils sont vexés : en Pologne, où ils sont nécessaires pour remplacer la classe intermédiaire de la société, où ils sont considérés et puissants, ils n'en sont pas moins vils, malpropres et portés à toutes les pratiqnes de la plus basse improbité.

Les spéculateurs proposeraient sans doute, de se borner à introduire des améliorations dans leur législation ; mais cela serait insuffisant. Le bien se fait lentement, et une masse de sang vicié ne s'améliore qu'avec le temps. Cependant les peuples souffrent, ils crient, et l'intention de Sa Majesté est de venir à leur secours.

Il faut user concurremment de deux moyens, dont l'un est d'arrêter l'incendie et l'autre de l'éteindre.

De là la nécessité d'employer en même temps le grand sanhédrin, l'assemblée générale des Juifs et les dispositions réglementaires délibérées par le Conseil d'État.

Le grand sanhédrin a pour lui les vœux et l'opinion de tout ce qu'il y a d'éclairé parmi les Juifs de l'Europe. Avec cet appui il est le maître de supprimer de la législation de Moïse les lois qui sont atroces et celles qui n'appartiennent qu'à la situation des Juifs dans la Palestine.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.

12321. — A M. CRETET, GOUVERNEUR DE LA BANQUE.

Posen, 29 novembre 1806.

Je reçois votre lettre du 15 novembre. Je ne puis qu'applaudir à la mesure, que vous m'annoncez que la Banque a prise, d'autoriser les villes de commerce à tirer sur elle à vue et à lui faire des remises de trois mois.

Au premier aperçu, ceci se présente comme extrêmement avantageux pour l'universalité des villes de l'Empire, et comme très-avantageux à la ville de Paris, en tendant à centraliser les payements dans cette ville, et c'est peut-être le seul moyen de porter la Banque de Paris à un certain degré d'élévation. Je ne suis embarrassé que de savoir comment vous agirez ensuite pour ne pas admettre indistinctement les traites de toutes les villes de commerce. Vous avez donc établi dans chaque ville un comité d'escompte? car il y aurait de grands abus à solder à vue contre des remises à trois mois qui ne seraient pas sûres, ou qui ne seraient que des papiers de circulation ; il y en aurait aussi à ce qu'une maison de commerce de Bordeaux ou de Lyon, espérant profiter du privilége de la Banque, basât des opérations sur ces payements à vue, et que la Banque les refusât. Comment juger que ces remises ne présentent pas assez de sûreté? Cette mesure ne se présente pas bien dans ma tête ; mais, puisque vous l'avez réalisée, vous avez trouvé moyen d'en éloigner

les inconvénients, et, en le supposant ainsi, ce ne peut être qu'une chose extrêmement avantageuse.

Quant aux réductions d'escompte, je pense que c'est très-convenable, et je ne puis les voir qu'avec satisfaction. Vous savez que nous voulons rétablir l'intérêt légal à cinq pour cent.

Quant à l'emploi de l'escompte de l'argent, j'ai été frappé de ce que vous me dites, qu'il faut trouver à donner de l'emploi aux capitaux. Mais il me semble que le trésor public prend autant d'argent qu'on veut à six pour cent, soit pour les obligations, soit pour les billets de la caisse d'amortissement. Il me semble que, la rente étant à 72, il y a toujours un profit de sept pour cent; il y a même du temps avant qu'elle monte à 80, et alors même elle donne encore six pour cent. Je ne crois pas qu'en Angleterre on trouve un meilleur placement, puisqu'en Angleterre le trois pour cent, étant à 60, forme les cinq pour cent au pair, et qu'enfin il y aura constamment pour les gens sensés une grande différence d'avoir son argent dans un pays qui a du papier monnaie, ou dans un pays où il n'y en a pas; entre un pays où il n'y a pas d'impôt sur les rentes et un pays où l'on impose non-seulement les rentes nationales, mais même les rentes étrangères; et il est naturel qu'elles subissent le même sort, puisque l'établissement des rentes au profit des personnes étrangères est déjà une chose contraire au crédit, le premier principe du crédit étant que le trésor doit payer les créances sans s'embarrasser à qui elles appartiennent.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11322. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 29 novembre 1806.

Mon Cousin, je n'approuve point le projet de cantonnement; il est mal fait. On m'en présentera un nouveau dans lequel le corps du maréchal Ney sera cantonné sur la route de Posen à Bromberg; le corps d'armée du maréchal Soult, sur la route de Posen à Varsovie; la division d'Hautpoul, sur la Warta, entre Posen et Obernik; la division Grouchy, sur le chemin de Glogau; la division Sahuc, à Pudewitz, sur le chemin de Thorn; le grand parc restera au lieu où il est. Les cantonnements seront au plus éloignés de Posen de douze petites lieues ou six meilen.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11323. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 29 novembre 1806.

Mon Cousin, donnez ordre aux officiers de la seconde légion du Nord de se diriger sur Posen. Ils dirigeront tous leurs soldats pour être incorporés dans la première légion. Donnez ordre au maréchal Kellermann de me rendre compte de la formation de la première légion du Nord. Il me fera connaître comme elle est composée et de quelle nation sont les officiers. Le maréchal Kellermann nommera un officier pour commander cette légion, et le général Zajonchek se rendra en toute diligence à Posen.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11324. — AU GRAND-DUC DE BERG, A VARSOVIE.

Posen, 29 novembre 1806, 10 heures du soir.

Je reçois vos lettres des 26 et 27. J'ai vu avec plaisir que, le 28, vos troupes ont dû entrer à Varsovie. J'y ai envoyé un des deux hommes qui ont signé la proclamation et que vous connaissez, et je l'ai chargé de faire connaître secrètement mes intentions à ses compatriotes. Maintenez une bonne discipline, assurez les subsistances de l'armée et rendez-moi compte de tout. Le prince Jérôme doit être arrivé aujourd'hui à Kalisz. Mon intention est de lui donner l'ordre de se rendre à Breslau. La maréchal Ney se rendra à Thorn, où j'ai l'intention de passer la Vistule. Ramassez tous les bateaux, afin de pouvoir passer sur tous les points du moment que j'aurai un corps de l'autre côté.

Tout le reste de la réserve de cavalerie arrive à Posen demain. Le maréchal Soult y arrive le 2 décembre. Nommez commandant de Varsovie un général intelligent et probe. J'attends quelqu'un de Paris pour le nommer gouverneur de cette ville. Conciliez-vous les Polonais. J'ai donné ordre au général Walther de rester à mi-chemin, pour pouvoir placer des escortes. Ma Garde à pied et le reste de ma Garde à cheval sont arrivés à Posen.

Le maréchal Mortier avec 20,000 hommes arrive à Anklam.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11325. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Posen, 29 novembre 1806, 10 heures du soir.

Mon Cousin, le major général vous fait connaître mes intentions. Il faut qu'avec un corps de 15 à 16,000 hommes, et vingt-quatre à trente pièces de canon attelées, vous soyez prêt, de la Poméranie et de l'Oder, à vous porter sur la Vistule, si cela était nécessaire. Je ne dois pas dédaigner, dans les chances de la fortune, 16,000 braves commandés par vous. Mes troupes sont entrées à Varsovie hier 28.

Procurez-vous des souliers; la saison vient où ils sont bien nécessaires. Voyez si on ne pourrait pas en faire venir de Hambourg une vingtaine de milliers de paires sur Stettin, où nous en avons très-grand besoin. Composez bien vos divisions; ayez de bons généraux de division et quatre ou cinq bons généraux de brigade. Des généraux intelligents et intrépides assurent le succès des affaires. Prenez le général Lacombe Saint-Michel pour commander votre artillerie. Dans ces guerres-ci, l'artillerie est de première nécessité; il faut que vous en ayez trente pièces. Le roi de Hollande pourrait en envoyer quelques-unes de Hollande à ses troupes. Il est cependant nécessaire qu'il y ait des canonniers et des batteries à l'embouchure des rivières. Faites pour le mieux. Envoyez-moi en détail la composition de vos divisions, afin que je sache le degré de confiance que je dois avoir dans chacune.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11326. — AU PRINCE EUGÈNE.

Posen, 29 novembre 1806.

Mon Fils, vous trouverez ci-joint le décret pour les places d'Italie. Je ne veux dépenser que 1,300,000 francs à Palmanova; sur ces 1,300,000 francs, mon intention est que d'abord on prenne les fonds nécessaires pour achever entièrement les contrescarpes de deux lunettes, et fonder deux escarpes. Quand un ouvrage a une contrescarpe, il est à l'abri de toute attaque. Du moment que la guerre se prépare, on fraise et palissade les ouvrages, et ils sont à l'abri de toute insulte. En outre il faut faire un magasin à poudre. Ce sont là les travaux les plus importants. Il y a à Palmanova des souterrains pour contenir les objets d'artillerie. Quant à la garnison, des blindages le long du talus des remparts offrent plus de sûreté aux soldats

que toutes les casernes; il sera cependant nécessaire d'en faire une belle pour hôpital; mais on peut l'ajourner à une autre année.

Je ne veux dépenser que 200,000 francs à Osoppo; je n'y veux qu'une citadelle.

Je ne veux rien dépenser à Pizzighettone, Rocca d'Anfo, Peschiera, Porto-Legnago, Mantoue.

Je veux seulement dépenser 200,000 francs à Porto, c'est-à-dire à la partie qui est sur la rive gauche. Je veux relever cet ouvrage de manière que la place défende bien l'Adige. J'accorde 200,000 francs pour Pietole de Mantoue, pour revêtir entièrement cet ouvrage.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11327. — AU ROI DE NAPLES.

Posen, 29 novembre 1806.

Je vois avec plaisir que les malades commencent à diminuer. Tout va aller de mieux en mieux de votre côté.

J'occupe tout le pays en deçà de la Vistule. Les Polonais de toutes les classes montrent le plus grand enthousiasme.

Je désire toujours que vous fassiez passer le plus de régiments de cavalerie que vous pourrez en Italie. Cette arme vous coûte beaucoup et est peu utile, à ce que je vois.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11328. — A M. FOUCHÉ.

Posen, 30 novembre 1806.

La lettre que vous m'avez envoyée de Kosciuszko à ses compatriotes est ridicule; ce n'est qu'une amplification de rhétorique.

Le sujet du retour d'Ulysse dans sa patrie ne peut prêter à aucune allusion de ce côté-ci; il pourrait seulement en prêter d'un autre côté. D'après ce que vous me dites, il paraît qu'il n'y a pas d'inconvenient à le donner. Dites à M. de Luçay de le faire jouer.

Je lirai avec plaisir le manuscrit de Rulhière sur la Pologne. J'en ai entendu parler avec éloge. Cet écrivain s'est déjà montré historien du premier ordre dans sa relation de la mort de Pierre III.

Si Kosciuszko veut venir, bien; sans cela on se passera de lui. Il serait pourtant bon qu'il vînt.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11329. — A M. GAUDIN.

Posen, 30 novembre 1806.

Je reçois votre lettre du 20 novembre. Pour que la diminution du produit des douanes, cette année, soit le résultat des prohibitions de toiles de coton de fabrique étrangère, il faudrait me faire connaître ce que vous avez perçu sur le coton brut. Je n'ai pas entendu perdre neuf millions dans cette opération, mais remplacer un impôt par un autre. Dites-moi encore un mot là-dessus, je vous prie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11330. — AU GÉNÉRAL JUNOT.

Posen, 30 novembre 1806.

Le ministre de la guerre donne ordre au régiment de fusiliers de ma Garde de partir le 12 décembre de Paris, en poste, pour être rendu à Mayence le 19 ou le 20. Mon intention est que ce régiment soit fort de deux bataillons de quatre compagnies chacun, chaque compagnie de 180 hommes, les deux bataillons formant un total de 1,500 hommes. Vous le passerez en revue à leur départ et vous vous assurerez qu'ils ont quatre paires de souliers, une aux pieds et trois dans le sac, et leurs capotes. Passez la revue du régiment de dragons de ma Garde. Vous en avez fait partir 200 hommes, leurs chevaux les attendent à Berlin; mais il sera nécessaire qu'ils aient apporté leurs selles. Ce régiment a encore 140 hommes disponibles : faites-les partir; ils prendront à Nancy les chevaux qui doivent leur être fournis, en apportant leurs selles de Paris. Par ce moyen, je me trouverai avoir, en janvier, un régiment de dragons de trois escadrons. S'il y en avait d'autres disponibles, il faudrait les faire partir. Il serait très-avantageux d'avoir un quatrième escadron. On peut faire partir en poste les 140 dragons pour Nancy, si cela est nécessaire, c'est-à-dire si les chevaux sont livrés à Nancy avant que ce détachement puisse y arriver. Je vous recommande bien de visiter vos cinq escadrons de dragons; je vois qu'ils commencent à avoir des chevaux; et de les faire manœuvrer fréquemment devant vous, à pied et à cheval. Vous avez là un millier de chevaux prêts à se porter partout où les circonstances le rendraient nécessaire.

Voyez M. Lacuée pour qu'il soit affecté sur la réserve de Paris, de la conscription de 1807, le nombre d'hommes nécessaire pour compléter le 1er et le 2e régiment de la garde de Paris. Ils sont aujourd'hui bien faibles; et, pour que je ne perde rien à ce qui sera

fourni à ces deux régiments sur la réserve de 1807, je désire que vous fassiez partir le Ier bataillon de chacun des deux régiments, complété à 600 hommes, ce qui fera 1,200 hommes. Vous choisirez un des deux colonels pour les commander, et les officiers les plus propres à faire la guerre. Vous garderez à Paris les plus sûrs, et vous ferez partir les autres; ils seront bons pour l'armée. Cela affaiblira votre garde à pied de 1,200 hommes; mais, M. Lacuée vous donnant 1,200 conscrits de la réserve de Paris et des départements environnants, vous réparerez dans un clin d'œil cette perte. Vous aurez le temps de les exercer; avant la belle saison vous aurez vos 1,600 hommes disponibles. Concertez cette mesure avec M. l'archichancelier et MM. Lacuée et Dejean. Vous ferez partir les deux bataillons en poste, en même temps, pour qu'ils arrivent à Berlin vers le 8 ou le 10 janvier. Ayez soin qu'ils aient quatre paires de souliers, une dans les pieds et trois autres dans le sac, et leurs capotes. Ce corps sera joint à la réserve et servira avec la Garde.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11331. — AU GÉNÉRAL BOURCIER.

Posen, 30 novembre 1806.

Je reçois votre lettre de Potsdam. Il vient effectivement de France une grande quantité d'hommes à pied appartenant à divers régiments de cavalerie. Tout cela se dirige sur Potsdam. Quand vous auriez 4,000 chevaux à leur donner, ce ne serait pas trop. Gardez donc bien précieusement les chevaux que vous avez de reste, pour ces hommes à pied. Je mets 50,000 francs à votre disposition; ne vous laissez point manquer d'argent. Établissez seulement une bonne comptabilité, parce que tout ce qui est compte d'argent doit être net. Chargez quelqu'un de faire les fonctions de quartier-maître de ce dépôt. Le pays où je suis est un pays d'immenses plaines; on ne saurait avoir trop de cavalerie.

Je vois, par votre état no 1, que vous avez 2,000 chevaux et 1,600 hommes. Je désire que vous puissiez m'envoyer bientôt ces 1,600 hommes montés. Vous avez 718 cuirassiers et carabiniers et vous n'avez que 500 chevaux. Il faut choisir les chevaux les plus hauts que vous trouverez parmi ceux que vous avez, et les leur donner. Ils changeront ensuite ces chevaux lorsque les circonstances le permettront. Je vois que vos dépôts sont composés de 3,000 hommes et de 4,000 chevaux. Ainsi donc vous avez 4,700 hommes et 6,000 chevaux. Si tous ces chevaux sont blessés, il n'y a rien à dire;

mais, s'ils ne joignent pas l'armée par défaut de quelque raccommodage de selles ou autre babioles pareilles, ce serait votre faute. Faites fournir tout ce qui est nécessaire, et n'épargnez rien pour envoyer bientôt un millier de chevaux. J'envie bien ces 6,000 chevaux que vous avez, et je voudrais bien les avoir sur la Vistule. Vous ne m'annoncez que 600 hommes montés; c'est bien peu de chose.

Faites-moi un nouvel état en dix colonnes, dans chacune desquelles vous mettrez le nombre de chevaux que vous avez dans le cas de rejoindre l'armée dans une semaine, à compter du 1er décembre. Ce sera sans doute hypothétique, puisque cela dépendra de la guérison des chevaux, mais enfin ce sera tel que vous le jugerez.

Faites-moi faire un autre état qui me fera connaître combien, sur ces 6,000 chevaux, il y en a de blessés; faites des échanges. Donnez des chevaux non blessés à ceux qui ont des selles en règle. Vous pouvez, par ce moyen, m'envoyer 2 ou 3,000 chevaux. Si vous arrangez bien cela, il ne vous restera que des chevaux blessés. Tout le reste doit partir, puisque tous les hommes du petit dépôt ont leurs selles.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.



TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
10565	29 juillet. Saint-Cloud.	Le Roi de Hollande.	Blâme d'avoir suspendu l'exécution des sentences de mort dans le royaume........	14
10566	30 juillet. Saint-Cloud.	Portalis.	Note sur l'organisation à donner aux séminaires métropolitains; projets de décrets demandés........................	14
10567	30 juillet. Saint-Cloud.	Berthier.	Observation au sujet des indemnités pour la Bavière. Demande en cas de voyage de l'Empereur à Munich................	17
10568	30 juillet. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Ordre de faire étudier quel est parmi les ports de l'Istrie celui qu'il est le plus convenable de fortifier............	17
10569	30 juillet. Saint-Cloud.	Le même.	Recommandation de bien traiter les patriotes de Bologne, qui ont toujours été du parti français........................	18
10570	30 juillet. Saint-Cloud.	Le même.	Défense d'envoyer dorénavant, sans ordre de l'Empereur, des armes ou munitions en Dalmatie.........................	18
10571	30 juillet. Saint-Cloud.	Le même.	Approbation des mesures prises relativement aux hôpitaux et établissements publics à Venise.........................	18
10572	30 juillet. Saint-Cloud.	Le Roi de Naples.	Conseil de ne point garder de troupes à Naples et de les échelonner pour agir contre les Anglais.................	19
10573	30 juillet. Saint-Cloud.	Le même.	Même sujet. Nécessité de gouverner avec vigueur, et de réprimer l'insurrection de la Calabre..........................	21
10574	30 juillet. Saint-Cloud.	Le Roi de Hollande.	Permission de former une Garde avec des soldats français. Reproche de mesures trop précipitées.......................	24
10575	30 juillet. Saint-Cloud.	Le Prince Joachim	Inconvenance des considérations personnelles invoquées par Murat relativement à Wesel..........................	24
10576	31 juillet. Saint-Cloud.	....	Décision en réponse à des dames italiennes demandant à porter une décoration autrichienne.........................	25
10577	31 juillet. Saint-Cloud.	Decrès.	Ordre de mettre différents vaisseaux en construction à Toulon, Rochefort et Anvers.	25
10578	31 juillet. Saint-Cloud.	Le Roi de Naples.	Ordre de placer en échelons les troupes envoyées au secours de Reynier. Avis.....	26
10579	1er août. Saint-Cloud.	Rapp.	Différences remarquées en confrontant un livret envoyé par ce général et des états de situation.......................	27
10580	1er août. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Mesures à prendre pour organiser dans le Frioul le 2e corps de la Grande Armée; ordres divers.....................	28
10581	1er août. Saint-Cloud.	Le Roi de Naples.	Vues de l'Empereur relativement aux places qu'il convient de fortifier dans le royaume de Naples......................	29
10582	1er août. Saint-Cloud.	Le Roi de Hollande.	Invitation à soumettre un projet sur les places fortes. Conseils pour la formation d'une armée..........................	31

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
10602	5 août. Saint-Cloud.	Dejean.	Ordre d'admettre à l'hôtel des Invalides les militaires blessés dans la dernière campagne	40
10603	6 août. Saint-Cloud.	Portalis.	Note concernant un projet pour l'organisation des missions à l'intérieur	40
10604	6 août. Saint-Cloud.	Talleyrand.	Observations de l'Empereur sur un projet de traité avec l'Angleterre	40
10605	6 août. Saint-Cloud.	Le même.	Ordre de ne pas permettre que le consul d'Angleterre retourne à Livourne	45
10606	6 août. Saint-Cloud.	Soult.	Espoir d'une solution pacifique; préparatifs redoutables faits dans l'hypothèse contraire	45
10607	6 août. Saint-Cloud.	Decrès.	Renseignements demandés sur Saint-Domingue et sur les petites îles voisines	46
10608	6 août. Saint-Cloud.	....	Note contenant des observations sur Venlo considérée comme place forte	47
10609	6 août. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Ordre relatif aux Italiens qui ont porté les armes contre leur patrie. Argent à envoyer à Lauriston	50
10610	7 août. Saint-Cloud.	Fouché.	Mesures sévères ordonnées à l'occasion de démonstrations royalistes à Montauban	51
10611	7 août. Saint-Cloud.	Dejean.	Projet approuvé pour l'île de Büderich; manière dont les travaux doivent être entrepris	52
10612	7 août. Saint-Cloud.	Le même.	Ordre concernant le projet projeté à Kehl, dont l'Empereur approuve le tracé	52
10613	7 août. Saint-Cloud.	Le même.	Ordre de faire travailler aux contrescarpes de l'enceinte de Palmanova	53
10614	7 août. Saint-Cloud.	Le même.	Observations sur des projets du général Lery pour les fortifications d'Osoppo	53
10615	7 août. Saint-Cloud.	Le même.	Défense de fortifier Monfalcone, qui est dominé de tous côtés	54
10616	7 août. Saint-Cloud.	Le même.	Ordre d'aller visiter à l'improviste le Prytanée militaire de Saint-Cyr	54
10617	7 août. Saint-Cloud.	....	Décision défendant d'enrôler des Français dans le régiment des chasseurs hanovriens	55
10618	7 août. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Défense d'envoyer en Dalmatie des hommes isolés. Rapport du général Charpentier mal fondé	55
10619	7 août. Saint-Cloud.	Le même.	Envoi du catéchisme adopté pour la France; désir qu'il le soit aussi pour le royaume d'Italie	56
10620	7 août. Saint-Cloud.	Le Roi de Naples.	Espoir que des renforts sont parvenus à Reynier et que les Anglais ont été obligés de se rembarquer	56
10621	8 août. Saint-Cloud.	Gaudin.	Demande d'un état des terrains vagues qui, en vertu du Code civil, appartiennent au domaine	56
10622	8 août. Saint-Cloud.	Fouché.	Ordre de faire démentir un article de journal annonçant la signature de la paix avec l'Angleterre	57
10623	8 août. Saint-Cloud.	Le même.	Ordre de faire épier et arrêter une femme pensionnée par l'Angleterre	57

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
10644	14 août. Saint-Cloud.	Talleyrand.	Inviolabilité du territoire de la Confédération du Rhin à faire proclamer à Francfort....	71
10645	14 août. Saint-Cloud.	Le même.	Plaintes à faire à Florence de la protection que reçoit le commerce anglais à Livourne.	72
10646	14 août. Saint-Cloud.	Mouton.	Observation à faire au contre-amiral Allemand sur son caractère. Mission à Rochefort et à Bordeaux..................	72
10647	14 août. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Nouvelles de familles. Promesse au sujet d'un prochain voyage du vice-roi à Paris.....	73
10648	14 août. Saint-Cloud.	Le même.	Demande de renseignements sur les conscrits envoyés en Italie et sur les soldats qui ont été réformés..........................	73
10649	14 août. Saint-Cloud.	Le même.	Ingénieurs chargés de faire un rapport sur le port de Venise. Projet d'y construire des vaisseaux de 74..................	74
10650	14 août. Saint-Cloud.	Le Roi de Hollande.	Nécessité de rassembler à Flessingue des munitions navales; magasins à remettre aux agents français..................	74
10651	14 août. Saint-Cloud.	Decrès.	Ordre pour prendre possession de Flessingue qui, plus tard, devra dépendre entièrement d'Anvers......................	74
10652	15 août. Saint-Cloud.	Le Grand-Duc de Berg.	Officiers accordés à ce prince sur sa demande. Recommandation d'organiser les troupes du grand-duché..................	75
10653	15 août. Saint-Cloud.	....	Décision : refus de nommer capitaine un officier dont la bravoure peut être contestée.	75
10654	16 août. Saint-Cloud.	Dejean.	Envoi de notes sur les places d'Italie. Instructions pour les travaux à faire à Osoppo..	75
10655	16 août. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Ordre de charger Sorbier d'étudier, avec quelques ingénieurs, les localités autour de Venise..........................	76
10656	16 août. Saint-Cloud.	Le Roi de Naples.	Brigade nouvellement formée à incorporer; ordre de renvoyer les officiers et sous-officiers aux dépôts..................	77
10657	17 août. Rambouillet.	Le même.	Jugement sur le général Dumas. Nécessité politique d'une révolte à Naples. Recommandations..........................	78
10658	17 août. Rambouillet.	Daru.	Ordre de proposer la nomination d'architectes pour les palais de Rambouillet et de Compiègne..................	79
10659	17 août. Rambouillet.	Talleyrand.	Ordre d'annoncer à Metternich la rentrée des troupes en France et le renvoi des prisonniers......................	79
10660	17 août. Rambouillet.	Berthier	Ordre de préparer le retour de l'armée, mais d'attendre la ratification du traité avec la Russie....................	80
10661	17 août. Rambouillet.	Le Prince Eugène	Ménagements à conserver envers Venise; intention d'y laisser les chefs-d'œuvre qui s'y trouvent..........................	80
10662	18 août. Rambouillet.	Talleyrand.	Refus de conserver à Paris un agent diplomatique anglais, si l'Angleterre ne conclut pas la paix..........................	81

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
10847	21 septem. Saint-Cloud.	Duroc, Caulaincourt.	Ordre : dispositions pour le voyage de l'Empereur et de l'Impératrice à Mayence ...	240
10848	21 septem. Saint-Cloud.	Denon.	Note : reproche d'avoir fait attendre au public l'ouverture des galeries du Muséum	241
10849	21 septem. Saint-Cloud.	Champagny.	Intention d'encourager la culture du coton en Corse ; demande de rapports.........	241
10850	21 septem. Saint-Cloud.	Le Roi de Bavière	Armements de la Prusse. Contingent demandé aux princes de la Confédération du Rhin..	242
10851	21 septem. Saint-Cloud.	Le Roi de Wurtemberg.	Compliments ; satisfaction de resserrer bientôt, par des liens de famille, l'amitié des deux souverains	243
10852	21 septem. Saint-Cloud.	Clarke.	Ordre d'inviter le duc d'Aremberg et le prince de Hohenzollern à former des compagnies de chasseurs................	244
10853	21 septem. Saint-Cloud.	Augereau.	Demande d'un mémoire militaire sur Hesse-Cassel et sur la manière d'attaquer cet électorat	244
10854	21 septem. Saint-Cloud.	Bertrand.	Mission secrète à Cassel ; routes, places fortes, système militaire à observer.......	244
10855	21 septem. Saint-Cloud.	Augereau.	Mission à donner à un officier du génie sous prétexte de porter des dépêches à M. Bignon	245
10856	22 septem. Saint-Cloud.	Talleyrand.	Envoi d'une lettre au prince Primat. Langage à tenir au ministre de Cassel au sujet des armements	246
10857	22 septem. Saint-Cloud.	Le même.	Subsides à promettre au prince de Hohenzollern pour qu'il forme une compagnie de dragons........................	246
10858	22 septem. Saint-Cloud.	Dejean.	Ordres pour la formation de légions du Nord composées de déserteurs polonais......	247
10859	22 septem. Saint-Cloud.	Le même.	Ordres relatifs à des magasins de farine abandonnés par les Prussiens à Wesel.......	247
10860	22 septem. Saint-Cloud.	Le même.	Pont à jeter sur le Rhin à Wesel, vis-à-vis de l'île de Büderich................	247
10861	22 septem. Saint-Cloud.	Lacuée.	Intention d'appeler la réserve ; manière dont la répartition devra en être faite.......	248
10862	22 septem. Saint-Cloud.	Berthier.	Itinéraire que suivra l'Empereur pour se rendre de Saint-Cloud à Mayence......	249
10863	22 septem. Saint-Cloud.	Le même.	Détermination de la route de l'armée de Mayence à Bamberg et Ulm ; reconnaissances à faire.......................	249
10864	22 septem. Saint-Cloud.	Le Roi de Hollande.	Instructions pour former à Wesel une avant-garde destinée à couvrir les frontières du Rhin.............................	250
10865	22 septem. Saint-Cloud.	Dejean	Demande d'un état de la marche des troupes du 25 septembre au 25 octobre.......	251
10866	22 septem. Saint-Cloud.	Le même.	Ordres concernant les transports, la confection d'effets d'habillement, les outils pour le génie	252
10867	23 septem. Saint-Cloud.	Champagny.	Dispositions à prendre pour rétablir des ateliers de travail pendant la morte saison..	253

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
10889	29 septem. Mayence.	Fouché.	Nouvelles. Ordre de surveiller la conscription et l'appel de la réserve..........	266
10890	29 septem. Mayence.	Dejean.	Régiment à faire inspecter pour en retirer les hommes estropiés et nommer aux emplois vacants..................	266
10891	29 septem. Mayence.	Lacuée.	Départements exemptés de l'appel de la réserve. Nécessité de rajeunir le corps des officiers..........................	268
10892	29 septem. Mayence.	Le Grand-Duc de Würsbourg.	Compliments; communication des pièces adressées aux membres de la Confédération du Rhin......................	269
10893	29 septem. Mayence.	Berthier.	Débouchés de la Saxe à faire occuper; recommandations; reconnaissances à ordonner..	269
10894	29 septem. Mayence.	Le même.	Rectification d'un ordre : réunir le Ier corps à Nuremberg et non à Bamberg........	270
10895	29 septem. Mayence.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre de se rendre à Würzburg, de disposer la cavalerie et de réunir des renseignements.........................	270
10896	29 septem. Mayence.	Berthier.	Positions à faire prendre aux corps de la Grande Armée; avis d'ordres déjà donnés.	271
10897	29 septem. Mayence.	Le même.	Nécessité de rassembler des vivres à Würzburg. Question au sujet d'un mouvement projeté..........................	273
10898	29 septem. Mayence.	Le Roi de Hollande.	Démonstrations à faire en exagérant la force des troupes réunies à Wesel; ordres et avis.	274
10899	29 septem. Mayence.	Dejean.	Urgence d'approvisionner Mayence. Ordre aux régiments de cavalerie d'acheter des chevaux........................	275
10900	29 septem. Mayence.	Soult.	Instruction pour se tenir prêt à entrer dans le pays de Baireuth, aussitôt la guerre déclarée.........................	276
10901	29 septem. Mayence.	Rapp.	Ordre de se rendre à Würsburg; détachements à y rassembler; renseignements à fournir.........................	277
10902	29 septem. Mayence.	Augereau.	Demande de nouvelles. Mouvement à préparer sur Würzburg................	278
10903	29 septem. Mayence.	Merle.	Demande d'un état de la place de Braunau; son importance en cas de brouille avec l'Autriche.........................	278
10904	29 septem. Mayence.	Otto.	Demande de nouvelles. Ordre de correspondre avec le vice-roi pour démentir les faux bruits.......................	279
10905	29 septem. Mayence.	Rapp.	Recommandations pour diriger des troupes sur Würsburg et veiller à différents détails.	279
10906	30 septem. Mayence.	....	Ordre à M. de Tournon pour une mission près du prince Primat et du maréchal Augereau.....................	280
10907	30 septem. Mayence.	Le Prince Primat.	Prière de rassembler des blés et des farines à Würzburg. Demande de nouvelles de Cassel et de Fulde..................	280
10908	30 septem. Mayence.	Montesquiou.	Lettre à remettre au maréchal Soult, à Amberg; renseignements à rapporter......	281

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11037	20 octobre. Halle.	Le Roi de Hollande.	Ordre de prendre possession de pays appartenant à la Prusse. Avant-garde à renforcer; ordres divers	375
11038	20 octobre. Halle.	Le Roi de Wurtemberg.	Perte considérable essuyée par l'armée prussienne; officiers de marque qui ont été tués.	376
11039	20 octobre. Halle.	Berthier.	Ordre d'envoyer des détachements pour battre le pays et ramasser des prisonniers	376
11040	20 octobre. Halle.	....	13e bulletin : arrivée de Murat sous Magdeburg; réflexions sur le désastre des Prussiens	377
11041	21 octobre. Halle.	Bernadotte.	Reproche de ne pas s'être trouvé à la bataille d'Iena et de ne point exécuter les ordres de l'Empereur	379
11042	21 octobre. Halle.	L'Électeur de Saxe.	Consentement à faire la paix avec ce prince; troupes saxonnes à rappeler de l'armée prussienne	380
11043	21 octobre. Dessau.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre de passer l'Elbe à Dessau, si le passage ne peut être effectué à Barby	380
11044	22 octobre. Dessau.	Cambacérès.	Avis du passage de l'Elbe et de la prochaine entrée de l'Empereur à Berlin	381
11045	22 octobre. Dessau.	Talleyrand.	Ordre de se rendre à Erfurt et de là à Wittenberg et Berlin; démarches du roi de Prusse pour traiter	381
11046	22 octobre. Dessau.	Berthier.	Ordre pour la prise de possession du duché de Brunswick, qui sera traité en pays conquis	381
11047	22 octobre. Dessau.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre de se diriger en toute hâte sur Treuenbrietzen pour marcher sur Berlin; avis	382
11048	22 octobre. Dessau.	Le Roi de Hollande.	Avis de la défaite du corps d'armée du prince de Wurtemberg; nouvelles; demande de renseignements	382
11049	22 octobre. Dessau.	Mortier.	Ordre à ce maréchal de prévenir l'Empereur dès qu'il aura pris position à Fulde	383
11050	22 octobre. Dessau.	Junot.	Recommandation de veiller à l'instruction et à l'administration des régiments laissés à Paris	383
11051	22 octobre. Dessau.	Dejean.	Ordre à différents généraux italiens de se rendre à l'armée. Demande au sujet des régiments suisses	383
11052	22 octobre. Dessau.	Clarke.	Avis à donner de l'arrivée du maréchal Mortier à Fulde; ordres divers	384
11053	22 octobre. Dessau.	....	14e bulletin : blocus de Magdeburg; les officiers prussiens désirent la paix	384
11054	23 octobre. Wittenberg.	....	Décret réglant l'administration militaire et civile des États conquis par la Grande Armée	385
11055	23 octobre. Wittenberg.	....	Décret plaçant les provinces conquises en Saxe sous l'administration d'intendants français	388
11056	23 octobre. Wittenberg.	Berthier.	Instructions à donner au prince Jérôme et à M. de Thiard, nommé commandant de Dresde	388

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11099	28 octobre. Berlin.	Le Grand-Duc de Berg.	Colonne du duc de Weimar harcelée par Soult; ordre de poursuivre Hohenlohe..	427
11100	28 octobre. Berlin.	Lannes.	Mêmes ordres et avis. Conseil de former tous les jours une arrière-garde avec les traînards	428
11101	28 octobre. Berlin.	Bernadotte.	Ordre de se concerter avec le grand-duc de Berg pour poursuivre le prince de Hohenlohe	428
11102	28 octobre. Berlin.	....	21e bulletin : entrée de l'Empereur à Berlin ; ses paroles aux députations ; nouvelles militaires........................	428
11103	28 octobre. Berlin.	....	Décret ordonnant de traduire le prince de Hatsfeld devant une commission militaire	430
11104	28 octobre. Berlin.	La Princesse Ferdinand de Prusse.	Réponse à une lettre de sollicitation en faveur du prince de Hatsfeld...........	431
11105	28 octobre. Berlin.	Daru.	Argent à prendre dans les caisses de Berlin; vins, eaux-de-vie, draps à réunir en magasins........................	431
11106	28 octobre. Berlin.	Thiard.	Ordre de traiter les Bavarois sur le même pied que les troupes françaises........	432
11107	28 octobre. Berlin.	Clarke.	Blessés à évacuer sur Wittenberg et Spandau. Ordre de presser l'arrivée à Erfurt de troupes alliées..................	432
11108	28 octobre. Berlin.	Kellermann.	Refus de confier le commandement des gendarmes d'ordonnance au prince d'Isembourg; motifs........................	433
11109	29 octobre. Berlin.	Davout.	Avis du combat de Preuslow, dans lequel le prince de Hohenlohe s'est rendu avec 16,000 hommes.....................	433
11110	29 octobre. Berlin.	Le Grand-Duc de Berg.	Satisfaction à témoigner aux dragons et à la cavalerie légère de Milhaud et Lasalle...	434
11111	29 octobre. Berlin.	....	22e bulletin : combat de Preuslow ; l'Empereur accorde à Mme de Hatsfeld la grâce de son mari.......................	434
11112	30 octobre. Berlin.	Marmont.	Reproche au sujet des dispositions prises par Marmont à Cattaro; ordres.......	438
11113	30 octobre. Berlin.	Cambacérès.	Ordre formel aux préfets de ne souffrir aucun recruteur étranger dans les départements.	438
11114	30 octobre. Berlin.	Fouché.	Ordre de déférer à la justice des individus impliqués dans une conspiration découverte à Lyon.......................	439
11115	30 octobre. Berlin.	Le Roi de Bavière.	Avis des succès de la Grande Armée. Commandement des troupes bavaroises confié au prince Jérôme....................	439
11116	30 octobre. Berlin.	Le Roi de Wurtemberg.	Même avis. Ardent désir de rencontrer les Russes et de leur infliger une sévère leçon.	440
11117	30 octobre. Berlin.	Le Prince Primat.	Lettre pour inviter les princes de la Confédération du Rhin à ordonner des actions de grâces.........................	440
11118	30 octobre. Berlin.	Le Prince Eugène.	Refus d'envoyer des canons en Italie, où il s'en trouve un grand nombre à utiliser..	441

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11301	24 novem. Berlin.	Fouché.	Absurdité des bruits que fait courir l'Autriche sur les dispositions hostiles de l'Espagne.	570
11302	24 novem. Berlin.	Dejean.	Ordre de presser le recrutement des 1ers bataillons des régiments suisses	570
11303	24 novem. Berlin.	Decrès.	Travaux hydrographiques à faire exécuter à Ancône, Tarente, Castellamare et Naples.	571
11304	24 novem. Berlin.	Berthier.	Sommes à faire remettre mensuellement à la princesse Auguste de Prusse........	571
11305	24 novem. Berlin.	Le Grand-Duc de Berg.	Attente des Russes; énumération des troupes que l'Empereur va leur opposer........	571
11306	24 novem. Berlin.	Le Prince Eugène	Décret pour des travaux à exécuter au port de Venise afin de faciliter l'entrée des vaisseaux	572
11307	25 novem. Küstrin.	Le Grand-Duc de Berg.	Arrivée de l'Empereur à Küstrin. Demande de nouvelles des avant-postes..........	572
11308	25 novem. Küstrin.	Mortier.	Recommandation d'exécuter les décrets récemment envoyés. Correspondances à entretenir............................	572
11309	26 novem. Küstrin.	L'Impératrice.	Invitation à se tenir prête à rejoindre l'Empereur; compliments..................	573
11310	27 novem. Meseritz.	L'Impératrice.	Promesse de mander l'Impératrice à Berlin au retour d'un voyage en Pologne......	573
11311	27 novem. Meseritz.	Talleyrand.	Suspension d'armes non ratifiée par le roi de Prusse; ordre de ne pas en avertir les plénipotentiaires	573
11312	27 novem. Meseritz.	Soult.	Marchés passés pour des fournitures de draps. Ordre de ne pas fatiguer les troupes; nouvelles	574
11313	27 novem. Meseritz.	Clarke.	Mesures prises pour protéger Berlin; ordres en prévision d'une insurrection dans cette ville	575
11314	28 novem. Posen.	Talleyrand.	Ordre de se rendre à Posen et d'y faire venir les plénipotentiaires prussiens......	577
11315	28 novem. Posen.	Clarke.	Nouvelles à publier: capitulation de Hameln; non-ratification de l'armistice.........	578
11316	28 novem. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Mouvement général de l'armée; avis; dispositions à prendre après être entré à Varsovie	578
11317	28 novem. Posen.	....	35e bulletin: armistice non ratifié par le roi de Prusse; entrée de l'armée en Pologne; prise de Hameln	579
11318	29 novem. Posen.	Cambacérès.	Nouvelles. Empressement des Polonais à s'armer pour recouvrer leur indépendance.	580
11319	29 novem. Posen.	Le même.	Motifs pour confier aux tribunaux ordinaires le jugement d'une affaire de conspiration.	580
11320	29 novem. Posen.	Champagny.	Note relative au sanhédrin; modifications que le temps doit apporter aux lois de Moïse..	581
11321	29 novem. Posen.	Cretet.	Observation au sujet d'un avantage fait par la Banque aux villes de commerce......	585
11322	29 novem. Posen.	Berthier.	Projet de cantonnement non approuvé; indications à suivre pour présenter un autre projet............................	586

FIN DE LA TABLE.



